

40 engr. pls. [10 col'd.]

STATISTIQUE MONUMENTALE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

STATISTIQUE MONUMENTALE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

PAR

CH. FICHOT

DESSINATEUR, OFFICIER D'ACADÉMIE

ARRONDISSEMENT DE TROYES

CANTONS D'ERVY, D'ESTISSAC, DE LUSIGNY ET DE PINEY

TOME DEUXIÈME



PARIS — PUBLIÉ PAR L'AUTEUR, 39, RUE DE SÈVRES

TROYES

Chez LACROIX, Successeur de DUFËY-ROBERT, libraire

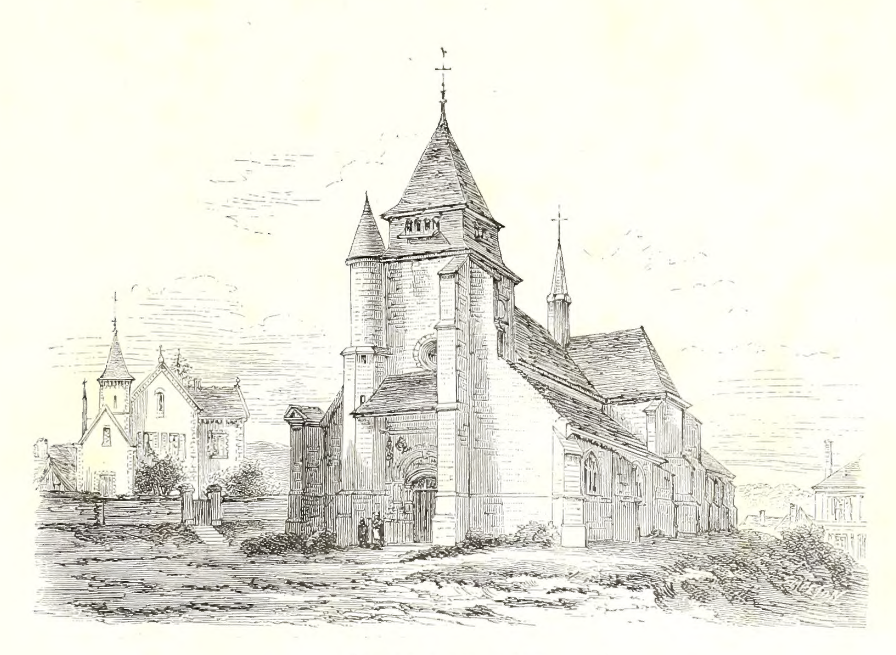
RUE NOTRE-DAME, 83

—

1888

ARRONDISSEMENT
DE TROYES

Canton d'Ervy.



ÉGLISE SAINT-LOUP.

AUXON

Auxon, gros bourg, situé à vingt-huit kilomètres de Troyes, sur la route nationale de Nevers à Sedan, par Troyes et Auxerre, laquelle passe à l'extrémité du bourg (appelé le Péage), est en outre traversé dans toute son étendue par la route départementale de Nogent-sur-Seine à Tonnerre. Ce bourg, qui avait une certaine importance, il y a quarante ans, par sa population agricole, qui était de plus de 2,500 habitants, est réduit aujourd'hui à celle de 1,400 habitants

depuis la distraction, en 1848, des hameaux d'Eaux-Puiseaux, les Bordes, Chêne-Millot et le Four qui forment depuis cette époque une commune désignée sous le nom d'Eaux-Puiseaux. La commune d'Auxon comprend actuellement les hameaux de Cosdon, Courthelon, la Coudre, Laforest-Beauregard, Moulin-du-Bois, Roncenay, Sivrey, et de Vert.

L'église d'Auxon est construite sur un terrain élevé; elle est sous le patronage de saint Loup, évêque de Sens. Sa longueur est de 43^{m},70 et sa largeur de 16^{m},30. Son plan est un vaste parallélogramme composé de trois nefs divisées de la manière suivante : trois travées pour la nef, deux pour le transept et deux pour le chœur, y compris le passage des chapelles latérales; le sanctuaire est à trois pans en saillie.

Les proportions de cet édifice entièrement voûté sont bien observées; les lignes architecturales sont simples et sans décoration; l'intérieur est bien éclairé.

Au XIIe siècle, l'église d'Auxon devait être une basilique romane conçue dans les mêmes données que l'église de Saint-Lyé, près Troyes, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par les restes du pignon déterminant la séparation de la nef et du chœur et qui existe encore dans les combles de l'église actuelle.

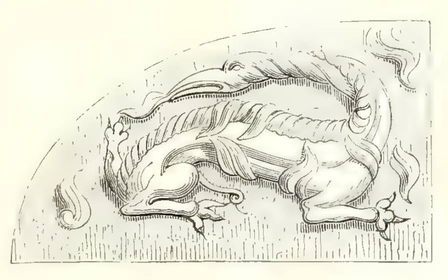
La charpente de la grande nef romane était apparente et son pignon était, à l'intérieur, décoré d'une peinture intéressante en partie conservée. Le sujet, tiré de l'Apocalypse, représente Jésus-Christ dans une gloire, à demi nu, montrant ses plaies; il est assis sur un arc-en-ciel, les pieds posés sur le globe du monde, entouré de chérubins et d'esprits célestes dont quelques-uns sonnent de la trompette : c'est l'appel au jugement universel! A droite et à gauche sont les apôtres, les prophètes, les patriarches et les élus.

Aux bruits éclatants des instruments, les morts sortent des entrailles de la terre; quelques-uns ont repris leur corps et manifestent une expression joyeuse; d'autres sont terrifiés par la majesté de cette redoutable apparition se développant sous leurs regards étonnés.

Quand nous vîmes cette peinture, nous étions plongé dans l'obscurité la plus complète et nous n'avions à la main qu'un simple falot

pour nous éclairer et nous rendre compte de la composition et de l'exécution de cette œuvre magistrale. Nous quittâmes les combles de cette église, regrettant vivement de ne trouver aucun moyen de reproduction qui pût faire connaître toute l'importance de cette ancienne peinture.

Portail. — Le portail est abrité par une marquise, espèce d'auvent en charpente, appuyé sur la tourelle de l'escalier de la tour et sur le contrefort de droite. Il se compose d'une porte à linteau surbaissé, s'appuyant sur des pieds-droits à fines moulures en retraite. Sur l'ébrasement de cette porte s'élève une archivolte cintrée avec une fraction de tympan où l'on voit deux énormes salamandres affrontées (1). De chaque côté, sont deux aiguilles composées de niches vides accompagnées de consoles et de pinacles. Dans l'angle formé par l'aiguille et l'arc de cercle de l'archivolte, deux figures en haut relief se détachent à mi-corps des médaillons qui leur servent de cadre.



1. DÉTAIL DU PORTAIL PRINCIPAL.



2. FIGURE ALLÉGORIQUE DU PORTAIL.

Les statues ornant les niches de ce portail ayant disparu, il est difficile de savoir bien exactement quels sont ces personnages; le premier, à droite de la porte, représente un guerrier portant toute sa barbe et sur la tête une espèce de couronne de laurier mutilée maintenue par des rubans qui se développent sur le cadre; la face est toute martelée. Le buste de gauche représente une tête de femme couverte d'une coiffe perlée; la chevelure est contenue dans une résille à bourrelet, comme en portaient les dames sous le règne de François Ier (2). Sont-ce le roi et la reine Claude de France, ou bien quelques figures bibliques?

Les détails des pinacles sont très curieux à étudier malgré leur mutilation. Les volutes des chapiteaux sont remplacées par des satyres ailés. Les consoles se terminent par des chapiteaux et les pinacles sont ornés de riches frontons.

On se rend facilement compte en étudiant ce portail que le linteau de cette porte est une regrettable modification moderne qui est venue sacrifier le beau tympan, son principal ornement. Cette porte devait avoir, comme la porte du midi, son trumeau central pénétrant dans le tympan qu'il divisait en deux parties jusqu'à la hauteur de la clef de l'archivolte que dissimule un joli petit dais de la Renaissance. Si on se demande quel pouvait être le mobile d'un pareil acte de vandalisme, on remarque que ce qui s'est fait à Auxon avait été fait également à l'église de Notre-Dame de Paris. L'architecte Soufflot, d'après les ordres du chapitre de la métropole, supprima le trumeau de la porte centrale pour laisser le passage plus libre aux processions et aux autres cérémonies du culte.

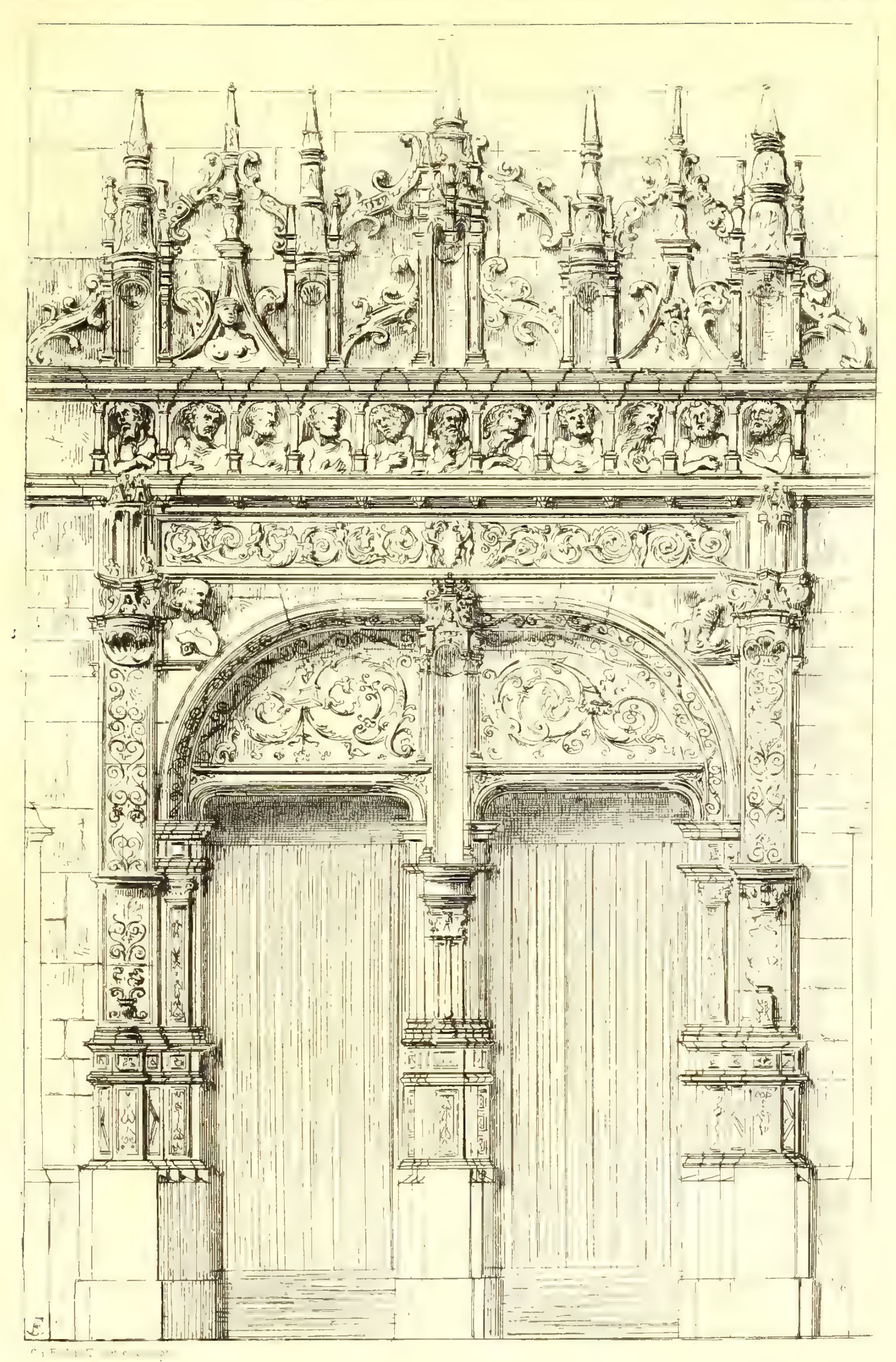
Au-dessus de cette porte, se dresse une tour carrée soutenue, à gauche, par la tourelle de l'escalier et, à droite, par un contrefort très développé, montant jusqu'à la corniche du couronnement. Un beffroi en bois, recouvert d'ardoises, surélève cette tour. Il prend ses jours sur les quatre faces par des ouvertures jumelles à auvents et groupées par quatre.

Ce portail fut construit en même temps que les deux travées du transept et les deux portes latérales, c'est-à-dire de 1535 à 1540. La tour n'est qu'une addition édifiée vers le milieu du XVIIe siècle. Elle contient quatre cloches, trois fondues en 1868 et une ancienne cloche qui a dû appartenir à la flèche centrale du transept. Voici son inscription :

lan mil cccc vi fut nommee par ichane fille i. chevillart[1] (1506)

(Nous verrons par la suite avec quelle générosité la famille Chevillart aimait à enrichir la nouvelle église d'Auxon. Jean Chevillart,

1. Cette cloche, qui avait été vendue au fondeur, fut rachetée par les habitants de la commune. Ils n'ont pas voulu laisser partir cette cloche parce qu'elle avait sonné leurs baptêmes et aussi l'enterrement de leurs pères et mères.



PORTE MERIDIONALE (1537)

son chef, était un simple cultivateur de Montigny, autrefois hameau dépendant de la commune d'Auxon.)

Les combles de la nef ne dépassent pas la corniche de la tour. Ceux qui suivent sont un peu en contre-bas des combles de la grande nef. Au croisement de ces combles, à la quatrième travée, s'élève un petit clocher en bois dégarni de son carillon.

Portes latérales. — La cinquième travée, qui sert de passage aux deux portes latérales, semble appartenir à un double transept. Aux deux extrémités s'ouvrent la porte du nord et celle du midi. Le portail de cette dernière est une merveille de sculpture de l'école renaissance italienne. L'exécution est d'une finesse extrême, les détails sont étudiés et composés avec un goût, une distinction, une recherche vraiment admirables. Les moulures se multiplient, se pénètrent et s'échappent pour reprendre un nouvel essor dans l'ensemble de cette composition combinée et raisonnée avec une chaleur d'imagination étonnante.

La porte se compose d'un linteau surbaissé s'appuyant sur deux pieds-droits constitués par plusieurs pilastres. L'entrée se divise en deux vantaux séparés par un pilier trumeau qui se prolonge sur le tympan en forme de niche jusqu'à la clef de l'archivolte, celle-ci dissimulée sous un joli dais à fronton triangulaire. Les deux linteaux droits des baies de l'entrée sont arrondis à leurs extrémités et reposent sur des pilastres faisant liaison avec les pieds-droits. Le tympan est couvert de légers rinceaux à têtes de dauphins; dans les enroulements feuillagés se jouent de petits anges, des oiseaux et des chimères.

Les vides des angles du grand arc sont ornés de bustes très saillants, représentant, à droite du portail, saint Pierre, reconnaissable à la clef qu'il tient à la main gauche; du côté opposé, saint Paul, dont la tête est complètement brisée; sa longue barbe en pointe lui tombant sur la poitrine suffit pour le faire reconnaître.

Au-dessus de l'arc, règne une jolie frise couverte de rinceaux courants dont les enroulements se terminent en un mascaron; de petits anges les divisent entre eux, d'autres accompagnent les volutes. Au centre se trouvait sans doute le blason royal avec deux anges pour supports.

Une seconde frise formant entablement s'élève au-dessus de la précédente; elle est divisée en onze compartiments séparés par de petites colonnes. De ces divisions se détachent en hauts reliefs les bustes des dix apôtres. Le traître Judas occupe la première division de gauche; il tient à la main la bourse qui le caractérise; honteux de son crime, il détourne son regard de la partie centrale occupée par la figure du Christ, sa victime. Cette frise est surmontée de cinq petites niches vides surélevées de balustres et d'aiguilles reliées entre elles par des rinceaux en forme d'S, sauf celles des deux extrémités décorées de frontons en accolades, avec bustes d'Adam et d'Ève au centre.

L'absence des statues qui occupaient toutes les niches de cette façade nous empêche de suivre et de juger de l'ensemble de cette composition allégorique. Sur l'un des rinceaux, le plus rapproché du centre, à droite, on lit la date de 1537.

De chaque côté de la porte, de riches pilastres se relient avec l'ensemble du couronnement. Sur leurs faces, couvertes de gracieux rinceaux courants, sont sculptés en relief des consoles et de riches pinacles destinés à porter et à abriter des statues absentes depuis longtemps.

Telles sont la beauté, la richesse et l'élégance de cette décoration, dont la gravure nous dispense d'une description plus étendue.

La porte septentrionale est bien plus simple; on y arrive par un escalier de treize marches. Sa décoration consiste en légers filets contournant le linteau et les pieds-droits. Au-dessus, comme à la porte du midi, un œil-de-bœuf vitré éclaire la travée du transept.

La face latérale de cette partie du monument longe une rue à pente accentuée, peu fréquentée, aboutissant à la grande route. Une partie de cette face, de la tour au transept, paraît avoir été reconstruite en même temps que la tour.

Intérieur. — Quand on pénètre dans l'édifice, on s'aperçoit que son aspect général est gêné par le volume des piliers de la tour; celui de gauche plus fort que celui de droite. La nef se compose de trois travées avec bas côtés. Les voûtes sont simples et leurs nervures, ainsi que les arcs-doubleaux, reposent sur des piliers ondés. La voûte de la

première travée est percée d'une ouverture circulaire destinée à la montée des cloches; la travée est fermée provisoirement par une clôture en planches. Le bas côté, à droite, est consacré à la chapelle des fonts; sur un autel moderne de style gothique sans caractère, on peut remarquer un bas-relief en pierre du XVIe siècle; il représente saint Hubert surpris pendant une chasse sous bois dans les Ardennes par l'apparition d'un grand cerf ayant un Christ entre ses deux andouillers. Saint Hubert, descendu de son cheval, fléchit le genou; son chapeau et sa hallebarde sont à ses pieds, le cheval et la meute du chasseur semblent atterrés. Un ange apparaît au milieu des arbres; il porte une banderole. Ce sujet ressemble beaucoup au bas-relief de saint Hubert conservé dans l'église de la Chapelle-Saint-Luc (p. 113).

La cuve baptismale, en bossage, est montée sur un pied décoré de palmettes; sur un des côtés, on lit cette inscription :

1567·FAICT PAR JEHAN PIROST MARGLĒ DE LEGLISE D'AUXŌ·

La première travée du nord, complètement fermée, sert de magasin. Au mur occidental de cette travée s'ouvre la porte de l'escalier de la tour et, au-dessus, sur l'embrasure d'une fenêtre murée, on voit encore un petit saint Hubert agenouillé, avec son cheval à ses côtés.

A la deuxième travée du même côté, un autel provisoire sur lequel est une *Mater Dolorosa* de la fin du XVIe siècle; aux deux côtés de cet autel, reposant sur le sol, les deux statues de saint Antoine et de saint Sébastien, de la même époque.

Seules, les fenêtres des travées des bas côtés éclairent la nef médiane, qui n'a aucune ouverture. Ces fenêtres sont sans meneaux pour le côté nord, et avec divisions variées en forme de portiques pour le bas côté méridional.

Les travées qui devaient appartenir au premier transept se font remarquer par l'arrangement géométrique des nervures des voûtes. Les liernes et les tiercerons, sans adhérence à la voûte, ne sont ici que des membres secondaires, de simples motifs de décoration destinés à accompagner les clefs en pendentifs. Ces clefs de voûtes, exé-

cutées dans le style de la Renaissance, sont assez riches de détails, surtout celle du bas côté nord; ici les nervures secondaires ont été supprimées ou sont restées inachevées, ce qui prouve bien leur inutilité au point de vue de la solidité de la voûte qui n'a nullement souffert de leur absence.

Dans cette même travée, une fenêtre plus moderne présente une disposition particulière. Elle est à plein cintre, avec rayons concentriques; les verrières sont en grisailles. Des anges portent des banderoles avec diverses inscriptions brisées, consacrées à la glorification de la Vierge. Un fragment d'inscription indique que ce vitrail est une donation après le décès du testateur qui, en outre, fit don de cinq septiers de froment en fondation de prières pour le repos de son âme aux anniversaires de son décès.

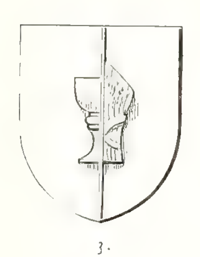
Une chaire à prècher, placée au premier pilier du transept, a été exécutée au dernier siècle; elle est sans intérêt.

Chœur. — Le chœur, occupant la sixième travée et une partie de la septième, est fermé par une élégante grille en fer forgé et par vingt-six stalles distribuées sur son pourtour. Sur le premier pilier, à gauche, sur une console, est une petite statuette de saint Nicolas; à ses pieds, à gauche, le donateur est à genoux, en prière, les mains jointes; c'est Nicolas Chevillart, frère de Jean, l'un des bienfaiteurs de l'église.

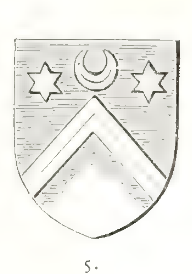
C'est à partir des piliers de la septième travée, la deuxième du chœur, que commence la partie la plus ancienne de l'édifice; les piliers n'ont plus la même forme; ils sont cylindriques avec bases à talons, les voûtes sont plus basses; les fenêtres des bas côtés à meneaux flamboyants. Elles contiennent des restes de verrières des premières années du XVI[e] siècle, époque de la construction du chœur et du sanctuaire.

Dans une des fenêtres septentrionales se remarquent quelques vitraux représentant saint Sébastien, retiré d'une citerne par saint Castule et sainte Irène; son âme s'élève aux cieux sous la figure d'un jeune enfant nu qui tient une des petites flèches, instrument de son martyre. Nous avons déjà rencontré ce sujet dans l'église de Villemoiron (voy. p. 253).

Chapelles latérales. — La section de la seconde travée, qui n'est pas occupée par le chœur, sert de communication à deux chapelles latérales. A droite, c'est la chapelle de la Vierge fermant le bas côté méridional; son autel est formé de simples boiseries, mais riche de tous les soins des dames de la confrérie. Une niche centrale renferme une Vierge mère du XIIIe siècle. Le retable à pilastres corinthiens porte un entablement à rinceaux courants. Cet ensemble de boiseries obstrue une grande partie de la fenêtre, percée au chevet. Dans les lobes du couronnement de cette fenêtre des restes de verrières représentant sainte Barbe, saint Gilles et un concert céleste composé d'anges chantant les louanges de la vierge Marie. A gauche de l'autel est une console armoriée soutenue par un ange; l'écu porte au 1er de


3.


4.


5.

gueules à un calice d'argent et au 2 d'azur à une gerbe d'or (3). Sur le tailloir on lit : **i·guiart pbre a done ceste image.** L'image fait défaut. Ce Jean Guiart devait être le neveu de Jean et de Nicolas Chevillart. La sacristie, qui a son entrée dans le sanctuaire, à droite du maître autel, occupe l'angle formé par le chevet de ce bas côté et la première travée du chœur.

La fenêtre méridionale de cette chapelle contient quelques restes de verrières ayant trait à la légende de saint Jean-Baptiste et les fragments de blasons que voici (4 et 5).

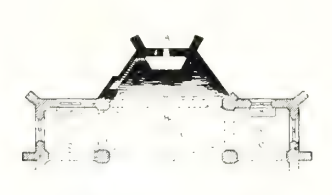
Même disposition pour la chapelle du bas côté septentrional dans laquelle on remarque une jolie statue de saint Maur du XVIe siècle, avec la mitre à ses pieds.

Dans la fenêtre du chevet de ce bas côté, au-dessus de l'autel, sont représentés des prophètes de l'arbre de Jessé. La Vierge mère,

qui en fait le couronnement, est entourée des symboles glorieux de sa virginité. Le nom de **Jehan Chevillart**, donateur de cette verrière, a échappé aux mutilations : c'est le père de Jeanne Chevillart, marraine de la cloche et le frère de Nicolas.

Sanctuaire. — La première travée du sanctuaire est occupée par une grille de communion qui avance aux deux tiers de la travée servant de passage aux chapelles latérales. Ce sanctuaire, à trois pans, est limité par la grande route d'Auxerre, au-dessus de laquelle il s'élève de plusieurs mètres.

Cette différence de niveau a permis au constructeur de ménager sous cette partie de l'église une petite crypte, peu accessible, il est vrai, à cause de l'étroitesse de ses dimensions; on y pénètre assez difficilement par une petite porte percée à la première travée à gauche du sanctuaire. L'escalier est très malaisé à descendre (6). Cette crypte, voûtée avec nervures, occupe seulement le dessous de la partie du chevet de l'église haute.



6. PLAN DE LA CRYPTE[1].

Elle prend jour par une petite lucarne donnant sur la grande route ou principale rue du pays. Il y a environ quarante ans, on a construit, au centre de la crypte, un fort pilier qui perce la voûte pour servir d'appui au nouvel autel du sanctuaire, appui devenu nécessaire pour éviter les conséquences d'une trop forte surcharge.

La crypte, établie sous le sanctuaire des monuments religieux pour y renfermer les corps des saints que recueillait la piété des fidèles, devenait le but de fréquents et nombreux pèlerinages. La crypte d'Auxon ne paraît pas avoir renfermé de reliques quelconques.

Les fenêtres du sanctuaire sont ornées de riches, mais incomplètes verrières; comme partout, on a pris les panneaux des chapelles latérales pour remplir les vides des fenêtres principales. Ce système de remplissage amène tôt ou tard la perte de ces panneaux qui ne reviennent jamais à leur place primitive.

La première fenêtre à gauche est divisée en trois parties.

1. A. la crypte; B. chœur de l'église haute; CC. chapelles des bas côtés.

Au bas est représenté un prêtre agenouillé, son aumusse sur le bras gauche, accompagné de saint Jean-Baptiste, son patron. On lit :

Messire Bernardot pb̄re cure de sēat (séant).

Les sujets complémentaires représentent : une *Mater Dolorosa,* deux donateurs que saint Pierre accompagne, un saint Louis, la Trahison de Judas, Jésus-Christ chez Pilate, Jésus portant sa croix. Dans le couronnement de la fenêtre : un saint Étienne et une sainte Marguerite.

La fenêtre centrale montre quelques panneaux de l'arbre de Jessé provenant de la chapelle septentrionale. On lit les noms de **Manasses, Ezechias, Achaz, Amon** et **Roboam**. En suivant, Jessé endormi, Salomon, les soldats au tombeau du Christ, la consécration de saint Nicolas, saint Sébastien, saint Phal, un moine priant devant une grotte, enfin le Calvaire et la Résurrection. Il y a dans ce mélange un singulier désordre.

7.

La troisième fenêtre, première à droite, est la mieux conservée. Les trois panneaux, au bas, représentent toute une famille de donateurs. Le mari occupe le premier panneau : il est agenouillé devant son prie-Dieu, timbré de son blason, d'azur à la gerbe d'or (7), assisté de saint Nicolas. Le deuxième panneau est occupé par ses trois fils et le troisième par sa femme. Sainte Marguerite les accompagne. Au bas, on lit ce reste d'inscription :

Chevillart laboureur dem^{t} a montigny en la ....
et marguerite sa fēme ont dōne ceste verriere en lan
v^{c} cents et dix (1510).

Le maître-autel est une composition moderne de style incohérent, exécutée cependant avec talent par M. Valtat. Le tombeau de l'autel est décoré sur ses angles de niches avec consoles et pinacles

contenant les quatre évangélistes. Sur les gradins de l'autel, de riches médaillons représentant de profil Jésus-Christ et la Vierge, sa mère. Le tabernacle est surmonté de la statue du Sacré-Cœur. De chaque côté de l'autel deux anges portent de riches candélabres.

Les jours de fête, le devant du tombeau s'ouvre et laisse voir les châsses renfermant les ossements de saint Loup de Sens.

L'ancienne sacristie, adossée au chevet du bas côté méridional, n'a rien d'intéressant à signaler.



CHAPELLE NOTRE-DAME-DES-VERTUS.

SIVREY

La chapelle de Notre-Dame de Sivrey est un petit édifice du XIIIe siècle. Dans une situation charmante et pittoresque, au milieu du hameau, sur le bord d'un petit cours d'eau, appelé Blaine ou *Blanum*, nom d'une ancienne station romaine, elle présente le plan d'un rectangle avec une abside à trois pans. La charpente apparente des combles était une curiosité par son assemblage géométrique, rappelant une carène de vaisseau renversée; mais depuis quelques années, soi-disant pour assainir l'édifice, on a établi sur toute la nef un plafond qui cache complètement cette partie intéressante.

Derrière l'autel gît abandonnée l'ancienne petite statuette de Notre-Dame-des-Vertus, datant du XIIIe siècle, assez délabrée, il est vrai ; elle est remplacée par une de ces Vierges toutes modernes, hautes en dorure et en couleur.



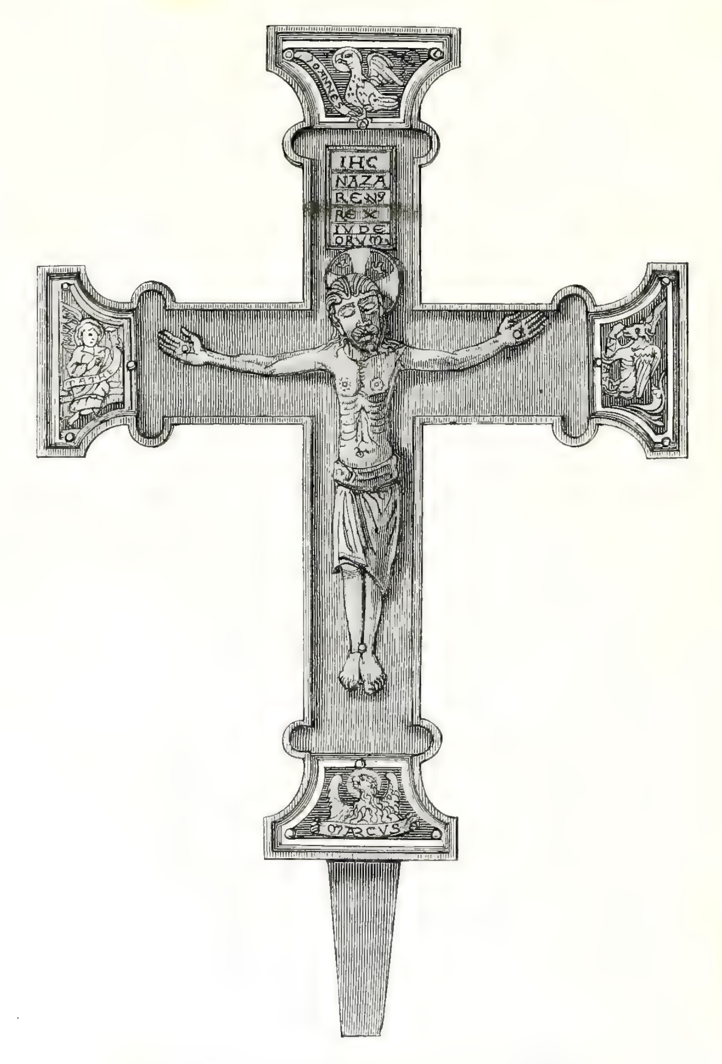
CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA COUDRE.

LA COUDRE

Notre-Dame de la Coudre est une simple chapelle reconstruite vers 1830, à peu près carrée, sans caractère architectural, mais possédant un objet d'art des plus curieux. C'est une croix processionnelle en bronze émaillé du XIIe siècle. Les émaux représentent les attributs symboliques des évangélistes (1, p. 14).

Le Christ est vêtu d'une draperie qui le couvre de la ceinture aux genoux. La tête ne porte aucune couronne : elle est simplement entourée d'un nimbe crucifère émaillé sur fond bleu. Au-dessus est l'inscription IHC NAZARENVS REC IVDEORVM, distribuée en six lignes séparées par des filets émaillés de bleu. Aux quatre angles de la croix, les évangélistes sont représentés par leurs attributs ; en haut, l'aigle nimbé tient dans ses serres une banderole portant le nom de IOANNES. A droite du Christ, l'ange (MATHEVS) ; à sa gauche, le taureau (LVCAS); et, au bas de la croix, le lion (MARCVS); ces attributs symboliques sont émaillés sur fond bleu et vert encadré d'un filet blanc. Le champ de la croix est abaissé pour y recevoir un émail qui n'a jamais été coulé.

Cette croix est déposée chez M. Foïsel-Robert, membre du conseil municipal.



I. CROIX PROCESSIONNELLE DU XIIe SIÈCLE.

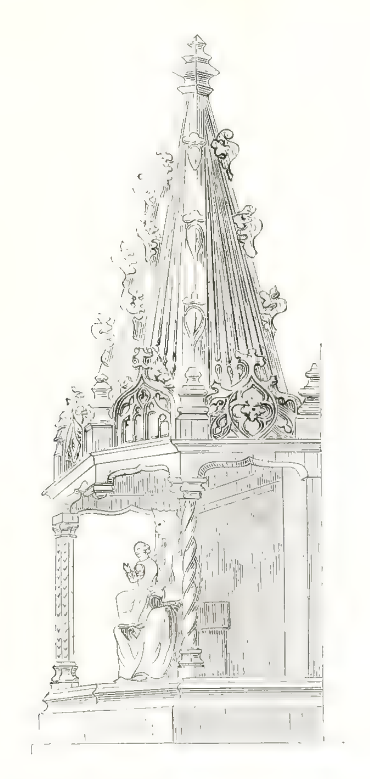
La cloche de la chapelle de la Coudre porte cette inscription :

✝ Ihs·marie·mil v^{e} lx et iii (1563) ie fut faicte pour nostre dame de la Coudre.

L'ancienne chapelle était située à cent mètres environ de son emplacement actuel, au milieu d'un champ appartenant autrefois aux abbés de Molesme.

Dans les combles de cette chapelle sont déposés : un petit pinacle en bois peint et doré du XVIe siècle et, un peu plus loin, une petite Vierge mère du XIIIe siècle tenant l'enfant Jésus assis sur ses genoux (2).

Cette Vierge et le pinacle, qui lui servait d'abri, devaient être placés sur une console un peu au-dessus de l'autel. Il est à espérer qu'avec le temps ce petit monument reprendra sa place primitive.



2 NOTRE-DAME DE LA COUDRE.

VERT

Le hameau de Vert a perdu sa chapelle depuis plus d'un siècle. Suivant la tradition du pays, elle était située au milieu du village, le long du ruisseau, dans un champ aujourd'hui en culture, appartenant à la fabrique de l'église d'Auxon, indiqué sur le plan terrier de la commune sous les n°s 113 et 114. Il ne reste plus que la cloche, aujourd'hui déposée et montée dans le grenier d'une maison appartenant à M. Frédéric Bochot, propriétaire à Vert; elle était autrefois dans le petit clocher de l'église d'Auxon, a été achetée par ce dernier et deux autres habitants de ce hameau en 1868, de M. Beurnel-Perrin, fondeur de cloches. Lors de l'achat des trois nouvelles cloches d'Auxon par la fabrique et à la suite d'une souscription de tous les habitants de la commune, elle fut transportée chez M. Bochot pour servir aux appels de la population rurale en cas d'incendie. Voici son inscription :

1603. philippe boudri laboureur et marguillier a donne cefte cloche.

Le nom du marguillier donateur laisserait présumer qu'elle vient de l'ancienne chapelle de Vert et qu'elle a été transportée à Auxon, lors de la disparition de cette chapelle, attendu qu'il y a encore à Vert un champ qui s'appelle le Verger *Boudri*.



ABSIDE DE L'ÉGLISE DE LA CONCEPTION.

CHAMOY

Chamoy est situé à vingt-cinq kilomètres de Troyes, au midi et à gauche de la grande route de Troyes à Auxerre. Cette commune, qui occupe la partie nord-est du canton d'Ervy, est arrosée par la petite rivière la Trémagne, dont la source est à peu de distance de la route de Troyes.

Chamoy était, au XVe siècle, une succursale de la paroisse de Saint-Phal. Une transaction établie sur parchemin, en date du 10 novembre 1521, entre le seigneur et les habitants de Chamoy et le sieur Reynier, curé de Saint-Phal, nous apprend que le curé de cette commune consentit, sur la demande qui lui en était faite, à l'érection de Chamoy en paroisse succursale.

« Moyennant ce consentement, les seigneurs et habitants de Chamoy ont cédé et délaissé au curé de Saint-Phal, pour en jouir à perpétuité, lui et ses successeurs : une pièce de terre de cinquante arpents

environ, tant de terre que de pré, situés au finage de Chamoy, lieu dit l'Époisse-au-Franc, et une autre pièce de pré audit finage, lieu dit les Prés.

« A la lecture de l'acte furent présents : Louise de Roffey, veuve de noble homme messire Jacques de La Roère, en son vivant secrétaire du Roi ; Guillaume Guérey, seigneur de Lirey et noble seigneur François de La Roère, élu pour le Roi en l'élection de Troyes, fils unique des sieur et dame de La Roère, ses père et mère; demoiselle Hilaire Raguier, femme dudit François de La Roère ; messire François Barbuat, prêtre, et cent habitants représentant la plus grande et saine partie et quasi la totalité de tous et chacun les manans habitants et communauté de ladite ville, ban et finage, assemblés audit lieu de Chamoy.

« Le 8 avril 1516, les seigneurs et habitants de Chamoy obtinrent du Pape une bulle par laquelle il leur fut permis de construire une chapelle audit lieu de Chamoy, en l'honneur de la glorieuse Vierge-Marie, laquelle était commencée et quasi faite et parfaite pour le divin service et soulager lesdits seigneurs et habitants à cause de la grande distance et les mauvais chemins de Chamoy à Saint-Phal. »

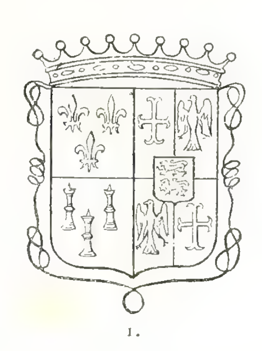
L'église de la Conception de la sainte Vierge est un monument rectangulaire avec une abside en saillie, qui a perdu beaucoup de son intérêt depuis la reconstruction de la nef et de sa façade. Cette partie de l'édifice fut élevée de 1828 à 1830 par M. Bert, alors architecte à Troyes.

La façade se compose d'une porte à linteau droit, surmonté d'un petit fronton. Elle est accompagnée de deux fenêtres éclairant la chapelle du confessionnal et celle des fonts baptismaux. Un large entablement règne tout le long de la face occidentale et sur la première travée en retour des deux côtés. Au-dessus de la porte et au centre de cette façade s'élève une tour carrée avec une niche renfermant une petite statue de Notre-Dame. Cette tour est couronnée d'une corniche à consoles surmontée elle-même d'une galerie à balustres engagée dans une surélévation en bois, couverte d'ardoises, percée d'ouvertures garnies d'abat-sons et terminée par une toiture à quatre versants.

Elle renferme une cloche d'un beau volume, portant entre le vase et le cerveau l'inscription suivante :

> ✠ IHS MARIA·HAVLT ET PVISSANT SEIGNEVR M^RE GEORGE LOVIS & ANNE DE VAVDREY CHEVALIER DES ORDRES DV ROY SEIGNEVR ET MARQVIS DE SAINCT FALLE CRESANTIGNE MASCHY LE PERCHO & AVLTRES LIEVX PARAIN HAVLTE & PVISSANTE DAME CLAVDE ELEONOR DE BRVILLART DE COVSAN (coursan) COMTESSE DE CHAPELLEINNE ET DV DICT COVRSAN DAME DE CHAMOY SOMMEVAL ET AVLTRES LIEVX MARENNE, 1666.

Au-dessous de l'inscription se trouve placé le blason de Claude-Éléonore de Bruillard de Coursan, comtesse de Chapelaines et de Coursan, dame de Chamoy, Sommeval et autres lieux. Parti au 1, coupé d'Aloigny (de gueules à 3 fleurs de lis d'argent) et de Largentier (d'azur à 3 chandeliers d'or); au 2, écartelé aux 1 et 4 de La Roère, aux 2 et 3 d'Orgeault (or à aigle de gueules). Sur le tout de cet écartelé, d'argent à deux léopards de gueules (Bruillard de Coursan (1).


1.

Le parrain de cette cloche, Georges-Louis-Anne de Vaudrey, était un descendant des deux baillis de Troyes. Il eut un caractère violent et emporté qui lui fit subir plusieurs jugements et arrêts du Parlement. Il épousa Jeanne Aubron, qu'il avait enlevée et enfermée dans son château de Saint-Phal et dont il eut deux filles; celles-ci firent des mariages en dehors de la condition de leur père, qui avait déjà un enfant naturel. Anne de Vaudrey régit très mal ses domaines; en 1672, cette seigneurie fut saisie et achetée sur décret par le comte d'Aiguilly, qui la revendit à Nicolas Dauvet-Desmarets, grand fauconnier de France.

Pendant cette procédure, Anne de Vaudrey commit contre les gardiens un grand nombre d'actes de violence, s'empara même du château de Màchy et se réfugia à Chamoy, d'où il menaçait sans cesse les gardiens de Saint-Phal et ses nouveaux acquéreurs[1].

1. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes.*

Au midi et au nord s'ouvrent les portes latérales, points de départ de la partie intéressante du monument. La construction en remonte de 1510 à 1539. Le linteau arqué de la porte méridionale est décoré de moulures prismatiques se pénétrant et se réunissant à la clef et reposant sur leurs bases à talons renflés.

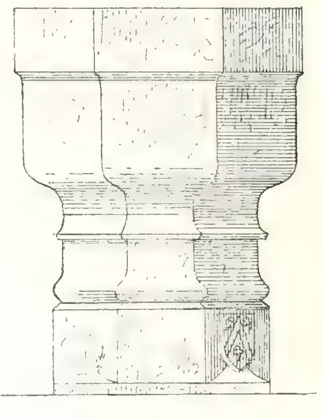
La clef du linteau est renforcée d'une console portant un blason lisse. Au-dessus, un autre blason martelé est entouré du cordon de l'ordre de Saint-Michel.

2.

La porte septentrionale est une répétition de la porte méridionale, sauf le blason de la clef qui a conservé ses meubles appartenant à la famille de La Roère, Roffey et Roère-Raguier, fondateurs et bienfaiteurs de cette église. Ce blason porte écartelé : aux 1 et 4 de la Roère; à la croix ancrée; au 2, de Roffey; à un chevron, accompagné de 3 trèfles; au 3, de Raguier, qui est d'un sautoir cantonné de quatre perdrix (2).

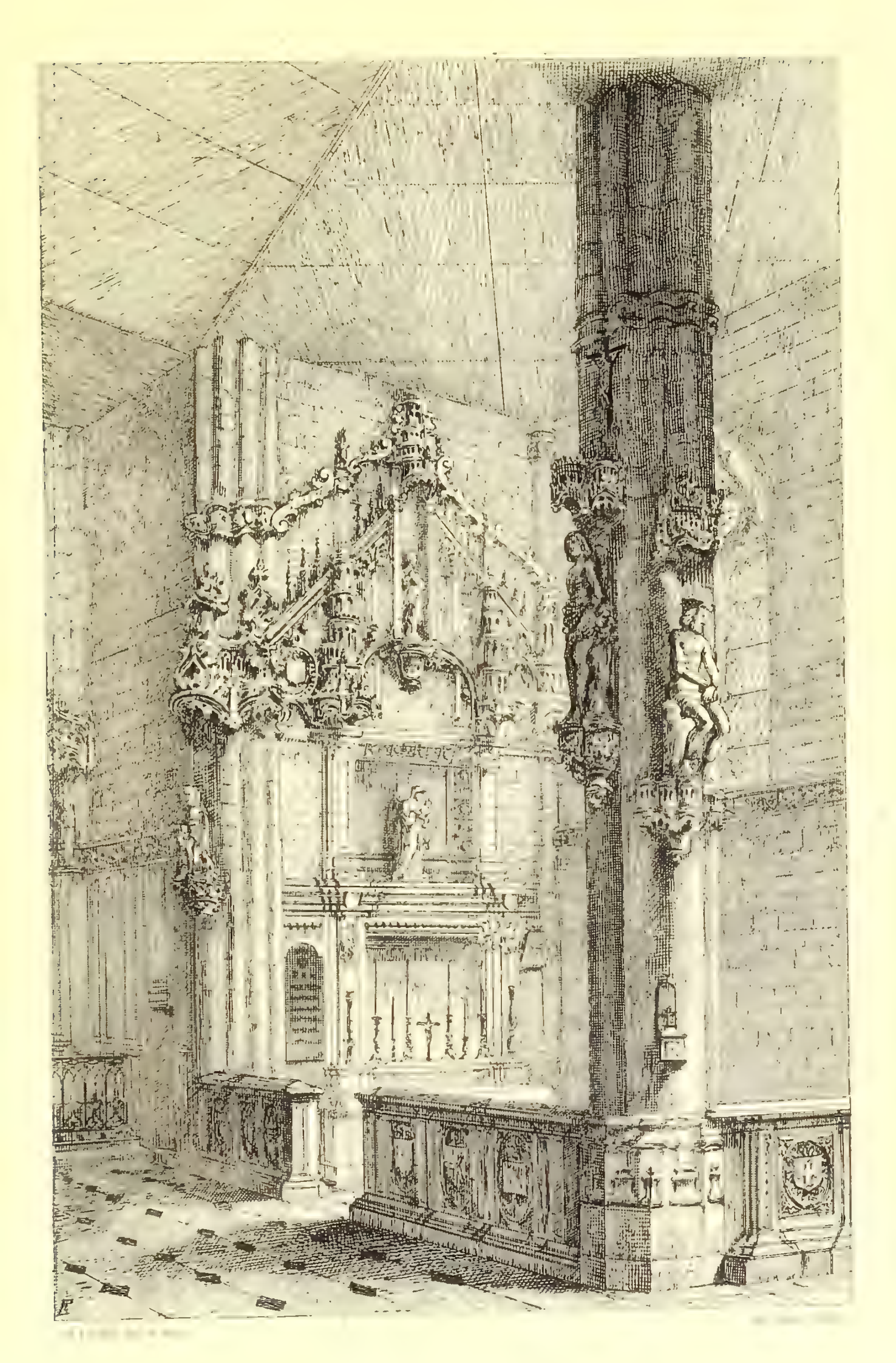
L'abside a conservé à l'extérieur tout son caractère du XVIe siècle.

Intérieur. — La nef comprend toute la partie reconstruite en 1830. En entrant dans l'église, on se trouve sous un porche qui fait saillie à l'intérieur; de chaque côté, sont ménagées la chapelle du confessionnal et celle des fonts. La cuve baptismale, à renflement sur base à talon, repose sur un petit socle carré. Sur les faces octogonales de la base, on remarque la coquille servant à verser l'eau du baptême, et le blason de Louise Roffey, donatrice de cette cuve baptismale. Ce blason se compose d'un chevron accompagné de 3 trèfles (3). L'ancien transept est réuni à la nef par le prolongement d'une suite des bancs dont l'église est meublée. Au-dessus des portes latérales de ce transept s'ouvrent deux grandes fenêtres à meneaux tréflés, contournés en lobes variés et divisés en deux parties. Dans le champ des verrières, on remarque le blason des de La Roère, d'argent à une croix ancrée de sable (4).



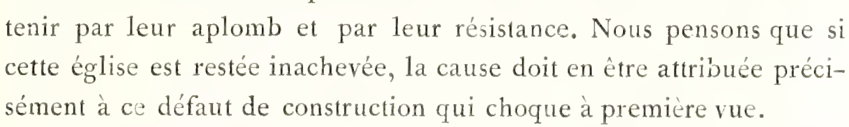
3.

CHAMOY. EGLISE DE L'ASSOMPTION



CHAPELLE DE LA VIERGE

Chœur. — Le chœur se ferme par des stalles; deux piliers isolés de forme ondée en accusent l'entrée en même temps que celle des chapelles latérales. Ces piliers, très légers, par suite d'une force problématique, s'élèvent et s'enfoncent dans le plafond en bois pour aller se perdre dans les combles de l'édifice.

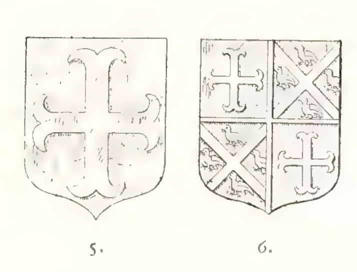


4.

En les examinant sérieusement, on se demande si ces piliers, avec les deux supprimés lors de la construction de la nef, auraient pu recevoir la charge des arcs-doubleaux et des voûtes qu'ils étaient destinés à maintenir par leur aplomb et par leur résistance. Nous pensons que si cette église est restée inachevée, la cause doit en être attribuée précisément à ce défaut de construction qui choque à première vue.

Le pilier à droite est orné, sur sa face principale, d'une figure d'*Ecce Homo* et d'un saint Sébastien, et, sur la face postérieure, d'une Vierge en plâtre. Ces statues reposent sur des consoles gothiques découpées à jour en forme de fenestrages finement rendus. Les pinacles leur servant d'abris sont de même style et non moins riches de détails.

Le pilier de gauche était orné de la même manière, mais des ignorants, autant dire des vandales, en ont brisé toute la sculpture pour y accrocher une chaire à prêcher des plus médiocres.



5. 6.

Chapelles. — Le chœur et le transept donnent accès aux deux chapelles latérales : celle de droite est l'ancienne chapelle seigneuriale, limitée par un petit mur d'appui que divisent des pilastres. Il renferme des panneaux sur lesquels sont sculptées les armes de François de La Roère et d'Hilaire Raguier (5, 6). Cette chapelle, consacrée à la Vierge, est éclairée par une grande fenêtre à meneaux flamboyants. A la base, une jolie frise saillante, dont la gorge est chargée de pampres alternés par les blasons de la famille de La Roère, contourne toute la partie ancienne de l'édifice et produit un excellent effet.

Le tombeau de l'autel est moderne, décoré d'arcatures avec représentation, au centre, de l'Immaculée-Conception; à droite, saint Jean l'Évangéliste et saint Dominique; à gauche, saint Joseph et

saint Simon Stock. Le retable, sculpté dans la masse du mur du chevet de cette chapelle, en couvre toute la surface. Riche de détails, mais d'un goût douteux, il se divise en trois parties ou trois étages. De chaque côté de l'autel, des pilastres doubles chargés d'une colonne balustre portent les statuettes de saint Pierre et de saint Paul. Au centre, une jolie peinture sur toile, du XVI[e] siècle, représente l'Annonciation. Ce tableau tient la place d'un bas-relief disparu depuis longtemps. A gauche des pilastres, sur le mur, est fixée une plaque de marbre noir sur laquelle on lit l'épitaphe d'Anne-Claude Rousseau, marquis de Chamoy, décédé en 1829; la tombe est sur le sol. De l'autre côté se trouve la pierre tumulaire de dame Henriette-Charlotte-Françoise Le Febre du Quesnoy, sa femme, décédée en 1826.

Au-dessus des pilastres de ce retable règne une frise ornée de délicates moulures et d'écussons à la rencontre des chapiteaux. De cette seconde corniche s'élève un deuxième étage, avec pilastres renaissance surmontés de riches pinacles très ouvragés et se terminant en tourelles, celles-ci couronnées de vases et de frontons. Entre les deux pilastres est un cadre à face oblique et fuyante orné de petits caissons alternés de rosaces et de têtes de chérubins : l'ensemble est assez étrange de style. Ce cadre en retrait devait, comme celui du bas, renfermer quelques sujets en ronde bosse qui ont été brisés pendant la Révolution.

Sur les côtés, deux blasons lisses, soutenus par des rubans, sont renfermés dans des cadres circulaires; plus bas, sur un tillet, on lit deux fois la date de 1539.

De la base du pinacle, au-dessus des chapiteaux, part un arc de cercle au-dessus duquel s'élève une niche centrale renfermant une petite Vierge abritée sous un riche clocheton. Celui-ci sert en même temps de couronnement à ce curieux retable.

Dans les intervalles des pilastres, le nu du mur est décoré de chevrons divisés par des colonnes balustres et des pyramides de la Renaissance. Ils sont reliés par des enroulements en forme d'S, qui s'appuient sur la partie centrale de ce retable et le contrebutent.

Chapelle Sainte-Anne. — Le tombeau de l'autel Sainte-Anne est de style moderne; il est orné des statuettes d'Élie, de Judith, de

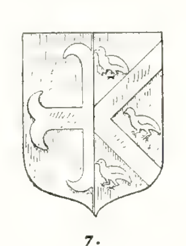
saint Joachim, d'Esther et de David. Le tableau représente sainte Anne instruisant la Vierge adolescente.

Le mur du chevet est chargé de motifs décoratifs de même goût et de même style que ceux de la chapelle de la Vierge. Deux colonnes supportent trois parties cintrées que divisent des colonnettes accouplées pour composer trois niches vides de statues. Dans la partie du couronnement, on remarque une Notre-Dame-de-Pitié remontant au XVIe siècle.

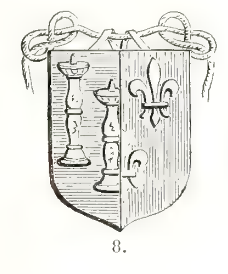
Une jolie piscine accompagne l'autel, à droite; elle se compose d'un arc trilobé sur les rampants desquels se développe un serpent qu'un enfant nu tire par la queue, comme s'il voulait l'empêcher de piquer un cerf qui se trouve du côté opposé. De chaque côté de l'arc on voit deux blasons lisses.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est à cinq pans. Les deux premières travées sont aveuglées par les deux sacristies occupant les angles des chevets de chacune des chapelles latérales. La première, à droite, est voûtée; celle de gauche, toute moderne, est sans intérêt.

Les deux premiers piliers du sanctuaire sont chargés de pinacles gothiques et de consoles de même style, portant d'un côté un saint Roch, de l'autre un saint Nicolas. Ces deux statues sont assez médiocres. Au-dessus de cette décoration, en suivant la ligne ondée des piliers, une double frise se développe en serpentant; elle se compose de feuilles, de figures d'enfants nus, de chiens et de lions se poursuivant dans les rinceaux.



7.



8.

Trois grandes fenêtres éclairant l'abside se divisent en trois jours avec trilobes et meneaux flamboyants. Ces fenêtres ont perdu leurs verrières de couleur; toutefois, dans la fenêtre centrale, on remarque encore les restes d'un blason d'argent à la croix ancrée de sable (7), appartenant à la famille de La Roère, taré d'un heaume de face à lambrequin surmonté d'un aigle noir aux ailes éployées, entouré du cordon de l'ordre de Saint-Michel. A côté est un deuxième blason aux armes des Largentier de Chapelaines, entouré d'une cordelière

brisée. Parti au 1[er] d'azur à 3 chandeliers d'or (Largentier); au 2 de gueules à 3 fleurs de lis d'argent (Aloigny) (8).

C'est le blason de Marguerite d'Aloigny, fille d'Antoine d'Aloigny (branche de Rochefort et de Louise Périon), laquelle Marguerite avait épousé Louis Largentier, vice-amiral en Guyenne, Saintonge, la Rochelle et pays d'Aunis, bailli de Troyes, de 1613 à 1629.

La même frise, que nous avons décrite dans les chapelles latérales et dans le transept, suit les contours des travées de l'abside. Elle se développe à la base des fenêtres avec quelque variété dans sa décoration, des ronces, des épines et des chardons divisés par des blasons lisses.

Les petites colonnes engagées dans les angles, et qui devaient recevoir les nervures des voûtes de l'abside, sont décorées de clochetons appliqués à faible relief, mais suffisant cependant pour recouvrir les petites statuettes de saint Côme et de saint Damien, patrons de la chapelle du château.

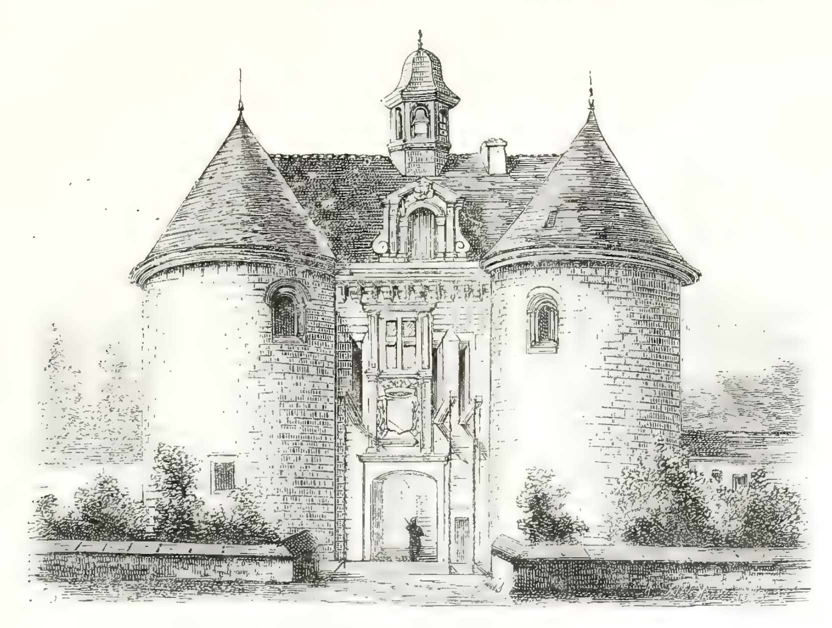
Sur l'embrasure des deux fenêtres, à droite et à gauche, se dressent deux statues : une Vierge mère du commencement du XVI[e] siècle, et une autre, assez remarquable, sans attributs, qui pourrait être une sainte Catherine, sculptée vers la même époque.

Le maître-autel du sanctuaire est très simple et n'offre aucun intérêt.

L'ancien caveau des marquis de Chamoy occupe tout le chœur et une partie du sanctuaire. Il est divisé en quatre galeries voûtées. Deux cercueils y sont déposés sur des tréteaux en fer; ils renferment les corps d'Anne-Claude Rousseau et d'Hippolyte, son fils, mort en 1862.

Une petite chapelle très modeste est établie au sud et à un kilomètre de Chamoy, à l'entrée du bois de Voëvres, ou le bois dit des Usages. Ce petit oratoire fut construit à la même époque que l'église paroissiale, ainsi que l'indiquent les trois blasons sculptés sur le tombeau de l'autel et portant les armes des La Roère-Raguier et celles de leur mère La Roère-Roffey. Il n'y a rien d'intéressant à signaler. Une petite cloche, renfermée dans une espèce de campanile, porte la

date de 1730, avec ces deux noms IESVS-MARIA. Cette date pourrait bien indiquer celle de la reconstruction qui eut lieu vers cette époque.



ANCIENNE PORTE DU CHATEAU DE CHAMOY.

Chamoy a conservé en partie son vieux château féodal, reconstruit vers la fin du XVe siècle par les La Roère, originaires d'Italie, seigneurs de Chamoy, Sommeval, Vaucemain. Jacques de La Roère fut probablement celui qui commença la construction du château dont nous voyons encore les restes. Il épousa Louise de Roffey, fille de Jacques de Roffey, seigneur de Souleaux, et de Guillemette de Chamgaray; leur tombe existe encore au seuil de la porte sud de l'église Sainte-Madeleine de Troyes.

François de La Roère, fils de Jacques, épousa Hilaire Raguier, sans doute nièce de Louis Raguier, évêque de Troyes (1450 à 1483), et sœur de Jacques Raguier, qui succéda à cet évêque et mourut en 1518.

Le domaine passa ensuite dans la famille des Largentier de Chapelaines; à M. le marquis de Créquy, par le mariage de

celui-ci avec la fille du marquis de Muy, seigneur de Saint-Phal, puis au comte de Coursan. Plus tard il devint la propriété de Louis Rousseau, seigneur de la Lombardière, ambassadeur à la Diète de Ratisbonne, marquis de Chamoy, seigneur de Sommeval, baron de Vaucemain, d'Auxon, de Traucault et autres lieux.

En 1859, Edouard Rousseau, le dernier des marquis de Chamoy, abandonna cette propriété, pour aller vivre à Vannes (Morbihan), où il mourut le 15 janvier 1876.

A la suite de ce départ, le château et ses dépendances furent vendus, en 1870, à M. Ulysse Lancelin, ancien notaire à Ervy, qui l'habite aujourd'hui.

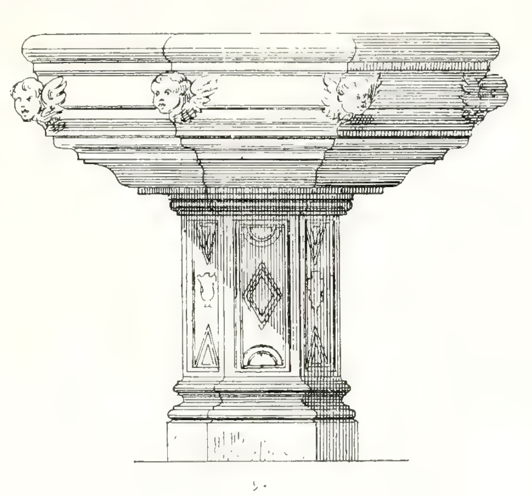


CHATEAU DE CHAMOY.

Le château de Chamoy est situé au milieu du village, un peu au delà du chevet de l'église qui se trouve enclavée dans la propriété. En arrivant à la tête du pont jeté sur les fossés, on voit encore les soubassements de la porte monumentale destinée à la défense de l'enceinte, les fossés et quelques parties des murs qui permettent d'en suivre les contours.

Cet ancien domaine se composait du château et de dépendances considérables, en terres, bois, vignes et prairies. Il avait aussi son parc et son jardin d'agrément, et c'est au milieu de la belle pelouse s'étendant devant la façade du château qu'était placée une jolie cuve de la Renaissance que nous avons trouvée dans une des cours du château. Elle a été rétablie sur la pelouse par son propriétaire

actuel (9). La porte fortifiée, remarquable par la masse imposante de sa construction, était flanquée sur ses côtés de grosses tours circulaires, engagées dans l'œuvre et percées de meurtrières. Sa façade, couronnée de mâchicoulis et protégée par des ponts-levis, se reliait à cette porte par des murs d'environ trois mètres d'épaisseur, que bordaient les larges fossés dans lesquels coulent les eaux de la fontaine dite La Poèle, et de quelques autres formant la rivière la Trémagne.



Au-dessus de l'entrée était sculpté le blason des Rousseau, d'azur à trois bandes d'or, blason qui, de même que la lucarne des combles, établissait que cette porte avait été restaurée à l'époque de la prise de possession de ce marquisat par Louis Rousseau.

Cette porte fut démolie en 1830 par M. Hippolyte Rousseau, fils aîné de Anne-Claude Rousseau, marquis de Chamoy, sous le futile prétexte qu'elle masquait la façade du château, à la décoration de laquelle, au contraire, elle contribuait avec avantage.

Par ses dispositions, cet édifice était un modèle de ce que devaient être les fortifications de ces châteaux que souvent leur isolement mettait à la merci des hordes de pillards et de partisans qui, sous le couvert des querelles religieuses, dévastèrent nos pays au XVIe siècle.

Le château actuel, construit suivant différents styles, appartient pour son ensemble aux architectures du XVe au XVIIIe siècle. D'après quelques inscriptions gravées à la pointe du couteau sur les murs des dépendances, quelques parties, incendiées par la foudre, auraient été reconstruites en 1786. Les ailes et les quatre tours encore debout seraient des restes de la première construction.

La face principale présente un vaste parallélogramme avec pa-

villon central à fronton triangulaire. Ce pavillon comprend un rez-de-chaussée, une grande et une petite salle à manger avec office, deux salons, un grand cabinet de travail et un vestibule voûté où se trouve l'escalier d'honneur conduisant au grand salon, qui occupe la majeure partie du premier étage de ce pavillon. Ce grand salon est encore décoré de plusieurs portraits de la famille Rousseau, peints sur toile, auxquels nous ne pouvons rattacher aucun souvenir historique.

Les appartements particuliers sont ménagés dans les bâtiments qui s'étendent sur la droite. A gauche, se trouvent les petits appartements destinés aux étrangers, et le couloir conduisant à la chapelle du château. Celle-ci est située dans l'ancienne tourelle nord-est.

Extérieurement, cette chapelle a conservé sa forme circulaire et ses trois fenêtres ogivales avec leurs meneaux du style flamboyant, de l'époque de sa construction. L'entrée se trouve à l'extrémité du couloir qui y donne accès. Une grille en bois de la dernière moitié du XVIe siècle, ornée de deux pilastres doriques avec sept colonnettes toscanes, forme la clôture de cette chapelle, dont la décoration fut entièrement renouvelée à l'époque de la reconstruction du château, c'est-à-dire vers le commencement du XVIIIe siècle. Le plafond, divisé par panneaux, est décoré de peintures. Le panneau du milieu représente le Couronnement de la Vierge par la Sainte Trinité; les panneaux qui suivent sont simplement décorés de têtes de chérubins.

Le retable de l'autel est du style corinthien; il est décoré d'un tableau dont le sujet représente les Rois mages offrant leurs présents à l'Enfant Jésus. A droite et à gauche sont figurés saint Damien et saint Côme, patrons de la chapelle.

Sur les murs couverts de boiseries sont peints les bustes des douze Apôtres, les Rois mages, la Présentation au Temple, Jésus chassant les marchands du Temple. Au-dessus de cette peinture, on lit :

SORTES IVIFS DE CESTE MAISON
DIEV Y COMMANDE L'ORAISON

et au bas du tableau, DOMVS MEA DOM ORATIONIS (Ma maison est une maison de prières). Elles rappellent les paroles prononcées par

le Christ quand il chassait les marchands du Temple et peuvent également faire allusion à la piété des propriétaires du château. Sont peints également la Sainte Famille, l'Assomption et les quatre Évangélistes. Toutes ces peintures ne sont pas sans mérite.

La fenêtre occidentale est fermée par un vitrail remarquable, dont la facture rappelle celle de Linard Gonthier. Le sujet représenté est la Vierge agenouillée et recueillie devant le salut de l'ange Gabriel, qui devait être peint dans la fenêtre orientale faisant face à celle-ci. Au-dessus de la tête de la Vierge plane l'Esprit-Saint, au milieu d'une gloire lumineuse.

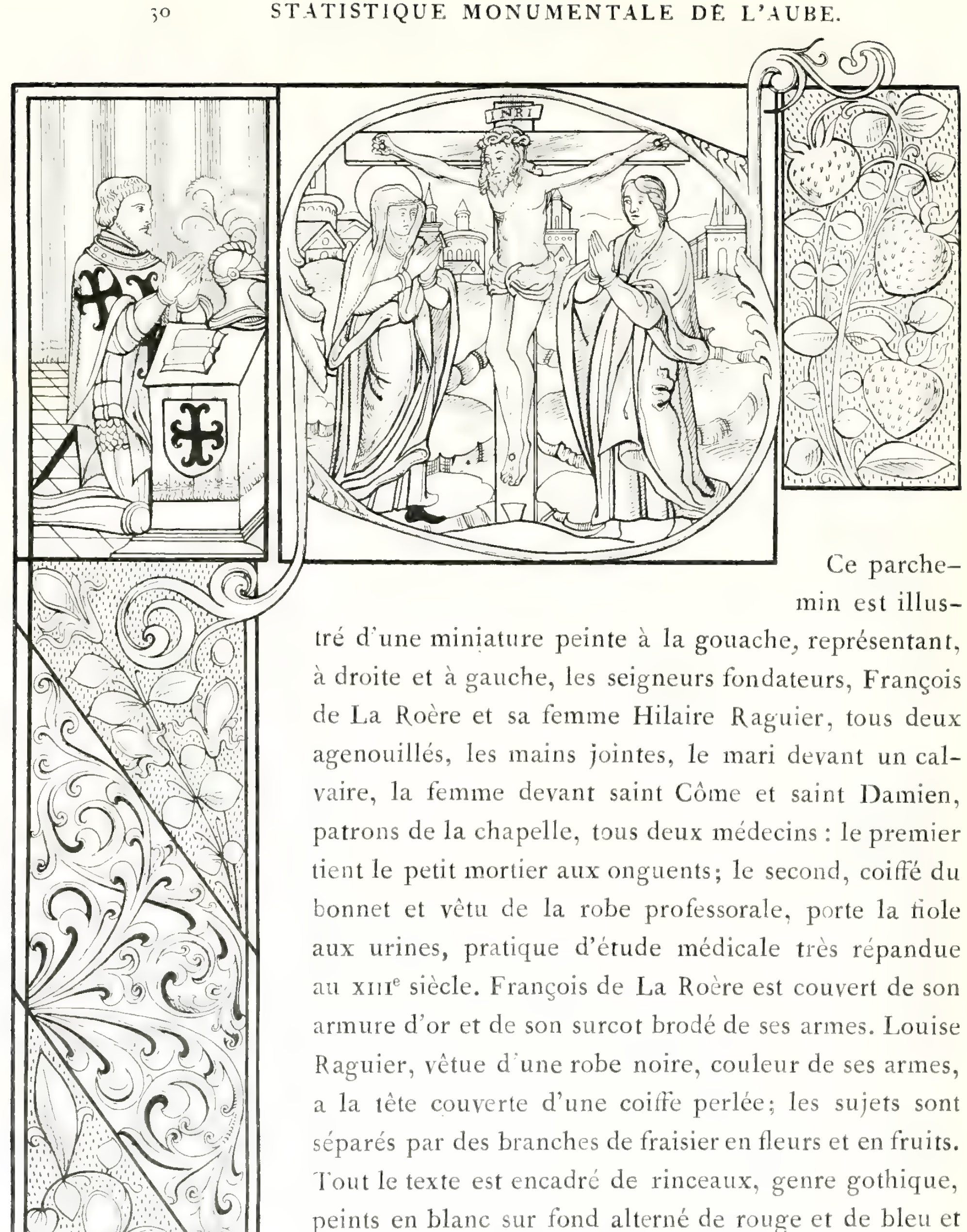
Les anciens titres de la propriété des seigneurs de Chamoy ont été détruits à la Révolution, sur la place publique du village, dans une sorte d'autodafé autour duquel dansaient tous les habitants. Anne-Claude de Rousseau, alors seigneur de Chamoy, fut contraint de se joindre à cette saturnale et vit anéantir sous ses yeux ses titres de famille ainsi que ses titres de propriété.

Quelques actes ayant rapport aux fondations et aux privilèges de l'église et de la chapelle du château ont échappé à ce désastre et ont été retrouvés dans le vieux coffre de la chapelle. M. Lancelin, qui s'intéresse à tout ce qui se rattache à l'histoire du château de Chamoy, a bien voulu nous les communiquer et nous autoriser à en publier les extraits qui suivent.

Un procès-verbal fait à la requête de M. Louis Rousseau, conseiller du Roi, trésorier de France en la généralité de Bordeaux, daté du 4 août 1684, constate que les bâtiments sont en ruine, mais surtout la chapelle, que ledit seigneur devra faire rétablir ou transporter ailleurs.

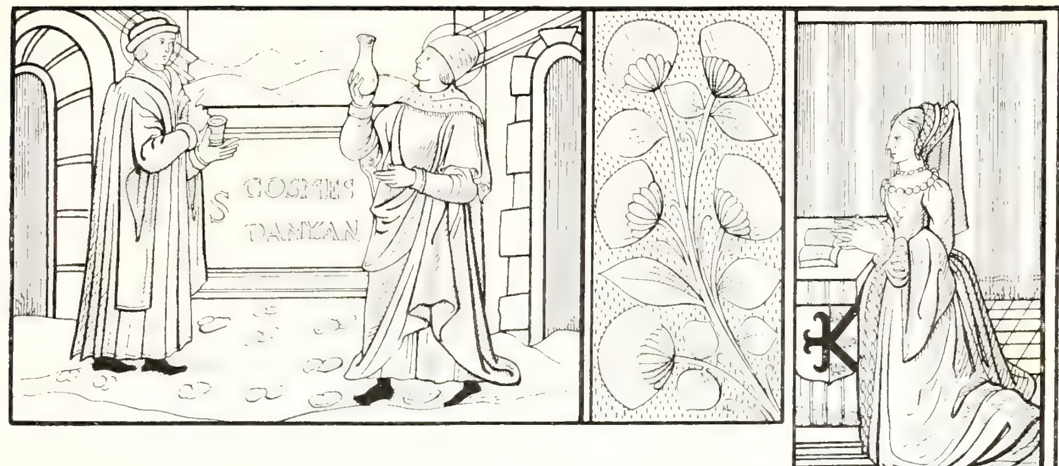
Vingt-sept années après cette requête, le 19 novembre 1711, une lettre manuscrite de Denis-François de Bouteiller, de Chavigny, évêque de Troyes, adressée à M. Rousseau, de Chamoy, portant l'autorisation de faire bénir la nouvelle chapelle du château; le procès-verbal de cette bénédiction porte la date du 9 décembre 1712.

Une autre pièce sur parchemin, non moins curieuse, contenant les privilèges de la chapelle du château de Chamoy et du chapelain, porte la date du 14 août 1530.



Ce parchemin est illustré d'une miniature peinte à la gouache, représentant, à droite et à gauche, les seigneurs fondateurs, François de La Roère et sa femme Hilaire Raguier, tous deux agenouillés, les mains jointes, le mari devant un calvaire, la femme devant saint Côme et saint Damien, patrons de la chapelle, tous deux médecins : le premier tient le petit mortier aux onguents; le second, coiffé du bonnet et vêtu de la robe professorale, porte la fiole aux urines, pratique d'étude médicale très répandue au XIII[e] siècle. François de La Roère est couvert de son armure d'or et de son surcot brodé de ses armes. Louise Raguier, vêtue d'une robe noire, couleur de ses armes, a la tête couverte d'une coiffe perlée; les sujets sont séparés par des branches de fraisier en fleurs et en fruits. Tout le texte est encadré de rinceaux, genre gothique, peints en blanc sur fond alterné de rouge et de bleu et divisé par des bouquets de fleurs de fraisier, de pensées et de jacinthes.

Nous donnons ici un dessin au trait d'une partie de cet entourage, et nous nous sommes servi de sa disposition pour orner deux pages de notre livre.





« Par cet acte, les seigneurs de Chamoy établissent un chapelain qui devra desservir en personne et prêter le serment sur les saints Évangiles, devant lesdits seigneurs, de faire le service de la chapelle Saint-Côme et Saint-Damien, construite dans le château de Chamoy, tous les jours de la semaine et les jours de fêtes *férables au Diocèse de Troyes*. De faire le relevé d'enfants de la femme du seigneur et de la femme de celui qui se tiendra au château, de donner les cendres aux sieurs et dames de Chamoy, aux procureurs, serviteurs et domestiques; de faire le service et messe de *Requiem* aux décès des enfants desdits seigneurs et pour ce, aura une robe au prix de cent sous tournois qu'il sera tenu de porter. Le jour de la fête de saint Côme et saint Damien, dire une messe en lui livrant un prêtre ou un clerc pour l'aider, et le lendemain de la fête, il se dira une haute messe des trespassés pour le repos de l'âme de Jacques de La Roère et de Louise de Roffey, sa femme, père et mère desdits seigneurs de Chamoy.

« Pour les services ci-dessus, ont été données, tant par lesdits de La Roère-Roffey et Raguier que par leurs prédécesseurs, seigneurs et dames de Chamoy, la moitié du four banal de Germigny-lez-Saint-Florentin, à la charge de l'entretenir, et une pièce de terre appelée la Terre de Fornay, contenant

trois arpents, située en la justice de Saint-Phal, tenant d'une part aux terres de feu Mathieu le jeune, d'autre part à la rue Mahon, d'un bout à l'héritage Saint-Jacques de la chapelle Saint-Phal, d'autre bout à la voie.

« Les sieur et dame de La Roère sont tenus de fournir à la chapelle les ornements honnêtes qu'il conviendra, avec le luminaire et torche.

« Ces ornements seront mis dans le coffre de la chapelle, avec les reliques, lequel coffre aura deux serrures avec une clef pour lesdits sieur et dame et une pour le chapelain.

« Donné en notre châtel de Chamoy, le XIIIIe jour d'août, l'an mil cinq cent trente, signé Hugot, notaire royal au bailliage de Troyes, en présence de Jacques Laurent et Jean Joubert le jeune, procureur et receveur dudit seigneur de Chamoy. Suivent les signatures de F. de La Roère, L. Raguier, P. Hugot, Laurent, Imbert et J. de Clinchamp. »

Une cloche, à l'entrée du château, porte la date de 1667. Sur une autre, beaucoup plus forte, qui occupait jadis le petit campanile de la porte d'entrée, on lit simplement inscrits en beaux caractères du commencement du XVIe siècle : Quentin le Bouteillier (quētin le boutilliers), noms du fondeur. En tête et à la suite de ces noms est représentée une image de Notre-Dame, patronne de la paroisse, et un saint Jacques, patron du seigneur Jacques de La Roère.



ÉGLISE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

CHESSY

La commune de Chessy est à deux kilomètres d'Ervy et à quarante kilomètres de Troyes, sur la route d'Ervy à Tonnerre.

L'église de Chessy est située à la gauche de la route, à l'entrée du village. En face se trouvent la maison commune, l'école communale pour les garçons et l'école libre pour les filles.

Cette église, placée sous le vocable de l'Assomption de la Vierge, affecte la forme d'une croix latine; elle comprend une nef sans bas côtés, un double transept et une abside polygonale à cinq côtés.

La façade de ce monument est constituée par une tour carrée, addition des premières années de notre siècle; elle se compose d'une porte cintrée, flanquée de deux pilastres portant un entablement surmonté d'un fronton triangulaire et d'une croix.

Au-dessus, un œil-de-bœuf éclaire la partie formant le premier étage de la tour. Au deuxième étage est le beffroi; celui-ci s'éclaire

par quatre fenêtres cintrées, une sur chaque face de l'édifice; la fenêtre du levant est engagée dans les combles de la nef.

Le beffroi renferme trois cloches fondues en 1818-1837 et 1861.

Cette tour occupe toute la largeur de la nef et se termine par une corniche saillante portant une toiture peu élevée, à quatre versants. Elle est maintenue sur ses angles par quatre contreforts, dont deux sont engagés dans les murs de la nef.

Au midi, près de la petite porte latérale, est une pierre gravée portant l'épitaphe de Régnault-Pajot, ancien curé de Chessy. En voici la formule :

SOUS CETTE TOMBE
REPOSE LE CORPS DE M^RE REGNAULT
PAJOT CVRÉ DE CHESSY DEPVIS
47 ANS DECEDE LE 27 MARS
1785 AGÉ DE 72 ANS
PROBUS VIXIT FORTIS OBIIT
PEUPLE DONT LA DOULEUR
COURONNE SES BIENFAITS
VOUS PERDEZ AUJOURD'HUY
LE PLUS TENDRE DES PERES
MAIS SI LE CIEL BENIT VOS
FERVENTES PRIERES SA
CHARITE POUR VOUS NE
SETINDRA JAMAIS
REQUIESCAT IN PACE

A la seconde travée, en suivant, un petit porche en briques sert d'entrée à l'église et en même temps à la chapelle funéraire établie sur le côté gauche du passage.

Intérieur. — La nef, construction remaniée au XVIe siècle, est établie sur les substructions d'une église du XIIe siècle. On peut s'assurer du fait à l'extérieur par les restes d'une fenêtre murée, dont les contours existent encore, au nord, dans l'encoignure du transept.

Cette nef est voûtée en bois; la charpente est très remarquable; elle fut posée vers les premières années du XVIe siècle. Les entraits, les poinçons et les courbes ogivales sont profilés avec soin. Ces détails sembleraient indiquer qu'au début cette œuvre de charpenterie était apparente, que les barbeaux ou les planches de la voûte furent cloués beaucoup plus tard.

Deux fenêtres éclairent la nef; elles portent dans leurs embrasures des statues recevant la lumière sur le dos. Dans ces conditions, ces figures sont complètement dans l'ombre et perdues pour les visiteurs et les artistes qui voudraient se rendre compte de leur valeur.

Elles représentent, à gauche, sainte Barbe avec sa tour légendaire; un prêtre donateur est agenouillé à ses pieds. A droite, sainte Brigitte d'Islande tenant en laisse une vache, grossièrement sculptée, que l'on pourrait prendre pour un monstre enchaîné. La représentation de cette vache est une allusion à divers traits de la vie de cette sainte.

A côté de la porte latérale est la chapelle des fonts, ancienne chapelle seigneuriale, annexe de la fin du XVIIe siècle. La fenêtre est décorée d'une verrière toute moderne exécutée par M. Vincent Larcher; elle représente l'Offrande des Rois Mages à l'Enfant Jésus et la Mise au tombeau du corps de Jésus-Christ, par Nicodème, le Théologos, Joseph et les saintes femmes.

L'autel est un simple massif de pierre recouvert par des tables de marbre blanc; il est surmonté d'un tableau représentant le Sacré-Cœur.

Tout dernièrement, sur les indications d'un vieillard du pays, M. l'abbé Raverdeau, curé de Chessy, découvrit, sous le massif de moellons servant de support à l'autel, un joli bas-relief en pierre de la fin du XVIe siècle. Cette sculpture, de l'école de Troyes, un peu maniérée, mais d'une ampleur d'exécution assez remarquable, se divise en trois morceaux et représente la cérémonie de la consécration épiscopale de saint Nicolas, évêque de Myre, par cinq archevêques et évêques, assistés de leurs acolytes portant l'ancel, les flambeaux et les insignes sacrés de leurs fonctions.

Saint Nicolas occupe le centre du tableau; il est assis sur un siège bas, d'où ressort, pour lui, une attitude très gênée dans le mouvement des jambes. C'est là une conséquence de la dimension peu élevée de ce bas-relief.

Les archevêques et les évêques posent la mitre sur la tête de saint Nicolas; c'est le moment solennel de cette consécration ecclésiastique.

A droite du sujet principal est agenouillé le donateur, les mains jointes, en simple costume des gens de la campagne, la jaquette boutonnée sur le devant, ceint d'un ruban et vêtu d'un haut-de-chausses.

Il est assisté de son patron, celui-ci n'a qu'un livre pour attribut caractéristique; les pieds nus semblent nous confirmer cependant que cette figure est celle d'un des apôtres.

A gauche, la femme du donateur est dans la même attitude; elle est coiffée d'une cornette sur laquelle son patron porte la main en signe de protection : c'est un saint religieux franciscain, peut-être saint François d'Assise (1).

Toutes les têtes, en haut-relief, ont été mutilées par le marteau



1. CONSÉCRATION DE SAINT NICOLAS.

de la Révolution, ce qui nous laisse dans l'incertitude pour donner plus de précision dans la description de ce remarquable bas-relief.

Cependant quelques noms, gravés à la pointe du ciseau, arrêtent un instant l'attention, notamment celui d'un sieur *Claude Jasquino*, gravé sur le livre que porte le patron du donateur. Ce nom, paraît-il, était très répandu dans le pays et ses environs, surtout à Ervy. On peut en conclure que les noms inscrits ne concernent en aucune façon l'auteur du bas-relief; celui-ci aurait certainement ajouté à sa signature le mot *fecit* et la date de l'exécution. Il est vrai que le millésime de 1580 se trouve inscrit sur la mitre d'un des évêques officiants; la place qu'il occupe, si peu en rapport avec l'usage suivi, même avec les convenances, permet de n'attacher aucune importance à ces inscriptions.

Chœur. — Le chœur comprend les deux travées centrales du transept. La chaire à prêcher s'adosse au premier pilier, à droite, engagé dans le mur de la nef. Sur le panneau central de cette chaire, on remarque une sculpture représentant l'Assomption de la Vierge.

Près de la chaire et sur le revers de ce pilier est fixé un panneau dont le champ est peint en noir avec inscription en lettres blanches. C'est la donation de Symphorien Drujon, laboureur, qui laissa à la fabrique de l'église de Chessy et à la chapelle de Messière, sa succursale, plusieurs arpents de pré et de terre, à la charge de dire à perpétuité des messes pour le repos de son âme et de celle de sa femme.

En voici la copie exacte :

CY GIST SIMPHORIN DRVION
LABO^{VR} QVI DECEDA LE 4ME IOVR DV
MOIS DE IVILLET-1696-IL A LAISSE
A LA FABRIQVE DE LEGLIZE DE CHASSY VN AR^{PANT}
DE PREY-ET TROIS ARPENT ET DEMY DE TERRE
LABOVRABLE A CHARGE QVE LA FABRIQUE LVY
FERA CELEBRER POVR LE REPOS DE SON
AME ET DE SES PARENS-POVR SA FEM-
ME APRES SA MORT DEVX SERVICES
SOLEMNELS A TROIS GRANDES MES-
SES QVI CE DIRONT POVR CHACVN
AN A PERPETVITÉ-PLUS A DONNE A LA
CHAPELLE S^{TE} MARGUERITE DE MESSIERE VN
CARTIER DE PREY ET VN DEMY ARPENT DE
TERRE LABOVRABLE A CHARGE DE LVI DIRE
VNE GRANDE MESSE A PERPETVITÉ
CRISTINE GIBIER A DONNÉ A LEGLISE
DE CHESSY TROIS CARTIERS DE PREY
LIEVDIT DE IARONNET A CHARGE DE
LVY DIRE VN SERVICE A TROIS GRANDES
MESSES A PERPETVITÉ.
REQVIESCANT IN PACE.

Cette partie de l'édifice, c'est-à-dire tout le transept et le sanctuaire compris, ont été construits vers 1520 dans des conditions vraiment remarquables d'exécution et de solidité. Les deux piliers isolés du chœur, divisant les deux travées du transept, s'élèvent avec élégance et sont ornés de consoles portant les statues de saint Nicolas, saint Éloi, saint Roch et saint Léon. Contre ces deux piliers sont adossés des

petits autels en bois, dédiés l'un à saint Éloi, l'autre à saint Nicolas.

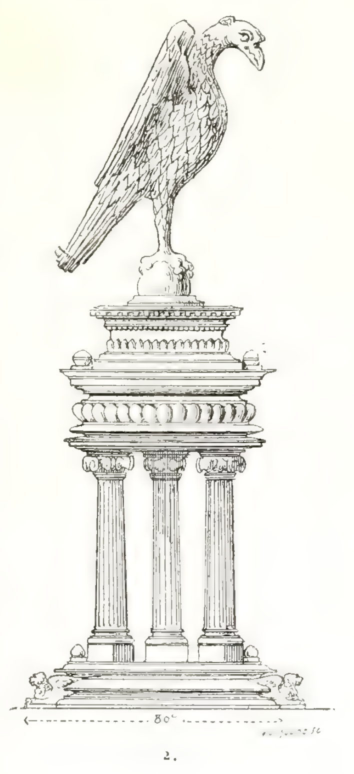
Sur le premier pilier, à gauche, tenant au mur de la nef, entre les deux colonnes, une pierre gravée relate la donation de Louis Barbuat de Maison-Rouge, seigneur de Bois-Gérard et de dame Marie-Anne Barbuat de Maison-Rouge, épouse d'Antoine de Sacy, écuyer-seigneur de Vezannes.

Voici le fac-similé de cette donation :

DEO-OP^{O} MX^{O}
LAVS SEMPITERNA
LOVIS DE BARBVAT MAISON ROVGE
ECVYER S^{R} DE BOIS GERARD LIEVTEN^{T}
DE DRAG^{S} ET DAME MARIE ANNE DE BAR
BVAT DE MAISON ROVGE EPOVSE D'AN
TOINE DE SACY ECVYER SEIGN^{R} DE
VEZANNES GARDE DV ROY·ONT DON
NE A LA FABRIQVE DE CHESSY QVATRE
ARPENS DE PREYS SCIS AVX FINAGES DV
CHESSY & MESIERES PAR ACTE RECVMON-
CHE N^{RE} AERVY LE 2 NOVEMBRE 1733 ACHAR
GE DES AMORTISSEMENS & DE FAIRE CELE
BRER VNE MESSE & ET ENSVITTE LE PSM^{E} DE
PROFVNDIS TOVS LES JEVDIS DE L'ANNEE A
PERPETVITE & QVI SERA ANNONCEE AV PR
ONE LE DIMANCHE PRECEDE^{T} EN CAS DEN
PECHEM^{T} LE JEVDI-POVR LE REPOS DES
AMES DE DEFF^{TS} F DE BARBVAT ECVYER S^{R}
DE MAISON ROVGE & ET DE DAME COLOMBE
GVIARD DES FORGES LEVRS PERE & MERE
DE LEVRS PARENS & BIENFAIT^{RS} ET ENFIN
POVR LEVR SANCTIFICAT^{N} PEND^{T} LEVR VIE
ET LE REPOS DE LEVRS AME APRES LEVR DE
CEZ-SOBLIG^{S} A CET EFF^{T} A LA GARANTIE

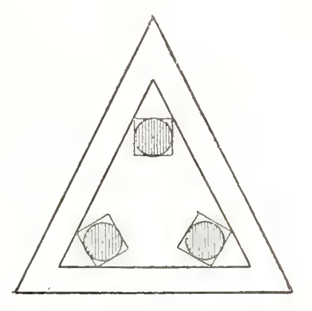
Lesdits seigneurs laissent à la fabrique de l'église de Chessy quatre arpents de terre pour dire des prières à perpétuité pour le repos des âmes de Barbuat de Maison-Rouge et de Colombe Guiard des Forges. Le mari tire son nom du fief de Maison-Rouge, ancien hameau de Chessy; sa femme, du hameau des Forges, commune de Courtaoult, ancienne exploitation de minerai. Elle était de la famille des Guiard, qui ont leur dalle tumulaire dans la chapelle Saint-Nicolas, de l'église de Davrey.

Au milieu du chœur est placé un lutrin des dernières années du XVIe siècle, de forme triangulaire équilatérale, rappelant dans ces dispositions celui de l'église de Montceaux (t. Ier, p. 410), mais d'un style tout différent. La base est posée sur trois lions accroupis et sur les angles s'élèvent trois colonnes ioniques portant un entablement surélevé d'un petit socle aux profils délicats, au-dessus duquel se tenait l'aigle de saint Jean, serrant dans ses serres le globe du monde.



2.

LUTRIN (FIN DU XVIe SIÈCLE).



PLAN DU LUTRIN.

Chapelles du transept. — La deuxième travée du chœur sert de passage aux deux chapelles latérales. Celle qui occupe le côté sud est consacrée à la Vierge. L'autel et la décoration le surmontant sont d'un style gothique aux formes modernes, sans intérêt. Dans une niche, au centre du retable, se dresse la statue de la Vierge, portant l'Enfant Jésus. Aux extrémités de ce retable ont été placées deux petites statuettes, sainte Catherine et sainte Marguerite.

A droite de l'autel, contre le mur méridional, se voit une jolie piscine gothique du XVIe siècle, placée du côté de l'épître, suivant l'usage et composée de fenestrage à meneaux flamboyants formant deux arcs réunis par un gâble à crochets.

La fenêtre de la première travée de cette chapelle est bouchée en partie par la nouvelle sacristie construite derrière. La deuxième fenêtre a conservé toute sa hauteur; elle se divise en trois jours, par des meneaux trilobés, sans verrière de couleur. Sur le mur, entre ces fenêtres, sont représentées les croix de consécration

surmontées d'une peinture à la détrempe figurant des niches dans lesquelles sont abrités les apôtres saint Paul, saint Jacques le Majeur et saint Jean l'*Apocalypse*, et, contre le mur occidental, en suivant, est une *Mater Dolorosa*, sculpture du milieu du XVIe siècle.

La chapelle du nord est décorée dans le même genre d'architecture; deux statues accompagnent l'autel : ce sont celles de saint Mammès et de saint Antoine. Dans la niche centrale du retable se détache l'image de saint Augustin, auquel cette chapelle est consacrée.

A gauche de l'autel, une piscine, plus simple que celle de la chapelle de la Vierge, se termine par une voussure en forme de coquille contournée par une accolade à crochets et à meneaux ajourés.

Les croix de consécration sont surmontées de peintures rappelant celles de la chapelle opposée. Elles représentent saint Pierre, saint André et saint Thomas. Sur le mur occidental est un *Ecce Homo*, de la fin du XVIe siècle et au-dessous le bas-relief décrit plus haut.

Deux fenêtres, très élevées, éclairent cette chapelle; la première se divise en trois parties. Des restes de verrières, distribués symétriquement, représentent des passages du martyre de saint Georges. En premier lieu, nous voyons le saint baptisé par le pape; en suivant, on le voit pendu à un chevalet, les satellites du prévôt lui brûlent les côtes et lui torturent les membres. Puis il est soumis à une nouvelle épreuve, on lui rompt et arrache les membres avec des crochets de fer.

La deuxième fenêtre présente les mêmes divisions avec plusieurs sujets attribués à la vie du même saint et à la création de l'homme. Dans le panneau du milieu de la fenêtre, saint Georges est conduit en prison par les ordres de Dacien, le prévôt.

Sanctuaire. — L'abside comprend cinq travées; l'ancienne sacristie est aménagée au nord dans l'angle du transept et de la première travée du sanctuaire.

Le maître autel, appartenant au style Louis XV, est surmonté d'un petit groupe sculpté en bois, représentant l'Assomption de la Vierge. Derrière ce groupe, un tableau peint sur toile, sans signature, nous montre les apôtres réunis au tombeau de la Vierge et assistant à son Assomption.

En avant de l'autel, est un vaste portique d'assez mauvais goût, composé de quatre colonnes ioniques de grande dimension, montées sur des socles élevés à la hauteur de l'autel. Elles portent un entablement surmonté d'appuis contournés en S et terminés par une croix.

Cette addition, sans effet décoratif, nuit considérablement à l'ensemble de la partie la plus intéressante de l'édifice.

La voûte, surchargée de nervures à pointes d'étoiles, a perdu ses pendentifs qui étaient décorés de peintures et de dorures comme celles qui existent encore à la naissance des nervures.

La première travée, à gauche, comprend l'entrée de l'ancienne sacristie, voûtée avec nervures; la porte se profile de simples moulures. La fenêtre au-dessus, en partie murée, conserve encore dans les lobes de son couronnement quelques restes de verrières ayant trait à la vie de Jésus-Christ, entre autres, l'Annonce aux Bergers de la Naissance de Jésus.

La deuxième fenêtre présente les mêmes dispositions, c'est-à-dire qu'elle se divise en deux parties avec meneaux flamboyants. On y remarque quelques scènes de la vie de la Vierge; ce sont : la Présentation au Temple, la Rencontre de saint Joachim, la Fuite en Égypte, et, dans les lobes supérieurs, Dieu le père, au milieu des anges et des chérubins.

La troisième fenêtre centrale de l'abside est remarquable par la disposition des meneaux trilobés, surmontés d'une fleur de lis. Les verrières elles-mêmes paraissent avoir été consacrées à la fleur du blason royal; des anges portent des lis et le champ des meneaux est semé de fleurs de lis d'or.

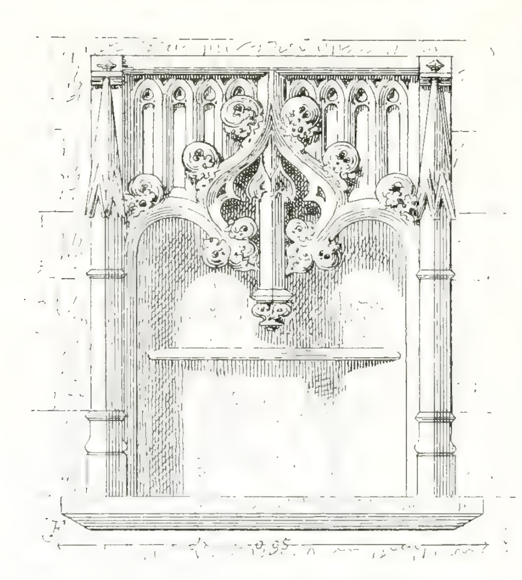
Les verrières de la quatrième fenêtre montrent sur leurs panneaux des scènes de la vie de la Vierge, mêlées à d'autres se rattachant à quelques légendes de la mère de Dieu.

Le premier sujet de ce vitrail représente la Vierge entourée des attributs de ses litanies. Plus bas, sur un autre panneau, est une femme tenant un enfant dans ses bras. Elle est affaissée sur un radeau emporté à la dérive par les vagues d'un fleuve ou d'une mer en courroux; suivant un fragment de l'inscription qui accompagne ce sujet, on pourrait croire que cette femme fut surprise par la tempête, qu'elle

accoucha sur ce radeau et fut sauvée par l'intercession de la Vierge.

En suivant : un homme, vêtu d'une robe écarlate, conduit un bateau à force de rames. En avant du bateau et à demi plongé sous l'eau, le Diable cherche à faire sombrer le frêle esquif. Dans le lointain, sur le bord du rivage, un prêtre est retiré de la rivière par le secours de la Vierge qu'accompagnent deux anges.

La cinquième fenêtre, la première à droite, présente dans son premier panneau la Naissance du Sauveur. En suivant : une sainte femme; la Vierge remet un papier à un personnage à genoux devant elle, les mains jointes. A l'horizon, le Diable s'entretient avec ce même homme. Serait-ce la légende du moine Théophile, si répandue au XIIIe siècle?



3. PISCINE DU SANCTUAIRE.

Dans la deuxième rangée, sont représentés : la Naissance de la Vierge, sa mort, deux Bergers jouant de la cornemuse devant la crèche, un troisième berger offre une poire à l'Enfant Jésus. Ces sujets, ainsi que le premier décrit plus haut, doivent avoir appartenu à la deuxième fenêtre. Dans une moitié de panneau, on voit l'homme au bateau, toujours vêtu de rouge, agenouillé devant une chapelle surmontée d'une petite statuette de la Vierge. Puis ce même personnage est pendu. Des anges à ses pieds sont en prière. Un noble seigneur à cheval contemple ce martyre.

Les deux derniers sujets représentent des jeunes filles réunies en grand nombre sur une place publique; derrière elles, une foule d'hommes et de femmes. Au centre de la place, un ange couronne deux jeunes filles; une femme, à gauche, tient un vase ou une bourse;

une autre, à droite, a des sacs devant elle. Enfin, dans le dernier panneau, la Vierge, ou une sainte femme, visite un solitaire.

On ne peut guère, tout en étudiant ces deux verrières avec soin, espérer découvrir le sujet traité, à cause des transformations maladroites qu'elles ont subies il y a une vingtaine d'années.

Au bas de la dernière fenêtre, est une piscine gothique, prise aux dépens de l'épaisseur du mur du soubassement. Elle est composée d'un arc aigu à trilobe, chargé de crochets contreboutés par des pilastres se terminant en pinacle comme dans celles des chapelles latérales (3).

Nous en publions ici un dessin, comme étant la plus riche et la plus bizarre d'arrangement.

Une litre seigneuriale apparaît encore sous le badigeon à l'intérieur et sur tout le pourtour de l'église. Le blason qui la décore est complètement fruste.

LES HAMEAUX DE CHESSY

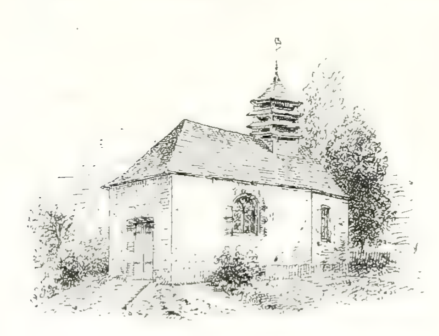
La commune de Chessy comprend les hameaux du Breuil, de Loche-Borgne, des Maisons-Rouges, de Maizières et de Survanne, les fermes de Bois-Gérard et des Lames.

Les quatre hameaux de Bois-Gérard, du Breuil, de Maizières et de Survanne, assez éloignés de la commune de Chessy, possèdent chacun une chapelle remontant à différentes époques. Celle de Bois-Gérard, édifiée vers 1815, par M. Truchy de la Huproye, dans les dépendances de sa propriété, appartient aujourd'hui à M. Quilliard, inspecteur général des ponts et chaussées.

Cette chapelle forme un rectangle avec une niche profonde dans l'épaisseur du mur de chevet. Cette niche, qui forme saillie à l'extérieur, est éclairée par la voûte et abrite une statue de Notre-Dame des Victoires. L'autel est surmonté d'un retable assez élégant. Deux fenêtres latérales sont ornées de grisailles avec médaillons re-

présentant diverses scènes de l'Évangile : la Naissance de Jésus-Christ et la Fuite en Égypte.

La chapelle du Breuil est dédiée à saint Antoine. C'est un petit oratoire construit, il y a une trentaine d'années, en remplacement d'une vieille chapelle qui tombait en ruines. Elle possède une ancienne statue en bois de saint Antoine portant le tau traditionnel et une autre statue de saint Laurent qui servait autrefois de reliquaire.



CHAPELLE DE MÉZIÈRES.

Le hameau de Maizières a sa chapelle située à peu près à son centre, près de la route d'Ervy à Saint-Florentin, à l'angle du chemin de communication rural de Maizières à Loche-Borgne; elle est consacrée à sainte Marguerite, patronne du pays et se compose d'une nef avec sanctuaire à trois pans; sa toiture est surmontée d'un petit campanile carré avec abat-sons, renfermant une cloche sans inscription. C'est une construction remaniée et recrépie dans le courant du siècle.



ANCIENNE CHAPELLE DE SURVANNE.

Survanne avait encore, en 1870, sa petite chapelle qui accusait une construction de la fin du XIIIe siècle; sa forme était rectangulaire, avec une abside à trois faces. Au centre de la toiture s'élevait une flèche élégante. Un porche couvrait toute la façade de ce petit édifice. Ruinée, délabrée, déhanchée, cette chapelle, s'élevant au milieu d'un groupe d'arbres séculaires et de végétation libre, présentait un aspect des plus pittoresques et des plus agrestes.

Vendue comme bien du clergé le 11 messidor an II, elle fut

achetée par M. Gillot père, propriétaire à Survanne, qui désirait la conserver au culte et la remettre à la commune de Chessy. Plusieurs tentatives dans ce but ne purent aboutir, l'administration jugeant que cette donation serait une lourde charge pour elle. Cette même chapelle, étant sur le point de s'écraser sur elle-même, fut démolie en 1877.

En 1881, M. Octave Gillot, propriétaire actuel, pour répondre au vœu exprimé par Mme veuve Gillot, sa mère, fit reconstruire la chapelle en même temps que la maison de campagne, d'après les plans de M. Menuelle, conducteur des ponts et chaussées à Ervy. Cette nouvelle chapelle, construite en pierre, dans le style du XIIIe siècle, est enclavée dans le mur de la propriété. Son entrée principale se trouve sur la voie publique. Une petite porte latérale permet à la famille du propriétaire d'y pénétrer sans sortir des murs d'enceinte. Comme l'ancienne chapelle, elle a été bénite sous le vocable de saint Mammès, par M. le curé de Chessy, le 3 octobre 1882.



NOUVELLE CHAPELLE DE SAINT-MAMMÈS DE SURVANNE.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

COURSAN

Cette commune est située sur la limite du département de l'Aube, à trente-sept kilomètres de Troyes et à huit kilomètres d'Ervy.

Avant la Révolution, Coursan était une cure de première classe du diocèse de Sens et le siège d'une seigneurie importante.

Le château de Coursan appartenait, au XVI[e] siècle, à la famille de Bruillard de Coursan, qui n'abandonna cette résidence que vers le milieu du XVIII[e] siècle.

Le dernier descendant de cette famille s'éteignit vers 1860, dans la personne de M[gr] de Bruillard, évêque démissionnaire de Grenoble et chanoine de Saint-Denis, mort à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'ancien manoir de Coursan était flanqué de quatre tourelles dont l'une existe encore à l'angle qui regarde le couchant. Ce château a été détruit en 1780 par le marquis d'Erlac, alors titulaire de la seigneurie, qui fit édifier le château actuel; celui-ci n'a aucun caractère architectural. Il fut occupé jusqu'en 1827 par le

baron de Mengin-Fon-Dragon; depuis il appartient à la famille Rambourg.

L'église Saint-Martin de Coursan est un monument remarquable et intéressant de la fin du XIIe siècle. Elle était depuis longtemps en complet délabrement et menaçait ruine; sur l'initiative de M. Eugène Rambourgt, ancien sous-préfet, maire de Coursan depuis 1878, d'importants travaux de restauration ont été exécutés, pendant les années 1881-1882, sous la direction de M. Brouard, architecte, inspecteur des édifices diocésains, à Troyes.

Par de généreuses subventions, l'État et le département sont venus en aide à la commune dans cette œuvre de consolidation aujourd'hui terminée, sauf la tour qu'on espère pouvoir réédifier dans quelques années.

Les murs, anciennement lézardés, boursouflés, décrépis, rongés par l'humidité, ont été redressés, rejointoyés, repris à leur base et consolidés par la reconstruction de leurs fondations et par celle des contreforts.

Les voûtes et les arceaux du chœur ont été débadigeonnés et ont repris leur caractère architectural.

Les piles des arcades du chœur et les murs du sanctuaire ont été l'objet de reprises en sous-œuvre très importantes.

Le plafond de la nef qui, au siècle dernier, avait été fait en planches grossièrement assemblées, menaçait ruine; il a été complètement rétabli en menuiserie sur solivage neuf.

M. Vincent-Larcher a complété et restauré les vitraux, et le badigeon recouvrant les statues réparties dans l'église a été enlevé.

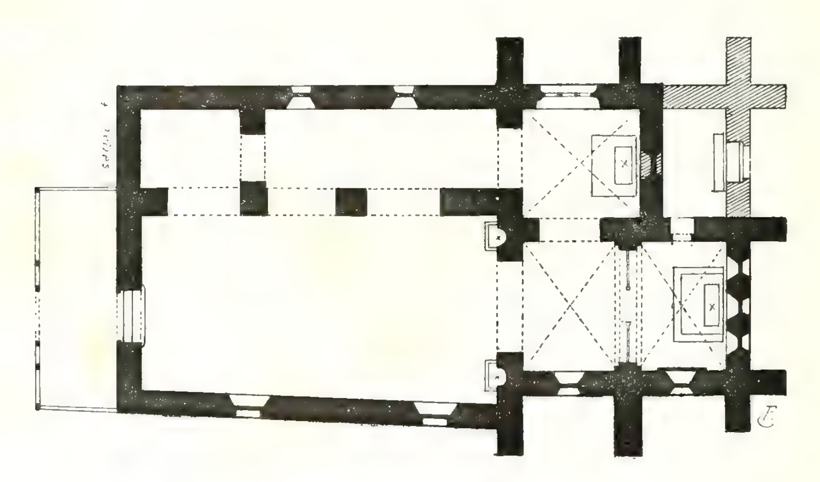
Enfin, pour empêcher les infiltrations d'eaux pluviales qui, depuis de longues années, avaient détruit les charpentes et le plafond de la nef, on a réparé la toiture.

En même temps que l'on restaurait l'église, on construisait à Coursan une mairie, et on agrandissait, en les restaurant, les locaux scolaires.

Le plan de l'église Saint-Martin est un rectangle irrégulier, divisé en deux nefs avec deux chevets à l'occident (voyez le plan 1, page 48). Extérieurement ce monument n'a pas d'apparence et paraît ne présenter que peu d'intérêt.

Un vaste porche en bois occupe toute la façade de l'église et s'élève jusqu'à la corniche où sa toiture vient se confondre avec celle de la grande nef. A la rencontre des deux toitures, on a établi le cadran de l'horloge. A gauche de cette façade, dépassant à peine les combles de l'église, s'élève une tour carrée comprise dans la première travée du bas-côté nord ; son premier étage est percé, sur chacune de ses quatre faces, d'une fenêtre cintrée en partie restaurée, et remaniée au commencement du siècle.

Le monument est entouré par le cimetière, qui se ferme sur la



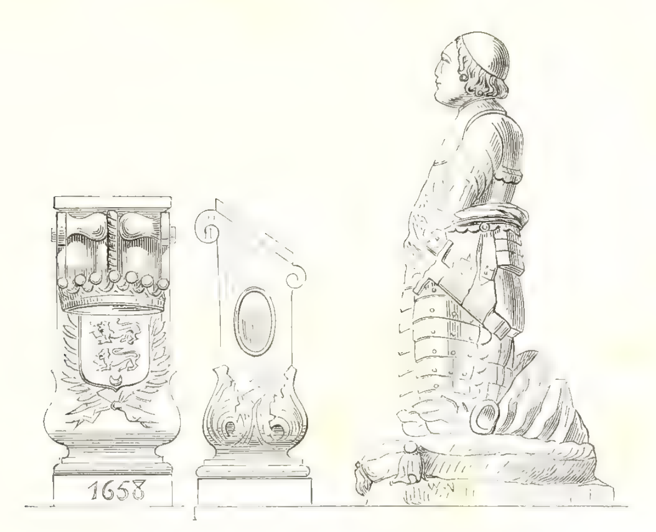
1. PLAN DE L'ÉGLISE DE COURSAN.

façade par un grand mur construit un peu en avant, et rompu à son entrée par deux pilastres portant deux lions accroupis, en marbre blanc. Ces lions, avec deux autres qui ont disparu, portaient autrefois la plate-forme du mausolée du baron de Coursan, établi au centre de la chapelle de la Vierge. A la surface de cette plate-forme était agenouillé le sire de Bruillard de Coursan, les mains jointes, devant un prie-Dieu, sur lequel on voyait son livre d'heures. A côté de lui étaient son casque et ses gantelets.

Cette statue, exécutée en marbre blanc, se dresse aujourd'hui à l'angle sud-ouest de ce mur de clôture et sert de cible aux gamins du village, depuis 1840, époque de son déplacement.

Le baron de Coursan a la tête couverte d'une petite calotte d'où s'échappent de longs cheveux bouclés. Il est revêtu de son armure de guerre, ceint de l'écharpe de commandement et porte l'épée au côté. Les jambes sont chaussées dans de larges bottes molles, semblables à celles que portaient les hommes de guerre sous Louis XIII et au commencement du règne de Louis XIV.

L'épitaphe du tombeau ayant été brisée à la Révolution, il nous



EDME DE BRUILLARD, COMTE DE COURSAN.

a fallu bien des recherches pour trouver quelques renseignements précis sur le personnage que représente cette statue.

Suivant les actes de l'état civil de la commune de Coursan et en tenant compte de la date de 1658, sculptée sur le prie-Dieu du mausolée, nous croyons que cette statue représente Edme de Bruillard de Coursan, mort en octobre 1658. (*La Muze historique de Loret*, t. II, p. 539-540.)

A la date du 6 juillet 1630, il est parlé de l'ondoiement de la fille d'Edme de Bruillard de Coursan, en attendant, dit-on, que « le baron fut de retour du Piémont où il était auprès du roy ». En 1633, le sieur de Coursan commande un régiment au siège de Darnay (*Gazette*). Edme de Bruillard de Coursan, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, seigneur et baron de Coursan, Ra-

cine, Saint-Cyr, etc., avait épousé Louise de Luc de Courson (Yonne), qui décéda le dimanche de la Passion, 25 mars 1640, âgée de trente-six ans. Il était le fils de Jacques de Bruillard de Coursan, décédé le 17 août 1631, âgé de soixante-douze ans et de Charlotte de Damas, décédée le 1er juin 1641, âgée de soixante et onze ou de soixante-douze ans.

Tous deux inhumés dans la chapelle de Notre-Dame de l'église de Coursan.

Edme de Bruillard de Coursan eut deux enfants : Louis-François de Coursan, maréchal de camp, premier baron de Champagne, épousa Marie Miron en septembre 1658. (*La Muze historique de Loret*, t. II, p. 525-526.) Né le 5 janvier 1627, il eut pour parrain haut et puissant seigneur messire Louis Goussier de Boissy, comte de Caravas, protonotaire du Saint-Siège, et pour marraine damoiselle Françoise de Choiseul, fille de Charles de Choiseul, maréchal de France, gouverneur pour le roi en la province de Saintonge, lieutenant pour Sa Majesté au pays de Brie et de Champagne, seigneur de Praslin, Il fut baptisé par monseigneur l'illustrissime et révérendissime messire Charles Miron, archevêque et comte de Lyon, primat des Gaules. C'est ce même prélat qui occupa l'évêché d'Angers, dès l'âge de dix-huit ans (Archives de l'Aube[1]).

Intérieur. — On entre dans l'église par une porte très simple à linteau droit. Près des bancs de la nef principale, à droite, est le bénitier qui n'est autre que le prie-Dieu du mausolée du seigneur de Coursan. C'est une console montrant sur sa face principale le blason de Bruillard de Coursan : d'argent à deux léopards de gueules,

1. La Bibliothèque nationale et les Archives de l'Aube conservent quelques pièces sur cette famille. Le père Anselme nous offre aussi une généalogie des barons de Coursan qui remonte au XIVe siècle, mais le cadre que nous nous sommes imposé ne nous permet pas de nous étendre plus longuement.

Nous devons faire remarquer que le blason sculpté sur le prie-Dieu du sarcophage est surmonté d'une couronne de comte et meublé d'un croissant en points qui ne figure pas sur les armes de cette famille.

Le 20 août 1676, le cœur de Louis-François de Bruillard, *comte* de Coursan, fut inhumé dans la chapelle Notre-Dame, proche feu messire Edme de Bruillard, son père; cette nouvelle qualification établit que ce dernier portait le titre de comte de Coursan, comme l'indique son blason.

avec un croissant en pointe, entouré de palmes de laurier et surmonté d'une couronne de comte (voyez page 49).

Cette famille avait pour devise ce passage de l'Écriture, pris dans un sens allégorique :

De virtute in virtutem.

En vertu cours sans cesse.

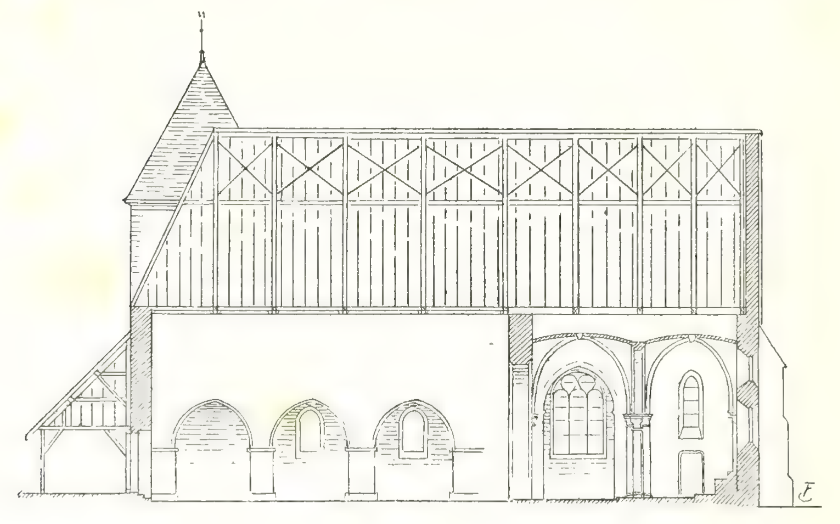
La nef est plafonnée en menuiserie à compartiments sur solivage. Elle s'éclaire au midi par deux fenêtres, la première plein cintre, la suivante en arc ogival. Sur l'ébrasement de l'appui de ces deux fenêtres, sont posées deux statues du XVI[e] siècle, celle de sainte Anne instruisant la Vierge et la statue de saint Martin monté sur son cheval, coupant le pan de son manteau pour en vêtir un pauvre. Au-dessous de la première fenêtre, dans le mur, est scellée une plaque de marbre noir portant cette inscription :

Hic Jacet
Edmondus Franciscus
Rambourgt
obiit
die novembris IX
Anno Ætatis suæ LXXII
Reparatæ salutis MDCCCIX
Scio
quod Redemtor meus vivit,
et in novissimo die de terra
surecturus sum;
credo videre bona domini
in terra viventium.

Par une bizarrerie toute particulière, le mur du sud de la nef s'incline en retrécissant celle-ci jusqu'au mur de la façade du monument. Ce défaut de régularité donne à penser que primitivement cette église avait trois nefs et qu'à la suppression de l'une d'elles, on construisit ce mur en retraite pour laisser plus de largeur au passage du cimetière, entre l'église et le presbytère, qui se trouve de ce côté (voyez le plan 1, page 48).

La nef est flanquée au nord par un bas côté très étroit, grossièrement plafonné en planches. Ce bas côté s'ouvre sur la nef par trois arcades ogivales reposant sur deux massifs carrés, avec un simple bandeau en biseau pour chapiteau. Au-dessus de l'un de ces piliers et adossé au mur, un grand Christ en bois, assez bien rendu.

Le bas côté est éclairé par deux petites fenêtres cintrées ; entre les deux fenêtres est suspendu au mur de clôture un ancien retable de petite dimension avec cadre surmonté d'une frise ajourée dans le style



2. COUPE LONGITUDINALE.

du XVIe siècle. C'est une peinture sur bois, représentant saint Jean-Baptiste, saint Roch et saint Jean l'évangéliste. Au bas du tableau, sur le sol, repose la cuve baptismale en marbre rouge, sans intérêt. A l'extrémité de ce bas côté, un arc ogival sur pied droit donne accès à la chapelle de la Vierge et lui sert de chevet.

Chœur. — Le chœur et le sanctuaire, dont la construction remonte à la fin du XIIe siècle, constituent les parties vraiment architecturales du monument. Elles sont remarquables par leurs proportions, leur simplicité et les détails de sculpture (2).

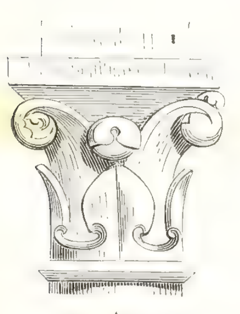
La construction du chœur en retrait sur la nef, comme dans toutes les églises de cette époque, a permis d'établir, aux deux côtés

des extrémités de la nef, deux petits autels dédiés l'un au Sacré-Cœur, l'autre à saint Joseph. L'entrée du chœur s'ouvre par un grand arc ogival à simple biseau pour chapiteau, reposant sur deux pieds droits, en saillie sur la nef; sa voûte est simple avec nervures et croisées à bandeau plat. Il s'éclaire par une longue fenêtre, dite en lancette plein cintre, garnie de verres blancs avec bordure de couleur. Le centre de la verrière est occupé par un petit médaillon en grisaille du XVIe siècle, représentant saint Thibault debout, le faucon au poing; sur l'appui de cette fenêtre, se dresse la remarquable statue de saint Nicolas, donnée à l'église en 1536 par un simple laboureur, Jean Drouot, demeurant à Coursan (3).



3. SAINT NICOLAS, 1536.

Saint Nicolas bénit les trois petits enfants qui s'empressent de sortir du saloir où ils étaient confinés. La figure et l'attitude du saint expriment le sentiment d'humilité et de charité dont il est rempli en accomplissant ce prodige. Sur le socle, on lit l'inscription suivante, gravée sur une forme de parchemin, en caractères gothiques du temps :



4.

En lan mil·vc·et·xxxvi.
fut yey cest ymage mis
de par Jehan Drouot laboreur
dieu luy doint paix joye et bonēr

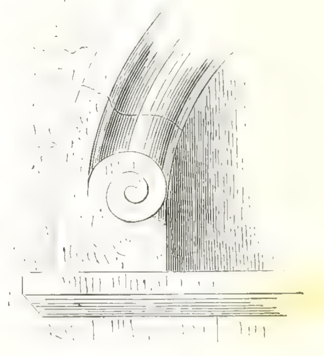
A gauche du chœur, un grand arc ogival donne passage à la chapelle de la Vierge. Celle-ci est voûtée, ses nervures reposent sur de petites colonnes engagées dans les angles des murs de clôture et surmontées de leurs chapiteaux à crochets (4).

L'autel de la Vierge est simple, sans caractère, surmonté d'une statue de l'Immaculée-Conception, encastrée dans l'ancienne fenêtre du chevet, actuellement transformée en niche. Cette chapelle s'éclaire par une grande fenêtre ogivale ouverte et agrandie au XVIIe siècle, au moment de la pose du tombeau du comte de Coursan. Une Vierge-Mère du XVIe siècle, assez grossière d'exécution, occupe l'appui de cette fenêtre.



5. CHAPITEAUX DU CHŒUR.

Sanctuaire. — Comme le chœur, le sanctuaire s'ouvre par un grand arc ogival reposant avec les nervures de la voûte sur deux piliers, composés d'une colonne et de deux pilastres. Ces colonnes et ces pilastres sont surmontés de jolis chapiteaux décorés de plantes larges et vigoureuses, se repliant sur elles-mêmes, pour se développer et s'épanouir sur la corbeille de leurs chapiteaux. Cet ensemble est d'un beau caractère et rappelle la belle sculpture des vieilles cathédrales (5).



6. DÉTAIL DE LA PISCINE.

Ce sanctuaire reçoit son jour par une longue fenêtre en lancette, garnie de verrières en grisailles avec bordures dans le style du XIIIe siècle. Dans le mur du soubassement de cette fenêtre, est une piscine plein cintre, prise dans l'épaisseur du mur; l'arc est composé d'un boudin et d'une moulure concave reposant sur un congé, espèce de transition entre les moulures et le bandeau formant la base de cette piscine (6).

La fenêtre du nord est en partie obstruée par la sacristie, construction moderne, établie derrière cette travée et la chapelle de la Vierge.

Le chevet du sanctuaire est fermé par un mur droit, percé de trois petites ouvertures cintrées, dont la baie est fortement évasée à l'intérieur. Les verrières modernes ont été exécutées dans le style du XIIIe siècle. Elles représentent saint Pierre, saint Martin et saint Paul.

Au-dessus de ces trois fenêtres est une rose à quatre feuilles dont la verrière représente Dieu le père, sous l'aspect ordinairement attribué au Pape; il bénit le monde.

Devant la grille de communion et sous la lampe, se voit la dalle tumulaire de Claude-Marc Cotel, curé de Foissy (Yonne), doyen de la Vanne, député aux États généraux en 1789. Elle mesure en hauteur 2m,90, en largeur 1 mètre, et porte l'épitaphe suivante :

CI GIT ME CLAUDE
MARC COTEL NE A
COURSAN.
CI DEVANT CURE DE
FOISSI DOIEN RURAL
DE LA VANNE,
DEPUTÉ AUX ETATS
GÉNERAUX PAR LE
CLERGÉ DU BAGE
DE SENS EN 1789
DECEDÉ LE 3 AVRIL
1813 AGÉ DE 84 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE
REPOS DE SON AME

ECCE ELONGAVI
FUGIENS ET MANSI
IN SOLITUDINE
QUONIAM VIDI
INIQUITATEM ET
CONTRADICTIONEM
IN GALLIA.

Voilà que je me suis éloigné
En prenant la fuite
Et je suis demeuré
Dans la solitude
Parce que j ai vu
L'iniquité et
La contradiction
Dans la France.

Claude-Marc Cotel exerça le ministère de 1809 à 1813. Au midi, près du mur de l'église, est la sépulture de M. Arsène Rambourgt, ancien inspecteur des forêts, maire de Coursan, décédé le 24 août 1878.



ÉGLISE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

COURTAOULT

Courtaoult est situé à quatre kilomètres d'Ervy, sur le chemin vicinal d'Ervy à Saint-Florentin.

L'église de l'Assomption se trouve isolée au milieu d'un champ, à quelques pas des maisons du village.

C'est un monument inachevé, se composant d'une fraction de nef, d'un transept et d'un sanctuaire ; ces deux dernières parties construites dans de belles proportions vers 1530.

La porte principale est à linteau cintré, surmonté d'un œil-de-bœuf; à sa base, une petite console porte une statuette de la Vierge-Mère. Cette porte est en retraite sous une archivolte ogivale posée sur deux pieds-droits.

Cette façade, toute moderne, se termine par un pignon sur lequel s'élève une tour en bois surmontée d'un petit clocher.

Le contrefort, à l'angle sud du transept, est décoré d'une niche avec accolade à crochet. appuyée sur deux aiguilles ; elle abrite une

statuette de sainte; un large bandeau lui sert d'abri et sous la gorge des profils se voit un blason, composé d'une gerbe de blé accompagnée de deux épis. Cette décoration semble postérieure de quelques années à la construction de l'église.

Près de ce contrefort s'ouvre la porte latérale donnant accès au transept. Elle se compose d'un linteau droit, surmonté d'un arc en accolade avec de jolis crochets accompagnés de griffons aux ailes de chauve-souris. Les détails des sculptures du couronnement de cette porte sont traités avec une grande finesse d'exécution. L'extrémité de l'archivolte se termine par des feuillages s'épanouissant sur le plat du mur et par une console destinée à recevoir une statuette.



I. CUVE BAPTISMALE, XVI[e] SIÈCLE.

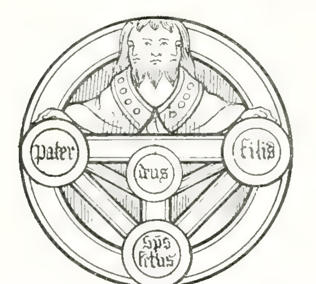
L'encadrement est remarquable par de jolies moulures et une gorge profonde dans laquelle se développe un cep de vigne depuis la base à talon des pieds-droits, jusqu'à la pointe de l'accolade. Deux aiguilles à pinacle servent d'appui au linteau et de jonction à la frise courante qui les réunit.

Intérieur. — En entrant dans l'église par la porte principale, on arrive sous un espèce de narthex, divisant la nef en deux parties. A droite est la cuve baptismale d'une décoration toute particulière; elle est octogonale et décorée d'une frise avec un cep de vigne serpentant sur son pourtour. Les huit faces montrent l'écu de France, un dauphin, des rosaces et des monogrammes J. H. S. (Jésus-Christ), J. M. (Joseph, Marie), et d'un B couronné (duché de Bourgogne) (1).

Chœur. — Le chœur occupe le centre du transept. Les arcades, les arcs-doubleaux, les nervures des voûtes, en un mot toute l'ossature repose sur les piliers engagés dans les angles des murs du sanctuaire et du transept. Ces piliers sont décorés, à la naissance de l'ogive, en

guise de chapiteaux, d'un cordon de pampres, de ronces, de chardons, espèces d'étude de plantes, prise sur nature, au milieu des champs et sur les bords des chemins. Au centre de cette vigoureuse végétation est placé un écusson lisse.

Au sommet de la voûte, les nervures viennent se croiser dans une clef montrant l'image peinte de la Trinité, sous la forme de trois visages sur une seule tête et un seul corps, circonscrit dans un triangle. Ce triple visage s'explique par les trois cercles du triangle et le cercle central, où nous lisons une légende qui traduit la distinction et en même temps l'égalité de ces trois personnes divines, représentées par trois faces se confondant dans une seule tête, *Deus Pater, Deus filius* et *Deus Spiritus Sanctus*[1] (2).



2.

Cette manière de présenter la sainte Trinité est assez répandue chez les Grecs et dans les manuscrits français du moyen âge, quelquefois même en sculpture sur nos monuments religieux.

A Courtaoult, cette unité divine est accompagnée des quatre attributs évangélistes : l'Ange, l'Aigle, le Lion et le Taureau, également peints sur l'intrados de voûte.

La chaire à prêcher est placée à l'angle du transept. Au milieu du chœur est posé un lutrin Louis XV, assez grossièrement exécuté ; devant ce lutrin, se voit encore la dalle tumulaire de P. GARNIER, curé de cette église, décédé en M·D·C·LXX. Une seconde tombe se trouve à l'entrée du chœur. Il ne reste plus que le nom et la date de la mort du défunt. FR. LEDUC, M·DCC·LXVII.

Chapelles du Transept. — Le chœur donne accès aux deux chapelles latérales ; celle du nord est consacrée à la Vierge. C'est un autel n'ayant pour toute décoration qu'une statue de la Vierge posée sur une frise sculptée au-dessus du tabernacle. Elle est décorée de moulures prismatiques dont la gorge profonde disparaît sous une végétation vigoureuse, se tordant en spirale sur tout son développe-

1. Voyez l'*Histoire de Dieu*, par Didron aîné.

ment. La chapelle du sud, dédiée à saint Joseph, présente les mêmes dispositions et les mêmes arrangements.

Les clefs de voûte de ces deux chapelles ont pour ornements des têtes de chérubins; celles-ci sont, par exception, assez mal exécutées.

Sanctuaire. — Le sanctuaire forme un polygone représenté par cinq pans. Les cinq fenêtres des travées qui l'éclairent ont perdu leurs anciennes verrières. La négligence et l'action du temps ont amené la chute de nombreux morceaux de verres de couleur, qui ont été remplacés par du verre blanc. Il ne reste plus qu'un calvaire, Jésus crucifié, puis un saint Jean-Baptiste patron de la donatrice. Le donateur est agenouillé, les mains jointes; derrière lui sont ses quatre fils.

On lit au bas de ce panneau :

> honorable homme Antoine Vigne
> et sa femme Jeanne de la ruelle ont dōne
> ceste verriere.

Plus bas, un autre fragment avec ces mots :

> Celeste More sa femme. A cet fin que en....

Les nervures des voûtes reposent sur une petite frise servant de chapiteau aux colonnes engagées dans les angles des travées. Comme au transept, la frise est décorée d'une puissante végétation; l'une de ces colonnes fait exception, par la représentation d'un gros chien tenant une feuille de vigne dans sa gueule.

La sacristie occupe la partie extérieure sud et la seconde travée du sanctuaire. Elle est limitée par les deux contreforts de la travée qui lui servent d'appui et de clôture. A l'intérieur, la porte d'entrée se contourne par une archivolte en accolade, accompagnée de frise et de fenestrages très légers d'exécution.

Le maître autel date du XVIIe siècle; il se compose d'un retable à deux colonnes portant un entablement avec fronton rompu, au

milieu duquel se dresse une jolie Vierge-Mère du XVIe siècle ; sur le socle de cette intéressante statue, on lit l'inscription suivante :

Messire Jehā Gibier natif de Courtaoult a dōne ceste image 1530·priez dieu pour lui.

La croix monumentale du cimetière fut posée en 1674. C'est une colonne monolithe d'ordre ionique, assez élevée; le chapiteau est surmonté d'une croix en fer forgé. Sur une console faisant corps avec le socle de la colonne, se dresse un petit autel destiné aux offices et aux prières des morts. Sur la face opposée de ce monument, on lit l'inscription de cette fondation :

BARTELEMY-DYE
FONDATEVR-DE-CETTE
CROIX
PRIE-LES-PEVPLES-DIMPLORER
LASSISTANCE-DE-DIEV·POVR
LVY-ET-DE-DIRE-VN-PATER
ET-VN-AVE-POVR-SES
PARENTS-DE-TREPASSES
-1674-



ÉGLISE SAINT-SÉBASTIEN.

CROUTES (LES)

Ce village est situé sur les bords de l'Armance et sur la route départementale de Saint-Florentin, à quarante-cinq kilomètres de Troyes et à huit kilomètres d'Ervy.

Ses dépendances sont le château et la ferme des Esserties.

L'église de Saint-Sébastien, monument tout récent, construit dans le style du XIIIe siècle, forme une croix latine avec abside polygonale ; c'est un édifice simple et modeste dans son ensemble, mais solidement construit. Tout l'intérieur est en briques ; les murs extérieurs sont en pierre dure alternée de brique. Cette nouvelle église remplace une petite chapelle construite en bois, qui datait du

XIVe siècle; la première pierre de l'église actuelle, fut posée le dimanche 14 juillet 1861, par M. Louis-Alfred Testard, curé de la paroisse, en présence de M. Eugène Truchy, maire de la commune et de M. P. de Feu, président du conseil de fabrique, propriétaire des Esserties.

Une inscription gravée sur une plaque de cuivre, rappelant la pose de cette première pierre, est renfermée dans une boîte de plomb, placée à droite, sous la base des colonnettes, à l'entrée de la porte principale.

Cette église, terminée l'année suivante, fut consacrée le 5 novembre 1862, par Mgr Emmanuel-Jules Ravinet, alors évêque de Troyes, devant MM. Truchy, maire, Joseph Benoit, adjoint, les membres du conseil municipal et de la fabrique de l'église. Elle a été élevée sous la surveillance et par les soins de M. Boulanger, architecte à Troyes. M. Boijard d'Ervy fut l'entrepreneur des travaux.

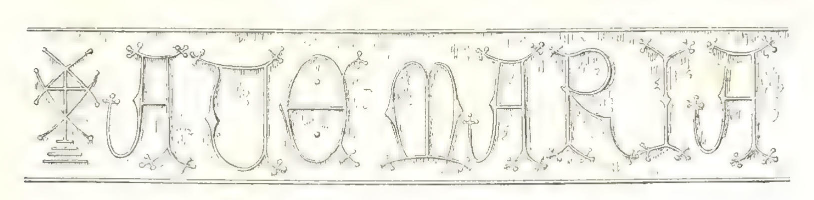
La façade se compose d'une porte à linteau droit, accompagnée de deux colonnes en pierre portant une archivolte ogivale à simple moulure. Au-dessus est un bandeau sur lequel s'ouvrent deux fenêtres jumelles en lancettes, avec abat-jour.

Deux contreforts soutiennent les angles de cette façade et maintiennent la rigidité du pignon, lequel est percé d'une petite ouverture, servant à aérer les combles. Ce pignon fait corps avec le mur de la petite tour quadrangulaire qui le domine; celle-ci est percée sur ses quatre faces de deux ouvertures jumelles ogivales et se termine par une petite flèche en charpente. Le beffroi, qui occupe toute la tour, renferme la cloche fondue au commencement du XIVe siècle et qui appartenait à l'ancienne chapelle. Cette cloche porte entre le vase et le cerveau cette simple salutation : AVE MARIA GRACIA PLENA. Elle est sans date et sans nom d'auteur. Nous donnons les trois premiers mots de cette inscription remarquable par la pureté des linéaments de ces lettres, façonnées sur le modèle, au moyen de filets de cire (1, voyez page 63). Au bas de la cloche, sur la partie appelée la saussure, on aperçoit l'empreinte assez légère d'une pièce de monnaie dont les caractères en exergue sont indéchiffrables, le bord de la pièce étant déchiqueté.

La face visible présente la croix que l'on remarque sur les types monétaires du XIVe siècle. On distingue également entre les bras de cette croix une fleur de lis. L'usure empêche de distinguer les autres détails.

Cette empreinte de pièce de monnaie remonterait à Louis X ou à Charles le Bel. Quoi qu'il en soit, cette cloche est une des plus intéressantes du département ; peut-être même est-ce la plus ancienne. Intacte jusqu'à ces dernières années, elle est maintenant fendue et ne sert que d'accompagnement aux deux nouvelles petites cloches qui la remplacent depuis 1883.

Intérieur. — En entrant dans l'église, on se trouve sous le



I. INSCRIPTION DE LA CLOCHE, XIVe SIÈCLE.

porche servant de base à la tour ; il est voûté avec un œil-de-bœuf au centre pour la montée des cloches.

Au-dessus est la tribune de l'orgue. A gauche de l'entrée, la chapelle des fonts, et à droite l'escalier conduisant au clocher. Près de l'entrée, un petit bénitier en bronze porte cette simple inscription :

Noble femme Charlotte...... en son vivant vfve
de feu noble homme Jehan Duguet.

La nef se compose de trois travées, éclairées par six fenêtres ogivales en lancettes. Elles se divisent par des pilastres formant en même temps les arcs-doubleaux de la voûte ; les nervures reposent sur de petites colonnes en pierre engagées dans les angles des piliers et elles sont surmontées de jolis chapiteaux à crochets.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur donne accès aux deux chapelles latérales du transept. L'autel de la chapelle de la Vierge, à droite, est une table portée sur trois petites colonnes ; sur les

gradins, est encastré le tabernacle que surmonte une toiture à pignon avec crochets. Au-dessus de cette toiture, une petite colonne trapue, en retraite contre le mur, porte sur son chapiteau la statue de la Vierge-Mère.

A gauche, même arrangement pour la chapelle Saint-Sébastien, dont l'autel n'est qu'une répétition de celui de la Vierge; mais la statue est celle de saint Sébastien. Ces chapelles s'éclairent par trois fenêtres ogivales en lancettes.

Sanctuaire. — L'abside, de forme octogonale, se compose de cinq travées qu'éclairent des fenêtres de même forme que celles des chapelles et de la nef. Les fenêtres de l'abside sont garnies de verrières représentant des passages de la légende de saint Sébastien. Elles ont été exécutées en 1862 dans le style du XIIIe siècle, mais la légende est assez mal rendue.

Les fenêtres des deux premières travées sont garnies de vitraux en grisailles avec des médaillons colorés représentant, en buste, saint Paul et saint Patrice, patrons de M. Patrice de Feu, bienfaiteur de l'église.

Le maître autel répète par sa disposition les autels des chapelles latérales; la table repose sur quatre colonnes et les gradins de l'autel sont décorés de rinceaux courants. Le tabernacle est flanqué aux angles de deux colonnes portant un arc trilobé; il est surmonté d'une exposition suivant les mêmes données, avec petites tours crénelées aux angles et couronnées par un élégant pinacle ajouré.

Deux petites sacristies sont ménagées dans les angles rentrants du transept et de la première travée du chœur, où se trouve leur porte d'entrée.

Une bannière présente l'image de saint Sébastien et porte la date de 1740.

Dans la chapelle des Fonts, on remarque une inscription sur marbre noir, qui n'a pas encore de place déterminée. C'est l'épitaphe de Jean-Baptiste-Joseph de Lespinace, décédé le 9 janvier 1804, un des derniers descendants des seigneurs du lieu, de Landreville, Chessy, les Croûtes, de la Forêt, hameau de Courtaoult. Il portait pour armes: d'argent au pin de sinople, posé sur une terrasse du même.



ÉGLISE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

DAVREY

Davrey est situé à trente-quatre kilomètres de Troyes, et à trois kilomètres d'Ervy, sur le chemin vicinal d'Ervy à Chaource. La commune comprend les hameaux de Haute et Basse-Vacheries, et de Rue du laps.

L'église, sous le vocable de l'Assomption, a la forme d'une croix latine.

La façade principale et la première travée du monument sont de construction toute moderne. La porte est un arc surbaissé, appuyé sur deux pieds-droits, profilés de moulures prismatiques et surmontés

d'une archivolte ogivale se terminant par un gâble orné de fleurons à doubles crochets. Dans le tympan, une statuette de la Vierge est posée sur une console. Deux contreforts, à droite et à gauche de la porte, maintiennent le pignon que couronne une croix. En retraite sur la toiture couvrant la première travée de la nef, s'élève une flèche en bois couverte d'ardoises, de très bonnes proportions, et qui abrite une seule cloche fondue en 1827.

Intérieur. — La nef est voûtée, suivant la forme ogivale, en bois avec entraits. La première travée est à plafond avec poutres verticales posées sur des corbeaux et portant la charpente du clocher.

Toute cette partie de l'édifice a été reconstruite en 1862. Il en a été de même de la façade du monument.

En entrant, à droite, se trouve la cuve baptismale aux formes ballonnées, à bossage de la fin du dernier siècle; à gauche, la cage de l'escalier conduisant aux combles et à la flèche.

La porte méridionale s'ouvre latéralement sur la seconde travée de la nef.

Chœur. — C'est à partir du chœur que commence la partie vraiment intéressante de ce monument, qui remonte aux premières années du XVIᵉ siècle, et qui fut conçu dans des proportions et avec des dispositions décoratives rappelant très exactement celles de l'église de Courtaoult, édifiée dans le même temps et sans doute par le même architecte.

La voûte du chœur à tiercerons forme, par la disposition de ses nervures, une étoile à quatre branches qui se croisent sur la clef centrale, représentant le Christ de l'Apocalypse, c'est-à-dire Jésus-Christ assis sur l'arc-en-ciel et montrant ses stigmates. A la rencontre des tiercerons, ce sujet se complète par les quatre Évangélistes, placés par ordre hiérarchique, écrivant leur évangile sur des pupitres élevés devant eux. On les reconnaît par l'ange et par les animaux qui leur sont habituellement attribués : saint Mathieu, par l'ange; saint Jean, par l'aigle; saint Marc, par le lion et saint Luc, par le taureau, qui symbolisent Jésus naissant comme homme, mourant comme victime du sacrifice, ressuscitant comme un lion, et montant au ciel avec l'aigle de saint Jean.

Toutes ces nervures reposent sur les quatre piliers d'angles du transept, ceints d'un bandeau circulaire au profil léger, encadrant des rinceaux qui courent, se tordent, roulent en spirale dans toutes les directions; c'est la joie printanière de la nature figurée par un habile sculpteur.

Une chaire à prêcher de l'époque Louis XV s'élève à gauche et à l'angle du transept. Le panneau central du garde-corps représente l'Immaculée Conception. La corniche de l'abat-voix forme au centre un fronton mi-circulaire dans lequel sont groupées des têtes de chérubins. Cette chaire est en outre surmontée de pots à feu : l'un de ces motifs, posé sur des supports en spirale, sert de couronnement.

Chapelles latérales du transept. — A droite du transept est une chapelle dédiée à sainte Catherine, éclairée au sud par une fenêtre ogivale sans verres de couleurs. Au-dessus de l'autel s'élève un retable en bois de la même époque que la chaire. Deux colonnes ioniques portent une corniche ou entablement surmonté d'un panneau sur lequel est représenté le Saint-Esprit entouré de chérubins; aux extrémités sont fixés des pots à feu.

Ce retable encadre un bas-relief en pierre de la même époque, rapporté dans l'épaisseur de la muraille et représentant sainte Catherine, avec proportions plus grandes que nature. La sainte tient de la main droite une épée, la pointe en bas, et, de la main gauche, la palme du martyre; à ses pieds, la roue qui devait servir à son supplice.

Cette sculpture, assez grossièrement modelée, fait beaucoup d'effet à distance, plutôt à cause de ses dimensions que par le mérite de son exécution.

La piscine de cette chapelle appartient au XVIe siècle. Elle est surmontée d'un arc en accolade avec petites figures et animaux fantastiques.

La chapelle de gauche est consacrée à saint Nicolas; elle est décorée dans le même genre que la précédente, mais avec des reliefs moins saillants et plus de simplicité dans l'ensemble.

Le bas-relief de saint Nicolas, de même grandeur que celui de sainte Catherine, se présente avec des formes plus brutales, si ce n'est

même de mauvais goût. Le saint tient sa crosse de la main gauche; de la droite, il bénit les trois petits enfants émergeant de la cuve, placée à ses pieds.

Sur l'autel, un petit groupe en pierre reproduit la scène de la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple, sculpture du xvie siècle.

Le tabernacle se relie par son style avec l'ensemble de toute cette décoration. Sur la porte du tabernacle, le repas mystique de Jésus ressuscité, avec les disciples d'Emmaüs; le Christ est assis entre Luc et Cléophas; il tient le pain et le bénit.

Au bas de l'autel, près du confessionnal, une mauvaise statue du xvie siècle représente une Notre-Dame de Pitié.

Devant l'autel saint Nicolas, deux dalles tumulaires portent les noms de Guyard, probablement le grand-père et le petit-fils, l'un prêtre, bachelier en théologie, mort à l'âge de vingt-huit ans, ancien curé de Davrey; l'autre qualifié d'écuyer, seigneur de Forges, hameau de Courtaoult.

La première tombe mesure en hauteur 1^m,90 et en largeur 0^m,95.

La deuxième tombe mesure 1^m,90 sur 0^m,88 de largeur.

Elles portent les inscriptions suivantes :

HIC JACET
JOANNES BAPTISTA GUYARD
DES FORGES, PRESBYTER BAC-
CALAUREUS, THEOLOGUS, QUI VITA
VERE SACERDOTALI, EXACTA
ANIMAM SUO REDDIDIT CREATO-
RI-MENSE-JUNII ÆTATIS SUÆ AN-
NO VIGESIMO OCTAVO, ET REP-
ARATE SALUTIS MILLESIMO-
SEPTINGENTESIMO
REQUIESCAT IN PACE.

CY GIST
LE CORPS
DE NOBLE HOME
EDME GU^{I}AR ESCUYE
SIEUR DES FORGES
AGE DE 80 ANS QUI
DECEDA LE 21
OCTOBRE 1702
REQUIESCAT IN PACE.

Sanctuaire. — L'abside du sanctuaire est à cinq pans, y compris les deux premières travées. La voûte est à nervures simples, reposant sur des petites colonnes engagées dans les angles; ces colonnes sont ornées de chapiteaux à feuillages représentant un enfant à cheval sur un jeune bouc, et en tenant un autre par les cornes. Deux chiens se montrent les dents; un homme jouant de la flûte est placé entre deux

feuilles de chêne ; cette décoration paraît une fantaisie due à l'imagination artistique des sculpteurs du temps.

Une sacristie voûtée, avec nervures, se trouve enclavée dans l'angle formé par le croisillon et la première travée du sanctuaire, qui se trouve ainsi aveuglée par la construction de cette sacristie.

La deuxième travée comprend une fenêtre ogivale divisée en trois jours fermés en partie par des vitraux reproduisant des sujets tirés des mystères de la Passion. Les panneaux de la ligne du bas de la fenêtre ont été supprimés depuis de longues années, pour donner plus de lumière au maître autel.

Dans la deuxième division, un prêtre en rochet, agenouillé, est assisté de son patron saint Pierre. On lit dans le panneau suivant : **Milley decede auprobitaire mil cinq...** Sur un autre morceau de verre : **Feu guill.... Marian 1518.** Puis viennent les sujets de la Passion, dans le plus complet désordre. La sainte Ablution, Jésus devant Caïphe, la Crèche, les Rois Mages et l'entrée à Jérusalem.

La fenêtre centrale a été murée depuis la perte de ses verrières. Dans le champ de cette ancienne fenêtre, sur une console, est placée une remarquable statue de la Vierge Marie, remontant au commencement du XVIe siècle.

La Vierge, dans une attitude des plus gracieuses, présente une pomme à l'Enfant Jésus, et celui-ci, avec une familiarité peu respectueuse, il est vrai, témoigne tout son contentement en passant sa petite main sous le menton de sa mère. Ce joli groupe a quelque chose d'humain bien fait pour charmer.

La première fenêtre à droite représente, dans des proportions plus grandes et des dispositions toutes particulières, la Transfiguration de Jésus-Christ sur la montagne de Galilée. Ce qui reste de cette verrière donne une idée de ce que devait être cette œuvre remarquable. On voit encore Pierre, Jacques et Jean courbés sous le charme de l'étrange apparition. Élie apparaît sur un groupe de nuages, et Jésus-Christ se montre avec un visage aux reflets d'or, entouré d'une auréole également rayonnante d'or. A la lumière du soleil levant, l'impression sur le spectateur est vraiment puissante.

Comme toutes les verrières de cette église, celle de cette fenêtre

a beaucoup souffert par l'action des vents et du temps, mais plus encore par la négligence de ceux qui avaient le plus d'intérêt à la conservation.

A la hauteur du sujet principal de cette verrière sont représentés le Convoi de la Vierge et une *Mater dolorosa;* ces deux panneaux devaient avoir leur place dans la deuxième fenêtre que nous allons décrire. Au bas est un saint François d'Assise; près du saint, le donateur et sa femme agenouillés, accompagnés de saint Louis portant l'oriflamme aux fleurs de lis d'or. On lit sur des fragments épars cette inscription :

> **Guillemy thieullier...... feste sa femme ont done cefte verriere dung coeur entyer o los de Dieu et notre dame prier et eulx a dieu pour tout les trefpaffez et vivant.**

La deuxième fenêtre du même côté présente la suite des mystères de la Passion : les Saintes Femmes au Tombeau, la Descente aux enfers, la Visite de Jésus à sa mère, l'Incrédulité de saint Thomas, les Disciples d'Emmaüs. Dans les lobes, Dieu le père, au milieu de séraphins.

Le maître autel est très simple : il appartient au style du XVIIIe siècle, comme, du reste, tout l'ameublement intérieur des chapelles et du sanctuaire. Derrière l'autel est un bahut du XVIe siècle avec onze panneaux figurant des parchemins pliés.



ÉGLISE DE L'ASSOMPTION.

EAUX-PUISEAUX

Les hameaux d'Eaux et de Puiseaux dépendaient autrefois de la commune d'Auxon. Ils furent convertis en commune en 1848, sous le nom d'Eaux-Puiseaux, y compris les hameaux de Chêne-Millot, des Bordes, de Four-Puiseaux, de la Chapelle-Puiseaux et le Plessis-Puiseaux.

Cette commune est située à trente et un kilomètres de Troyes et à onze kilomètres d'Ervy, sur la route départementale de Nogent-sur-Seine à Tonnerre.

L'église est une construction récente, élevée à l'entrée du village, sur la montagne appelée les Trots. Elle est accompagnée d'un presbytère et d'un important groupe scolaire pour les deux sexes; ces

constructions se relient par leur style à l'architecture gothique de l'église. Cet ensemble de constructions édifiées sur cette montagne en dehors du village surprend les voyageurs par sa ressemblance avec les maisons claustrales du moyen âge.

L'église et ses dépendances furent construites, de 1853 à 1864, par M. Léon Verdy, entrepreneur, à Bar-sur-Seine, sur les plans et devis de M. Boulanger, architecte, à Troyes. L'église fut consacrée le 11 septembre 1855, sous le vocable de l'Assomption de la Vierge, par M. l'abbé Gabriel, curé de l'église Saint-Merry, à Paris, assisté de M. l'abbé Largentier, curé de Saint-Leu, originaire d'Eaux-Puiseaux.

L'abside de l'église est tournée vers le nord. Dans son ensemble le plan affecte la forme d'une croix latine et se compose d'une nef, d'un transept et d'un sanctuaire à trois pans.

Sur la façade s'élève une jolie tour carrée, comprise dans l'œuvre, pour former la première travée de l'édifice.

La porte principale se compose d'un linteau droit, accompagné de colonnettes portant un arc ogival surmonté d'une archivolte; le tympan est orné d'une simple croix.

Au-dessus de cette porte, un bandeau à quatre trilobes en haut relief sert d'appui à la grande fenêtre ogivale, à deux lancettes surmontées d'un quatrefeuilles. Dans les trilobes sont sculptés les symboles des quatre évangélistes. Cette fenêtre éclaire l'intérieur de la tribune qui occupe tout le premier étage. Au-dessus de cette fenêtre, un petit auvent, porté sur des consoles, est destiné à abriter le cadran de l'horloge. La machine qui fait mouvoir le mécanisme de cette horloge fut achetée par M. l'abbé Largentier, en 1879, à la fabrique de l'église de Saint-Martin-ès-Vignes de Troyes, et offerte par lui à la commune d'Eaux-Puiseaux.

Puis s'élève le deuxième étage, percé de deux fenêtres jumelles sur les quatre faces.

Cette tour se termine par une corniche à modillons sur laquelle repose une toiture pyramidale en forme de clocher, présentant aux angles des tores reliés, sur la toiture, par des lignes transversales, entre lesquelles se dressent quatre petites lucarnes.

Le beffroi renferme une cloche de l'ancienne chapelle, portant le millésime de 1583, avec cette simple inscription, extrait du psaume 112, verset 2 :

sit nomen dni benedictum ex hoc nunc et usque in seculum · 1583 ·

Les murs extérieurs de la nef, sur la façade, sont composés d'assises de pierres à deux teintes différentes et forment des lignes transversales d'un bon effet. Des contreforts à retraits maintiennent la rigidité de la tour et les angles de la nef.

Intérieur. — En entrant sous la tour, on arrive sous un porche voûté, au-dessus duquel se trouve la tribune de l'orgue ; celle-ci s'ouvre sur la nef par un grand arc ogival sur pieds-droits, avec balustrade ornée de quatrefeuilles ajourés.

A droite du porche est l'escalier de la tour et, à gauche, la chapelle des fonts baptismaux.

Dans la simplicité de son ordonnance, l'intérieur de cet édifice offre un aspect saisissant de grandeur. La nef, éclairée par de longues fenêtres en lancettes, se divise en quatre travées par des piliers carrés portant des arcs-doubleaux de formes ogivales, sur lesquels s'élèvent des murs à pignon, percés d'un quatrefeuilles. Ils reçoivent les arbalétriers et les pannes de la charpente des combles. Ce système de constructions, sans voûtes, réduit en quelque sorte à sa plus simple expression et qui rappelle nos anciennes basiliques à charpente apparente, n'est peut-être pas, sous notre climat pluvieux et neigeux, sans inconvénient au point de vue de l'humidité.

Chœur. — Le chœur et les deux chapelles latérales déterminent le transept. La voûte en charpente repose sur les quatre piliers d'angle. Une chaire, très ordinaire, se dresse contre l'un de ces piliers, celui de droite.

Un lutrin, genre gothique, est placé au centre du chœur qui se ferme par des stalles et des bancs à dossiers.

Les deux chapelles latérales s'éclairent par des fenêtres qu'un meneau surmonté d'un trilobe ajouré divise en deux jours. La cha-

pelle de droite est dédiée à la Vierge. Elle possède un autel en bois, exécuté en 1876, dans le style de l'église, par M. Cathelin, sculpteur à Troyes. Celle de gauche est consacrée à saint Nicolas. Deux petites portes latérales sont ménagées à l'occident de ces deux chapelles.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est précédé d'une travée ou cancel, assez étroit; de forme polygonale, il est voûté en pierre, s'éclaire par cinq fenêtres avec meneaux les divisant en deux parties en pointe d'ogive, et d'un trilobe, comme ceux des chapelles latérales.

Le maître-autel est en bois, surmonté d'un tabernacle et d'une exposition dans le style gothique du XVIe siècle. Sur le tombeau de l'autel est représenté le Christ bénissant; il est accompagné des quatre évangélistes. Cet ensemble de décoration a été exécuté par les frères Charton, habiles sculpteurs, à Dampierre (Aube). Malgré son importance, cette église n'a coûté que 60,000 francs à la commune, non compris le mobilier.



VUE DES ANCIENS FOSSÉS DES FORTIFICATIONS.

ERVY

Par sa situation, la petite ville d'Ervy rappelle qu'elle ne fut d'abord qu'un château fort bâti sur une colline, dans une position bien préparée par la nature, comme l'était aux premiers temps mérovingiens les primitifs châteaux des seigneurs francs.

C'était le plateau supérieur de la colline qui formait l'enceinte, et le donjon s'élevait sur le point culminant pour dominer et observer les environs.

Le donjon d'Ervy occupait le côté nord; c'est également de ce côté qu'il avait ses sorties sur les fossés.

Successivement les dépendances du château se multiplièrent. Le seigneur d'Ervy réunissait autour de lui des vassaux qui formaient sa

petite armée, des serviteurs et un personnel de serfs pour cultiver les terres.

Ce centre de vie active détermina, par la suite, les marchands nomades à se grouper sous les murs du château, autant pour vendre leurs marchandises que pour assurer leur sécurité personnelle.

Un centre commercial s'établit ainsi, qui nécessita la construction d'une seconde enceinte de remparts et de fossés, avec portes fortifiées. Cette nouvelle cité féodale prit alors le nom d'Ervy-le-Châtel, qu'elle garda jusqu'en 1433, époque de la destruction de la ville et du château par Philippe de Vaudrey, gouverneur de l'Auxerrois et du Tonnerrois, pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fils du duc Jean sans Peur, assassiné à Montereau.

Ervy, chef-lieu de canton, est peuplé de près de 1,800 habitants, y compris la population des hameaux qui en dépendent : Les Chaillots, Chamblin, Chêne-Merlin, Mesnil-Saint-Georges, Monthiérault, les Ventes et Villiers.

Un seul de ces hameaux, Mesnil-Saint-Georges, possède une chapelle sans aucun intérêt, ni architectural ni archéologique. Pour donner un aperçu exact de l'état actuel de la ville d'Ervy, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire un passage de la notice du Dr Nicolas Jacquier, ancien médecin à Ervy.

« On ne peut imaginer une position plus agréable et plus pittoresque que celle d'Ervy. Assise sur une éminence qui termine à cet endroit le versant méridional des collines de la forêt d'Othe, la ville domine une riche prairie qui s'étend à perte de vue de l'est à l'ouest, depuis Chaource jusqu'à Saint-Florentin. Vers le midi, au delà de cette prairie, dont la largeur moyenne est de mille toises, le terrain s'élève en amphithéâtre et présente à l'œil ravi des champs cultivés, des forêts de clochers, et, dans un lointain plus reculé, les collines qui bordent la belle vallée du Tonnerrois.

« Au nord, la scène change. La nature, moins riante, mais plus pittoresque, nous offre à l'extrémité de l'horizon le coup d'œil majestueux des collines du pays d'Othe couronnées des villages placés en perspective sur des hauteurs, comme par un heureux effet de l'art, des hameaux disséminés çà et là au milieu des bosquets et toujours

en se rapprochant des bois, des vignes et des vergers présentent un paysage moins étendu, mais plus varié peut-être que du côté de la prairie.

« La ville, proprement dite, bâtie sur l'emplacement de l'ancien château, est de forme à peu près ronde et n'occupe guère qu'une surface de trois arpents cinquante-sept cordes.

« Un massif de maisons au centre, une rue circulaire formée par ce massif, appelé le Pâté, et par un rang extérieur de maisons, la composent tout entière. On y entre par deux ponts opposés : du côté du levant, par une porte appelée Porte-Saint-Nicolas, au devant de laquelle est un pont de pierre jeté sur le fossé; du côté du couchant, par un autre pont semblable au premier, et qui était contigu à une porte démolie il y a quelques années. On arrive en ligne droite à ces ponts par deux faubourgs d'inégale longueur.

« La ville est entourée, dans les trois quarts de sa circonférence, par des fossés larges et profonds en certains endroits, remplis en d'autres endroits pour former des jardins ou des vergers. Leur douve implantée de deux rangées d'arbres sert de promenade publique et porte les noms de Grand-Fossé, de Petit-Fossé et de Berle; c'est surtout de ces deux dernières promenades qu'on jouit dans toute son étendue du coup d'œil de la prairie, sujet inépuisable d'admiration pour les étrangers.

« Les deux faubourgs surpassent la ville en population. Celui de l'ouest, ou faubourg de la Grande-Rue, beaucoup plus considérable que l'autre, était entouré de fossés profonds dont on voit encore des traces à divers endroits; il se compose de la rue des Champs, de la rue de Triperie, et surtout de la Grande-Rue, qui conduit par une avenue d'arbres à un bois peu éloigné, appelé le Parc, promenade charmante et trop peu fréquentée dans la belle saison. Le faubourg de l'Est ou de Fontaine, qui comprend les rues de Fontaine et du Champ-Colas-Oriot, mène, par une pente assez rapide, sur la route de Troyes et vers le hameau de Monthiérault.

« Du côté du midi, où existe la rupture des fossés, on descend par un chemin très raide, appelé la Poterne, à la rivière d'Armance, qui borde la prairie et se trouve à quarante mètres ou cent vingt pieds

du Berle environ au-dessus de la tour de l'église. Tout ce revers de la colline est planté de vignes ou occupé par des jardins d'où l'on jouit de la plus belle perspective.

« Vers le nord, Ervy est séparé par un vallon étroit, qu'embellissent des jardins et des maisons bourgeoises, d'une colline couverte de vigne et appelée les Mal-Assises.

« Tout autour, la campagne présente des promenades aussi agréables que variées et des points de vue charmants, où la ville elle-même produit le plus grand effet[1] ».

Fortifications. — Ervy n'a conservé qu'une très faible partie de ses fortifications et ces restes n'ont rien de bien remarquable; quelques murailles délabrées, avec fossés en partie comblés et une porte de ville remaniée au dernier siècle, c'est tout ce qui subsiste de l'ancienne cité.

La porte d'Ervy, dite de Saint-Nicolas, située à l'est, s'ouvre sur le faubourg Fontaine, par suite sur la route de Troyes. C'est un bâtiment quadrangulaire reconstruit au commencement du XVI[e] siècle, flanqué sur la façade de deux tours en demi-lune. Ces deux tours prennent leur appui dans le bas des fossés convertis en jardins; l'une sert de prison. Le corps de logis est surmonté d'une toiture à quatre pentes, au-dessus de laquelle s'élève un petit campanile qui, jadis, abritait la cloche d'alarme. La porte d'entrée est en arc surbaissé; sous le passage de la voûte on voit encore les rainures de la herse et, accroché au mur, un engin assez curieux qui servait à renverser les murailles des places fortes assiégées.

C'est un crochet en fer, en forme d'hameçon, fixé à l'extrémité antérieure d'une forte perche munie d'un anneau à l'extrémité opposée. On attachait dans cet anneau des cordes de tirage et on lançait ce harpon; puis tirant, on ébranlait, désagrégeait et renversait les murs. Aujourd'hui, l'engin de guerre est un engin de secours qui remplit son office en cas d'incendie.

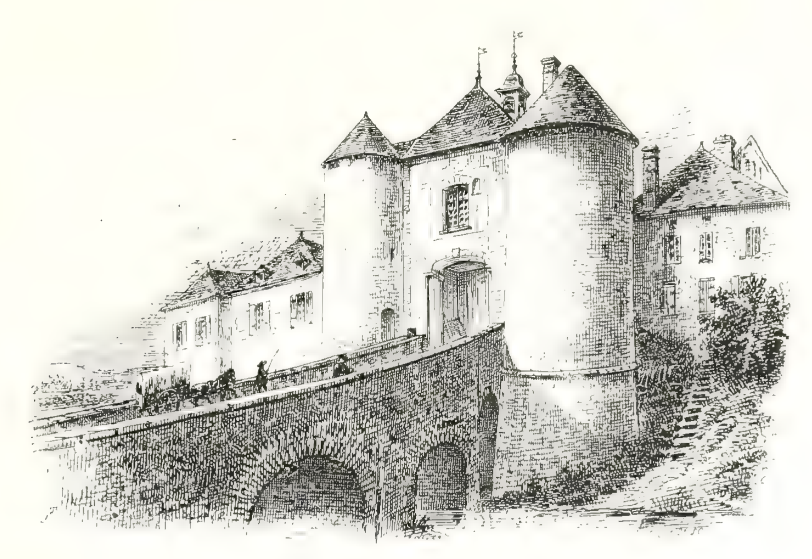
Au-dessus de la porte d'entrée, une grande fenêtre éclaire la vaste salle du premier étage, dans laquelle on pénètre du côté de

1. *Annuaire de l'Aube*, 1869.

la ville par une passerelle établie au sud, sur les anciens remparts.

Un pont est jeté sur les anciens fossés et, sous sa voûte, se voit encore la place vide du pont-levis, remplacé aujourd'hui par une troisième arche en pierre qui vient se relier à la porte d'entrée.

Dans le haut, près de la fenêtre, à droite, existe encore une petite niche vide ayant abrité une statuette de saint Nicolas, d'où le



PORTE SAINT-NICOLAS.

nom donné à cette porte à laquelle les réparations qu'elle a subies depuis trois siècles ont fait perdre son caractère architectural militaire.

Les remparts attenants furent démolis en 1712 et les pierres servirent au pavage des rues de la ville.

Du côté de l'ouest, en face du faubourg de la grande rue, s'ouvrait l'ancienne porte détruite dans les premières années du XVIIIe siècle. Il existe encore, sur le côté d'une maison, à l'angle du pont, un reste de rainures de l'ancien pont-levis, auprès de laquelle est une petite niche renfermant une Vierge-Mère, ce qui explique le nom de

cette porte. Au-dessous on lit une inscription en caractères grecs. Elle est disposée de cette manière :

ΦΙΛΟΙΤΟΙΣ	LES HOMMES
ΘΕΟΙΖΟΙ	BRAVES
ΑΓΑΘΟΙ	SONT AMIS
EN JUILLET	DES
1607	DIEUX

Sur l'un des piliers du pont s'élève une croix de grand chemin, en pierre, remontant aux premières années du XVIe siècle. Malgré son état de délabrement, on distingue encore deux petites figures contenues dans les niches qui ornent le socle de cette croix. Elles représentent, sur la face principale, le Christ sortant de son tombeau, et, sur le côté gauche, Jésus portant le monde et bénissant. Ces deux figures ont été grattées et restaurées.

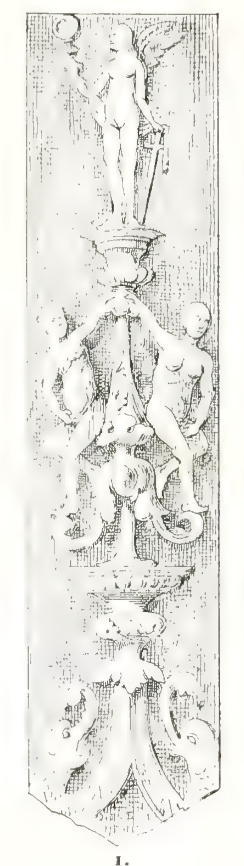
La base de la croix forme un plan carré; les angles sont flanqués de petits socles en saillie sur lesquels s'élèvent des colonnettes d'ordre corinthien portant un entablement. Celui-ci forme le couronnement du socle de la croix, constitué par un fût tronqué, cannelé, surmonté d'une simple croix en fer.

Sur les bords de l'Armance, petite rivière qui arrose la plaine d'Ervy, à l'endroit appelé le Gué-des-Mottes, s'élèvent deux tertres entourés d'eau, qui ont dû servir d'ouvrages avancés pour commander le passage de la rivière et surveiller la plaine dans toute sa longueur. La position de ces deux tertres et celle d'un troisième, dont la base est encore apparente, indiquent bien le but que l'on se proposait.

Le plus grand des deux tertres a quinze mètres d'élévation; il est bordé de marronniers et porte un croix érigée en 1732, par un sieur Thuillier, aubergiste à Ervy.

Les anciennes maisons. — Dans l'intérieur de la ville et dans les faubourgs, une grande partie des maisons ont été construites aux XVIIe et XVIIIe siècles; quelques-unes, datant du XVIe siècle, ont conservé leurs pignons, leurs poteaux corniers et leurs supports d'encorbellement, sculptés d'images religieuses. Ces sculptures étaient souvent accompagnées ou entremêlées d'emblèmes et de devises rappelant

les croyances et les mœurs du temps. On voit encore, au n° 15 de la rue Saint-Pierre, un saint Nicolas sculpté sur le poteau d'angle; il est dans une niche surmontée d'un habitacle en forme de dôme, style de la Renaissance. Plus loin, dans la même rue, à droite, sur le poteau, à l'angle de la rue du Guérillon, la Vierge est représentée enveloppant de son manteau toute une famille qui semble se mettre sous sa protection, et qui est assistée de saint Claude, sans doute patron du propriétaire. L'enfant, que le saint a ressuscité, est sur le premier plan : ce qui ne laisse aucun doute au sujet de l'identité du saint évêque.



1.

Sur l'emplacement d'une partie du jardin de l'hospice existait encore, en 1875, une maison datant du commencement du XVIe siècle; c'était la plus intéressante de la ville par l'ensemble de sa décoration. Quelques beaux fragments de charpente ont été, en attendant mieux, conservés et déposés sous un hangar du jardin de l'hôpital.

A cette époque de guerres politico-religieuses et d'affaiblissement des croyances anciennes, les images pieuses furent délaissées et remplacées par des emblèmes dans lesquels le sacré se mêlait au profane, où le caprice, et même la licence, se donnaient un libre cours.

Nous représentons ici deux fragments de trumeaux provenant des arcs surbaissés qui s'élevaient au-dessus du linteau des deux portes donnant sur la cour et conduisant aux appartements du rez-de-chaussée.

Ces portes se composaient de deux pieds-droits, avec bases, chapiteaux et moulures d'encadrement; au centre étaient des médaillons présentant des profils de guerriers. Les contre-courbes se terminaient par des consoles portant deux figures, celles d'Adam et d'Ève. Au-dessus, sur une seconde console, s'élève la figure de la Prudence, tenant dans la main droite un miroir et, dans la gauche, le glaive de la Justice (1).

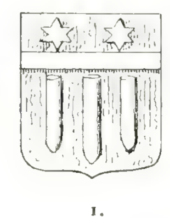
Sur le second fragment sont représentées deux figures n'ayant pour tout vêtement qu'un simple capuchon; l'une d'elles joue du hautbois, l'autre de la cornemuse. Sur la console de couronnement est placé un homme sauvage, tenant un écu déchiqueté et un bâton noueux, comme dans nos supports de blasons héraldiques (2).

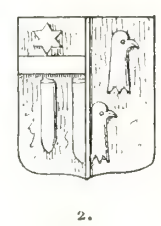

2.

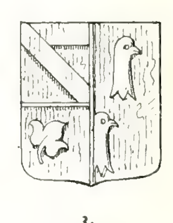
Trois blasons sont sculptés sur plusieurs pièces de charpente; ils nous font connaître les noms des anciens propriétaires de cette maison. Le premier blason semble appartenir aux Riglet; Nicolas Riglet fut maire de Troyes, en 1544 (Voy. tome Ier, p. 125). Le deuxième parti, au 1 de Riglet; au 2 de Breton, famille d'Ervy, et le troisième parti, au 1 de Vignier, coupé de Boudot, pour rappeler que son auteur Guillaume Vignier avait épousé, en 1453, Marie Boudot, sœur de Jean Boudot, intendant de la maison de Philippe le Bon, et au 2 de Breton.

Hôpital. — L'hôpital d'Ervy est une construction du dernier siècle, sans intérêt. Édifié en 1745, il contient sept lits destinés aux malades de la commune et un huitième, fondé par M. Rebours, pour ceux de Villeneuve-au-Chemin.

Église Saint-Pierre-ès-Liens. — L'église paroissiale d'Ervy, autrefois collégiale, est dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens. Construite au xve siècle, elle n'a, au point de vue architectural, rien de bien remarquable. Saccagée et en partie brûlée pendant le siège de 1433, elle fut reconstruite vers les premières années du xvie siècle; elle a été complètement transformée et décorée de motifs de la Renaissance du plus haut intérêt.


1.


2.


3.

Son plan présente un vaste parallélogramme irrégulier, composé

d'une tour sur la façade, d'une nef avec bas côtés et avec chapelles latérales qui, se divisant par travées, se prolongent et environnent l'hémicycle du chœur. Ces chapelles ont été ajoutées successivement au plan primitif, suivant la forme et l'exiguïté du terrain, dont on pouvait disposer dans une ville qu'enserrait un mur d'enceinte.



TOUR DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

La tour fait saillie sur toute la largeur de la nef et lui sert de porche. La porte d'entrée est un cintre surbaissé sur pieds-droits; au-dessus, un entablement à frontons rompus suit les contours d'un œil-de-bœuf qui éclaire le premier étage. Au deuxième étage sont percées des fenêtres jumelles plein-cintre munies d'abat-sons. Au levant, les ouvertures de la tour sont à meneaux contournés, affectant la forme du style flamboyant de la fin du xve siècle. Il en

est de même d'une partie de la corniche, qui est ornée de modillons en quart de cercle. Ce sont des restes de l'ancienne tour, reconnus assez solides pour être conservés et faire partie de la construction moderne.

Cette tour est couronnée, sur les trois autres faces, par une corniche large et saillante, surmontée d'une balustrade et couverte d'une toiture à quatre pentes, sur laquelle s'élève une élégante flèche, ornée de galeries et d'épis en plomb. Cette flèche occupait autrefois la partie centrale du transept, comme dans toutes les églises collégiales.

Le 23 avril 1754, on découvrit la flèche et on démolit la tour[1], c'est-à-dire que l'on descendit la flèche et que l'on supprima le troisième étage de la tour; ensuite on consolida la base et les contreforts de cette dernière par une restauration presque complète. La première pierre fut posée par le curé Simard, sous le contrefort du couchant, à côté de la tourelle de l'escalier. Ce contrefort porte à la hauteur de sa corniche une partie du dernier verset du *Te Deum*, IN TE DN̄E SPERAVI.

Cette reconstruction coûta 8,000 francs, prélevés sur les biens-fonds de l'église et sur les habitants qui ne possédaient pas de terres. Une partie des pierres du château de Villiers servit à cette restauration. Le 17 juin de la même année, la flèche fut posée sur la toiture de la tour, où nous la voyons aujourd'hui.

Dans l'angle des contreforts, au nord, s'élève la tourelle de l'escalier, divisée suivant les plates-bandes et les corniches de la tour; elle s'élève, en se retrécissant dans sa hauteur, jusqu'au-dessus du couronnement, pour donner accès à la plate-forme de la tour.

Les petites ouvertures qui éclairent l'escalier sont décorées de colonnes et de cariatides portant de petits frontons triangulaires. Les dates inscrites de 1623 et 1688 nous confirment que cette tour n'a pas été entièrement démolie, mais seulement restaurée et consolidée.

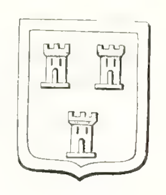
La tour renferme deux cloches : une de 1687 et l'autre de 1818.

1. Archives d'Ervy.

Voici l'inscription de la première dans toute sa simplicité, avec les deux blasons qui l'accompagnent :



✠ IHS·MARIA·CETTE CLOCHE DE LEGLISE S^{T} PIERRE DARVY DON M^{RE} BALTAZARE PHELYPEAVX $CHEV^{R}$ MARQVIS DE CHATEAV NEVF EST $SEIG^{R}$ ET BARON·A ESTE REFONDVE LE 6 MAY 1687 ET NOMEE MARIE MAGDELAINE PAR HON^{BLE} HOME BALTAZARE LE IAY ET MARIE GARNIER VEVFVE DE FEV EDME BREVCH ET QVI EN CONSIDERATION DE CE ONT DONNE 130 LIVRE POVR FOVRNIR AV FRAIS M^{E} NICOLAS THIERRIAT BAILLY DVD·ERVY ET MR PIERRE BARBVAT GRVYER ET ETIENNE MOREAV PRO^{ER} FABRICIENS I·C. CAPITAIN ET S. SIRE·IEAN ET N. IOLLY MONT FAICT.



Balthazar Phélippeaux, frère puiné de Louis Phélippeaux, comte de Saint-Florentin, grand-père du comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, mort en 1700.

Une petite cloche, dans la flèche, porte cette inscription latine :

EX DONO SODALITATIS S^{T} NICOLAI, ANNO DOMINI 1781.

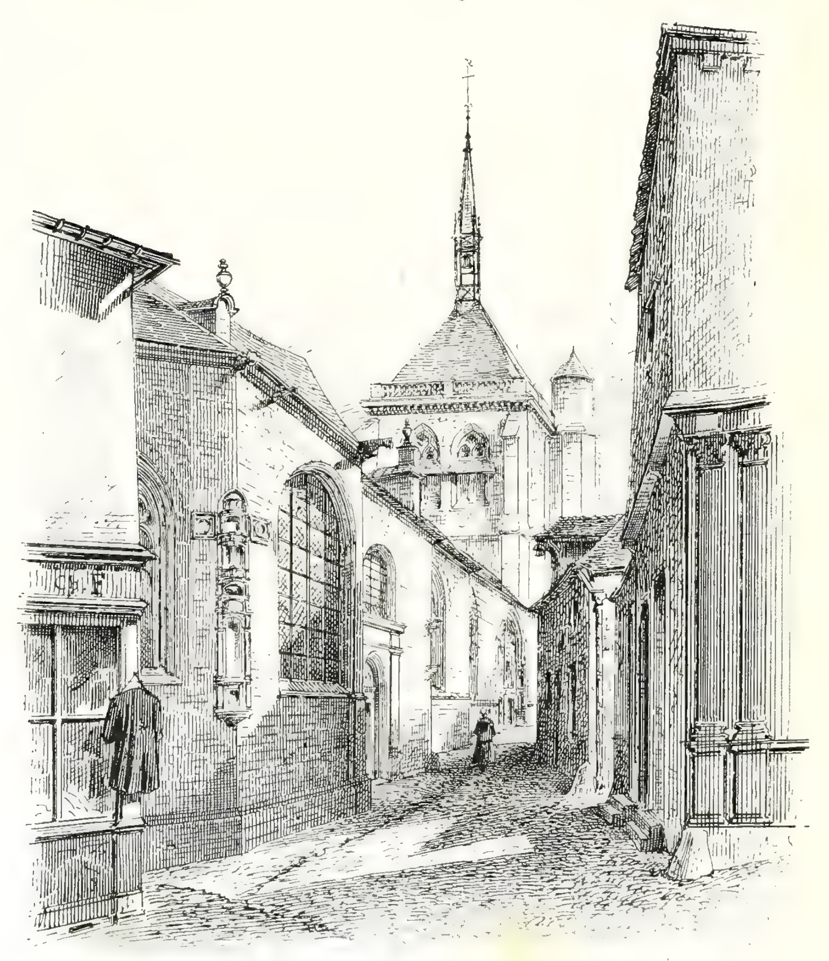
Façade latérale nord. — A la seconde travée de l'édifice, toujours au nord, sur la rue Saint-Pierre, s'ouvrait l'ancienne porte latérale, aujourd'hui condamnée. Cette porte, d'une remarquable conservation, se compose de deux linteaux surbaissés que sépare un trumeau se prolongeant en forme de niche et s'élevant dans le vide de la baie d'une grande fenêtre. Celle-ci écrase la porte d'entrée par ses prodigieuses dimensions. A la rencontre de l'appui de cette fenêtre, le trumeau est chargé d'une console à écusson, feuillagée, inclinée, destinée à porter une grande statue qui a disparu.

La niche se couronne d'un riche pinacle à trois faces, se détachant dans le vide des meneaux de la fenêtre, jusqu'à la courbe des trilobes flamboyants qui la décorent dans toute sa partie ogivale.

Ce pinacle est maintenu sur les côtés par une ingénieuse combi-

naison de deux sections de cercle qui, en même temps qu'elles décorent l'ensemble, servent de liaison aux meneaux de la fenêtre.

L'ébrasement incliné de la porte et de la fenêtre occupe toute la hauteur et toute l'épaisseur du mur, par de fines moulures et une



LA RUE SAINT-PIERRE.

gorge large et profonde. Au centre est une niche plus petite, ayant conservé sa console et son pinacle pour asseoir et abriter une statue.

Deux aiguilles, sur les angles de l'embrasure, maintiennent et terminent l'ensemble de cette belle porte, décoration gothique, remontant aux premières années du XVIe siècle.

En se dirigeant à l'est, la troisième travée s'élargit sur la rue; sur l'angle saillant, se voit la cavité d'une petite niche avec son double fronton et son cul-de-lampe, dans le goût de la Renaissance. Puis le mur ressort encore sur la rue, c'est la partie du vieux transept, avec son entrée moderne, remaniée au dernier siècle, en même temps que la tour. Elle est flanquée de deux pilastres portant un entablement surmonté d'une petite fenêtre cintrée.


PORTE DU NORD.

A droite, sur l'ancien contrefort engagé dans le mur de clôture, est une niche vide du XVIe siècle. A gauche, un reste d'entablement corinthien, très riche, avec chapiteau et base; ce sont des fragments de l'ancienne porte construite en même temps que les chapelles du pourtour du chœur. Cette corniche, très fine dans ses détails, était surmontée d'un rang de niches circulaires séparées par des colonnes doriques et accouplées; elles contenaient les apôtres. Une seule de ces statues subsiste encore, mais très mutilée.

Sur l'angle des deux premières chapelles est une curieuse niche à coquille portée par des colonnes Renaissance et surmontée d'un double fronton et d'un petit habitacle à deux étages. L'arrangement de cette niche est lourd et disgracieux, mais les détails de sculpture rachètent ce mauvais goût par l'habileté de leur exécution.

Toutes les figures décoratives, en relief sur le socle et sur les

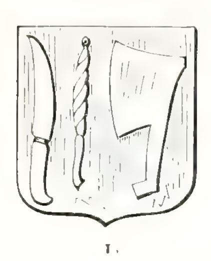
frontons, ont été impitoyablement brisées à l'époque de la Révolution. La base de la niche est accompagnée de pilastres enguirlandés et une petite cavité, en forme de niche, abrite un saint Jean l'Évangéliste. De chaque côté du couronnement de cette singulière composition sont deux panneaux sculptés en creux, où se voyaient jadis les blasons des donateurs de cette première chapelle. Au-dessus du cadre, dans une espèce de filet, sont inscrits ces trois mots : SPES MEA DEVS.

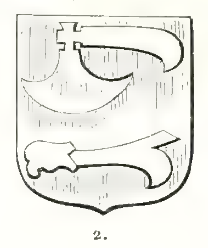
Toute la partie absidale est encaissée dans les maisons particulières et n'offre aucun détail architectural à signaler.

Au midi, toute la face latérale des bas côtés se prolonge régulièrement en ligne droite sur le chemin de ronde des anciens remparts, occupé aujourd'hui par un passage et des jardins. De cet emplacement, la vue s'étend sur un splendide panorama.

La première travée de ce bas côté est adossée à la tour de l'église; la suivante avait, comme petite porte d'entrée, la porte particulière de la chapelle des Hutin et des Girardin; ces derniers originaires d'Italie, qui furent par la suite baillis et lieutenants généraux de la ville d'Ervy.

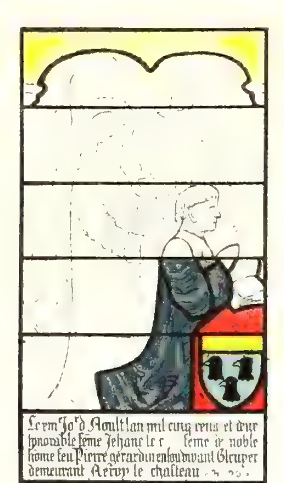
Le linteau de cette porte, profilé en accolade, porte, appendu à la rencontre des deux courbes, le blason de François Hutin, à trois roses. Sur les côtés de cette porte, deux consoles sont destinées à recevoir un auvent; sur l'une d'elles, on voit le blason de la corporation des cordonniers, et, sur l'autre, les armes des donateurs, derrière lesquelles sont placées, comme supports, deux figures coiffées du chaperon Louis XII.


1.


2.

Plus loin, toujours encastrées dans le mur, deux autres consoles sont décorées de moulures et de ceps de vigne. Ce sont bien là des supports d'attente d'une galerie en bois devant se prolonger sur les remparts jusqu'à l'angle des chapelles du chœur et se relier aux fortifications de la ville par une tour isolée dont on aperçoit les vestiges.

Intérieur. — Sous la tour, servant d'entrée, est la grande porte plein-cintre donnant accès à la nef médiane. Celle-ci comprend quatre travées ogivales avec bas côtés et chapelles latérales du côté



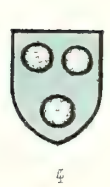
1



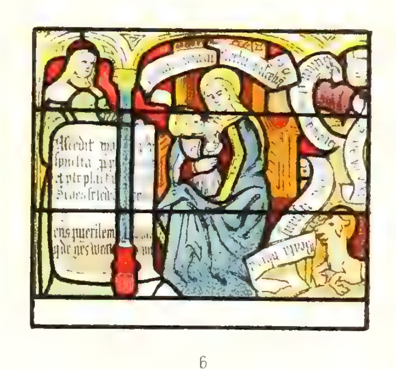
2



3



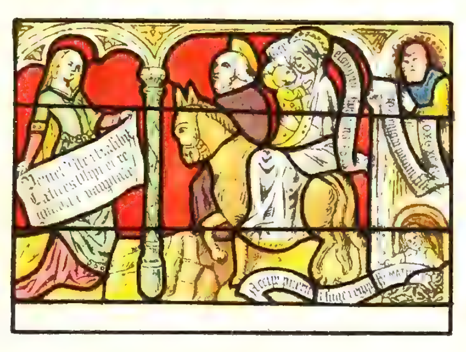
4



6



5



7



8

CH FICHOT DEL

LA PREDICTION DES SIBYLLES

Verrière de la 3me Chapelle méridionale

Imp Lemercier & Cie Paris

du sud. En entrant, on se trouve sous le plafond d'une large tribune portant un buffet d'orgue, de style Louis XV, d'une grande importance. Cet orgue était autrefois le petit jeu de l'abbaye de Clairvaux.

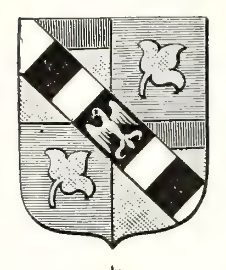


3. SAINT EDME.

Les piliers des quatre premières travées sont constitués par quatre colonnes engagées dans une masse cylindrique. Les piliers sont décorés de consoles composées de feuilles de choux, de ronces et de pampres, accompagnées, au centre, d'un écusson en pente, chargé d'outils de divers métiers. On voit sur un pilier ceux des corporations des bouchers, des cordonniers, des tanneurs ou corroyeurs réunis (1 et 2); sur un autre, les instruments de la Passion. Les consoles portent différentes figures de saints, entre autres Saint Bernard, Saint Augustin, Saint François d'Assise, Saint Roch, Saint Edme et Saint Julien. Plusieurs de ces statues ne sont pas en rapport, par leurs dimensions, avec la place qu'elles occupent (3).

Une chaire monumentale, œuvre du siècle dernier, est adossée au troisième pilier, à gauche; elle est d'un aspect assez lourd. Les angles des panneaux du garde-corps sont enguirlandés de fleurs, et le cul-de-lampe de la cuve est couvert d'un cep de vigne.

Chapelle du bas côté méridional. — Jadis une ancienne travée adossée à la tour était la première travée de ce bas côté et servait de sacristie; elle est éclairée par une fenêtre ogivale, garnie de fragments de vitraux. Parmi ces débris, on remarque, à la hauteur des trilobes de la fenêtre, un blason portant les armoiries de la famille Vignier, seigneur de Chamblin (hameau d'Ervy). Écartelé : aux 1 et 4 d'or à un chef de gueules, aux 2 et 3 d'azur à un trêfle d'or (Boudot), et une bande d'argent à trois compons de sable, brochante; le compon du milieu chargé dans le sens de la bande d'une aigle d'or (4).



4.

Cette ancienne sacristie est fermée, sur le bas côté, par une grande peinture décorative, en grisaille sur bois. La porte est à deux vantaux séparés par un trumeau contre lequel s'élève une grande croix de mission, posée, en 1825, sur un terrain communal par les jésuites, jetée à terre, puis placée contre ce portique par M. Prévost, curé d'Ervy, en 1835. L'ensemble de cette peinture représente un vaste portique à deux arcades, s'appuyant sur un massif au centre duquel est une niche renfermant l'Enfant-Dieu bénissant et portant la boule du monde. Sous les arcades, deux socles, de la forme d'autels antiques, portent les figures des apôtres saint Pierre et saint Paul. Au-dessous de ces arcades, une enfilade de colonnes en perspective se perd à l'horizon.

Sur l'entablement, à l'appui du pilastre central, un petit fronton circulaire contient cette inscription :

INTVLIT SALOMON QVÆ	*Salomon apporta l'argent, l'or*
SANCTIFICAVERAT DAVID	*et les vases sacrés que David*
PATER SVVS ARGENTVM·ET	*son père avait sanctifiés et*
AVRVM ET VASA REPOSVIT	*les plaça dans les trésors*
QVE IN THESAVRIS	*de la maison du Seigneur.*

DOMVS DOMINI III, Reg. VII, vers. 41.

De chaque côté de cette inscription, deux anges maintiennent le monogramme du Christ, et, sur les extrémités de l'entablement, deux

esprits célestes, assis, les mains jointes et priant, jettent un regard vers le ciel.

Cette décoration n'est pas complète; elle paraît avoir été sciée pour pouvoir s'adapter à la place qu'elle occupe, sans doute depuis la reconstruction de la tour.

Suivant le passage de l'Écriture qui lui sert de couronnement, cette clôture est bien celle d'un trésor ou d'une sacristie destinée à l'église d'Ervy, comme nous le confirme de nouveau un fragment de cette même boiserie placé sur la corniche du retable de la deuxième chapelle des bas côtés, et qui porte les noms des marguilliers ayant fait exécuter cette peinture; l'un d'eux, Nicolas le Secq, fut lieutenant du bailli d'Ervy, de 1602 à 1628. Voici cette inscription :

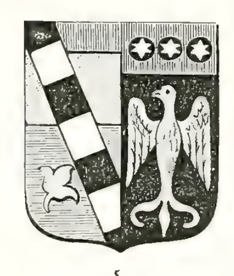
NICOLAS LE SECQ
AVOCAT MARGVILLIER
ANTHOINE CHALION
MARCHANT MARGVILLIER
1664

Première chapelle. — La chapelle des fonts occupe la première travée du bas côté sud. Elle est adossée au mur de refend, comme toutes celles qui vont suivre. L'autel est accompagné d'une jolie piscine pratiquée sous la fenêtre, dans l'épaisseur du mur. Au-dessus de l'autel sont placées, sur des consoles, les statues de la Vierge, d'un abbé ayant à ses pieds un homme agenouillé, dont les mains sont enchaînées, attributs que l'on donne souvent aux saints qui ont délivré des prisonniers. Au-dessus, une troisième statue représente saint Jean-Baptiste.

Le tableau de l'autel est une peinture sur toile sans valeur. Il représente saint Crépin et saint Crépinien, ce qui explique la présence du blason des cordonniers qui se voit sur le mur, à l'extérieur du monument. Un autre tableau, peint sur bois, suspendu au mur occidental, nous montre saint Jean baptisant Jésus sur le bord du Jourdain.

La fenêtre de cette chapelle se divise en trois jours, avec meneaux flamboyants. La verrière reproduit sur toute sa surface le Baptême de Jésus-Christ. Les donateurs y sont représentés au bas du vitrail.

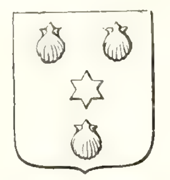
Le mari, assisté de saint Jacques, son patron, est accompagné de ses trois fils, dont un en habit de prêtre. La femme, assistée par sainte Anne, a derrière elle ses quatre filles. Dans les lobes du couronnement de la fenêtre sont les blasons des donateurs, Jacques Vignier et sa femme, de la famille du précédent. Parti au premier de Vignier, au 2 de sable à un aigle d'or et au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or. Le seul blason approchant est celui des de Vienne, de Géraudot, de Précy-Notre-Dame, etc., qui est d'argent à un aigle de sable, mais les Vignier ne s'allièrent que plus tard avec eux (5). Dans la partie haute, dans les remplissages de cette fenêtre, on remarque toute une famille de donateurs portant les noms de **Etienne Chevillart et Jeanne sa feme**, originaires de Montigny et bienfaiteurs de l'église d'Auxon (voy. page 4 et suiv). Un de ces donateurs, Edme Chevillart, fut bailli d'Ervy, de 1520 à 1532.

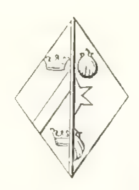

5.

Deuxième chapelle. — Le tableau de l'autel est une médiocre peinture sur toile représentant le Calvaire. Au-dessus, une jolie corniche ornée de pampres avec blasons lisses. Sur cette corniche sont, au centre et aux extrémités, les statues de saint Roch, sainte Savine et saint Sébastien; cette dernière est en bois; elle repose sur un socle en pierre qui ne lui appartient pas et sur lequel est sculpté un blason aux armes parlantes des bouchers, portant un couperet et un couteau, avec cette inscription sur le pourtour de la pierre : I-BEAV A DONNEZ CESTE IMAGE.

Sur le mur de clôture et sur un panneau, au-dessous de la fenêtre, on lit l'épitaphe peinte de Jean Jourdrin, qui fut prévôt d'Ervy, de 1556 à 1563. Il succéda à Pierre Jourdrin, son père.

Nicolas Mauroy, septième enfant de Sébastien Mauroy, seigneur de Fyé-les-Chablis. Il fut seigneur de Voué, près Clérey, Mézières, etc. Il est qualifié conseiller du roi en l'élection de Troyes et conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes, échevin de Troyes, le 4 août 1564. Il obtient sentence du bailliage de Troyes, qui le déclare et reconnaît noble, le 28 octobre 1564.





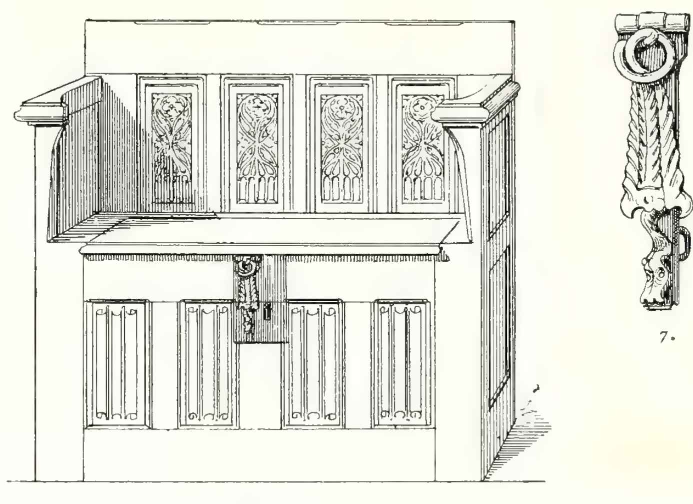
Cy deuant gisent Noble hōe et saige Me Jehan
Jourdri en son viuāt prevost a Erui qui deceda
Le 30e juing-1567-Damoiselle Jehāne paien sa feme
Laquelle deceda le 20e apuril 1593 et damoiselle
Frācoise Jourdrin leur fille viuāt fem̄ de Noble home
et saige Me Nicolas mauroy viuāt cōseillr au bailliage
et siege presidial a Troyes deceda le 14e octobre
1577

L'inventaire de ses biens après décès est du 29 avril 1587. Par contrat du 29 mars 1559, il épousa Françoise Jourdrin, et en secondes noces, Guillemette Daniel, fille de Pierre Daniel, contrôleur de la maison du cardinal de Guise, et de Jeanne le Gras de Vaubercey. (*Gén. de Mauroy*, appartenant à M. Albert de Mauroy).

A côté de cette inscription se dessine la baie d'une porte murée depuis longtemps, qui communiquait avec le rempart ; c'était, comme nous l'avons déjà dit, le passage conduisant aux chapelles des Jourdrin, Hutin et Girardin. Dans l'ébrasement de cette fausse porte, on a placé un siège curial du XVIe siècle, composé de panneaux à rouleaux de parchemin et de fenestrages gothiques ; des amorces de compartiments indiquent que le dossier a été coupé et supprimé (6, p. 94) Le siège s'ouvre et se ferme avec une serrure à moraillons, représentant dans sa forme un dragon ailé (7).

La fenêtre de cette chapelle se divise en trois parties et se termine, comme la précédente, en meneaux flamboyants. Il ne reste plus que deux panneaux de la légende de saint Pierre, dont elle était composée : Saint Pierre crucifié, la Pêche miraculeuse, la Visite de Marie à sainte Élisabeth et la Circoncision ; ces deux derniers provenant d'une autre fenêtre. Dans le panneau du milieu de cette ver-

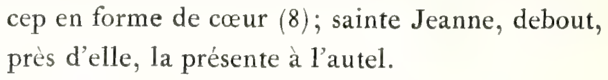
rière, on voit encore le portrait du donateur et ceux de ses deux fils, ainsi que le buste de saint Jean-Baptiste, son patron. Au troisième panneau est le portrait de la donatrice Jeanne Pinot avec ses



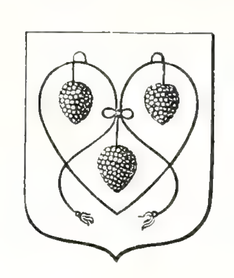
7.

6. SIÈGE CURIAL.

cinq filles; son prie-Dieu est timbré d'un écu aux armes parlantes, d'argent à trois grappes de raisin, de pourpre (pinot), tenues par un



cep en forme de cœur (8); sainte Jeanne, debout, près d'elle, la présente à l'autel.



8.

Une jolie piscine, réunissant l'architecture gothique avec celle de la Renaissance, complète la décoration de cette chapelle.

Troisième chapelle. — L'autel est surmonté d'une mauvaise peinture, restaurée et signée : I. Le Tourneur fecit. Le sujet représente un évêque, saint Martin ou saint Martial, conduit par un ange. Dans le lointain : une ville et une abbaye. Au bas de ce tableau, sous la première signature, sont les initiales C. A. et le millésime de 1680, que le restaurateur a respectés.

La corniche du retable est moulurée et ornée d'une gorge pro-

fonde, dans laquelle serpente en spirale une branche de noisetier, portant appendus à ses extrémités et au centre des blasons martelés. Sur cette large frise repose un groupe en pierre, mi-nature, qui représente Jésus apparaissant à Marie-Madeleine sous la figure d'un jardinier. Le Christ est debout, montrant la plaie de son côté; il tenait de la main gauche une bêche, mais celle-ci est complètement brisée, ainsi que les deux mains. Madeleine est agenouillée, affaissée devant cette divine apparition; elle tient son vase de baume et le découvre de la main droite. Au centre, se dresse un arbre à la végétation puissante; de la tige s'échappe une banderole portant ces mots NOLI ME TANGERE. Deux blasons grattés sont suspendus aux branches par des courroies.

Ce joli groupe a dû être donné par Madeleine de Troves, l'une des donatrices de la verrière de cette chapelle.

A droite de l'autel, une petite piscine de la Renaissance est accompagnée de blasons lisses; à côté est la fondation de Nicolas Hutin et de Nicole Girardin, sa femme, que nous transcrivons en fac-similé :

> Nobles pſones nicolas huti et nicole girardi ſa fe
> me ſeigues de ſuruane c partie a ſo viuat procureur du
> roy au lieu deruy ont ſode deux meſſes toutes ſepmai
> nes a touſiours eſtee dittes et celebrees en ceſte chap
> pelle pour le payement dicelle meſſes et oblige vne
> piece de prey aſſiſe au finage du d ſurvane au
> lieu dit ſauſſabre conten dix arpens ten a preſent
> dune part et dun bout au chemyn comu z a delaiſſe
> les vrays heritiers feu maiſtre icha htin a ſon
> viuat licecier en loys guillame huti auſſi procu
> reur charlette z ſimonette huti auſqlz charges a faire
> dire les dites meſſes.

Cette inscription est gravée sur pierre dure et encastrée dans la muraille, au-dessous de la fenêtre; elle mesure $0^m,55$ sur $0^m,30$.

La fenêtre se divise en trois parties, par des meneaux du style flamboyant. La verrière, assez bien conservée, représente les scènes de la vie et de la mort de Jésus-Christ, et en même temps des sibylles et des prophètes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui ont prédit la venue et la mort du Messie.

Cette belle page d'iconographie chrétienne est du plus haut intérêt, par la manière dont les sujets sont représentés. Le dessin et la composition de cette peinture laissent peut-être à désirer; cependant l'effet général est très satisfaisant.

Le christianisme s'est appliqué dès les premiers siècles à prouver la divinité de Jésus-Christ, en puisant ses documents dans les prophéties bibliques et même dans les œuvres des grands écrivains de l'antiquité païenne C'est ainsi que nous voyons représentées ici les sibylles ou prophétesses, personnages réels ou imaginaires, qui ont prédit dans les trois parties du monde la divinité, la venue, la conception, la nativité, l'allaitement, les souffrances, le crucifiement, la résurrection et le triomphe du Messie.

Chaque sibylle est placée sous un portique trilobé, à gauche du sujet, dont elle rappelle la prédiction, et elle porte un cartel où sont inscrits en latin et en caractères gothiques les textes qui lui sont attribués. A gauche, est une petite tour, où l'on voit la figure d'un prophète sortant à mi-corps d'une lucarne et tenant à la main une banderole avec les versets de la Bible qui se rattachent au sujet représenté sur chacun des panneaux. Au bas de cette tour, dans une lucarne du rez-de-chaussée, apparaissent les attributs des Évangélistes, l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf, tenant aussi leurs banderoles, sur lesquelles se lisent les versets qui leur sont applicables.

Ce sont ces prédictions que nous allons essayer de décrire en commençant par le bas de la verrière et en prenant les panneaux de gauche à droite[1]. La fenêtre se divise horizontalement en quatre par-

1. Nous aurions désiré donner une description plus complète de cette intéressante verrière, mais l'encrassement des verres ne nous a pas permis de lire toutes les inscriptions. D'ailleurs, cette lecture est d'autant plus difficile que les phrases sont tronquées par une multitude d'abréviations que notre vue n'a pu déchiffrer, même avec le secours d'une forte jumelle.

ties, comprenant dans son ensemble douze sujets. Le premier panneau représente Guillaume Hutin, procureur du roi, à Ervy, donateur de cette verrière ; il est agenouillé, les mains jointes et accompagné de son patron ; son prie-Dieu porte son blason d'azur à trois roses d'argent. (Voy. pl. IV, 4.) En face de lui, et du côté opposé au panneau central, est sa femme Madeleine de Troyes, assistée de sa patronne et accompagnée de ses deux filles ; son blason porte d'azur à la tour d'or avec deux roses d'argent en chef et une étoile d'or en pointe. (Voy. pl. IV, 5.)

Ces donateurs sont placés en regard du sujet central représentant la Crèche. Une moitié du panneau n'existe plus ; le bœuf et l'âne réchauffent de leur souffle l'Enfant Jésus.

La sibylle Cumane (de Cumes) prédit la naissance de Jésus-Christ :

Ecce veniet dies et naſcetur puer dē pauperata beſtie terre adorabūt eū.

Voici le jour où un enfant naîtra d'une pauvre femme et les bêtes de la terre l'adoreront.

La Vierge : **Ego ſm̄ paup̄ et dolēs**. P. 68, v. 30.
Pour moi, je suis pauvre et dans la douleur.

Le prophète Isaïe : **aſin̄ presepe dm̄ ſui**. 1, v. 3.
Le bœuf connaît son possesseur et l'âne l'étable de son maître.

L'Évangéliste : indéchiffrable.

Deuxième rangée : premier panneau ; il représente la Nativité.

La sibylle de Cumes apparaît pour la seconde fois :

Mag^9 ab itegro^r naſcit^r ordo· Jā redit et virgo ſaturnā regna et nova p̄gnies dimitit^r alto.

Le grand ordre des siècles se renouvelle complètement ; déjà la Vierge revient, l'âge d'or reparaît et un nouveau-né est envoyé du haut des cieux[1].

1. Quatrième églogue des *Bucoliques* de Virgile. Le poëte, dans cette églogue, prédit les destinées de l'enfant qu'allait mettre au jour la femme d'Octave Scribonia, l'an 714 de Rome. — Prises dans un sens chrétien, ces paroles peuvent être appliquées à la Vierge Marie et à l'enfant Jésus.

L'enfant : **Ego in inocētia mea īgess' sū.**

Pour moi, je suis venu dans mon innocence.

Saint Joseph : **Peperit filiū suū,** Év. saint Luc, chap. II, v. 7.

Elle engendra son fils premier-né.

Le prophète Isaïe : **parvul' nat' est,** chap. IX, v. 6.

Un petit enfant nous est né.

L'évangéliste saint Luc : texte indéchiffrable.

Deuxième panneau du milieu : la Vierge, portant l'Enfant Jésus, écrase sous ses pieds l'Esprit du mal. (Voy. pl. IV, 8.)

La sibylle Persique (de Perse) prophétisa que Dieu verrait ôter la puissance du diable (voy. pl. IV, 8) :

Ecce bestia cōculcabi' et gignet' dūs i orbe trārū et gentiū virginis erit sal' gentiū.

Voici que la bête sera écrasée; un Dieu naîtra dans le monde et c'est le sein d'une Vierge qui sera le salut des nations.

La Vierge : **Anteq̄ abraham fiet ego sū,** saint Jean, chap. VIII, v. 58.

Je suis avant qu'Abraham fût.

Le prophète David : **In tenebris ambulaū ert,** Ps. 81, v. 5.

Ils marchent dans les ténèbres.

L'évangéliste saint Jean : **Lux ī tenebris lucet,** saint Jean, ch. II, v. 5.

Troisième panneau : la Vierge, assise sur un trône d'or, allaite l'Enfant Jésus (voy. pl. IV, 6).

La sibylle Cimmérienne (du Pont-Euxin) prédit l'allaitement de Jésus par Marie :

Ascedit vgo qē de honesta pērit et ptē placts sedēs sr sede entriens pueritē apprebit q̄ dē gēs vocat' es Ihm̄.

Voici la Vierge qui a enfanté un Dieu en restant vierge, qui l'a allaité à sa mamelle. Elle apparaîtra, assise sur un trône, nourrissant l'Enfant qui est appelé le Dieu des nations.

La Vierge : **Potum meũ cũ fletu miscebã**, Ps. 101, v. 10.

Je mêlais mes larmes à mon breuvage.

Le prophète Isaïe : **Butirũ et mel comedet** (VII, v. 15).

Il mangera le beurre et le miel.

L'évangéliste saint Luc : **Beata ubera suxisti** (ch. XI, v. 27).

Bienheureux les mamelles qui vous ont nourri!

Au bas du panneau on lit :

La sibille cymeria ytaliaē dōt escr pt albumazar parla de la vierge.

Troisième division, premier panneau : la Vierge portant l'Enfant Jésus.

La sibylle Libyque (de Libye) prédit la venue du Christ comme la lumière du monde.

Sats tenebrarũ et videbūt reg venientem in gremio virgis et regnabit misericordia.

Assez de ténèbres et l'on verra le roi venir dans le sein d'une Vierge et commencer le règne de la miséricorde.

La Vierge : **Ego sum lux mundi.** Saint Jean, chap. VIII, v. 12.

Je suis la lumière du monde.

Le prophète Isaïe : **Venit lumen tũm Jerusalem**, ch. LX, v. 1.

Jérusalem, voici ta lumière qui vient.

L'évangéliste saint Jean : **Erat lux vera qũ illumiāt hōier**, ch. I, v. 9.

Il était la vraie lumière qui éclaire tout homme.

Au bas du panneau, on lit :

La Sibille libica dōt fait mētion eruspades a xxiiii as parla clerēmet de nost seigr.

Deuxième panneau : la Fuite en Égypte. La Vierge, montée sur un âne, porte l'Enfant Jésus; Joseph marche à côté. (Voy. pl. IV, 7.)

La sibylle Européenne (d'Europe) prédit la fuite en Égypte :

Veniet Ille et trāsibit Latices Olīpi et regnabit in paupṗtate.

Celui-ci viendra, il traversera les nuages de l'Olympe et régnera dans la pauvreté.

La Vierge : **Ecce elongavi fugiens.** Ps. LIV, v. 8.

Je me suis éloigné en prenant la fuite et j'ai demeuré dans la solitude.

Le prophète Osée : **Ex egipto vocavi fili,** chap. XI, v. 1.

J'ai fait venir mon fils de l'Égypte.

L'évangéliste saint Mathieu : **Accipe puerū et fuge in egiptū,** chap. II, v. 13.

Pour l'enfant, fuyez en Égypte et restez jusqu'à ce que je vous le dise.

Le troisième panneau représente Jésus couronné d'épines.

La sibylle Delphique (de Delphes) prédit le couronnement d'épines :

Fili dei nōce Ihit tradit[9] est ma'b[9] I-fideliū et corōa ſpinea coronatu [9] eſt·

Apprenez à connaître le fils de Dieu, Jésus-Christ. Il a été livré aux mains des infidèles; il a été couronné d'une couronne d'épines.

Les trois autres inscriptions illisibles.

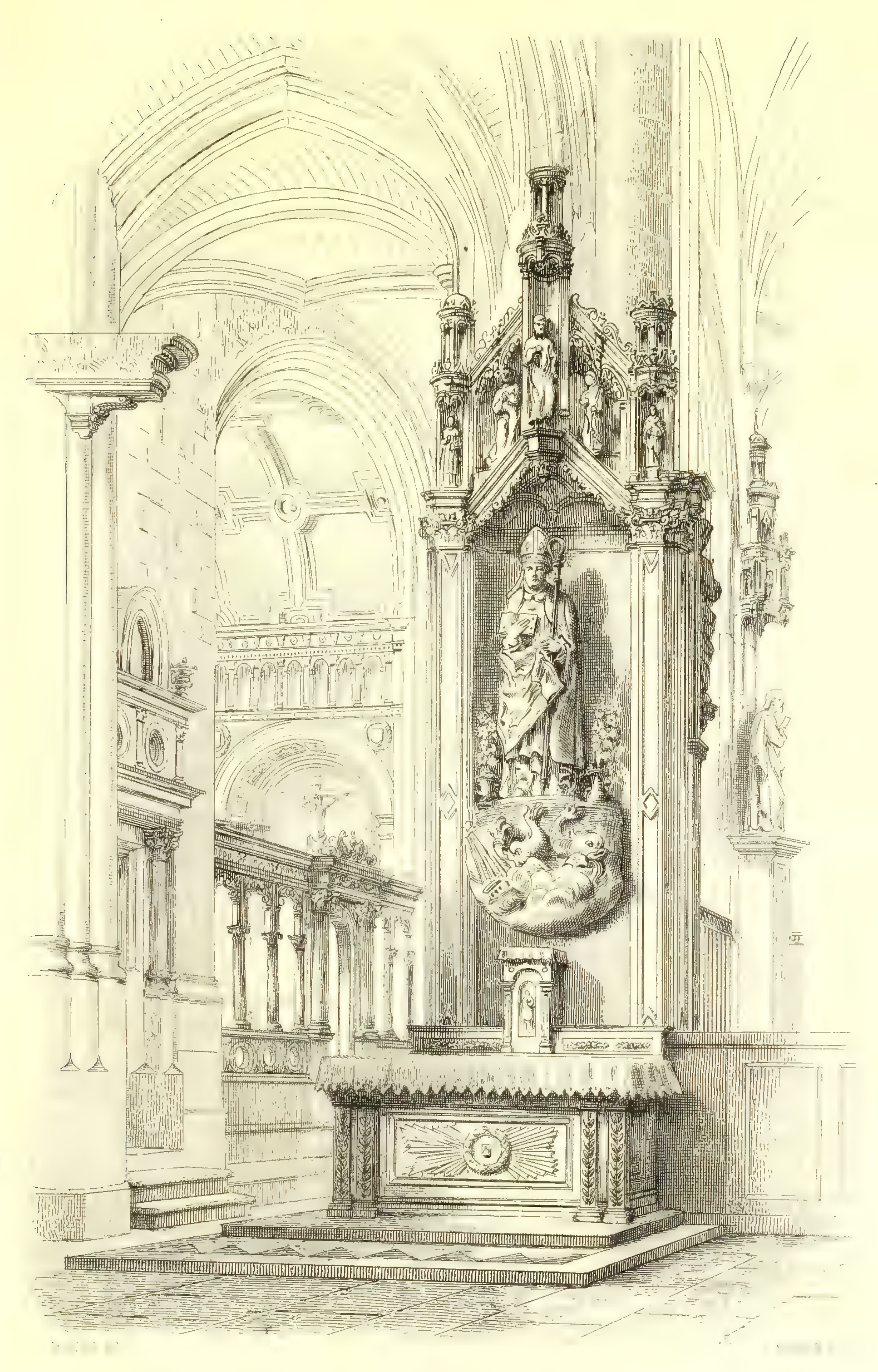
Quatrième division. Ces trois panneaux occupent la partie ogivale des trois jours qui semblent intervertis; ils sont décrits dans l'ordre qu'ils devraient occuper.

Deuxième panneau : Jésus-Christ est flagellé et couvert de plaies; ce sujet complète le précédent.

La sibylle Agrippa prophétise la flagellation. Inscription illisible.

Le Christ : **Ego flagello paratū ſū,** Ps. XXXV, v. 18.

Je suis préparé à souffrir le châtiment.



AUTEL SAINT NICOLAS

Le prophète David : Supra dorsū meu fabricaverū, Ps. CXXVIII.

Les pécheurs ont frappé sur mon dos.

Le prophète saint Mathieu, illisible.

Premier panneau : Jésus est crucifié.

La sibylle Aspontienne (de l'Hellespont) prophétise le crucifiement.

Felix ille dē ligno qui pēdet ab alto!

Heureux ce Dieu qui est attaché à un bois élevé!

Les autres inscriptions illisibles.

Le troisième et dernier panneau représente Jésus sortant triomphant de son tombeau.

La sibylle phrygienne (de Phrygie) prédit la Résurrection. Textes illisibles.

Il manque trois sibylles sur douze, qui n'ont pas trouvé leur place dans cette intéressante composition ; ce sont :

La sibylle Samienne (de Samos). Elle prédit le premier repos de Jésus dans le monde.

La sibylle Érythrée (de la mer Rouge). Elle prédit l'Annonciation, et la sibylle Tiburtine (de Tibure-Tivoli). Elle prédit les soufflets infligés à Jésus pendant la Passion.

Au bas de la fenêtre, on lit, en partie tronquée et ainsi distribuée, l'inscription des donateurs :

Noble hōme guillaume hutī p̄cure d̄u Roy fils........
Nicolas hutī et nicole girardin̄ leql̄ nicolas huti.......
Du roy et magdelaine de torves sa fēme fille de noble...
Torves esleu et bailly de vezelay ont fait faire ceste
verriere en lan mil vc et quīze-priez dieu por...........

Quatrième chapelle. — La corniche du retable de cette chapelle a été coupée pour y placer un tableau supprimé depuis. Elle se compose de rinceaux courants enlacés d'une banderole et ornés de deux blasons, dont un aux armoiries parlantes de Jeanne Pinot.

La piscine se compose de deux cintres réunis par une archivolte à crochets, sur un fond de fenestrage à meneaux flamboyants.

La fenêtre de cette chapelle occupe toute la largeur du mur de clôture; elle se divise en quatre jours et représente la légende de sainte Christine de Bolsène, en Toscane, vierge et martyre.

Cette verrière est la plus belle et la mieux conservée de toutes celles que possède l'église d'Ervy. C'est un chef-d'œuvre de peinture sur verre, étudié avec le plus grand soin dans tous ses détails et qui ne perd pas même à être examiné de très près; par son exécution, elle rappelle la célèbre école flamande.

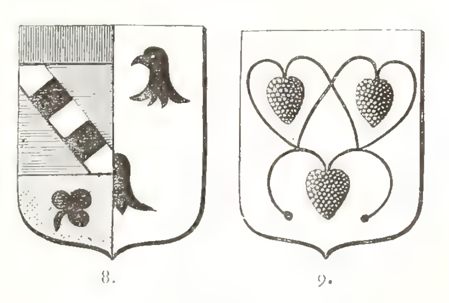
Cette magnifique page se compose de douze panneaux avec leurs inscriptions explicatives, au bas de chacun des sujets. Le premier panneau représente l'intérieur d'un temple païen; sur l'autel est placée une idole d'or; deux jeunes filles, chargées de la garde des idoles, sont endormies au pied de l'autel. Christine, qui s'est introduite furtivement, profite de leur sommeil pour s'emparer des dieux. Elle passe son bras par une petite lucarne et distribue ces idoles d'or et d'argent à des malheureux estropiés, groupés à l'extérieur du temple, qui les reçoivent avec joie et s'enfuient. En suivant, le deuxième panneau nous montre la sainte, conduite, après ce larcin, devant le roi Urbain, son père, par deux chevaliers. Puis, sur le troisième panneau, Urbain la fait battre à coups de bâton par ces deux satellites. Dans le quatrième panneau, la sainte est emprisonnée au milieu de bêtes venimeuses. Jésus-Christ lui apparaît et la délivre.

Deuxième division, cinquième panneau. La sainte est attachée à une colonne, puis elle est battue de verges par ses deux bourreaux, un troisième lui coupe les ongles des pieds avec un rasoir. Sixième panneau : elle est couchée sur une roue couverte de lames de rasoir et des gardes lui font boire de l'huile bouillante. Un diablotin inspire l'un des persécuteurs, qui l'attache; l'autre lui fait boire le liquide brûlant. Dans le septième panneau, Christine est de nouveau ramenée à la prison et ses pieds sont guéris. Enfin le huitième sujet représente Christine précipitée dans le lac de Bolsène avec une pierre attachée au cou.

Troisième division. Neuvième sujet. Le Christ, accompagné de

deux anges, apparaît à Christine. La sainte est agenouillée devant le Seigneur. Jésus lui porte la main au-dessus de la tête; de ses doigts tombent des gouttes d'eau, c'est son baptême spirituel, sur le bord du lac Bolsène. Dans le dixième panneau, Christine est de nouveau en présence de son père, possédé d'esprits enragés; il se tire les cheveux de colère, un diable l'accompagne. Puis, la sainte est dans une espèce de marmite chauffée par un foyer ardent. De ce brasier s'échappent des roses. En suivant, dans le douzième et dernier panneau, sainte Christine est précipitée dans un four à chaux ou dans une citerne, dont le contenant se change en roses. Un des bourreaux lui arrache le cuir chevelu, après lui avoir fendu le crâne; un autre, avec une pince, lui retire la cervelle.

La représentation de cette terrible persécution se prolonge jusque dans les trilobes de la fenêtre. A gauche, sainte Christine, au milieu du temple des idoles, invoque son Sauveur. Subitement le temple s'enflamme, le feu gagne les persécuteurs; un diable, placé sur la toiture du temple, se sauve de l'incendie. A droite, la vierge est pendue à un arbre; plus haut, elle est attachée, pour la seconde fois, à une colonne; des archers lui lancent des flèches : l'une d'elles retourne sur elle-même et perce la gorge de l'un des bourreaux. Furieux, le roi s'apprête à tirer lui-même en bandant son arc. Dans le haut de la fenêtre, Dieu le Père reçoit l'âme de Christine placée dans un giron que portent deux anges. Cette âme est représentée par une petite figure nue, debout, les mains jointes.



8. 9.

Dans les trilobes des quatre jours de la fenêtre sont posées les armoiries de Louis XII et d'Anne de Bretagne, ainsi que celles d'une branche cadette de la famille Vignier, qui diffèrent complètement de celles que nous avons déjà citées. Parti : au 1, coupé, au 1, d'azur à une bande d'argent à 2 compons de sable, et un chef de gueules; au deux d'or à un trèfle de sable; au deux d'argent à trois têtes de corbeau arrachées de sable (Breton) (8). Ce blason de

Vignier n'est pas à sa place. Il y a ici une transposition moderne qui ne répond qu'en partie par le blason de la femme Jeanne Pinot (9) à l'inscription qui va suivre. Le blason devrait être celui de Girardin portant d'azur à trois têtes de corbeaux de sable, becquetés d'or et au chef du même, comme nous allons le voir à la fenêtre du transept.

On lit, au bas de cette verrière, l'inscription des donateurs. Elle est malheureusement incomplète. Les blasons du roi Louis XII nous autorisent à fixer l'exécution de ce beau vitrail entre 1500 et 1515.

Voici cette inscription :

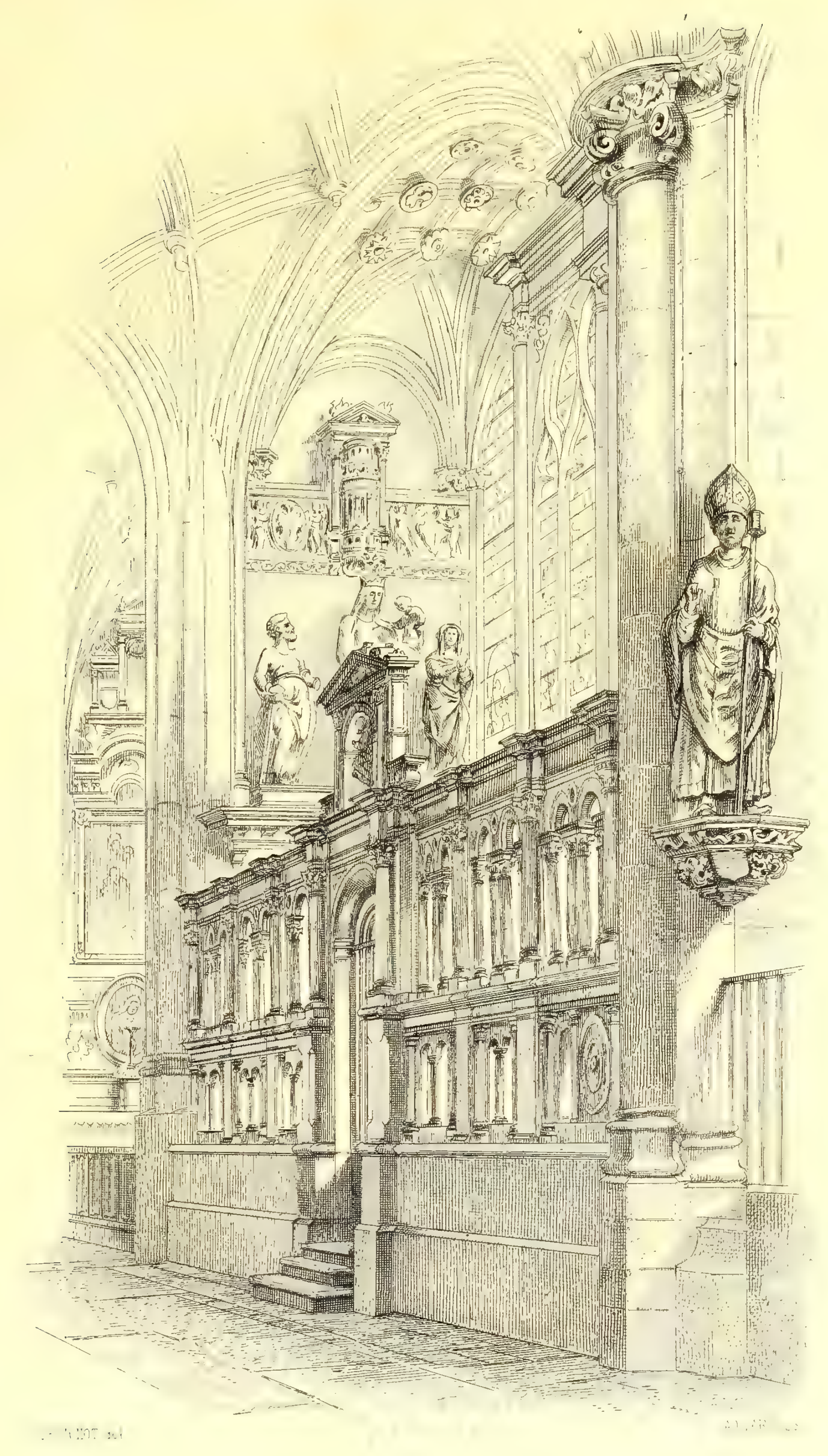
Jehā girardin de chābelaī et sieur-vānes-ē ptie
Mōsce le bailly dervy-et Jehāne-pynot-sa-fēme
ōt faict hente. . . . .

Dans la travée du bas côté correspondant à cette chapelle se remarquent des nervures croisées à tiercerons, complètement isolés de la voûte, sauf au point central de la clef, système de construction que nous avons déjà remarqué à l'église d'Auxon. Ces nervures ne sont ici qu'un motif de décoration, devant uniquement maintenir la clef suspendue dans le vide. A la rencontre des croisements de ces lignes transversales, des pendentifs ajourés figurent des petits portiques. Celui du centre, beaucoup plus grand, abrite dans des niches de la Renaissance des petites figures d'enfants jouant de divers instruments, et des consoles se terminent par des bustes de chérubins.

Les piliers d'angles de cette chapelle, transformée depuis peu de temps en chapelle du Sacré-Cœur, sont décorés d'une console avec pampre et d'un écusson lisse, surmonté d'une statue d'évêque bénissant. C'est à partir de ce pilier et des nervures de voûtes en tiers-point que commence la partie du monument reconstruite au XVI[e] siècle, vers 1530. (Voy. le plan, p. 105.)

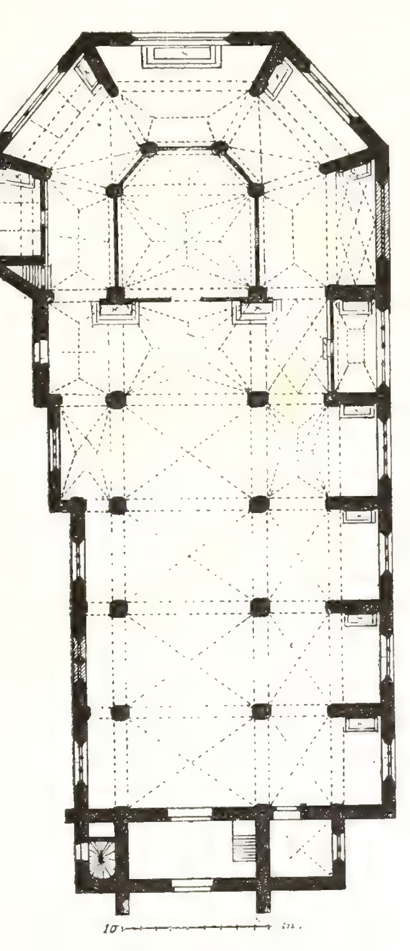
Bas côté septentrional. Première travée. — Les trois premières travées de ce bas côté sont très étroites et ne laissent qu'un passage assez juste pour permettre d'entrer dans les bancs de la grande nef. La première travée s'éclaire par une fenêtre à trois jours. Au bas de

ERVY. ÉGLISE SAINT PIERRE-ES-LIENS



CLOTURE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE

la verrière, à gauche, était représenté le donateur; il ne reste plus que le buste de saint Nicolas, son patron. Puis saint Florentin, à cheval, vêtu d'un riche costume de chevalier, la tête couverte d'un chapeau panaché. C'est sans doute comme patron de la corporation des tanneurs que saint Florentin est représenté dans le deuxième panneau de ce vitrail. Dans le troisième est agenouillée la donatrice, accompagnée de ses trois filles et de sainte Marguerite, sa patronne. Bien qu'elle soit mutilée, l'inscription subsistant au bas du panneau nous fait connaître les noms de ces donateurs; on lit Nicolas **Croſſart m** (maître) **tāneur**...... **mil vᵉ et deux et ma**...... (Marguerite) **Chambriet**...... Un nommé Bertrand Crossart, mort pourvu de la charge de lieutenant général, de 1549 à 1556.

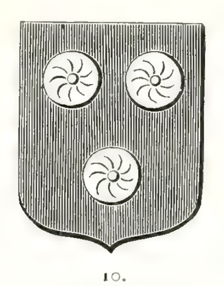


PLAN DE L'ÉGLISE D'ERVY.

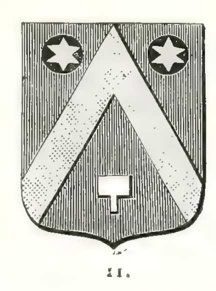
Tous les autres sujets de cette verrière, en partie mutilés, se répartissent dans six panneaux consacrés à la mort de la Vierge. Ce sont les apôtres réunis à la porte de Jérusalem, la veille de la mort de la Mère de Dieu. Le dernier Soupir de la Vierge. Les apôtres prient au chevet de la mourante; saint Jean porte le rameau d'or; Jésus-Christ, tenant dans ses bras l'âme de la Vierge, vêtue d'une robe bleue; les apôtres portent le cercueil. Le grand prêtre, furieux, s'élance et porte les mains sur le cercueil pour le renverser : ses mains restent clouées à la bière. Pénétré de repentir, il est guéri par saint Pierre, ses mains et ses bras paralysés reprennent leurs mouvements.

Enfin des anges emportent au ciel l'âme de la Vierge, que reçoit la sainte Trinité, aux accords harmonieux de chants célestes. Dans les trilobes de cette fenêtre se voit un blason qui appartient à l'un des deux donateurs (10).

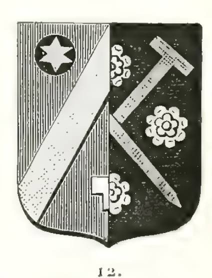
Deuxième travée. — La deuxième travée comprend l'ancienne porte du nord, dont nous avons donné la description plus haut. A l'intérieur de l'église, elle est élevée à un mètre au-dessus du sol. Comme à l'extérieur, le trumeau se compose d'une niche renfermant la statue d'un saint évêque (saint Nicolas ou saint Claude, patrons des donateurs). Les verrières représentent, dans les arcs de cercles



10.



11.



12.

servant de contreforts à la niche centrale, toute une famille de donateurs. Ces verrières ont beaucoup souffert de l'action du temps. Le mari était assisté de saint Nicolas et la femme de saint Claude. Ces deux panneaux étant mutilés, il ne reste plus que les deux blasons des donateurs, auxquels nous ne pouvons assigner un nom de famille (11 et 12).

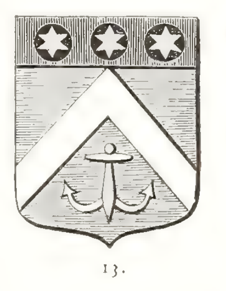
Dans la seconde division de cette fenêtre sont représentées la Nativité et la Présentation au temple; elles se complètent par la Vision de l'empereur Auguste. Celui-ci, couvert d'un manteau de drap d'or, la couronne impériale sur la tête, son sceptre placé à ses côtés, est agenouillé dans une attitude de ravissement; il est accompagné de ses officiers, vêtus avec une grande richesse. Sur la droite, la sibylle Cumane est réputée la plus célèbre parce qu'elle fit voir à l'empereur Auguste l'Enfant Jésus tenu par sa mère, au milieu d'une gloire qui éclatait devant le soleil. Ce sujet légendaire occupe tout le haut de cette fenêtre : nous l'avons déjà rencontré dans les églises

de Saint-Parres-les-Tertres et de Saint-Léger-lez-Troyes (Ier vol., p. 82-442).

Troisième travée. — Il ne reste rien de bien intéressant dans les trois jours de cette fenêtre, si ce n'est quelques fragments de grisailles, des verres de différentes couleurs, des restes de figures de donateurs et des parcelles d'inscriptions, coupées, retournées, renversées. Un écu aux armoiries de la famille Pinot a seul échappé à cet effondrement. On lit assez difficilement les noms de **aliz Clement feme de feux pierre girardin** avec la date de **mil ve quatre vingt seize**.

Quatrième travée. — C'est à partir de cette travée que le bas côté septentrional s'élargit et reprend à peu près la largeur du bas côté méridional. La voûte de cette travée répète le système de nervures en tiers-points, isolées de la voûte, n'offrant à cette dernière, avec cette combinaison, qu'un seul point d'appui, celui de la clef centrale, où les nervures viennent converger.

La fenêtre, reconstruite au XVIe siècle, est beaucoup plus grande; elle se divise en quatre parties par des meneaux cintrés, surélevés par deux plates-bandes portant un cintre que divisent des rayons se réunissant au point central. La verrière, qui porte la date de 1533, quoique très mutilée, comprend encore douze panneaux représentant la place réservée aux donateurs et les Douleurs de la Passion de Jésus-Christ, depuis la prière du Christ au Jardin des Oliviers jusqu'à son dernier soupir.



13.



14.

Les quatre panneaux du bas de la fenêtre renfermaient toute une famille de donateurs; le mari assisté de saint François d'Assise; la femme, de ses quatre filles et de sainte Madeleine, sa patronne.

Dans le haut de la fenêtre, entre les deux plates-bandes, sont intacts le blason royal et ceux des donateurs; l'une de ces armoiries semble appartenir à la famille Péricard, seigneur de Bierne, malgré quelques différences dans les émaux (13) et le deuxième au Vignier de Chamblin (14).

Transept. — Au nord du transept s'ouvre, sur la rue Saint-Pierre, la porte latérale dont nous avons parlé en donnant la description de la façade sur cette rue.

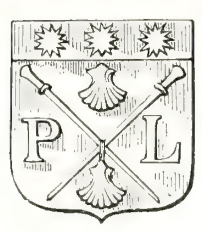
Sur sa face intérieure, cette porte n'a rien d'intéressant; au-dessus est percée une petite fenêtre cintrée, sans verrière de couleur.

A sa hauteur, contre le premier pilier, se reliant à la cage de l'escalier des combles, se remarque une assise en forme de corniche très saillante, moulurée et portée par des consoles. Dans le projet primitif, cette console devait se poursuivre sur toute la largeur du transept et constituer une galerie de passage pour les combles du monument.

Les deux piliers de la nef, sur le transept, sont composés d'une multitude de filets anguleux, se profilant de leurs bases octogonales jusqu'à la naissance de la voûte. Celle-ci est à nervures croisées, venant se concentrer sur un œil-de-bœuf qui servait de passage aux cloches de l'ancienne flèche.

Le pilier du bas côté, en face de la porte d'entrée, est orné, sur le côté nord, d'une statue de saint Étienne, datée de 1599. Le saint tient la palme de son martyre et le livre des Évangiles.

A côté de cette statue, une console renaissance porte un blason composé d'attributs de pèlerinage, avec les initiales P. L. Ce ne peut être que le blason d'un prêtre (15). Sur la face antérieure de ce même pilier, donnant sur le transept, se lit, sur une petite lame de cuivre, l'épitaphe de messire Louis Noël, officier vétéran chez le roi et de dame Marie-Anne-Françoise Carron, sa veuve. Au-dessus de l'inscription, une gravure représente le blason des deux défunts surmonté d'une couronne de marquis, avec un heaume à grille, taré de face. Tenant deux licornes. Une banderole s'échappe de la couronne et porte cette devise : QVEM ELECTERE MELIVS EST PATI[1] (16).

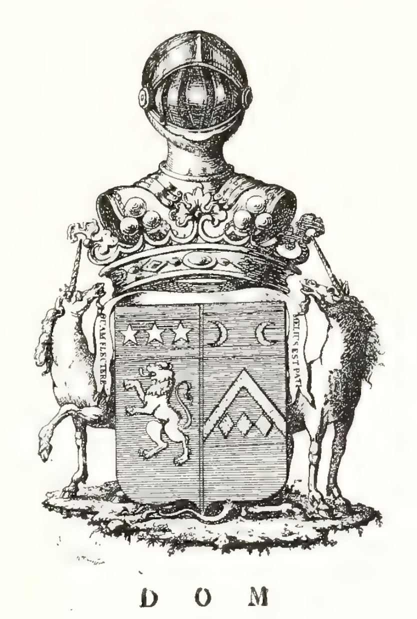


15.

En 1766, un nommé Louis-Bonaventure-Jean-Marie Noël était bailli d'Ervy.

1. Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Bertholle, curé doyen d'Ervy, d'avoir pu tirer une épreuve de cette gravure, pour la reproduire ici en fac-similé, et réduite par le procédé héliographique de M. Paul Dujardin.

En face de ce pilier s'élève le retable de l'autel, dédié à saint Nicolas; il est adossé au premier pilier de chœur. Ce retable, de style renaissance, est formé de deux pilastres composites à retraits, surmonté d'un fronton triangulaire très aigu, sur lequel trois petites niches se terminent par des dômes. L'intervalle de ces trois niches se réunit par une plate-bande déterminant le deuxième pignon du couronnement. Ces cavités renferment de petites figures de saints; il en est de même pour les trois tourelles composant cette décoration. Ces figures sont celles de saint Laurent, de la Vierge-Mère, de saint Paul, de sainte Geneviève et une cinquième qui, faute d'attributs, ne peut être désignée.



D O M

Au Bas de ce Pilier Reposent les Corps de Messire
Louis Noël Chevalier Officier Vétérant Chez le Roi
décédé à Ervy le 3 Février 1769,
et de Dame Marie Anne Francoise Carron sa Veuve
décédée le 23 du même Mois.

DIEU LEUR FASSE PAIX ET MISÉRICORDE

16.

Ce couronnement sert d'abri à une belle statue de saint Nicolas, tenant sa crosse de la main gauche et un livre de la main droite.

Les détails de la bordure de la chape qu'il porte sont très intéressants; ils représentent les apôtres dans de petites niches.

Cette statue repose sur une large console dont les dimensions ont permis la sculpture d'un bas-relief représentant une mer furieuse sur laquelle un navire à toutes voiles est sur le point de sombrer. Ce bas-relief reproduit un passage de la légende du saint évêque qui apparut aux yeux d'un équipage en péril et le sauva. A côté de ce navire, trois dauphins, rejetés par les convulsions de la mer, s'agitent et s'élancent, ils luttent à coups de queue contre les vagues (voy. pl. I).

Le second pilier du chœur, à droite, est composé de la même manière. Une statue de la Vierge est au centre du retable. Dans le

couronnement, même disposition, avec quelques différences dans les détails. Les petites niches abritent un saint Nicolas, une sainte Anne portant la Vierge Marie sur son bras gauche et cette dernière portant elle-même l'Enfant Jésus, sujet que nous avons déjà remarqué au portail de l'église de Bouilly.

La saillie des pilastres à retraits de ces deux retables pourrait faire supposer qu'ils recevaient la retombée d'arcs surbaissés et que l'entrée du chœur se fermait par trois arcades, constituant, par leur réunion, une tribune ou un jubé, surmonté d'un calvaire.

Le transept se termine, au sud, par une chapelle consacrée à la Mère de Dieu. Cette chapelle est fermée par une clôture d'arcatures, accouplées à double étage, portées par des petites colonnettes de l'ordre composite. La porte d'entrée est surmontée d'une niche à jour, renfermant un *Ecce Homo* et terminée par un fronton triangulaire (pl. II).

L'autel est de style corinthien moderne. Au-dessus du tabernacle règne une corniche de la Renaissance sur laquelle reposent trois statues d'une véritable valeur artistique : la première représente saint Mathias, apôtre, ancienne statue du chœur, appuyé sur le manche d'une hache. Son exécution nous rappelle la facture de Dominique le Florentin. Au milieu du retable se dresse une remarquable figure de la Vierge-Mère, datant du commencement du XIVe siècle, beaucoup plus grande que les figures qui l'accompagnent.

La troisième représente la Vierge Marie dans un âge plus avancé, les mains jointes, le regard élevé, dans une attitude de tristesse qui se reflète jusque sur son visage. Cette statue n'est véritablement pas à sa place, puisque la même figure est deux fois représentée et que toutes deux se contemplent mutuellement. Elle pourrait bien provenir du calvaire qui surmontait la tribune du chœur.

Ces figures sont abritées par de riches pinacles à triples étages, à colonnettes et à fronton triangulaire; les angles sont décorés de griffons ailés dont le corps se termine par des enroulements ajourés. Dans l'entablement, de chaque côté de la niche centrale, deux anges s'appuient et maintiennent les blasons des donateurs, aujourd'hui couverts d'un affreux badigeon, comme d'ailleurs toute la surface de cette belle et intéressante œuvre de sculpture.

A droite de l'autel, dans l'épaisseur du mur du soubassement de la fenêtre, se dégage une jolie piscine de la Renaissance, mutilée dans tous ses détails. La base repose sur une tête de chérubin, deux pilastres accouplés portent un fronton triangulaire sous lequel est un buste d'*Ecce Homo*. La niche de la piscine se compose de deux cintres réunis sur un fond de fenestrage par une contre-courbe à crochets. Dans cette piscine est enclavée une épitaphe en vers d'Angélique Simard, empreinte d'une grande noblesse de sentiments et d'une simplicité touchante.

La voici :

SOVS·LE·MILIEV·DE·CET·AVTEL·REPOSE·
LE·CORPS·D'ANGELIQVE·SIMARD·
QVI·DECEDA·LE·3 DECEMBRE·1682·AGÉE·
DE·19·ANS· ❊ EPITAPHE ❊

PASSANT·NE·PLEVRE·PAS·MON·SORT·
RIEN·NE·PEVT·DVRER·DANS·LA·VIE·
SI·LA·PARQVE·ME·LA·RAVIE
IE·SVIS·HEVREVSEMENT·AV·PORT

MON·BONHEVR·EST·DIGNE·DENVIE
DE·REPOSER·SOVS·CET·AVTEL·
ET·DE·VOIR·QVE·MON·CORPS·MORTEL·
SERT·DE·MARCHEPIED·A·MARIE·

CONSOLES·VOVS·DE·MES·ÉCHANGES·
JESVS·LE·MAISTRE·DES·EPOVX;
NE·MA·RETIRE·D'AVEC·VOVS·
QVE·POVR·LE·LOVER·AVEC·LES·ANGES·

SI·IE·M'APPELOIS·*ANGELIQVE*;
NE·FALOIT·IL·PAS·VOVS·QVITER
POVR·AVEC·EVX·ALER·CHANTER·
VNE SAINTE ET SACRÉE·MVSIQVE·

Mise·par·Nicolas·Landelle·son·accorde·

La fenêtre occupe toute la largeur de la chapelle; primitivement, elle se composait de trois jours divisés par des meneaux trilobés. En 1537, elle fut consolidée et renfermée dans un cadre en forme de portique renaissance; en même temps on l'élargissait par deux nouveaux jours dans le même style, et on la garnissait d'une verrière en grisaille, représentant l'histoire de Joseph, faisant suite aux sujets de la verrière centrale, et les complétant.

Cette intéressante verrière nous rappelle les belles sculptures de l'hôtel de Bourgtheroulde, à Rouen, et le poème que Pétrarque a chanté.

Ce sont les six triomphes de l'Amour, de la Chasteté, de la Mort, de la Renommée, du Temps et de la Divinité.

L'Amour triomphant est dompté par la Chasteté que la Mort écrase; mais la Renommée l'emporte sur la Mort pour être vaincue elle-même par le Temps, dont la Divinité triomphe en dernier ressort dans l'Éternité.

Le premier panneau, au bas de la fenêtre, à gauche, montre des fragments de la figure du donateur, agenouillé, les mains jointes, devant son prie-Dieu, sur lequel est posé son livre d'heures. La tête du personnage n'existe plus, ainsi que tout le haut et la partie gauche du panneau qui représentait saint Pierre, son patron. Le prie-Dieu porte un blason d'azur à trois têtes de corbeaux de sable, becqués d'or et au chef du même. Ce sont les armes de Pierre Girardin, écuyer, qui fut bailli d'Ervy, de 1486 à 1509. Au bas de ce panneau, on lit cette inscription :

> **Ce xiiie jo^r dAoult lan mil cinq cens·et deulx**
> **honorable feme Jehane le clerc feme de noble**
> **home feu Pierre gerardin en son vivant Escuyer**
> **demeurant A ervy le chastel**

Le panneau médian, faisant suite, est consacré à la mère de Dieu. La Vierge, debout, au milieu d'une gloire, est portée par quatre anges vêtus de robes blanches; ses pieds reposent sur un croissant, sous lequel le diable est comprimé dans d'horribles convulsions. Deux petites banderoles, au-dessus de la tête des anges, portent cette inscription :

Viderūt eam filie ē beatissim — Del cū qentabis, CANTIQUES, chap. VI, verset 8.

Toutes les filles de Sion l'ont vue et l'ont proclamée bienheureuse.

Le troisième panneau, sur le même rang, en regard du panneau central, représente la donatrice, agenouillée comme son mari; elle est accompagnée de sa fille et de saint Jean-Baptiste, son protecteur. Le prie-Dieu porte un blason de gueules à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même. Entre la mère et la fille, se dresse un pommier couvert de fruits; la tige de l'arbre est enveloppée d'un rouleau portant cette devise : **Cest mon espoir.**

Une autre banderole, qui se développe en spirale, au-dessus de la tête de la donatrice, porte ces paroles :

Virgo virginum Intercede pro nobis.

Vierge des vierges, intercédez pour nous.

Ces deux derniers panneaux ont perdu leurs inscriptions. (Voir la planche IV, nos 1, 2, 3.)

Le deuxième étage représente, dans le premier panneau à gauche du lecteur, l'Amour personnifié par Cupidon, fils de Vénus.

Ce n'est pas l'Amour tel qu'on nous le présente aujourd'hui, gros et joufflu, c'est un élégant jeune homme, aux ailes rouges, entièrement nu, portant sur la tête une couronne de fleurs blanches aux larges corolles. Debout, sur son char, il s'apprête à bander son arc pour lancer ses flèches et atteindre la victime qu'il va rencontrer sur son passage. Le char est traîné par une colombe et un lion ailé. Ce char, ainsi attelé, roule sur des nuages; il écrase sous ses roues plusieurs personnages de tous sexes et de toutes conditions difficiles à préciser; on remarque entre autre un roi et un évêque.

Au bras droit de Cupidon est suspendu un écusson dont il ne reste plus que la forme.

Une banderole, partant de la tête de Cupidon, porte ces mots :

Manifesta sut autem opera, GALATHAS, V, verset 19.

On connaît facilement les œuvres de la chair, qui sont, etc.

Une autre sous les roues du char, dit :

Spā ābulate et deſideria carnis nō p̄ficietis, chap. v, v. 16.

Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair.

Au bas du panneau, on lit :

Cupidō et dame venus-Nagraz-ſur-mer-en-volupte
Suppedite grās et menus-par Immūde lubricite
du triumphe de agilite Trāſmettēt leurs dars ſi ſouſdain
Que fol amour et volupte-Naurēt au cueur-tous les mōdāi

Le deuxième panneau nous montre la Chasteté debout sur son char et portant dans la bouche un frein d'or, emblème de la prudence, du devoir et de la raison, et, sur la tête, une large couronne d'argent. Elle tient de la main droite la flèche qui n'a pas eu de prise sur elle. A son bras pend un blason sur lequel sont représentés divers instruments de la Passion de Jésus-Christ; de la main gauche, elle tient une cruche d'eau qu'elle verse sur trois cœurs placés dans une fournaise ardente. Sa robe blanche, symbole de la pureté, est parsemée d'étoiles et de cœurs. Une chaîne d'or, suspendue à sa ceinture, descend jusqu'à la plate-forme du char.

Celui-ci est traîné par une colombe et par un éléphant, réputés les plus pudiques parmi les animaux. Il est précédé du cerf, considéré, lui aussi, comme l'un des symboles de la pureté. Sous les roues du char, on aperçoit une tête couronnée, les yeux bandés, le corps est à demi caché sous une aile rouge; sous la roue, à droite, un objet ayant la forme d'un caducée. Il y a eu dans cette partie du panneau des remaniements qui jettent quelque confusion dans l'ensemble.

La banderole du char porte cette inscription :

Glā ī cōfuſione ipſorū q̄ tērna ſapīt, AD LIPĒSIS III, ch. III, v. 19.

Il y en a beaucoup qui mettent leur gloire dans leur ignominie et qui n'ont du goût que pour les choses de la terre.

De la figure de la Chasteté se déroule une banderole, avec ce passage de saint Paul :

Filios habentem subditos cū oī castitate, saint Paul à Timothée, ch. III, v. 3 et v. 5.

(*L'évêque doit être irréprochable*)... *tenant ses enfants soumis, à toute chasteté.*

Au bas du panneau est l'inscription suivante :

Chastete veniet et suppedite-Venus et·tout-faict de luxure
Car en sō cueur pense medite- A-Jesus-la-voye-nette-et-seure
Fole-amour-esteict et taisure·De charnelle-concupiscence
Dont les chastes·Je vo⁹ assure-Verrōt-dieu-en-diuine-essēce

Le troisième panneau représente le char de la Mort, attelé de monstres ailés. Il est monté par les Parques. Atropos, debout, occupe le centre du char; sa tête est couverte d'une large couronne de verdure; elle tient de la main droite les trois dards qui donnent la mort. A son bras pend un écu échancré, sur lequel est figurée une taupe ou une espèce de marcassin. A la hauteur du visage, à droite, est suspendue une glace qui reflète sa face. De la main gauche, elle tient les ciseaux coupant le fil de la vie et donnant la mort. A droite, Clotho assise sur l'angle du char, est occupée à filer, et du côté opposé, Lachésis tourne le fuseau ou le fil de la vie. Ces trois Parques sont représentées sous la forme de squelettes ayant les entrailles sorties du corps. Les deux dernières, dans des proportions plus petites, sont coiffées de cornettes noires.

Le char roule sur le corps de la Chasteté et de la figure aux yeux bandés tenant une urne.

Sous la roue, à droite du char, on lit :

Mortuo hōie ipio ūlla erit ulta spes, PROVĒRBIS·II· V. 5 et 7.

Après la mort de l'impie, il n'y aura plus pour lui d'espérance!

Sous la roue, à gauche :

Mihi vivere Christus est et mori lucrū, PHILIPĒSES·I· V. 21.
Pour moi, vivre c'est le Christ, et mourir un gain.

Les Parques disent :

Atropos : **Statutū est ōib³ hōibus semel mori,** AD·HEBREOS·IX· V. 27.
Il est arrêté que (tous) les hommes meurent une fois.

Clotos : **Oēs moriūtʳ ī adā,** AD·CORINTHIOS·XV· V. 21.
Tous meurent en Adam.

Lachésis : **Memento ire** (quoniam) **nō tardabit,** ECCLSASTICUS· VII· V. 18.
Pense à la colère (de Dieu), car elle ne tardera pas à se manifester.

Au bas du panneau, se lit cette inscription :

La·mort·comūne·et·naturelle·met·tout·en·sa·subgection
Mais·cest·aux·bons·gloire·eternelle·Et·aux·maulvaiz·cōfection
On·ne·peult·avoir·vision·De·gloire·elaz·ce·pas·passer·
Vivēs·doncq·sanz·abusion·Tout·fault·morir·et·trespasser

Troisième partie, premier panneau à gauche. C'est la Renommée sur son char triomphal, écrasant la Mort. La Divinité est vêtue d'une robe rouge et d'un corsage en fourrure de mouton, appelé la toison, qui ne se tache jamais; c'est l'emblème de la virginité. Sur cette fourrure sont représentés quatre organes des sens : les yeux, les oreilles, le nez et la bouche tirant la langue, c'est-à-dire tout ce qui peut porter atteinte à la pureté du corps et de de l'âme par le son, l'odorat et le goût. Son front est ceint d'un nuage bleu, ses ailes sont

vertes. Elle tient, de la main droite, le soleil et le globe terrestre, et, de la main gauche, un navire d'or, à toutes voiles, qui doit porter sa renommée chez tous les peuples de la terre. A son bras gauche est suspendu un écu sur lequel se dessinent un compas et deux flambeaux, dont un renversé.

Suivant la banderole qui se déroule autour de la tête, la renommée dit :

Isti sut potētes sclo viri famuli, GENESIS. I, V. 4.

Ce sont là des hommes puissants et fameux à jamais.

Le char est traîné par un pigeon et un levrier ailé. Il écrase trois Parques que l'on voit sous les roues, d'où s'échappe une banderole, avec cette inscription :

Velox āpd̄ cūctos fama p̄percrebruit, RVTH·I, V. 19.

La Renommée au vol rapide (fait entendre) sa voix chez tous les peuples.

Au bas du panneau, on lit :

Renommee·surmōte·la·mort·par·ouye·p̄·bouche·p̄·yeux
Car·le·Iust·sanz·estre·mort·Resplendit·ē·terre·et·es·cieux
.........pnoit·ē·to⁹·lieux·Par·Iustice·droit·et·prouesse
.........Ieunes·t·vieulx·En·beatitude·et·lyesse

Le troisième panneau, à droite, représente le Temps, vieillard aux ailes vertes, à la barbe blanche, la tête couverte d'un bonnet garni d'une fourrure blanche. De la main droite il tient un petit enfant nu qu'il porte à son oreille; cette petite figure a les mains jointes. De sa main gauche il tient un petit dragon vert, qu'il porte également à son oreille; c'est l'esprit du bien et celui du mal, ou l'innocence et la corruption. Un écu est suspendu à son bras où fi-

gure un tertre. Est-ce la montagne de la Vertu? Près de lui on lit :

Cū tps fuerit ꝫ altū alas erigit, JOB·XXXIX· V. 18.

Lorsque le moment est venu (l'autruche) déploie ses ailes et s'élève dans les airs.

Le Temps met le pied sur un sac de bijoux, de pièces d'or et d'argent qui se répandent dans un gouffre d'où sortent les flammes d'un brasier placé sous le char. Ce char est conduit par une colombe et un lion ailé. Au bas, à gauche, se trouve la faulx ; de l'autre côté, la Renommée et un rouleau où se lit cette inscription :

Exigūm et cū tedio ē tps uite, SAPIĒCIA·II· V. I

Notre vie est de courte durée et remplie de chagrin.

On lit au bas du tableau :

Le·temps·par·traict·et lōgue·eſ......une·tous·bōz i·maulvais
Car·tout·de·ce·mōde·ſe·paſſe·Fors...ltes·et·bienfaits
Bon·renom·ne·ſe·per·jamais..........ſeu·ce·mōde·ſeſface
Car·les·bonz·au·Regne·de·paix......uſioms·dieu·face·a·faec

Le deuxième panneau du centre représente les trois grands patriarches, avec leurs noms au bas de leurs robes : Abraham, Isaac, Jacob. Un seul, Jacob, porte sur la tête une couronne d'or doublée d'une toque rouge. Ces trois patriarches figurent la Trinité et discutent entre eux.

Derrière eux sont les vierges martyres portant des palmes de différentes couleurs et entourées d'esprits saints. Toutes sont fières de la palme qu'elles ont conquise et chantent un cantique d'actions de grâces. Un phylactère se développe au-dessus de leurs têtes avec ces mots :

Salus deo nr̄o qui ſedes ſuper thronum·Et Agno Apocalipsis, VII, V 10.

Salut à notre Dieu qui est assis sur son trône et à l'Agneau.

Au-dessus de cette assemblée de vierges, est agenouillée, la figure de l'âme de la Chasteté, sous les formes nues d'une Vénus couronnée, pleine de fraîcheur et de grâce, elle a les mains jointes, et tient une palme verte. Une banderole, qui s'élève au-dessus de cette figure mystique, porte ces paroles de l'Écriture :

Satiabor cum apparuerit gloria tua, PS·XVI, V. 15.
Je serai rassasié lorsque votre gloire m'aura apparu.

Nous lisons au bas du sujet :

En·souueraine·eternite ✻ Est·le·trūphe glorieux
La ou ung dieu·en·trinite·Renumere les bien eureux
Lagneau tres humble et gracieux ✻ A por nouz souffert passion
En dōnant·la·gloire·des cieulx ✻ A chūm·par·cūpassion

Dans les lobes du premier jour, au-dessus de la Renommée, on voit saint Jean-Baptiste; il est représenté assis sur des nuages. A ses côtés, un parchemin porte cette invocation : **Ecce agnus dei.** Du côté opposé, c'est-à-dire dans le troisième jour, est posé dans la même attitude, saint Jean l'Évangéliste, tenant un livre ouvert sur ses genoux. Il dit : **Verbū et verbū apud deu**, IOA-I.

Dans les lobes de la partie ogivale de la fenêtre, la Divinité triomphante, reçoit dans son sein la chaste Marie, la Vierge des vierges. A droite, Dieu le Père est assis sur un trône d'or; il est vêtu d'une chape rouge à la bordure d'or, coiffé d'une tiare à triple couronne, bénit, porte le globe terrestre surmonté d'une croix et prononce les paroles suivantes, inscrites sur un phylactère :

Dii estis et filii excelsi oēs, PSA-CXI, V. 6.
Vous êtes tous des Dieux et les fils du Très-Haut.

A gauche, le Christ, sous la figure emblématique de l'Agneau immolé pour les hommes, porte le nimbe crucifère et tient le signe de

la rédemption. Sur une banderole qui lui enlace le corps, on lit :

Excelsus et sublimis habitā eternitatē et sctm̄ nom̄ ejus

Le Très-Haut, celui qui est dans les cieux, habite l'éternité et son nom est saint.

Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane au-dessus du Père et du Fils, dans une gloire rayonnante. Sur les marches du trône, du côté du Fils de Dieu, est agenouillée la Vierge-Marie, les mains jointes; près d'elle un rouleau de parchemin se développe avec cette inscription :

Dedit illi claritatē eternam, SAPIĒTIA·X· V. 14.

Il lui a donné une gloire éternelle.

La Sainte-Trinité est accompagnée des quatre animaux, symboles des Évangélistes.

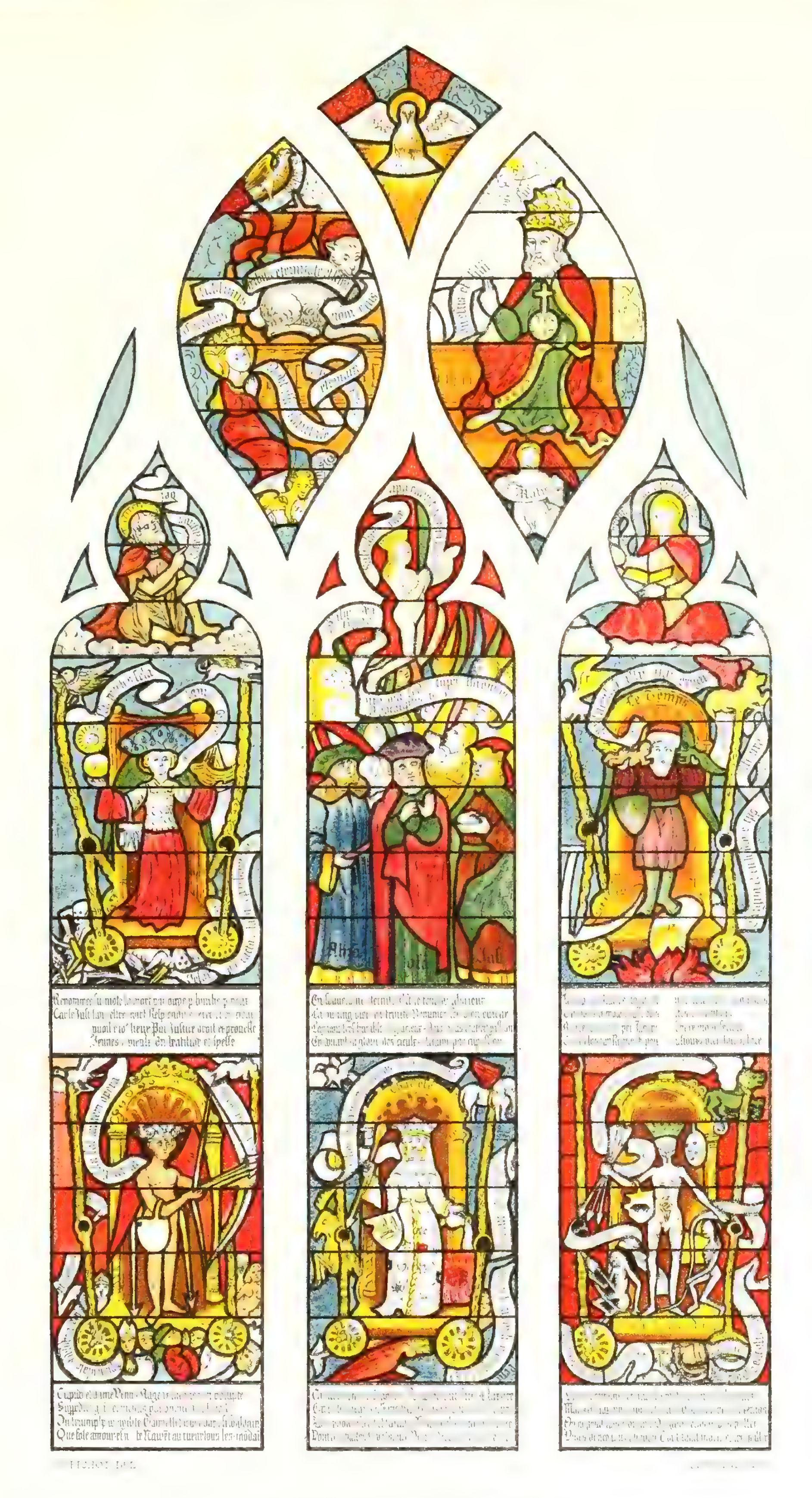
Voilà comme interprétaient leurs pensées et leurs croyances nos artistes et nos peintres verriers du XVIe siècle, si remarquables par leurs talents et par leurs productions si curieuses et si nombreuses, conservées dans notre département.

Trente-cinq ans après l'exécution de cette intéressante verrière, on en monta une nouvelle, composée dans le style de la Renaissance, pour meubler deux nouveaux jours de cette fenêtre.

Cette verrière en grisaille est aujourd'hui dans un état de délabrement presque complet. Le premier panneau, à gauche, représente le chaste Joseph chez la femme de Putiphar, général commandant les troupes de Pharaon. Cette femme est couchée, à demi vêtue, sur son lit à riche baldaquin. Elle cherche à séduire Joseph en l'attirant à elle par ses vêtements; Joseph résiste, abandonne son manteau et s'enfuit.

Dans la seconde partie du sujet, on voit le commandant Putiphar, sur la fausse déclaration de sa femme, faisant saisir Joseph par deux de ses gardes.

Au bas de la peinture, une inscription en vers donne l'explica-



tion de la scène; malheureusement cette inscription est brisée en diverses parties. Malgré cette regrettable mutilation, nous la transcrivons ici parce que le sens en est resté assez compréhensible.

....la femme...........Icÿ voÿez cor...Joſeph maiſtreſſe
....pour treſjnfame....Le requier d....māteau luy laiſſe
....outre par fineſſe...Le māteau m....bz beau blaſon
....par ſa hardieſſe....Ma voulu p.....fut en priſon

Dans le panneau de la seconde division, au-dessus, sont représentés les deux songes de Pharaon, et le sujet se complète par leur interprétation. Pharaon, assis sur un trône, la couronne en tête et le sceptre en main, consulte Joseph amené devant lui par les gardes du palais. Au bas du sujet, on lit :

Le roy pharaō veid en ſonge Sept beufs gras qui lherbe paiſſoiēt
puis ſept beufz maigres ſāmeſōge · Qui to⁹ les ſept gras deuoroiēt
ſept eſpiz plaīs de grains eſtoiēt · Par ſept ſāns graīs mys en ruyne
Joſeph diſt quil ſignifioient Sept ans durāt famyne.

Au-dessus de ce panneau, à hauteur de la courbe ogivale, se dessine une riche décoration architecturale, composée d'une niche centrale dans laquelle est représenté l'apôtre saint Pierre. Il ne reste plus, dans le jour de droite, que des débris attestant que le premier panneau devait représenter Joseph dans sa prison expliquant les songes du pannetier et du maître sommelier du roi Pharaon. Le second panneau représentait le triomphe de Joseph. Debout sur le char du roi, Joseph est, à la suite de son triomphe, proclamé lieutenant et gouverneur de l'Égypte.

Le haut de la fenêtre répétait la composition architecturale du côté gauche, avec la figure de saint Phal, abbé. Ces deux figures de saint Pierre et de saint Phal étaient accompagnées de celles de deux prophètes parmi lesquels on reconnaît Daniel; la figure de l'autre prophète n'existe plus.

Plus bas, on lit cette devise des donateurs : **A faire plaisir Jay souuent domage.**

Au bas de la fenêtre, les panneaux renfermaient l'inscription des donateurs. Elle est incomplète, déplacée et assemblée sans ordre. Voici ce que l'on peut lire :

hault et puissāt seigneur henry de foelȝ segne^r de lautret et barō du dit eruye.

(Henri de Foix, seigneur de Lautret et baron d'Ervy.)

Noble p̄sones Jaquinot.....

Noble hōme pierre girardin mr̄e gruyer du parc.......

Dans un fragment du côté opposé, à droite, on lit, sur un morceau de verre portant la même bordure, cette inscription :

perrecil et Damoiselle colette malet sa fēme ont dōne en l'honneur de J.-C. et de la **Vierge Marie sa mere le xxe jo^r de juillet lā· mil·v^c·xxxvij prieȝ** Dieu pour eux. Puis un autre fragment avec ces mots seulement restés de la véritable inscription : **messire Joseph....** fait **faire ceste ver** (verrière).

Les autres inscriptions ci-dessus proviennent probablement des fenêtres qui suivent. N'oublions pas non plus un blason à trois feuilles d'or placé à la partie supérieure du vitrail.

Chapelles du pourtour du chœur. — Nous commençons cette analyse par le bas côté droit du chœur. Toutes les voûtes et tous les murs de ces chapelles sont couverts d'ornements sculptés, pour la conception desquels l'imagination s'est livrée aux plus divers caprices de la plus libre des fantaisies; le sujet est souvent bizarre, mais il est toujours gracieux, plein de goût et d'une véritable finesse d'exécution.

Presque tous ces ornements sont grattés ou martelés comme à plaisir. C'est un véritable désastre. Nous allons cependant essayer de reconstituer cette belle œuvre par la description de toutes ses richesses.

La première chapelle s'ouvre sous un grand arc cintré, chargé de fines moulures se prolongeant sur la voûte en berceau, celle-ci divisée par des nervures en losange et à tiers-points. Des clefs, aussi en forme de losange, qui ornent les croisements de ces nervures, s'échappent en haut relief des anges chantant, priant et jouant de divers instruments. De la maîtresse clef centrale se détache un ange aux ailes éployées portant une banderole dont l'inscription a disparu sous un épais badigeon. Cette clef circulaire est bordée d'un cadre où se lit la date de M·V·C·TRENTE·IV· en lettres et en caractères romains. Avec cette nouvelle date, si précieuse à recueillir, et celles qui précèdent, nous suivons la marche progressive de la construction du monument.

L'autel est surmonté d'un bas-relief de forme équilatérale. Le sujet a complètement disparu sous le marteau révolutionnaire. Cependant, avec de la patience et de l'étude et en suivant la silhouette et les contours des figures qui ressortent quelque peu dans ce chaos, on remarque que cette œuvre de sculpture représentait : au centre, la Présentation au temple; à droite, la Nativité et à gauche les Rois Mages. Au-dessus une place vide était réservée pour un sujet peint, que limitait une corniche formant plate-bande, décorée de jolis rinceaux de la Renaissance et sur laquelle s'élevait un portique du même style avec niche centrale, celle-ci surmontée d'un fronton triangulaire s'élevant jusqu'aux nervures de la voûte.

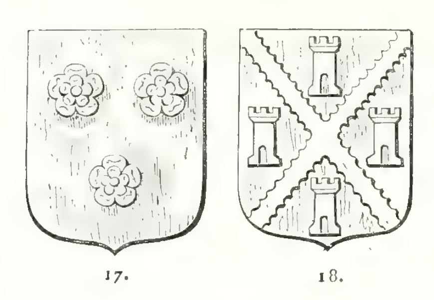
Des deux côtés de la niche l'arrangement est semblable avec les blasons des donateurs dans la partie centrale de cette disposition complémentaire.

La fenêtre qui occupe la largeur entière de la chapelle a perdu toutes ses verrières pendant un coup de vent survenu au mois d'août 1868. Depuis lors cette fenêtre est fermée par des planches.

Les chapelles étaient, comme celles de la nef, affectées aux notables du pays. Elles avaient aussi leurs clôtures en pierre, détruites depuis longtemps. Aux piliers d'angles existe encore la trace de ces clôtures représentées par une colonnette et le profil saillant de l'ancienne corniche.

Deuxième chapelle, dite du Rosaire. — La voûte de cette cha-

pelle est en berceau, sans nervures, mais divisée par des caissons ovales et losangés, au milieu desquels sont sculptés des médaillons d'une extrême finesse, représentant l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des Rois Mages, l'Annonce aux bergers, la Présentation au Temple, la Fuite en Égypte et le Couronnement de la Vierge.


17. 18.

Les deux blasons 17 et 18 occupent le centre de la voussure et divisent l'ensemble des sujets en deux parties.

L'autel est surmonté d'un mauvais tableau : saint Dominique et sainte Catherine de Sienne recevant le rosaire des mains de la Vierge Marie. Dans le fond de ce retable en pierre, de la forme d'une niche, sont sculptés les attributs des litanies de la Vierge, la plupart cachées par le tableau du Rosaire.

En haut du cintre, sur la clef, est représentée la figure de Dieu le Père, bénissant. Dans les angles du cercle figuraient les deux blasons des donateurs.

Cette décoration est limitée par une frise représentant des jeux guerriers. Des lutteurs combattent corps à corps, à coups de massue et d'épées; d'autres sont montés sur des chevaux, les uns nus, les autres vêtus; ils se poursuivent et se battent avec acharnement; le combat est sanglant, le sol est jonché de cadavres. Dans leur course furibonde, des cavaliers passent au travers d'une maison.

Dans les pieds-droits portant cette frise, deux niches abritent la Vierge-Marie et une sainte Anne.

La fenêtre, divisée en quatre parties, est moins large que les fenêtres des autres chapelles. Les meneaux sont doublés de pilastres portant des consoles sur lesquelles reposent, sous de petits pinacles, les statuettes de la Justice et de la Force. La dernière de ces figures a perdu sa place; elle est actuellement posée à droite, dans l'entaille du pilier d'angle qui recevait jadis la clôture en pierre de cette chapelle. Au bas de la fenêtre s'ouvre la porte de la sacristie. Celle-ci ne présente rien d'intéressant.

Les verrières sont de belles grisailles, représentant l'Annonciation, la Mort de la Vierge, le Calvaire, l'Apparition de Jésus à la Vierge après sa résurrection, l'Assomption et le Couronnement dans le ciel de la mère de Dieu.

Une partie de cette fenêtre se trouve murée par la sacristie, placée derrière, conséquence qui a entraîné la perte des panneaux pouvant nous faire connaître les noms des donateurs.

Troisième chapelle. — Cette chapelle, d'une grande simplicité, et sans aucune décoration, occupe le chevet de l'église. Elle semble avoir été reconstruite vers la fin du XVIe siècle. La forme des trois fenêtres qui l'éclairent, les attributs de pèlerinage, semés sur les verres losangés du vitrail, composés de bourdons, d'escarcelles et de vanets, nous permettent de faire un rapprochement entre ces attributs et ceux du blason placé sur l'un des piliers du bas côté nord.

L'autel est constitué par un immense retable de l'ordre corinthien, édifié en 1835, par M. le curé Prévost. Il se compose de deux colonnes portant une large corniche, surmontée d'un fronton triangulaire s'élevant jusqu'à la voûte. Au milieu de ce retable est un tableau peint sur toile par M. Arnaud, notre ancien professeur, et représentant saint Pierre-ès-Liens délivré de sa prison par l'ange.

Première chapelle du pourtour du chœur (côté nord). — La première chapelle des bas côtés du chœur, au nord, est occupée par l'escalier conduisant aux combles de l'église. On monte deux marches pour arriver à la porte, que flanquent deux colonnes renaissance, portant une corniche avec bahut surmonté d'un cintre et de deux vases (pl. II). L'escalier est remarquable par sa construction, la coupe et l'assemblage des marches avec le noyau central de l'escalier.

Cette chapelle, appelée Chapelle des Sept péchés capitaux, se trouve ainsi rétrécie et ses proportions sont plus petites que celles des chapelles qui suivent.

L'autel est surmonté d'un arc cintré pris dans l'épaisseur du mur de refend. Dans l'ébrasement des pieds droits ont été ménagées deux petites niches où sont placés la Vierge et saint Jean en contemplation devant le Christ expirant sur la croix, au centre de la niche. Au-dessus du cintre règne une frise composée de sept petites niches

où étaient renfermées les sept statues des péchés capitaux séparées par des colonnettes toscanes et surmontées d'une corniche ornée de rosaces et de triglyphes.

La voûte se divise par des panneaux en pierre, en forme de caissons. Dans cette chapelle se voit une dalle tumulaire représentant une figure couchée sous un portique de la renaissance, ce dernier composé de deux colonnes portant un fronton triangulaire. Sur le fût des colonnes sont suspendus deux blasons aux armes du défunt, d'argent, à trois têtes de corbeau (19).


19.

La figure du personnage occupant le dessous du portique a complètement disparu par le frottement des pieds, mais l'inscription qui se trouve au bas de la pierre nous fait connaître, non sans peine, le nom et les qualités du défunt. La voici :

Cy gist noble homme et saige Maistre
Fr̄acois breton ̄e sō vivāt Licēn Enloix
Demorāt a erny lequel trespassal·e·xxiiiie
Jour decēbre·l·Mil-ve-xl·vi·priez dieu po
les trespasses

Cette épitaphe funéraire et le blason gravé sur cette tombe nous renseignent sur les noms et qualités de cette famille, alliée dès le commencement du XVIe siècle à celles des Riglet et des Vignier, qui ont fait construire en commun la maison en bois dont nous parlons aux pages 81, 82.

Cette chapelle est fermée par une élégante clôture en pierre et celle-ci est divisée, de chaque côté de la porte d'entrée, par trois colonnes doriques. Des pleins-cintres, ornés de contre-courbes en arabesques, portent une corniche chargée d'ornements courants et de triglyphes; le tout repose sur un soubassement ajouré par des œils-de-bœuf accouplés.

La porte de clôture est à portique saillant formé de deux colonnes cannelées, posées sur des bases au chiffre F de François Ier et

surmontées de chapiteaux de l'ordre composite, supportant la corniche sur laquelle, depuis peu, on a placé un groupe de deux griffons ailés mordant le bras d'un chérubin, dont le corps se termine par des arabesques.

Deuxième chapelle. — L'entrée de cette chapelle, dite du Sépulcre, a perdu sa clôture qui devait être d'une grande richesse de détails, à en juger par les quelques fragments qui subsistent encore.

Le berceau de la voûte se divise en compartiments avec pendentifs. La fenêtre est garnie d'une admirable verrière, que, par son style, on serait tenté d'attribuer à Jehan Cousin ou à Germain Pilon, si ce dernier était venu au monde une trentaine d'années plus tôt.

Elle occupe toute la surface du mur de clôture et se divise en trois jours par des meneaux chargés de consoles et de pinacles portant des petites statuettes assises, représentant l'Espérance et la Charité.

Quand on examine ce vitrail, on se sent pris d'un profond regret en constatant avec quelle indifférence on a laissé tomber et se perdre une œuvre aussi remarquable.

Le premier jour de cette fenêtre était consacré à l'histoire et à la représentation allégorique de la Vertu. Job, sur son trône, assistait à la mort de ses enfants, à la ruine de ses biens et au vol de ses troupeaux. Plus bas, réduit à la plus profonde misère, Job était couché sur son fumier, les bras et les jambes envahis par les vers; devant lui sa femme et un grand seigneur contemplaient avec des témoignages de compassion cette grande infortune.

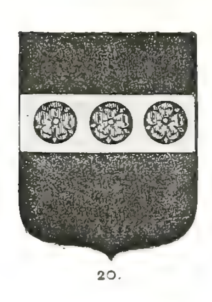
La verrière centrale, assez bien conservée, nous montre Jésus crucifié sur l'arbre du Bien et du Mal, représenté, comme en Italie, par un oranger couvert de ses plus beaux fruits. La Madeleine, sous le poids d'une cruelle douleur, enlace de ses bras le pied de la croix. Une banderole, placée au niveau de sa tête, porte ces mots : FILIVS DEI REDEMIT NOS (*Le fils de Dieu nous a racheté*). Sur celle qui accompagne le Christ, en partie brisée, on lit : HOS......DE LESERAT· MEDELAM. A droite et à gauche, sur un piédestal, s'élèvent les figures d'Adam et d'Ève, avec des formes d'une pureté rappelant les statues antiques. Ève lève le bras et porte la pomme légendaire qu'une

banderole contourne, avec ces mots : POMI·NONIALIS·MORSV·MORTE·CORĪNI (*Puisque vous avez mangé de ce fruit funeste, vous mourrez très certainement*). Du côté de la figure d'Ève : FRVCTVS ARBORIS SEDVXIT·NOS. (*Le fruit de cet arbre nous a séduits.*) Le fond du tableau est occupé par une foule nombreuse de soldats, de scribes, de pharisiens et l'horizon par les murs et les tours de la ville sainte.

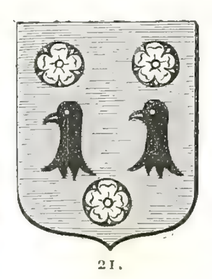
Au bas du panneau sont représentés, agenouillés devant leur prie-Dieu, le mari et la femme, donateurs de cette verrière. Dans une banderole, au-dessus du donateur, on lit : HOC OPVS NOSTRÆ SALVTIS (*Voici l'œuvre de notre salut*).

Le jour de la partie droite est rempli de verres de couleur et de figures n'ayant aucun rapport avec les sujets représentés. Au milieu de tout ce bariolage, on distingue un lit à riche baldaquin sur lequel repose une femme à moitié vêtue : ce détail fait penser que ces derniers panneaux représentaient l'histoire de Joseph, mise en parallèle avec celle de Job, histoire qui est ici l'image des souffrances et de la vertu de Jésus-Christ.

Les meneaux de la fenêtre sont surmontés de deux formes ovoïdes dans lesquelles sont inscrits les blasons des donateurs. Le mari portait de sable à une fasce d'or à trois roses de gueules. L'écu posé sur une terrasse et sommé d'un heaume de profil orné de lambrequins. Support, deux griffons (20).



20.



21.

La femme, d'azur à trois roses d'argent accompagnées de deux têtes de corbeau. Support, deux oies posées sur un tertre et colletées d'un bourrelet (21).

Ces panneaux, encadrés de sujets empruntés à l'antiquité païenne, reproduisaient des saturnales, des bacchantes et des satyres, un sacrifice au veau d'or, un combat de centaures et le triomphe du bœuf Apis.

L'inscription de la donation occupait toute la largeur de la fenêtre. Quelques fragments donnent les noms suivants et rien de plus.

Noble hōme Nicolas Me............. pierre Chaboille.

L'autel de cette chapelle est surmonté d'un joli tabernacle Louis XV, décoré de colonnes torses, de petites niches renfermant sur la face principale, le Sauveur, et, sur les faces latérales, saint Pierre et saint Paul, la Vierge et saint Joseph. Il est surmonté de deux anges en adoration et d'une exposition ayant la forme d'un baldaquin. Ce tabernacle était autrefois placé sur les gradins de l'autel Saint-Pierre-ès-Liens, au chevet de l'église.

Au-dessus du tabernacle est une cavité assez profonde, contenant un saint Sépulcre, meublé de figures en ronde-bosse de grandeur moyenne. Jésus est mis au tombeau par Nicodème, Joseph et Jean; la Vierge et les saintes femmes pleurent et occupent le fond du tableau. Toutes les têtes et les bras ont été brisés, seuls la tête et le corps du Christ ont été respectés.

Chœur et Sanctuaire. — Le chœur de l'église d'Ervy est fermé par des stalles et des grilles en bois.

La première travée du chœur s'ouvre par un arc-doubleau plein-cintre prenant son appui sur des piliers aux formes ondées. Plus tard, c'est-à-dire vers la fin du XVI[e] siècle, ces piliers ont été renforcés par des massifs en pierre, servant de bases et sur lesquels sont placées des statues abritées sous d'élégants pinacles à triples étages. La première statue, à droite, derrière le premier pilier du chœur, représente saint Éloi, évêque; à ses pieds est un travail renfermant un cheval prêt à ferrer; à sa gauche, l'enclume de tradition. De l'autre côté du chœur, à gauche, est une statue de saint Jean l'Évangéliste, surélevée par un socle plus ancien portant cette inscription. Un écu parlant, aux armes des bouchers la divise en deux parties (**Pierre beau·marie sa fēme ont dōne cesi imaige·S. loup priez dieu pour eulx.**)

Ce Pierre Beau était sans doute le frère de Jean Beau, cité plus haut.

L'abside du sanctuaire comprend trois travées d'une fraction hexagonale à trois pans, de même forme, mais beaucoup plus étroites que les travées du chœur. Elles sont surmontées de petites fenêtres cintrées, divisées en trois parties, celles-ci refaites en 1588 et les verrières données par Nicole Baillot, mort avec le titre de lieutenant général d'Ervy, en 1600 ou 1601 et par Françoise Girardin, sa femme;

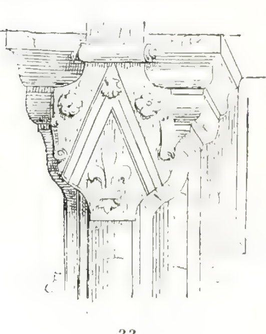
Son fils, né le 1er janvier 1573, fut bailli et capitaine d'Ervy; il mourut un peu avant 1647. Son petit fils fut député aux États généraux, en 1789. Les voûtes ont été refaites en bois, couvertes en plâtre, en 1825.

Les quatre piliers du sanctuaire sont aussi doublés de leurs pilastres de renforts, portant les statues de saint André et de saint Phal, ce dernier transformé en saint Vincent, il y a quelques années, sur les instances de la corporation des vignerons d'Ervy. On lit, gravé sur le socle de la statue : **lymage·de·mōſſ·Falle·iadis**........

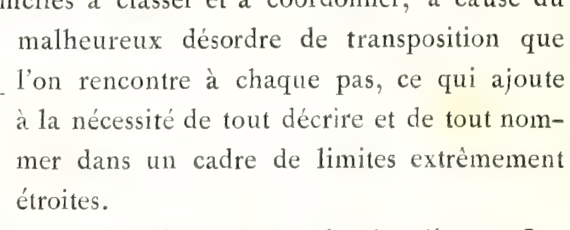
Les deux pilastres les plus rapprochés du maître-autel portent un saint Paul et un saint Jacques le Majeur, tous deux d'une exécution énergique et savante. Au-dessus de ces figures de saints et leur servant d'abri, s'élèvent de riches pinacles de la renaissance, composés de portiques à doubles étages, portés par des colonnes composites et surmontées de corniches, de vases et de frontons. Intérieurement, ils sont décorés de petites niches avec figurines plus ou moins fantaisistes, sans rapport avec la statue qui en fait le principal sujet.

Le maître-autel est en marbre gris veiné, très simple en ce qui concerne son ameublement. Il est ballonné dans sa forme, comme tous les autels du dernier siècle et décoré d'un Saint-Esprit et de filets en marbre.

Telles sont les richesses archéologiques contenues dans l'église d'Ervy, richesses si difficiles à classer et à coordonner, à cause du



22.



malheureux désordre de transposition que l'on rencontre à chaque pas, ce qui ajoute à la nécessité de tout décrire et de tout nommer dans un cadre de limites extrêmement étroites.

Chapelle funéraire du cimetière. — Les habitants d'Ervy possédaient leur cimetière au hameau de Monthiérault, où il y avait une chapelle et un prieuré. Il ne reste plus rien des dépendances de cet établissement, si ce n'est une masure dans laquelle se voit encore une ancienne cheminée du XVIe siècle, dont les jambages portent un écu au chevron, chargé en pointe d'une

coquille, accompagné de deux roses et d'une fleur de lis en pointe (22).

L'ancien champ de repos est depuis de longues années en pleine culture et, par intervalles, la charrue ramène des ossements.

On enterrait aussi à la Maladrerie, située au milieu de la Grande-Rue, en descendant, et à l'Ermitage, situé au bas d'Ervy, près la rivière et le bois dit du Parc, petite chapelle entretenue jusqu'à la Révolution par un solitaire qui vivait d'aumônes. En 1676, Jean De Feu, écuyer, est enterré à l'Ermitage; en 1679, c'est Nicolas Le Myre, curé de Montfey, qui se fait inhumer sous le clocher de la chapelle.

En 1780, on achète et on bénit, au bas du faubourg de l'Ouest, un terrain destiné à la sépulture des habitants. En même temps, on consacra la Chapelle Saint-Aubin de la Maladrerie, nouvellement transportée au milieu de cet emplacement. La rue longeant ce cimetière s'appelle la *Rue des Ladres*.

C'est dans cette petite chapelle, insignifiante au point de vue de l'art, que nous avons trouvé ce joli retable dont on ne connaît pas la provenance.

Ce retable, malheureusement brisé dans ses parties les plus intéressantes, est consacré à la légende de saint Nicolas, évêque de Myre. Au centre est représentée la cérémonie de consécration épiscopale; les évêques, au nombre de quatre, portent la main sur la mître du saint évêque; c'est l'instant le plus solennel de la cérémonie; ils sont assistés de deux acolytes. Le fond du tableau figure un intérieur d'église, formant une abside composée de cinq fenêtres de style ogival à meneaux flamboyants. L'autel est surmonté de son retable et d'un Christ.

De chaque côté de la scène principale, deux colonnes balustres portent deux petites statuettes. C'est l'entrée du portique conduisant au sanctuaire, celui-ci surmonté d'un remarquable bas-relief qui représente la Sainte-Trinité en trois personnes.

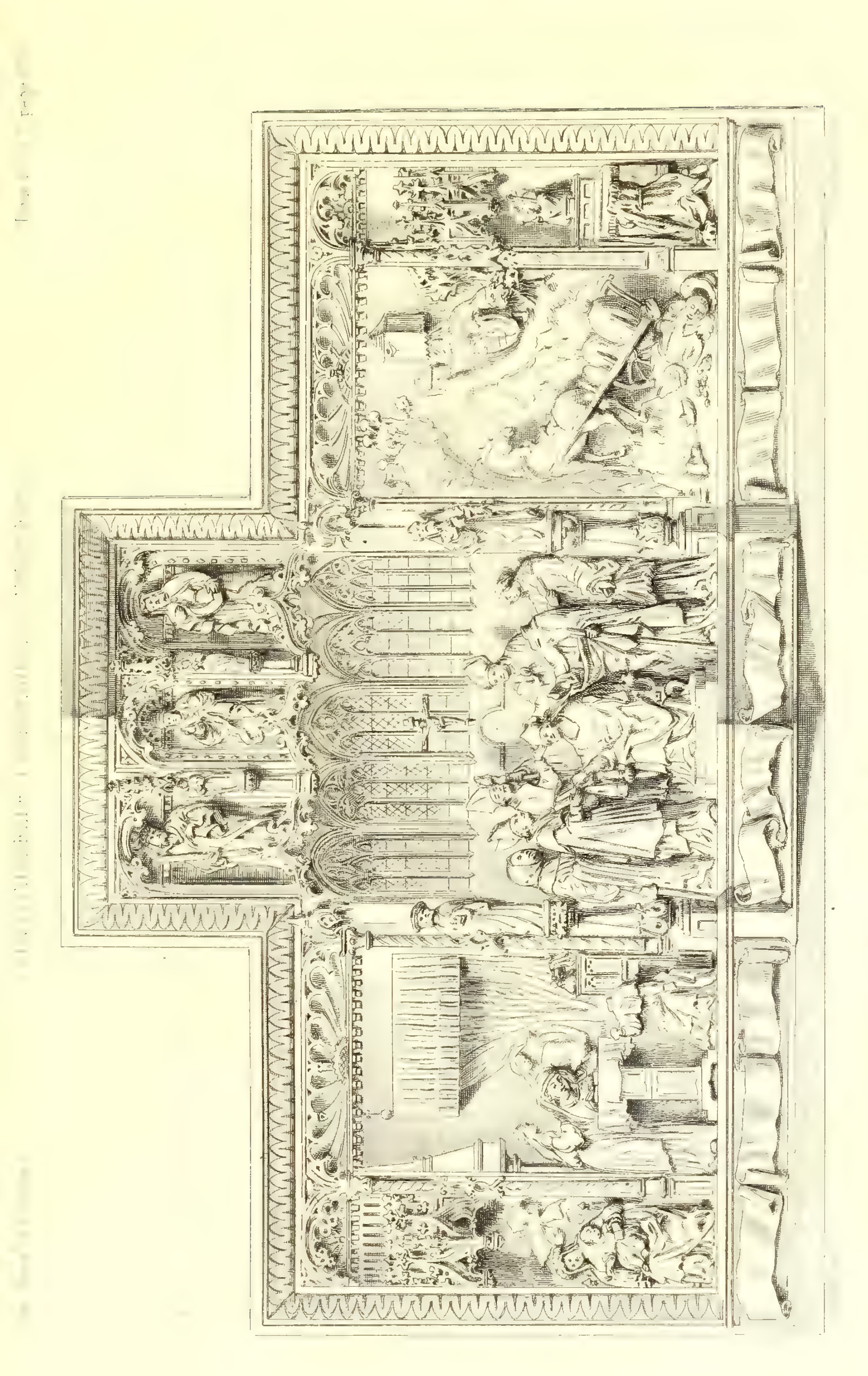
Dieu le Père, coiffé de la tiare, bénit et porte le monde; Jésus-Christ porte sa croix, et le Saint-Esprit, représenté sous la figure d'un jeune homme, comme au portail de l'église de Verrière, devait tenir sur sa main droite un petite colombe, sans doute brisée.

Le premier bas-relief, à gauche, nous présente l'intérieur d'une chambre, avec tout son ameublement. Un vieillard, appuyé sur une table, la tête dans la main, fait la lecture de la Bible à ses trois filles. Réduit à la misère, le père songe au parti qu'il pourrait tirer de ses filles sans dot, quand Nicolas, encore laïque, apprend leur fâcheuse position. Un soir, profitant de l'obscurité, il jette un sac d'argent par la fenêtre de l'appartement. Cet argent servit à doter l'aînée. La même action se renouvela encore deux fois pour les deux autres filles.

Le sculpteur, pour rappeler cet acte de désintéressement et tourner la difficulté, a représenté le bras de saint Nicolas passant par une lucarne et déposant un sac d'argent sur le petit meuble, à droite, dans la chambre. Le corps de l'une des trois filles, assise au premier plan, est complètement décapité.

A droite, est figuré un passage de la légende du meunier qui fut écrasé par sa voiture chargée de blé, en montant à son moulin. Saint Nicolas, qui était à gauche, est complètement brisé et a disparu, il ne reste plus que les deux pieds. Priant et élevant la main sur ce cadavre, l'évêque bénissait et ressuscitait la victime de l'accident. La femme du meunier, debout sur l'escalier du moulin, assistait à ce prodige, les bras et le regard élevés au ciel. De cette figure, il ne reste plus qu'une partie du corps, le tronc et les jambes.

Aux deux extrémités du bas-relief, dans deux niches complètement séparées des deux sujets légendaires, sont représentés, à gauche, la naissance de Nicolas, et, à droite, le saint évêque priant à l'autel, le matin même de son élection; il ne se doute pas encore de ce qui va arriver, c'est-à-dire de son élévation à l'évêché de Myre.





ÉGLISE SAINT-LÉGER.

MONTFEY

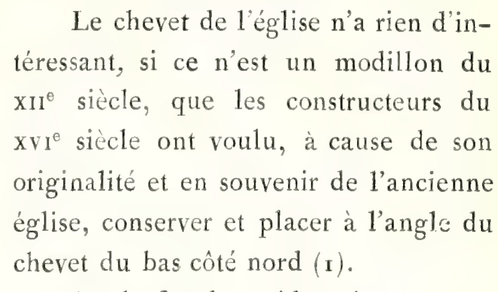
Le village de Montfey est situé sur une haute colline, dominant une grande vallée, et sur le chemin communal d'Ervy à Maraye-en-Othe, à sept kilomètres d'Ervy et à trente-sept kilomètres de Troyes.

L'église, sous le vocable de Saint-Léger, est bâtie, au sud-ouest, sur le point culminant. Son plan forme un rectangle avec sanctuaire en saillie.

Seule, la petite porte septentrionale, qui se trouve du côté du village, est ornée de quelques sculptures du XVI[e] siècle, époque de la construction de cet édifice.

Cette porte, comprise dans la troisième travée, est abritée par un auvent posé sur la tête des contreforts; l'entrée est à linteau droit arrondi aux extrémités, reposant sur des pieds-droits à filets et à moulures concaves. Au-dessus du linteau, deux sections de cercles viennent se réunir sur la clef; des contre-courbes chargées de crochets les contournent et viennent se réunir en pointe, pour se perdre sous une console dont la saillie est soutenue par un petit dragon ailé. Cette console servait de base à une niche vide ménagée au-dessus, et en même temps d'appui à une statuette qui a disparu.

Les moulures des pieds-droits de cette porte reposent sur des bases à talons; sur le socle du soubassement on distingue deux gros escargots montrant leurs cornes.


1.

Le chevet de l'église n'a rien d'intéressant, si ce n'est un modillon du XIIe siècle, que les constructeurs du XVIe siècle ont voulu, à cause de son originalité et en souvenir de l'ancienne église, conserver et placer à l'angle du chevet du bas côté nord (1).

Sur la façade occidentale, on entre dans l'église par un porche en saillie ne dépassant pas la hauteur des murs de l'édifice. Ce porche remplace probablement une tour qui devait s'élever sur cette façade et qui fut démolie au commencement du siècle. L'église de Montfey n'a donc ni tour ni clocher.

Pour y suppléer, on a construit à l'extrémité du jardin du presbytère un beffroi en charpente, recouvert d'une toiture conique sous laquelle est suspendue une cloche fondue en 1600, portant cette inscription :

> ✠ S^{T} MARIA ORA PRO NOBIS-1600-CHARLES DE FONTAINE ESCVIER SEIGNEVR DE LA BROSSE CHARLOTTE DE RENARS DAME DE CORSAN (Coursan) MAGDELEINE DE LAPORTE FEMME DV SIEVR VERPVISANT PARN ET MARRAINE MR ARTVS BERNOT CVRE-P-COQVEVILLE-M-GALLIER MARGVILLIERS

En entrant dans l'église on descend deux marches; à droite est un bénitier en fonte à deux oreillons portant les anneaux servant à son déplacement.

Dans la première travée du bas côté méridional est une cuve baptismale sans intérêt.

Intérieur. — Trois nefs, dont une plus large, la nef médiane, composent l'ensemble de l'édifice qui se divise en cinq travées, séparées par des piliers cylindriques, sans chapiteaux. Ces travées s'éclairent par des fenêtres en ogives, variées dans leurs meneaux et

percées dans les murs de clôture des bas côtés. Le fenestrage, par ses restes, laisse deviner une profonde idée théologique. Dans le chœur et le sanctuaire, c'est le Nouveau Testament qui est symbolisé; tout autour de la nef, les docteurs de l'Église représentent la Tradition se transmettant au peuple.

Chœur. — Le chœur comprend les deux dernières travées de la nef, fermées par des stalles et des bancs. Au milieu du chœur, trois pierres tumulaires complètement usées par le frottement; une troisième à droite porte encore ces mots qui n'ont aucune valeur historique.

TR EPOVSE. . . . . CHEVALIER SEIGNEVR-IEAN. . . . . . EN
SON VIVANT. . . . . SEIGNEVR DE. . . . CERNE-ET. . PARTIE

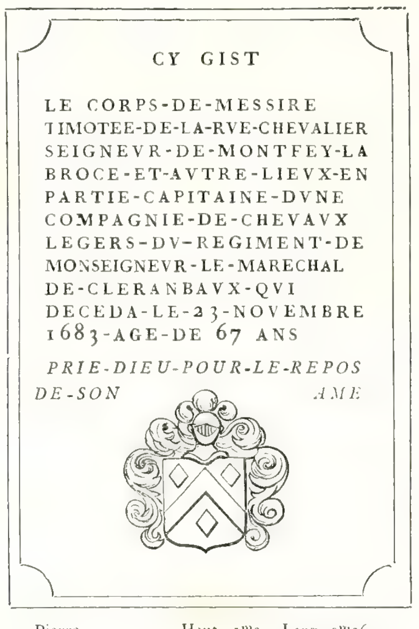
Bas côtés. — Quelques fragments de verrières existent encore dans les fenètres du bas côté nord. Au-dessus de la petite porte latérale, ces verrières se composent de deux figures de femmes, personnification de l'Église et de la Synagogue; l'une fière et triomphante, l'autre humiliée et vaincue; la première coiffée de la tiare à triple couronne, vêtue d'une riche chappe, tient la croix et le calice de la Foi. La deuxième, les yeux couverts d'un bandeau, est coiffée d'une espèce de mitre très pointue munie de ses fanons, ayant à sa base une lame d'or tombant sur le front, sur laquelle sont gravés en hébreu ces mots : *La Sainteté est au Seigneur.* Elle est vêtue d'une grande tunique bordée de grenades et de petites sonnettes, ceinte d'un ruban en broderie. Sur sa poitrine est suspendu le Rationnal du jugement, de forme carrée, où sont enchâssées de trois en trois, sur quatre rangs, les douze pierres précieuses sur lesquelles sont gravées, par ordre de naissance, les initiales des douze noms des fils d'Israël. Cette figure tient les tables de l'ancienne loi et son étendard est brisé.

Dans les trilobes de cette fenêtre sont représentés les instruments de la Passion de Jésus-Christ, et, sur une banderole brisée, on lit ces mots aujourd'hui sans suite, mais qui jadis relataient les termes de la fondation de cette verrière **Cedifice q' la vey faict**.......

La fenêtre suivante, comprise dans la quatrième travée, était consacrée à la Création. On voit encore la femme tirée d'une côte

d'Adam; Ève offrant le fruit défendu à Adam; Dieu leur reprochant leur désobéissance; l'ange, l'épée au poing, les chassant du Paradis.

Les bas côtés se terminent par deux autels dressés au chevet. A gauche est la chapelle dédiée à la Vierge. Au-dessus de l'autel, une console, soutenue par un ange, porte une statue de la Vierge, remarquable par la grâce de son maintien et l'arrangement de ses vêtements. Ce groupe est d'autant plus gracieux que le petit Jésus cherche à enlever, avec une certaine timidité, la bague que sa mère porte à la main droite. L'ange de la console porte un écu sur lequel est un calice et la date de 1518. Sur le socle, et malgré les mutilations de l'inscription, on lit encore que cette Vierge a été donnée par les habitants de Montfey.


CY GIST

LE CORPS-DE-MESSIRE
TIMOTEE-DE-LA-RVE-CHEVALIER
SEIGNEVR-DE-MONTFEY-LA
BROCE-ET-AVTRE-LIEVX-EN
PARTIE-CAPITAINE-DVNE
COMPAGNIE-DE-CHEVAVX
LEGERS-DV-REGIMENT-DE
MONSEIGNEVR-LE-MARECHAL
DE-CLERANBAVX-QVI
DECEDA-LE-23-NOVEMBRE
1683-AGE-DE 67 ANS

PRIE-DIEU-POUR-LE-REPOS
DE-SON AME

Pierre. Haut. 1m94. Larg. 0m96.

Au pied de l'autel est la tombe du capitaine De la Rue, dont la famille est originaire du Limousin; il était seigneur de Frenay, Arrentières, Bourg-Luxembourg en partie, et Montfey. L'épitaphe, assez bien conservée, se termine par un blason à un chevron, accompagné de trois lozanges, et surmonté d'un heaume à lambrequin, taré de face.

La fenêtre de cette chapelle contient divers panneaux de la Passion : la Cène, Jésus au Jardin des Oliviers, Pierre coupant l'oreille au valet du grand prêtre, Jésus conduit devant Pilate qui déchire ses vêtements, puis le Couronnement d'épines.

Près la porte du nord est placé un bénitier à large cuve en bossage, porté par un pied en forme de balustre, sur lequel se détachent deux bustes d'anges dont les corps se terminent en rinceaux enroulés autour de la base. Cette œuvre sculpturale du dernier siècle n'est pas sans mérite.

Le bas côté méridional n'a presque rien conservé de ses vitraux, sauf quelques fragments dans la quatrième fenêtre, représentant la Visite de Marie à sainte Élisabeth.

Une sacristie, de construction récente, a été établie à la troisième travée, entre les deux contreforts extérieurs.

L'autel de ce bas côté, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, est surmonté d'une belle statue de ce saint, datant du commencement du XVIe siècle. Le précurseur porte son évangile ouvert sur lequel est couché l'agneau de l'Apocalypse. Ici une transposition de statue a dû se produire. La chapelle de la Vierge devait être celle-ci, la chapelle du nord étant dédiée à saint Jean-Baptiste. La figure devait reposer sur la console portant la date de 1518. Cette statue était un don du curé de la paroisse qui avait pour prénom Jean, et la statue de la Vierge un don des habitants, comme nous l'avons dit plus haut.

La fenêtre éclairant cette chapelle contient quelques panneaux du XVIe siècle, rapportés du sanctuaire; ils ont trait à la vie de saint Léger, évêque d'Autun.

On voit le saint distribuant le pain aux pauvres, la procession des reliques autour de la ville d'Autun, un soldat qui semble vouloir l'arrêter. Saint Léger devant son juge, puis l'évêque monté sur la porte de la ville arrête, par sa parole, une armée de barbares. Enfin il est saisi par des soldats qui vont le massacrer par les ordres d'Ébroïn, son juge.

Sanctuaire. — Le sanctuaire prend toute la largeur de la nef, et se termine à angles droits; ses voûtes sont un peu plus basses que celles de la nef.

Il s'éclaire par trois fenêtres; la première, à gauche, a conservé ses anciennes verrières, sauf les panneaux au bas de la fenêtre qui ont été supprimés. Ces verrières représentent les prophéties des sibylles et les répètent comme celles de l'église d'Ervy, sauf cependant que les sibylles n'y sont pas représentées.

Dans la deuxième division, nous voyons, en première ligne, la Nativité de Jésus. La sibylle de Cumes prédit la Nativité du Christ à Béthléem dans une étable. On lit au bas du panneau :

La ſibille cumā dōt eraſcoves deſcript q̄ elle p̄diſt de Jh̄s nūs en la creſche.

Le deuxième panneau, en suivant, nous montre la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras.

La sibylle Libyque prédit la venue du Christ; on lit au bas du sujet :

La ſibille libicā dōt ſait mētiō eruſpadeʒ a xxxjjjj as parla de noſt ſ^{r}.

Dans la troisième division est représentée la Vierge au milieu d'une gloire lumineuse, écrasant le Dragon.

La sibylle Persique prédit que Dieu verrait ôter la puissance du démon. On lit cette inscription :

La ſibille p̄ſica dōt meanor ſāt mētiō a xxx as p̄phetiſa de n̄re ſaulve^{r}.

Dans le suivant, c'est-à-dire le quatrième panneau, on voit la Vierge allaitant l'enfant Jésus.

La sibylle Cimmérienne prédit l'allaitement de Jésus par Marie.

La ſibille cymeriēne p̄phetiſa de la nu'cio nre ſauve^{r}.

Dans les lobes, nous voyons la Fuite en Égypte, prédite par la sibylle Européenne et la Flagellation dont parle Agrippa.

La fenêtre du chevet derrière l'autel du sanctuaire renferme une nouvelle verrière exécutée en 1868, par M. Vincent-Feste. Elle reproduit toute la légende de saint Léger. C'est une répétition de l'ancienne verrière, que l'on aurait mieux fait de compléter que de remplacer par une verrière sans intérêt, même au point de vue de l'exécution. Cette nouvelle peinture se compose de neuf sujets divisés en trois parties. Nous copions exactement les légendes de chacun des panneaux.

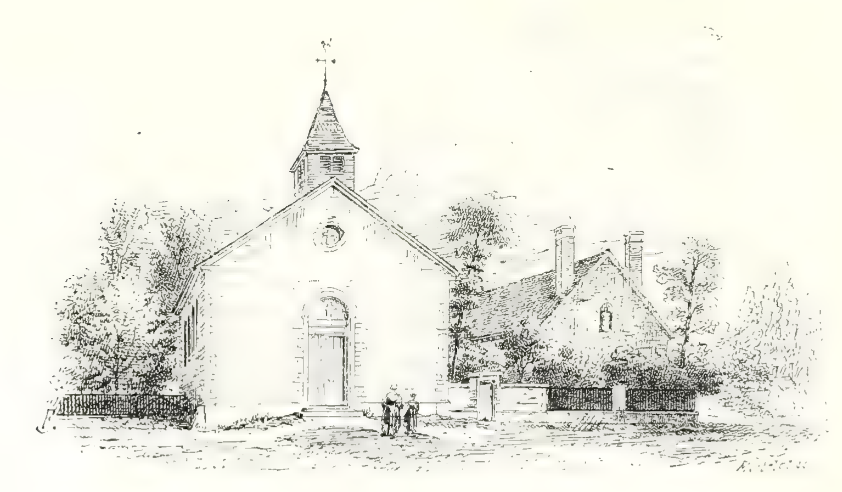
Saint Léger diacre à vingt ans. Saint Léger sacré évêque d'Autun. Il nourrit les pauvres par ses aumônes. Il distribue le pain de la parole de Dieu. Il préside un concile assemblé dans son église. Chilpéric II vient tuer saint Léger pendant qu'il baptisait. Saint Léger porte les reliques des saints autour de la ville. Saint Léger hors de la ville se livre à ses bourreaux. Saint Léger occis par un des quatre soldats envoyés pour le tuer.

Il y aurait beaucoup à dire sur la conception de ces inscriptions qui se contredisent et sont loin d'être claires, ainsi que sur la composition des sujets.

La fenêtre à droite contient quatre panneaux, les deux premiers ayant subi le sort de ceux de la fenêtre opposée à celle-ci. Ces quatre panneaux représentent en partie la généalogie des rois de Judas. On voit : David, Roboam, Jonathas, Josias, Amon et Joseph; la Vierge qui en faisait le couronnement, n'existe plus.

Deux statues de saint Léger, une sainte Tanche et un saint Nicolas sont placés sur la corniche des boiseries de ce sanctuaire.

Le maître-autel, très simple, est du dernier siècle, ainsi que la chaire à prêcher, celle-ci sans intérêt.



ÉGLISE SAINT-NICOLAS.

MONTIGNY

Montigny est situé à vingt-sept kilomètres de Troyes, à huit kilomètres d'Ervy et à deux kilomètres d'Auxon; ses hameaux sont les Basses-Voies, les Bruyères, la Brossote et la Basse-Coudre.

L'église de Montigny, dédiée à saint Nicolas, présente l'apparence d'une chapelle; elle fut édifiée, en 1854, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle, située un peu à droite de l'église, à la place occupée maintenant par le presbytère.

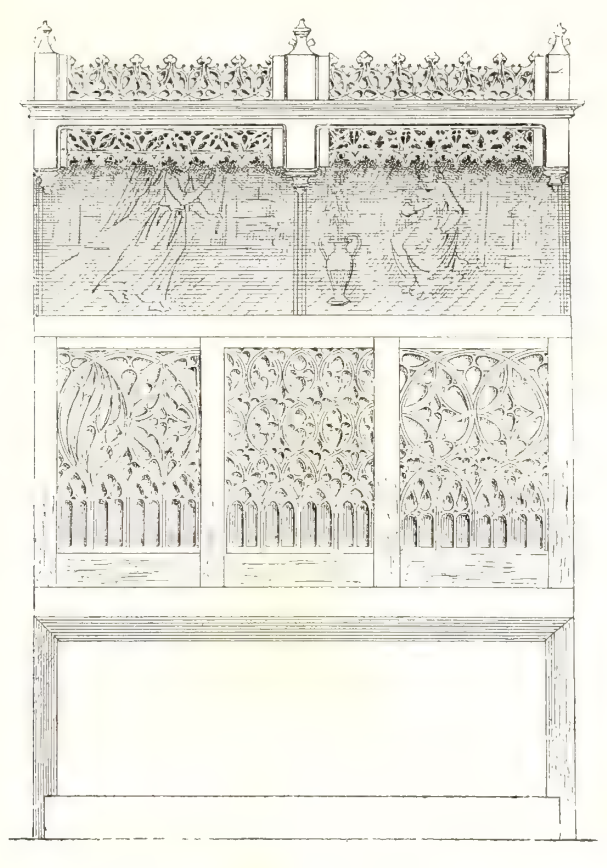
Ce petit monument, qui n'a coûté que 7,000 francs, est construit en maçonnerie pour les murs et en bois pour l'intérieur; le simple plafond est porté par dix colonnes cylindriques en bois de chêne massif, enveloppées de plâtre.

La façade se compose d'un mur à pignon, percé d'une porte cintrée. Au-dessus de celle-ci, un œil-de-bœuf, et sur la toiture, près du pignon, se dresse une petite tour, en charpente, couverte d'ardoises, renfermant la cloche de la chapelle primitive. Elle porte cette inscription :

✠ lan mil v^e lxxuu m^e pierre charle pbre et edme le gas et anne le gase mot nomee-n-d· (Notre-Dame).

L'intérieur, divisé en trois nefs et six travées, s'éclaire par six fenêtres percées dans les bas côtés.

En entrant, à gauche, première travée du bas côté septentrional, se trouve la chapelle des fonts, ornée d'une clôture en bois provenant



I. AUTEL EN BOIS (XVIe SIÈCLE).

de l'autel de l'ancienne chapelle dite de Notre-Dame. Cette boiserie se divise en trois parties, formées de panneaux ajourés en fenestrage, dans le style flamboyant du XVIe siècle. Au-dessus des panneaux s'élève un arc de cercle formant une voussure de 1^m^,25 de saillie, surmontée d'une jolie frise à jour dans le même style.

Cette voussure se divise en deux parties, pour ne représenter qu'un seul sujet : l'Annonciation, peinture ancienne, malheureusement perdue par le pinceau d'un barbouilleur de la contrée; la boiserie qu'elle décorait était destinée à clore et à abriter le maître-autel (1, page 14).

Ce petit monument est une curiosité intéressante à conserver; débarrassé de la mauvaise peinture dont il est chargé, il deviendrait un type précieux de ces petits autels qui ornaient autrefois les oratoires des châteaux et ceux des chapelles rurales.

Les bas côtés ont leurs chapelles adossées aux murs du chevet. La chapelle de droite est consacrée à la Vierge-Marie et celle de gauche à saint Nicolas. Toutes les deux sont décorées d'un retable en menuiserie, avec pilastres et frontons triangulaires de l'ordre corinthien. Au centre de cette boiserie, deux petites niches ont été ménagées, dans lesquelles sont posés une Sainte-Vierge pour la chapelle consacrée à Marie, mère de Dieu, et un saint Nicolas pour l'autel consacré à ce saint.

Le chœur occupe la cinquième travée, circonscrite par les bancs et une table de communion en fonte.

Le sanctuaire, en saillie et de la forme d'un carré régulier, est éclairé au chevet par une seule fenêtre, sans verrière historiée.

Le maître-autel est sculpté en pierre, dans le style gothique du XIIIe siècle; la table, portée par cinq arcatures tréflées, reposant sur petites colonnes avec chapiteaux à crochets. Sous ces arcades se dressent la statue de Jésus enseignant et les figures des quatre Évangélistes. Sur l'autel, le tabernacle est surmonté d'une exposition à pignon, d'où s'élève un pinacle ajouré, que termine une croix.

Deux pilastres, de chaque côté de l'autel, se reliant à l'ensemble, servent de supports à deux anges adorateurs.



ÉGLISE SAINT-ÉLOI.

RACINES

La commune de Racines, sur la limite des départements de l'Aube et de l'Yonne, est située à quarante kilomètres de Troyes et à six kilomètres d'Ervy.

L'église est sous le vocable de saint Éloi; son plan a la forme d'une croix latine, avec abside à cinq pans. C'est un ancien édifice roman, transformé au XVIe siècle. Des restes importants de l'architecture de la fin du XIe siècle constatent que, dès cette époque, cette église primitive avait quelque importance.

Elle n'a pas de façade proprement dite, le devant étant envahi et obstrué par le hangar de la pompe à incendie, l'escalier conduisant aux combles et par un vieux porche en bois, celui-ci cachant complètement le devant de la construction.

Une porte ogivale, à simples moulures, donne accès dans la nef médiane; son arc a été coupé pour laisser une petite ouverture carrée, destinée à éclairer la nef. Sur le linteau, une console porte un petit *Ecce Homo*.

La toiture du pignon de la façade se prolonge jusque sur les bas côtés et, au point central, s'élève une flèche en bois, reconstruite en 1871 par M. Rivet, entrepreneur à Troyes, d'après les devis et dessins de M. Périn, architecte, également de Troyes. En août 1870, l'ancienne flèche était en cours de réparations; les travaux traînaient en longueur et le clocher était encore découvert, lorsque le 11 juillet survint un orage qui le renversa.

A la deuxième travée, du côté méridional, s'ouvre la petite porte des bas côtés; une autre porte, aujourd'hui murée, servait d'entrée à la chapelle du transept; c'est sans doute l'ancienne porte seigneuriale, elle est décorée par deux pilastres portant un entablement surmonté d'un fronton triangulaire.

La nef se divise en trois travées, avec deux bas côtés. Ces travées sont composées d'arcatures ogivales en tiers-points, partant à une assise du sol; c'est une reprise ou transformation faite au XIIe siècle, mais singulièrement modifiée par les réparations que cette partie de l'édifice a dû subir en 1875.

Les ogives des arcades de la troisième travée, beaucoup plus élevées que les précédentes, ont été établies dans ces conditions vers la deuxième moitié du XVIe siècle pour épauler la nouvelle construction du transept et du chœur. Au-dessus de ces arcades s'élève un mur droit portant une simple voûte en bois toute récente.

Les bas côtés sont adossés en appentis contre les murs de la nef et les travées sont divisées par des piliers carrés dont les angles sont creusés en forme de cavet. Dans les murs de clôture, de petites fenêtres ont été percées, qui ne mesurent qu'un mètre de hauteur sur cinquante centimètres de largeur. Cette partie du monument présente bien le caractère des édifices religieux du XIe siècle. Une cuve baptismale de la même époque, mais très grossièrement taillée, ne mérite aucune description.

Le chœur occupe la partie centrale du transept, il est circonscrit par des stalles et des bancs.

Des bas côtés, on communique aux deux chapelles latérales, l'une consacrée à la Vierge, l'autre à saint Nicolas; celle-ci occupant la partie méridionale du transept. L'autel, qui n'a rien d'intéressant,

montre, à la surface de la boiserie qui le décore, une peinture sur toile représentant saint Nicolas. Sur la corniche du couronnement, à droite, est placée une statue de ce même saint, remontant au XVIe siècle, et, sur le côté gauche, un saint Jacques de la même époque, mais sans intérêt.

La fenêtre éclairant cette chapelle semble avoir été refaite et agrandie vers le XVIIe siècle, dans le but de recevoir la merveilleuse verrière qu'elle renfermait et dont il reste encore un riche spécimen. Cette œuvre se divise en quatre jours à meneaux cintrés à la hauteur du point de départ de la courbe de l'ogive; elle est limitée par une plate-bande sur laquelle s'appuient deux divisions cintrées surmontées d'un cercle à la pointe de l'ogive. Cet ensemble, en forme de portique, renfermait une verrière représentant les incidents de la Passion de Jésus-Christ, se terminant par sa mort et sa glorieuse résurrection; elle a été exécutée, dans les premières années du XVIIe siècle, par le célèbre peintre verrier Linard Gonthier, de Troyes.

De cette verrière il ne reste plus que les trois panneaux inférieurs. Le premier représente Odard Colbert, bourgeois de Troyes, seigneur de Racines et du fief de Chamgiron, dépendant de la commune de Racines. Il est agenouillé, les mains jointes, devant son prie-Dieu, lequel porte son blason d'or à la couleuvre d'azur, surmonté d'un heaume à lambrequin. Derrière Odard Colbert est un saint évêque dont on ne voit que le haut du corps; aucun attribut ne peut indiquer le nom de ce personnage.

La tête de Colbert a du caractère : bien dessinée, elle accuse un véritable portrait, lequel, calqué avec soin et réduit, est représenté ici en fac-similé. Ce calque est d'autant plus précieux que, depuis le mois de juillet 1884, la grêle a brisé une partie de la figure et qu'un morceau s'en est détaché. Les autres fragments sont restés en place, sans soutien et sans que personne ait l'idée de coller une feuille de papier pour les maintenir et les conserver. Il serait à désirer que l'on pût persuader aux habitants de faire restaurer et consolider cette verrière, qui représente un membre de la famille du grand ministre de Louis XIV.

Au XVIe siècle, deux branches des Colbert exerçaient la profes-

sion commerciale, l'une à Troyes, l'autre à Reims. Odard ou Oudard Colbert, ancien négociant à Troyes, trafiquait sur les blés, les vins, les étoffes; il possédait des comptoirs à Anvers, à Francfort, à Lyon, à Venise et à Florence. Il était en relation d'affaires de banque et de finances avec les Cénami, Mascarni et Lumagna, célèbres banquiers de l'époque; ces derniers contribuèrent au mariage de Jean-Baptiste



ODARD COLBERT. MARIE COCHOT.

Colbert de Saint-Pouange, fils d'Odard, avec la sœur du chancelier Le Tellier, alors maître des comptes à Paris, alliance qui exerça une heureuse influence sur la destinée du grand Colbert, son petit-neveu [1]. Il devint, par la suite, notaire et secrétaire du roi, marguillier de l'église Sainte-Madeleine, sa paroisse, puis seigneur de Villacerf. Cette dernière seigneurie était entrée dans sa famille par son mariage avec Marie Foret, fille unique de Nicolas Foret, ancien négociant en

1. *Inventaire sommaire des archives de l'Aube.* Alph. Roserot.

épiceries, à Troyes, seigneur de Villacerf et de Dronay, et de dame Guillemette Cochot.

Odard Colbert mourut à Troyes en 1640; il fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Troyes, à droite de l'autel, dans une chapelle qu'il avait fait construire et qui ne faisait point corps avec l'église. Sur son tombeau on lisait cette épitaphe :

Cy gist Odart Colbert, seigneur de Villacerf, sainct Pouanges et Turgis, conseiller secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France, lequel décéda le 14 janvier 1640, en la quatre-vingtième année de son âge. Priez Dieu pour son âme[1].

Le deuxième panneau de la verrière représente la Résurrection de Jésus-Christ, et le troisième, la figure non moins belle de Marie Foret, femme d'Odard Colbert, assistée de la Vierge, sa patronne.

L'inscription des donateurs occupait toute la largeur de la fenêtre; il n'en reste plus que les noms des donateurs et quelques mots incomplets :

Oudard Colbert Seigneur de.... Damoiselle Marie. ....
.... .nye·pa.............las·de..........................

Dans l'aile gauche du transept est la chapelle de la Vierge, décorée avec simplicité. Au-dessus de l'autel, une niche ménagée dans la boiserie abrite une belle statue de la Vierge Mère, du XVIe siècle. La fenêtre éclairant cette chapelle a conservé ses trilobes, avec le caractère du commencement du XVIe siècle, ainsi qu'un panneau de la même époque, représentant la Glorification de la Vierge.

Au mur septentrional est une *Mater dolorosa* assez remarquable.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est plafonné comme le transept. Les anciennes voûtes, d'une grande portée, sans un appui sérieux,

1. *Ephémérides de Grosley.* Patris-Debreuil.

ont dû s'écrouler sous leur charge. Sur cinq fenêtres destinées à éclairer ce sanctuaire, deux ont été murées; l'une derrière le maître-autel et l'autre par le fait de la construction, après coup, de la sacristie, derrière la première travée, à droite, dans l'angle du transept.

Les meneaux des trois autres fenêtres sont cintrés et en forme de portiques. Quelques panneaux des anciennes verrières sont encore en place; sur l'un d'eux est représenté un avare se jetant avec avidité sur un monceau de pièces d'or, et, sur un autre, un prêtre en aube, agenouillé, avec aumusse sur le bras droit, probablement le curé, donateur de cette verrière.

Toutes ces verrières sont du milieu du XVIIe siècle; c'est l'instant de la décadence de cet art, qui resplendit dans nos monuments civils et religieux pendant quatre siècles.

A gauche, contre la première travée du sanctuaire, est placé un meuble de l'époque dite Louis XV, en forme d'armoire. Il contient un buste sculpté en bois, peint et doré, du même temps, dans lequel est conservée une parcelle du crâne de saint Éloi. Pendant la neuvaine de la fête de ce saint évêque, on fait glisser de haut en bas un volet logé dans les rainures de la face antérieure de ce coffre et le buste de l'évêque reste exposé à la vue des fidèles.

Le maître-autel, datant de la même époque, est décoré de colonnes torses d'ordre composite, portant un entablement cintré. Cet ensemble architectural s'élève jusqu'au plafond; il est décoré d'un tableau peint sur toile, représentant saint Éloi secourant des pauvres ou des captifs. On lit au bas du tableau, *restauré en 1845 par B. de Racines.*

A droite, sur le pilier de l'entrée du sanctuaire, se dresse un saint Éloi, sculpture de 1527, et, sur le pilier qui lui fait face, un saint Jean l'Évangéliste, de 1566; ces deux œuvres sont sans nom d'auteur.



ÉGLISE SAINT-PHAL.

SAINT-PHAL

La commune de Saint-Phal est située à vingt-quatre kilomètres de Troyes, à quatorze kilomètres d'Ervy et à deux kilomètres de la route de Troyes à Auxerre.

Village important par sa population et par ses foires, qui se renouvellent six fois dans l'année.

Saint-Phal possédait autrefois un prieuré dépendant de celui de Coincy de Châlons.

Les hameaux de cette commune sont : le Perchoy, Forêt-Chenue, les Jones, Boue, la Motte-Philippe, le Pont-Verrier, la Commanderie (près le Pont-Verrier), et qui dépendaient de la commanderie de Troyes.

L'église paroissiale, sous le vocable de saint Phal, est située sur la grande place du village, en face de l'avenue de l'ancien château, sur le point culminant de la montagne qui domine le pays.

C'est un édifice inachevé, conçu dans de vastes proportions, comprenant seulement le transept, le chœur et le sanctuaire, élevés vers les dernières années du XVe siècle. Les travaux furent suspendus pendant plusieurs années, puis repris et poussés activement vers 1530, arrêtés de nouveau; les voûtes restèrent inachevées.

La construction du sanctuaire des églises, y compris le transept, étant à la charge des seigneurs du lieu, les travaux furent probablement interrompus à la mort d'Artus de Vaudrey et de ses descendants, qui se suivirent de 1491 à 1520, ou par les troubles et les dissensions religieuses qui marquèrent cette époque.

Au commencement du XVIIe siècle, les habitants songèrent, de leur côté, à ajouter à ce monument inachevé une nef avec deux bas côtés; ceci détermine parfaitement la part de chacun. Les travaux furent complètement arrêtés au début des premières travées, qui présentaient trois pignons à l'occident. En 1824, on démolit l'ensemble de ces constructions, qui menaçaient ruine, et on construisit le mur de la façade actuelle ainsi que la toiture pour clore définitivement l'édifice et lui faire une entrée à peu près convenable, sans caractère architectural.

Portail occidental. — Cette porte d'entrée, à simple plein cintre, est accompagnée de deux petites niches abritant, celle de gauche, un saint Marcoul, abbé, guérissant un jeune scrofuleux qui est agenouillé à ses côtés, figure que nous avons déjà rencontrée à l'église de Bouilly. Dans la niche de droite est un autre abbé, ayant perdu ses attributs.

Le mur peu élevé de cette façade se prolonge sur la largeur des trois nefs de l'église; il se couronne par un vaste fronton triangulaire surmonté d'un petit socle avec une simple croix de fer.

Portail septentrional. — Le portail du nord est remarquable par ses belles proportions, par la parfaite exécution de sa sculpture, par la distribution de toute sa décoration, et par le bon goût et l'arrangement de la tourelle des combles et des contreforts qui l'accom-



PORTAIL DU NOEL

pagnent. Nous serions tenté d'attribuer ce beau portail aux maîtres de l'œuvre de la cathédrale de Troyes, à Martin Cambiche de Beauvais, ou à Jean de Damas, dit de Soissons, son gendre, qui étaient à Troyes à cette époque pour commencer les travaux du portail de la cathédrale, travaux souvent suspendus, faute de ressources.

Ces maîtres maçons, comme on les appelait jadis, pouvaient, dans l'intervalle de la suspension de ces travaux, fournir des plans et surveiller la reconstruction des églises du diocèse de Troyes.

Le portail de Saint-Phal se compose d'une large et profonde voussure ogivale divisée en cinq parties par de fines moulures prismatiques, formant autant de gorges d'où se détachent en haut relief de petites figures d'enfants, des enroulements en forme de volutes, des trilobes et des groupes de feuillages se repliant sur eux-mêmes pour se déployer de nouveau et reprendre leur course sur tout le développement des lignes concaves de l'arc ogival.

La forme intérieure de l'ogive est surmontée d'une archivolte sur les rampants de laquelle sont placés, à des distances égales, des choux en forme de crochets et des anges s'appuyant sur l'écu déchiqueté des seigneurs de Vaudrey de Saint-Phal.

Cette archivolte se prolonge en accolade à la pointe de l'ogive, et se termine par une console destinée à porter une statue. Au-dessous de ce cul-de-lampe existe l'écu de France, porté par deux anges; celui du côté droit a disparu.

Le grand arc et la voussure sont flanqués de deux contreforts ornés de niches à pinacles surmontées d'une élégante aiguille. Dans les angles de l'arc ogival et sur le nu du mur sont sculptées des rosaces à trilobes variés.

La porte d'entrée, formée de deux arcs surbaissés, réunis par un arc de décharge, est divisée en deux parties par un trumeau composé d'un socle en saillie portant un petit *Ecce homo*, mais destiné à recevoir une statue beaucoup plus grande, qu'abritait un élégant pinacle décorant la partie centrale du tympan; celui-ci à claire-voie et divisé par des meneaux.

De chaque côté de la porte, dans l'ébrasement de la partie oblique, sont deux niches avec deux remarquables statues de la fin

du XIII[e] siècle, provenant de l'ancienne église ou de l'ancien prieuré; elles représentent : à droite, saint Phal et à gauche, saint Denis portant sa tête.

Une partie des moulures de cette porte avec leurs détails de sculpture se trouvent engagés dans des murs de soutènement ajoutés en 1824.

Ces murs sont une addition barbare, qui ne s'explique pas, la construction de cette porte étant de la plus grande solidité.

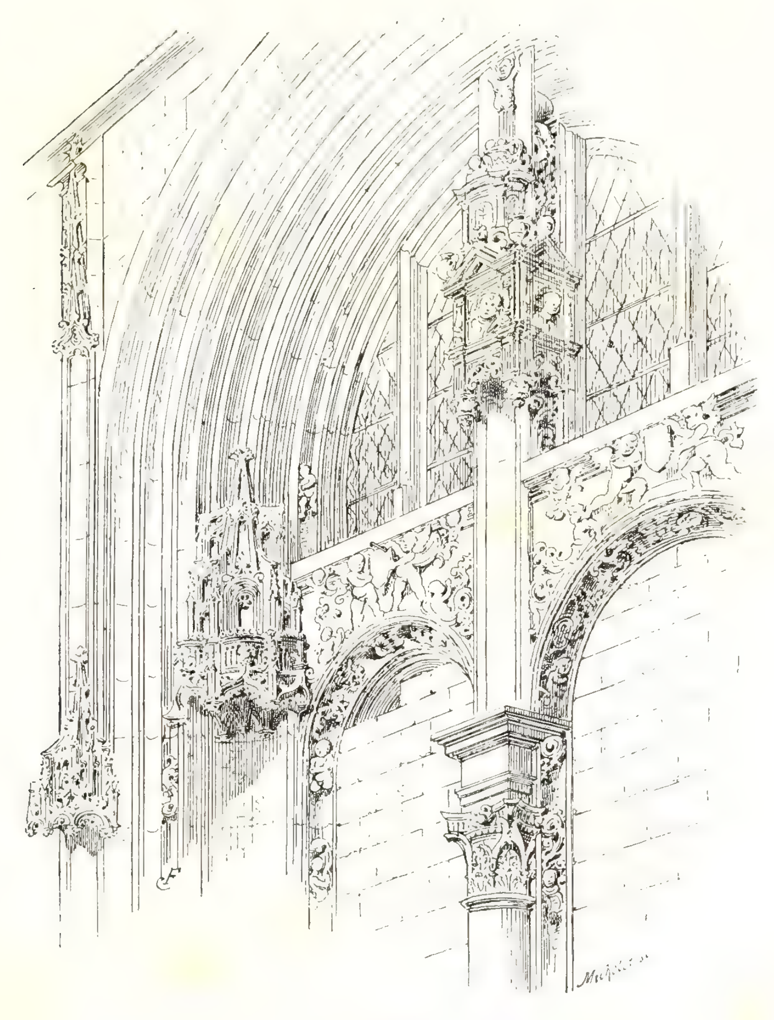
Il en est de même de la fenêtre ogivale au-dessus de la porte, qui est obstruée par un mur en maçonnerie (Voyez pl. I).

Les contreforts des angles du transept et ceux du pourtour du sanctuaire sont décorés de niches de même style, mais vides de statues.

Portail méridional. — Ce portail, inachevé pendant de longues années, comme l'indiquent les pinacles gothiques qui le décorent, fut repris et terminé vers 1530. La voussure plein cintre, d'une grande épaisseur, est divisée par une multitude de moulures prismatiques, et sa décoration, qui a été appliquée après coup, se compose d'une porte à deux vantaux, séparée par un trumeau à colonne renaissance, avec chapiteau portant son tailloir en encorbellement pour recevoir une statue. Celle-ci était abritée par un dais du même style à double étage, composé d'un motif carré orné de pilastres, de dauphins, de vases et d'un fronton triangulaire. Au centre de ce motif se voit, sur chacune des trois faces, une figure à mi-corps. Il se termine par un habitacle, sorte de dôme sur lequel se détachent en saillie des petits bustes d'enfants, et au-dessus duquel s'élève un petit pilastre cannelé, que surmonte un buste de satyre au visage diabolique, les bras levés au-dessus de sa tête comme s'il portait toute la charge de la voussure (1).

Les deux baies de cette porte sont des arcs de cercle s'appuyant sur le trumeau central, celui-ci doublé dans son épaisseur par l'ancien pied-droit dont la moulure concave est chargée de ronces et d'épines. Entre les feuillages s'ébattent des petites figures d'anges aux poses des plus bizarres. Elles sont accompagnées de mascarons, figures humaines plus que grotesques.

Au-dessus des arcades, un petit mur, servant d'appui au tympan à claire-voie, est décoré d'écussons portés par des anges, accompagnés de bustes d'enfants terminés en rinceaux fleuronnés s'épanouissant



1. PORTAIL MÉRIDIONAL.

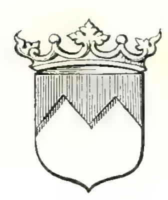
élégants et gracieux sur le nu du mur. Ces détails de sculpture sont d'une chaleur d'imagination et d'un entrain vraiment remarquables.

Ainsi qu'on le remarque sur le portail du nord, la moulure antérieure de la voussure repose sur deux contreforts pilastres, ornés de consoles avec retrait pour recevoir une statue à laquelle un joli clocheton, dans le style gothique, servait d'abri.

Dans la partie oblique de l'ébrasement se détachent d'élégants pinacles de même style. La niche de droite appartient à la Renaissance.

Les deux baies de cette porte sont, comme celles de la porte du midi, complètement murées.

Sur la toiture des combles, au centre du transept, s'élève, en forme de campanile, une petite tour en bois à double étage, couverte d'ardoises. Elle renferme une cloche donnée en 1594, par Charles de Vaudrey, duc de Beaupréau; la cloche porte, avec le blason du seigneur de Saint-Phal surmonté d'une couronne ducale, emmanché de gueules et d'argent, l'inscription qui suit :



✠ charles de vauldre seigneur de sainct falle
duc de beaupreau ma nommée charlotte
en l'an 1594

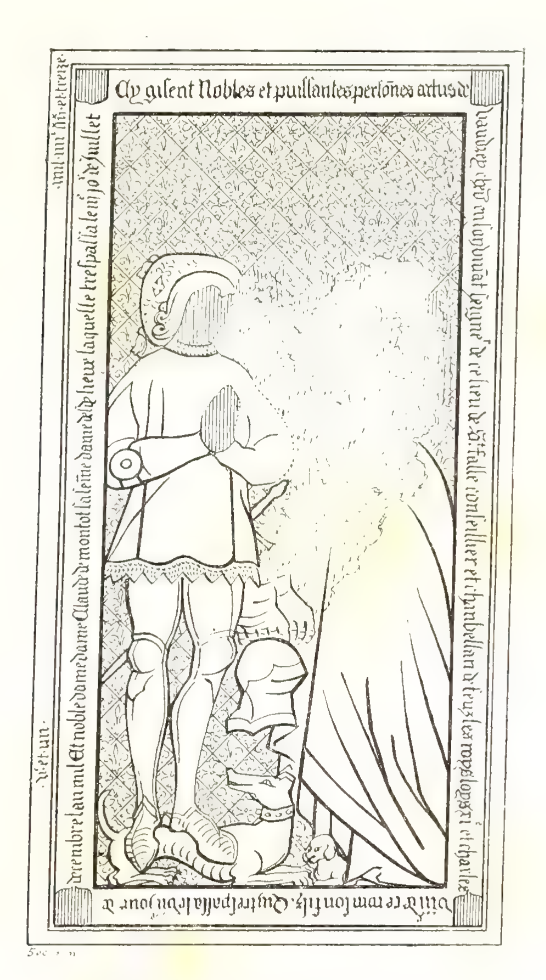
Charles de Vaudrey était fils de Georges de Vaudrey, gouverneur et bailli de Troyes, en 1585, et de Jeanne Duplessis-Beaupréau, héritière de Saint-Mesmin et de la Bourgonnière.

Intérieur. — En entrant dans l'église, on foule aux pieds la tombe d'Artus de Vaudrey, qui fit partie de la cour des ducs de Bourgogne de la maison de Valois. Il était devenu le seigneur de Saint-Phal par son mariage avec Claude de Montot, fille de Pierre de Montot, descendant, par sa mère, Isabelle de Saint-Phal, femme de Thibault de Montot, des anciens seigneurs de Saint-Phal, dont la généalogie remonte à l'année 1070.

Cette tombe, souvenir de la puissance de cette famille, devrait être conservée avec le plus grand soin. Comme elle se trouve sur le seuil et sur le passage de la porte occidentale, le frottement des

pieds efface de jour en jour l'inscription et les traits des figures qu'elle représente.

La figure d'Artus de Vaudrey est gravée en creux ainsi que son



2. TOMBE D'ARTUS DE VAUDREY (1501) ET DE CLAUDE DE MONTOT, SA FEMME (1493).

épitaphe, qui constate qu'il était chevalier, seigneur de Saint-Phal, chambellan des rois Louis XI et Charles VIII et qu'il mourut le 7 décembre 1501.

Cette pierre porte aussi l'inscription de dame Claude de Montot, sa femme, décédée le 3 juillet 1493.

L'ancien chambellan des rois de France est représenté l'épée au côté, revêtu de son armure et recouvert de sa cotte de mailles et de son surcot. Son heaume et ses gantelets de fer sont placés à son côté. La figure et les mains étaient incrustées en marbre blanc. Sous ses pieds se tient un grand lévrier, emblème de la fidélité. Marie Montot a presque disparu par l'usure. Un petit épagneul est à ses pieds.

Les deux figures sont placées sur un riche tapis losangé avec fleurs de lis, alternées de quatre-feuilles. Leurs têtes reposent sur des coussins d'étoffe damassée. Un cadre occupant tout le pourtour de la pierre contient cette inscription en gothique anguleuse :

Cy gyſent nobles et puiſſantes perſoñes artus de vaudrey chev̄ en ſon vivat ſeigne^{r} de ce lieu de S^{t} falle conſeiller et chambellan de feuz les roys loys xi et charles viiie de ce nom ſon fils. Qui treſpaſſa le vii jour de decembre lan mil v^{e} et un. Et noble dame dame Claude de montot ſa fem̄e dame deſ dz lieux laquelle treſpaſ-ſa le iiie jour de juillet mil iiii^{e} $\overset{x}{i}\overset{x}{i}$ et treize.

Aux quatre angles de la tombe, dans le cadre de l'épitaphe, étaient incrustés des blasons en cuivre émaillé aux armes des défunts; le temps les a fait disparaître (2, page 155)[1].

La nef plafonnée forme une concavité au centre; elle s'appuie à ses extrémités sur les piliers du transept. Cette nef est éclairée par les deux fenêtres des bas côtés. A droite, est une cuve baptismale de la fin du XVIe siècle. Dans l'angle du mur, formant la chapelle des fonts, est ménagée une niche, riche de détails, mais assez grossièrement exécutée. Elle est surmontée d'un hémicycle à colonnade, avec petites figures nues dans les arcatures. Un ange, debout sur

1. On annonce que cette tombe sera incessamment levée, pour être encastrée dans la muraille, à l'intérieur de l'église.

l'extrémité du dôme, développe un phylactère sans inscription. Un petit groupe de personnages, partie d'un ancien bas-relief datant du xvie siècle, repose sur le fond de cette niche.

Dans l'angle de cette chapelle se trouve un petit socle composé d'une colonne et d'un chapiteau aux profils anguleux prismatiques du xvie siècle; à la colonne est appendu le blason aux armes de Robert Duval, ancien prieur de Saint-Phal : d'azur à l'équerre d'or, accompagné d'une rose du même. Ce socle servait de support à la statue de l'*Ecce homo*, actuellement placée sur le trumeau de la porte du nord. Réunis, ils formaient un ensemble intéressant, rappelant le souvenir d'un religieux aimant et protégeant les arts[1].

La deuxième travée comprend le transept sur toute sa longueur. Il est plafonné à la hauteur de l'arc formeret des voûtes; celles-ci n'ont pas été construites. Les murs de clôture du croisillon nord sont ornés d'un bandeau chargé de rinceaux courants et de blasons lisses. Sur ce bandeau on a placé de jolies statues du xive siècle, représentant saint Denis, saint Sébastien et saint Roch.

Sur un autel provisoire, dans l'angle, près de la porte d'entrée, est la statue d'une Notre-Dame de Pitié de la même époque. Une élégante piscine, dans le style gothique du xvie siècle, à droite de l'autel, se compose d'un arc cintré sur pieds-droits avec fond de fenestrage flamboyant, surmonté d'une archivolte en accolade.

Le premier pilier du transept, à gauche, est décoré de consoles de même style, et porte à sa face antérieure un saint évêque bénissant, et sur le côté opposé un saint Jean; la première du xiiie siècle, la seconde du xvie siècle.

Au pilier de droite est adossée une chaire à prêcher moderne, sur les panneaux de laquelle sont appliqués en carton-pierre les quatre évangélistes.

Contre les premiers piliers du chœur s'appuient deux petits autels en bois sans style ni valeur.

Le croisillon méridional offre le même genre de décoration, c'est-à-dire des figures de saints placées sur la saillie des piliers,

1. M le curé de Saint-Phal a l'intention de rétablir ce petit monument et de lui donner une place convenable dans l'église.

ornés de consoles et de pinacles des plus variés. Citons une statue de la Vierge, de la fin du XVIe siècle, provenant d'un calvaire, et une autre Vierge Mère du commencement du XVIe siècle.

L'autel, qui occupe l'angle sud-est, est consacré au saint Rosaire. Un assez joli tableau occupe le retable; il représente saint Dominique et sainte Thérèse en extase devant l'apparition de la Vierge et de l'Enfant Jésus. Saint Dominique reçoit le Rosaire de la main de la Vierge et sainte Thérèse de la main du petit Jésus. Au-dessus de la corniche de ce tableau est une autre peinture représentant le Père éternel.

Contre le mur, près de la porte du sud, s'élève un calvaire composé d'un Christ, d'une beauté de formes très remarquable, et des statues de la Vierge et de saint Jean. Dominant ce calvaire, on a placé depuis peu une petite statuette de Jésus ressuscité qui occupait jadis le couronnement du retable du maître-autel.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur se ferme sur la nef par des stalles et sur les chapelles latérales par des bancs. Deux passages réservés donnent accès aux chapelles; celle de droite est dédiée à la Vierge; son retable, de l'ordre composite, est à deux colonnes, portant un entablement à fronton triangulaire. Le tableau représente la vierge Marie maintenant son divin fils debout sur le globe du monde et bénissant. C'est l'œuvre de M. Chollot, peintre troyen, décédé subitement à Saint-Léger-sous-Margerie, le 2 septembre 1878, au moment où il allait décorer le maître-autel de l'église de cette commune.

Cette peinture porte le millésime de 1869.

C'est dans cette chapelle, à droite, sous la fenêtre, que se trouve encastrée dans le mur l'épitaphe funéraire d'une partie de la famille des Vaudrey, de Saint-Phal et des anciens seigneurs qui leur ont succédé. Ces familles avaient leur sépulture dans un caveau situé sous le sol de cette chapelle. L'entrée de l'escalier y donnant accès se trouve dans le passage du bas côté droit, sous le dallage, près le premier pilier du transept. Ce caveau ne contient plus que trois cercueils en plomb de différentes grandeurs. Cette épitaphe avait primitivement sa place dans le caveau; endommagée par l'humidité et le sal-

pêtre, M. l'abbé Guenin, curé actuel de Saint-Phal, dans un intérêt de conservation, l'a fait placer dans l'église haute : inconnue jadis, elle est aujourd'hui lue de tous les visiteurs.

Nous la reproduisons ici en fac-similé :

CY·GISĒT·AVLTS·ET·PVISSĀS·SEIGNEVRS·DE·SAIC̄T·FALE
MESSIRE·ARTVR·DE·VAVDREY·CH̄L·CHRESTIĒ·Z·BŌ·MOVLT·
BRAVE·CHAMBELLĀ·DES·ROIS·LOV̄S·XI·ET·CHARLES·VIII·
QVI·TRESPASSA·LE·VII·IOVR·DE·DECEMBR·1501·ET·SA·FEM̄E·
DAME·CLAVDE·DE·MONTOT·DAME·DE·CE·LIEV·DECEDEE·LE·III·IVILLET·1493
MESSIRE·PHILLIBERT·DE·VAVDREY·DECEDA·LE·XXX·IANVIER·1508·
DAME·GVILLEMETTE·DANCIENVILLE·DECEDEE·LE........ .... .1526·
MESSIRE·GILLES·DE·VAVDREY·DECEDA·LE.. ....
MESSIRE·ANNE·DE·VAVDREY·CHL·DE·LORDRE·DV·ROY·DECEDA
LE·3E·IOVR·DE·FEBVRIER·1579 — PHILLIBERT·DE·VAVDREY·
DAME·IEHANNE·DV·PLESSIS·DAME·DE·LA·BORGONNIERE·DVCHESSE·
DE·BEAV:PREAV·DECEDA·LE·XI·APVRIL·1584·
DAME·ANNE·DE·LARGENTIER·DECEDA·LE·IIII·IVILLET·1610·
MESSIRE·GEORGES·DE·VAVDRY·DECEDA·LE·XX·OCT·1649·
MESSIRE·ANNE·LOVIS·DAVVET·DESMARETS·COMTE
D'ESVILLY·DECEDA·LE·1ER·IVILLET·1697·
MESSIRE·ANTHOINE·DHENNIN·LIETARD·COMTE·
DE·BLAINCOVRT·DECEDA·LE·1ER·SEPTEMBRE·1719
MESSIRE·IEAN·LOVIS·D'ALSACE·D'HENNIN·LIETARD
DECEDA·LE·1ER·OCTOBRE·1732

Une note manuscrite d'un livre d'Heures appartenant à M. le prince de Bauffremont-Courtenay, et des notes publiées dans le *Dictionnaire* de Moréri, nous fournissent les renseignements suivants sur les qualités et les alliances des personnages qui figurent sur cette pierre funéraire :

Arthur de Vaudrey serait le fils de Philibert ou Philippe Ier, gouverneur du Tonnerrois, qui assiégea et brûla la ville d'Ervy pour le compte du duc de Bourgogne (page 76).

Philibert II épousa Philippe de Fay. Il eut huit enfants, dont Gilles fut l'aîné.

Guillemette d'Ancienville, femme de Gilles de Vaudrey.

Gilles de Vaudrey, né le vingt-six septembre 1489, mort le jour de saint Cyprien, 1549.

Anne de Vaudrey, fils aîné de Gilles, naquit le vingt-quatre avril 1520, à deux heures après minuit. Gentilhomme de la Chambre du roi Charles IX, il fut reçu bailli de Troyes le vingt-huit novembre 1559 et fait chevalier de l'ordre du roi dans l'église cathédrale de Troyes, le vendredi matin vingt-cinq mars 1568. Il était encore bailli de Troyes en 1588. C'est lui qui acquit une triste célébrité dans les annales troyennes, en donnant des ordres, le quatre septembre 1572, pour massacrer les malheureux réformés détenus dans les prisons de Troyes. Il était d'autant plus coupable qu'il avait en sa possession, depuis la veille du massacre, les déclarations du roi, des vingt-huit et trente août 1572, portant défense de massacrer, ravager et piller les réformés et ordonnant de mettre en liberté ceux qui seraient alors détenus. Ces ordonnances, le bailli les fit publier seulement le lendemain du massacre. Anne de Vaudrey tomba malade en janvier 1579 et mourut en son château de Saint-Phal. « Avant d'aller rendre compte à Dieu, dit Nicolas Pithou, il fut, pendant les huit derniers jours de sa vie, agité d'horribles frayeurs, d'un grand effroi, de tremblement et de chagrin. Pendant la nuit qui précéda son décès, furent entendus en sa chambre des cris fort épouvantables, des voix horribles et confuses qui ne cessèrent qu'à sa mort. Il blasphémait presque toujours et ne voulut recevoir ni le jacobin Descieux ni le Tartier, doyen de Saint-Étienne, ses directeurs. »

Philibert de Vaudrey, né le 18 octobre 1524, frère d'Anne de Vaudrey.

Jeanne Duplessis-Beaupréau était femme de Georges de Vaudrey, chevalier de l'ordre du roi, vicomte de Courtieux, baron de Barances, bailli de Troyes en 1588, et fils d'Anne de Vaudrey. Jeanne Duplessis mourut à Paris; son corps fut ramené à Troyes et déposé en l'église Saint-Antoine (Petit Séminaire). Le corps fut levé par le doyen et le chapitre Saint-Étienne pour être inhumé dans l'église, suivant la volonté de la défunte. Il y eut, à la levée du corps, plusieurs conflits entre les chanoines de la cathédrale qui voulurent procéder aux obsèques au préjudice des chanoines de Saint-Etienne. Un autre conflit s'éleva entre les avocats, qui prétendaient marcher à la suite des officiers de justice, à l'encontre du corps de ville.

Toutes ces difficultés ont eu sans doute pour résultat de faire transporter le corps dans le caveau de l'église de Saint-Phal, comme l'indique l'épitaphe.

Anne Largentier, fille de Nicolas Largentier, baron de Chapelaine, commune de Vassicourt (Marne), seigneur de Chamoy et de Vaucemain, et de Marie Le Mairat, était la femme de Georges II de Vaudrey, fils de Georges de Vaudrey, bailli de Troyes, et de Jeanne du Plessis.

Georges II de Vaudrey, marquis de Saint-Phal, baron de la Bourgonnière, succéda à Anne-Louis de Vaudrey, au profit duquel la terre de Saint-Phal, qui jusque-là n'avait été qu'une châtellenie, fut érigée en marquisat par Louis XIII.

Le portrait de Georges II de Vaudrey, peint par Jacques Ninet de Létaing, de Troyes, est conservé au musée de cette ville.

Anne-Louis Dauvet des Marets, comte d'Aiguilly, grand fauconnier de France, seigneur de Saint-Phal, et de Chrétienne de Lantages. Il épousa, le 15 octobre 1677, Marie-Madeleine de Chambre, fille de Bernard, comte de Montsoreau, et de Geneviève Boivin.

Jacques-Antoine d'Hennin-Liétard, marquis de Blaincourt, de Saint-Phal, baron de Dienville, mestre de camp de cavalerie, fut marié à Nicole de Belloy.

Le comte Jean-Louis d'Hennin-Liétard, son fils, grand bailli d'Alsace, marié en premières noces avec Élisabeth Thibaut, fille du président au parlement de Metz, et, en secondes noces, avec Élisabeth d'Angelbermer.

Cette famille avait un domicile à Troyes, près de l'hôtel de ville.

La chapelle du nord est consacrée à saint Nicolas. Son retable, du même ordre d'architecture que celui de la chapelle de la Vierge, renferme une peinture représentant le saint évêque secourant des naufragés.

Ces deux chapelles sont les seules parties de l'édifice qui aient été voûtées.

Sanctuaire. — Les deux premiers piliers du sanctuaire sont décorés de consoles gothiques portant deux remarquables statues du

commencement du XVI[e] siècle, d'environ deux mètres de hauteur. Elles sont abritées par de riches pinacles enveloppant la face ondée du pilier, par des trilobes à jours que surmontent des gâbles en accolade qui s'élèvent en pointes d'aiguilles avec petits contreforts couronnés d'autres pinacles, ceux-ci contre-butés par des arcs de cercle ornés de trilobes courants.



3. SAINT PHAL.

A droite, est la statue de saint Phal (3) représenté dans son costume d'abbé officiant et portant la chape. De la main droite, il tient la crosse garnie de son velum. A ses pieds, en signe d'humilité, sont une mitre et une croix d'évêque. Saint Phal naquit, dit-on, en Auvergne. Pendant les guerres de Childebert, roi de Paris, les Austrasiens le firent prisonnier et l'emmenèrent aux environs de Troyes. Il fut vendu comme esclave à saint Aventin, abbé du monastère d'Isle-Aumont, moyennant douze écus d'or. Celui-ci l'admit au nombre de ses disciples et lui fit prendre l'habit de religieux. A la mort du saint abbé, Phal devint son successeur et mourut vers 549.

A gauche, en face de l'image de saint Phal, est la statue de sainte Syre, sculptée dans des proportions plus grandes et avec la même science artistique (4).

La sainte est représentée portant le costume de pèlerin; elle est coiffée d'un large chapeau aux bords relevés; elle a son bâton de voyage à la main gauche et tient de la main droite un livre ouvert; elle incline légèremenl ta

tête et lit les saintes Écritures. A sa ceinture sont suspendus son rosaire et sa besace.



4. SAINTE SYRE.

Sainte Syre était une simple paysanne des environs d'Arcis-sur-Aube. Sa légende nous apprend qu'elle fut mariée à l'âge de dix-huit ans et qu'elle fut atteinte de cécité pendant quarante ans de sa vie. Elle recouvra la vue à la suite d'un pèlerinage qu'elle fit à Rilly (aujourd'hui Rilly-Sainte-Syre, commune de l'arrondissement d'Arcis), sur le lieu même où fut martyrisé saint Savinien, apôtre de Troyes.

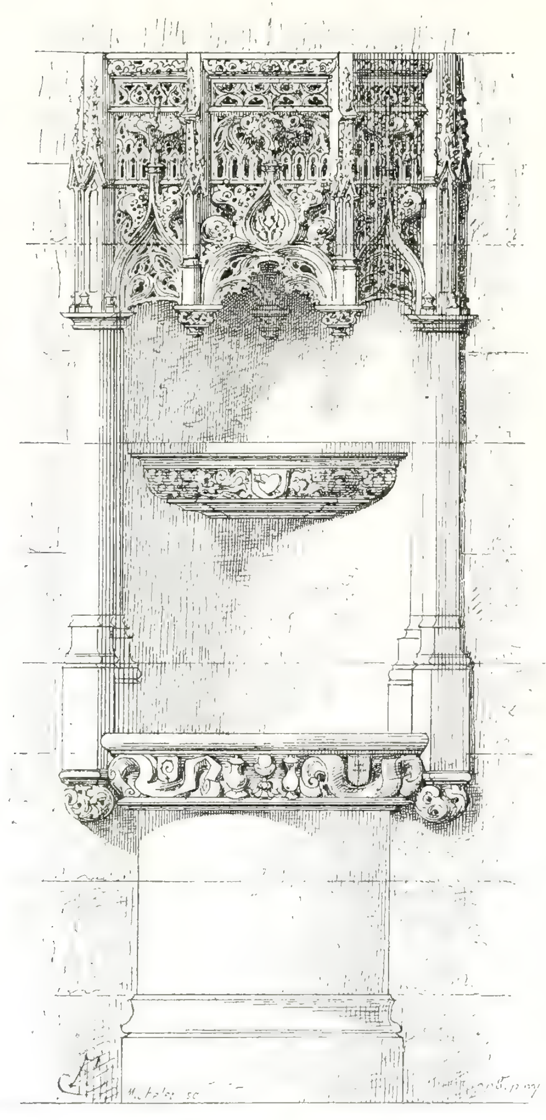
Les fenêtres des deux premières travées du chœur sont murées. Sous celle de droite est une jolie piscine gothique ornée de fenestrages d'une richesse d'exécution assez remarquable. Le couronnement, formant une saillie en quart de cercle, était destiné à porter un bas-relief qui a disparu (5, p. 154). Sous la fenêtre du côté gauche est ménagée la porte d'entrée de la sacristie, voûtée sous deux travées.

La porte se compose d'un arc surbaissé portant un écusson lisse à la clef. De chaque côté, deux pilastres-aiguilles servent d'appui aux pieds-droits et à l'archivolte, dont les rampants sont couverts de choux frisés.

D'une grande élévation, les trois fenêtres ogivales de l'abside se divisent en trois parties sous la forme d'un portique dont le dessin accuse la dernière période du XVI[e] siècle.

Les verrières représentent : à gauche, le symbole de l'Ancien Testament, prédisant par les principaux

prophètes : David, Isaïe et saint Jean-Baptiste, la venue du Christ. Ces figures de saints sont surmontées des emblèmes de l'enseignement, du sacrifice du sacerdoce sous l'ancienne loi.



5. PISCINE DU SANCTUAIRE.

A droite est le symbole du Nouveau Testament prêchant par les principaux apôtres, saint Pierre, saint Jean et saint Paul, le Christ venu. Dans les lobes, les emblèmes du sacerdoce dans l'Église catholique.

La fenêtre centrale est consacrée au triomphe de la Divinité; le Christ étant considéré comme le centre objectif de l'histoire du monde, Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, est accompagné de la vierge Marie et de saint Joseph. Dans la partie ogivale des lobes figure le Père Éternel adoré par les anges; au-dessus, l'emblème du Saint-Esprit. Les figures, de grandeur naturelle, reposent sur des socles se reliant à une plate-bande. Elles sont abritées sous de riches pinacles occupant toute la hauteur des panneaux. Ces figures sont bien dessinées, mais un peu faibles de tracé.

SAINT-PHAL. — ÉGLISE SAINT-PHAL



CH. FICHOT, del.

L. HOTELIN, sculpt.

LE SAINT-SÉPULCRE

Elles appartiennent, comme style et comme facture, à l'école moderne dite gothique. Ces belles peintures, posées en 1876, par les soins de M. le curé Guenin, sortent des ateliers de M. Gesta, peintre verrier à Toulouse.

Maître autel du sanctuaire. — Le maître-autel est placé en avant, sur la ligne de prolongement des premiers piliers de l'abside. Il est formé d'un retable en pierre sculptée et d'une table d'autel sous laquelle s'encastre un bas-relief, également en pierre, provenant de l'ancien prieuré de Saint-Phal.

Nous avons dessiné et fait graver avec soin ce curieux monument, non pour sa valeur artistique, mais en raison de l'intérèt historique qu'il représente. En examinant ce bas-relief, on est défavorablement surpris des disproportions entre les figures du premier plan et celles du fond du tableau, et plus encore de la vulgarité et même de la grossièreté de certaines figures.

Ce bas-relief représente le Saint-Sépulcre : le corps du Christ repose sur un linceul déplié dont les deux extrémités sont maintenues par Joseph et par Nicodème : c'est la mise au tombeau. Derrière le tombeau, saint Jean soutient la Vierge-Mère, penchée au-dessus de la tête de son fils pour le couvrir de baisers. Saint Jean et la Vierge sont accompagnés des saintes femmes pleurant et portant des vases d'aromates.

La tête du Christ est de proportions énormes et d'aspect vulgaire, le corps grêle et sans proportions. Les figures formant le groupe de la Vierge et des saintes femmes sont disproportionnées de grandeur pour la place qu'elles occupent.

Au bas du tombeau deux soldats sont endormis; leur extrême petitesse laisse à penser que le naïf sculpteur, ne leur trouvant pas une place plus convenable, les a réduits à ces petites dimensions pour pouvoir les placer sans nuire au sujet principal. N'oublions pas de remarquer le troisième soldat à droite; celui-ci a la taille voulue, le coude est appuyé sur le tombeau, la tête repose sur sa main droite; de la main gauche il tient sa lance. Il est endormi comme les deux soldats du premier plan et tout à fait étranger à ce qui se passe.

Malgré ces énormes défauts d'ensemble et de proportions, cette

sculpture renferme des qualités remarquables par le fini, l'ajustement des costumes et par la pose gracieuse de certains personnages.

A gauche du tombeau est représenté le prieur de Saint-Phal en costume de chœur, agenouillé, les mains jointes. De ses mains se développait un phylactère qui tombait en contournant la couronne d'épines du Christ placé devant lui.

Le prieur est accompagné d'une sainte femme portant une couronne d'or sur la tête. De la main gauche elle tient une épée, et, en signe de protection, pose sa main droite sur l'épaule du prêtre. Les attributs font penser que ce personnage est sainte Catherine, dont le prieur de Saint-Phal avait imploré l'assistance.

C'est la première fois que nous voyons un prêtre se mettre sous la protection d'une sainte.

A gauche du saint sépulcre est agenouillé le sire de Saint-Phal, Jacques de Vaudrey, les mains jointes; devant son prie-Dieu timbré de ses armes, emmanché de gueules et d'argent; au bas est son heaume de bataille. Il est vêtu de son armure de guerre, recouvert du surcot et l'épée au côté. Derrière lui, l'apôtre saint Jacques le Majeur, son patron, l'assiste et le protège.

Nous ne savons rien de Jacques de Vaudrey. D'après Moreri, il serait un des fils de Gilles de Vaudrey, fils aîné de Philibert II.

Il y avait, du reste, au château de Saint-Phal une chapelle sous le vocable de saint Jacques le Majeur.

Pour ce qui est du prieur, on peut croire que c'est Robert Duval, religieux du prieuré de Coincy, mort en 1522, dont nous avons déjà parlé plus haut.

Sur les gradins du maître autel s'élève un joli retable en pierre sculptée du milieu du XVIe siècle. Ce retable se divise en trois parties verticales par des colonnes accouplées de deux en deux de l'ordre corinthien; les deux entre-colonnes extrêmes sont occupés par deux niches abritant les statues de la Vierge-Mère et de saint Jean le bien-aimé. L'un et l'autre sont dans l'attitude d'une douleur profonde; leurs regards s'élèvent vers le Calvaire formant le sujet de la partie centrale du retable.

Des figures athlétiques supportent les bases des colonnes accou-

SAINT PH... — EGLISE St THA...



RETABLE DU MAITRE AUTEL

plées. Elles sont nues, les jambes courbées en arc, les bras levés et semblant plier sous le poids de la charge du retable.

Au-dessous de l'entablement, constituant la première division horizontale, règne une frise de vase, de griffons ailés, de figures d'enfants jouant avec des cordons perlés.

Cette frise est accompagnée de pilastres correspondant à l'aplomb des colonnes et décorés de niches abritant les quatre évangélistes, saint-Marc, saint Luc, saint Mathieu et saint Jean.

Le Calvaire, au sommet duquel est Jésus-Christ crucifié entre deux larrons, forme le sujet principal du retable. Monté sur une échelle, un des bourreaux brise la tête du mauvais larron à coups de marteau. A droite, le bon larron est complètement affaissé sur lui-même. Un groupe de soldats, dans lequel se trouve Longin, porte un coup de lance au côté droit du Christ. Le groupe opposé, les bras en l'air, semble dire : Si tu es le Christ, descends de la croix... Au pied de la croix pleure Marie-Madeleine, la grande pécheresse.

Au premier plan, nous voyons saint Jean, Marie, mère de Dieu, et les saintes femmes, celles-ci affaissées sous le poids de leur douleur. A droite et à gauche les scribes et les pharisiens, montés sur des chevaux fougueux. Derrière, un petit groupe de soldats, le poignard à la main, se disputent les vêtements du supplicié.

Un simple entablement sans aucune décoration couronne cet intéressant retable, sur lequel s'élevait, il y a quelques années, une arcade cintrée avec colonnes portant un fronton triangulaire; au milieu était un buste de Dieu le Père bénissant.

Ce petit monument reposait sur un soubassement enguirlandé que maintenaient des enfants et aux angles deux grosses têtes de chérubins. Au centre, sous un arc cintré sur pieds-droits, était une Notre-Dame-de-Pitié tenant sur ses genoux le corps inanimé du fils de Dieu ; au sommet du fronton, Jésus ressuscité, bénissant et portant le signe de la rédemption, s'élevait dans les cieux.

Tel était ce retable quand nous l'avons dessiné. Depuis, on a fait disparaître la partie indispensable de son couronnement par le motif qu'elle nuisait à la vue d'ensemble de la verrière moderne garnissant la fenêtre centrale de l'abside.

Tombe de Robert Duval, prieur de Saint-Phal. — Le prieuré de Saint-Denis à Saint-Phal, de l'ordre de Cluny, était à la collation du prieur de Coincy de Châlons. Quand, à l'époque de la Révolution, fut supprimée la chapelle Saint-Denis du prieuré, les sculptures



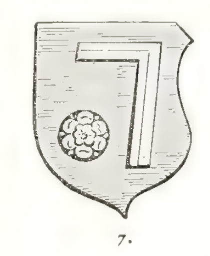
6. TOMBE DE ROBERT DUVAL, PRIEUR DE SAINT-PHAL. (1517.)

d'art et la tombe furent transportées dans l'église paroissiale de Saint-Phal. Cette tombe avait été placée sur le sol, au bas de la piscine du sanctuaire. Le carrelage de celui-ci ayant été refait en marbre noir et blanc, la dalle tumulaire fut déplacée; depuis et en atten-

dant une place plus convenable, elle sert de soubassement au siège curial.

Cette tombe, assez bien conservée, représente Robert Duval, natif de Caudebec, religieux du prieuré de Coincy et prieur de Saint-Phal. Il est vêtu de son costume de religieux, les mains jointes, la tète couverte de son capuchon.

Le prieur est couché sous un portique renaissance d'assez mauvais goût, composé de deux pilastres portant un arc en accolade en partie usé par le frottement. A gauche de cet arc se dresse une petite figure de la Mort armée de sa faux et portant sous son bras la bière du défunt, sujet qui se représente souvent dans les danses macabres de cette époque. Au-dessus, le blason de Robert Duval, d'azur à l'équerre d'or, accompagné d'une rose de même, blason que nous avons déjà défini plus haut (7).


7.

Un cadre formant le contour de la pierre limite l'inscription suivante :

Cy giſt religieuſe et diſcrete perſōne M^re robert duval de caudebec en normandie au dioceſſe de rouen en ſon vivant religieulx du priore de coincy et prieur de ſainct falle Lequel treſpaſſa le.... J^r de may en l'an de grace mil cinq cens et xvii pries p^r luy.

Aux angles du cadre étaient représentés les attributs des quatre évangélistes.

Cette pierre mesure $2^{m},30$ sur $1^{m},14$.

Un fragment d'une frise du XVIe siècle, placé derrière le maître autel, provenant des anciens tombeaux, porte 5 parties : au 1, emmanché de gueules et d'argent (Vaudrey); parti : au 1, de Vaudrey; au de... à 3 marteaux de..., coupé de... à un chef de... chargé de 2 toupies de (8).

8.

L'église de Saint-Phal est complètement entourée par le cime-

tière, qui contient de nombreux monuments funéraires. A la porte principale, on remarque un socle assez élevé surmonté d'une petite croix en fer. Jadis, cette croix était placée au centre de la grande place du pays et faisait face à l'église. Depuis la Révolution, cette croix a été transportée à l'entrée du cimetière, et on lui donna pour soubassement un fragment de pierre funéraire portant cette inscription :

Cy gist noble hōme philibert de vaudrey ē sō vivāt escuyer s^r de s^t falle machy........................

Cette épitaphe, gravée sur le bord de la pierre taillée en biseau sur trois côtés seulement, indique que le mausolée était placé contre le mur d'une des travées de l'abside. La pierre était destinée à couvrir un sarcophage et à porter une statue, probablement celle de Philibert II de Vaudrey, mort en 1508, qui épousa Philippine de Fay. Ces deux personnages étaient le père et la mère de Gilles de Vaudrey.

Le sanctuaire de l'église de Saint-Phal, avec ses dalles tumulaires, ses tombeaux, la richesse sculpturale de son maître autel, avec son élégante piscine et les belles statues qui ornaient les piliers de la voie sépulcrale, devait être un monument à la fois riche et intéressant.

Une partie de ces richesses d'art a disparu pendant la Révolution. A cette époque, si fatale aux arts, les tombeaux furent jetés hors de l'église, les inscriptions mutilées, comme si les générations d'alors eussent voulu effacer pour toujours la mémoire de cette ancienne et puissante famille, qui avait choisi cette fière et orgueilleuse devise :

Jai valu-Je vaux-et vaudrey.

Château de Saint-Phal. — En 1765, le marquisat de Saint-Phal passa sur la tête de Marie-Anne-Thérèse de Félix Dumuy, comtesse de Ribière, celle-ci fille du marquis, lieutenant général des

armées du roi, descendant du premier chirurgien de Louis XIV, qui, en 1770, apporta cette terre en mariage à messire Charles-Marie, marquis de Créquy, colonel du régiment du Roi.

Cette famille posséda le château jusqu'au siècle dernier.

Les derniers propriétaires ont été M. Jacques Corps, conseiller au grand conseil, et M. de Mazin de Bouy, son gendre.

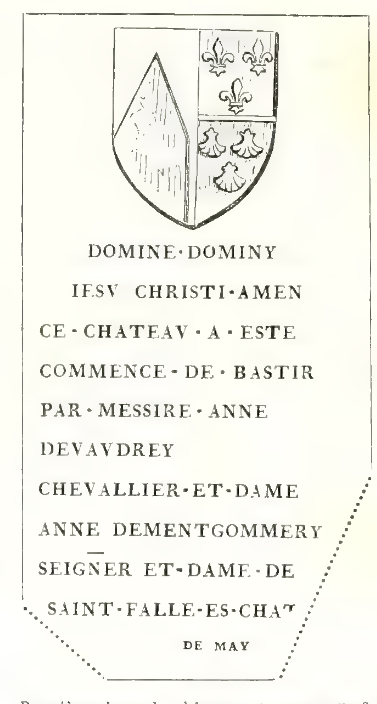
La demeure seigneuriale des Vaudrey fut vendue vers 1830 à divers particuliers, qui morcelèrent le domaine et démolirent le château.

Celui-ci avait remplacé un ancien château-fort d'une grande importance, dominant l'horizon qui se perd sur les hauteurs de Bar-sur-Seine, de Tonnerre et de Saint-Florentin.

Pendant la démolition du château, plusieurs habitants de Saint-Phal en achetèrent quelques débris, entre autres deux chambranles de cheminée qui sont conservés dans le pays; d'autres cheminées, les plus riches, ont été vendues à des marchands de Paris. Un des chambranles conservés à Saint-Phal a repris sa destination primitive; l'autre sert actuellement de parement au mur de clôture d'un jardin. Ces deux fragments se composent de puissantes moulures chargées de sculptures en relief, telles que des oves et des perles courantes avec palmettes gravées en creux sur les faces planes de cette corniche, d'un seul morceau, mesurant 2m,80 environ de longueur. Cette richesse d'ornements nous rappelle les sculptures du tombeau de l'église de Fouchères et celles des cheminées de certaines maisons de Langres datant de la même époque et conçues dans le même style. Il se pourrait que ce château fût l'œuvre de Nicolas Ribonnier, de Langres, le même qui construisit le joli château du Pailly (Haute-Marne). Il avait le titre d'architecte du duché de Bourgogne, et les Vaudrey auraient eu des relations avec lui en leur qualité d'anciens gouverneurs du Tonnerrois.

Pose de la première pierre du château de Saint-Phal. — Pendant la démolition du château, on avait abandonné aux ouvriers la pierre dite de fondation et l'ardoise de la première pose des couvreurs. Ces deux monuments épigraphiques nous apprennent que ce manoir fut construit par ordre d'Anne de Vaudrey; ils nous confirment en même temps que ce dernier avait épousé Anne de

Montgommery, que le gros œuvre fut commencé en mai 1575 et couvert en ardoise le 16 décembre suivant. Ces deux inscriptions ont été



Première pierre du château. 0m,30 sur 0m,58.

recueillies, plus tard, par M. Paillot d'Ervy, qui a bien voulu, dans l'intérêt de notre histoire locale, nous permettre d'en tirer une empreinte, afin de les faire figurer ici en fac-similé.

O ESTO NOBIS DOMINE TVRRIS
FORTITVDINIS-AFACIE-INIMICI
IN-HONOREM-SVPER-EXCELLENTISSIME
ET-INDIVIDVÆ-TRINITATIS-ET-IN-LAVDE
BEATISSIMÆ-VIRGIN'S-MARI A-MATRIS
DOMINI-NOSTRI-IHESV-CHRISTI-AME
PAR-ANNE-DE VAVLDREY-CHEVALIER-DE
LORDRE-DV-ROY-SEIGNEVR-DE-SAINCT
FALE-BAILLY-DE-TROYES-LE-
O 16-DE-DECEMBRE-1575

Première ardoise du château de Saint-Phal.



ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

VILLENEUVE-AU-CHEMIN

Cette commune avait autrefois son château-fort, ses murs d'enceinte et ses fossés. Elle passe pour avoir été créée par Henri le Libéral, comte de Champagne.

Villeneuve est situé sur la route de Troyes à Saint-Florentin, à trente-quatre kilomètres de Troyes et à huit kilomètres d'Ervy, et forme la limite des départements de l'Aube et de l'Yonne.

L'église Saint-Jean-Baptiste est un vieux monument qui a conservé une partie de son ancien bas côté, lequel doit remonter à la fin du XIIe siècle.

Entièrement reconstruite au XIIIe siècle, remaniée depuis cette époque jusqu'à nos jours, cette église n'offre que peu d'intérêt. Il y a lieu cependant de signaler les chapiteaux du chœur qui datent de la reconstruction faite au commencement du XIIIe siècle.

Cet édifice, construit sur un plan rectangulaire, se compose d'une nef et de deux travées qui comprennent le chœur et le sanctuaire et, au nord, d'un reste de bas côté ou chapelle longeant ces deux travées.

En un mot, c'est exactement la répétition du plan de l'église de Coursan, moins le bas côté qui n'existe pas le long de la nef.

Sur la façade s'élève une tour à deux étages construite en 1848, par les soins et aux frais de la commune. Une porte cintrée, surmontée d'une croix et accompagnée de deux niches vides, s'ouvre au rez-de-chaussée. Le premier étage s'éclaire par un simple œil-de-bœuf; le deuxième, par deux ouvertures jumelles en lancette se répétant sur les trois faces seulement.

Cette tour est en saillie sur la nef et forme le péristyle de l'église. A droite et à gauche en entrant, deux petites portes desservent les combles et le beffroi.

En 1782, il était déjà question de la construction de cette tour, les cloches étaient établies sur une charpente dans le cimetière. Une requête de l'ingénieur fut adressée à cet effet à l'intendance de Paris. Dans le rapport, il était question de reconstruire la nef et d'y établir des bas côtés avec une tour pour suspendre les cloches.

Cette demande n'eut pas de suite, et c'est seulement en 1848 que furent décidées la construction de la tour et en même temps les réparations indispensables à la nef.

M. Chrétien, conducteur des ponts et chaussées à Auxon, présenta un projet avec un devis montant à la somme de 11,070 francs. Les travaux furent adjugés à M. Desmarais, entrepreneur à Troyes, et les devis furent approuvés par M. Labosse, alors commissaire du Gouvernement provisoire[1].

Intérieur. — On pénètre dans l'église par une baie cintrée de mêmes proportions que celle de l'entrée principale. La nef est plafonnée et s'éclaire par quatre fenêtres d'inégale hauteur, dont les baies ont été élargies en 1848. A droite en entrant est la cuve baptismale, sans intérêt.

1. *Archives de l'Aube.*

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur s'ouvre par un arc ogival porté par des piliers en saillie sur la nef.

L'angle formé par cette saillie est meublé de deux autels modernes, l'un consacré à la Vierge Marie, l'autre à sainte Anne, sa mère.

L'autel de la Vierge se compose de panneaux gothiques, au milieu desquels on a ménagé une niche pour une jolie statue de la Vierge du XVe siècle.

Le chœur comprend une seule travée séparée du sanctuaire par



I. CHAPITEAU DU CHOEUR (XIIIe SIÈCLE).

un pilier isolé composé d'une colonne et de deux pilastres ornés de jolis chapiteaux à crochets du XIIIe siècle (1). Sur ces chapiteaux viennent reposer l'arc doubleau et les nervures plein cintre de la voûte entièrement reprise au XVIe siècle.

Sanctuaire. — Dans le sanctuaire un retable en bois de l'époque Louis XIII est constitué par des colonnes torses avec chapiteaux ioniques portant un entablement. Au-dessus, s'élève une niche abritant l'Immaculée Conception. Ce retable est orné d'un tableau : le Baptême de Jésus-Christ par saint Jean. A gauche du chœur et du sanctuaire, s'ouvrent deux travées formées de deux arcades ogivales, partant de soixante centimètres du sol et s'appuyant des deux côtés contre le pilier du XIIIe siècle. Elles donnent accès sous le vieux bas côté con-

struit en appentis contre le mur de clôture, au-dessus du pilier et des arcades ogivales du chœur.

Ce bas côté se ferme à l'orient par un mur droit et reçoit son jour par une petite ouverture carrée pratiquée dans le mur du chevet.

Dans le sanctuaire on remarque une statue de saint Jean-Baptiste du XIII[e] siècle et, sur les murs du chevet, la litre seigneuriale de la famille de Cokborne, originaire d'Écosse, devenu baron de Villeneuve-au-Chemin, seigneur de Courcenay et de Puiseaux, portant pour blason d'argent à trois coqs de gueules (2).



CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

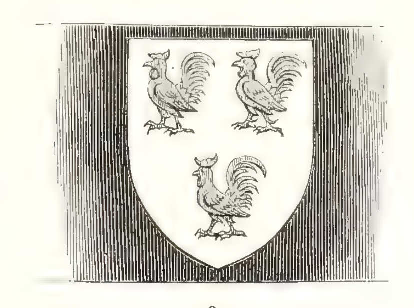
Chapelle Saint-Joseph. — Sur le territoire de la commune de Villeneuve et à droite, au point culminant du chemin vicinal de Villeneuve à Vosnon, s'élève une imposante construction inachevée, que l'on pourrait, à une certaine distance du village, prendre pour un vieux donjon en ruines.

Cette tour doit être par la suite la partie centrale de la chapelle Saint-Joseph, dont le plan forme une croix latine. La première pierre de la tour fut posée le 29 septembre 1864.

Cette construction est une œuvre privée que M. l'abbé Cardot, actuellement curé de Villeneuve-au-Chemin, a fait élever avec ses ressources personnelles, sur un terrain à lui appartenant, et avec le concours de personnes pieuses.

Longtemps abandonnés faute de fonds, ces travaux vont, dit-on, être repris au commencement de l'année 1886 sous la direction de M. Vital, appareilleur des travaux de restauration à la cathédrale de Troyes, avec l'espoir qu'à la fin de cette même année 1886, la Vierge colossale en fonte, qui se trouve actuellement au pied de la tour, en sera le couronnement. Cette statue mesure sept mètres de hauteur et pèse huit mille cinq cents kilos.

En arrière de la tour, à la suite de la chapelle provisoire en planches, on a construit dernièrement une reproduction de la *Santa casa* de Lorette, ce sera là chapelle de l'Immaculée Conception dans le sanctuaire de Saint-Joseph-des-Anges.



2.



ÉGLISE SAINT-BLAISE.

VOSNON

Vosnon est situé dans un petit vallon sur la pente d'un plateau crayeux, à trente-sept kilomètres de Troyes et à onze kilomètres d'Ervy.

La chronique de Saint-Bénigne de Dijon, publiée par d'Achéry et en dernier lieu dans la collection des *Analecta divionensia*, mentionne Vosnon comme une localité habitée existant déjà sous Louis le Débonnaire.

Les archives de cette abbaye conservent un acte daté de 1308, contenant l'échange fait par le couvent avec l'abbé du prieuré de Vosnon, dont les revenus servaient à l'achat des robes des moines, de l'étang l'Abbé à Dijon, d'une pièce de terre contiguë, contre une rente de 120 petits tournois payée chaque année par le couvent au seigneur-abbé.

Il paraît que la séparation du prieuré de Vosnon de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon est très ancienne, car depuis le com-

mencement du xive siècle le nom de cette commune ne paraît plus dans les archives de l'abbaye [1].

L'église de Vosnon est sous le vocable de saint Blaise, évêque de Sébaste. Son plan rectangulaire est précédé d'une tour carrée en saillie sur sa façade; construite en craie vers 1820, déjà reprise en briques sur ses quatre faces, cette tour sert de porche à l'église ; ce porche est voûté en berceau avec un œil-de-bœuf au centre pour la montée des cloches.

L'entrée s'ouvre par un plein cintre en brique. Le premier étage s'éclaire par trois fenêtres cintrées garnies d'abat-sons ; au levant, elle reçoit son jour par un simple œil-de-bœuf et se termine par une corniche et une simple toiture surmontées d'une croix.

1.

Sous le porche est l'ancienne porte d'entrée de l'église, avec archivoltes ornées de boudins et de moulures concaves et portées par de jolis chapiteaux du xiie siècle complètement noyés dans la maçonnerie de la nouvelle tour (1).

Au nord, entre deux contreforts, une saillie en appentis renferme l'escalier des combles de la nef.

Extérieurement, le chevet, ou pignon oriental de cette église, a conservé intacts ses deux étages de fenêtres surmontées d'un œil-de-bœuf.

Au-dessus du bandeau s'ouvrent cinq fenêtres dont les baies, flanquées de colonnettes avec chapiteaux, engagées dans les angles de l'ébrasement, portant un tors contournant le plein cintre de la fenêtre, sont couronnées d'archivoltes décorées de feuillage (2).

2.

A la hauteur de la corniche trois autres fenêtres en lancette sont surmontées d'un œil-de-bœuf, simplement parmentées.



1. *Archives de Dijon.*

Au midi, une sacristie toute moderne a été construite entre deux contreforts.

Intérieur. — L'intérieur de cet édifice, d'un aspect assez pauvre, se compose d'une seule nef, avec une voûte ogivale en bois plafonnée et posée sur quatre entraits avec profils du XVII[e] siècle. Elle s'éclaire par deux baies en lancette cintrées.

Le chœur, fermé par une balustrade, divise l'église en deux parties. A droite de cette clôture est établi un petit autel dédié à sainte Anne, et, à gauche, un autel sous le vocable de la Vierge Marie. Sur l'autel un groupe en pierre représente l'Assomption de la Vierge : c'est une sculpture du commencement du XVI[e] siècle.



3. L'ASSOMPTION DE LA VIERGE (XVI[e] SIÈCLE).

La mère de Dieu, les mains jointes, s'élève, debout sur les épaules et sur les ailes de l'archange saint Michel, accroupi au-dessous d'elle et reconnaissable à son pallium croisé sur sa poitrine. A droite et à gauche, deux anges debout maintiennent ses vêtements.

A la hauteur des épaules, ce remarquable sujet se complétait jadis par deux autres esprits célestes qui aidaient Marie à s'élever triomphante vers les cieux (3).

Il y a une trentaine d'années, on recouvrit cette merveilleuse sculpture d'une teinte qui lui donne l'aspect d'une figure peinte en faux acajou. A la suite de cette première profanation, on voulut placer le groupe dans une niche trop étroite pour le recevoir ; alors on brisa les ailes des anges et l'on supprima, sans plus de

scrupules, deux anges placés à la hauteur des épaules de la Vierge.

C'est là un acte de vandalisme ignorant qu'un sentiment respectueux de l'art et des traditions aurait dû arrêter, et une perte réelle pour tous ceux qui aiment les manifestations du génie de l'homme; car l'artiste avait su tailler dans ce bloc de pierre de $1^{m},50$ une composition des plus remarquables et surmonter de grandes difficultés pour isoler toutes ces figures, les ciseler et les suspendre dans le vide; son œuvre dénotait un sentiment religieux des plus profonds.

Sanctuaire. — Le sanctuaire, meublé d'un autel des plus ordinaires, s'éclaire par les huit fenêtres du chevet et des deux côtés par deux fenêtres ogivales en lancette.

Les fenêtres du chevet sont avec colonnettes, logées au ras du mur, dans un angle rentrant, surmonté d'un chapiteau et d'un boudin cintré comme à l'extérieur du monument. La fenêtre centrale est murée; elle sert de niche à une jolie et sévère statue de saint Blaise, datant du XIIIe siècle. Sur la console portant cette figure, est reproduit un épisode de la vie du saint évêque. Il est représenté à genoux, les mains jointes, entre un lion et un ours qui se prosternent devant lui.

Retiré dans une forêt afin d'échapper à la persécution, saint Blaise est entouré de bêtes fauves qui semblent lui faire la cour. On raconte que, dans sa solitude, les animaux de la forêt, même les oiseaux, venaient recevoir sa bénédiction ou se faire guérir. Quand ils trouvaient le saint en prière dans sa caverne, ils attendaient respectueusement la fin de son oraison. Sur les anciennes verrières de l'église cathédrale de Chartres, on a reproduit cette scène curieuse, parce que saint Blaise fut longtemps un saint très populaire.

A l'entrée du village de Vosnon, sur le chemin vicinal de Villeneuve-au-Chemin à Vosnon, on voit, encastrés dans le mur de façade de la première maison du village appartenant à M. Guyard, deux magnifiques médaillons de la plus belle époque de la Renaissance, et qui représenteraient François Ier et la reine Claude de France, sa femme : le premier sous les traits de Pâris, le second sous ceux d'Hélène; Pâris couronné de lauriers; Hélène, la tête couverte d'une coiffe à résille, en usage vers les premières années du XVIe siècle.

Ces bustes sont entourés d'un cadre de feuillages, de fleurs et de fruits d'un relief puissant (4 et 5).

Ces deux jolis médaillons proviennent du château de Neuvy-Sautour (Yonne), entièrement détruit depuis une trentaine d'années.



4.

Ce village de Vosnon est la patrie de Pierre Roch Vigneron, peintre d'histoire et de genre, né le 16 avril 1789, mort à Paris, le 12 octobre 1872. Vigneron s'est acquis une grande réputation par son tableau, *le Convoi du pauvre,* qui l'a rendu populaire et par ceux du *Soldat laboureur,* du *Duel,* de *l'Exécution militaire,* etc.



5.

ARRONDISSEMENT

DE TROYES

Canton d'Estissac



ANCIENNE ÉGLISE SAINT-ANTOINE.

BERCENAY-EN-OTHE

Bercenay est un village situé à vingt kilomètres de Troyes et à onze kilomètres d'Estissac, dans une charmante vallée, bordée de coteaux et de bois qu'arrose l'Ancre, petite rivière venant du bois de Virloup, hameau de Maraye-en-Othe.

L'ancienne église de Bercenay, que nous avons dessinée en 1871, s'élevait au milieu du village et du cimetière que limitent assez étroitement la route de Maraye et celle de Chennegy.

Son chevet, à trois pans, regardait l'Orient. La tour de l'église, assez élevée, se dressant en avant de la nef médiane, surmontait le portail principal, tourné vers l'ouest.

Cette église, sous le vocable de saint Antoine, fut édifiée entièrement en craie en 1783. Comme elle avait été construite avec de mauvais matériaux, que les réparations urgentes avaient été négligées, que sa base s'était ébranlée, la tour s'écroula sur elle-même, le 12 mars 1878, et entraîna dans sa chute les deux premières travées de la nef et des bas côtés. Depuis plusieurs années on prévoyait cet événement.

L'église actuelle a été réédifiée de 1881 à 1883, sur les plans et sous la direction de M. Brouard, architecte, inspecteur diocésain à Troyes, par M. Eugène Grados, entrepreneur à Troyes.

La dépense s'est élevée à 140,217 fr. 41 c., somme dans laquelle la part contributive de l'État a été de 20,000 francs, accordés à la commune de Bercenay.

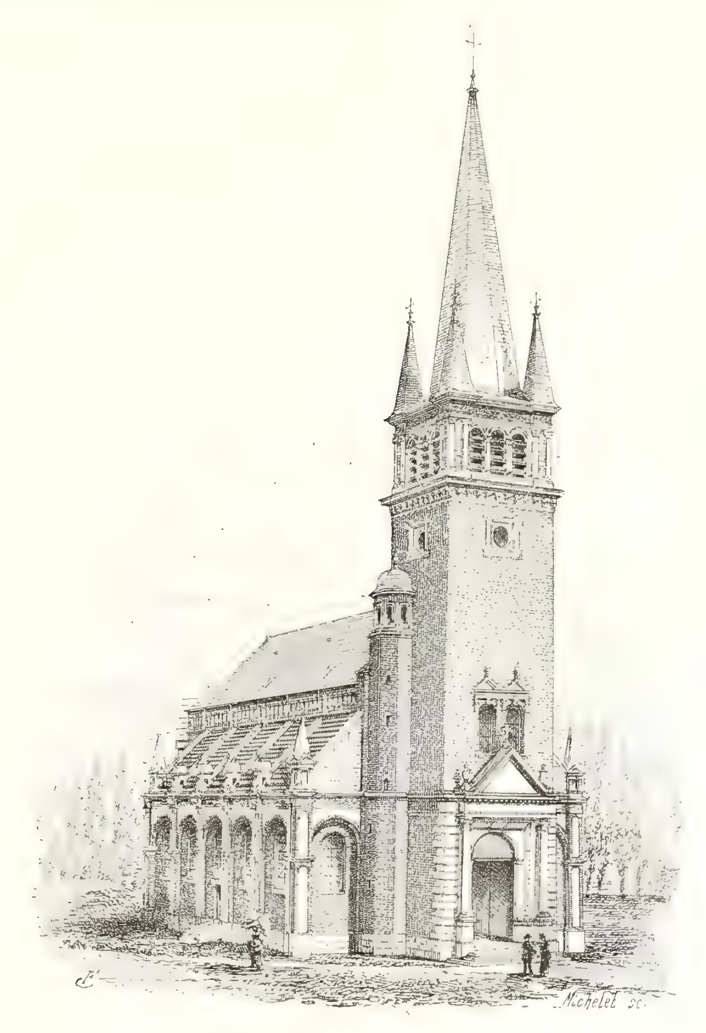
L'ancien ameublement, réparé par les soins de la municipalité, n'est pas compris dans ce chiffre.

La première pierre de cette église fut posée le 31 mars 1881. par Mgr Robin, vicaire général du diocèse de Troyes, et le 28 novembre 1883, Mgr Cortet, évêque de Troyes, en fit la dédicace solennelle, sous l'ancien vocable de saint Antoine, en présence de M. l'abbé Delaunay, curé de la commune et de tous les desservants du canton; de M. Gillier, maire, du conseil municipal, du conseil de fabrique et de tous les habitants de Bercenay et des communes environnantes.

La façade principale de cette église s'élève sur la place publique, celle-ci formée par l'emplacement de l'ancienne église et du cimetière. Son chevet est au nord; cette orientation résulte forcément du choix de l'emplacement et de la nécessité, d'ailleurs incontestable, de redresser et d'élargir les voies publiques qui entouraient l'ancien édifice.

Les matériaux employés sont la brique des Valdreux, les pierres de taille d'Yrouerre (Yonne), de Brauvilliers (Meuse), d'Ampilly (Côte-d'Or), et les moellons de craie provenant des démolitions de l'ancienne église.

Une tour élégante, complètement construite en briques, sauf le rez-de-chaussée qui est en pierre dure, fait saillie sur la façade et forme le péristyle d'entrée de l'église.



NOUVELLE ÉGLISE SAINT-ANTOINE.

Un portique, auquel on monte par quatre degrés, y donne accès. Il se compose de deux colonnes avec chapiteaux corinthiens portant un entablement surélevé d'un fronton triangulaire, lequel

est contrebuté par un socle portant deux vases et surmonté d'une croix.

Au-dessus de ce fronton s'ouvrent deux baies géminées, cintrées, couronnées d'un fronton triangulaire; elles éclairent la tribune intérieure, formant le premier étage et occupant toute la surface du porche. Ces deux ouvertures sont heureusement combinées avec le portique auquel elles se relient pour compléter l'ensemble décoratif.

La tour se divise en deux parties par un premier entablement en pierre, déterminant la base ou le point de départ du beffroi. Cet entablement est composé de petits demi-cercles à coquilles reposant sur des modillons en quart de cercle, à la surface desquels les rayons du soleil glissent et se jouent en produisant de brillants effets de lumière.

Plus bas, un œil-de-bœuf s'encadre et se profile en pierre. Il est sans doute destiné à recevoir le cadran de l'horloge.

Au-dessus de ce premier entablement s'élève le beffroi, construit en pierre, ajouré de trois baies cintrées sur les quatre faces et munies de leurs abat-sons. Ces baies sont flanquées de colonnettes qui contribuent à donner à l'ensemble de l'élégance et de la légèreté. Les angles sont renforcés par des pilastres en légère saillie, se reliant à la corniche de la tour et aux quatre clochetons qui flanquent la grande flèche dont la hauteur est de quarante-six mètres, du sol jusqu'au coq de la croix.

L'élévation des coteaux entourant le village enlève à cette tour beaucoup de son importance. La flèche, qui, seule, a dix-huit mètres de hauteur, et les quatre clochetons qui l'accompagnent sont construits en fer et couverts en ardoises, avec paratonnerre.

Le beffroi renferme trois cloches échappées au désastre; elles ont été fondues en 1829.

Des deux côtés de la tour, dans l'angle formé par les faces latérales et par les murs des bas côtés, s'élèvent deux tourelles en briques à pans; celle de droite renferme un escalier conduisant aux divers étages de la tour. Elles se terminent par une arcature cintrée, séparées par des pilastres portant une corniche surmontée d'une calotte

sphérique; cette espèce de campanile en pierre sert d'abri et de passage au deuxième étage et aux combles de l'église.

Comme tout le reste de l'édifice, les murailles des bas côtés et de l'abside sont en briques; mais les corniches, les bandeaux, les saillies des contreforts et les pinacles qui en font le couronnement sont en pierre. Les contreforts sont bien en pierre; mais les arêtes sont renforcées par des bordures en brique, il en est de même pour les soubassements et pour les clôtures des travées.

Le bahut des grands combles de la nef est composé d'arcatures en pierre avec remplissage en briques.

A cause de ces combinaisons décoratives, cette petite église est vraiment digne d'attention. Elle nous rappelle l'architecture toscane des édifices religieux de Florence et de Sienne. Rien ne prête plus aux effets de coloration que ces constructions de brique mariée avec la pierre, surtout au milieu d'un joli paysage. Ce mode de construire était déjà en usage dans nos pays, pauvres de pierre, vers les premières années du XIIIe siècle. Nous nous rappelons l'ancienne église des Jacobins de Troyes construite de cette manière et décorée de figures géométriques en brique et en craie, formant des espèces de mosaïque d'un effet vraiment remarquable.

Intérieur. — Le plan de l'église est triangulaire. Il comprend trois nefs et une abside à cinq pans en saillie. Les trois nefs mesurent $20^{m},50$ de longueur, sur une largeur totale de $14^{m},60$; la hauteur sous clef de voûte est de $10^{m},80$. Les nefs sont séparées en cinq travées par deux rangs de colonnes parallèles isolées, ornées de riches chapiteaux à feuillages supportant l'entablement à plate-bande qui règne sous la voûte en berceau. Cet entablement fait saillie à la rencontre des chapiteaux et la saillie est reçue par une console feuillagée se reliant avec le tailloir du chapiteau.

Les bas côtés sont à compartiments plafonnés en plâtre.

Le projet de l'architecte comportait pour tout l'intérieur de l'église des décorations en stuc et en peintures que la commune a dû ajourner.

On exécutera ce complément indispensable de l'édifice lorsque les ressources le permettront.

Chacune des travées des bas côtés est ajourée par des fenêtres plein cintre éclairant tout l'édifice. Leur vitrage en grisailles avec bordures a été exécuté, ainsi que les verrières de l'abside, par Mme veuve Champigneulle, de Bar-le-Duc.

Deux portes latérales occupent la troisième travée des bas côtés.

En entrant dans la nef, à droite, est la cuve baptismale en pierre avec bordure en marbre, reposant sur une petite colonne et un socle.

Lors de son déplacement au moment de la reconstruction, on découvrit sur le tailloir du chapiteau sur lequel repose la cuve l'inscription suivante :

M^RE CLAUDE LEPAGE ETANT CURE
16 NOVEMBRE 1741

Ces fonts faisaient partie du mobilier de la première église de Bercenay, puisque la seconde ne fut construite qu'en 1783.

La chaire à prêcher est adossée au troisième pilier. C'est une œuvre moderne exécutée par M. Henriot, menuisier à Maraye-en-Othe, aussi habile que modeste. Cette chaire a été donnée à l'église par M. René Stourm, fils de M. Stourm qui a été député de l'Aube sous Louis-Philippe, directeur général des postes et sénateur sous l'Empire.

M. Stourm se rattache à Bercenay par une maison de campagne qu'il habite avec sa famille pendant la belle saison.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur comprend les deux dernières travées de la nef. Il est fermé sur son pourtour par deux rangées de bancs.

Aux extrémités des bas côtés, deux autels, l'un dédié à la Vierge Marie, l'autre à saint Nicolas, sont décorés d'un retable en bois avec pilastres cannelés de l'ordre dorique. Ce sont les seuls motifs décoratifs qui aient été préservés lors de la chute de l'église.

Sanctuaire. — Le sanctuaire, couvert par une voûte en cul-de-four, s'éclaire par trois fenêtres à meneaux. Celle du milieu représente la visite que saint Antoine, ermite, fit à son maître saint Paul,

qui passe pour avoir donné dans le christianisme, le premier, l'exemple de la vie solitaire. Saint Antoine est représenté en costume de voyage, un bâton à la main, et saint Paul, ermite, tient à la main une miche de pain.

Au-dessus des deux saints, plane un corbeau qui tient dans son bec une banderole portant ces mots : *Nunc militibus suis Christus duplicavit annonam.* (Maintenant le Christ a doublé la ration de ses soldats.) La légende de saint Paul raconte qu'habituellement un corbeau apportait à ce saint ermite la moitié d'un pain ; et lorsque saint Antoine vint le visiter, ce fut un pain entier que l'oiseau leur fournit.

Cette verrière est due à la générosité de M. l'abbé Massey, curé de Bercenay de 1826 à 1839, actuellement curé de Fontvanne.

La nouvelle église de Bercenay possède six statues, dont une ancienne, représentant saint Sulpice, évêque de Bourges, l'un des patrons de la paroisse.

En tout, l'église de Bercenay plaît et attire l'attention par l'ensemble de son ordonnance et par sa décoration. L'unité domine bien l'œuvre et les innovations architecturales, dont elle est un spécimen, font grand honneur au maître de l'œuvre.



ÉGLISE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR.

BUCEY-EN-OTHE

Bucey-en-Othe est situé à dix-huit kilomètres de Troyes et à quatre kilomètres d'Estissac, dans une charmante vallée arrosée par les sources du ruisseau de Bucey.

Les hameaux qui en dépendent sont : Plessy-lès-Chaats et Ville-lès-Chaats. Ces hameaux formaient autrefois une seule paroisse qui, au XIIIe siècle, fut réunie à celle de Bucey.

Auguste-Denis Lanfumey, dernier seigneur de Chaats, est inhumé dans le cimetière de Maraye-en-Othe. (Voy. vol. Ier, p. 299.)

L'église paroissiale de Bucey n'était jadis qu'une chapelle de saint Jacques, annexe à Thuisy ; l'évêque Mathieu l'érigea en paroisse en 1180 et la donna à l'abbaye de Saint-Loup.

Les habitants prétendent qu'un vieux château-fort existait à l'ouest de l'église, près du presbytère, sur les hauteurs du chemin

d'Estissac, et que l'église n'était qu'une simple chapelle dépendant de ce château.

Cette église, aujourd'hui sous le vocable de saint Philippe et de saint Jacques le Mineur, est très mal située, encaissée qu'elle est, du côté de sa façade, dans les murs d'une propriété particulière.

Comme cet édifice est construit sur la pente de la colline, les eaux, en temps d'orage, se déversent à l'intérieur, à tel point parfois, qu'en 18.. on fut obligé de percer les murs de l'abside pour vider l'édifice et le sauver d'un véritable désastre.

La façade se compose d'un simple mur droit appuyé par deux contreforts saillants ; elle est percée d'une porte à deux battants surmontée d'un auvent. Son plan est une croix latine se terminant par une abside à cinq pans. Le transept est à deux travées avec nef sans collatéraux.

Au-dessus des combles de la première travée du transept se dresse une petite flèche d'une certaine élégance contenant trois cloches fondues, la plus grosse et la plus petite en 1829, la moyenne en 1838.

Sur le premier pignon du transept, au nord, se lit la date de 1785, époque de la reconstruction de la nef, de la façade et de la partie septentrionale de l'édifice.

Intérieur. — L'architecture de la partie ancienne de cette église, d'une très grande simplicité, date de la dernière période du XVIe siècle. Les arcs doubleaux et les nervures des voûtes reposent sur des piliers ondés sans chapiteaux avec bases à filets ondés et à talon. La voûte de la première travée du transept est percée d'une ouverture en œil-de-bœuf pour la montée des cloches.

En entrant, on descend quatre marches pour trouver, à gauche de l'entrée, la cuve baptismale, sans intérêt.

La nef se compose de trois travées, y compris la première travée du transept, qui en fait partie. Elle est éclairée par quatre baies plein cintre, deux de chaque côté.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur est fermé sur la nef par quatre stalles ; il occupe la deuxième travée du transept et communique aux deux chapelles latérales.

Le transept, ainsi que nous l'avons déjà dit, forme deux collatéraux éclairés par quatre fenêtres dont deux seulement sont encore garnies de quelques restes d'anciennes verrières.

Le collatéral de droite est occupé par la chapelle Saint-Pierre, décorée d'un simple retable en boiserie avec tableau représentant le reniement de saint Pierre. Saint Pierre pleure sa faute et prie. A gauche du tableau, le coq chante.

Aux côtés de l'autel se dressent deux statues; à droite, une de sainte Anne et, à gauche, une *Mater dolorosa,* toutes deux du XVIe siècle et d'une assez belle exécution. A droite de l'autel, se trouve une piscine pratiquée dans l'épaisseur du mur. Cette piscine, au niveau du sol, fait supposer que, selon toute probabilité à une époque très reculée, le transept et l'abside ont dû être comblés.

A gauche, le collatéral est consacré à la vierge Marie. Une simple boiserie surmontée d'un fronton triangulaire en constitue toute la décoration. Cette boiserie encadre une peinture représentant l'*Assomption de la Vierge.* Le tabernacle est surmonté d'une statue moderne de la Vierge-Mère. Elle remplace, sans avantage, une autre statue du XVe siècle, placée sur une console à droite de l'autel. A gauche, on remarque un saint Sébastien du XVIe siècle.

Sanctuaire. — Le sanctuaire occupe toute l'abside. L'autel est surmonté d'un retable en bois à deux colonnes ioniques, appuyées sur les côtés par deux pilastres, le tout portant une corniche en demicercle engagée dans les nervures de la voûte. Ce retable contient une peinture représentant le martyre de saint Jacques le Mineur, assommé à coups de pilon par deux bourreaux.

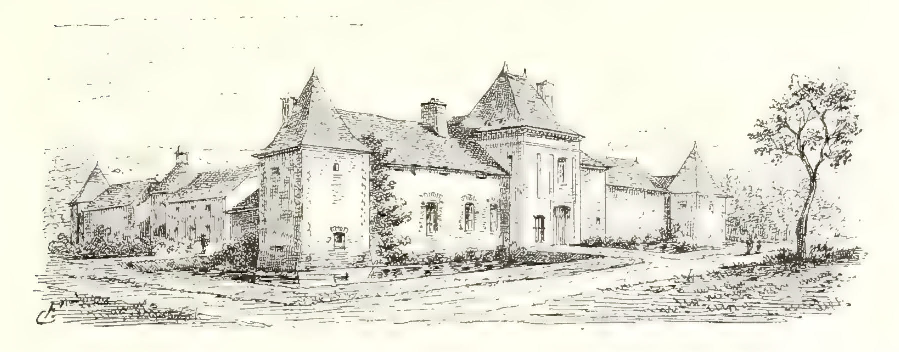
Ce sanctuaire est éclairé par deux baies ogivales, sans meneaux ni verrières. Les voûtes sont très basses et engagées dans les murs de clôture sur des piliers ondés.

Château de Bucey. — Au bas de Bucey, dans la vallée où serpente le ruisseau de Bucey, s'élève un joli manoir du commencement du XVIe siècle.

Le plan et toutes les dispositions intérieures de cette demeure seigneuriale indiquent que cette construction, outre qu'elle servait d'habitation, était aménagée pour recevoir et conserver les récoltes

provenant des fermages des seigneurs de Bucey; c'était un bâtiment d'exploitation agricole.

Le plan de cet ancien manoir forme un vaste quadrilatère complètement entouré d'eau par un large fossé, avec chemin de ronde circulaire entre les constructions et les fossés. Il se compose, à l'ouest, d'un corps de bâtiment comprenant la façade des anciens appartements du seigneur. Au centre de cette façade se détache un pavillon carré percé d'une grande porte cintrée. Au-dessus de celle-ci, une large fenêtre éclaire le premier étage, autrefois la salle du guet. De chaque côté de la porte subsistent deux ouvertures en forme de rai-



ANCIEN CHATEAU DE BUCEY.

nures établies pour la manœuvre du pont-levis, dont il ne reste aucune trace. A gauche est la rainure de la petite poterne des piétons qui servait de passage aux gens de service pendant la levée du pont-levis.

Ce pavillon se termine par une corniche à modillons, au-dessus de laquelle se dresse la toiture à quatre versants. A droite et à gauche, deux bâtiments se prolongent en façade et se limitent par deux tourelles carrées aux deux extrémités. Les murs de cette construction sont percés à hauteur de corniche de petites meurtrières. Au ras des fossés, des meurtrières beaucoup plus grandes étaient destinées à recevoir des couleuvrines. Ces moyens de défense se répètent sur les faces latérales du château.

Dans ces conditions, le seigneur du lieu et tous ses vassaux se trouvaient à l'abri d'un coup de main, aussi bien que d'une attaque

sérieuse de la part des pillards et des maraudeurs très nombreux à l'époque.

L'entrée principale a perdu son office de porte fortifiée, et comme elle ne laissait qu'un passage trop étroit pour les voitures d'une grande exploitation agricole, une autre entrée a été pratiquée dans le mur qui clôt la cour à l'aspect du nord au moyen d'un terre-plein jeté sur le fossé.

Dans la partie septentrionale, au rez-de-chaussée sur la cour, à droite en entrant, se trouvent les anciens appartements du seigneur de Bucey, avec trois fenêtres sur la façade occidentale. Au nord, le colombier, son méridien et la laiterie. Au levant étaient ménagés l'ancien logement des fermiers avec fournil, étable, bergerie et porcherie. Au sud, les écuries des chevaux, les remises, les granges et les hangars.

Telle est cette remarquable construction qui, malgré quelques changements, a conservé son importance et sa fière tournure féodale des temps passés.

Cette propriété fut vendue en 1829, par la famille Des Réaulx, derniers seigneurs de Bucey, à M. Costel, ancien notaire à Estissac; elle appartient aujourd'hui à M. Costel, son fils, président honoraire du tribunal civil de Troyes, qui a bien voulu nous faire le plus bienveillant accueil.

Dans la nomenclature des seigneurs de Bucey, publiée par Courtalon, nous voyons : Marguerite d'Anglure, dame de Chennegy, en 1396. La famille des Fantenays, seigneurs de Saint-Liébault (Estissac), au XVe siècle; Jeanne de Dié; Louise de Madeil, mariée 1° à Odart de Roffey, 2° à Adérale de la Rouere, dont on voyait la tombe dans le chœur de l'église de Bucey. Cette dalle tumulaire, qui représentait Adérale de la Rouere et sa femme, avec leur épitaphe, se trouve actuellement enfouie sous le nouveau carrelage, remontant à quelques années.

Cette terre passa ensuite dans la famille Le Courtois, dont les armes sont d'azur à trois mûres d'or, deux et un, anoblie par Charles VI en 1396. Le chef de cette famille, originaire de Bourgogne, était seigneur de Blignicourt, de Saint-Benoît-sur-Seine, de

Bucey-en-Othe, de Fonvanne en partie, de Saint-Pouange et du fief de Biat sur le territoire d'Yèvres.

Elle s'établit à Troyes, où elle occupa les premières charges. Mlle Louise Le Courtois, fille de Pierre, conseiller au Parlement, a porté la terre de Bucey dans la maison de Mesgrigny, par son mariage du 9 novembre 1732 avec le comte de Villebertin, Pierre-François de Mesgrigny, chevalier, marquis de Mesgrigny, comte de Villebertin et de Moussey, vicomte de Troyes, comte de Briel, seigneur de Saint-Benoît, de La Chapelle-Saint-Luc, de Bouilly, de Courgerenne et autres lieux, chevalier honoraire de Malte. Il naquit à Chévillèles le 20 avril 1704, fut maire de Troyes de 1766 à 1769, et mourut à son château de Briel le 4 septembre 1795 [1].

La terre de Bucey passa ensuite à son gendre, François-Louis, marquis des Réaulx, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, par son mariage, en 1753, avec Anne-Françoise-Louise de Mesgrigny, dame de Blignicourt, de Bussy, de Souligny, née à Troyes le 9 décembre 1733. Ainsi s'éteignirent les anciens seigneurs de Bucey.

En 1616, un incident tragique marque l'histoire des seigneurs de Bucey et de Chaast, en discussion d'intérêts. Au moment où ils se préparaient à traverser un ruisseau sur une planche étroite servant de pont, une lutte de politesse s'engagea entre eux. Celui des deux qui se décida à passer le premier se sentit tout à coup frappé dans le dos. Se retournant aussitôt, il eut encore assez de force pour d'un coup d'épée traverser de part en part la poitrine de son adversaire et assassin.

Tous les deux moururent des suites de leurs blessures.

1. Émile Socard, *Mémoire de la Société académique de l'Aube* (1866).



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

CHENNEGY

Chennegy est situé à vingt-quatre kilomètres de Troyes et à six kilomètres d'Estissac, sur la rivière de l'Ancre, le long du chemin vicinal de Bercenay à Estissac, dans un vallon entouré de forêts. C'est un gros village qui possède une mairie presque monumentale, construite par M. Rousselle, architecte à Troyes ; un groupe scolaire très important en fait partie.

L'église, sous le vocable de saint Martin, porte l'empreinte de trois époques distinctes. L'abside et la première travée de la nef sont du XVIe siècle ; les travées suivantes sont du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Le plan forme un rectangle très régulier, avec abside à cinq pans en saillie et tour carrée en avant de la façade occidentale. Cette construction paraît postérieure aux premières travées de la nef.

Toutes les églises du canton d'Estissac et celles du canton d'Aix-en-Othe ont été plus ou moins saccagées pendant les luttes de la

Réforme, vers 1567; la plupart sont restées des années sans être réparées; d'autres, en construction, restèrent inachevées dans la prévision de troubles nouveaux; on se contenta de les clôturer tant bien que mal ce qui explique la date de 1618 gravée sur le premier contrefort du bas côté méridional de l'église de Chennegy. C'est pourquoi nous voyons l'évêque René de Breslay consacrer cette église inachevée en 1613, alors que l'abside datait du XVIe siècle.

Ces monuments religieux sont généralement reconstruits dans de belles proportions; presque tous, remontant à la même période de 1610 à 1790, ont été conçus sur un même plan et sur de semblables données architecturales. Celui qui nous occupe est un des plus importants du canton, après l'église de Vauchassy.

La tour de l'église de Chennegy est à trois étages, y compris le beffroi. La baie de l'entrée est en plein-cintre sur pieds droits, avec deux pilastres et entablement surmonté d'un fronton triangulaire que rompt une niche cintrée. Cette niche abrite un saint Joseph moderne portant l'Enfant-Jésus.

Au-dessus du bandeau de la division du premier étage est un grand cadran gravé sur le mur et qui se répète sur le côté méridional. Ces deux cadrans étaient jadis protégés par des auvents, dont il ne reste plus que les ferrements.

Sur les angles de la tour, deux énormes contreforts à retraits montent jusqu'au bandeau du premier étage. Le deuxième étage s'éclaire sur trois faces seulement par une petite baie cintrée, avec abat-sons.

Le troisième étage comprend le beffroi, construit en charpente en 1782 et couvert en ardoises; il est ajouré sur ses quatre faces par deux baies cintrées munies d'abat-sons.

Ce beffroi renferme trois cloches modernes : la grosse cloche, fondue en 1826, et les deux autres, une moyenne et une petite, en 1823. Il est couvert par une toiture très aiguë à quatre pentes.

Des deux côtés de la tour, les murs des bas côtés s'élèvent par des rampants jusqu'à la hauteur du troisième étage de la tour; mais l'effet des combles de la nef, se prolongeant jusque sur les murs des bas côtés, est disgracieux.

Une petite porte latérale s'ouvre à la deuxième travée des bas côtés; celle du nord est depuis longtemps condamnée.

Le rez-de-chaussée de cette tour sert de porche à la porte centrale percée en correspondance de la grande nef.

Le péristyle est voûté avec nervures et œil-de-bœuf au centre. La baie de l'entrée, par laquelle on pénètre dans la nef, est à linteau droit arrondi aux extrémités, chargé de moulures prismatiques se prolongeant sur les pieds droits et se terminant par des bases à talons. La clef centrale du linteau forme une console sur laquelle est posé un blason lisse, et qui, au-dessus de la porte, supporte une niche vide peu profonde.

Intérieur, la nef. — On pénètre dans l'église en descendant cinq marches. A droite, contre le mur occidental, est une Notre-Dame-de-Pitié, et à gauche une sainte Anne. Ces deux images, sculptées en pierre, de l'école de Troyes, remontent à la seconde moitié du XVIe siècle.

Les trois nefs, toutes trois de la même hauteur, sont d'une grande régularité. Elles se divisent en quatre travées, y compris celle du chœur. Les voûtes, à simples moulures, reposent sur des piliers cylindriques sans chapiteaux, avec bases à talons sur plan octogonal; les arcs doubleaux et les nervures de style ogival viennent se grouper et se perdre dans la masse cylindrique des piliers.

La clef de voûte de la deuxième travée porte la date de 1768.

Sur le premier pilier à droite, en entrant, on lit l'inscription suivante :

M^E ESTIENNE · BERGERAT
CVRE · DE · CE · LIEV · A · POSE
CETTE · PREMIERE PIERRE
EN · LAN · 1669

Étienne Bergerat, né à Troyes, était un habile musicien et un littérateur facétieux. Les contes bons ou mauvais dont il passait dans le pays pour être l'auteur, les facéties, les bouffonneries qu'on lui attribuait l'ont fait regarder comme le Rabelais du canton. Il serait hors de propos de rapporter ici toutes les anecdoctes plaisantes qu'on

racontait sur la vie de ce spirituel curé. Il mourut, en 1672, dans un âge très avancé.

Le pilier de gauche, qui fait face au premier, porte cette autre inscription :

MR NICOLAS · COSSARD
CVRE · DE · CETTE · PAROISSE
A · POSE · CETTE · PREMIERE
PIERRE · LAN · 1782

Ce pilier, de même volume que les suivants, n'a pas de profils à sa base.

Une chaire à prêcher, sans intérêt, est adossée contre le deuxième pilier à droite ; sur le côté méridional de ce pilier nous lisons :

MR ANNTOINE · (*sic*) HENRY · POVGIAT · MAIRE · EN · LA ·
MAIRYE · ROYALE · VIL^LE LOUP · EN · CELLE · DE · BUSSEY ·
ET · CHAST · LIEUTENANT · DES · BAILLAGES · DE · VAUCHASSIS ·
ET · AIX · PROCUREUR · FISCAL · DE · MARAYE · ET · DE ·
BERCENAY · ET · NOTAIRE · AU · DUCHE · DESTISSAC · A · POSE ·
CETTE · PREMIERE · PIERRE · EN · LAN · 1782 ·

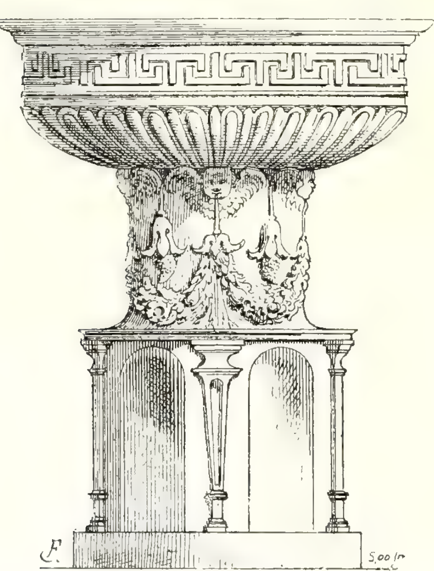
C'est-à-dire que le mur de la porte d'entrée et les premiers piliers de la nef ont été construits cent treize années avant les autres piliers de la nef ; mode singulier de procéder, dû sans doute aux difficultés de l'époque.

En face de la chaire, sur le deuxième pilier à gauche, est suspendu un joli Christ, en bois, du XVIe siècle ; les extrémités de la croix sont ornées de quatre feuilles, renfermant les attributs des Évangélistes : l'ange de saint Mathieu, l'aigle de saint Jean, le lion de saint Marc et le taureau de saint Luc.

Bas côtés. — Dans l'angle du mur sud-ouest de la première travee est établie la cage de l'escalier conduisant à la tour et aux combles de l'église.

L'escalier qui la dessert porte cette inscription : L'AN 1745 L'ESCALIER A ETE FAIT LE 22 JUILLET.

Contre le mur de cette cage, un tableau peint sur toile représente l'apparition de la Sainte Famille, la Vierge, saint Joseph et l'Enfant Jésus, au moine bénédictin saint Placide, disciple de saint Benoît et martyr, fondateur de la première abbaye bénédictine en Sicile. Ce tableau porte en hauteur 1 mètre 30 sur 1 mètre de largeur. Il est l'œuvre de Louis Herluison, né à Troyes le 20 juillet 1667 et mort au même lieu le 12 février 1706. Il était élève de Noël Coypel. Son tableau porte sa signature à droite, avec le millésime de 1694. Il avait donc vingt-sept ans.



I. CUVE BAPTISMALE.

C'est une œuvre inconnue jusqu'à ce jour à ajouter à la Nativité de Jésus-Christ et à la Descente de Croix de l'église Saint-Pantaléon de Troyes, du même auteur.

Dans quelques-unes de ses parties, ce tableau a souffert de l'humidité; mais le sacrifice à faire ne serait pas bien grand pour le remettre en bon état.

Dans la même travée, sur le sol, est posée une jolie cuve baptismale en pierre des dernières années du XVIe siècle. Elle est de forme ovoïde et repose sur un fût de même figure, orné de têtes de chérubins, dont la bouche retient des guirlandes de fleurs et de fruits couvrant une partie de sa surface. Le socle, assez élevé et plus large, se compose de quatre niches vides séparées par des balustres. Ces niches étaient destinées à recevoir les statues des quatre Évangélistes; aucune trace ne démontre qu'elles ont occupé leur place (1).

Les bas côtés sont ajourés par huit baies ogivales, éclairant tout l'édifice; les fenêtres de la dernière travée sont à deux jours avec trilobes; elles déterminent la construction du XVIe siècle. La position des contreforts extérieurs, placés sur l'angle, indique bien que, dès

le début de la construction, il n'était pas question d'établir des bas côtés.

Le bas côté méridional se ferme par un mur droit et une chapelle consacrée à la Vierge. Dans une niche centrale du retable s'abrite la statue moderne de l'Immaculée Conception. Ce retable, appliqué au mur, a nécessité la clôture de la fenêtre du chevet, dont les meneaux sont extérieurement apparents.

Le bas côté septentrional se trouve dans les mêmes conditions, et son autel est dédié à saint Joseph.

Chœur. — Le chœur se ferme par des bancs. Au centre est placé un petit lutrin en fer forgé, décoré du monogramme du Christ.

Devant ce lutrin repose la dalle tumulaire de Pierre de Lamarre, écuyer, seigneur de Chennegy, mort en 1540. Il est représenté couché sous un portique Renaissance, la tête sur un coussin, les mains jointes, vêtu d'un simple surcot à longues manches et de hauts-de-chausses, l'épée et les gantelets du côté du cœur.



2. TOMBE DE PIERRE DE LAMARRE.

Derrière ses pieds, un petit chien couché, figure de la fidélité. La face était incrustée de marbre blanc; elle a disparu (2).

Le portique figuré sur cette tombe se compose d'un arc surbaissé sur pieds-droits, avec colonnes, élevés sur deux socles et chapiteaux, portant un entablement surélevé par un fronton triangulaire. Dans les angles à côté du fronton, deux blasons lisses ont, par suite de l'usure, perdu leurs émaux. Cette pierre mesure 2m,27

sur $1^{m},16$, et est entourée d'un cadre renfermant l'inscription suivante :

> **Cy gist Noble hōme Pierre de lamar en son uiuant Escuyer seigneur de fourquenay et en partie de chenegy de sainct Tiebault dyerre sainct pere dyerre sainct Jullian de thuyzy More le Villemoron-Lequel trespassa le cinquiesme jour dapuril mil cinq cens quarante[1] auant pasques-Priez dieu pour lame de luy.**

Chennegy possédait plusieurs seigneuries divisées par parties. Malgré toutes nos recherches, et à cause de l'absence du blason, nous n'avons pu découvrir ce qu'était Pierre de Lamarre.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est séparé de la nef par la grille de communion. Deux statues modernes de saint Louis et de saint Éloi décorent les deux premiers piliers.

Trois fenêtres ogivales à deux jours, avec trilobes gothiques, éclairent l'abside. A gauche s'ouvre la porte de la sacristie, qui occupe l'angle du bas côté nord-est et de l'abside ; sa construction aveugle la fenêtre de la première travée.

Le maître autel, établi un peu en avant du chevet, est en marbre gris et brun, avec filets de marbre blanc pour les moulures et consoles décoratives des angles. Les gradins de l'autel sont de même nature.

Le retable contient un grand tableau, signé Arnaud, 1826, représentant saint Martin à cheval, sortant de la ville d'Amiens et déchirant son manteau pour en couvrir les épaules d'un malheureux. Ce tableau cache complètement la fenêtre de l'abside, dont les meneaux flamboyants sont apparents à l'extérieur du monument.

Un tableau au-dessus de la porte principale représente une des scènes des plus intéressantes de la Bible. C'est la leçon des saintes écritures donnée à la Vierge enfant par sainte Anne. Celle-ci est assise; à ses pieds est agenouillée la Vierge, qui lit dans un livre

1. C'est-à-dire 1541, nouveau style.

posé sur les genoux de sa mère; derrière, saint Joachim et un ange sont debout, témoins muets et silencieux de la scène. Le tout se détache sur un fond de paysage des plus riants. A gauche, on aperçoit les tours de Jérusalem, au pied desquelles coule le Jourdain; dans le lointain vaporeux se dressent des massifs de montagnes que dorent les derniers rayons d'un soleil couchant. Du même côté, formant fond, un portique grec abrite la sainte famille.

Cette toile mesure deux mètres de longueur sur un mètre de largeur; elle provient de l'ancien couvent du Hayer.

Croix de grand chemin. — A l'extrémité de la rue Saint-Roch, faisant jonction avec le chemin de Saint-Phal, s'élève une croix de grand chemin dont le soubassement en pierre a été exécuté à la même époque que la cuve baptismale de l'église.

Sur les faces de ce piédestal étaient sculptées et abritées dans des niches les quatre évangélistes.

Les figures et toutes les parties saillantes ont été mutilées à coups de marteau. Une jolie croix en fer forgé, posée en 1762, remplace la croix de pierre brisée en même temps, pendant les luttes de la Réforme.

LE HAYER

Ce hameau, dépendance de Chennegy, était anciennement un ermitage sous le nom de Notre-Dame-du-Hayer; c'était un lieu désert, rempli de broussailles et de haies, origine de son nom.

Cet ermitage, antérieur au XIIIe siècle, fut agrandi en 1353. Plus tard, vers le milieu du XVIIIe siècle, faute de ressources et de religieux, il s'amoindrit au point qu'il fut aboli et que ses biens furent réunis au petit séminaire de Troyes. De cet ermitage, il ne reste rien. Sur l'emplacement, les propriétaires ont fait ériger, il y a quelques années, une petite chapelle destinée à rappeler le souvenir du passé.



ÉGLISE SAINT-LIÉBAULT.

ESTISSAC

Estissac, chef-lieu de canton, est à vingt et un kilomètres de Troyes, à gauche de la route Nationale, nº 60, de Nancy à Orléans, dans un vallon formé par la réunion des vallées de la rivière d'Ancre, du Bétro et de la Vanne.

La population de ce joli bourg est de 1,970 habitants, en y comprenant le village de Thuisy qui en dépend.

Saint-Liébault, aujourd'hui Estissac, doit son changement de nom au duc de La Rochefoucault, comte de Blansac. En 1758, Louis-Armand-François, premier duc d'Estissac, obtint l'érection de la seigneurie de Villemaur-Saint-Liébault en duché héréditaire sous le titre d'Estissac. Saint-Liébault devint le chef-lieu du duché sous ce nouveau nom tiré d'une paroisse du Périgord, près de Bergerac.

L'église d'Estissac est sous le vocable de saint Liébault; son plan a la forme d'un rectangle avec chevet carré et tour de même forme s'élevant sur la façade occidentale.

L'emplacement de cet édifice occupe le point central du pays. Le

vaisseau est parfaitement orienté; il était primitivement entouré par le cimetière.

Au point de vue architectural, cette église n'a rien de bien remarquable; quelques parties appartiennent au XIIIe siècle, d'autres au XVe, enfin la plus grande partie aux XVIe et XVIIIe siècles.

La tour de la façade comprend un rez-de-chaussée et deux étages. La baie cintrée de la porte d'entrée est flanquée de quatre pilastres ioniques portant un entablement avec fronton triangulaire et surmonté d'une croix. Sur le tympan du fronton est un parchemin développé ne portant aucune inscription.

Ce rez-de-chaussée sert de portique à l'entrée principale; il est voûté avec nervures et ouverture cintrée au centre pour le passage des cloches. Les angles de la tour sont maintenus par deux contreforts montant jusqu'au-dessus du premier étage. Sur ce dernier, on voit encore les traces d'un ancien cadran se répétant du côté de la face méridionale, et qui était surmonté d'une guirlande de feuilles de chêne.

Le deuxième étage est éclairé par une grande fenêtre cintrée occupant toute sa hauteur. Cette baie et ses répétitions sur les quatre faces sont munies d'abat-sons et décorées d'un cadran, remplaçant celui du premier étage.

La tour, circonscrite par une large corniche, se termine avec une toiture de forme orientale surélevée d'une croix, accompagnée des deux cloches du carillon de l'horloge.

Cette tour fut édifiée en 1748, ainsi que les premières travées des trois nefs, avec les fonds légués à cet effet par Mgr Coislin, évêque de Metz, mort en 1732, frère de la duchesse de Coislin, femme du chancelier Séguier, seigneur d'Estissac.

A gauche, dans l'angle de la tour et du bas côté septentrional, s'élève la tourelle contenant l'escalier de la tour et des combles; l'entrée se trouve sous le porche à gauche.

Intérieur. — On pénètre dans l'église par une grande baie cintrée et en descendant cinq degrés, par suite de l'exhaussement successif du sol de la place publique et des rues adjacentes.

Cette disposition donne au vaisseau une teinte de demi-jour qui s'harmonise merveilleusement avec la destination de l'édifice. La

lumière se tamise d'abord par son passage à travers les vitraux, puis elle s'atténue encore en se reposant sur les peintures murales. L'effet produit est bien fait pour porter au recueillement.

Cette peinture décorative a été exécutée sur l'initiative et sous la direction de M. l'abbé Labranche, ancien curé-doyen d'Estissac, actuellement curé-archiprêtre de Bar-sur-Aube.

La nef se compose de deux travées avec bas côtés du chœur et de chapelles latérales. Les voûtes sont basses et de forme ogivale surbaissées; les arcs doubleaux sont à profils simplement concaves et reposent sur de lourds piliers trapus et sans caractères : le premier à gauche de forme cylindrique, les trois autres avec colonnes engagées sur une face carrée. Ces piliers ont été en partie consolidés ou rétablis au dernier siècle.

Les voûtes de la nef et les piliers sont peints et décorés d'ornements courants et d'attributs. La première voûte est caractérisée par un sujet symbolique, les quatre attributs du culte de l'Ancien Testament : l'arche d'alliance, le chandelier à sept branches, la table des pains de propositions et l'autel des holocaustes. Sur la seconde voûte sont reproduits les symboles du culte du Nouveau Testament, la tiare pontificale et la mître épiscopale, le calice et l'ostensoir.

La chaire à prêcher s'appuie sur le deuxième pilier à gauche ; c'est un meuble moderne d'un style gothique douteux. Les panneaux du garde-corps représentent la Foi, l'Espérance et la Charité.

Chœur. — Le chœur occupe une troisième travée; il est fermé par deux stalles et des bancs. Les peintures de la voûte représentent les quatre principaux personnages de l'ancienne Loi : Moïse, chef du peuple hébreu; Aaron, le grand-prêtre; Ezéchiel, le prophète, et David, le roi-prophète.

La quatrième travée restée libre, sert de communication de la nef aux deux chapelles latérales. Les sujets représentés sur la voûte sont les quatre évangélistes : saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, avec leurs attributs respectifs.

Les piliers de cette partie de l'édifice sont couverts d'ornements empruntés à toutes les époques. Ces peintures et celles des voûtes ont été exécutées par MM. Barbier et Hugot, de Troyes.

La voûte est ajourée par un œil-de-bœuf, indiquant qu'antérieurement à la construction de la tour la nef était surmontée d'une flèche.

Bas côtés. — La première travée du bas côté septentrional est consacrée à la chapelle des fonts baptismaux ; la cuve baptismale, d'une grande simplicité, repose sur un magnifique carrelage en imitation de mosaïque posé récemment.

Avant l'établissement de ce carrelage, la cuve reposait sur un fragment de dalle tumulaire du XIV[e] siècle, portant cette simple inscription en beaux caractères de l'époque :

+ CI·GIST·FELIX·DE·PLANCIZ·
CA EN ARRIER· CVREZ·DE·CES.........
PRIEZ·QVE·DIEX·LI·FACE·MERCI·

Félix de Planty[1], ancien curé de Saint-Liébault (Estissac), fait passer sa qualité de curé avant son titre de noblesse, avec cette expression originale et d'un certain mépris : *ca en arrière.* Depuis, cette pierre a été débitée pour servir de bordure au nouveau carrelage : les morceaux de l'inscription tiennent lieu de parpaings.

La verrière moderne de cette chapelle représente le baptême de Jésus-Christ par saint Jean.

Dans le mur occidental, on distingue les traces d'une petite porte murée depuis la construction de la tour ; au-dessus, une ouverture cintrée et garnie d'une verrière représentant l'atelier de saint Joseph.

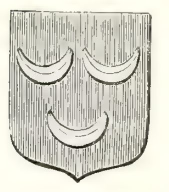
La deuxième travée porte, à sa clef de voûte, un blason du donateur : de gueules à deux faces d'or et un lambel à trois pendants du même en chef (1). La fenêtre est close par une verrière dont le sujet représente Jésus bénissant les petits enfants, signé Barbier et Hugot, 1862.

1.

De même la clef de voûte de la travée suivante est ornée d'un

1. Plantiez ou Plantiz, autrefois du doyenné de Villemaur, actuellement dépendant de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, canton de Marcilly-le-Hayer.

blason : de gueules à trois croissants d'or, posés deux et un (2). Nous croyons que ce sont les armes de la famille de Courcelles, anciens



2.

seigneurs d'Estissac, qui ont contribué à l'agrandissement de l'église en y ajoutant sur la fin du xve siècle une partie des bas côtés. La fenêtre n'a pas de verrière.

Le chevet de ce bas côté, formant la quatrième travée, est consacré à la chapelle Saint-Louis. Le retable, avec pilastres composites, renferme un tableau peint par Arnaud et représentant l'apothéose de saint Louis. Le roi prend triomphalement son essor vers les cieux. Le tabernacle est surmonté d'une statue moderne du même personnage. Au-dessus, une petite ouverture cintrée dont la verrière représente un ange portant la couronne d'épines. La fenêtre de cette chapelle n'a pas de verrière peinte.

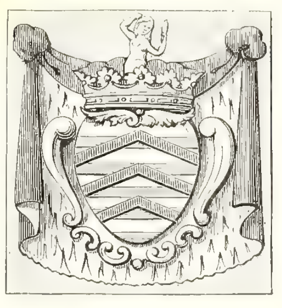
Une partie des piliers et des arcs doubleaux de cette travée appartient au xiiie siècle. Le mur de clôture n'est qu'une addition moderne destinée à clore cette travée, afin d'établir une sacristie dans la dernière travée du bas côté de l'ancienne église.

Sur le mur des travées, dans des niches peintes, entre les fenêtres qui seules éclairent toute l'église, sont figurés les apôtres : saint Mathieu, saint Jacques-le-majeur, saint André, saint Jean et saint Jacques-le-mineur.

Le bas côté méridional est ajouré par une baie de forme ogivale, sur les verrières de laquelle est peinte la Présentation au Temple, signée Virot. Au mur occidental, une petite porte donne accès à une sacristie construite en appentis sur la façade du monument, dans l'angle de la tour.

La deuxième travée est destinée au passage de la petite porte latérale, dont l'entrée donne sur la place publique. Au-dessus de la porte, une fenêtre en forme d'imposte est garnie d'un vitrail qui reproduit, en copie bien restreinte, la *Vierge au donateur* de Raphaël. Le peintre verrier, le même que celui qui a peint la Présentation citée ci-dessus, a remplacé sans plus de scrupule la Vierge mère par une Immaculée Conception. L'ange du premier plan porte une tablette sur laquelle est inscrite la date de 1860.

Cette travée porte à sa clef de voûte le blason de la famille La Rochefoucault et la date de 1743. D'argent et d'azur de six pièces, et trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant. Couronne ducale! Cimier, une sirène. Manteau de gueules doublé d'hermine (3). Ce blason nous apprend qu'une partie de ce bas côté fut réédifiée par les soins et la générosité de Charles de Roye de La Rochefoucauld, comte de Blansac.



3.

Pour sortir par cette porte latérale, on monte sept marches, au pied desquelles se trouve un bénitier qui n'est autre chose qu'une cuve baptismale renversée, ornée d'une croix et d'un blason lisse.

La verrière de la troisième travée en suivant montre Jésus guérissant les malades et les infirmes. Toutes ces peintures sur verre sont de médiocres copies de tableaux de grands maîtres.

La quatrième travée comprend la chapelle du chevet sous le vocable de la Vierge Marie; l'autel et le retable sont conçus suivant un mauvais style Louis XV. Le tableau représente l'Annonciation peinte par Arnaud. Sur le tabernacle repose une statue moderne de la Vierge. Dans la verrière de la fenêtre à droite, les rois-mages offrent leurs présents à l'enfant Jésus couché dans l'étable de Bethléem. Sur les murs de clôture des bas côtés, entre les baies, les figures des apôtres : saint Pierre, saint Paul, saint Simon, saint Thomas et saint Barthélemy, complètent la série des apôtres représentés dans le bas côté nord. Ces peintures à la détrempe ont été exécutées par M. Andreazi.

Sanctuaire. — La voûte du sanctuaire ne présente aucun sujet symbolique; elle est simplement constellée d'étoiles.

Le maître autel est tout entier en marbres multicolores de différentes provenances; la forme ballonnée en est belle. Au milieu du tombeau plane la colombe symbolique, les ailes déployées dans les rayons d'une gloire. Ce sujet est en marbre blanc, ainsi que toutes les moulures constituant la décoration de l'autel. Les angles supérieurs du tombeau sont décorés de pendentifs, de feuillages et de fruits. La base s'épanouit en gracieuses palmettes également en marbre blanc.

Cet autel appartenait à la collégiale de Saint-Étienne de Troyes, supprimée lors de la Révolution. Il fut vendu à la fabrique de l'église d'Estissac 750 livres. D'après l'expertise et l'estimation d'un maître marbrier, cet autel aurait une valeur de 4,000 francs.

Le retable complétant la décoration de l'autel sert d'encadrement à un tableau peint en 1858 par Valton, peintre troyen.

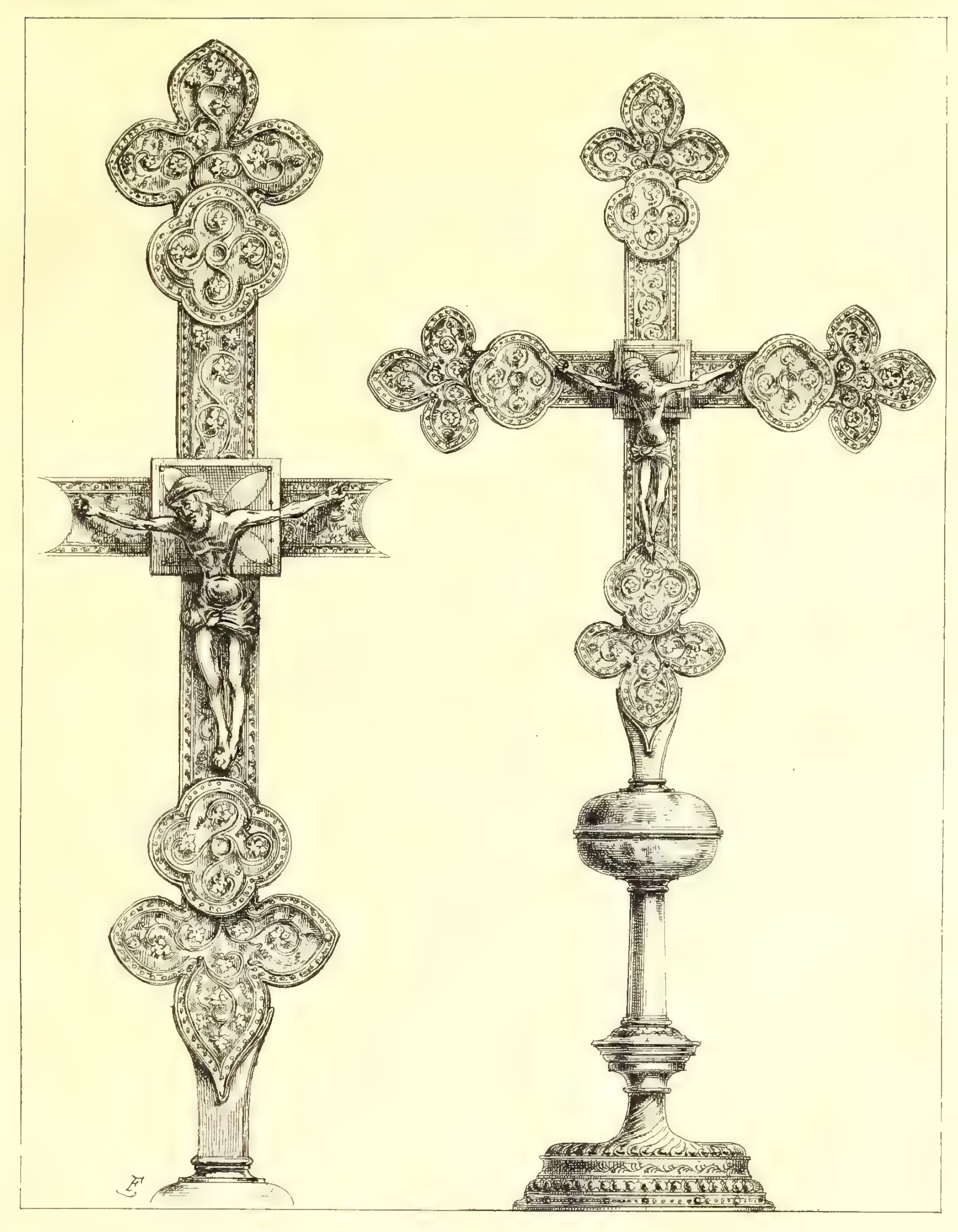
Il représente saint Liébault debout au milieu d'un cloître, dépendance d'une église abbatiale figurée à gauche du tableau. Le saint tient entre ses mains le livre des saintes Écritures, qu'il médite. La tête reflète une âme austère et profondément recueillie. Au bas du tableau, à gauche, s'aperçoivent les débris d'un temple païen; au-dessus de ces débris, une tête de Jupiter olympien et la statue mutilée d'Ammon, dieu du Soleil chez les Phéniciens. De l'autre côté, aux pieds du saint, et comme jetées à terre, la crosse et la mître abbatiales. C'est qu'en effet saint Liébault fut le fondateur d'un ordre religieux, comme l'atteste une charte peinte représentée sous l'église abbatiale.

En voici le texte en latin et sa traduction : LITTERŒ FUN̄D-MONĀST·S^{T}·ANIANI·FLORIĀC PROPĒ AURELIAN·CIVIT̄·A S^{TO} LEOBALDO ABB^{T} CLODŌV·II° REGNANTE ĀNN̄ D̄N̄I·DCL· (Titres de la fondation du monastère de Saint-Aignan-de-Fleury, près d'Orléans, par saint Liébaut, abbé, sous le règne de Clotaire II, l'an du Seigneur 650[1].)

Sur le tabernacle de l'autel s'implante une jolie croix processionnelle en lame de cuivre repoussé et argenté, convertie en croix d'autel depuis plusieurs années. Cette croix date des dernières années du XVe siècle. Elle se compose d'un cep de vigne se contournant dans des quatre-feuilles pour se ramifier dans les branches de la croix où est attaché le corps du Christ. Elle est montée sur bois de chêne et sur une partie du socle ancien que l'on posait à terre pour recevoir la hampe de la croix processionnelle et la maintenir verticalement.

Dans l'ébrasement de la fenêtre du sanctuaire, à droite, se voit une belle statue de sainte Anne faisant lire la sainte Vierge. Sur

1. D'après Desguerrois, saint Liébault fut d'abord abbé de Saint-Aignan, ensuite il ramena à une vie plus parfaite le monastère de Fleury-sur-Loire, mais il ne fut pas fondateur de l'ordre. L'inscription paraît confondre les deux faits.



CROIX PROCESSIONNELLE

le bord du manteau de sainte Anne on lit, en caractère du XIVe siècle, *Ave Maria, gracia plena.* Elle est en pierre, d'une exécution très soignée, et mesure 1^m,72 de hauteur.

L'entrée de la sacristie est à gauche du sanctuaire ; elle occupe la travée de l'ancien chevet du bas côté nord, qui a conservé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, son caractère architectural du XIIIe siècle.

Cette sacristie possède un joli calice en argent, élégant de forme et remarquable par la richesse de ses ciselures (4) ; il semble appartenir aux premières années du XVIIe siècle, date correspondante à la construction du château et à l'installation de Jacques Vignier comme seigneur d'Estissac. C'est probablement ce seigneur qui a donné ce riche calice à l'église d'Estissac, ou bien appartenait-il autrefois à la chapelle du château ?



4. CALICE EN ARGENT (XVIIe SIÈCLE).

Sur la façade méridionale du monument, à gauche de la porte latérale, sur la muraille, est fixée une dalle en marbre noir rappelant le dévouement d'un habitant d'Estissac.

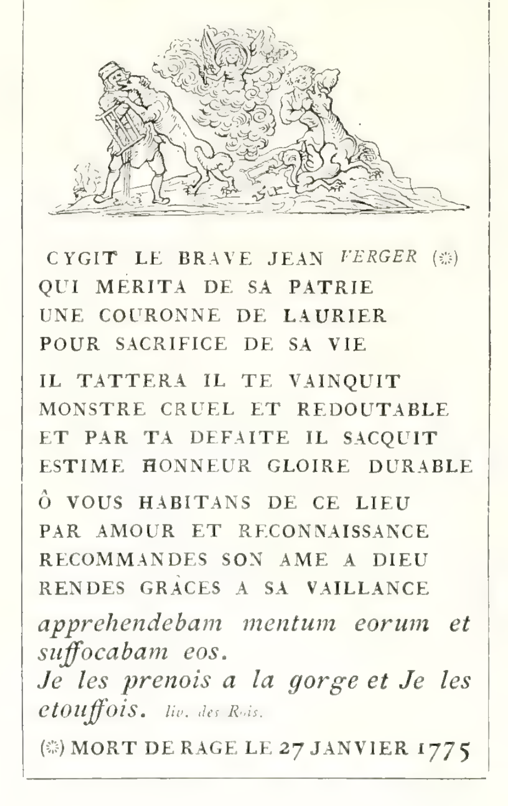
Cette dalle tumulaire fut érigée par les soins de M. le duc d'Estissac, pour perpétuer la mémoire de Jean Verger, charron. Celui-ci, le lendemain de Noël 1774, délivra le pays d'un loup enragé, qui avait déjà mordu, sur le territoire de la commune de

Mesnil-Saint-Loup, non loin d'Estissac, une trentaine de personnes. Victime de son dévouement, Verger, cruellement mordu, mourut lui-même de la rage.

L'inscription de cette épitaphe en vers fut composée par l'abbé Bouczo, chanoine de la cathédrale de Troyes et frère du curé d'Estissac.

En tête de cette inscription est représentée la lutte de Verger contre le terrible animal. Cette composition, surmontée par une Renommée tenant une palme et une couronne de laurier, est l'œuvre des professeurs et fondateurs de l'école de dessin de Troyes, MM. Milony, Baudement et Herluison.

Voici la reproduction de cette dalle tumulaire :



Le 26 décembre 1774, le pays d'Estissac était terrifié par la présence d'un loup enragé, venu du village de Dierrey-Saint-Pierre,

distant de huit kilomètres. Au moment où le terrible animal arrivait dans une des principales rues, un ouvrier charron, nommé Verger, revenant du bois où il travaillait, retournait à son logis, après sa journée terminée. Tout à coup, il est assailli par le loup, qui se jette sur lui pour le déchirer. Plein d'un courage héroïque, le brave Verger se dégage de l'étreinte de la bête et, lui plongeant le bras dans la gueule béante, le précipite à terre, en lui tenant fortement la langue. En même temps, de toute la force de sa voix, il appelle au secours. Aussitôt, une femme courageuse, une bouchère, dont la maison était toute proche du théâtre de la lutte, sort résolument, un grand couteau à la main, et se précipite sur le loup pour l'égorger. Toutefois, avant de plonger le couteau dans le cou du monstre, cette femme courageuse éprouve une certaine hésitation; elle craint de blesser, peut-être même de couper la main du pauvre Verger. « Ne craignez rien, lui dit-il, je lui tiens fortement la langue; plongez résolument le couteau dans la gorge. » Au même instant, la longue lame transperce le cou du loup, qui se tord sous la vigoureuse étreinte de la main de son vainqueur. La bête tombe ensanglantée sur le sol. Mais le brave Verger, les doigts hachés par les morsures du loup et coupés par le couteau, succombait, vingt-deux jours après, à ses cruelles et honorables blessures.

Il mourut victime de son courage et de son héroïque dévouement.

La reconnaissance publique voulut ériger, à la mémoire de Verger, le monument dont nous avons donné plus haut l'inscription et la forme.

Une croix rurale, avec fût cannelé et socle en pierre datant du dernier siècle, est établie dans la partie la plus élevée de la rue Haute, au midi.

Château d'Estissac. — Les anciens seigneurs connus de la terre de Saint-Liébault sont : Nicolas de Fontenay, bailly de Troyes en 1370; Robert d'Anglure; Jean de Courcelles, chambellan du roi; sa veuve, Catherine de Fontenay.

Le vieux château fut assiégé par le sire de Barbazan en 1430, s'en empara et en démolit les fortifications, Catherine de Fontenay les releva; elle en obtint les lettres de congé et de licence en 1440 par Charles VII, à son passage à Troyes.

On voit après Pierre, Philippe et Edme de Courcelles. Dans les dernières années du XVIe siècle, par suite d'alliance, cette terre était indivise entre le connétable de Montmorency et Philibert de la Guiche, grand-maître de l'artillerie de France.

Le château fort, où les ennemis du roi se tinrent, après la reddition de Troyes à Charles VII, arrivée en 1429, fut détruit en 1434. Il ne reste rien du château d'Estissac, construit vers 1625. Jacques Vignier, conseiller du roi, comte de la Chapelle-Gonthier, seigneur des Riceys, etc., ayant acquis la terre de Villemaur, y réunit celle de Saint-Liébault et rebâtit le château. Ce château était déjà habité en 1630.

Jacques Vignier, marié à Marie de Mesgrigny, mourut vers 1632, laissant beaucoup d'enfants, parmi lesquels on compte Jacques Vignier, qui à vingt ans était désigné pour l'évêché de Troyes, et Marie, alliée aux Clermont-Tonnerre, mère de l'évêque de Noyon, fameux par ses excentricités.

Les fils, Nicolas et Claude, licitèrent, en 1633, la seigneurie de Villemaur-Saint-Liébault; elle demeura à Claude, intendant de Champagne, baron de Juilly et de Tanlay, président au Parlement de Metz, marié à une Chabot.

Il fit travailler au château, orna les charmilles de colonnes et de statues provenant de la terre de Tanlay.

Claude Vignier n'avait pas d'héritier; il se livra au jeu, à la dissipation. Ces créanciers firent vendre sa baronnie par décret, le 11 avril 1647. Le nouveau possesseur fut le chancelier Séguier.

A sa mort, en 1672, la duchesse en jouit jusqu'à son décès, arrivé en 1683.

Sa fille aînée, Marie-Madeleine, lui succéda; d'abord marquise de Coislin, puis marquise de Laval, elle mourut en 1710, et fut remplacée par son petit-fils, Pierre de Coislin, et par son frère. Henri-Charles de Cambout, duc de Coislin, évêque de Metz, laissa cette terre à sa parente, Marie-Henriette d'Alloigny, qui épousa, en secondes noces, Charles de Roye de La Rochefoucauld, comte de Blansac. A celui-ci succéda son fils, Louis-Armand-François, premier duc d'Estissac; le comte de Blansac mourut en 1782.

Il eut pour successeur François-Alexandre, duc de Liancourt et d'Estissac, ancien grand maître de la garde-robe, membre et président de l'Assemblée constituante, mort en 1827, pair de France, lieutenant général, membre de l'Académie des sciences.

« La façade du château, au midi, faisait face à l'entrée de deux grands corps d'hôtel, avec deux pavillons aux deux coins et un dôme servant d'escalier, auquel dôme, avec l'escalier, était comprise la chapelle.

« Le corps d'hôtel et pavillons à trois étages.

« Les murs de façade, composés de maçonnerie de pierres blanches, taillées et ouvragées de sculptures, garnies de briques enchâssées de pierres de Tonnerre, couverts en ardoises, avec arêtes en plombs ouvragés. »

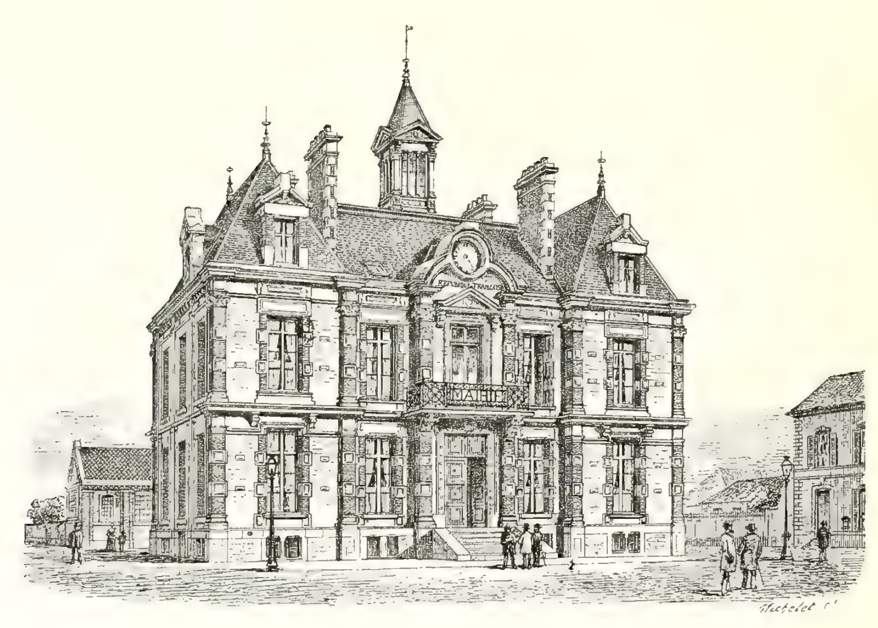
Toute la construction était fermée de ponts-levis et entourée de grands fossés pleins d'eau ; le parc comprenait cinquante arpens[1].

Le duc d'Estissac ayant émigré, le château et le parc furent confisqués, le château démoli, son emplacement et le parc vendus par petits lots comme bien national et mis en culture. Une très faible partie de ce domaine, comprenant des bâtiments de dépendances situés près de l'église, furent restitués au duc de La Rochefoucauld en 1804 et furent vendus par lui en 1825, à M. Costel, notaire à Estissac.

Ils appartiennent aujourd'hui à son fils, président honoraire du tribunal civil de Troyes, qui en a fait une agréable maison de campagne en y rattachant par des acquisitions successives une grande partie de l'ancien parc, notamment l'emplacement du château et des fossés, qui sont encore parfaitement reconnaissables.

Église réformée. — Un temple protestant, édifice sans intérêt, est construit sur le territoire de la commune d'Estissac, en regard du hameau de Thuisy ; son pasteur réside à Troyes et relève du consistoire de Meaux (Seine-et-Marne). La communauté d'Estissac possède un desservant en mission, non reconnu par l'État.

1. Corrard de Bréban, *Annuaire de l'Aube*, 1858.



MAIRIE D'ESTISSAC.

Nouvelle mairie. — La nouvelle mairie d'Estissac a été inaugurée, le 27 septembre 1885, par M. Rondineau, préfet de l'Aube ; M. Grégoire, secrétaire général ; M. Gayot, sénateur, et un grand nombre de notabilités de l'arrondissement de Troyes. Ils ont été reçus par M. Gérard, notaire, conseiller général et maire d'Estissac, entouré des membres du Conseil municipal.

Ce monument, remarquable par son caractère architectural et par son aménagement, comprend, au rez-de-chaussée, le bureau et le cabinet de la Justice de paix, et la salle d'audience ; au premier étage, le cabinet du maire, une grande salle de réunion pour les séances du Conseil municipal et le logement de l'instituteur. Il se complète par un bâtiment scolaire de garçons, établi de l'autre côté de la cour, faisant face à la façade méridionale.

Cette mairie a été construite par M. Roussel, architecte du département, et les travaux exécutés par M. Ballet, entrepreneur à Sens. La dépense s'est élevée à cinquante mille francs.



ÉGLISE SAINT-LOUP.

THUISY

Le hameau de Thuisy a toute l'importance d'un village ; il s'étend entre deux lignes de coteaux boisés, dans la vallée de l'Ancre, à un kilomètre d'Estissac, dont il dépend.

Il fut réuni à Saint-Liébault (Estissac) par Pierre d'Arcis, évêque de Troyes, au XIVe siècle.

L'église de Thuisy, sous le vocable de saint Loup, évêque de Troyes, a la forme d'une croix latine ; elle se compose d'une nef, d'un transept et d'un sanctuaire à trois pans.

La nef est du XIIe siècle, avec reprise générale aux XVIe et XIXe siècles. Le transept et le sanctuaire ont été construits en 1553, suivant cette date inscrite sur l'arc doubleau du sanctuaire. Les voûtes sont établies avec un système de nervures à liernes et tiercerons à la rencontre desquelles se détachent des clefs chargées d'écussons aux armes de France, et aux monogrammes du Christ et de la Vierge. Par ses belles proportions, cet édifice présente un ensemble remarquable.

Construite en contre-bas de la route d'Estissac à Chennegy, cette église est entourée au midi par le cimetière et au nord-est par les dépendances du presbytère. Elle n'a ni porche, ni façade monumen-

tale; l'entrée est une simple baie surbaissée pratiquée dans le mur du pignon de la nef, que deux contreforts maintiennent sur les côtés.

Une petite porte latérale existe au midi, tout près du contrefort d'angle. Sur la toiture de la nef s'élève un clocher sans importance, sur la corniche duquel est monté le cadran de l'horloge.

Il contient trois cloches fondues en 1839.

Intérieur. — En entrant dans l'église par la porte principale, on descend six marches; à gauche est la cuve baptismale, protégée par une grille en bois, sur laquelle est suspendu un petit bénitier en bronze.

La nef, simplement plafonnée, a été entièrement remaniée il y a quelques années; les fermes du plafond, divisant la nef en cinq travées, sont apparentes et reposent sur des poteaux dressés contre les murs de clôture. Ceux-ci sont ajourés du côté du midi par trois fenêtres. La chaire à prêcher s'adosse contre le premier pilier du transept à gauche; elle n'a rien d'intéressant. Ces piliers sont de forme ondée avec bases à talons.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur occupe le centre du transept. Il est fermé sur la nef par deux stalles et par des bancs du côté des chapelles latérales. La voûte est à tiercerons et la clef centrale porte l'écu de France, accompagnée du croissant de Diane de Poitiers (Henri II), et celui du Dauphin de France (François II).

Le collatéral du midi, consacré à la Vierge, se compose d'un autel très simple et d'une boiserie sur laquelle est placée la statue en plâtre de l'Immaculée Conception. Au milieu de cette espèce de retable, un socle de bois en forme de console porte le fragment d'un bas-relief représentant la mort de la Vierge, entourée des apôtres. Ce débris provient de Neuville-sur-Vanne.

M. l'abbé Adam, curé de cette commune, ne pouvant l'utiliser dans son église, en fit don à son collègue de Thuisy; celui-ci lui donna une place d'honneur dans sa chapelle de la Vierge.

Cette sculpture, assez énergique de facture, n'est pas exempte de certains défauts. La Vierge est représentée sur son lit de mort; sa figure est trop jeune pour une femme de soixante-douze ans. Saint Pierre est revêtu de l'étole; à la tête du lit, il préside aux prières des agonisants; la physionomie que lui a donnée le sculpteur est d'aspect

trop vulgaire. Saint Jean porte une palme, symbole de la victoire et du triomphe; il s'appuie nonchalamment sur l'oreiller où repose la tête de Marie.

Les deux autres apôtres suivant sont d'un beau style; le premier tenait un goupillon, qui se voit entre les mains de saint Pierre sur la verrière du XVIe siècle; le second a la tête renversée; il semble parler à l'oreille de son acolyte; sa tête est un peu petite, mais le mouvement est très bien rendu (1).



I. MORT DE LA VIERGE.

C'est bien là la sculpture religieuse en décadence de la fin du XVIe siècle; c'est cependant un spécimen intéressant que M. l'abbé Michelin, ancien curé de Thuisy, actuellement curé de Bréviande, a bien fait de recueillir et de sauver.

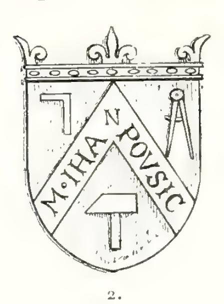
Le mur de clôture derrière l'autel est ajouré par une grande baie en lancette, divisée par des meneaux en forme de portique, se terminant par une fleur de lis. Les verrières de cette fenêtre représentent la *Santa Casa*, maison de Marie transportée par les anges à Lorette. La Vierge mère est debout, soutenue par deux anges, sur la petite maison de Nazareth. Au-dessus, à droite, des panneaux transposés représentent les rois-mages apportant des présents à l'enfant Jésus couché dans la crèche. A gauche, un saint Étienne, diacre et martyr, et un abbé portant sa crosse.

Au sud, une large et haute baie se divise en portique à quatre étages avec des verrières modernes représentant sainte Reine, la Présentation de la Vierge au Temple, sainte Philomène. Au-dessus de ces trois sujets et au centre de la verrière, le Mariage de la Vierge. Puis, dans le troisième panneau placé plus haut, l'Annonciation. Dans les lobes du couronnement de cette fenêtre, des anges chantent et célèbrent les louanges de la mère de Dieu. Ces vitraux sont signés Virot, 1875.

Le croisillon septentrional est sous le vocable de saint Loup, patron de l'église. Cet autel, arrangé comme celui de la Vierge, est décoré d'une jolie statue de saint Loup, sculpture française du XVIe siècle.

La fenêtre du chevet au-dessus de l'autel est divisée en quatre étages, avec verrières en grisailles rehaussées de différentes couleurs.

La première partie a perdu ses verrières. Dans la seconde se voient saint Nicolas, sainte Barbe, saint Sébastien et saint Éloi ferrant le pied d'un cheval ombrageux, légende que nous avons rapportée plus d'une fois. La troisième division se compose de divers fragments provenant de la légende de la *Santa Casa,* qui auraient dû avoir leur place dans la chapelle de la Vierge. Dans les lobes de cette même fenêtre est représentée l'Annonciation. Une partie de ces verrières datent du commencement du XVIIe siècle.



2.

La fenêtre du nord a été complètement murée par mesure de consolidation. Le mur occidental de cette chapelle et celui du transept sud ont conservé l'arc doubleau d'un projet de bas côté qui est resté en suspens. Une petite porte donne accès au presbytère.

Les nervures de la voûte de cette chapelle répètent l'étoile à quatre branches de la chapelle de la Vierge et du chœur; la clef de ces nervures diagonales et celles des tiercerons sont décorées d'une rosace, d'un calice et d'inscriptions nous faisant connaître le nom du maître de l'œuvre et la date du commencement de la construction de cette église.

La clef de voûte la plus rapprochée de l'arc doubleau du chœur représente un blason à un chevron, où se trouvent gravés ces deux

noms Mᴱ IEHAN POVSIC... Ce chevron est accompagné, à gauche, d'une équerre; à droite, d'un compas, et en pointe, d'un marteau. C'est évidemment le blason du constructeur de l'édifice qui l'a meublé de ses outils d'appareilleur, car, à cette époque, les architectes traçaient eux-mêmes les épures de leurs édifices (2).

Non content d'inscrire son nom et d'établir son blason parlant, il le surmonte d'une couronne fleurdelisée pour confirmer ainsi son autorité.

La clef au-dessus de l'autel porte cette inscription : EN LĀ M-D-XXXIX·FVT CESTE EGLISE CŌ (commencée). Sur la clef la plus rapprochée du mur occidental, nous lisons cette ligne complémentaire de la précédente inscription : FAITE ET IMPOSE· PRIE DIEV Pᴿ LVY.

Sanctuaire. — Les trois travées de l'abside sont éclairées par trois baies : deux sont sans meneaux ni verrières coloriées; celles de ces verrières qui garnissent la baie centrale de l'abside re-



3. PAREMENT DE LUTRIN (XVIIᵉ SIÈCLE).

présentent le Calvaire, peinture sur verre exécutée après l'achèvement des travaux.

Le maître-autel, placé un peu en avant, est décoré d'un retable en menuiserie avec pilastres ioniques portant un arc surbaissé. Il est orné d'une peinture sur toile représentant saint Loup arrêtant Attila aux portes de Troyes, signé Hugot, 1859.

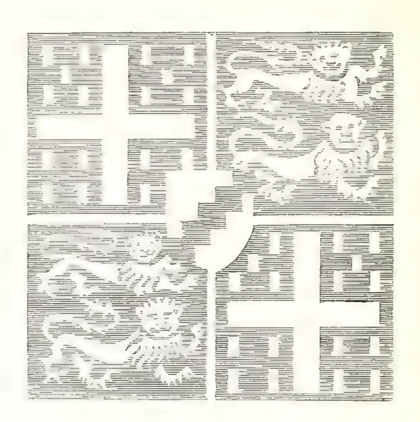
La sacristie possède d'assez beaux ornements en chasubles et en chapes, entre autres un parement de lutrin en tapisserie du XVIIe siècle dont nous donnons ici le dessin (3, page 221).

Notons aussi quelques carreaux émaillés qui se perdent dans le pavage de l'église. Les armoiries portant le n° 4 nous sont complètement inconnues. Le n° 5 représente le blason de Jeanne de La Baume, morte en 1510, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans; elle avait épousé Claude de Dinteville, seigneur d'Échenay et de Commarin, fils de Jean de Dinteville, seigneur des Pins, et d'Agnès de Courtiamble, sa première femme.

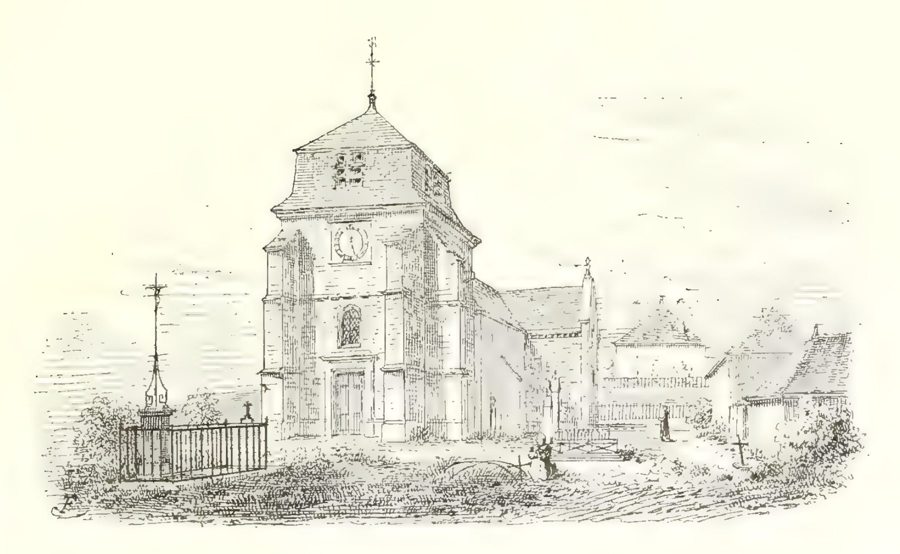
Ce blason est exécuté à l'envers; pour le voir dans son vrai sens, il faut le regarder par transparence. Il se décrit : écartelé, aux 1 et 4 de Dinteville; aux 2 et 3 de Choiseul. Sur le tout, de La Baume.



4.



5.



ÉGLISE DE SAINT-ALBAN.

FONTVANNES

Cette commune est située sur la route nationale de Nancy à Orléans, qui la traverse de l'est à l'ouest. Elle est à seize kilomètres de Troyes et à quatre kilomètres d'Estissac.

Il y avait, au XIIIe siècle, une maladrerie dans ce village.

L'église est sous le vocable de saint Alban, d'Angleterre, premier martyr de la Grande-Bretagne; ses reliques furent apportées d'outre-mer chez nous par saint Germain l'Auxerrois, au retour du voyage qu'il fit, en Angleterre, avec saint Loup, évêque de Troyes. Cette église est bâtie à mi-côte d'un monticule dit côte de Pimont, hors de l'enceinte des maisons longeant la route nationale.

Son plan était rectangulaire, mais, depuis 1874, à la suite de l'addition de deux chapelles latérales, il présente la forme d'une croix latine.

La tour de cette église, construite en 1821, occupe la façade du monument; elle est maintenue par des contreforts montant jusqu'à la

corniche du beffroi; celui-ci est en bois, couvert en ardoises et surmonté d'une toiture conique avec croix ou sommet; ses faces sont percées de quatre petites ouvertures avec abat-sons. Cette tour contient deux cloches fondues en 1813 et 1853.

En 1821, on réduisit l'église pour construire la tour, à l'entrée de



TOMBE DE JEAN DE ROFFEY (1602).

l'ancien transept. Sa porte d'entrée est à linteau droit; au-dessus, une petite ouverture ogivale éclaire le premier étage; plus haut, sous la corniche, est le cadran de l'horloge. Sur la face sud, encastré dans la muraille, l'arc-doubleau de l'ancien transept est encore visible. Au nord, la grosse tourelle mi-circulaire contient l'escalier de la tour et des combles.

Le péristyle, sous la tour, est simplement plafonné, avec solives apparentes. A gauche s'ouvre la porte de la tourelle. Tout près, placée contre le mur et brisée en deux parties, se trouve l'ancienne pierre tumulaire de Jean Raffée, Roffée ou Roffey, onzième seigneur de Fontvannes et de Plessy, mort le 12 juillet 1602. Cette dalle tumulaire, d'une exécution médiocre, présente : à gauche, l'effigie de Jean Roffée, les mains jointes, la tête nue, couvert de son armure de guerre, l'épée au côté. A droite, dans la même attitude, est sa femme, vêtue d'une robe à corsage en pointe, avec manches bouffantes; un col droit lui encadre le visage; sa tête est couverte d'une coiffe se terminant en pointe sur le front.

Au-dessus de la tête des défunts, deux sections de cercle réunies par une console encadrent les armoiries de Jean de Roffey (d'argent au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople), parties

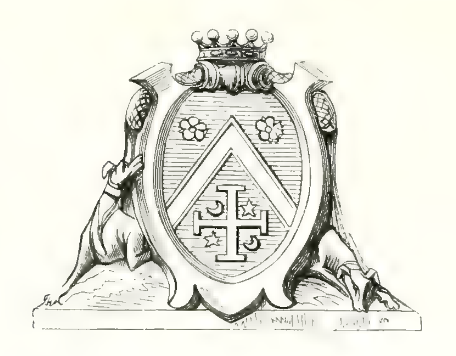
de celles de sa femme, Gabrielle de Sachenay ou Saquenay, qui portait : d'azur au lion d'argent. Ces armes se répètent au-dessus de la tête de la femme.

A l'extrémité de la pierre, simplement séparée par une ligne horizontale, sont le heaume et les gantelets du mari; du côté de la femme, un livre fermé avec une partie de l'épitaphe de Gabrielle de Saquenay que le frottement séculaire a fait disparaître. Cette pierre, au lieu d'être reléguée sous le porche, pourrait trouver une place plus convenable dans l'intérieur de l'église. Elle mesure $2^{m},05$ de hauteur sur $1^{m},02$ de largeur. Deux légers filets suivent ses contours et servent d'encadrement à l'inscription suivante :

Soubz ce tombeau sont enclos le corps et os de Noble sei-gneur Jehan de Raffee en son vivant Baron de fargine sieur de fonvanne et du plessis lequel deceda le xxii Jour de Juillet lan mil vi^c et deux [1] priez pour son ame-tel avec vous il a este et tel avec lui vous serez-priez pour les trespassez-

Intérieur. — Une porte cintrée, à deux ventaux, donne accès à l'intérieur de la nef. A gauche est le buste, en terre cuite bronzée, de Congniasse des Jardins de Fontvannes. Il est posé sur une colonne tronquée, en marbre rouge, faisant face à la cuve baptismale, en même marbre. Cette cuve est de forme ovoïde, avec pied en balustre du XIXe siècle. Sur le pied du buste est fixé le blason du seigneur de Fontvannes; d'azur, à un chevron accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une croix potencée, cantonnée aux 1 et 4 d'un croissant et aux 2 et 3 d'une étoile, le tout d'argent surmonté d'une couronne de comte. Supports : deux levrettes. En tête du corps de la colonne est encastrée une petite plaque de cuivre de 11 millimètres de longueur sur 9 de largeur sur laquelle est gravée cette inscription :

1. Courtalon indique la date de 1594, probablement celle du décès de Gabrielle de Saquenay.



EDME FRANÇOIS CONGNIASSE DES JARDINS DE FONVANNE DE CE DERNIER NOM, CONSEILLER SECRETAIRE DU ROY MAISON, COURONNE DE FRANCE ET DE SES FINANCES, EN M,DCC,LXXXVIII, PRECEDENMENT VALET DE CHAMBRE DE MADAME LA DAUPHINE, MERE DES ROIS LOUIS XVI LOUIS XVIII ET CHARLES X, DE MADAME, CONTESSE DE PROVENCE, PUIS SON GENTILHOMME ORDINAIRE, SEIGNEUR D'ERREY, DE VILLECERF, DE MESSON, DE CHAAST ET DE FONTVANNE ET PAR SA GRANDE-MERE MATERNELLE, MARIE LE PAGE D'ERREY, DE VILLECERF ET DE MESSON, DES LEPAGE, D'ERREY, DE VILLECERF, DE MESSON, DE VAUBERCEY, DES FOSSES DE HAUDEBERT, DE PRECY-NOTRE-DAME, DE FLACY, DE CHARBONNIÈRE, DE MALIGNY, DE BATILLY, DE LA BARRE, NÉ A MARAIS-EN-OTHE, LE XXX JANVIER M,DCC,XXVI, DECEDE A PARIS, LE I AOUT M,DCC,CX, VEUF DE FRANÇOISE ANTOINETTE DE LA HOGUETTE, NEE A PARIS LE XVII JANVIER M,DCC,XXV, ET DECEDEE DANS CETTE VILLE LE XVIII MARS M,DCC,LXXVI, INHUMES DANS L'EGLISE DE SAINT-ROCH.

La nef, couverte d'un simple plafond, s'éclaire par deux fenêtres irrégulièrement placées.

Sur le mur du nord, en entrant, une inscription peinte sur bois rappelle que l'église Saint-Albin, tombant en ruines, a été en partie reconstruite en 1821 et inaugurée la même année, M. l'abbé Massey étant curé de cette église, et M. Auguste Lécorcher, maire de la commune.

Tout près et au-dessus de cette inscription est une Vierge-Mère du XIVe siècle. Au sud s'ouvre une petite porte latérale; à côté se dresse une sainte Marguerite, ayant sous ses pieds un monstrueux dragon. Les légendes nous apprennent qu'un dragon apparut à cette sainte dans le cachot où elle était renfermée et la dévora; la vierge sortit immédiatement du corps de l'animal en lui crevant les entrailles à l'aide d'une croix qu'elle portait.

Une chaire à prêcher, sans importance, se dresse sur le même côté de la nef, à l'angle de la chapelle de la Vierge.

Deux chapelles, construites en 1874-1875, occupent les deux faces latérales du rectangle et forment actuellement un transept. Les travaux ont été dirigés par M. Malarmey, architecte à Troyes; la dépense s'est élevée à la somme de 5,325 francs.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur occupe le milieu du transept; il est fermé par des bancs et communique aux deux chapelles latérales. A droite est la chapelle de la Vierge, simplement plafonnée, avec chevrons posés en diagonales, formant des losanges profilés.

Le tombeau de l'autel est décoré de plusieurs statues; la Vierge occupe le centre, ayant à gauche sainte Agnès, sainte Cécile et sainte Agathe; à droite, sainte Anastasie, sainte Alexandrine et sainte Lucie. Au-dessus de l'autel, une Notre-Dame de la Salette; sur les côtés, la Vierge et saint Jean. Au-dessus de ces statues, une ancienne peinture du XVIIe siècle représente la Fuite en Égypte, peinte par Ninet de l'Étain, de Troyes. Au bas de cette peinture, les blasons des donateurs. De gueules à une bande d'or chargée de trois roses de gueules. Accolé : de gueules à un besant d'or, et un chef d'or chargé de trois molettes de sable (1 et 2).

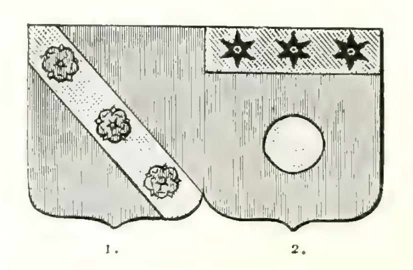
Ce sont les armes d'Édouard Denis, sieur de la Noue, conseiller du Roi, président en la prévôté de Troyes, et Nicole le Tartier, sa femme.

Cette chapelle s'éclaire par une fenêtre ogivale, avec simple bordure en verre peint.

A gauche du chœur est la chapelle Saint-Nicolas; le retable en bois, composé de deux colonnes ioniques, surmontées d'un enta-

blement et d'un fronton triangulaire, contient une peinture moderne représentant saint Nicolas au moment où il ressuscite les trois enfants.

Sanctuaire. — Le sanctuaire se divise par la grille de communion qui lui sert de démarcation. Le maître-autel, des plus ordinaires, est surmonté d'un magnifique et riche retable, sculpté en bois, datant du milieu du XVIe siècle. La richesse et la multiplication des détails nuisent peut-être à l'ensemble de cette œuvre remarquable, et l'épais et affreux badigeon dont on l'a couvert empêche d'en apprécier la valeur. Ce badigeon, qui a la prétention d'imiter un marbre multicolore aux tons variés, détruit les reliefs de cette superbe sculpture. Il y a eu quelque chose d'insensé et de sacrilège dans cette malheureuse pensée de porter une main brutale sur un chef-d'œuvre de sculpture sur bois de semblables proportions, d'autant plus que c'est le seul de ce genre qui existe dans le département de l'Aube.



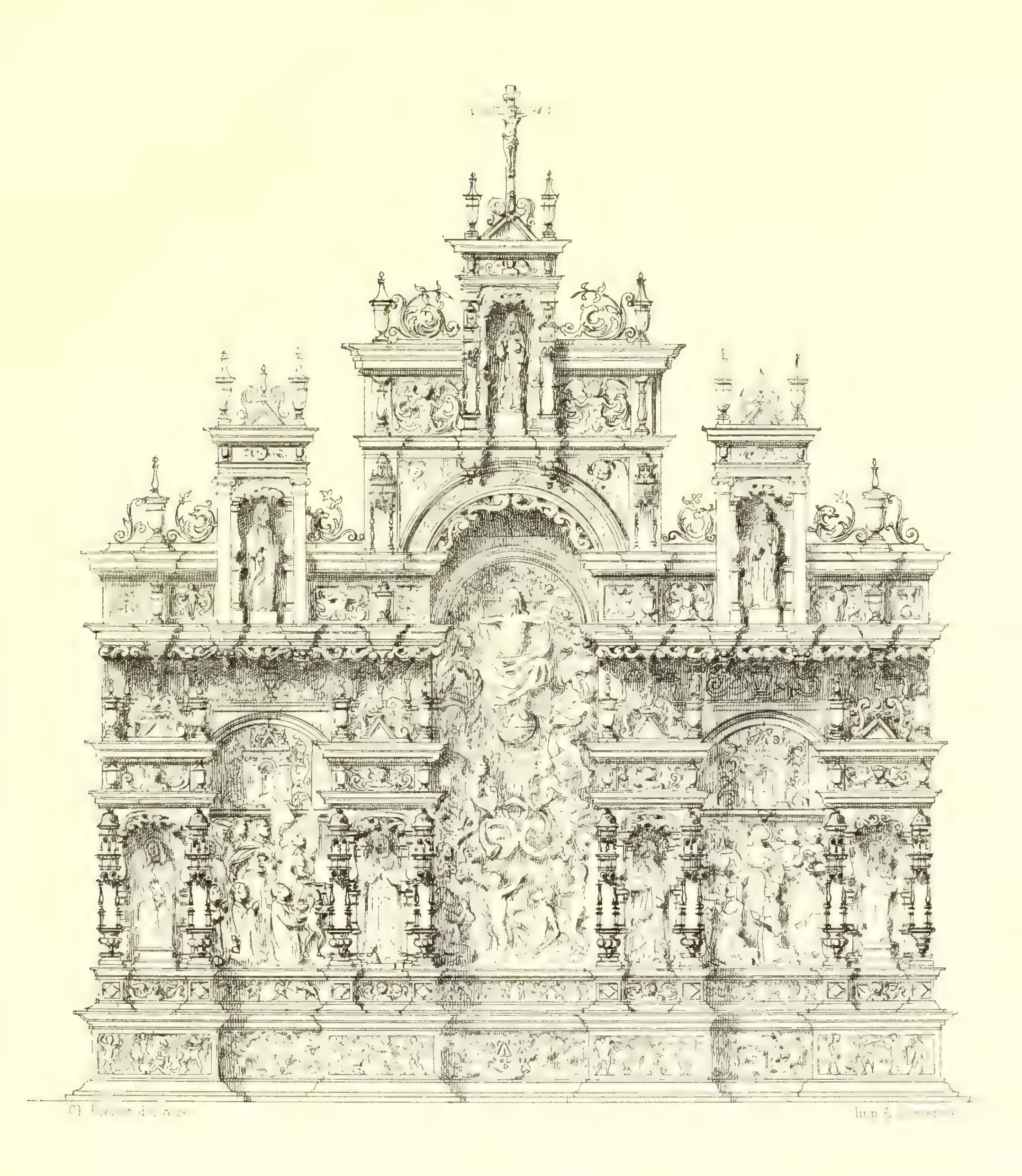
1. 2.

Ce retable, exécuté complètement dans le style de la renaissance, mesure en largeur 2^m^,03 sur 3 mètres d'élévation.

Il se divise en trois parties par des pilastres décorés de niches et de statuettes, surmonté de frises ornées de bustes et de rinceaux courants, avec couronnement de vases et de frontons triangulaires et arabesques à jour; celles-ci se développent sur l'entablement.

Le panneau central, qui s'élève en arcade au-dessus de l'entablement des panneaux auxiliaires, est rempli par un bas-relief représentant la Résurrection : le Christ, assis au milieu d'une gloire céleste, préside au jugement universel; il lève les bras et maintient, à droite, à la hauteur de sa bouche, le lis, la palme des élus, et, à sa gauche, le glaive apocalyptique qui menace les méchants. A ses côtés, la Vierge et saint Jean-Baptiste, les bras croisés sur la poitrine, sont en contemplation. Plus bas, deux anges sonnent de la trompe; à cet appel, les morts ressuscitent et semblent frappés par cette céleste apparition. Ils s'agenouillent et joignent les mains en présence du juge suprême.

FONTVANNES ÉGLISE SAINT ALBAN



RETABLE DU SANCTUAIRE

La plate-bande du soubassement de ce bas-relief est décoré d'un blason : Écartelé : au 1, de Pleurre; au 2, de Péricard; au 3, de Luillier; au 4, de Phelippe (1, planche II).

Ce blason est donc celui d'un descendant des quatre familles, et plus particulièrement d'un descendant des deux premières et d'une descendante des deux dernières.

C'est celui de Michel de Pleurre et de sa femme Henriette Luillier, donateurs du retable; ce que confirme les deux autres compartiments de ce retable.

Ces deux autres compartiments sont consacrés à toute la famille des donateurs. A gauche, le chef de cette famille, le père, vêtu comme les bourgeois de l'époque, est agenouillé en regard du sujet principal, les mains jointes ; il est assisté de son patron, l'archange saint Michel. Ce dernier tient une balance, dans un des plateaux de laquelle sont placées deux âmes, sous la forme de deux figures d'enfants. Du côté opposé, un diablotin se pend à la chaînette de la balance pour s'emparer des âmes, si toutefois le plateau penche de son côté. La balance résiste à ses efforts et les âmes sont sauvées. Derrière le père est représenté le fils aîné, dans la même attitude, assisté de saint Jean l'évangéliste; vient ensuite le fils cadet, avec un saint vêtu en grand seigneur, saint Eustache, probablement, si l'on tient compte des deux ours dévorant deux enfants en maillot qui sont placés entre les deux frères. Saint Eustache est souvent représenté passant un ruisseau, qu'il traverse à grand'peine, tandis que sur la rive opposée un loup et un ours emportent chacun de leur côté l'un des enfants que le saint avait laissés sur le rivage.

Dans la frise du soubassement du retable, au-dessous de ce bas-relief est un blason. Parti : au 1, d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois griffons d'or, les deux du chef affrontés; au 2, d'or à un chevron d'azur accompagné en pointe d'une ancre de sable, et un chef d'azur chargé de trois molettes d'or (2, planche II).

Ce blason, parti de Pleurre et de Péricard, rappelle l'alliance de Guillaume de Pleurre avec Catherine Péricard, laquelle Catherine était veuve en 1472. Ainsi, le bas-relief représente Michel de Pleurre, à cause de la figure de saint Michel, et ses deux fils qui l'accom-

pagnent se nomment l'un Jean, l'autre Eustache; en outre, il spécifie que Michel était le fils de Guillaume de Pleurre et de Catherine Péricard.

Dans le panneau, à droite, sont représentées la mère et sa petite fille suivie d'une jeune femme qui pourrait bien être l'épouse du fils aîné. Toutes les trois sont en prière et assistées de leurs patrons, saint Henri et les trois Marie; on reconnaît Marie-Madeleine en ce qu'elle tient son vase de parfums à la main.

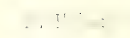
Le blason au-dessous de ce bas-relief, parti : au 1, d'azur à trois coquilles d'or; au 2, de gueules à trois lions d'or (3, planche II). Ce blason, parti de Luillier et de Phelippe, rappelle l'alliance de Armand Luillier, conseiller au grand Conseil, et de Catherine Phelippe.

Ce bas-relief nous indique, par les figures de saints, que la femme de Michel est bien Henriette Luillier et que ses deux filles se nomment Marie et Marie-Madeleine, et le blason dit que c'est la fille d'Armand Luillier et de Catherine Phelippe.

Le socle ou soubassement de ce retable est décoré des blasons de toute cette famille, avec des anges pour supports. Sur le socle des pilastres, des enfants nus combattent comme de vrais gladiateurs. Les frises sont chargées de jolies arabesques, de bustes et d'enfants se livrant à des luttes.

L'entablement des trois divisions est coupé par une niche avec pilastres surmontés de vases, de frontons et de rinceaux courants. Les détails sont si multipliés dans cette œuvre incomparable que la gravure en rendra mieux l'aspect que le ferait une description détaillée.

Au-dessus du retable est placée une copie du Saint Michel, de Raphaël, et, à gauche, une autre peinture représentant saint Bernard agenouillé devant un autel. Deux anges, à droite, portent une banderole, avec ces mots : OS JUSTI MEDITABITUR SAPIENTIAM (la voix du juste enseignera la sagesse); à gauche, sont les armoiries de Jacques Vignier et de sa femme Marguerite de Mesgrigny.

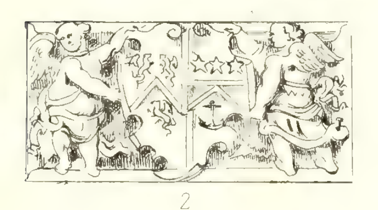


1

Ch. Fichot

DÉTAILS DU RETABLE

Le donateur Michel de Meurne et ses deux fils



2



3



SOURCE DE LA VANNE.

LA VANNE

La Vanne, qui a donné son nom à l'ensemble des petits cours d'eau alimentant la ville de Paris, prend sa source au pied de la côte Pimont et passe sous la route d'Orléans.

Après deux kilomètres de parcours, cette rivière fait tourner le petit moulin de Cliquat, prend de la force à Saint-Benoît-sur-Vanne, dans les sources très abondantes qui se trouvent sur cette commune. Les eaux de cette rivière sont très belles et très pures; elles coulent presque toujours à fleur du sol, de manière que ses bords sont fréquemment marécageux. La Vanne sort du département de l'Aube sur le territoire de Vulaines pour entrer dans celui de l'Yonne et se perdre dans cette rivière. Sa largeur varie de 8 à 10 mètres; son débit moyen est de 1,000 litres par seconde.

Ses affluents sont :

L'Hausanne, ruisseau qui coule rarement;

Le Ruisseau de *Bucey* ou de *Saint-Bernard ;*

L'Ancre, qu'elle reçoit à Estissac; ruisseau venant des bois de Virloup.

Le Bétrot, qu'elle reçoit aussi à Estissac, portant le nom de *Buzio* à Dierrey-Saint-Pierre, où il prend sa source;

La Nosle, qu'elle reçoit près de la ferme de Cosdon; cette rivière baigne Aix-en-Othe, prend naissance sur le territoire de Saint-Mards, en-Othe, et se trouve grossie par *la Bouillante;*

La Mausanne, qui a son cours de Messon à Fontvannes, a 30 mètres environ de la ligne du chemin de fer de Troyes à Sens, et à 400 mètres du château de Messon.

Le ruisseau de *Trémont*, près de Vulaines, venant de Rigny-le-Ferron et qui a son embouchure à Flacy (Yonne).

Rien n'est plus gracieux et plus riant que le parcours de cette petite rivière dans la vallée de Fontvannes.

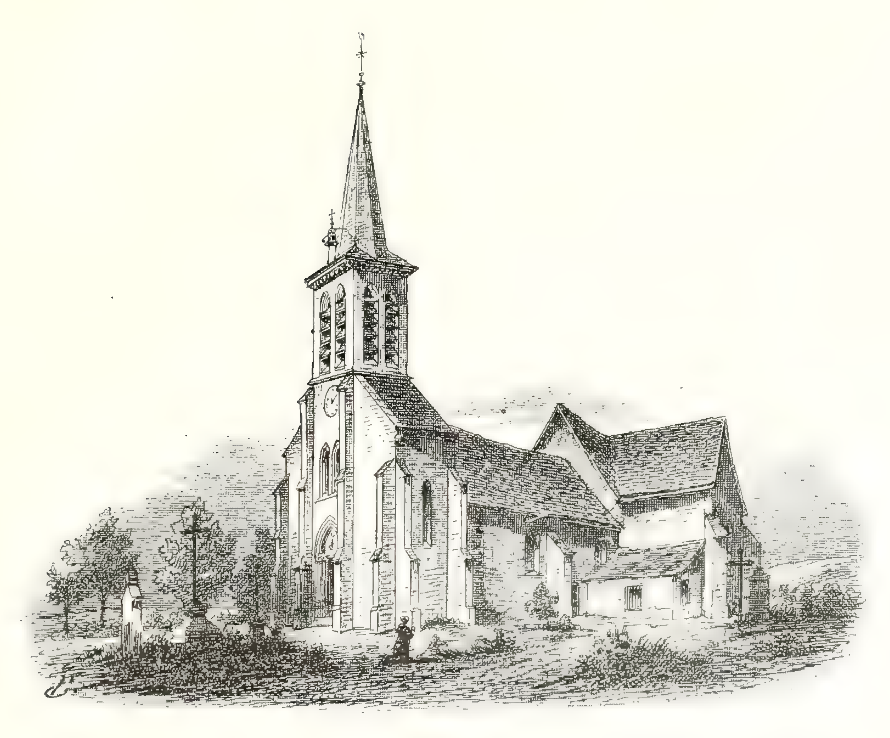
De la route d'Orléans, on descend un petit sentier conduisant à l'entrée des dégagements de la source de la Vanne. Le tableau change, non moins ravissant que le précédent; ici, c'est la maison champêtre, dernier reste des vieilles maisons couvertes en chaume et que domine la tour de l'église; là, ce sont des rives perdues dans les arbustes, doux et gracieux paysage que nous avons voulu reproduire comme un de nos plus agréables souvenirs artistiques.

MESSON ÉGLISE SAINT PIERRE ...



... del — Photog. Dujardin

... L OBERS DE VILLELOUS PELETIER A TROYES
ET MARIE CHAMPGUION SA FEMME (128.)



ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS.

MESSON

Messon est un village situé dans une vallée à quatorze kilomètres de Troyes et à neuf kilomètres d'Estissac, à gauche de la ligne du chemin de fer et de la route d'Orléans. Ses hameaux sont Errey et Villecerf.

De la ligne du chemin de fer, ce village, par son importance, par les tourelles de son château et celles de la ferme, dite des Chartreux, présente l'aspect d'une petite ville ancienne.

L'église, bâtie en moellons de craie mêlés de silex, sur une colline appelée côte du Moulin, domine tout le village ; elle est consacrée à Saint-Pierre-ès-Liens ; son plan forme une croix latine. On monte vingt-trois marches pour arriver à la plate-forme de l'édifice, qu'entoure un vaste cimetière.

Sur la façade s'élève une tour en saillie construite en 1860, par M. Lédanté, architecte à Troyes; elle forme le vestibule du monument.

Aux deux faces latérales de cette tour, deux appentis maintenus par des contre-forts s'élèvent jusqu'au deuxième étage. Ces constructions renferment une pièce de débarras et l'escalier de la tribune, desservant en même temps la tour et les combles de l'église.

La porte d'entrée de ce vestibule est à linteau droit surmonté d'une archivolte ogivale, dont les moulures reposent sur deux colonnes à chapiteaux détachés dans l'ébrasement des pieds droits. Le tympan est décoré d'une console portant une jolie petite figure de la Vierge-Mère. Elle porte de la main droite un lis brisé. L'Enfant Jésus, posé sur le bras gauche de sa mère, tient un petit oiseau auquel il sourit et donne la becquée. Cette sculpture intéressante remonte au XIVe siècle.

Au-dessus de l'archivolte, deux fenêtres jumelles en lancettes éclairent la tribune de l'orgue. Plus haut est le cadran de l'horloge, placé sous le larmier du deuxième étage. Celui-ci, percé sur ses quatre faces de deux baies ogivales, est destiné au beffroi; il renferme trois cloches de moyenne force, fondues en 1863.

Cette tour se couronne par une corniche à modillons, sur laquelle s'élève une jolie flèche en bois, couverte d'ardoises, portant sur sa face antérieure la petite cloche de l'horloge.

Le porche n'est pas voûté, il est simplement planchéié sur solives apparentes avec une trappe au centre pour la montée des cloches.

Une petite porte au sud donne accès à l'intérieur de la nef.

Les combles du transept et du sanctuaire, en partie du XVIe siècle, dominent de beaucoup les combles de l'ancienne nef.

Intérieur. — Une porte à linteau droit donne entrée dans la nef, dont quelque parties appartiennent au XVIe siècle. Elle est plafonnée et éclairée par deux baies ogivales; l'une d'elles a conservé son caractère du XIIe siècle. Une cuve baptismale sans intérêt occupe l'angle de la nef, au sud-ouest, en entrant.

Au milieu de la nef, à l'entrée du chœur, est la dalle tumulaire d'Aubert de Villeloup, pelletier de Troyes, décédé au mois d'avril 1285, et de Marie, sa femme, fille de Jean de Chamguilon.

Au XIIIe siècle, la pelleterie de Troyes devait avoir une importance considérable, si on en juge par le luxe des sépultures de ces riches marchands et surtout par leur alliance avec les familles seigneuriales habitant les contrées boisées où se chassaient les animaux sauvages dont la peau servait à l'industrie troyenne.

Ces marchands pelletiers étaient enterrés comme de grands seigneurs fondateurs, dans le chœur de l'église du village, où ils avaient leurs pied-à-terre, leurs seigneuries et leurs vassaux.

Aubert de Villeloup était contemporain dans son industrie des pelletiers Pierre de Mauroy, Michaux de la Motte, Jean Gontier, nobles bourgeois de Troyes. La tombe de ces deux derniers se voit encore dans une maison appartenant à M. Lesmarets, maître-maçon à Troyes, à l'angle de la rue de la Grande-Tannerie et du Moulinet.

Cette tombe pourrait bien provenir de l'ancien couvent des Jacobins, auquel Guillaume Gontier, fils de Jean, devait être attaché, suivant l'inscription de cette pierre tumulaire.

Ces grands industriels étaient si nombreux dans la ville de Troyes, qu'en 1306 la municipalité intervint pour leur défendre de battre leurs peaux près des puits se trouvant sur la voie publique [1].

La dalle tumulaire d'Aubert de Villeloup, conservée dans l'église de Messon, n'est pas d'un dessin très correct, surtout la figure de la femme. Les deux personnages sont représentés sous une archivolte ogivale divisée par deux arcatures trilobées surmontées d'une rose à quatre feuilles. Le pignon est décoré d'un trilobe et les rampants chargés de crochets dont la pointe se termine par un fleuron. Des deux côtés du pignon, deux anges thuriféraires, portant des navettes, encensent les défunts. Si son dessin n'est pas bon, cette tombe n'en est pas moins du plus haut intérêt par l'exactitude des costumes des bourgeois de l'époque.

Le mari est coiffé d'une petite calotte ; ses épaules sont couvertes d'un manteau à larges manches, et le capuchon tombe sur les épaules. Ce manteau, par son ampleur, couvre presque en entier la robe de dessous. Les chaussures en pointe sont découvertes et

1. Boutiot. *Histoire de Troyes.*

attachées sur le cou-de-pied par une simple patte munie d'un bouton.

La femme se présente de trois quarts comme son mari, les mains jointes, dans la même attitude de recueillement. La tête est couverte d'un voile qui entoure complètement la face. Le manteau, jeté sur les épaules et relevé sur le bras gauche, laisse voir sa riche doublure fourrée de vair, produit de l'industrie de son époux. Sous les pieds de l'un et de l'autre, deux chiens couchés symbolisent leur fidélité mutuelle.

Autour du cadre de la pierre se lit l'inscription suivante :

Ci-gisent Aubert de Villeloup, pelletier de Troyes, et Marie sa femme, fille de feu Jean de Champguilon, lequel Aubert trépassa l'an de grace M-CC-IIII-XX-V. (1285), *au mois d'Avril et ladite Marie trépassa l'an de grace M-CC-IIII-XX-II.* (1282) *au mois de Juillet, in pace. Amen.*

Cette tombe était autrefois placée au milieu du chœur, elle se rétrécit irrégulièrement par le bas, comme la plupart des pierres tombales de cette époque, et mesure 2 mètres 66 sur 1 mètre 04 de largeur.

La chaire, très simple, occupe le pilier d'angle du transept sud.

Chœur et chapelles du transept. — La voûte du chœur, chargée de nervures à lierres et à tiercerons, repose sur les quatre piliers cylindriques engagés dans les angles des murs de clôture.

Le chœur est fermé par des stalles, et deux passages communiquent aux chapelles latérales. A droite est la chapelle de la Vierge, dont l'autel moderne a été sculpté par M. Cathelin, sans style architectural bien déterminé. La table d'autel est supportée par deux colonnes en forme de balustres avec chapiteaux à larges volutes de style renaissance très avancé ; le tabernacle en pierre, de la forme d'une tour crénelée, est surmonté d'une statuette de la Vierge, du XIII[e] siècle.

A gauche est la chapelle Saint-Nicolas, décorée dans le même

style par le même sculpteur. Le tabernacle est surmonté d'une statue de saint Nicolas.

Ces deux chapelles s'éclairent par une petite fenêtre en plein cintre, et les voûtes sont à simple nervure ; sur la clef de voûte de la chapelle de la Vierge sont sculptées les armes de France. Contre le mur du nord est placé le buste de Congniasse Des Jardins, disposé de la même manière que celui de l'église de Fontvannes. Ce bienfaiteur a laissé pour le bureau de bienfaisance de Messon une somme de trente mille francs, et, à l'église, il a fait don, comme souvenir, de divers objets ayant servi à sa femme pour son travail de couture et de broderie ; ces objets sont renfermés dans un coffre-fort en chêne, déposé dans la sacristie. Celle-ci est établie au sud et adossée au mur de la chapelle de la Vierge et de la nef.

Sanctuaire. — Le sanctuaire se ferme par une grille de communion en demi-cercle. Le sol est couvert d'un carrelage moderne imitant la mosaïque ancienne.

L'autel, établi depuis quelques années dans le style du XVIe siècle, se compose de niches à contre-courbe avec crochets, maintenues par des contre-forts à aiguilles, surmontés d'une frise à feuillages. Au-dessus de l'autel s'élève une exposition de même style.

La niche centrale est occupée par la statue de Saint-Pierre-ès-Liens délivré par un ange. De chaque côté de cette niche, deux autres plus petites sont réservées à la Vierge et à saint Joseph.

Ce nouvel autel se trouve appuyé contre l'ancien retable en bois, que soutiennent quatre colonnes corinthiennes ; ces colonnes portent un entablement à rinceaux courants avec modillons et fronton triangulaire surmonté d'une croix; dans celui-ci se groupent des têtes de chérubins à demi voilées par des nuages.

Dans la niche centrale de ce retable se dresse la statue de saint Pierre-ès-Liens, du commencement du XVIIe siècle.

Deux fenêtres ogivales éclairent le sanctuaire ; elles se divisent par des meneaux en forme de portiques, garnis de quelques fragments de verrière en grisaille de la fin du XVIe siècle.

Château de Messon. — Le petit château de Messon est situé au nord-ouest du village. Construit en brique et en craie, il est com-

plètement isolé. Son parc, d'une contenance de 5 hectares 17 ares, est entouré de murs avec tourelles carrées aux angles. Une grille en fer et une petite porte de service servent d'entrée au domaine. A droite est le colombier, construit en craie, complément en quelque



CHATEAU DE MESSON.

sorte obligatoire de toute propriété seigneuriale et dont le châtelain avait seul le privilège de tirer profit. En plan, le château a la forme d'un rectangle ; sa façade, au levant, se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage ; à l'angle sud-est est une petite



1. DE MAUROY.



2. LEGRAS DE VAUBERCEY.

tourelle circulaire, ancienne chapelle du château. Elle est encore pavée de carreaux émaillés aux armes de Pierre Mauroy et de Marie Legras de Vaubercey (1 et 2), anciens seigneurs de ce domaine. Cette tourelle porte à sa base la date de 1612.

La façade occidentale se compose de deux avant-corps formant, aux angles, deux tourelles de forme carrées.

Cette construction seigneuriale n'a rien de bien intéressant; l'intérieur est très simple, les boiseries ont été renouvelées au XVIII[e] siècle. Une petite pierre gravée, incrustée dans la brique de la cheminée centrale, porte cette inscription :

JOSEPH DELACHAMBRE
MAÎTRE TAILLEUR DE PIERRE
1764.

Dans le salon du premier étage se remarque un tableau sur toile du XVIII[e] siècle. Il représente deux jouteurs en costume romain, la lance au point, montés sur deux chevaux caparaçonnés qui s'élancent l'un contre l'autre. Sur le premier plan luttent deux jeunes gens en costume Louis XV. A droite, un vieillard est assis sous un arbre ; il est vêtu comme les anciens doges vénitiens; à gauche, une femme debout; près d'elle, ses deux enfants, dont un, le plus jeune, tenu par la main.

Au bas du tableau, une inscription en vers explique le sujet, mais sans faire connaître quelle famille est représentée d'une façon aussi originale. La voici :

MES-ONCLES-SONT-CES-DEVX-IOVSTEVRS
MAIS-C'EST-DV-COSTE-DE-MON-PERE
AVSSY-SONT-BIEN-CES-DES-LVITEVRS
MAIS-C'EST-DV-COSTE-DE-MA-MERE
MES-ENFANS-SONT-CES-DEVX-PETIS
MON-MARY-C'EST-CET-HOMME-SAGE
QVI-LES-A-ENGENDRE-TOVS-SIX
PAR-BON-ET-LOYAL-MARIAGE.

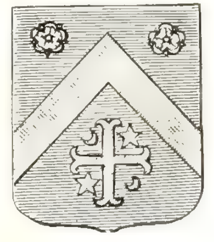
La terre et seigneurie de Messon était un arrière-fief de Villemaur, relevant du duc d'Estissac comme seigneur de Chennegy, et en partie du marquis de Mesgrigny comme seigneur de Bucey-en-Othe. Elle appartenait en 1214 à Godefroy de Messon, en 1340 à Husson de Villeloup. Ensuite, à Philippe de Courcelles, seigneur de Saint-Liébaud

(Estissac) et à son fils Jean. Dès 1495, la famille de Mauroy possédait la terre et seigneurie de Messon, représentée par Pierre de Mauroy, marié à Claude Drouot; par Michel de Mauroy, qui épousa Claude Dorigny; par Pierre de Mauroy II et sa femme, Marie Le Gras de Vaubercey; enfin par Nicolas de Mauroy, écuyer seigneur de-Belley, et Messon, licencié ès-lois, commissaire des guerres par provisions datées de 1592. Baptisé le 21 novembre 1565, mort en 1638, et dont on voyait l'épitaphe et celle de sa femme, Anne de Hault, sur une tombe dans le chœur de l'église de Messon. Marie de Mauroy leur fille, mariée à Guillaume le Lieur, seigneur de Bellay et par elle, de Coursault, Tronchet, Fossoy, Errey, etc., fit passer la terre dans cette famille, originaire de Normandie. Par la suite, la justice fut réunie presque tout entière entre les mains de Guy le Lieur, fils de Guillaume et de Marie de Mauroy. Son petit fils, Simon le Lieur, la vendit, le 18 octobre 1731, à Remi Bourotte. Lors de cette aliénation, M. le Page, seigneur d'Errey, avait en propriété un douzième de la seigneurie, M. Bourotte l'acheta et devint seul seigneur de Messon, d'Errey et Villecerf. Le 12 novembre 1763, il vendit cette seigneurie à M. Camusat, maire de Troyes et colonel de la milice bourgeoise. En 1778, vente de la terre de Messon, par Nicolas-Jacques Camusat, son fils, négociant à Troyes, seul et unique héritier, sous bénéfice d'inventaire, à Jean-Baptiste Claude et à Nicolas Briot Devarenne, seigneurs du fief de la maison forte d'Auzanville, fils mineurs émancipés de Bénigne Briot, conseiller du Roi, et son procureur au grenier de Chaumont, et de dame Philippe de Curtut, son épouse. En 1781, le 25 janvier, ceux-ci cédèrent l'usufruit de cette justice à M. le Rouge de Neyremond, et, en 1782 le 3 août, vendirent la nu-propriété à M. Des Jardins, seigneur d'Errey. Le 9 novembre 1795, M. Odin, notaire à Troyes, mandataire de M. Coigniasse Des Jardins, vendit le château de Messon et la ferme des Chartreux à Claude Michelin-Delacroix, tanneur à Troyes, demeurant aux Terrasses. Ce dernier conserva cette propriété jusqu'au 29 germinal an dix, époque où il la vendit à un sieur Nicolas Michon, décédé en 1838. A la suite de ce décès, les deux gendres de M. Michon se partagèrent sa fortune: le château de Messon échut à M. Ambroise Bodier, et la ferme des Chartreux, à

M. Lenfumey ; ce dernier la céda à son beau-frère Bodier, qui conserva ainsi jusqu'aux 9 novembre 1881, jour de son décès, toute la propriété. Celle-ci appartient aujourd'hui à M. Jules Bodier fils, qui habite le château.

La ferme des Chartreux. — A l'entrée du village de Messon, à gauche, est une ferme importante dite ferme des Chartreux, appartenant à M. Jules Bodier.

Les chartreux de Notre-Dame-de-la-Prée, à Troyes, possédaient un gagnage à Messon par suite de l'acquisition qu'ils en avaient faite, vers 1660, de David Le Page et de Colombe de Coqueborne, sa femme, de là le nom de ferme des Chartreux.


3.

A l'entrée de la grande cour s'élève un pavillon ; une partie de son rez-de-chaussée est composée de quatre travées voûtées en berceau reposant sur un pilier central. Les clefs de voûtes sont décorées d'un blason aux armes de François le Page : d'azur, au chevron accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une croisette cantonnée aux 1 et 4 d'un croissant et aux 2 et 3 d'une étoile (3), et aux initiales F. P. A. M., qui sont celles des noms des dit François le Page et de Anne de Mauroy, père et mère de David le Page, qui vendit cette propriété aux chartreux. Ce monogramme porte la date de 1643, époque de la construction de ce pavillon. La cheminée du premier étage porte cette devise COGITA-ET-FAC (*pense et agis*), gravée sur une petite plaque de marbre noir encastrée dans la face de son chambranle. Dans une tourelle, qui marque l'angle nord-est de cette construction, se trouvait la chapelle des seigneurs du lieu.

ERREY

Le petit hameau d'Errey, dépendant de Messon, possède encore son château reconstruit vers 1774 et converti depuis en exploitation agricole.

L'entrée principale de ce château est fermée par une grande grille en fer ornée d'un blason d'azur à 4 tours, portant un lion en abyme (4), et surmonté d'une couronne de comte, accompagnée d'un second blason aux initiales A. L.

Les dépendances de cette propriété sont entourées de vieux murs du XVIe siècle, se reliant à de petites tourelles carrées placées de distance en distance et dominées par deux colombiers.

Le bâtiment principal est une construction en pierre et en brique. Le grand salon du rez-de-chaussée a conservé ses panneaux de boiseries alternés par des pilastres ioniques. Ses dessus de portes sont décorés de peintures représentant des chérubins avec les attributs des quatre saisons de l'année. Par sa décoration, cette pièce est la seule partie du bâtiment rappelant l'ancienne demeure seigneuriale.

Les dépendances du domaine sont occupées par un fermier. Dans une des cours, près d'un bûcher, est un puits dont la margelle de forme octogonale appartient par ses vigoureux profils au XVIe siècle. Un blason lisse se détache sur l'une de ses faces.

Dans les premières années du XVIe siècle, ce domaine appartenait à Jean Le Tartier, seigneur de Viezlaines-lez-Troyes et d'Errey. En 1532 après sa mort, les maisons, prés, terres, bois, rentes et censives lui ayant appartenu furent divisés en cinq lots entre ses enfants. Ayant pour tuteur Guillaume Le Tartier, Savinien et Jean Le Tartier, suivant leur demande, obtinrent la terre et seigneurie d'Errey, indivisément et conjointement; puis ils cédèrent leur seigneurie à Simon le Gas, mort en 1570. En 1610, Edme Le Gas, fils de Simon, fait construire le vieux château d'Errey, démoli en 1774. Les enfants de

ce dernier échangent le fief d'Errey avec Caliste Largentier, écuyer, seigneur de Couroy et d'Errey, demeurant à Chamoy. En 1689, il reconnaît vendre et céder à Nicolas Lepage, écuyer, seigneur du Précy, valet ordinaire de la chambre du roi, demeurant à Messon, les fiefs, terres et seigneuries d'Errey que le dit sieur de Couroy a eus tant en échange que par acquis d'Edme Le Gas, ci-devant seigneur du dit Errey et de damoiselle Marguerite Riglet sa femme, entre autres par acte du 17 août 1643.

A ce présent était Mr Charles Largentier, baron de Vaucemain, seigneur de Chamoy, Auxon et autres lieux.

La maison Le Gas, à laquelle appartenait le château d'Errey, s'était probablement alliée à la famille Riglet à laquelle la ville de Troyes doit Nicolas Riglet, seigneur de Montgueux, maire de Troyes, et Moyse Riglet son fils.

La tombe de Nicolas Riglet se voit encore aujourd'hui dans l'église de Montgueux (voyez vol. Ier, page 125). Nous profitons de ce que les noms de cette famille se présentent de nouveau pour faire la rectification du chef des armes de Colette Le Goix, qui porte trois têtes de boucs ou de béliers et non pas de trois oiseaux, comme nous l'avons dessiné sur la dalle tumulaire, erreur due à l'extrême usure de cette tombe. Selon M. de Barthélémy (armorial de la Ville de Châlons), les armes des Le Goix, seigneur des Marais, etc., seraient d'azur à 3 têtes de béliers d'argent. Collette Le Goix devait appartenir à cette famille, dont elle portait les armes en chef de ses armoiries.

En 1690-1691, la seigneurie d'Errey, Villecerf et Messon appartenait à François Le Page, gendre de Nicolas de Mauroy, ainsi que le constatent des échanges de terre faits entre lui et le sieur Edme Le Lieur, seigneur en partie de Messon, possesseur à titre de seigneur engagiste des justices de Messon et Errey.

Ledit Nicolas de Mauroy s'était rendu adjudicataire de ses justices en 1614; après lui, elles passèrent à ses enfants qui étaient : Anne, femme de François Le Page; Jeanne, femme de Arnould de Laaz, sieur de la Couldre et La Valotte en Nivernais; Louise, femme de David de Châlons, sieur de Ville, et Marie, femme de Guillaume; Le Lieur, sieur de Chaat et du Fossoy ou Fossé.

Les justices d'Errey se trouvent ensuite par acquisition presque toutes entières réunies entre les mains de Guy Le Lieur, fils de Guillaume; quant à la terre d'Errey, elle passa par alliance, entre les années 1752-1768, à Edme François Congniasse Desjardins, qui avait épousé Marie Le Page d'Errey, et, le 1er mars 1793, après la mort de ces derniers, ses deux fils, Anne-Edme-Simon Desjardins, marié à Marie-Louise Poillevert, demeurant à Troyes, aux Terrasses, et Claude-Geoffroy Desjardins, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Capucines, paroisse Saint-Roch, la vendent à Jean-Jacques Guillaume-Léonore-Pierre Des Closets, demeurant à Troyes, rue des Lorgues, et à sa femme Thérèse-Antoinette Lenoir.

En 1838, adjudication du domaine d'Errey à la requête de M. Claude-Nicolas-Charles-Jacques-Pierre Desclosets, ingénieur du pont de Rouen et ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bar-le-Duc, fils de Jean-Jacques Desclosets. Celui-ci vendit cette propriété à M. Louis Lenfumey et à sa femme Mme Élisabeth Michon. Cette terre passa ensuite à la famille de MM. Lenfumey et Ragault, ces derniers propriétaires actuels de cette ancienne seigneurie.

Nous devons tous ces documents généalogiques et historiques à M. Louis Le Clert et à M. Ragault fils, qui a bien voulu nous donner un extrait des titres de propriété qu'il possède depuis 1532 jusqu'à nos jours.



NEUVILLE-SUR-VANNE

Ce village est situé à vingt-quatre kilomètres de Troyes, dans la vallée de Villemaur, sur la rive gauche de la Vanne, par la route de Sens et la forêt d'Othe.

Son église, sous le vocable de Saint-Martin-de-Tours, est un monument du XIII[e] siècle, qui a subi depuis le XVI[e] siècle une transformation complète dénaturant son caractère.

Elle est située à l'extrémité du village ; son plan, jadis rectangulaire, forme aujourd'hui une croix latine, par l'annexe de deux chapelles latérales déterminant son transept.

Sur la façade de l'église s'élève, formant saillie, une tour carrée en pierres, maintenue sur ses angles par des contreforts à retraits.

Cette tour est surélevée d'un beffroi en charpente ajouré sur ses quatre faces par deux ouvertures jumelles plein-cintre munies d'abat-sons. Elle se termine par une toiture aiguë à quatre pentes.

Le beffroi couvert en ardoise renferme une seule cloche fondue en 1545, époque probable de la reconstruction presque complète de l'église.

Voici l'inscription moulée sur cette cloche :

lan mil cccc xliii moy et ma seur sommes dacord.

Cette cloche a perdu sa *sœur* à l'époque de la Révolution.

On pénètre sous le péristyle de la tour par une porte plein-cintre au-dessus de laquelle est une petite niche abritant une Vierge-Mère. Ce porche est simplement plafonné avec plancher et solives apparentes et œil-de-bœuf ménagé au centre pour le passage des cloches. Un escalier en bois, à gauche, dessert les étages de la tour et des combles. A droite, une petite porte communique au cimetière occupant la partie sud et le chevet de l'église.

Intérieur. — Une seconde porte d'entrée donne accès à la nef dont les murs et les ouvertures des quatre baies ont été remaniés à l'époque de la construction de la tour, qui date du XVIIIe siècle. Les murs ont conservé, extérieurement sur leurs faces latérales, la belle corniche à modillons en quart de cercle.

Tout l'édifice est voûté en bois avec voliges et entraits apparents finement profilés, de forme ogivale du XVIe siècle, à l'exception des nouvelles chapelles latérales, simplement plafonnées.

Une chaire à prêcher est adossée contre le mur septentrional ; en face s'ouvre la petite porte du cimetière.

Une peinture sur panneau du XVIe siècle représente la Décollation de saint Jean-Baptiste.

Chœur et chapelles latérales. — A la suite d'une coupe de bois qui eut lieu en 1826, la commune de Neuville fit construire les deux chapelles formant actuellement le transept. Le chœur en occupe la partie centrale ; il est limité par des bancs. Un passage réservé communique aux deux chapelles latérales. Celle de gauche est consacrée à saint Roch ; son autel très simple n'offre rien de remarquable ; il est en boiseries ornées de pilastres avec chapiteaux composites. Dans la niche centrale est une statue de saint Roch.

La chapelle méridionale est dédiée à la Vierge. Le retable de son autel, décoré avec la même simplicité, renferme une statue de l'Immaculée-Conception.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est clos par la grille de communion servant en même temps de support à deux bâtons de confréries, l'un renfermant l'image de saint Éloy dans un pinacle gothique de style moderne ; l'autre, un saint Louis sous un dais de style Louis XV.

Le sanctuaire a été tout récemment pavé de carreaux émaillés figurant une jolie mosaïque. Le maître-autel, placé en avant du chevet, se compose d'un retable en bois avec deux colonnes ioniques portant un entablement en arc de cercle avec têtes de chérubins qui se perdent dans des nuages et dans les rayons d'une gloire. Le tableau représente saint Martin à cheval coupant son manteau pour couvrir la nudité d'un malheureux.

Les fenêtres sont ornées d'une espèce de damier en grisailles servant de fond à deux médaillons en couleur, représentant saint Martin et saint Louis, roi de France.

Les murs du chevet et des faces latérales sont décorés d'anges portant les attributs de la Passion; ils accompagnent la figure de Jésus crucifié, sculpture en relief s'élevant jusqu'à la voûte. Plus bas, les murs sont décorés de figures peintes dans des niches : saint Louis, saint Éloi, saint Nicolas et sainte Catherine, exécutés à la détrempe par M. Andréasy aux frais de M. l'abbé Adam, curé de Neuville et des jeunes gens du pays, qui se sont cotisés un jour de la fête du village pour couvrir les frais d'une partie de ce travail.

Pour dégager l'aspect du sanctuaire, les entraits en charpente de la voûte du chœur ont été coupés au nombre de trois.

La sacristie est établie derrière l'autel ; elle s'éclaire par la fenêtre du chevet et se trouve complètement dissimulée par le retable du maître-autel.

Parmi les anciens seigneurs, nous voyons Jean de Scepeaux, Jean de Premier-Fait, Gilles de Fillemain, Baudichon de Pluviers, Pierre de Rohan, dit le maréchal de Gié, duc de Nemours, en 1515, était seigneur de Bourg-de-Partie. En 1518, Jacques d'Aulquoi, seigneur de Neuville. Au commencement du XVIIe siècle, Mlle de Vil-

leserin qui l'avait eu de M. de Baraillon, maître d'hôtel et écuyer ordinaire du roi. A sa mort, la seigneurie fut vendue par décret, ainsi que Bourg-de-Partie, à MM. de Gensse, huissier-audiencier au Parlement de Paris. Sa fille l'a possédé jusqu'en 1766 où elle fut vendue à M. Jaillant, avocat et greffier du bailliage de Troyes.

L'ancien château qui se trouvait à l'entrée du village, à l'est, n'existe plus. On a bâti, sur l'emplacement et avec ses débris, une ferme qu'une partie des anciens fossés entourent du côté du midi.

Le nouveau château, qui n'est qu'une simple maison bourgeoise, se trouve situé à 200 mètres à l'ouest du village et à 500 mètres de la Vanne. Il a été construit, au commencement du siècle, par M. Prévost, avocat à Troyes, qui le vendit à M. Étienne Delépine.

Un colombier de la fin du XVI[e] siècle s'élève près la porte d'entrée, à gauche. Par son importance, il évoque les souvenirs des droits seigneuriaux des temps passés.

Cette propriété appartient aujourd'hui à M. Adrien Bonnet.



ÉGLISE SAINT-NICOLAS.

PRUGNY

Prugny est un petit village situé entre deux coteaux, à treize kilomètres de Troyes et treize kilomètres d'Estissac.

L'église, sous le vocable de Saint-Nicolas, a la forme d'une croix latine, avec abside à trois pans et tour en saillie sur sa façade occidentale. La tour, peu élevée, est à un seul étage ; elle s'appuie sur deux contreforts établis sur ses angles et sur les murs de la nef ; sa porte d'entrée est à linteau droit surélevé d'une corniche au-dessus de laquelle est un fronton circulaire surmonté d'une croix ; sur la clef de la porte d'entrée, on lit *saint Nicolas* avec le millésime de 1743, date de la construction. Cette tour est ajourée sur les quatre faces par une baie plein-cintre ; la quatrième, au levant, se trouve enclavée dans les combles de la nef. Ces ouvertures sont munies d'abat-sons et s'encadrent de moulures en forme de châssis, se reliant au bandeau de la corniche ; sur celle-ci s'élève une toiture aiguë à quatre versants terminés par une croix. Le péristyle de cette tour est voûté avec ouverture circulaire, au centre, pour le passage des cloches. Celle qui occupe

le beffroi a été fondue en 1820. Le porche reçoit son jour par une fenêtre cintrée percée au sud ; du côté nord est la porte de la tourelle de l'escalier qui se développe circulairement sur la face septentrionale de la tour.

Cette petite église, qui n'a aucun caractère architectural, fut entièrement détruite en 1690, par un incendie. Dix ans après, elle fut rebâtie avec le produit de la vente d'une réserve de bois, ordonnée par arrêt du 9 avril 1671. Elle était alors succursale de Messon, mais elle en fut distraite et érigée en cure par décret du 16 décembre 1737.

Intérieur. — On entre dans la nef par une porte au linteau surbaissé accompagné de deux pilastres et entablement. On descend cinq marches, et, à droite, en entrant, on trouve la cuve baptismale, sans intérêt.

La nef est plafonnée sur toute sa longueur ; des piliers cylindriques, engagés dans le mur de clôture, attestent que l'église ancienne était voûtée en pierre ; sur ces piliers restés à l'état d'arrachement on a posé des statues ; à droite, celles de saint Vincent et de saint Nicolas, toutes deux datant du XVIe siècle, et à gauche, les statues modernes de sainte Anne et de sainte Catherine ; ces dernières sont des reproductions en plâtre.

Quatre fenêtres éclairent la nef ; sur l'ébrasement de la baie, à gauche, à côté de la chaire à prêcher, est une Notre-Dame-de-Pitié.

Une petite porte latérale, pratiquée au centre du mur méridional de la nef, donne accès au cimetière entourant tout le monument et sert en même temps d'entrée aux fidèles qui se rendent aux offices. Vis-à-vis de cette porte, un médaillon, peint par M. Hugot de Troyes, représente les apôtres saint Pierre et saint Paul.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur occupe la partie centrale du transept et se ferme par des stalles.

Dans le collatéral du sud est la chapelle consacrée à la Vierge. Son autel se compose uniquement d'une boiserie accolée au mur de clôture ; il est orné de pilastres ioniques avec entablement. Au-dessus du tabernacle, une statue de la Vierge mère. Le tombeau de l'autel est décoré d'une petite peinture représentant l'Annonciation. A gauche de l'autel, contre le mur, se voit une petite châsse moderne

composée d'arcatures renfermant le Christ et les apôtres abrités sous des niches.

La fenêtre ogivale éclairant cette chapelle se divise en trois jours, sans verrière de couleur.

La chapelle occupant le côté septentrional du transept est dédiée à sainte Anne. Elle est meublée et décorée de la même manière et sans prétention.

Une console, au centre du retable, porte une statue en plâtre de sainte Anne, instruisant la Vierge enfant.

Une fenêtre au nord, divisée en trois parties, éclaire cette chapelle, dont la verrière représente dans sa première division, la Nativité de Jésus, l'Adoration des Mages, Jésus aux noces de Cana. Dans la seconde, la Résurrection de Lazare, la Cène, le Jardin des oliviers. Dans une troisième, Jésus chargé de sa croix et consolant les filles de Sion. Puis le Calvaire et la Résurrection. Dans les lobes, Jésus monte au ciel en présence de ses apôtres. Cette verrière moderne a été exécutée en 1878 par M. C. Virot, peintre-verrier à Troyes.

A l'ouest, contre le mur, un saint Éloi en plâtre, reproduction d'une statuette du XVIe siècle.

Sanctuaire. — Le sanctuaire et quelques parties du transept semblent appartenir à l'ancienne église, détruite par le feu en 1690. Les trois fenêtres de l'abside sont garnies de verrières modernes exécutées en 1869. La baie centrale représente saint Nicolas, patron de l'église, ressuscitant les trois enfants, par le même peintre-verrier cité ci-dessus. Dans la fenêtre de gauche, l'Immaculée-Conception et dans celle de droite, le Bon Pasteur, par Vincent-Feste.

L'autel, établi un peu en avant de l'abside, est surmonté d'un tabernacle et d'une exposition dans le style lourd et ballonné dit de Louis XV.

La sacristie occupe la première travée du sanctuaire, et elle se développe sur la partie sud du transept. Au-dessus de la porte d'entrée, une peinture sur toile représente sainte Anne.



EGLISE DE LA NATIVITÉ DE LA VIERGE.

VAUCHASSIS

Joli village situé dans une riante vallée entourée de coteaux couverts de bois à seize kilomètres de Troyes et à dix kilomètres et demi d'Estissac.

L'église de Vauchassis, sous le vocable de la Nativité de la Vierge, est une construction du XVIIIe siècle achevée au mois de septembre 1760. Mgr Champion de Cicé, évêque de Troyes, en fit la consécration le 9 octobre de la même année : Mathieu Herluison étant curé.

Conçu dans de belles proportions, cet édifice produit un effet des plus imposants ; sa longueur est de trente-cinq mètres, sa largeur de dix-sept mètres ; la hauteur des voûtes est de onze mètres.

C'est la plus grande église du canton d'Estissac.

L'ancienne église, qui était située dans la partie basse du village, menaçait ruine dès 1690. Elle s'abîma sur elle-même en 1705. Rebâtie, elle fut achevée et consacrée en 1718. Trente ans après sa construction (1749), les voûtes du chœur s'écroulaient. L'évêque de Troyes, Mgr Poncet de la Rivière, fit alors visiter l'église et, devant l'impossibilité reconnue de la conserver en la réparant, on fit l'acquisition d'un terrain plus convenable, sur lequel on édifia la nouvelle église, telle que nous la voyons aujourd'hui.

Le plan de l'église de Vauchassis est rectangulaire ; il comprend trois nefs, avec abside à cinq pans en saillie et tour carrée sur la façade, laquelle occupe toute la largeur de la nef médiane.

Cette tour servant de péristyle est élevée de quatre marches et décorée à son entrée d'un arc surbaissé sur pieds-droits avec deux pilastres de l'ordre toscan portant un entablement dont la frise est chargée de triglyphes, de rosaces, de têtes d'anges et d'un bouquet de roses. Cet entablement est surmonté d'un fronton interrompu par une niche centrale lui servant de couronnement. Dans celle-ci se dresse une Vierge-Mère.

Cette niche se termine par un fronton triangulaire dans le centre duquel est le Saint-Esprit entouré de nuages et de rayons lumineux. La pointe du fronton est décorée d'une petite croix se détachant sur le vide d'un œil-de-bœuf par lequel prend jour l'intérieur du péristyle. Les côtés de la niche sont maintenus par des pilastres à contre-courbes formant à leurs bases des volutes feuillagées.

Deux contreforts flanquent les angles de la tour, qui est en pierre jusqu'à la hauteur du beffroi, celui-ci en charpente et couvert d'ardoises, système de construction pratiqué dans tous les cantons d'Aix et d'Estissac, pays boisés. Ce beffroi, couvert d'une toiture aiguë, contient quatre cloches ; trois fondues en 1834 et une en 1866. Trois petites baies cintrées l'éclairent sur les quatre faces et protègent par leurs abat-sons l'intérieur de la tour.

Le cadran de l'horloge se répète sur trois côtés de la tour et, sur sa face méridionale, se détache la tourelle de l'escalier des combles, dont l'entrée s'ouvre sous le péristyle, à gauche. Le porche se divise

en deux parties par une cloison centrale et la voûte ogivale est percée d'un œil-de-bœuf pour le passage des cloches.

Intérieur. — Nef et bas-côtés. La nef se compose de quatre travées plein-cintre portées sur des pilastres se réunissant sur les piliers; ceux-ci forment des faisceaux de l'ordre toscan pour recevoir, sur leurs quatre faces, les arcs-doubleaux et les nervures des grandes voûtes et des petites voûtes des bas-côtés.

Les arcades de la nef ne s'élèvent qu'à la hauteur des chapiteaux des piliers; les travées se ferment par des murs droits sans ouvertures, la nef ne recevant sa lumière que des jours pratiqués dans chacune des travées des bas-côtés.

L'architecte du monument a su combiner les dispositions de ces ouvertures en leur donnant la même forme et les mêmes distributions qu'à celles de l'église primitive, afin de pouvoir y placer les anciens vitraux. Les baies se divisent en trois parties par des meneaux droits et cintrés présentant la forme décorative des portiques de la fin du XVIe siècle.

La hauteur de la grande nef et celle des bas-côtés répondent par leurs belles proportions à la largeur des travées et impriment à l'ensemble une harmonie architecturale qui éveille l'idée d'un édifice de style.

Aux deux premières travées des bas-côtés deux petites portes latérales s'ouvrent sur le vaste cimetière entourant l'édifice. Dans la première travée méridionale est ménagée la chapelle des fonts baptismaux décorée d'une simple boiserie avec pilastres ioniques s'appuyant sur le mur et se terminant en arc surbaissé. Au-dessus, le Christ en croix est accompagné des statues de la Vierge et de saint Jean, sculpture française de la fin du XVIe siècle.

La cuve baptismale, en marbre rouge de forme ovale avec profils à retraits, repose sur un piédestal en pierre peint en imitation de marbre. Elle se ferme avec deux volets en lames de cuivre.

Le tableau du retable représente le baptême de Jésus-Christ sur les rives du Jourdain, assez mauvaise copie du merveilleux tableau de Pierre Mignard, conservé dans l'église Saint-Jean-au-Marché, à Troyes.

Chœur. — On entre dans le chœur, qui s'ouvre à la troisième travée, par une grille en fer forgé soutenue par deux pilastres de même métal portant des vases flambés. Ils supportent un arc surbaissé sur lequel s'élève le Christ en croix avec rinceaux courants entourant le chiffre de l'*Ave Maria.*

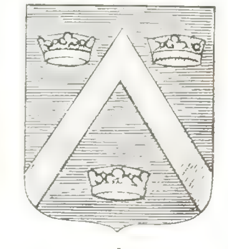
La grille se prolonge par des enroulements sur les stalles du chœur et ferme ainsi les bas-côtés.

Au premier pilier du chœur, à droite, est adossée la chaire à prêcher, sans valeur artistique; son garde-corps est orné d'une figure en demi-relief, de saint Jean l'Évangéliste, sans attribut et d'une exécution assez médiocre.

Une console, engagée dans le deuxième pilier, du même côté, porte la statue moderne de saint Nicolas.

Chapelle des bas-côtés. — On communique aux chapelles latérales par la quatrième travée, dont une moitié fait partie du chœur. Deux peintures du dernier siècle suspendues sous les arcades de cette travée représentent sainte Anne instruisant la Vierge en lui faisant lire la Bible, et saint Roch soulageant les malheureux par la parole et par la distribution d'aumônes.

L'autel de la Vierge, à droite, ferme le chevet de ce bas-côté; son retable, sculpté de main de maître, dans un genre renaissance un peu avancé, est l'œuvre commune des frères Charton, habiles sculpteurs, demeurant à Dampierre, canton de Ramerupt, arrondissement de Arcis-sur-Aube. A droite de l'autel, une statue en terre cuite de sainte Catherine a été exécutée par M. Moynet, sculpteur à Vendeuvre.



1.

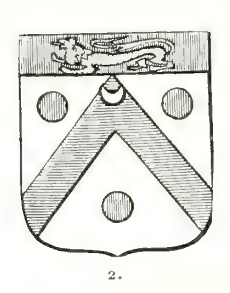
La fenêtre de cette chapelle est garnie d'une grisaille provenant de l'ancienne église, et qui représente les scènes du Calvaire: Jésus attaché à la croix et Jésus sur la croix entre les deux larrons. On remarque dans les lobes l'écu aux armes de Pierre de Mauroy, seigneur de Vauchassis et de Colaverdey, qui avait épousé Marie Molé, fille de Claude Molé, seigneur de Villy, et de Simonne d'Origny, donateur de cette ancienne verrière (1).

La chapelle Saint-Joseph, à gauche, est sculptée dans le même style et par les mêmes artistes. Au centre du retable, saint Joseph présente l'enfant Jésus bénissant; à sa droite, saint Jean-Baptiste; à sa gauche, saint Roch.

Sur le devant de l'autel, dans la niche centrale, la mort de saint Joseph, dont le corps est couché sur Jésus-Christ, qui le bénit; la Vierge priant est agenouillée près de son chevet.

Au point de vue de l'iconographie chrétienne, il y aurait bien à redire sur la composition de ce sujet, qui n'est pas très orthodoxe.

Les verrières de la fenêtre de cette chapelle sont très mutilées; ses panneaux représentent la création de l'homme, celle de la femme, la tentation et la séduction. Dans les lobes, se trouvent les blasons des anciens donateurs et seigneurs de Vauchassis; ce sont les armes de la famille Nevelet, d'origine troyenne, qui prétendait remonter aux croisades et qui a eu des alliances avec les meilleures maisons de la Champagne. Elle portait pour armes : d'argent à un chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules, et un chef aussi de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or (2). Le petit croissant qui est en pointe de l'écu est une brisure adoptée par une branche cadette.



2.

Le second blason porte écartelé : Parti : au 1, Nevelet; au 2, de Mesgrigny; au 3, Molé et au 4, d'Origny. Il nous apprend que Vincent Nevelet, fils de Pierre Nevelet, seigneur de Dosches, et de Simonne Molé, épousa Jeanne de Mesgrigny, fille de Jean de Mesgrigny et de Jeannette Dorey; que les deux derniers quartiers sont ceux de sa mère Simonne Molé et de son aïeule Simonne d'Origny (3).

Sanctuaire. — Le sanctuaire est limité par une grille de communion posée sur deux marches en marbre qui se développent sur la quatrième travée. Elles se relient comme coloration au dallage en marbre du sanctuaire.

3.

L'autel également en marbre, placé un peu en avant du chevet, ne manque pas d'une certaine richesse décorative. Sur les angles du

tombeau se détachent des palmettes en cuivre doré, ainsi que le médaillon central représentant le signe de la Rédemption écrasant l'Esprit du mal, celui-ci figuré par le serpent qui cherche à l'enserrer de ses terribles anneaux. Le cadre de ce sujet symbolique est décoré de deux palmettes de même métal.

Le tabernacle en marbre, de forme ronde, est soutenu sur les côtés par les attributs en bois doré de l'ancienne et de la nouvelle loi. Aux deux extrémités sont peints et dorés deux petits anges adorateurs.

Contre le mur absidal, s'élève un retable en pierre composé de deux pilastres portant un entablement orné sur ses côtés de palmettes. Au milieu est un cadre rompu se reliant par des courbes à la corniche du couronnement. Ce cadre circonscrit une peinture représentant l'Immaculée Conception. Debout sur le globe du monde, la Vierge écrase sous ses pieds la tête du serpent qui perdit Ève. Un ciel constellé d'étoiles et de chérubins enveloppe tout l'ensemble. Sur la corniche, à la rencontre des pilastres, deux anges de grandeur naturelle sont debout dans une attitude de contemplation. Au centre, dans l'ébrasement de l'ancienne fenêtre de l'abside convertie en niche, s'élève, sur des nuages et dans les rayons d'une gloire lumineuse, la Vierge-Mère entourée de chérubins. Marie s'élève vers les cieux, où Dieu le Père bénissant est représenté à mi-corps au milieu d'esprits célestes.

Toutes ces figures, d'une bonne exécution et d'un puissant relief, sont bien faites pour porter au recueillement.

Le sanctuaire s'éclaire par de longues baies ogivales, divisées en portique comme celles des bas côtés. Les verrières en verre blanc sont bordées avec des fragments d'anciens vitraux.

Toutes les travées sont couvertes de boiseries ; sur leurs corniches ont été placés de petits reliquaires du siècle dernier et deux statues médiocres de la Vierge et de saint Nicolas.

La sacristie occupe l'angle nord-est du bas côté et du sanctuaire et ne possède rien d'intéressant.

Cimetière. — En entrant dans le cimetière, par la porte principale, on voit se dresser, à gauche, la croix de consécration du cime-

tière, au pied de laquelle est ménagée la sépulture de Pierre Géraud de Valois Saint-Rémy, prêtre, curé de Vauchassis, décédé le 20 juillet 1829.

Il était le troisième fils de Jean Géraud de Valois Saint-Rémy, baron de Fontette et d'Essoye, et de dame Brigide de Foignot. Né à Troyes, le 20 août 1767, il fut ordonné prêtre par le pape Pie VI à Rome et nommé protonotaire apostolique.

Près de lui repose sa sœur Edmée-Victoire de Valois Saint-Rémy, veuve de M. de Gissey, comte de Riolet, général à l'armée de Condé et chevalier de Saint-Louis.

Le curé de Vauchassis descendait en ligne directe du fils naturel du roi Henri II (Henri Ier de Valois de Saint-Remy), et de Nicole de Savigny, dame de Saint-Rémy, de Fontette, du Chatelier, de Noë, d'Essoye et Bovoir. Celle-ci se maria depuis avec Jean de Ville, chevalier de l'ordre du Roi [1]. Le vénérable pasteur de Vauchassis passa sa vie à faire le bien et consacra tout son temps à soulager les malades. Il acquit une grande réputation par les guérisons qu'il opéra avec une recette que lui seul, dit-on, aurait connue. Or, d'après la chronique un peu sceptique de la localité, le spécifique du curé Pierre Géraud n'était autre qu'une bouteille de bon vin, auquel il ajoutait une infusion de plantes aromatiques.

Sa réputation se répandit au loin, si bien qu'un négociant de Château-Gontier (Mayenne), nommé Letessier, vint à Vauchassis pour se faire soigner avec l'espérance d'une prompte guérison ; il mourut cependant le 7 septembre 1818. La pierre tombale de ce négociant relate ces faits; elle se trouve à droite, en face de la sépulture du curé de Vauchassis.

1. Émile Socard. *Mémoire de la Société académique de l'Aube,* 1867.



VILLEMAUR

Villemaur, aujourd'hui simple village, était autrefois chef-lieu du doyenné de ce nom ; il est situé sur la route de Sens, à vingt-sept kilomètres de Troyes et à sept kilomètres d'Estissac. C'était une petite ville fortifiée, entourée de murs et de fossés, avec château fort au midi, défendant la plaine et les rives de la Vannes.

On y comptait quatre faubourgs, celui de la porte Sallée, appelé depuis faubourg Notre-Dame ; le faubourg de la Vannes, sur le bord de la rivière, le faubourg de Grève et celui de Sens.

Les calamités et la ruine de cette petite ville commencent dès le XIIIe siècle et se poursuivent pendant la guerre de Cent ans. Les Anglais l'occupèrent en 1366, après l'avoir pillée. Barbazan, gouverneur de la Champagne, en fit le siège et la reprit en 1433. L'année suivante, les

Anglais rentrent dans la ville, puis ils l'occupent encore en 1438. Les protestants, très nombreux dans la contrée, sont maîtres de la ville en 1589. Les Ligueurs s'en emparent et la mettent au pillage. Vers 1596 le maréchal de Biron en fait le siège et la brûle entièrement.

A toutes ces horreurs, il faut ajouter l'épidémie de 1496 et l'incendie de 1446; ce dernier détruisit presque toute l'église. D'autres incendies en 1450, en 1613, puis enfin en 1756, anéantirent la plus grande partie de la ville. La maison du chapitre fut brûlée pendant l'incendie de 1613.



I. ENTRÉE DE LA GRANDE CAVE.

Il existe encore quelques restes assez importants des murs de la forteresse et des remparts qui protégeaient Villemaur. Une immense cave, dont la construction ne paraît remonter qu'à la fin du XVe siècle, se divise par petits caveaux qui n'étaient autres que les dépendances d'un vaste cellier; elle est curieuse à visiter. Elle pouvait également constituer un passage souterrain communiquant aux murs d'enceinte du château. Un caveau, à droite en descendant, plus grand que les autres, est orné de peintures contournant l'appareil de la voûte par un simple filet rouge; une pierre en saillie, sur laquelle est posée une statue de la Vierge, aurait servi, dit-on, de chapelle pendant les troubles et les luttes de la Réforme au XVIe siècle. Les habitants venaient s'y réfugier et y entendre la messe. L'exiguïté du caveau obligeait une partie des fidèles à se tenir sur les paliers et sur les marches de l'escalier. A droite de cette chapelle improvisée est un puits très profond engagé dans une retraite prise dans l'épaisseur des murs. Ces caveaux font partie d'une maison désignée sous le nom de *Maison de la grande cave*; elle est situé rue de Grève et appartient à M. Curie-Champenois (1).

La suite des seigneurs de Villemaur peut se diviser en six races;

la première est celle de seigneurs avant les comtes de Champagne. La ligne masculine s'étant éteinte, la terre de Villemaur se trouva partagée entre deux filles, l'une desquelles épousa Fromond, seigneur de Corroy, et l'autre Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne. Au commencement du XIII[e] siècle, les héritiers vendirent la terre à la comtesse Blanche de Navarre, veuve de Thibaut III, comte de Champagne, ce qui forma la deuxième race. Celle-ci se continua par nos rois jusqu'à la maison de Bourgogne et de Flandres, par Eudes, duc de Bourgogne, chef de la troisième race depuis 1328, et se perpétua par les comtes de Nevers, de Foix et de Comminges, des Laval, des Luxembourg, des Clèves de Nevers, par Catherine de Bourbon, fille de Henri, prince de Condé, et de Marie de Clèves ; le 8 avril 1559, Henriette de Clèves vendit la baronnie de Villemaur à Jacques de Villemor, seigneur de Nogent-sur-Aube, qui commence la quatrième race. En 1618, la terre fut vendue, par un décret volontaire, à Jacques Vignier, conseiller d'État, qui forma la cinquième race jusqu'en 1647, où elle fut cédée au chancelier Séguier, tige de la sixième race.

Ce seigneur fit ériger cette terre en duché en 1650, et depuis il fit transférer le siège de la justice à Saint-Liébault (Estissac) en 1665, ce qui acheva de dépeupler la ville. Le bailly de Villemaur tenait son siège d'audience à Saint-Liébault, pour la commodité des justiciables, à cause de sa situation au centre du ressort. Après la mort du chancelier et de sa femme, en 1683, Marie-Madeleine, leur fille, marquise de Coislin, puis de Laval, posséda cette terre jusqu'en 1710; ensuite M. de Coislin, évêque de Metz, jusqu'en 1732; après lui M[me] la comtesse de Blansac jusqu'en 1736, alors que Louis-François-Armand de Roye de la Rochefoucauld devint seigneur de Villemaur, et depuis le 25 août 1758 fut crée duc héréditaire sous la dénomination de duc d'Estissac. A sa mort, en 1782, ce duc laissa la seigneurie de Villemaur au duc de Liancourt, son fils ; ainsi tout a contribué à anéantir cette ancienne ville qui n'était plus qu'une terre adjacente à celle d'Estissac, chef-lieu du duché[1].

1. Courtalon.

Fondé par les seigneurs, le chapitre de Villemaur existait déjà en 1445. Le nombre des chanoines diminua avec le temps et quand, par suite des guerres et des incendies, leurs biens eurent été réduits. En 1619, l'évêque René de Breley amoindrit les revenus des chanoines, puis l'évêque Bouthiller de Chavigny les supprima, ainsi que la dignité de la chanterie, et réunit le canonicat au doyenné sous un seul et même titre dont la collation appartenait aux habitants.

Il y avait aussi à Villemaur une maladrerie dite de Sainte-Madeleine avec une chapelle. On voyait encore, en 1328, des frères et des sœurs pour le gouvernement des malades. Suivant l'édit de 1672, les biens de cet établissement furent réunis aux hôpitaux de Troyes à la charge d'y recevoir les pauvres malades et d'acquitter les fondations.

Église de Villemaur. — L'église de Villemaur, ancienne collégiale, est un monument construit au XIIIe siècle pour la partie qui comprend le transept et le chœur. Elle est placée sous le vocable de l'Assomption de la Vierge ; son plan est celui d'une croix avec une seule nef, séparée du chœur par un transept. La porte principale est en arc surbaissé, creusé de gorges avec filets en relief qui se terminent, par des bases à facettes, sur le plan incliné d'un socle à angle droit. Cette ornementation indique le commencement de la seconde période du XVIe siècle, époque de la reconstruction totale de la nef après l'incendie de 1446. Au-dessus de cette porte s'ouvre une fenêtre ogivale sans meneaux. Le mur de façade se termine par une corniche profilée avec une toiture en croupe, appuyée aux angles par des contreforts obliques. Au midi, une petite porte s'ouvre à la première travée de la nef. La baie est en arc surbaissé, creusé de gorges, surmonté d'une archivolte en ogive déterminant le tympan ; celui-ci est décoré d'une petite niche vide et mutilée à pilastres en aiguilles avec cul-de-lampe. Au-dessus de cette porte est percée une fenêtre ogivale, sans meneaux, dont les contours sont creusés de gorges, avec des filets en arrêts. A la pointe de l'ogive un blason mutilé porte les traces d'un chevron.

Près de cette porte, à droite, s'élève une tour en bois à quatre étages, revêtue de barbeaux sur toute sa surface Elle contient quatre

cloches dont trois fondues en 1849 aux frais de la municipalité et une fondue en 1482, comme l'indique cette inscription :

✠ Deffunctos ploro	*Je pleure les défunts*
pestem fugo festa decoro	*j'éloigne la peste*
m·cccc·iiii·xx·3·ii (1482).	*et j'anime les fêtes.*

Cette grosse tour d'un aspect très pittoresque dépasse par sa hauteur les combles de la nef et du transept ; elle est terminée par une toiture pyramidale, couverte en ardoises et surmontée d'une croix décorée d'ornements en plomb repoussé.

Au nord, les murs sont étayés par deux contreforts, comprenant trois travées qui forment la longueur de la nef. La première est éclairée par une fenêtre en ogive très simple ; la deuxième est trilobée. Au-dessous de celle-ci, on remarque un grand arc ogival, aujourd'hui engagé dans les murs de clôture, là où jadis devait s'ouvrir une voie de communication avec les anciens bâtiments du chapitre.

Les murs et pignons des transepts ont été reconstruits en brique en 1868, sous l'administration de M. Dorez-Souillard, maire, et de M. Bizet-Viault, adjoint, sous la direction de M. Garelle, architecte du département.

Le chœur se compose de trois travées soutenues par des contreforts à retraits, percées, au nord, de fenêtres en lancettes sans meneaux, avec arrêts taillés en biseau ; au midi, les travées sont ajourées par des fenêtres en lancettes accouplées, et sont surmontées d'une archivolte profilée en larmier ; au point de départ, leurs courbes sont portées par des consoles terminées en pointe. Toutes ces ouvertures ont conservé leur caractère primitif du XIIIe siècle.

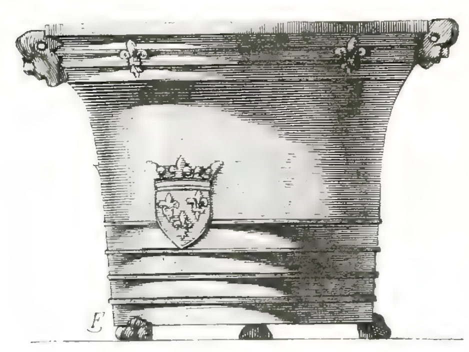
Le chevet est percé de trois fenêtres en lancettes avec colonnettes, bordées d'un boudin et couronnées d'archivoltes. Au-dessus de ces trois fenêtres règne un bandeau sur lequel posent deux colonnettes à chapiteaux feuillagés ; elles portent un arc plein cintre, creusé d'une gorge et orné d'un boudin encadrant un œil-de-bœuf. Cette ouverture est coupée en croix par des meneaux ajoutés au XVIe siècle.

Intérieur. — La nef. — En entrant par la porte principale de la nef, on descend cinq marches ; à gauche, est la cuve baptismale, sans

intérêt; à droite, s'ouvre la petite porte latérale, sur le tambour de laquelle on a cloué une lame de cuivre portant l'inscription de Jean Suzanne et de Christine Jeanson, sa femme, ainsi que la fondation de Robert Suzanne, leur fils, maître serrurier, demeurant à Paris. En voici la copie complète avec les caractères du temps :

> Cy giltz honnble hōme Iean ſuzanne & honneſte feme Chriſtine Ianſon ſa femme Laboureur demeurant es Molins de Villemor led ſuzanne a fondé a perpetuité en Ceſte Egliſe Noſtre Dame de Villemor, vne Meſſe haulte avec loffrande que les Marguilliers dicelle Egliſe ſont tenvz faire dire & celebrer tous les ans au lendemain de la Pentecoſte qui eſt le iour de ſa ſepulture & fornir de luminaire & leurs filz Robert ſuzanne qui eſtoit demeurant a paris en qualite de Me ſerrurier a faiƈt faire cy appoſer ceſte Epitaphe en ceſte Egliſe en heureuſe memoire deſd deſſunƈtz ſuzanne & Ianſon ſes pere & mere & a fonde a perpetuite en ceſte Egliſe a leurs Intention & de leurs Enfans quatre meſſe hauſte auec lofferende que leſd marguilliers ſeront encor tenuz faire dire & celebrer tous les ans a ſept heure du matin au lendemain de Paſques au lendemain de la Noſtre Dame d'aouſt & au lendemain de la touſſainƈt & de Noel & forniront de luminaire de deux ſierge ſur l'autel & de ce qu'il ſera neceſſaire & a l'iſſue de chacune deſd meſſe le preſtre dira Vn deſprofundis auec l'oremus ſur les ſoſſes deſd deſſunƈtz & Aſpergera de leau beniſte ſur Icelle leſquelles meſſes ſeront ſonnée & tintée au trois petite cloche ſeullement la diƈte Chriſtine Ianſon eſt decedee le ſixme Ianuier & Iean ſuzanne eſt decede le neufme Iuin enſuiuant En lan Mil Cinq Cens quatre Vingt & dix Et led Robert ſuzanne eſt decede le Mil ſix cens
>
> *Pries dieu quil mette leurs ames en Repos*
> *Auec permiſſion de Meſſieurs les Venerable Doyen Chanoine & marguilliers de ceſte Egliſe* *Amen 1650.*

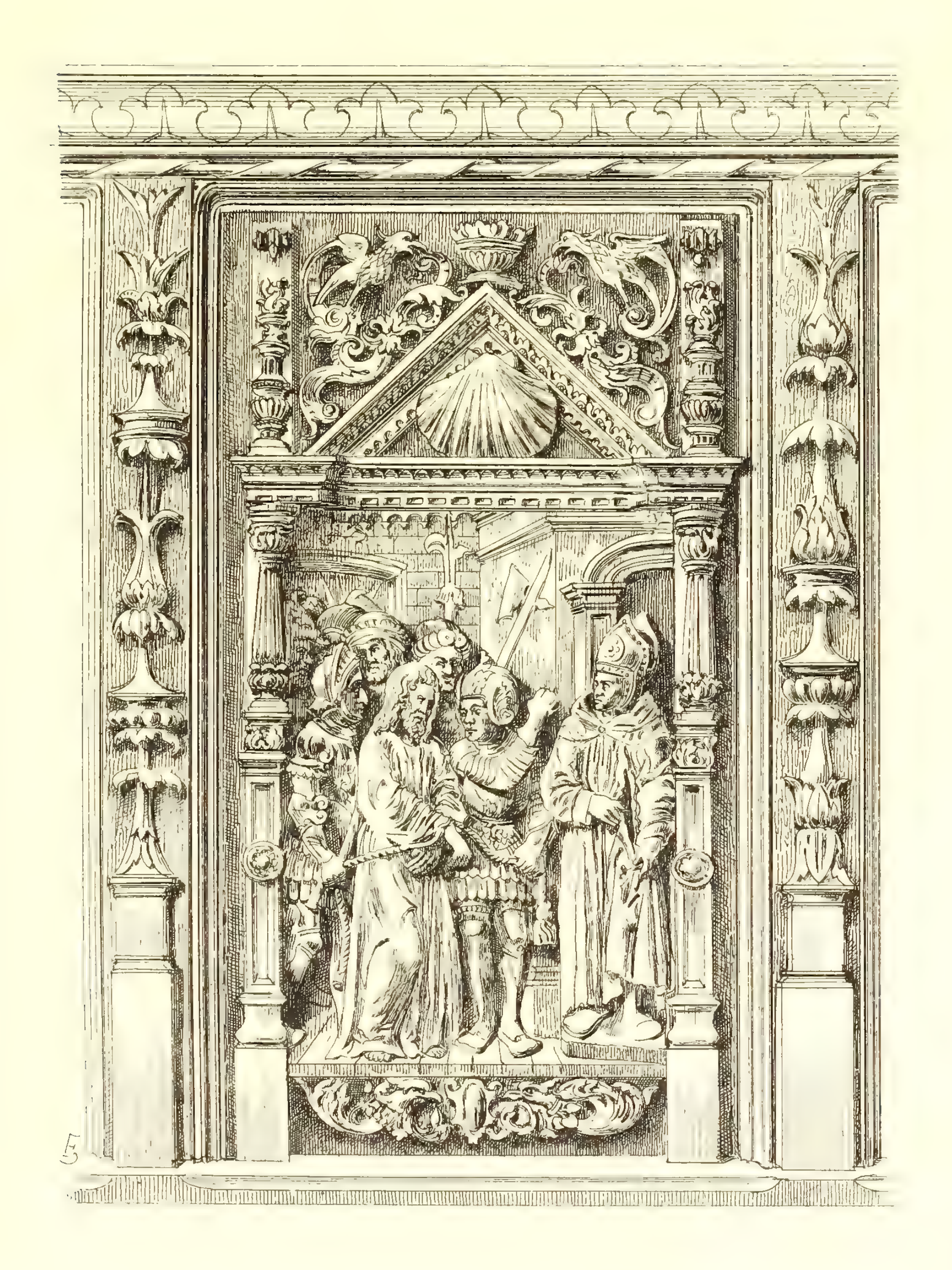
Au seuil de cette porte sont deux fragments d'une tombe du XIIIe siècle, et, à droite, un bénitier en fonte de fer du XVIe siècle, bordé de fines moulures alternées de fleurs de lis et portant l'écu de France (2).



2. BÉNITIER EN FONTE.

Toutes les voûtes sont en bois et forment des berceaux en planchettes maintenues par des entraits de tirage soutenant les poinçons à bases profilées. La voûte centrale du transept porte un soleil à rayons flamboyants.

Toute la nef est occupée par des bancs, et le passage dans son



parcours est pavé de dalles tumulaires en partie brisées, dont les inscriptions sont presque effacées. Une de ces pierres est très intéressante. C'est une moitié de tombe représentant la figure de la femme de Raoul Creissart avec la coiffure de dame en usage vers la fin du XIIIe siècle. Deux anges thuriféraires l'encensent. Cette pierre porte sur son pourtour l'inscription tronquée que voici : *Ci-gist ysabiavs fame raov creissart fille gile dit l.... trevins.* (*1280*) *priez pour lui* (date de la mort du mari) (3).



3. TOMBE D'ISABELLE CREISSART.

Une deuxième tombe du XVIe siècle, bien que complètement effacée, nous donne cependant les noms et qualités du défunt :

maiſtre claude de campant licentier en ..... et procureur de monſieur de .... on

La troisième, la plus rapprochée de l'entrée du chœur, a conservé la silhouette d'une figure de prêtre et une grande partie de son épitaphe se développant sur la bordure du cadre. Nous lisons :

Cy giſt venerable et diſcrete perſonne m^{e} Eſtienne auginard en ſon vivant pbr̄e doyen et chanoinne de legliſe collegiale de N^{re} Dame de Villemor décédé en **mil cinq cens trente ſix.** (1536).

Transept. — La partie méridionale du transept est consacrée à la Vierge Marie. Un autel sans intérêt en fait toute la décoration. Il est surmonté d'un tabernacle à double étage de style Louis XV, supporté par des colonnes torses et fermé par des panneaux sur les-

quels sont représentés saint Pierre et saint Paul, et, sur la porte du tabernacle, l'*Ecce homo*.

Au pied des marches de l'autel est un marbre noir, relatant les termes d'une fondation de Jean Huchard, mesureur au grenier à sel de Villemaur et Jeanne Tubervé, sa femme, ainsi conçu :

CY GISENT HONORABLE HOME IEAN HVCHARD MESVREVR
AV GRENIER A SEL DE VILLEMORT ET IEANNE TVBEVÉ
SA FEME QVI ONT FONDÉ A PERPETVITÉ EN CETTE
EGLISE LES VESPRES DV S^T^ SACREMENT LE DIMANCH^E^
DE L'OCTAVE DE LA FESTE *Dieu* PLVS ONT FONDE
VNE MESSE BASSE TOVS LES PREMIERS MERCREDI^S^
DE CHASQ MOIS LA QVELLE SE DIRA A LAVTEL DV
ROSAIRE PLVS 2 MESSES HAVLTES DE REQVIEM
SCAVOIR VNE LE LVNDY DE L'OCTAVE DV S^T^ SACREM
L'AVTRE LE LANDEMAIN DV IO S^T^ IEAN BAPTISTE
A LA FIN DES QVELS SERVICES SERA CHANTÉ VN
LIBERA ET VN DE PROFONDIS LE TOVT LE PLVS
SOLEMNELMENT QVE FAIRE SE POVRA POVR
L'ACCOMPLISSEMENT DES QVELS SERVICES LES
FONDATEVRS ONT LAISSE VNE RANTE DE 25 ^H^ PLVS
12 BOISSEAVX DE BLED PAR QVART A PRENDRE
SVR 12 ARPENTS DE TERRES PLVS VN ARPENT
DE TERRE PLVS VN DEMY ARPENT LES QVELS
TERRES SONT TOVTES SCITVEZ AV FINAGE DE
VILLEMORT COME IL EST PLVS AMPLEME PORTÉ PAR
CONTRACT DE FONDAON FAICT PAR LE DIT HVCHARD
ET SA FEME AV PROFIT DES VENERABLES DOYEN CHANTRE
CHANOINES ET CHAPISTRE DE LEGLISE NO DAME DVD
VILLEMORT PASSÉ PAR DEVT CHANTECLER NO^E^ AVD
LIEV LE 29 MAY 1662 *Priez Dieu Pour Eux.*

Une confrérie du Rosaire fut établie dans cette chapelle, par un religieux de l'ordre de saint Dominique en 1634.

Les extrémités du transept reçoivent le jour de deux fenêtres en lancettes.

Au côté nord, on compte une fenêtre de plus ; à l'occident et dans l'angle existent des traces d'une porte de communication et donnant autrefois accès sur le petit cimetière qui entourait l'église de ce côté.

Les notes manuscrites des registres de la fabrique constatent qu'après l'incendie de 1446 et à la fin du xve siècle, trois cloches furent fondues et placées dans le clocher en bois couvert en plomb, qui s'élevait sur les combles, au centre du transept.

Les chanoines, à la suite de bulles et d'indulgences octroyées en 1452 en faveur du rétablissement et des réparations de l'église, avaient

donc alors refait le transept et construit la flèche pour recevoir ces trois cloches? La première portait cette inscription : *Laudo deum verum plebem veco congrego clerum*, M.CCCC. *Je loue le vrai Dieu, je rassemble le peuple et je réunis le clergé.* La seconde, le premier paragraphe de *l'Ave Maria.* La troisième, qui est actuellement suspendue dans la tour en bois, porte l'inscription que nous avons rapportée plus haut avec la date de 1482. Ces trois cloches ont été incontestablement fondues en même temps; l'auteur de la note manuscrite n'a pas su ou n'a pas pu lire le complément de la date qui devait se chiffrer ainsi, mil. cccc. **iiii·xx·ȝ·ii·**

En 1636, cette flèche tombait en ruine; elle fut rétablie entièrement en forme de dôme, et en 1707 ce nouveau clocher fut détruit et les trois cloches transportées dans la grosse tour.

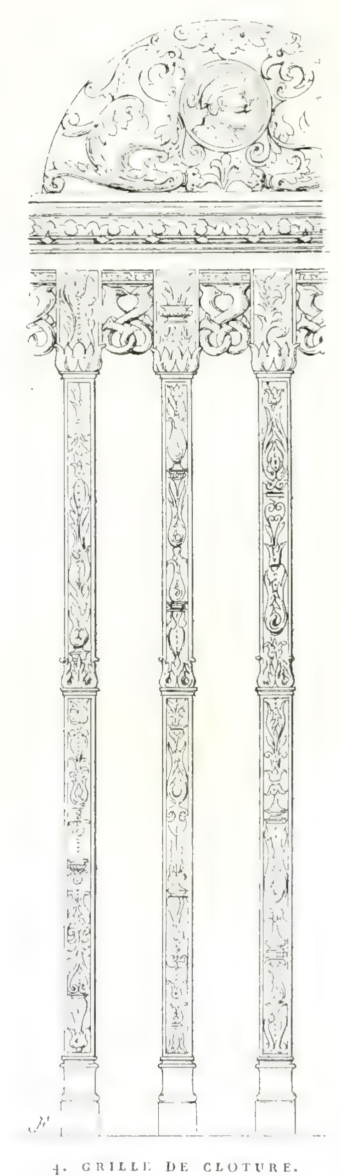
Vers 1540, on entreprit la reconstruction de la nef, puis on édifia la grosse tour en bois en 1543. Elle reçut ensuite deux grosses cloches qui furent fondues, l'une le 13 août 1547, l'autre en 1552. Une troisième, plus forte que les deux autres, est fondue en 1772 et baptisée au mois de novembre de la même année par François Chèvre de la Charmotte, curé-doyen de Villemaur. Les fondeurs furent Nicolas Antoine, demeurant à Eurville, près Neufchâteau, associé avec Jean Dormoy, maître fondeur, demeurant à Rambécourt, aussi proche Neufchâteau. Cette fonte fut faite moyennant la somme de 900 livres. Médard Caunois, maître fondeur à Troyes, et Joseph Antoine se portant fort de Nicolas Antoine fils.

Le parrain et la marraine étaient Louis-Armand-François de La Rochefoucauld, duc d'Estissac, et Marie de La Rochefoucauld, sa femme. Une seule de toutes ces cloches est restée en place; les cinq autres, à l'époque de la Révolution, ont été conduites au district d'Ervy pour y être fondues.

L'église de Villemaur, entièrement réparée, est consacrée le 13 août 1547, par Mgr Guillaume de Parvi, évêque de Troyes.

Chœur. — Jubé. — Le chœur est fermé par un splendide jubé en bois sculpté, monument le plus remarquable en ce genre qui existe en France. La Bretagne en possède trois de la même époque qui sont loin de lui être comparables, soit sous le rapport du développement,

soit sous celui du fini et de la riche variété de l'exécution. Nous connaissons ces deux jubés en bois sculpté, les ayant lithographiés dans tous leurs détails pour la *Bretagne monumentale* de M. Charpentier, de Nantes [1] ; nous pouvons donc affirmer qu'il n'y a rien qui puisse soutenir à un degré quelconque la comparaison avec celui que possède l'église de Villemaur, magnifique travail de sculpture sur bois, œuvre commune des frères Thomas et Jacques Guyon.

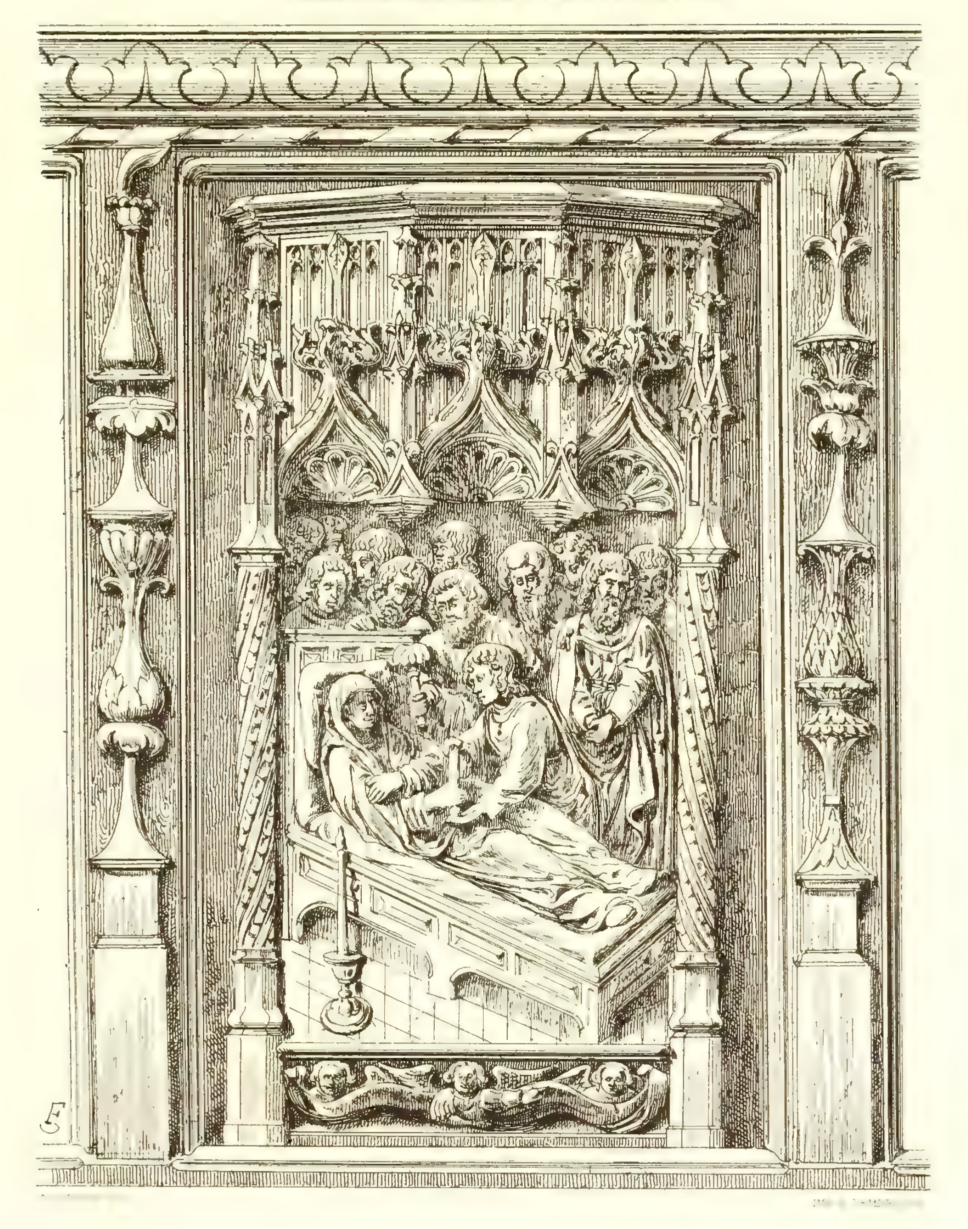


4. GRILLE DE CLOTURE.

En 1857, ce jubé subit quelques réparations de consolidation ; mais on a le regret de constater que quelques détails de sculpture ont été assez mal exécutés.

La tribune, qui servait aux jours de grandes fêtes à lire les leçons, est décorée de vingt-deux bas-reliefs parfaitement conservés ; chacun d'eux est surmonté d'un dais en fenestrages, en trilobes de forme triangulaire portés par des colonnettes balustres ou en torsades écaillées, rubanées, et posant elles-mêmes sur des culs-de-lampe à feuillages variés. Ces ornements, de style gothique du côté du chœur, sont de style Renaissance, sur la face antérieure du côté de la nef. Cette différence de style pourrait caractériser à nos yeux le travail de chacun des auteurs, c'est-à-dire que l'aîné des deux frères serait l'auteur de la face postérieure qui regarde le sanctuaire, celui qui représente la vie de la Vierge à qui l'église est dédiée, cette partie appar-

1. Jubé de la chapelle Saint-Fiacre près de Faouët (Morbihan). — Jubé de la chapelle Notre-Dame, à Kerfaoust (Côtes-du-Nord).



tient à l'école du xve siècle ; le plus jeune frère, sous l'inspiration de la nouvelle école de la Renaissance, aurait exécuté, sur la face principale, toute la Passion de Jésus-Christ. Ces sujets sont du côté de la nef : la prière de Jésus au Jardin des Oliviers, — la trahison de Judas, saint Pierre coupant l'oreille à Malchus, — Jésus conduit devant Caïphe, — Jésus, attaché à la colonne et flagellé, — Jésus devant Pilate, celui-ci se lave les mains, — Jésus tombe sous le fardeau de sa croix, il est aidé par Simon, — Jésus est crucifié, — la descente aux limbes, Jésus délivre des enfers les malheureux représentés par Adam et Ève, le juste Abel et les prophètes ; il écrase sous ses pieds l'un des démons ; un autre furieux s'enfuit, en emportant la porte des enfers et il cherche à frapper avec une massue les élus de Dieu qui sortent avec recueillement de ce lieu de ténèbres, — mise au tombeau du corps de Jésus par saint Jean et Nicodème, — enfin la résurrection.


5. LAMBRIS.
SUPPORT DE LA PORTE D'ENTRÉE.

Les sujets sculptés du côté du chœur représentent : saint Joachim et sainte Anne sous la porte dorée, — la Présentation de la Vierge au Temple, la Vierge se dispose à monter les degrés, le grand prêtre en haut des marches lui tend les bras, — le Mariage de la Vierge : elle est vêtue d'un riche corsage comme en portait Anne de Bretagne, — l'Annonciation, — la Visite de la Vierge à sainte Élisabeth, — la naissance de Jésus, — l'Adoration des mages, — la Circoncision, — la Mort de la Vierge ; ici saint

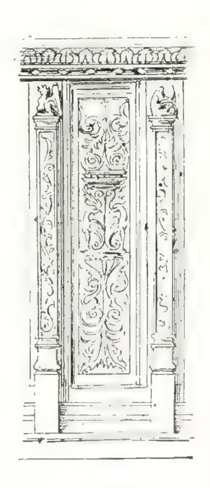
Pierre la bénit avec un goupillon, et saint Jean lui met un cierge allumé dans la main droite, c'est la prière des agonisants, — enfin l'Assomption de la Vierge, enlevée au ciel par des anges.

Sur la paroi à droite, faisant saillie sur le transept : Jésus visite sa mère, — Jésus apparaît à Marie-Madeleine. Sur le côté gauche sont représentées la Cène et l'Entrée à Jérusalem.

La voussure à nervures croisées de la tribune forme une suite de petites arcatures reposant sur la corniche de la clôture du chœur. Ces arcatures en demi-cercle se répètent à la saillie de la tribune



6. LAMBRIS DE LA GRILLE DE CLOTURE.



LAMBRIS DE LA PORTE D'ENTRÉE.

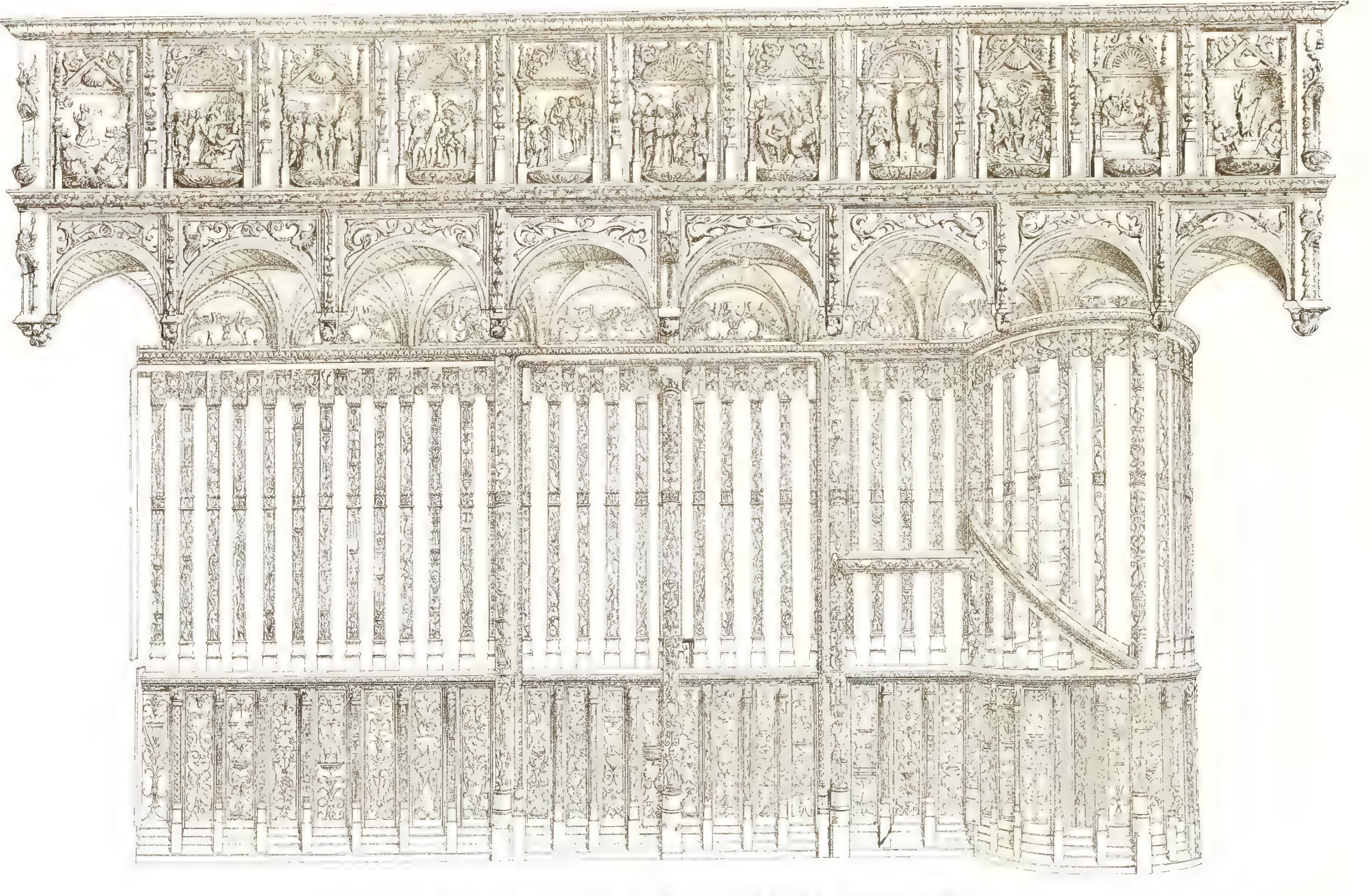
au-dessous des bas-reliefs; jadis ils reposaient sur une plate-bande appuyée sur des consoles à figures de prophètes, d'anges et d'animaux.

Ces cintres encadrent des médaillons avec figures casquées et coiffées de toques, ayant pour supports des griffons ou chimères ailées, dont le corps se termine par des enroulements feuillagés. Ces bas-reliefs sculptés à jour ont été refaits en 1857 (4).

Au-dessus des arcades, d'autres figures chimériques se réunissent par leurs queues de serpents enlacées et occupent les écoinçons de chacune des arcatures.

La grille de clôture sur laquelle repose le corps de tribune se compose de vingt-deux divisions, non compris les supports de la porte

VILLEMAUR. ÉGLISE DE L'ASSOMPTION



JUBÉ EN BOIS EXÉCUTÉ PAR LES FRÈRES GUION EN 1521

d'entrée (5). Les montants divisionnaires sont décorés, sur les deux faces, d'arabesques de style Renaissance exécutées avec une adresse de ciseau vraiment remarquable. Il en est de même des panneaux du lambris de soubassement. Ce sont aussi de fantaisistes arabesques, variant à l'infini, toutes les inventions que l'imagination d'un esprit artistique peut faire surgir (6).

A l'extrémité du jubé, à droite, la clôture du chœur se développe circulairement et comprend l'escalier qui communique à la plate-forme du jubé; c'est dans le soubassement circulaire de cette clôture, où l'on pénètre d'ailleurs difficilement, au revers de l'un des panneaux du lambris, que se voient, simplement tracés à l'encre, la date et les noms des auteurs de cette œuvre, que l'on peut qualifier de prodigieuse. En voici le fac-similé (7).

Ce fut faict
lan de grace
mil v^c et
vingt et vng
thm guyon
Jaquez guyon
Me
Menuziers

7.

Sur la rampe de la tribune, un christ se dresse, qui était accompagné de deux statues de la Vierge et de saint Jean. Ces deux figures, plus grandes que nature, déplacées par suite de l'affaisement du jubé, sont actuellement reléguées sous la grosse tour, en attendant une nouvelle réinstallation. Aujourd'hui que le jubé est suffisamment consolidé, il serait temps d'en compléter l'ensemble en remettant toutes choses en place.

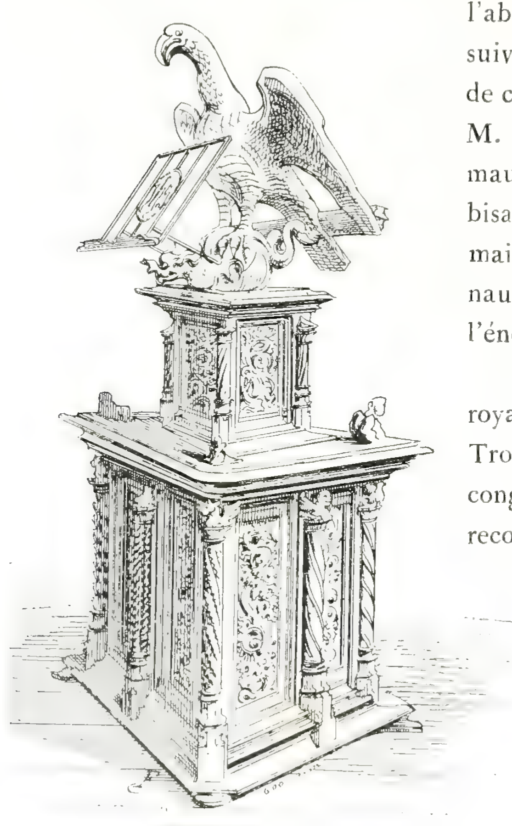
Au milieu du chœur est un lutrin en bois du xvie siècle, élevé sur un plan triangulaire et probablement l'œuvre des mêmes sculpteurs. Les panneaux décoratifs sont couverts de branches de feuillages contournées en spirale qui prennent leur développement en sortant de la gueule d'un dragon ailé. Les angles du meuble sont soutenus par des colonnettes torses, écaillées et rubanées avec bases et chapiteaux à facettes, portant des dragons et des chimères. La saillie de la corniche du soubassement est occupée par des figures grotesques en partie brisées.

Ce lutrin est surmonté de l'aigle de saint Jean aux ailes éployées,

posé sur le globe du monde et enserrant de ses griffes le corps d'un dragon dont la figure est l'allégorie du péché (8).

Le banc des chantres, de la même époque, est couvert sur ses faces de huit panneaux chargés de feuilles de parchemin.

En 1775, ce lutrin fut remplacé par un lutrin en bronze acheté à l'abbaye de Montier-la-Celle, suivant qu'il ressort d'un reçu de cette acquisition que possède M. Prot, bonnetier à Villemaur. Un manuscrit de son bisaïeul, qui était à cette époque maire et syndic de la communauté de Villemaur, en donne l'énoncé qui suit :



8. LUTRIN (XVIe SIÈCLE).

« Le procureur de l'abbaye royale de Montier-la-Celle-les-Troyes, ordre de Saint Benoît, congrégation de Saint Vannes, reconnaît avoir reçu de Claude Prot, maire et syndic de la communauté de Villemaur, la somme de 850 livres pour le prix d'un aigle ou lutrin en cuivre, artistement travaillé, qu'il a livré et vendu à la paroisse de Villemaur, à laquelle somme le Procureur de l'abbaye a bien voulu se restreindre par égards pour M. Chèvre, digne doyen et curé de la paroisse, pour lequel il était pénétré d'estime et de respect.

« Lesquels 850 francs provenaient d'un legs fait en faveur des habitants, par feu Monseigneur le duc de Coislin, évêque de Metz, ci-devant seigneur et baron de Villemaur. A Montier-la-Celle, le 12 mai 1775, signé : Poncelet, prieur. — D. Gaulle, procureur. »

Sur ce lutrin mis en place, on ajouta plusieurs inscriptions pour

perpétuer les noms et qualités des donateurs. La note manuscrite se termine ainsi : « Le pilier de l'aigle (du lutrin) était triangulaire. Au premier aigle qui est en face de la bancelle du lutrin (c'est-à-dire sur la face antérieure du lutrin) est placé le cartouche où sont gravées les armes de Coislin, accompagnées du manteau ducal, couronne de même, et tous les attributs de dignité de l'illustrissime seigneur, et au bas ces mots : *Ex munificentia et legato Amplissimi Dni Dni Ducis de Coislin Epi. Mettensis, Baronis de Villemor.*

« A l'aigle du midi (sur le côté faisant face au midi), le cartouche représente les armes de La Rochefoucauld avec le manteau, la couronne ducale, le mélessine en cimier, le collier des ordres du roy et ces mots : *Traditum à potentissimo pariter et illustrissimo Dno D. Ludovico Francis-Armando de Larochefoucault herede, ejusdem que Domini Dynassa 1774.* A l'aigle de gauche (du côté du septentrion), le cachet du doyen surmonté du chapeau de protonotaire, et au-dessous : *Œvo et curis Venerabilis viri Francisci Chèvre de la Charmotte hujus. Decani 1774.* »

Sur le pied du lutrin : « Du temps de Jacques-Joachim Champenois, Étienne-Nicolas Camut, marguilliers en charge, et Claude Prot, syndic. »

« Gravé par le sieur Alexandre, voisin du sieur Caunois. »

A la suite de l'acquisition, « Claude Prot paye la somme de 36 livres à Alexandre, graveur à Troyes, pour la gravure sur trois faces d'un aigle en cuivre sur la décoration du lutrin. Il paye en outre 50 livres à Médard Caunois, fondeur à Troyes, pour le nettoyage de l'aigle et les écussons et boulons fournis, sans préjudice de l'inscription du pied : Troyes, le 13 mai 1775. » Puis il reçoit 12 livres pour l'inscription du pied.

Ce magnifique lutrin fut, comme les cloches de l'église, enlevé en 1792 et transporté au district d'Ervy pour y être fondu.

Nous pouvons nous faire une idée du travail artistique de ce lutrin par deux petites statuettes en bronze qui ont échappé au creuset révolutionnaire et qui ornent actuellement le retable du maître-autel, sur lequel elles sont posées. Ce monument d'airain devait être du plus haut intérêt, à en juger par l'exécution de ces deux statues qui

rappellent la manière de faire du XVe siècle, époque de la splendeur et de la magnificence de l'abbaye de Montier-la-Celle. L'une de ces deux figures représente saint Martin de Tours, évêque, vêtu de la chape et coiffé de la mitre, portant son livre d'heures sur lequel est placé son heaume de bataille; la crosse qu'il tenait de la main gauche a disparu (9); l'autre saint, n'ayant aucun attribut, est difficile à reconnaître. Des attaches en fer scellées dans le bronze indiquent bien que ces deux statuettes faisaient partie de la décoration du lutrin; d'autres sujets en complétaient l'ensemble.



9. SAINT MARTIN.

Au pied des marches du sanctuaire, sous la lampe, est la tombe parfaitement bien conservée de Jean Bourez, maire de Villemaur, et d'Isabelle sa femme, tous deux représentés couchés, les mains jointes, les pieds posés sur deux chiens. Ils reposent sous un arc en ogive trilobé, sur lequel un gâble chargé de crochets et terminé par un fleuron. Dans les angles, à droite et à gauche, sont deux anges thuriféraires, portant des navettes et encensant Abraham, qui a reçu dans son sein les âmes des défunts, représentées par deux petites figures nues.

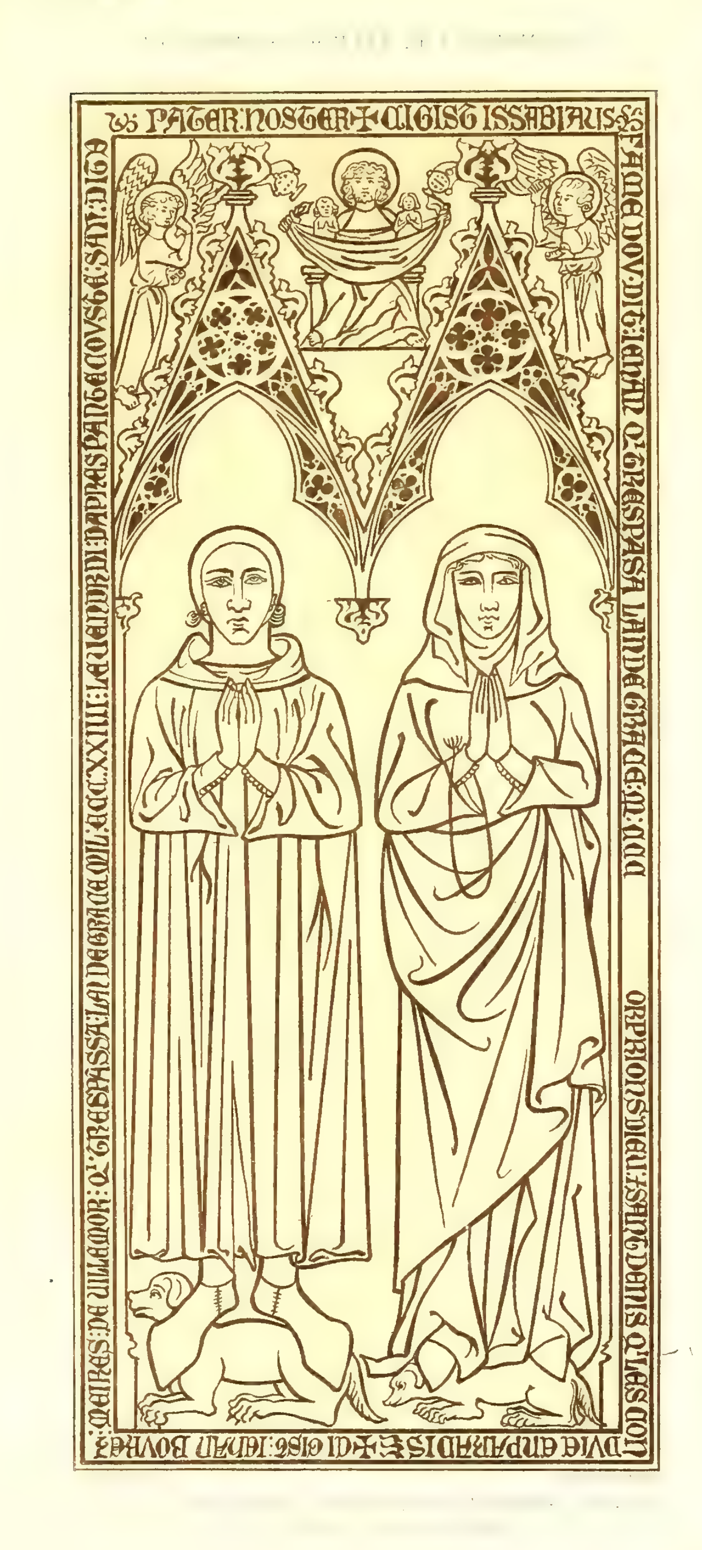
On lit dans la bordure de cette tombe une épitaphe que nous reproduisons, en complétant quelques abréviations pour en faciliter la lecture :

Ci-gist Jehan Bourez maires de Villemor, qui trespassa lan de grace mil trois cent vingt-quatre le vendredi d'après pantecouste (pentecôte, 7 juin 1324) *passant, dites pater noster. Ci-gist Issabiaus* (Isabelle) *femme dudit Jehan qui trespassa lan de grace mil trois cent* (ici la date est restée inachevée en attendant le décès d'Isabelle) *hors prions Dieu et saint Denis qui les conduisent en paradis.*

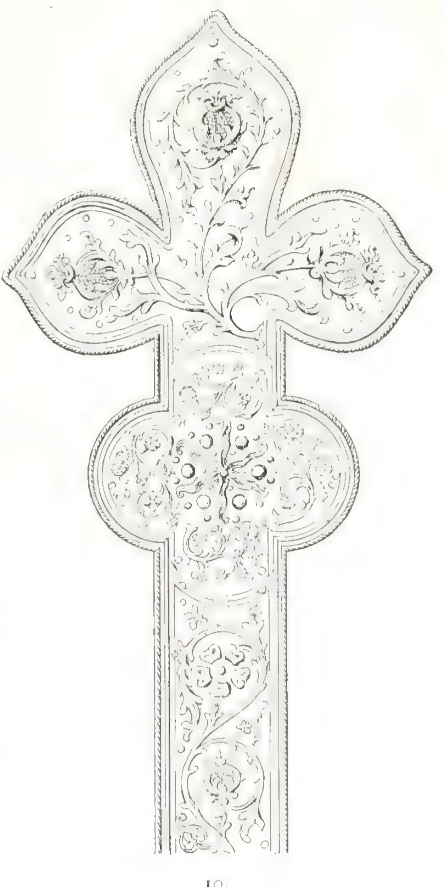
Quant aux vêtements des défunts, nous nous dispensons d'en donner la description, la planche que nous publions en explique suffisamment tous les détails.

La pierre mesure $3^{m},007$ de hauteur sur $1^{m},030$ de largeur.

Le chœur et le sanctuaire se divisent par la grille de communion.


PATER NOSTER + CI GIST ISSABIAUS

Sur cette clôture est fixée une croix processionnelle des premières années du xve siècle. Cette croix, en bois de chêne, est couverte d'une feuille d'argent estampée et ornée de rinceaux formant des branches feuillées avec leurs fruits. Ceux-ci présentent l'apparence de fruits de grenadier, représentés ouverts (10). Ce genre de décoration en lame de cuivre ou d'argent repoussé était très répandu dans le xve et le xvie siècle. Ce même procédé s'employait aussi pour la couverture des livres d'heures et des manuscrits.



10.

Au centre de la croix, le Christ crucifié est couronné d'épines. Derrière la tête, une plaque carrée appliquée au milieu de croisillons montre l'emblème symbolique de Jésus-Christ; l'agneau portant le signe de la rédemption.

Le revers de la croix répète les ornements de la face antérieure, à l'exception de la plaque centrale représentant un soleil rayonnant.

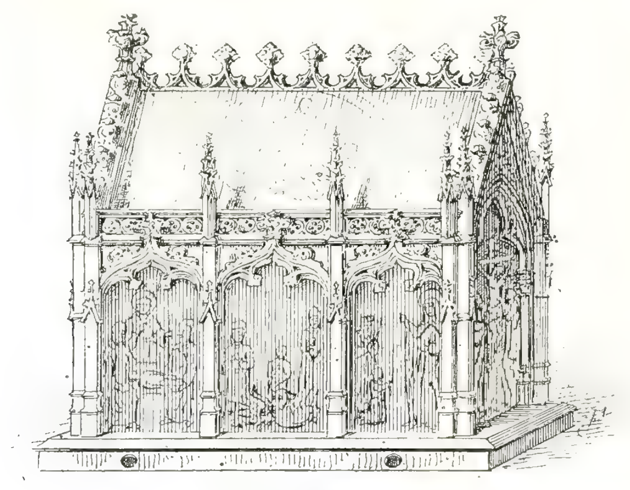
Le bâton couvert de fleurs de lis, qui la supporte, a été rétabli en 1771.

L'autel du sanctuaire, placé à trois mètres environ en avant du chevet, est surmonté d'un tabernacle du style Louis XV, avec colonnettes et décoration de statuettes de saint Pierre et de saint Paul.

Au-dessus de la plate-forme du retable se dresse une Vierge mère du xive siècle, portant l'enfant Jésus et tenant un lis de la main droite. Aux extrémités du retable, les deux statuettes en bronze provenant du lutrin dont nous avons parlé plus haut. Cette plate-forme est composée de fragments de la tombe d'un prêtre du xiiie siècle.

A droite de l'autel, sur une console appliquée sur la boiserie du sanctuaire, une jolie statuette de la Vierge mère du xve siècle; cette gracieuse image occupait autrefois la pierre en saillie du caveau de la grande cave, remplacée aujourd'hui par une Vierge moderne. Sur le socle est un blason aux initiales **P. C.**

Du même côté, contre la boiserie des stalles, sur une autre console, est placée la châsse dite de saint Flavit, solitaire, provenant de l'ancien prieuré de ce nom, de l'ordre de saint Benoît. Cette châsse, tout en bois sculpté, est un petit monument gothique du xve siècle et



II. CHASSE DE SAINT FLAVIT.

présente dans les compartiments de ses deux faces les différents traits de la vie de saint Flavit. Elle se divise, sur sa face principale, en trois arcatures trilobées, renfermant de mauvaises peintures exécutées au commencement de notre siècle, dans le but de donner plus d'éclat aux anciennes couleurs qui se trouvaient altérées par le temps.

Suivant la légende, ce saint anachorète ressuscita plusieurs morts, entre autres le fils du roi Clotaire, purifia les lépreux, guérit les démoniaques, fit marcher des boiteux et rendit la santé aux infirmes.

On voit, dans le premier compartiment de cette châsse, saint Flavit ressuscitant un enfant mort. Dans celui du milieu, un enfant nu, debout, les mains jointes; devant lui, un dragon ailé dans les convulsions de la mort, emblème du malin esprit chassé du corps de cet enfant.

VILLEMAUR ÉGLISE DE L'ASSOMPTION



RELIQUAIRE, DIT DES CHEVEUX DE LA VIERGE MARIE XVIe SIECLE

Dans le troisième panneau, le roi Clotaire; devant lui, son fils, agenouillé, un cierge à la main. Le saint sort de sa retraite et le bénit. Les peintures sont si noires qu'il est difficile d'en préciser les sujets d'une manière plus complète. Elles se prolongent sur la face postérieure que nous n'avons pu voir.

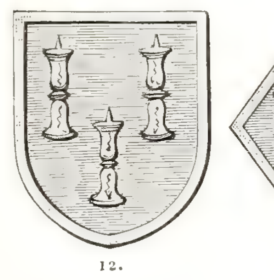
Sur l'une des parois est représenté le calvaire: Jésus-Christ en croix, accompagné de la Vierge et de saint Jean; et, sur la pente de la toiture du petit édicule, la résurrection de Jésus-Christ.

Les boiseries du chœur et du sanctuaire se prolongent jusque sur les murs du chevet et viennent se souder au retable de l'ancien autel encore en place, moins le tableau qui s'y trouvait enfermé.

Ces boiseries et les stalles qui entourent le chœur proviennent de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Loup, à Troyes.

Nous avons dit que le chevet de cette église était ajouré par trois fenêtres en lancettes, surmontées d'un œil-de-bœuf. Celui-ci fut divisé au XVI[e] siècle par un croisillon qui a conservé ses verrières de l'époque.

La première partie de ces vitraux représente: à gauche, l'Annonciation; à droite, la Naissance de Jésus. La deuxième partie est occupée par le mari et la femme, donateurs de cette verrière. Le mari, agenouillé les mains jointes devant son prie-Dieu orné de ses armes: d'azur à 3 chandeliers d'or, et une bordure d'or. Devant lui, sa femme, dans la même attitude; son prie-Dieu porte, au 1, d'azur 3 chandeliers d'or, et une bordure d'or; au 2, d'argent à une aigle de sable, au vol abaissé (12 et 13).


12.

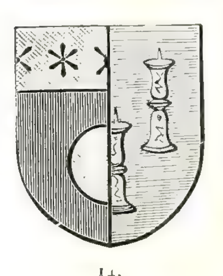

13.

Ne serait-ce pas là une alliance des d'Origny avec les Longueville, ou encore entre les Largentier et les Longueville, car, en 1523, on voit Pierre Largentier l'aîné acheter la justice de Bouranton, village dans lequel la famille de Longueville possédait un domaine important.

Dans la première fenêtre à gauche, les restes d'une peinture sur verre du XIV[e] siècle et le bas du vêtement d'un évêque. Au-dessus,

ainsi que dans les verrières qui suivent, une peinture de Notre-Dame-de-Pitié du XVIe siècle.

Dans la deuxième fenêtre centrale, une moitié de panneau représente saint Crépin et saint Crépinien; au-dessous, le blason d'un donateur: au 1, de gueules à un besant d'or, au chef d'or chargé de 3 molettes de sable; au 2, d'azur à 3 chandeliers d'or (14).



14.

Ce blason ainsi placé appartiendrait à Claude Le Tartier le Jeune, fils de Jean et de Marguerite Belleau, qui avait épousé Jeanne d'Origny, restée veuve en 1537.

La troisième fenêtre contient un fragment de la figure de sainte Anne.

Cette partie de l'édifice, qui sert actuellement de sacristie, renferme un vieux coffre en chêne du XIVe siècle, curieux dans sa forme et dans ses détails de la serrurerie destinée à le protéger. Il est muni de deux serrures, dont l'une à double clef, remise au doyen du chapitre; l'autre aux marguilliers de l'église (15).

C'est dans ce coffre que sont conservés les reliquaires et les richesses d'orfèvrerie qui ont été données à la paroisse par les doyens du chapitre, et qui constituent son trésor.

Celui-ci se compose de :

1° Deux châsses en bois couvertes de plaques en cuivre doré et émaillé, travail français de la fin du XIIe siècle, qui a conservé, dans la représentation des figures, quelque chose du style byzantin.

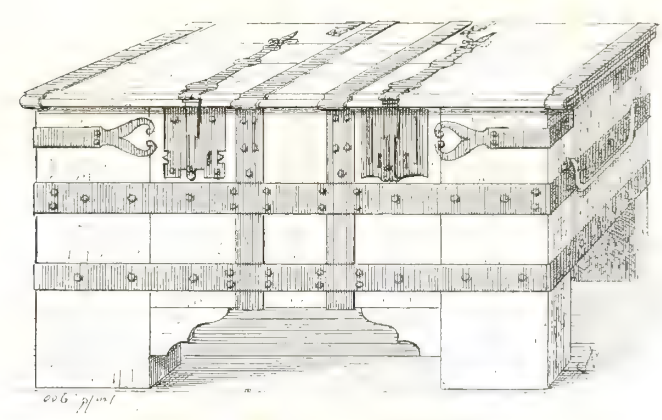
Ces deux châsses, de forme rectangulaire, se terminent par un pignon à deux versants. La face principale représente le Calvaire, le Christ en croix, accompagné de la Vierge et de saint Jean. Des deux côtés, dans un compartiment séparé, deux apôtres ou deux évangélistes.

La tête du Christ porte une couronne impériale; la tête est entourée d'un nimbe simple non crucifère; le corps est couvert d'une draperie en forme de jupe. Le haut de la croix porte le monogramme du Christ IHS, répété une seconde fois, comme chez les Grecs, XPS. A droite, un jeune homme portant un disque émaillé de rouge feu figure le soleil qui s'obscurcit au dernier soupir

du Christ. A gauche, une autre figure, celle d'une jeune femme, est l'emblème de la lune; elle porte un croissant émaillé de blanc.

Sur la pente du pignon de la châsse est représenté le Christ triomphant, accompagné des archanges Gabriel et Michel; il est assis sur un arc-en-ciel, au milieu d'un ciel dont les étoiles sont figurées par des petites croix; il bénit à la manière latine et porte l'Évangile de la main gauche; sa tête est environnée du nimbe crucifère avec les signes de l'alpha et de l'oméga : *Je suis le principe et la fin.* C'est le Christ du Jugement universel.

Sur les deux parois du reliquaire, les apôtres saint Pierre et saint



15. COFFRE DES ARCHIVES.

Paul. La toiture se couronne par une crête ajourée, ornée de boutons émaillés. Il ne reste plus rien de la face postérieure, détruite pendant la Révolution.

2° La seconde châsse, de mêmes dimensions, forme et style que la première, a conservé la décoration de sa seule face postérieure; celle-ci ornée de rosaces de différentes nuances contenues dans des lignes croisées à angles droits, pour former des carrés. Deux rangs de ces carrés existent sur le panneau du pignon, et trois sur le panneau central, percé d'une ouverture de clef. Ce panneau peut se déplacer pour introduire les reliques dans la châsse ou les offrir à la vénération des fidèles les jours de fête et de la neuvaine des saints dont ces reliques sont les restes.

Un procès-verbal, faisant partie des archives de Notre-Dame de Villemaur, fait connaître la provenance de ces deux châsses et des reliques qu'elles contenaient avant les événements de la Révolution. On y lit ce qui suit :

« Don de reliques renfermées dans deux coffres artistiques de l'*Inde*.

« Jérôme Blanchet, notre paroissien, qui, s'étant trouvé à Rome en mil sept cent cinquante, y obtint dudit seigneur, évêque de Porphyre, François-Sylvestre Meuran, de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, préfet du trésor apostolique, assistant au trône pontifical, tant les reliques que leurs attestations, dont il nous a fait don, de retour en sa patrie ; lesdites reliques, consistant en ossements de saint Just et de saint Couronné, martyrs, furent extraites, sur l'ordre du pape Benoît XIV, du cimetière de Saint-Calixte, reconnues et approuvées par la sacrée Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques.

« M. Chèvre de la Charmette, alors doyen, désireux de conserver avec honneur ces précieuses reliques, les déposa solennellement, en 1771, dans les deux petites châsses qu'il avait reçues, pour cette destination, de son ami Dom Marmy, ancien prieur de l'abbaye royale de Macheray, ordre de Grandmont, au diocèse de Troyes, près Saint-Just (Marne). »

3° Un curieux reliquaire en argent, présentant la forme d'une tour, monté sur un pied ajouré de fenestrages ; il repose sur un plateau orné de feuillages et d'un chaton sur sa face principale ; la pierre précieuse a disparu. Cette base est posée sur la croupe de quatre petits lions accroupis. Au centre de ce reliquaire, quand, pour la seconde fois, nous l'avons dessiné, on voyait au travers d'une glace, maintenue par un cercle en filigrane, des cheveux gris fixés sur une étoffe moirée d'or, avec cette inscription :

De capillis beate Marie virgine[1]

Sur les deux profils du reliquaire, trois autres petits cercles vitrés

1. Nous devons prendre ici la responsabilité de l'erreur que nous avons commise dans la planche du *Voyage archéologique dans le département de l'Aube*, par M. Arnaud, 1837, en inscrivant : *De capillis beate Marie-Magdalene.*



CHASSES EN CUIVRE DORÉ ET ÉMAILLÉ _ (XIIe SIÈCLE)

renfermaient des reliques qui ont disparu, ainsi que les titres de leur authenticité.

L'inscription des reliques contenues dans ces médaillons est tout à fait illisible, sauf celle-ci : *De capillo Marguerite virginis*, martyre, qui eut la tête tranchée, à Antioche, vers l'an 275.

4° Autre reliquaire en cuivre doré, de la forme d'un édicule gothique, dit *monstrance*, du XIVe siècle. Ce reliquaire se compose d'un tube en cristal, monté sur un pied orné d'un anneau à facettes et flanqué de deux contreforts à double pinacle couvrant les petites statuettes de saint Pierre et de saint Paul. Il se termine par un élégant clocheton, surmonté d'une croix, servant d'abri à une statuette de la Vierge mère. Le tube en cristal renferme plusieurs reliques des saints martyrs : saint Laurent, saint Vincent, des saints Innocents, de sainte Lucie et de saint Géminien ; on y aperçoit un petit fragment de cubitus de saint Hugues ; il s'agit probablement de saint Hugues, évêque de Grenoble, 1053-1135, qui contribua avec saint Bruno à la fondation de la Grande-Chartreuse.

La sacristie possède aussi trois paix, dont deux en cuivre doré et une en ivoire ; celle-ci représente l'Annonciation, grossièrement exécutée. La plus ancienne, en cuivre doré, nous montre le Calvaire, le Christ en croix, avec la Vierge et saint Jean. La troisième, de forme ronde, en vermeil, est ciselée avec beaucoup de délicatesse ; elle représente l'Assomption de la Vierge,

Dans l'inventaire dressé par M. Chèvre de la Charmette, il n'est pas question des deux derniers reliquaires, ni des deux premiers instruments de paix. Il est à supposer qu'ils furent donnés à l'église de Villemaur par M. l'abbé Charrier, doyen de cette paroisse en 1781 et précédemment chartreux de l'abbaye de Vauluisant.

La fabrique possède encore un ancien texte manuscrit sur vélin, lettres gothiques, relié en satin rouge. Cet ouvrage est curieux par la beauté du caractère, les dessins qui ornent les lettres capitales et encadrent les pages.

C'est un présent fait par Jean Chibert, procureur fiscal, demeurant à Villemaur vers 1550 environ.

L'âge de pierre. — Polissoirs de Villemaur. — Il existe trois

polissoirs dans les bois de la commune de Villemaur ; ce sont des blocs de grès très durs qui servaient à préparer et à polir les instruments en silex, seules armes défensives et seuls outils dont se servaient les habitants de l'époque préhistorique.

Ces pierres portent encore la trace des cuvettes ou rainures sur lesquelles on usait les silex pour les rendre tranchants.

Le premier et le plus curieux de ces polissoirs, connu sous le nom de *Pierre-de-Saint-Flavit* ou *Pierre-aux-Dix-Doigts*, est situé à un kilomètre de Villemaur, sur la lisière septentrionale du bois dit *Bois Luteau*.

La tradition du pays nous apprend que saint Flavit, étant berger, s'était endormi contre cette pierre; qu'en se relevant il avait posé ses deux mains dessus et que les dix doigts étaient restés marqués. La pierre présente bien, sur la partie gauche, dix rainures très accentuées ; mais, en l'examinant attentivement, il est difficile d'admettre la forme de deux mains et celle de dix doigts (16).

La seconde pierre se trouve dans le bois dit *Bois-des-Ecommines*, un peu plus loin, à l'ouest de la *Pierre-aux-Dix-Doigts*.

La troisième est placée à peu de distance des deux premières, sur l'emplacement appelé le *Buisson-Gendre*.

On ne connaît que 55 monuments de ce genre en France; sur ce nombre, 19 appartiennent au département de l'Aube[1].

1. Émile Pillot, *Annuaire de l'Aube*, 1881.



16. LA PIERRE AUX DIX DOIGTS.


Stat. Monum^ts de l'
VILLEMAUR
CROIX PROCE
NELLE

ARRONDISSEMENT
DE TROYES

Canton de Lusigny.



ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

BOURANTON

Ce village, appelé autrefois Bosanton, puis Bousanton, et enfin Bouranton, est à neuf kilomètres de Troyes et à douze kilomètres de Lusigny, à égale distance entre la route de Piney et celle de Lusigny, son chef-lieu de canton.

L'église est consacrée aux saints Pierre et saint Paul; son plan, de la forme d'une croix, se compose d'une nef, d'un transept et d'une abside à trois pans.

La porte principale, remaniée au commencement du siècle, a conservé son archivolte ogivale, très aiguë, avec son linteau en arc surbaissé. Au-dessus de cette porte existait autrefois une fenêtre murée qui éclairait la nef. La charpente de celle-ci était apparente;

maintenant, elle est cachée dans les combles de l'édifice par un plafond couvrant toute la nef. Ces combles sont éclairés par un trilobe percé à la hauteur du pignon de la façade. Au midi, une petite porte latérale s'ouvre sur le cimetière qui entoure l'église dans sa plus grande partie.

Les combles de la nef, moins élevés que ceux du transept, sont surmontés d'un campanile couvert en ardoise, abritant une cloche de 1578 et portant une inscription très difficile à déchiffrer, à cause du manque de netteté des caractères qui la composent.

Nous la transcrivons ici, sous toute réserve :

Damoiselle L. Levesque (Levêque) **femme de J. Leonard Seigneur de la Folie**[1] **an mil v^c l xx v iii.**

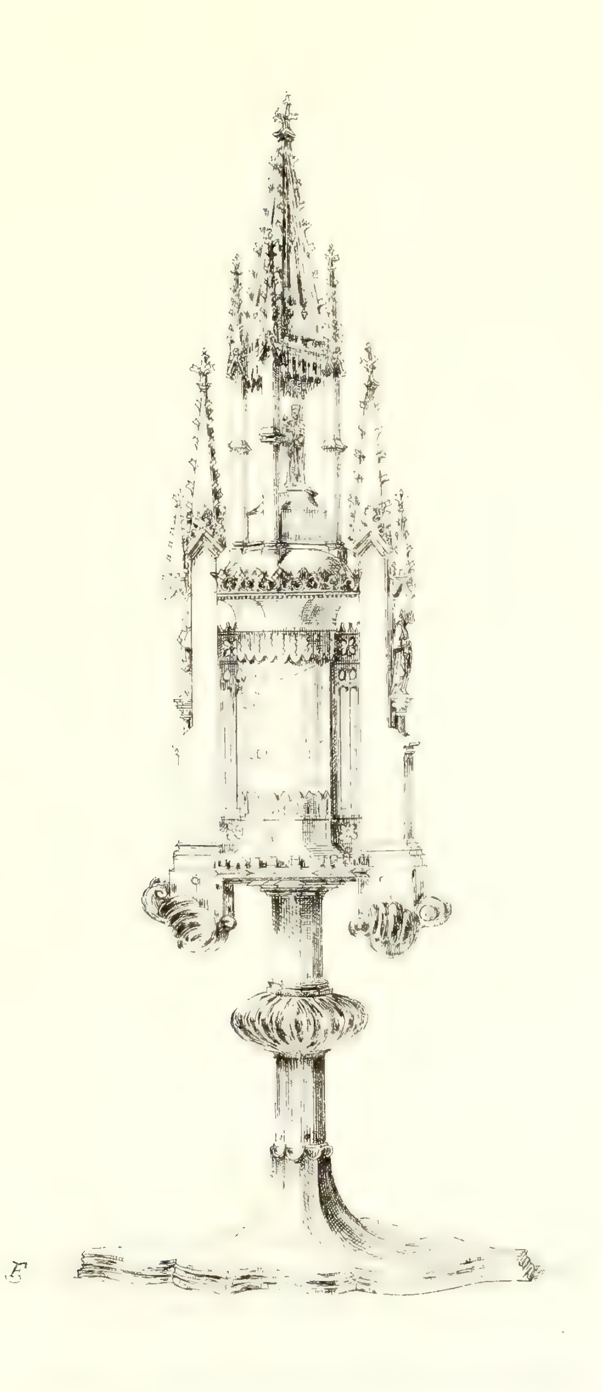
L. Levesque, femme de J. Léonard, devait appartenir à la famille Levêque, originaire de Rouillerot (hameau de Rouilly-Saint-Loup), mentionnée, dès 1472, comme possédant des biens dans ce pays et dans une partie du Petit-Mesnil.

Intérieur. — Bien que sa charpente soit cachée, la nef n'en a pas moins conservé son caractère du XIIe siècle. En entrant, à droite, se voit l'escalier des combles, et, à gauche, la cuve baptismale des fonts, sans aucun intérêt. Cette nef s'éclaire par cinq fenêtres, trois au midi et deux au nord. A la deuxième fenêtre, à droite, un petit médaillon représente sainte Marguerite.

Chœur. — Le chœur est fermé sur la nef par une clôture et par deux bancs. C'est ici le point de départ de la construction de l'église au XVIe siècle. Cette partie est limitée par deux piliers ondés allant se perdre dans le plafond et se noyer dans l'épaisseur des murs, aux angles du transept. A gauche, contre l'un de ces piliers, est fixée la chaire à prêcher, portant un saint Pierre sur la face principale de son garde-corps.

Le milieu du chœur est occupé par un siège curial de style gothique moderne ; plus loin, un lutrin surmonté d'un aigle rappelle dans son ensemble le style du premier empire.

1. Ferme en exploitation agricole sur la route de Lusigny, dépendant de la commune de Ruvigny.


E

Une dalle tumulaire sert actuellement de marche à l'entrée du chœur et se trouve engagée sous les bancs par l'une de ses extrémités. Cette situation et la place qu'elle occupe dans le passage de la nef au chœur en ont rendu la lecture très difficile, à cause de l'usure par le frottement des pieds des passants. Cependant, avec le secours du procédé de l'estampage, nous avons pu reconstituer les noms de famille et une partie du millésime.

On lit sur le côté droit de la pierre : *Ici git Annes, la femme Abel de Crenoie (Creney), chevalier, qui fut morte en lan mil c. c.... au mois de Juillet.*

Voici le fac-similé de cette épitaphe :

ICI GIT:ANES LA FAME ABEL DE CRENOIE
CHEVALIER QI FU MORTE EN LAN·M·ET·CC·
DE IVINET

Cette tombe paraît dater de la fin du xiie siècle. Elle mesure 1^{m},86 sur 0^{m},76 de largeur. Devant un petit pupitre en fer de la forme d'un chevalet et placé sous la lampe du chœur, on remarque une grande pierre blanche, qui semble être une pierre tombale retournée au moment de la Révolution pour faire disparaître provisoirement les noms et les qualités nobiliaires des défunts.

Chapelles latérales. — Du chœur, on communique aux deux chapelles latérales du transept. A droite est la chapelle de la Vierge Marie. Son autel est surmonté d'une simple boiserie, avec pilastres ioniques. Dans une niche centrale est une Vierge en plâtre. Cette chapelle est éclairée par une grande fenêtre ogivale dont les verrières représentent sainte Anne instruisant la Vierge enfant, saint Pierre et saint Jacques ; peintures du xvie siècle. A gauche, l'autel Saint-Nicolas, disposé de la même manière, est surmonté d'une assez mauvaise statue du saint évêque. Sur le côté de l'autel, à droite, une console du xvie siècle, ayant un ange pour support, est marquée d'un écusson lisse, avec ces mots : *Saint Éloi.* Celui-ci est représenté dans son costume de maître maréchal, avec le tablier de cuir devant lui, coiffé d'une petite toque ;

il est debout devant son enclume et ferre le pied coupé du cheval légendaire placé près de lui ; c'est une sculpture en bois de la fin du XVI[e] siècle.

Dans ces deux chapelles, les arcs formerets sont apparents, ainsi que les assises qui devaient recevoir les nervures des voûtes projetées.

Le sanctuaire se ferme par une grille de communion portant plusieurs bâtons de confrérie sans grand intérêt.

Le maître-autel, en bois sculpté, est décoré des attributs de la Passion et de ceux du culte catholique.

Il est surmonté d'un tabernacle dont la porte est ornée d'un ostensoir, et les faces latérales d'un ceps de vigne et de branches de chêne, le tout surélevé d'une exposition exécutée dans le style gothique moderne très peu en rapport avec la décoration de l'autel. Derrière le maître-autel s'élève, à droite, une statue de la Vierge mère, de la fin du XIV[e] siècle, un peu maniérée dans la cambrure de sa taille, et, à gauche, une statue de saint Pierre, de la fin du XVI[e] siècle, remarquablement belle par l'ampleur et l'énergie de son exécution, mais trop mal éclairée pour qu'on puisse en tirer un dessin répondant à la perfection de cette œuvre.

Dans l'intervalle, entre ces deux statues, un Christ en bois repose sur une croix, toute moderne, laquelle remplace une autre croix qui portait la date de 1550.

Ce sanctuaire est éclairé par deux fenêtres sans meneaux, ouvertes dans les travées des faces latérales ; celle de droite est garnie d'une verrière du milieu du XVI[e] siècle, représentant saint Nicolas et sainte Barbe.

La fenêtre centrale de l'abside, ainsi que les fenêtres des chapelles du transept, ont été murées depuis longtemps ; celle du sanctuaire est remplacée par une peinture murale moderne, représentant Jésus crucifié. Le fond du tableau montre une vue des plaines des environs de Jérusalem et de la montagne du Golgotha.



ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS.

CLÉREY

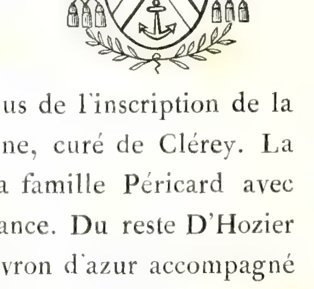
Clérey, joli village situé sur une hauteur, à droite de la Seine et de la grande route de Dijon, à dix-sept kilomètres de Troyes et à neuf kilomètres de Lusigny.

L'église est sous le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens ; son plan forme un parallélogramme, avec une chapelle en saillie au sud. La paroisse de Clérey se composait autrefois de la commune de Frénoy, qui avait son église particulière, avec une chapelle dédiée à saint Jacques.

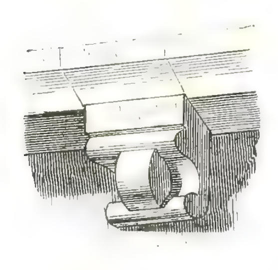
La façade de ce monument a été refaite au commencement du siècle ; elle se compose de deux pilastres portant un simple entablement. Pour se rendre à l'église, il faut monter six marches. La porte principale plein cintre repose sur deux pieds-droits. Au-dessus s'élève le pignon de la nef, portant la toiture. Les combles se prolongent en ligne droite jusqu'à la tour centrale, qui nous paraît être une construction du XIIe siècle et un reste de l'ancienne et primitive église.

Cette vieille tour, en partie tronquée, est percée sur ses quatre faces par deux ouvertures plein cintre, avec imposte en retour ; mais les cintres et le couronnement, étant en mauvais état, ont été supprimés. Elle est bâtie en petits matériaux de grès, ainsi que les contreforts à retraits qui la soutiennent et portent sur sa façade, à l'ouest, le cadran de l'horloge. Dans le beffroi sont suspendues deux cloches fondues en 1882, et une plus ancienne, portant la date de 1788, avec cette inscription :

✠ LAN 1788 IAY ETE BENITE ET NOMMEE MARIE PAR M^{SSRE}
PIERRE CLAUDE LEJEUNE PRESTRE BACHELIER ES LOIS
CURE DE CLEREY & PAR MLLE MARIE IULIE FILLE DE M^{SSRE} PHILIPPE
AUGUSTIN IEANSON ANCIEN IUGE CONSUL DE
LA IURIDICTION DE TROYES
PIERRE IACQUES IEANNET SYNDIC
IEAN BAPTISTE COCHOIS FONDEUR



Les armoiries fondues en relief au-dessous de l'inscription de la cloche sont celles du parrain, Claude Lejeune, curé de Clérey. La famille Lejeune avait relevé les armes de la famille Péricard avec laquelle elle avait eu, sans doute, une alliance. Du reste D'Hozier donne pour armes à H. Lejeune, d'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'une ancre de sable ; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or. Le chapeau, avec ses trois rangs de houppes, indiquerait que le curé de Clérey avait la qualité de protonotaire apostolique.

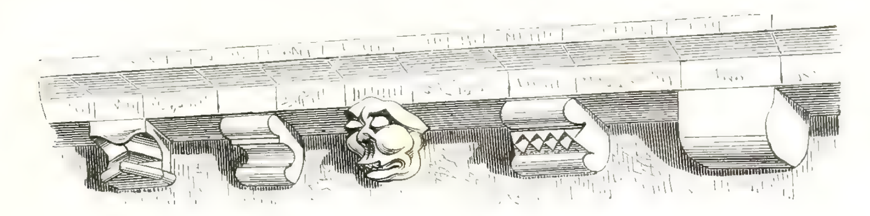


1.

Extérieurement, toutes les fenêtres de l'édifice ont été reprises et consolidées par un assemblage leur formant un ébrasement. Il reste, au sud et au nord, des traces apparentes de portes latérales, aujourd'hui murées.

La sacristie s'engage dans l'angle sud-est de la chapelle de la Vierge et occupe toute la surface du mur de clôture de la deuxième travée du chœur. Ce mur est couronné d'une jolie corniche maintenue par des corbeaux ayant tout le caractère du XIIe siècle (1). Ces cor-

beaux se répètent au nord avec une variété de profils et de figures des plus bizarres et même des plus grotesques (2).



2. LA CORNICHE DU CHOEUR (COTÉ NORD).

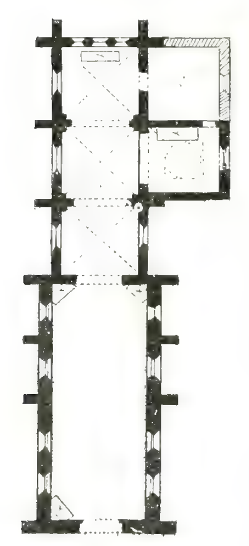
L'église est au milieu d'un vaste cimetière dominant les voies de communication qui l'entourent sur sa plus grande partie.

Intérieur. — En entrant dans l'église, à droite, est un escalier en menuiserie conduisant aux combles, et, à gauche, dans l'angle de la nef, un autel en pierre nouvellement établi, dédié à Notre-Dame de la Salette, celle-ci représentée avec ses deux petits paysans. La décoration de cet autel a été exécutée dans le style gothique moderne par la maison Moniot-Desprey, sur les dessins de M. de Cossigny, oncle de M. Adolphe de Launay, et édifiée par les soins de M. l'abbé Hanier, ancien curé de Clérey, aujourd'hui aumônier du couvent de la Visitation, à Troyes.

Toute la nef paraît dater de la première construction, c'est-à-dire de la première moitié du XIIe siècle ; elle est plafonnée en volige, avec solives apparentes reposant sur des corbeaux sortant de l'épaisseur des murs de la nef. Celle-ci s'éclaire des deux côtés par quatre fenêtres, et, dans l'intervalle de ces ouvertures, différentes figures de saints sont présentées suivant des dimensions plus grandes que nature ; ce sont : saint Vincent, — en plâtre, — saint Jean-Baptiste, saint Pierre, les mains gantées, tenant une clef, vêtu d'une chappe, merveilleuse sculpture du XIIIe siècle ; à gauche, saint Sébastien, saint Jacques le Majeur, celle-ci exécutée par la même main, dans la même inspiration artistique que celle de saint Pierre ; enfin, un Christ de l'école de François Gentil. Nous ne serions pas étonné d'apprendre que ces deux statues de saint Pierre et de saint Jacques proviennent de l'ancien portail, comme saint Pierre étant le patron de la paroisse, et

saint Jacques, comme l'ayant été de la chapelle de Saint-Jacques-de-la-Grande-Vacherie, hameau situé jadis sur la route de Bourgogne et dépendant de Clérey. C'est avec un vif regret que nous nous sommes vu dans l'impossibilité de reproduire par le crayon de semblables chefs-d'œuvres, dus à nos grands statuaires de l'école du XIIIe siècle. La difficulté s'est trouvée insurmontable, à cause de la place élevée assignée à ces statues, et surtout du défaut de lumière et d'effet.

La nef étant plus large que le chœur, avec lequel elle fait jonction, il en résulte deux encoignures occupées par deux autels disposés dans les angles. Celui de gauche est consacré à la Vierge Marie, celui de droite à saint Nicolas. Les deux sont ornés de leurs patrons, sculptures en bois exécutées par M. Valtat, sculpteur à Troyes, dans le style gothique moderne. Il faut entendre par ces derniers mots que l'architecture et la statuaire n'ont pas suffisamment le caractère d'un style gothique déterminé.


PLAN DE L'ÉGLISE.

La chapelle Saint-Nicolas est occupée par une cuve baptismale en marbre noir ; elle est, en outre, décorée d'une statue de saint Joseph, placée sur une console appliquée au mur de la nef. Il en est de même pour une statue du Sacré-Cœur, dans la chapelle qui lui fait face.

Chœur. — La première travée du chœur est celle qui forme la base de la tour ; elle s'ouvre par un grand arc ogival reposant sur des piliers droits. Contre ces pieds droits s'appuient deux stalles se reliant à la grille de clôture du chœur. Cette travée s'éclaire par une fenêtre agrandie au XVIIe siècle. Dans la voûte à nervure simple, on remarque une trouée pratiquée dans l'épaisseur de la voûte, postérieurement à sa construction, et destinée à la montée des cloches. Cette ouverture vint prouver une fois de plus que le chœur et le sanctuaire ont été reconstruits au moins un siècle après la nef et la vieille tour.

Contre le pilier d'angle du chœur et de la nef s'élève la chaire à prêcher, dont le garde-corps est décoré de panneaux représentant la Foi, l'Espérance et la Charité.

Les piliers de cette travée ont été repris au XVII[e] siècle, mais on a conservée l'arc doubleau qui date du XII[e] siècle.

La seconde travée accuse le plus beau style de l'architecture française au XIII[e] siècle; les nervures de la voûte reposent sur des corbeaux à têtes humaines d'un joli caractère. L'arc doubleau prend naissance sur le tailloir de chapiteaux à crochets d'une pureté d'exécution remarquable (3). Les colonnes sont couvertes d'inscriptions en beaux caractères de l'époque, composées en forme de vers faisant allusion à l'image de la sainte Trinité. Voici ce que nous avons pu lire distinctement sur le pilier de droite : NE MISCEAMUS HI TRES SVNT VNA : TRIB; EST PSONIS VN. — *Ne confondons pas : ces Trois sont une seule chose : les Trois Personnes ne font qu'Un* (*Dieu*). Sur le haut du pilier, à gauche, côté du sanctuaire, on lit le nom de HVGO et cet autre, DADA, qui indiquerait qu'un nommé Hugues ou Hugo, ancien seigneur de Daude [1], fut fondateur de cette église. Les mots DEO PATRES, qu'on peut lire sur le même pilier, nous prouvent bien qu'on a voulu relater en cet endroit la reconstruction de ce monument, au nom de la très sainte Trinité, selon la formule du temps.



3. CHAPITEAUX DU CHŒUR.

Ces inscriptions de fondations sont très rares ; elles devraient se

1. Village à six kilomètres de Clérey.

conserver avec une religieuse attention. Il est regrettable de reconnaître, pour celle dont il s'agit, qu'une main sacrilège a promené un ciseau sur cette inscription afin d'en faire disparaître les traces. Les lettres et les mots qui ont échappé à ce premier vandalisme ont été depuis peu remplis avec du mastic et couverts de badigeon, si bien que les restes de cette curieuse inscription disparaissent complètement même pour l'œil le plus exercé.

A la voûte séparant le chœur du sanctuaire, on lit le millésime de 1004 peint en noir. Nous avons beaucoup de peine à croire que cette église ait été construite au commencement du XIe siècle. Tout au plus en serait-il ainsi pour la nef, la tour et corniches des murs extérieurs du chevet. Quant à la construction du chœur et du sanctuaire et à l'exécution des statues du portail, nous pouvons la faire remonter à la période gothique de 1230 à 1240, époque de l'apogée de l'architecture française.

Chapelle du saint Rosaire. — De la seconde travée du chœur, on passe dans la chapelle dite du Rosaire. Une grande arcade du XIIe siècle en forme l'entrée ; sur le mur de cette arcade, une inscription peinte rappelle que cette chapelle a été construite en 1588, en l'honneur du Christ et de Marie sa mère, par Mathurin Bonnefon, de Troyes, chanoine et curé de l'église de Clérey. Voici cette inscription :

IN LAVDEM CHRISTI CRVCIFIXI ET
MARIÆ PIISSI-ILLI MAIS AD CRVCEM STANIS
SACELLVM HOC FACIEBAT MATVRI
BONNEFON TRE CANOC ET HVIVS
ECLIEÆ CVRIO ANNO 1588

Cette chapelle étant la seule existante dans l'église de Clérey, c'est probablement la même que celle qui fut fondée en 1349, sous l'invocation de la Vierge, par Joffroy, sire chevalier de Clérey.

Une deuxième inscription, sur marbre noir, entourée d'un

cadre, se trouve placée un peu à gauche de la première. En tête de l'inscription est un blason composé de trois croissants, deux, un, avec une palmette au centre prenant naissance dans le croissant qui est en pointe.

Elle nous apprend que, grâce à la générosité des confrères du Rosaire, et à ses propres frais, François Patris, de Clérey, curé, mit la dernière main à cette construction, en l'honneur de la bienheureuse Vierge, en client très humble, afin de laisser à la postérité un témoignage de sa piété envers elle, l'an de grâce 1634. En voici le fac-similé.



MANVM VLTIMAN (SIC) TANDEM ET
CORONIDEM, EX SODALIVM STIS-
SIMI ROSARII LIBERALITATE NEC
NON : SVIS IPSIVS SVMPTIBVS.
FRANCISCVS PATRIS CLARIENSIS
PASTOR AC BEATISSIMÆ VIRGINIS
CLIENS HVMILLIMVS, VT ALIQVOD
IN EAM ANIMI SVI POSTERIS
ARGVMENTVM OSTENDERET,
IMPOSVIT ANNO SALVTIS
REPARATÆ
M · D · C · XXXIV ·

L'autel de la chapelle de la Vierge ou du Rosaire est en bois sculpté par M. Valtat, dans le style gothique du XIIIe siècle. La table d'autel repose sur des colonnes isolées à chapiteaux feuillagés. Les panneaux du tombeau sont décorés d'une croix et de palmettes. Sur les gradins de l'autel s'élève un beau retable en bois sculpté, œuvre

flamande qui n'est pas sans mérite. Ce retable se compose de trois bas-reliefs dans des cavités cintrées. Le sujet central représente la Nativité, celui de droite la Circoncision et celui de gauche la Présentation au temple. Ces trois tableaux sont couronnés de riches enfenestrages gothiques de la fin du xve siècle. Le bas-relief du milieu, plus élevé, est orné de la même manière, mais avec plus de richesse. Au-dessus de la crèche, les trois rois mages, tenant la bride de leurs chevaux, descendent la montagne, suivent et contournent le chemin pierreux qui doit les conduire dans le sanctuaire improvisé de l'étable de Béthléem.

Récemment, ce retable a été surmonté d'un Christ en bois sculpté avec une frise chargée d'ornements courants, que nous n'avons pas cru devoir reproduire sur notre dessin parce qu'ils ne répondent pas au style de l'œuvre.

Le plafond de cette chapelle est entièrement peint. Le centre est occupé par la vision de saint Dominique. Dans les angles sont représentés les quatre évangélistes, et, dans les écoinçons, des anges sur des nuages tiennent des rosaires et des bouquets de roses. La fenêtre qui éclaire cette chapelle a été agrandie en même temps que l'œuvre était fondée. A côté de l'autel, à droite, est l'entrée de la sacristie, établie à l'est du transept.

Sanctuaire. — Le maître-autel, placé un peu en avant du chevet, est une œuvre de sculpture en bois du même style gothique conventionnel. Le tombeau de l'autel est une succession d'arcatures avec figures en demi-reliefs représentant saint Pierre dans sa prison délivré par un ange, et le même apôtre ressuscitant un jeune Romain, d'une famille illustre, en présence de Simon le Magicien.

Le tabernacle présente sur sa porte deux anges portant un saint ciboire, et, sur les panneaux du retable, sont sculptés les quatre évangélistes. A droite de l'autel, une petite piscine trilobée.

Plusieurs statuettes de saints servent de motifs décoratifs à ce sanctuaire : ce sont saint Denis, saint Antoine, saint Savinien et la sainte Vierge.

Le chevet de l'église s'éclaire par trois fenêtres en lancette. Celle du milieu, plus élevée, est garnie d'une verrière moderne en grisaille ;

sur le fond se détache une figure de saint Pierre représentée au centre du vitrail.

La fenêtre du nord, de forme plein cintre, montre une peinture sur verre : sainte Anne instruisant la Vierge. Cette verrière a été donnée par M. l'abbé Anne Moury et par sa nièce Marie Moury, et exécutée en 1874 par M. Gestu, verrier à Toulouse.

COURCELLES

Courcelles, ancienne seigneurie, était autrefois un château fort entouré de murailles et de fossés alimentés par la Seine, et dans lequel s'élevait une chapelle dédiée à saint Jacques.

L'ancien château fut entièrement démoli. Reconstruit, il fut converti en partie en une vaste et élégante exploitation agricole de premier ordre.

Ce nouveau château conserve encore dans sa construction quelques vieux restes, entre autres les jambages d'une cheminée accusant le style architectural du XVIe siècle.

Cette propriété est habitée aujourd'hui par M. le comte Adolphe de Launay, qui continue avec succès l'exploitation agricole fondée par son père, M. le comte Maurice de Launay, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil général de l'Aube, vice-président du Comice agricole et membre de la Société académique de l'Aube.



ÉGLISE DE LA NATIVITÉ DE LA VIERGE.

COURTERANGES

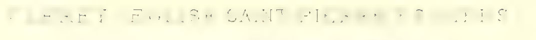
Cette commune est située dans une plaine, sur la rive gauche de la Barse, à quinze kilomètres de Troyes et à quatre kilomètres de Lusigny.

L'église paroissiale de la Nativité de la Vierge est un petit monument sans intérêt, reconstruit presque entièrement au XVI[e] siècle. Son plan forme la croix latine.

La façade se compose d'un arc plein cintre, profilé de filets et de moulures concaves reposant sur pieds-droits arrondis et unis. Au-dessus de la porte d'entrée se voient encore les traces de la litre seigneuriale. Aux angles de cette façade, deux contreforts maintiennent les murs de la nef et les combles inclinés se prolongeant en ligne droite jusqu'au croisement des combles du transept et du sanctuaire; à leur rencontre s'élève une petite tour en bois avec clocher; celui-ci renferme deux cloches, l'une fondue en 1837, par Philippe Cochois, l'autre en 1885 par Beurnel-Perrin à Nancy.

Une petite porte latérale est ouverte au midi; à côté de cette porte, une seule fenêtre éclaire l'intérieur de la nef simplement plafonnée.

Le cimetière de la commune occupe devant la façade de l'église



un vaste terrain enclos ; il était abrité par un énorme marronnier dont les branches couvraient presque entièrement le champ de repos ; son élévation et la surface de son feuillage dépassait les plus grandes proportions de l'église elle-même. Malheureusement, ce précieux phénomène a été détruit par la gelée de 1871.

Intérieur. — Le chœur se ferme par deux bancs, sur lesquels s'appuient deux poteaux portant une arcade cintrée surélevée d'un Christ sculpté en bois.

Il occupe le centre du transept et se compose de quatre piliers engagés dans les angles des murs de la nef et du sanctuaire. Ces piliers reçoivent les arcs doubleaux et les nervures croisées de la voûte centrale.

Cy devant Reposent Les
Corps de defunts Claude Contant
qui déceda Le *6* janvier 1692. et de
nicolle Large, sa femme qui déceda
Le 10 octobre 1693.
Les quels pour la gloire de *Dieu* et le repos
de leurs ames, ont fondez dans cette eglise
de Courterange, a perpetuité savoir le dict
Contant, douse messes basses pendant lannée
le premier mardy de chacque mois. Luymne
Veni creator au paravant la messe les 4
principalles, festes de lannee et un service scavoir
vigille messe et recomandise Iour de son décedz
ou le plus propre. Et la d. Large vn service
Semblable a celuy de son mary, Le 10 oct iour de
son deceds aussi a perpete, pour lexecuon des qls
fondations. Le d. contant a legué an cette eglise
six vingt cinq cordes de prey sises aud lieu, et
ladte large la some de cent liures le tout
suivant ql est plus amplemt declaré
et porté par leurs testamts recus
et passés par devant ma anthoinne
Collot prestre Curé de ce lieu
R. In pace.

I. FONDATION CLAUDE CONTANT.

Sur les piliers, aux angles de la nef, sont placés, du côté nord, un saint Jean-Baptiste et, au midi, un saint Laurent. Sur ce même pilier s'applique une épitaphe gravée sur une lame de cuivre de forme ovoïde.

C'est la fondation de Claude Contant, qui décéda le 6 janvier 1692, et de Nicole Large, sa femme, décédée le 10 octobre 1693.

Ledit Contant, par cet acte de fondation, a légué 150 cordes de terre, située à Courteranges, et ladite Large cent livres, le tout pour dire et célébrer des oraisons et des messes le jour de l'anniversaire de leur décès.

En voici la teneur et le fac-similé : (1, page 297).

Au pilier d'angle, à gauche de l'entrée du sanctuaire, s'adosse la chaire à prêcher, sans intérêt ; elle pose sur un fragment de dalle tumulaire du XIVe siècle, qui se complète ainsi avec une autre partie placée sous la cuve baptismale.

✠ CI GIST: MARIE: FEMME: IEHAN MAROT.
DE: COVRTERANGES: Q(VI): TRESPASSA.
LAN: M: CCC ... LA: VOILLE: S: MARTIN:
DIVER: PRIEZ: POVR: LAME: DE: LI:

La date du décès de la première femme de Jean Marot n'est pas complète ; l'inscription nous apprend seulement qu'elle est morte la veille de la Saint-Martin d'hiver.

Chapelles du transept. — Le chœur communique aux deux chapelles collatérales. Celle du nord est dédiée à la Vierge Marie et consacrée aux fonts baptismaux, dont la cuve n'offre rien de particulier.

Cette chapelle reçoit la lumière par une fenêtre ogivale du XIIIe siècle, pratiquée derrière l'autel, et par une seconde fenêtre s'ouvrant au nord, divisée en deux jours avec des trilobes flamboyants dans sa courbe ogivale ; cette ouverture a été pratiquée au XVIe siècle, ainsi que la reconstruction de la plus grande partie du transept.

La chapelle du sud est consacrée à saint Nicolas ; son autel est très simple. Elle reçoit le jour par une fenêtre ogivale ouverte au midi.

Sanctuaire. — La construction du sanctuaire porte l'empreinte du XIIIe siècle, avec reprise générale au XVIe. Une grille en fer forgé du XVIIe siècle ferme l'entrée ; sur le sol, et engagée sous cette clôture, se trouve la dalle tumulaire, sans effigie, de Jean Chapon, portant sur son pourtour cette simple inscription.

ICI·GIST·IEHAN·CHAPON·DE·
LUIERERES·QVI·TRESPASSA·
LAN·M·CCC·XXXVI·OU·MOIS·
DE·NOVENBRE·LE·MARDI·
APRES·LA·S·MARTIN·DYVER·
PRIEZ·POUR·LAME·DE·LUI·

Jean Chapon de la commune de Luyères (canton de Piney), est décédé en 1336, le mardi après la Saint-Martin d'hiver, c'est-à-dire le 12 novembre 1336.

Touchant presque à cette dalle est un troisième fragment de tombe qui devait couvrir les restes de Jeannette, seconde femme de Jean Marot, ainsi que l'indique l'inscription que nous avons relevée.

IEHANETE.SECONDE:FEME:AV.DIT.MAROT:
QI:TRESPASSA:LAN.M:CCC:XX:LA:VOILLE:
DE:TOVS SAINS:PĒ Ȝ:POVR.LAME:DE:LI:

Ce fragment d'inscription nous apprend que Jeanne, seconde femme de Jean Marot, lui survécut de quelques années. Ces mots

femme audit Marot prouvent que l'épitaphe de son mari se trouvait gravée sur la même pierre. Jeanne mourut la veille de la Toussaint de 1320, vendredi 31 octobre.

Il est à remarquer que ces trois épitaphes mentionnent la sépulture de simples cultivateurs.

Le sanctuaire s'éclaire par des fenêtres plein cintre, sans verrières de couleur. La voûte est à nervures croisées avec l'écu de France à la clef.

Le maître-autel, placé en avant du chevet, est surmonté d'un tabernacle du siècle dernier, sur la porte duquel sont sculptés un calice et, sur les côtés, les attributs du culte. Ce tabernacle est surmonté d'une statue de la Vierge Marie.

Tous les murs du sanctuaire sont couverts de boiseries se reliant à l'autel, entourant les piliers d'angles et se prolongeant d'un seul côté jusque sous les murs de la chapelle Saint-Nicolas.

Des réparations importantes ont été faites à l'église en 1885. La dépense s'éleva à la somme de huit mille francs. Par suite de ces travaux, deux fragments des tombes de Jean Marot ont été déplacés. Celui qui servait de base à la cuve a été transporté au seuil de la petite porte latérale, et l'autre partie, qui se trouvait sous la chaire, sert actuellement de dalle d'entrée à la porte du presbytère.



ÉGLISE DE L'ASSOMPTION.

FRESNOY

Fresnoy, d'abord succursale de Clérey, fut érigé en commune en 1725. Il est situé à dix-neuf kilomètres sud-est de Troyes et à huit kilomètres de Lusigny.

L'église, construite pendant les années 1868-1869, a été consacrée, comme l'ancienne église, sous le titre de l'Assomption, par Mgr Jules Ravinet, évêque de Troyes, le 8 octobre 1869.

Le plan de la nouvelle église présente la forme d'une croix la-

tine avec nef médiane, collatéraux et abside à cinq pans, transept et porche surmonté d'une tribune, sacristie au midi attenant à l'abside.

La superficie de cette église est de 410 mètres. Toutes les parties sont fermées par des voûtes d'arêtes en briques creuses posées sur champ, avec arêtes en fer cornières.

Elle est éclairée par quatorze fenêtres ogivales et, dans les pignons de transept, par deux roses garnies de meneaux en pierre tendre, et ornées de vitraux en verres de couleur et verres dépolis, mais sans figures ni sujets légendaires. Les trois fenêtres du sanctuaire viennent de recevoir un commencement de verrières, avec figures, représentant saint Jean-Baptiste, saint Joseph, Jésus-Christ, la Vierge, saint Pierre et saint Paul. Ces vitraux ont été éxécutés par Mme Ve Champigneulle de Bar-le-Duc, et aux frais de M. l'abbé Cyrille Viégeot curé de Fresnoy, qui a l'intention de continuer cette décoration pour toutes les fenêtres du chœur et de la nef.

Le style de cette église est d'un gothique bâtard, sans caractère défini et ne se rapportant à aucune époque ; c'est un style purement fantaisiste.

La dépense de construction s'est élevée à la somme de 40,000 fr., prix d'une maison bourgeoise de Troyes.

Le ministre de la justice et des cultes accorda un crédit de 8,000 francs; la commune s'imposa extraordinairement de vingt centimes pendant cinq années. M. l'abbé Victor Chollot de Troyes, curé de la commune, donna 2,000 francs. Les habitants de Fresnoy, les conseillers municipaux, les députés de l'Aube et tous les riches propriétaires des environs souscrivirent chacun suivant leurs ressources et leurs facultés.

L'ancienne église fut démolie en 1868, et les matériaux employés dans la nouvelle construction, moyennant une redevance de 3,35 › francs.

Les plans et devis ont été dressés par M. Péchiné de Langres, architecte à Béziers (Hérault), et les travaux de construction dirigés par M. A. Bodier, architecte à Troyes.

Sur la façade de l'église s'élève une tour construite en briques d'agréables dispositions et proportions. L'entrée est sous un porche

pris dans la saillie des contreforts. Il se compose de trois arcatures ogivales reposant sur de petites colonnes monolithes avec chapiteaux à crochets. L'arcade principale, beaucoup plus large et plus élevée que les deux autres, est surmontée d'un pignon terminé par une Immaculée Conception.

Le premier étage comprend la tribune de l'orgue, éclairée par une fenêtre ogivale à deux lancettes, couronnées par un quatre-feuilles et surmontées d'une archivolte.

Le deuxième étage est déterminé par un bandeau en larmier au-dessus duquel est percée une fenêtre disposée de la même manière que la précédente, avec cette différence que le cadran de l'horloge occupe la partie ogivale du tympan.

Les contreforts d'angles s'élèvent jusqu'à la corniche du couronnement de la tour, qui se termine suivant une forme octogonale.

La tête des contreforts occupe l'un des angles de la face fuyante. Ces contreforts sont décorés de colonnettes et terminés par d'élégants pinacles.

Au-dessus de la corniche s'élève le clocher, couvert en ardoises, avec croix terminale.

La tour renfermait une cloche de l'ancienne église, portant cette inscription :

✠ LAN 1785 IAI ETE BENIE PAR M^RE FRANCOIS SIBILLE CURE DE FRENOIS ET NOMMEE MADELAINE PAR IACQUES CORPS CONSEILLER DU ROY EN SON GRAND CONSEILLE S^GR DU MARQUISAT DE S^T FAL ET AUTRES LIEUX ET PAR MADAME MADELAINE RAPAULT DOUAYRIERE DE M^RE ELOY PIOT DAME DE COURCELLES ET DE FRENOIS

IACQUES MONGUET MARGUILLIER EN CHARGE

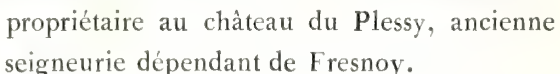
CLAUDE FLEURY SINDIC

BOLLEE FONDEUR

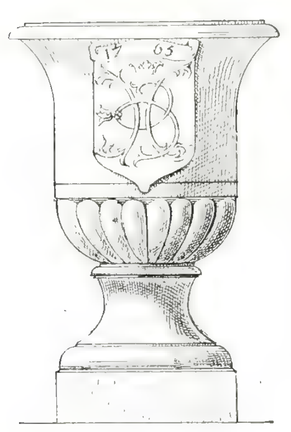
Cette cloche a été fondue en 1885. Ce fut alors que pour avoir une sonnerie parfaite comme accord et comme timbre, on résolut de refondre l'ancienne cloche portant depuis un siècle les noms de ses anciens seigneurs, actuellement la sonnerie de l'église se compose de trois cloches.

Intérieur. — Le porche ainsi que les deux chapelles qui l'accompagnent occupent la première travée de l'église. On entre par une porte à linteau droit soutenue sur des corbeaux et surmontée d'un tympan de forme ogivale percé d'un quatre-feuilles.

En entrant, à droite, un bénitier en marbre gris veiné de lignes blanches, daté de 1765, et blasonné aux initiales CC et par un E servant de liaison aux deux premières lettres. Ce bénitier a été donné à l'église par Mme la vicomtesse de Grundler, veuve du général et



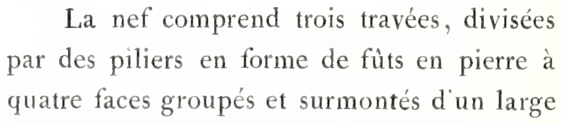
propriétaire au château du Plessy, ancienne seigneurie dépendant de Fresnoy.



1. BÉNITIER (1765).

Dans la première travée des bas côtés, en entrant à gauche, est une remarquable cuve baptismale toute moderne, exécutée dans le style gothique du XIIIe siècle par la maison Moniot-Desprey.

La première travée, au midi, est occupée par une petite sacristie parfaitement meublée.



La nef comprend trois travées, divisées par des piliers en forme de fûts en pierre à quatre faces groupés et surmontés d'un large tailloir sans chapiteaux, qui reçoit la retombée des arcs doubleaux et les arêtes des voûtes.

A la troisième travée, à droite, une chaire à prêcher mobile et toute simple.

Chœur et transept. — Le chœur est limité par des bancs ; il occupe la quatrième et une partie de la cinquième travée, et sert en même temps de communication avec le transept. Dans celui-ci, on remarque, à droite, une statue de la Vierge. Il est en même temps décoré de deux statues modernes provenant des ateliers de M. Léon Monnaye de Vendeuvre : ce sont les statues de saint Nicolas et de saint Germain. Dans le collatéral opposé, un saint Joseph de la même provenance.

Chapelles latérales. — La chapelle méridionale est sous le vocable du Sacré-Cœur ; son autel, de style gothique sans caractère bien déter-

miné, est en bois. Le collatéral septentrional, dans le même style que le précédent, est consacré à la Vierge Marie. Ces autels sont surmontés des statues de la Vierge et du Sacré-Cœur.

Sanctuaire. — L'abside est voûtée avec nervures reposant sur des colonnettes disposées dans les angles rentrants des travées. Ce sanctuaire se ferme par une grille de communion qui se relie avec celles des chapelles des bas côtés.

Le maître-autel, en bois, est surmonté d'un tabernacle sur lequel s'élève un Christ en croix.

La grande sacristie occupe l'angle sud-est du transept et se prolonge jusqu'au contrefort de la première travée du sanctuaire.

Parmi les caveaux du cimetière, on remarque au chevet de l'église la sépulture du dernier descendant du marquisat de Saint-Phal, Jacques Odard Corps, décédé, le 17 janvier 1861, à l'âge de cinquante-six ans, et de Lucie-Marie-Joséphine Marcotte, son épouse, décédée le 13 juin 1851, à l'âge de cinquante ans.

Une autre sépulture est consacrée à M. Paul Vallon, bienfaiteur de l'église, décédé préfet du Nord.



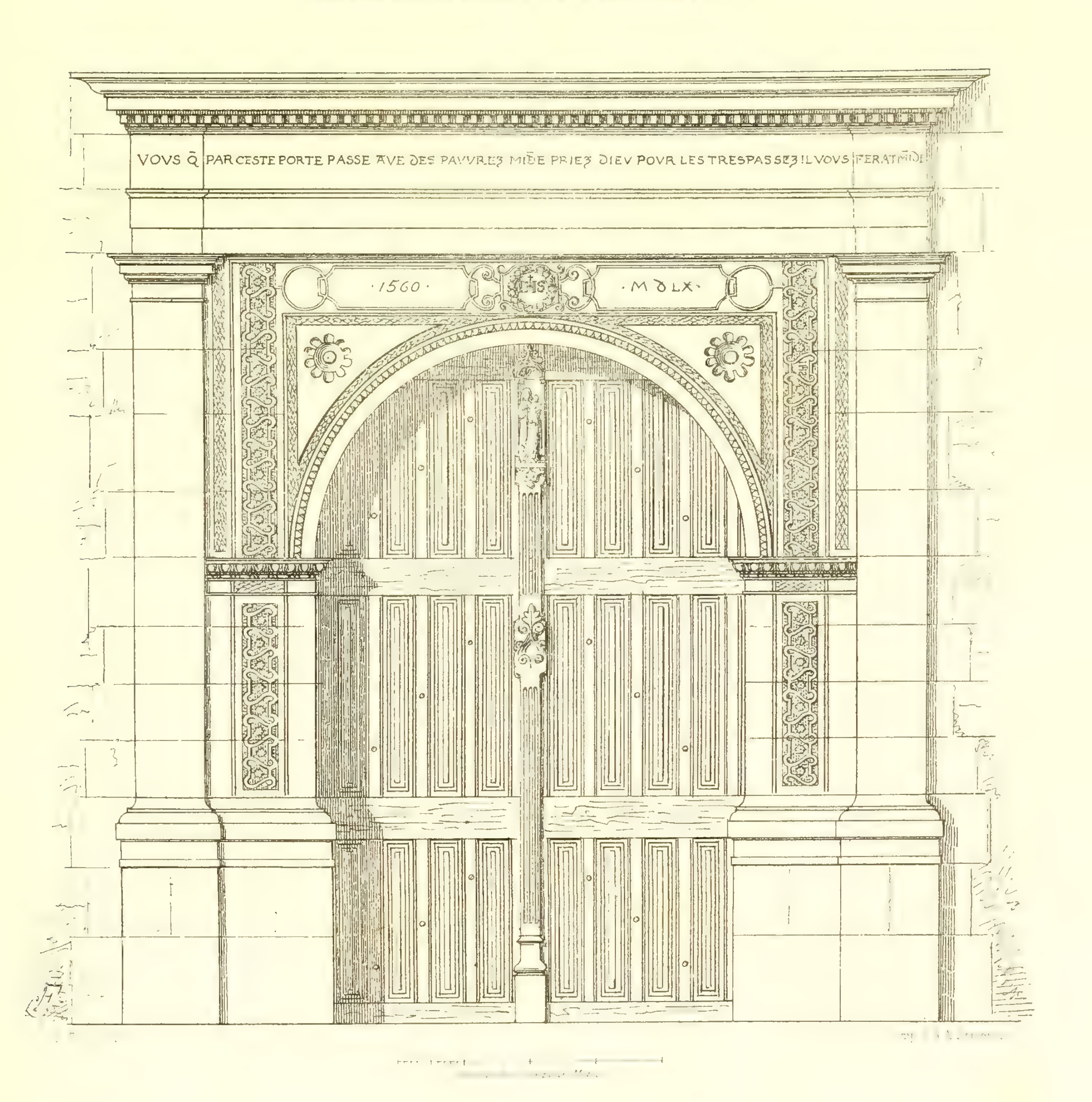
ÉGLISE DE L'ASSOMPTION.

LAUBRESSEL

Laubressel est situé sur la pente d'un coteau à 11 kilomètres de Troyes et à 9 kilomètres de Lusigny, hameau Champigny, dont la justice appartenait à l'abbesse de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes.

L'église de Laubressel est sous le vocable de l'Assomption de la Vierge ; son plan forme une croix latine avec double transept, deux chapelles latérales et une abside à cinq pans.

La façade de cet édifice est précédée d'un porche construit en briques vers 1849. Son entrée, très simple, se compose d'une porte cintrée surmontée d'un œil-de-bœuf éclairant le porche de concert avec les deux fenêtres des faces latérales. Il est couvert par une charpente apparente portant la toiture qui s'appuie sur le mur de la façade.



ENTRÉE DE LA NEF

Ce mur est abrité par la saillie de la charpente ogivale de la toiture soutenue par des liens reposant sur des corbeaux en pierre.

Le portail de l'église se compose d'une porte cintrée sur pieds-droits encadrée d'une bordure en zigzags accouplés et têtes opposées, avec une rose au centre et le monogramme du Christ. Cette bordure est interrompue au-dessus de l'arc cintré par deux panneaux portant le millésime de **mil-v^{c}-LX**, répété en chiffres romains, 1560. Ces deux panneaux se relient entre eux par une couronne d'épines qui en occupe le centre et du milieu de laquelle se détache le chiffre IHS. De chaque côté un pilastre toscan porte un entablement et complète l'ensemble de cette décoration.

Sur la frise cette inscription gravée sur une seule ligne :

VOVS Q̄ PAR CESTE PORTE PASSE AVE DES PAVVRES MIDE } (miséricorde).
PRIEZ DIEV POVR LES TRESPASSES IL VOVS FERA MIDE }

Les ventaux de la porte sont constitués par plusieurs panneaux encadrés par des plates-bandes transversales. La jonction des deux ventaux est couverte par un pilastre cannelé, dont le chapiteau est surmonté d'une petite Vierge portant l'enfant Jésus ; cette statue abritée par un petit dais en coquille.

Cette décoration rappelle celle de la porte latérale de l'église de Creney (voyez Ier vol., page 6) et les fragments de l'ancienne porte de Saint-Parre-les-Tertres (voyez Ier vol., page 77), qui sont presque une répétition de celle de Laubressel.

Le rapprochement remarqué entre la façade de l'église de Laubressel et la décoration de la porte de Creney, que les deux maîtres maçons Jadenet et Thiédot ont signé en 1537, amène à conclure que la façade de l'église de Laubressel a dû être édifiée par ces deux artistes, probablement sortis des ateliers de François Gentil; ce qui confirme cette opinion, c'est qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces trois portes et le portail méridional de l'église Saint-Nicolas de Troyes, œuvre de Gentil.

A droite et à gauche des pilastres de ce portail, deux petites niches vides ont été pratiquées; au-dessus de l'entablement, une grande niche

centrale est surmontée d'un fronton triangulaire et de deux autres petites niches, toutes deux sans décorations et toutes les trois vides de statues.

Deux contreforts noyés dans les murs en briques du porche maintiennent le mur du pignon sur lequel s'élève une tour carrée en bois décorée sur ses faces, au-dessus de quatre ouvertures, par un fronton triangulaire orné de rosaces et de trilobes, décoration de placage sur un fond de menuiserie. Le fronton triangulaire de la face occidendentale est occupé par le cadran de l'horloge, et, sur cette tour, conçue dans des proportions et dispositions les plus disgracieuses, s'élève une flèche en bois couverte en ardoises et surmontée d'une croix. Cette tour renferme trois cloches, deux fondues en 1822 et la troisième en 1841.

A deux heures du matin, dans la nuit de la fête nationale du 14 juillet 1885, la foudre tomba sur le clocher et y mit le feu. En peu d'instants la flamme commença ses ravages; aucun des habitants ne voulant risquer sa vie pour combattre ce fléau, seul, M. l'abbé Chamoin, curé actuel de la commune de Laubressel, monta dans le clocher avec deux seaux d'eau, n'écoutant que son courage et son énergie, parvint, malgré les plus grands dangers, à éteindre ce commencement d'incendie.

Intérieur. — En entrant dans l'église et en descendant deux marches, on se trouve sous la charpente établie pour maintenir le clocher. A gauche de cette première travée, la cage d'un escalier en bois qui conduit au beffroi et dans les combles de l'édifice. A droite est la chapelle des Fonts, fermée par une grille en bois; la cuve baptismale est sans intérêt.

L'autel, d'une grande simplicité, est surmonté d'un tableau représentant les visions de saint Dominique et de sainte Thérèse. Sur le tabernacle, une petite Vierge Mère du XIVe siècle. L'enfant Jésus joue avec un petit oiseau. Sur la bordure du manteau de la Vierge, on lit : **Mater mei**. De chaque côté, sur les gradins de l'autel, une statuette en pierre de sainte Marguerite, les pieds sur le dragon qu'elle a vaincu, et une de sainte Catherine, en plâtre.

Toute la nef plafonnée date du XIIe siècle, mais remaniée au XVIe siècle, en même temps que furent reconstruits le chœur, le sanctuaire et le portail.

Cette nef ne conserve que très peu de parties de son origine. Elle s'éclaire par cinq fenêtres, dont deux à droite et trois à gauche. La première fenêtre, à gauche, éclaire l'escalier des combles. Extérieurement, cette partie de l'édifice a conservé sa corniche avec ses modillons du XIIe siècle. La deuxième fenêtre, à droite, est garnie d'une grisaille portant la date de 1560, et dont le principal sujet représente le Calvaire; Jésus en croix; à ses côtés, Marie, sa mère, saint Jean et les saintes femmes. Ce vitrail est en partie brisé, et les vides remplacés par des morceaux informes. Au bas de ce sujet, on voyait représentée la donatrice, agenouillée, les mains jointes devant une Notre-Dame de Pitié et accompagnée de sa patronne, sainte Catherine. Cette généreuse femme s'appelait Catherine, comme nous le font connaître les restes de cette inscription : **Katherine femme Feste mil cinq cens soixante**.

Cy devant gist Maistre Louis Jobelet autre fois Lieu tenant en la Justice de ce lieu, Lequel a Fondé en cette eglise une messe de requiem qui se doibt chanter haulte ment par chascun an aperpetuité au principal autel dicelle le jour de feste Saint Louis 25e aoust avec vigiles, commandises, le Salue Regina, vexilla, et Libera sur la fosse ou il est enterré, et encores un Gaude, aussy par chascun an, a dire le jour de Lassomption nostre dame 15e du mesme mois daoust sur la mesme fosse, avec lhymne, Ave Maris stella, le Salue Regina, la Libera, et recommendations entre vespres et complies, Pourquoy faire. Lexecuteur de son testament a baillé fond a monsieur le curé et a la fabrique, par contract passé a troies Pardevant Bertelin et Buglet Notaires le xxviij aoust Mil vj^c^ xxxxv^e^

PRIEZ DIEV POVR LVY

Au-dessous de cette fenêtre, la fondation de Louis Jobelet, ancien lieutenant à la Justice de Laubressel. Cette inscription, gravée sur une petite plaque de cuivre, porte la date de 1643. Nous la reproduisons ci-dessus avec ses caractères gothiques.

Transept. — Le transept se compose de deux travées avec bas

côtés. Les deux premiers piliers du transept sont coupés par moitié ; un seul est engagé dans le mur de la grande nef. Ils sont tous les deux avec les piliers correspondants d'un diamètre beaucoup plus fort que les deux autres piliers qui leur font suite, et leur base aussi beaucoup plus élevée. Il semblerait que cette travée avec ses piliers géants était destinée à porter une flèche qui a dû être supprimée et remplacée par le fameux clocher de la façade. La voûte de cette première travée et celles de ses collatéraux sont à nervures simples. C'est dans cette travée du bas côté méridional que se voit la dalle tumulaire de Nicole Fleury, prêtre, natif de Daudes (hameau de Montaulin) et chapelain de l'église de Laubressel, qui trépassa le 22 juillet 1545. Le chapelain est représenté couché sous un arc porté par deux pilastres. Sa tête repose sur un large coussin ; il est vêtu d'une chasuble avec une étole et manipule ; ses mains portent un calice qui caractérise sa prêtrise. Dans la bordure qui sert de cadre à la pierre, on lit son épitaphe sans la moindre difficulté (1).



1. TOMBE DE NICOLE FLEURY.

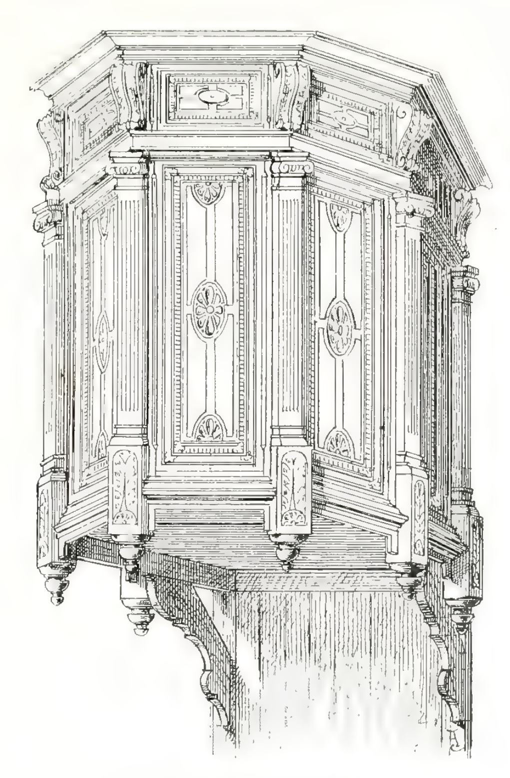
Contre le premier pilier du transept, à gauche, est fixée la chaire à prêcher, exécutée vers 1630, dans le style appelé communément le style Louis XIII. C'est le premier exemple que nous ayons rencontré d'un meuble de cette époque (2).

L'abat-voix, qui a perdu sa tapisserie en bordure, se compose d'une corniche à cinq pans. Il est surmonté de supports en forme d'S, se réunissant à leur sommet pour porter un vase.

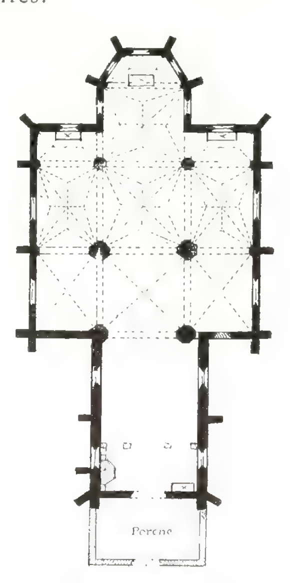
Chœur et chapelles latérales. — C'est à partir de la première

travée du chœur que commence l'agrandissement de l'église, qui eut lieu en 1560. La suture est très facile à se reconnaître par les nervures des voûtes construites en liernes et tiercerons, lignes formant entre elles des étoiles à quatre branches. (Voyez le plan, 3).

Le chœur est fermé sur la première travée du transept par deux stalles et un arc surbaissé en bois surmonté d'une croix, reposant sur deux jambages en bois, qui détermine ainsi l'entrée du chœur. Au pied des stalles, des restes de carreaux émaillés.



2. CHAIRE A PRÊCHER.



3. PLAN DE L'ÉGLISE.

Sur les côtés du chœur sont des bancs et une clôture avec porte pour donner passage aux chapelles collatérales, celles-ci disposées dans une travée beaucoup moins large et fermant les bas côtés, tout en laissant un passage pour le sanctuaire.

La chapelle Saint-Georges, second patron de l'église, au midi, comprend les trois travées de ces bas côtés. Elle est éclairée par trois fenêtres ogivales, deux au midi et une à l'est, derrière l'autel. La première fenêtre est beaucoup plus grande que les deux autres; celle

du chevet montre encore un petit panneau de verrières représentant une Vierge Mère assise sur un trône d'or. La fenêtre la plus rapprochée de l'autel comprend quelques sujets tirés de la création : Dieu créant les animaux, la création de l'homme, l'ange chassant Adam et Ève du Paradis terrestre.

L'autel Saint-Georges, très simple, se compose d'une boiserie avec tableau représentant saint Georges monté sur son cheval de bataille, sans date ni nom d'auteur. Sur les gradins de l'autel, sont placées deux petites statues assez jolies, saint Jean-Baptiste et une *Mater dolorosa* d'une exécution très soignée ; cette dernière est un petit chef-d'œuvre de douleur et d'abattement ; les mains et les draperies sont d'une extrême finesse.

A gauche de l'autel, un bâton de confrérie représente saint Georges monté sur son cheval blanc et revêtu de son armure de guerre, comme en portaient les chevaliers du temps de Charles VI. La petite figure de saint Georges est ancienne, mais le bâton et son pavillon sont modernes. A côté de ce bâton en est un second sans intérêt.



4. LE CALVAIRE.

Contre les piliers des deux premières travées, on a établi un autel provisoire surmonté d'un petit bas-relief en pierre, au centre duquel est représenté le Calvaire. A ses extrémités, deux portiques ioniques abritent la Mère de Dieu et saint Jean le bien-aimé. Au-dessus du Calvaire s'élève un fronton circulaire rompu sur lequel repose la Vierge Mère présentant l'enfant Jésus assis sur ses genoux. Sur la corniche des deux portiques, les statuettes de saint Nicolas et de saint Antoine, patrons des donateurs de ce minuscule retable, qui

LAUBRESSEL _ EGLISE DE L'ASSOMPTION S.V



n'est pas sans intérêt. Il nous offre en effet un exemple du changement apporté dans la décoration des autels pour passer aux retables en menuiserie avec tableau peint sur toile (4).

Du côté septentrional est disposée la chapelle consacrée à la Mère de Dieu. Elle comprend aussi les trois travées du bas côté nord, éclairées par deux fenêtres latérales, et une troisième derrière l'autel; la première, à meneaux flamboyants; la seconde, beaucoup plus grande, en est dépourvue; ces fenêtres ont les mêmes proportions et les mêmes dispositions que les fenêtres du bas côté méridional.

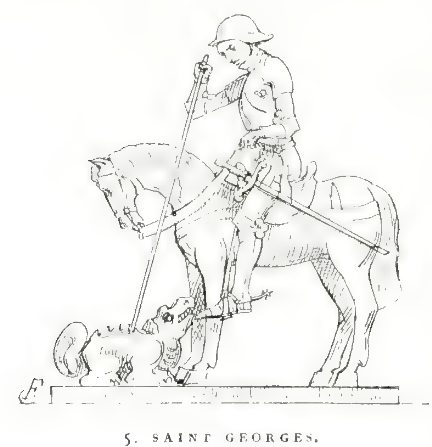
Le tombeau de l'autel est de style gothique du XIII[e] siècle, assez bien rendu. La table d'autel s'appuie sur des colonnes très courtes, avec de jolis chapiteaux à crochets portant des arcs trilobés. Le tabernacle, dans le même style, est surmonté d'une Immaculée Conception.

Sanctuaire. — La grille de communion servant de clôture au sanctuaire est en fer forgé remontant au siècle dernier; elle se compose de fleurons et de rinceaux contournés avec une certaine élégance de forme et de goût; la porte est décorée d'un calice et d'un saint ciboire.

Cette grille est scellée sur les marches du sanctuaire, celles-ci composées de divers morceaux de pierre provenant d'anciennes tombes, entre autres de celle d'un curé de Laubressel. On lit ce qui suit: CY-SOVBZ-CETTE-PIERRE-REPOSE-MAISTRE-PIERRE-ROBELOT-PBRE-CVRE-DE-LAVBRVSSEL...29-AOVST-1665-PRIE-DIEV-POVR-SON-AME.

L'autel se trouve placé un peu en avant de l'abside, au chevet de laquelle a été ménagée la sacristie. Le tombeau de l'autel, en bois, est décoré de palmes, de sabres, de flèches, de guidons portant la croix, emblèmes ou instruments de supplice des saints martyrs. Le retable, également en bois, se compose de colonnes toscanes surmontées d'un fronton triangulaire rompu et à retraits que décore un Saint-Esprit rayonnant au centre d'un cartouche orné de guirlandes de feuillages et de fruits. Il est surmonté d'une croix. Aux extrémités de ce fronton, deux anges, d'une facture plus ancienne, jouent de la guitare ou de la rubèbe. Ce retable est orné d'un tableau peint sur toile représentant l'Assomption de la Vierge, sans nom d'auteur et sans millésime.

Sur la boiserie accompagnant le maître-autel et servant en même temps de clôture à la sacristie sont placées, à gauche, une statue en pierre de la Vierge Mère, œuvre du XIVe siècle, et, à droite, une statue équestre en bois, demi-nature, représentant saint Georges poussant son cheval contre une espèce de dragon qu'il perce d'un coup de lance. Suivant certaine légende, saint Georges tua cet animal pour sauver une jeune fille qui allait devenir sa proie; d'autres légendes la rattachent au récit allégorique fort répandu chez les Grecs (voyez vol. I, page 181). Ce saint est couvert de son armure de guerre et coiffé d'un casque dit salade à visière et couvre-nuque. La selle est disposée de telle manière que le cavalier est presque droit sur ses étriers. Cette position lui permet, avec les armes dont il dispose, de frapper son ennemi avec beaucoup de force. Tous les détails de l'armure et de l'ajustement du baudrier, de l'épée sont fidèlement observés et rappellent parfaitement l'équipement militaire du XVe siècle, tel que le portait Jeanne d'Arc.



5. SAINT GEORGES.

Le sanctuaire s'éclaire par les cinq fenêtres de l'abside; une seule, la deuxième à gauche, a conservé quelques fragments représentant les scènes de la Passion de Jésus-Christ. C'est Jésus bafoué et souffleté, ses bourreaux lui crachant au visage et lui portant des coups de poing. Dans le haut de la fenêtre, Jésus est crucifié; le même sujet se répète dans un médaillon de la première fenêtre.

Croix monumentale du cimetière. — Sur une base à talon couverte des attributs de la mort s'élève, au milieu du cimetière, une colonne de l'ordre composite, le fût est enveloppé de branches de laurier de la base au sommet et, de distance en distance, décoré par des fleurs de lis surmontées d'une couronne royale. Ces derniers détails de sculpture ont été martelés pendant la Révolution. Aux deux tiers de la colonne, une petite statue équestre de saint Georges combattant

le dragon légendaire, qui se trouve écrasé sous les pieds du cheval.

Au-dessus du chapiteau, un petit socle est marqué de la date de 1644 et sert de base à la croix portant Jésus crucifié ; sur la face postérieure, une Vierge Mère.

Un petit pupitre établi devant la base de la colonne était destiné à recevoir, le jour des morts, le livre d'heures de l'officiant.

Cette croix, remarquable par l'élégance de ses proportions et la richesse de sa décoration, est appelée à disparaître prochainement. Lézardée et fendue sur toute sa hauteur, elle ne se tient en équilibre que par le secours de barres et de ferrements qui l'enveloppent presque entièrement.

Il est grand temps que la municipalité de la commune de Laubressel fasse un petit effort pour sauver ce monument artistique, unique dans le département de l'Aube.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

LUSIGNY

Lusigny, chef-lieu de canton, est un joli bourg assis dans une plaine très fertile, arrosée par la Barse et bornée par la forêt de la Rivour.

Il est situé à quinze kilomètres de Troyes. Sa population est de 1070 habitants.

Depuis quelques années, ce village a pris beaucoup d'importance à cause de sa situation à proximité de Troyes. Le pays s'étendait uniquement dans la plaine, à gauche de la route nationale de Troyes à Chaumont. Maintenant, par la construction de jolies maisons bourgeoises, il s'est étendu sur les deux côtés de la route et sur une partie du chemin conduisant à la station du chemin de fer de l'Est.

L'église de Lusigny, dédiée à saint Martin de Tours, affecte le

plan d'un parallélogramme à trois nefs, avec abside en saillie à trois pans.

En arrivant sur la place de l'Église, on est surpris de l'importance de ce monument, des belles proportions de sa tour, et de la projection sur le fond du ciel des pignons de ses travées; elle présente, par suite, le caractère des églises champenoises.

Cette église, qui ne se composait primitivement que de trois travées, a subi, depuis 1879, une complète transformation, par l'addition de deux nouvelles travées et la construction d'une tour sur sa façade; ces travaux ont été exécutés sur les plans et devis de M. Roussel, architecte du département.

La tour s'élève sur la première travée de la nef, au centre de la façade; elle se divise en trois parties : le rez-de-chaussée, l'étage de la tribune et celui du beffroi. Le portail est une exubérance sculpturale sans style, ne se rapportant à aucun caractères défini. Cette décoration se trouve comprise entre les deux contreforts de la tour. La porte d'entrée est en arc surbaissé, chargé de moulures, avec gorge profonde, d'où s'échappent des feuilles de ronces complètement évidées sur le fond; sur la clef de cet arc est représenté Dieu le Père portant le monde et bénissant. Au-dessus de cette porte, sur bandeau en larmier, est une balustrade divisée en losanges ajourés par des quatre-feuilles; derrière cette claire-voie, quatre ouvertures en lancettes, surmontées d'une rosace, éclairent l'étage de la tribune de l'orgue. Cette rosace est surmontée d'une archivolte servant de point de départ à un fronton triangulaire, sorte de gâble dont les rempants sont chargés de crochets; sur son extrémité est un double crochet à feuillages frisés.

Toute cette décoration est limitée par deux pilastres-pinacles sur lesquels elle s'appuie, et qui prennent naissance de chaque côté de la porte d'entrée sur d'énormes consoles en forme de têtes couronnées.

Le deuxième étage, libre des contreforts, est percé sur ses quatre faces de deux fenêtres jumelles surmontées d'archivoltes et complètement fermées par des abat-sons. Cet étage est celui du beffroi, où sont suspendues trois cloches : l'une fondue en 1805, et les deux autres en 1846.

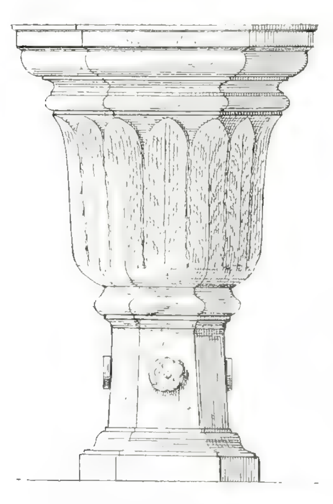
La corniche du couronnement de la tour est garnie sur ses angles

de quatre gargouilles saillantes; elle est surmontée d'une galerie ajourée ; en retraite sur cette galerie, la tour se termine par quatre pignons au centre desquels est fixé le cadran de l'horloge. Des angles de ces pignons s'élève une toiture aiguë à quatre versants, dont la crête est décorée d'ornements en fer surmontés d'une croix.

Des deux côtés de la tour, sur la façade, s'appuie la toiture des premières travées des bas côtés. Celles-ci s'éclairent sur la façade par deux petites fenêtres ogivales trilobées. Sur les faces latérales, les travées se terminent par des pignons percés d'une petite fenêtre destinée à l'aérage des combles.

Une porte latérale, ouverte à la troisième travée, donne accès dans l'église, au nord et au midi.

Intérieur. — Sous la tour servant de porche à l'entrée principale, on pénètre dans la nef médiane, comprenant deux travées. Les voûtes de la première travée sont à nervures simples ; la deuxième, avec liernes et tiercerons en pointes d'étoiles, était le point de départ de l'ancienne église, construite vers le milieu du XVI[e] siècle. Les nervures de ces voûtes s'amortissent sur le fût des colonnes engagées dans la masse cylindrique des piliers, ceux-ci sans chapiteaux, mais avec bases à talon sur plan carré posé sur l'angle.



1. CUVE BAPTISMALE.

Les deux travées des nefs latérales qui accompagnent la tour sont occupées au nord par la chapelle des fonts, au milieu de laquelle est la cuve baptismale, portant la date de 1738, mais sans valeur artistique. C'est cependant une curiosité, si on la compare aux cuves baptismales déjà citées, parce qu'elle donne la mesure de la décadence de l'art religieux à la fin du siècle dernier (1).

Dans cette chapelle, une saillie à trois pans contient l'escalier conduisant à la tribune et au beffroi de la tour; l'entrée se trouve à gauche, sous le péristyle de la façade.

La petite fenêtre occidentale qui domine la chapelle des fonts baptismaux est garnie d'une verrière moderne représentant Jésus disant à ses apôtres : *Allez et instruisez les peuples*. Cette verrière est un don de M. Perricourt.

La fenêtre au nord rappelle, par deux médaillons, le concile du Vatican. Dans le premier, saint Pierre est institué le chef de l'Église. Dans le second, il reçoit la vertu de l'infaillibilité. Ce vitrail est signé Vincent Feste, 1877, et a été donné par Mme Aviat-Tréton.

La première travée, au midi, comprend la chapelle dite de la Sainte-Enfance ou du catéchisme. On remarque, sur la petite fenêtre occidentale de cette chapelle, le Sauveur au milieu des petits enfants, verrière donnée par M. l'abbé Laurent, ancien doyen, curé de Lusigny, actuellement chanoine et curé de l'église de Saint-Jean, à Troyes.

Dans la fenêtre au midi, l'apparition de Jésus à Marie-Marguerite, à Paray-le-Monial, et Notre-Dame de Lourdes se révélant à Bernadette sur le rocher de Massabielle, signé Vincent Feste, 1876, et donnée par Mme Jourd'heuille. Comme celle-ci, toutes les verrières de l'église sont modernes; celles des bas côtés d'un dessin très correct et d'une coloration harmonieuse; elles ont été exécutées par Mme Champigneulle, de Bar-le-Duc. Ces verrières sont dues à la générosité des paroissiens.

L'intérieur de l'église s'éclaire par les dix fenêtres des collatéraux. Ces fenêtres, se divisant en deux parties par des meneaux flamboyants, sont garnies de verrières dont nous allons indiquer tous les sujets, en commençant, d'après l'usage, par le bas côté nord et par la gauche de la verrière :

1° Première travée : — Sainte Germaine, de Bar-sur-Aube, tenant une palme et sainte Mathie, vierge troyenne, un lis. Ces deux saintes sont honorées d'un culte particulier, l'une à Bar-sur-Aube, l'autre à Troyes. Dans les lobes, un ange portant une couronne et la palme des martyrs.

2° En suivant, fenêtre au-dessus de la petite porte latérale : — Saint Loup, évêque de Troyes, tenant sa crosse et bénissant; saint Savinien, apôtre de Troyes, un bourdon à la main droite; de celle-ci se développe une banderole avec ces mots : **foi-ci**. Le saint porte un livre

de la main gauche; sous ses pieds, la hache, instrument de son supplice. Dans les lobes, Dieu le Père, bénissant.

3. Saint Vincent de Paul, le fondateur des œuvres de charité, tenant sur son cœur un pauvre enfant abandonné. Saint François-Xavier, apôtre des Indes; il tient un crucifix qu'il presse sur sa poitrine.

Dans la partie basse de ce vitrail, le portrait de M. l'abbé Laurent, ancien curé de l'église de Lusigny, donateur de cette verrière.

Bas côté méridional. Première travée : 1° Saint Victor de Plancy, tenant une crosse et un livre ouvert : le corps de ce saint repose dans l'église de Montiéramey, et saint Aventin, archidiacre de Troyes, tenant une crosse et un livre. Dans les lobes, la sainte hostie et le calice dans une gloire céleste.

2° Au-dessus de la petite porte latérale, au midi, saint Pierre tenant une clef et un livre, et saint Paul, une épée et un livre de la main gauche. Dans la partie flamboyante des lobes, saint Joseph portant l'enfant Jésus.

3° Saint Augustin tenant à la main un cœur embrasé et un livre ouvert avec ces mots : **De Civite Dei**; sainte Monique, sa mère, les bras croisés sur la poitrine. Dans le haut de la verrière, Jésus bénissant.

Cette peinture a été donnée par M. et Mme Toureau, 1882.

La chaire à prêcher, toute moderne, occupe le pilier à gauche des deuxième et troisième travées. Les panneaux du dossier portant l'abat-voix sont décorés d'une figure de saint Jean-Baptiste accompagnée d'ornements de la Renaissance; ceux-ci proviennent sans doute d'une ancienne chaire, ou tout au moins d'un meuble ancien du même ordre.

Chœur et chapelles des bas côtés. — Le chœur occupe la troisième travée et une partie de la quatrième; le surplus sert de communication aux chapelles latérales. Le chœur est limité dans son pourtour par vingt-sept stalles, dans lesquelles s'engage le troisième pilier de chacun des deux côtés.

La chapelle du nord est consacrée à saint Nicolas; la fenêtre de cette chapelle est garnie d'une verrière qui représente, un livre à la main, saint Prosper, secrétaire du pape saint Léon le Grand. Au bas du vitrail, saint Prosper est représenté écrivant sous la dictée de saint

Léon, placé devant lui. — Saint Gervais tenant une palme, au bas de la verrière; saint Gervais et saint Protais apparaissant à saint Ambroise. Dans les lobes, deux anges portent une couronne. Cette verrière est signée L. Vincent Feste, à Troyes, 1872.

L'autel Saint-Nicolas, appuyé au chevet, se compose d'une simple table d'autel posée sur trois colonnes avec chapiteaux dans le style moderne du XIII[e] siècle. Au-dessus du tabernacle s'élève une statue de saint Nicolas, de l'atelier artistique de Vendeuvre. D'un côté de cette chapelle est une statue de saint Joseph ; de l'autre, une statue de saint Éloi, de la même provenance.

La fenêtre, derrière l'autel, est consacrée à la légende de saint Nicolas. Elle est divisée en cinq tableaux : saint Nicolas distribuant tous ses biens aux pauvres ; la scène du naufrage pendant son voyage en Lycie, où il devint évêque de Myre ; le concile de Nicée, où il prit part à la condamnation d'Arius ; la translation de ses reliques dans la ville de Bari, en Italie. Dans les lobes, sa mort, son triomphe et sa glorification. Signé par Vincent Feste, 1867.

Au pied de l'autel et lui servant de gradin est une pierre tombale portant à son centre un simple couperet, établissant l'état de boucher de celui dont elle fermait la tombe. Au-dessus de cet insigne de métier, on lit la devise suivante : QVI-BIEN-AIME-TARD-OVBLIE, et sur le pourtour de la pierre quelques mots sans suite, avec la date de 1560. CI-GIST-HONORABLE-HOMME...LAN-1560-PRIES-DIEV-POVR-LVI.

La chapelle du midi est sous le vocable de la Vierge Marie; comme la précédente, elle occupe le chevet du bas-côté méridional ; son autel est la répétition de l'autel Saint-Nicolas ; il est toutefois surmonté d'un tabernacle sur lequel est placée une statue du Sacré-Cœur. Au-dessus de celle-ci, dans l'ébrasement de la fenêtre du chevet, se dresse une ravissante statue de la Vierge mère, grandeur plus que naturelle, datant de la fin du XIII[e] siècle. On peut la trouver un peu maniérée de pose, mais elle est gracieuse ; son visage reflète une douceur et un sentiment de noblesse des plus remarquables ; les mains sont belles, les vêtements sont ajustés avec beaucoup de goût et traités avec soin. L'enfant Jésus, que la Vierge porte sur le bras gauche, présente à sa mère un grain de raisin qu'il semble destiner à

la colombe qu'il retient captive de la main gauche et qui le picore du bec : ceci rappelle la Vierge du Saint-Sacrement de l'église Saint-Urbain de Troyes, où la colombe, attachée par un lien aux cheveux de la Vierge, becquète le raisin que lui présente l'enfant Jésus. Cette Madone du Saint-Sacrement, à Lusigny, tient à la main droite une tige, aujourd'hui brisée, qui devait s'épanouir en rose fleurie, symbole de la Mère du Christ.

Des deux côtés de l'autel de la Vierge, deux statues modernes, saint Louis et sainte Anne.

Au pied du tombeau de l'autel, la pierre tombale de Paul de Boucher, écuyer, seigneur du Plessy (sous-Barbuise) ; son inscription très simple est ainsi conçue :

CY GYST ET REPOSE PAUL DE BOVCHER ESCVYER SEIGNEVR DV PLESSY LEQVEL DECEDA LE 15[e] MAY 1621 AAGÉ DE 45 ANS PRIÉ DIEV POVR LE REPOS DE SON AME.

Paul de Boucher appartint à la famille Boucher, originaire de Paris, qui possédait la seigneurie du Plessis-sous-Barbuise, Lignières, Doches en partie, Cornillon, et portait pour armes : de gueules, semé de croisettes d'argent, au lion d'argent armé et lampassé de sable.

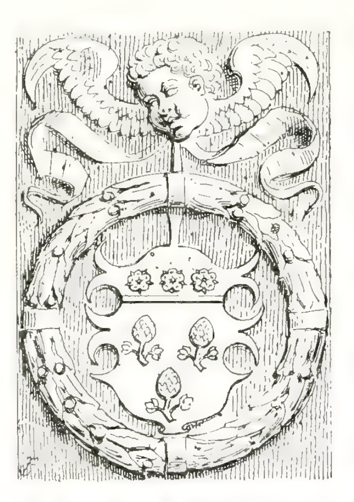
Les descendants de cette famille habitèrent Montreuil et Lusigny.

Dans la fenêtre du chevet dominant l'autel de la Vierge sont représentés en cinq panneaux : la Naissance de Marie, sa Présentation au Temple, l'Annonciation, la Nativité de Jésus, et, dans les lobes, le couronnement de la Vierge par la Sainte-Trinité.

Sanctuaire. — L'autel, en marbre de différentes variétés, date du dernier siècle. Il est surmonté d'un tabernacle en bois de la même époque, avec deux châsses en bois, du XVI[e] siècle, nouvellement restaurées (on devrait dire sacrifiées) : on y remarque quelques fragments de sculpture de la Renaissance, qui permettent de penser que ces châsses devaient avoir une certaine valeur artistique. Elles portent encore les armoiries du donateur de ces châsses. Ces blasons appartiennent à la famille Ludot qui portait : d'azur à trois glands

d'or tigés et feuillés de même; au chef d'or chargé de trois roses de gueules pointées de sinople (2).

Le tabernacle est surmonté d'une exposition en bois doré formé de consoles à contre-courbes ornées de raisin et d'épis de blé. Celles-ci supportent un triangle sur lequel sont groupées des têtes de chérubins noyées dans des nuages; l'ensemble est surmonté d'une couronne royale.



2. BLASON DE LA FAMILLE LUDOT.

Les deux premières travées du sanctuaire sont murées; celle de droite l'a été par suite de la construction de la sacristie, ménagée derrière, dans l'angle du chevet de la chapelle de la Vierge.

Au-dessus de la porte de la sacristie, une console porte une statuette moderne de saint Pierre. A la travée de gauche, une autre porte une figure de saint Paul, de la même facture.

L'abside s'éclaire par trois fenêtres ogivales, avec meneaux flamboyants. Autant les verrières des bas-côtés de la nef sont remarquables par la pureté du dessin et l'harmonie de leurs couleurs, autant celles que nous allons décrire sont plus que naïves dans l'ensemble de leur exécution.

La première fenêtre, à gauche, se compose de quatre panneaux, représentant les prophètes de l'ancienne loi : Jérémie, Ézéchiel, David et Isaïe. Dans les lobes, l'Ancien Testament figuré par Moïse, portant les tables de la loi.

Dans la fenêtre en face, la loi nouvelle représentée par les quatre évangélistes et leurs attributs. Dans les lobes, Jésus-Christ bénissant, et aux écoinçons, les armes du pape et celles de l'évêque de Troyes.

Au bas de ces deux fenêtres sont placées deux autres châsses disposées et décorées dans le même goût que celles qui sont posées sur les gradins de l'autel. Toutes ces châsses renferment des reliques des saints Mathieu, Marc, Luc, Zacharie, Césaire, Démétrius, Pan-

taléon, Ignace, Urse, Parre, Godonius, Valentin, de sainte Anastasie et notamment le corps presque entier de Jeanne la recluse.

Ces châsses, ces reliques et le maître-autel proviennent de l'église de l'abbaye de La Rivour.

Dans la fenêtre centrale de l'abside est représentée en cinq panneaux la vie de saint Martin de Tours, patron de la paroisse : 1° son acte de charité, lorsque, passant à la porte d'Amiens, il donna à un pauvre une partie de son manteau; 2° son baptême, quand il eut renoncé à la vie militaire; 3° son sacre, quand il fut proclamé évêque de Tours; 4° la destruction de l'idolâtrie dans les Gaules. Dans la partie flamboyante de l'ogive, sa mort : le corps de saint Martin exposé, la foule prosternée devant lui.

Cette verrière, bien mieux exécutée que les deux autres, porte la signature de Vincent Larcher, 1859.

Des deux côtés de la fenêtre sont placées une statue moderne de saint Martin, évêque, et une autre de saint Bernard, tenant une petite église sur le bras gauche, comme fondateur de l'abbaye de Clairvaux. Cette figure de saint Bernard, très soignée, est une reproduction du XVIe siècle; sur une crédence, à côté de l'autel, est une petite paix du XVIIIe siècle, représentant la Résurrection.

ABBAYE DE LA RIVOUR

L'abbaye de La Rivour était située à deux kilomètres de Lusigny, sur la lisière de la forêt de cette commune et sur le chemin de Géraudot.

La Rivour était une abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1235, par Thibault II, comte de Champagne. D'autres bienfaiteurs contribuèrent à cette fondation; parmi eux on cite : Guy, abbé de Montiéramey; l'abbesse de Notre-Dame-aux-Nonnains, Cléranbaut de Chappes, Hilduin de Vendeuvre, Girard de Bour-

deaux, Hugues de Courgy et les seigneurs de Villehardouin, qui s'y réservèrent leur sépulture.

L'église était construite en briques, ainsi que les bâtiments claustraux. On y admirait un retable d'autel sculpté par Jacques Juliot, ainsi que d'autres sculptures et peintures remarquables. Trois bas-reliefs de ce retable, comprenant la rencontre de saint Joachim et de sainte Anne, sous la porte Dorée, la Nativité de la Vierge, la Présentation au Temple, le Mariage de la Vierge et l'Annonciation, font partie aujourd'hui du riche et curieux cabinet de M. Jules Gréau, amateur d'art, ancien manufacturier à Troyes.

Il ne reste plus rien de cette splendide abbaye, que le sol sur lequel la charrue du cultivateur trace son sillon.

Dans une maison située sur le chemin de Géraudot et construite sur les anciens terrains de l'abbaye, nous avons trouvé une dalle tumulaire avec cette simple inscription :

D-O-M-HIC-IACET-IOHANNES-HARDOUIN [1]-XL^{us}-HUIUS-
MONASTERII-ABBAS-VIGILANTISSIMUS-OBIIT-
ANNO-DNI-M-CCCC-LX-
REQUIESCAT-IN-PACE
RESTITVTVS EST HIC-LAPIS-ANNO-DNI. . . . . .

Cette pierre tumulaire est une restitution faite dans le courant du XVIIe siècle.

Elle mesure en largeur 1^m,20 et en hauteur 2^m,10.

1. XXXIme Jean VIII, Hardouin, XLme abbé consigné au nécrologe le V des calendes de juin 1440 (28 mai 1440). *Gallia Christiania,* t. XX, col. 600. D.



ÉGLISE SAINT-ANDRÉ.

MESNIL-SAINT-PÈRE

Ce village est situé à vingt-deux kilomètres de Troyes et à six kilomètres de Lusigny, entre ce dernier pays et Vendeuvre, à l'est-nord-est de Montiéramey, à gauche de la route de Bar-sur-Aube; hameaux : les Tuileries et Saint-Victor, où il y avait une chapelle, les Granges et Saint-Blaise.

Le plan de l'église, sous le vocable de saint André, forme deux parallélogrammes, un pour le porche et la nef, et l'autre pour le chœur et ses bas-côtés, ceux-ci ouverts par un pan coupé communiquant au sanctuaire en saillie et à trois pans.

La façade de cette église est précédée d'un vieux porche du XIIe siècle remanié au siècle dernier, constitué sur sa face principale d'une simple porte cintrée et de deux petites fenêtres de même forme; deux portes s'ouvrent sur les faces latérales.

Les murs de la façade de ce porche mesurent 0m,60, d'épaisseur, ceux des parties latérales portent 1m,05. La charpente est apparente et la toiture qui la couvre s'appuie sur le mur occidental de la nef, à la hauteur de la corniche des combles.

Au centre de l'édifice, s'élève une vieille tour carrée mesurant 8m,50 sur toutes ses faces. Sa toiture conique s'appuie sur une corniche que soutiennent des modillons.

Le modillon du milieu de la corniche, côté du nord, a été refait au XVIe siècle : il porte l'écu de France, surmonté de la couronne royale. Au midi, le modillon central présente une face humaine des plus communes : c'est la seule sculpture que montre cet édifice.

La tour renferme trois cloches, dont l'une fut fondue en 1812 par Jean-Baptiste Cochois et Breton.

En entrant sous le porche, on voit à droite la tombe de Gaspard Dusac, curé du Mesnil, autrefois posée dans l'intérieur de l'église; cette tombe fut déplacée pour couvrir les restes de Gaspard Bouillon, curé de ce lieu, mort en 1879.

L'épitaphe de la tombe du curé Dusac se formule ainsi :

CY·GIST·Me·GASPARD·DVSAC·VIVANT·PRE·CVRE·DE·CE·LIEV
AGE·DE·SOIXANTE·ET·VNZE·ANS·LEQVEL-DECEDA·LE·28
FEVRIER·1669·PRIEZ·DIEV·POVR·SON·AME·ET·POVR·LES
FIDELS·TRESPASSEZ.

En suivant on a gravé l'épitaphe du curé Gaspard Bouillon.

Cette pierre mesure 1m,90 sur 1m,03.

Intérieur. — On entre dans l'église par une porte plein-cintre sans aucune décoration; la nef reçoit son jour par deux fenêtres ogivales sans meneaux ni verrière de couleur. A gauche, se trouve l'escalier des combles, et au-dessus de la porte d'entrée est suspendu un tableau peint sur toile représentant saint André, patron de l'église, sans signature ni millésime.

La nef étant plus large que la première travée de la tour, il en résulte que des deux côtés, deux murs à angles droits forment encoignure entre lesquels s'adossaient deux autels supprimés depuis peu.

Du côté du nord, près des restes de l'ancien retable, une petite console aux armes du Dauphin de France, fils de François Ier, sur laquelle pose une petite statuette de saint Louis, des ateliers de Vendeuvre. Derrière cette figure, se trouve suspendu un petit tableau peint sur bois au XVIe siècle et représentant saint Vincent, accosté de saint Étienne et de sainte Anne. Cette représentation de divers saints sur un même tableau donne à penser que cette peinture est un ex-voto offert à l'église par une famille qui voulut ainsi réunir l'image de ses patrons.

Il est regrettable de voir cette œuvre intéressante perdue par l'humidité, alors qu'il serait si facile de l'éloigner du mur contre lequel elle est suspendue.

Du côté méridional, sur le mur de clôture des bas-côtés, un autre tableau peint sur toile au XVIIe siècle, mais affreusement envahi par la moisissure, représente l'Adoration des rois mages.

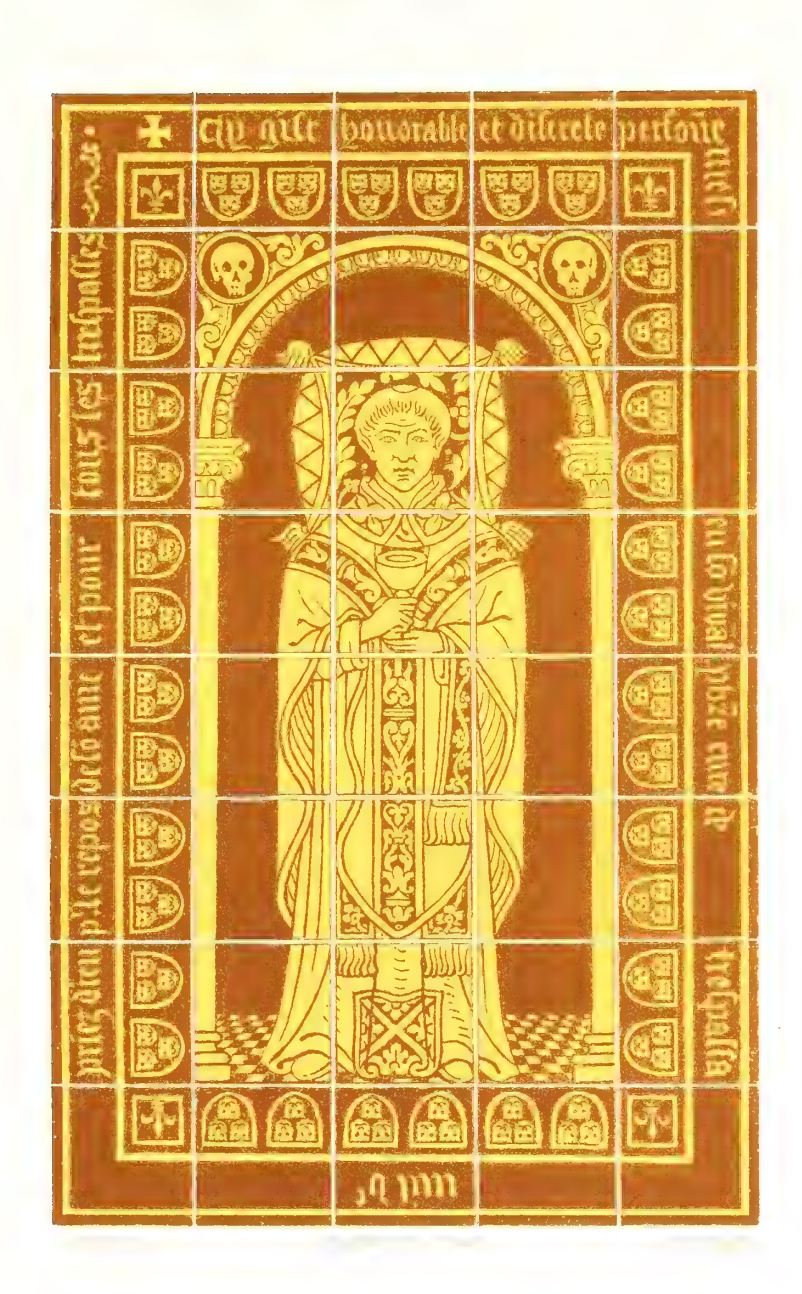
A quelques pas en avant est placée la cuve baptismale, bloc de pierre sans intérêt.

Nous entrons en suivant sous la tour; celle-ci s'ouvre sur la nef et le chœur par un arc en ogive surélevé sur pieds droits à un mètre du sol. Sur les bas-côtés, les ouvertures sont plein-cintre, la voûte est ouverte par un œil-de-bœuf, et les nervures reposent sur le bandeau des piles, beaucoup plus élevées que celles du passage de la nef au chœur.

Les bas-côtés de la tour ont été murés en 1630 pour maintenir les premiers piliers du chœur qui s'écrasaient sous la charge de la vieille tour.

Le bas-côté nord est occupé par une chapelle dédiée à la Vierge; son retable est à pilastres ioniques portant un entablement cintré lequel est décoré de têtes d'anges et de rinceaux courants. Au-dessus de ce couronnement, un petit médaillon de la Vierge, d'un caractère un peu mondain. A la rencontre des deux pilastres, sur la corniche, des vases.

Dans la niche centrale de ce retable est une statue de la Vierge, de la fin du XIVe siècle. Porté par sa mère, l'enfant Jésus de la main gauche tient simplement le pli de sa petite robe et passe la main


Cy gist honnorable et discrete personne

droite dans la chevelure de sa mère, sur le corsage de laquelle on remarque une pierre brillante. L'autel n'existe plus, il a été transporté à la seconde travée et ferme actuellement le passage des bas-côtés communiquant au sanctuaire.

Cette chapelle contient un fragment de tombe portant une épitaphe en caractères gothiques avec ces mots :

Soub-ceste-tombe-gist feue Marguerritte-feme-de-nicolas-garnier-mil-v^e-liiij-priez-djeu-p^r-les-trespasse- Sur le milieu de la pierre on lit : O-mater-dei-memeto-mei-

Un autre fragment d'une seconde tombe porte ces mots.

qui-trespassa-en-lan de-grace-mil-cinq-cent-et-x-Priez-dieu-pour.

C'est dans cette chapelle et dans celle du côté sud que nous avons calqué des carreaux émaillés en assez grand nombre pour reconstituer un ensemble représentant une tombe avec l'effigie d'un prêtre mort vers la dernière moitié du XVIe siècle. Les noms du défunt nous ont paru avoir été enlevés avec intention; l'inscription était doublée d'une bordure composée de blasons à trois têtes de léopard; ces armoiries se rapportent parfaitement à celles de la famille de Dormans, seigneur de Nozay, de Saint-Martin et de Saint-Remy-sous-Barbuise; cette tombe était sans doute au milieu du chœur, avant le dallage de cette partie de l'église, qui eut lieu en 1754, aux frais du curé d'alors, comme l'indiquait une inscription placée près du lutrin et supprimée depuis cinq ans.

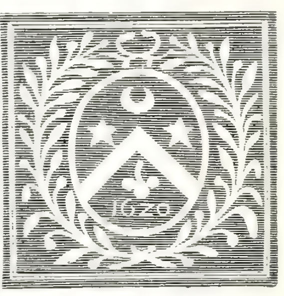
Depuis nos travaux dans l'église du Mesnil, on a réparé cette chapelle et tous ces carreaux émaillés ont disparu, excepté quelques-uns que l'on trouve sous les bancs; l'un d'eux porte la date de 1620 à la pointe d'un blason; seraient-ce les armoiries d'un de ces maîtres tuiliers que nous avons déjà rencontrées dans beaucoup d'églises?

Même disposition et même retable dans la chapelle méridionale, avec cette différence que ce retable est décoré d'une assez mauvaise peinture, représentant saint Éloi, patron de cette chapelle. Celle-ci, comme la précédente, a perdu son carrelage émaillé, mais elle con-

serve encore la dalle tumulaire de Jeanne Thomas (1), veuve en premier lit de Jean Charlot, procureur fiscal, et, en second lit, de défunt Me Nicolas Pescheur, procureur fiscal. Contre l'ordinaire, cette tombe porte son épitaphe en caractères italiques contournant les bords de la pierre et se prolongeant, faute de place, sur le milieu de la tombe, laquelle est sans effigie.

Cette dalle est fendue sur toute sa longueur, ce qui a fait disparaître en partie la date du décès de Jeanne Thomas ; le nom propre





1. CARREAUX ÉMAILLÉS.

de son premier mari se trouve dans le même cas, par suite du frottement par les pieds des passants.

Voici les caractères et la composition de cette inscription :

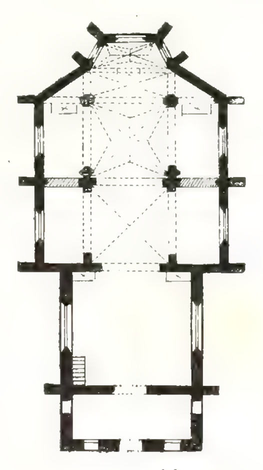
Cy-git-honneste-femme-Jehanne-Thomas-vivant vefue-en-premier-lict-de-deffunct........dauid-Charlot.....procureur-Fiscal-en-ce-lieu-et-en-second-lict de-deffunct-Me-Nicolas Pescheur-procureur-fiscal-en-toutes-les-terres-et-Justices-despendant-de-l'abbaye-de-Monthieramey-laquelle-deceda. .... mbre-1637-Priez-Dieu-pour-son-ame-et-pour-les trespasses.

Chœur. — Le chœur occupe la seconde travée, point de départ de la reconstruction de l'église au XVIe siècle. Il est fermé par quatre stalles appuyées aux piliers de la tour par leurs extrémités et par des bancs sur les bas-côtés.

Les piliers de cette travée sont fortement engagés dans les piles de la grosse tour; les deux autres qui suivent sont isolés; les uns et les autres sont décorés par quatre statues modernes posées sur des consoles mobiles et représentant les Évangélistes. Ces piliers reçoivent les arcs-doubleaux et les nervures des voûtes qui sont à tiercerons.

Du chœur on passe dans les chapelles des bas-côtés, ceux-ci simplement plafonnés comme les bas-côtés qui les précèdent.

Ces bas-côtés s'ouvrent obliquement sur le sanctuaire, ce qui permet aux assistants de voir l'officiant au maître-autel. Cette heureuse disposition se présente ici pour la première fois et ne se rencontre que dans les églises des environs de Montiéramey. L'abbaye elle-même l'adopta pour la reconstruction du sanctuaire de l'église paroissiale de Montiéramey, comme nous le verrons plus tard. Cette partie de l'église forme en même temps la travée du cancel précédant l'entrée du sanctuaire. (Voir le plan) (2).



2. PLAN DE L'ÉGLISE.

Ces passages ont été fermés depuis peu de temps par deux autels autrefois placés dans les bas-côtés de la tour.

La chapelle septentrionale est consacrée à la Vierge; elle est décorée d'une boiserie dans laquelle une niche centrale abrite une statue de la Vierge mère, du XVe siècle, très intéressante par le fini et la perfection de sa sculpture et surtout par la délicatesse des figures et des mains. L'enfant Jésus est assis, ses pieds reposent sur le pan du manteau de sa mère; il bénit de la main droite.

Une fenêtre divisée par des meneaux cintrés éclaire cette chapelle, où se montrent quelques restes de bordure de couleur et un petit ange du XVIe siècle.

Du côté méridional, l'autel est consacré à saint Nicolas; son retable, en simple boiserie, est occupé par un mauvais tableau représentant le patron des jeunes garçons.

Sanctuaire. — Le maître-autel en bois est placé contre une boiserie établie au centre de l'abside pour servir de clôture à la sacristie,

celle-ci occupant la partie absidale du sanctuaire. Des consoles, fixées sur la clôture, portent de petites statuettes modernes : saint Pierre, saint Paul, le Christ, et saint Joseph.

Ce sanctuaire est éclairé des deux côtés par des fenêtres en ogive; celle de droite contient les restes d'une verrière représentant saint Jean-Baptiste. Dans l'ébrasement de cette fenêtre, on remarque un petit blason en saillie sur le mur, comme s'il devait recevoir une statuette. Il est composé d'un chevron accompagné de deux étoiles, avec un croissant en chef et un trèfle en pointe, portant la date de 1630; c'est le même blason que celui représenté sur le carreau émaillé cité plus haut.

La fenêtre centrale du chevet, murée depuis longtemps, s'est réduite à un œil-de-bœuf.

Au niveau de cette ouverture s'élève la statue de saint André, patron de l'église, appuyé sur la croix de son supplice en forme de X. Il est accompagné de deux anges portant une palme. Ils devaient en outre, suivant leur mouvement et la position qu'ils occupent, maintenir une couronne au-dessus de la tête de saint André.

Plus bas, une statue de sainte Catherine et une de saint Michel.

Sur le mur d'angle du passage des bas-côtés au sanctuaire deux tableaux peints sur toile représentent la Vierge et saint Joseph ; ils sont signés Pauline Uhrich, 1876.

LES TUILERIES

Mesnil-Saint-Père possédait sur son territoire plusieurs tuileries établies au XIIIe siècle par les comtes de Champagne; elles passèrent par la suite à l'abbaye de Montiéramey qui en tirait des bénéfices considérables. Ces fabriques fournissaient, pour les édifices publics comme pour les maisons particulières, des tuiles émaillées de différentes couleurs, brun-rouge, vert, jaune et noir. Ces tuiles portent encore aujourd'hui le nom de tuiles du comte Henri; elles étaient

biseautées, pour ne laisser aucune prise au vent, et vernissées, afin d'empêcher la pénétration de l'humidité et la végétation de la mousse ; leurs dispositions géométriques formaient sur les couvertures des mosaïques d'un merveilleux effet. Qu'on joigne à celles-ci les épis de poinçons, les faîtières d'arêtiers, également de couleurs et émaillées, et on se rendra compte de l'effet d'une pareille céramique décorative.

Vers la fin du XVIe siècle, on fabriquait des tuiles plus petites, mi-circulaires, destinées aux toitures des tourelles, des colombiers et des maisons particulières. Elles étaient aussi à l'épreuve de l'intempérie des saisons. Avec de semblables avantages, il est difficile de comprendre pourquoi cette industrie des tuiliers ne fit que décroître dans nos contrées, de la fin du XVIIe siècle au commencement de celui-ci. Il existe encore sur les monuments de la ville de Troyes un assez grand nombre de ces anciennes tuiles pour faire regretter une industrie si belle et si intéressante.

Ces tuileries fabriquaient aussi des carreaux émaillés pour le pavage et la décoration des édifices religieux et civils. Ces pavages étaient de la plus grande richesse et les dessins qui les composaient des plus variés. Ils étaient figurés en deux couleurs, brun-rouge et jaune, souvent variés par le dessin jaune sur fond brun ou bien le dessin brun sur fond jaune.

La Champagne étant pauvre en pierre de dallage, ces carreaux étaient d'un grand secours pour les églises et pour les maisons riches. Aux XVIe et XVIIe siècles, on s'en servait même pour couvrir les tombeaux en figurant, sur l'emplacement de la tombe, des tapis mortuaires à riches dessins, des draps funéraires avec les attributs de la mort, voire des effigies représentant le défunt sous son costume religieux ou civil. Ces tombes émaillées se terminaient par une bordure d'encadrement portant l'épitaphe du défunt avec ses qualités et la date de son décès.

Du XIIIe au XVe siècle, ces carreaux mesuraient seulement onze centimètres carrés. Il en fallait souvent quatre pour composer un dessin. A partir du XVIe siècle, on leur donna vingt centimètres ; cela ne dispensa pas d'avoir recours à quatre carreaux pour com-

pléter le motif décoratif, mais eut pour effet de simplifier les frais de pose.

Dans notre jeune temps, nous avons relevé plusieurs dessins de ces carrelages mosaïques pour le *Voyage archéologique de M. Arnaud.* Ils n'ont pas été publiés ; nous les donnons aujourd'hui parce que, depuis cette époque, les spécimens de tombes émaillées ont presque tous disparu, usés qu'ils ont été par le frottement des souliers ferrés des habitants de la campagne. Cet inconvénient n'existait pas jadis, parce qu'on portait des chaussures à grosse semelle sans clous.

Avec des chaussures ferrées il ne faut pas un bien long temps pour détruire l'émail et le dessin, surtout le ton jaune qui n'est autre chose que du sable fin légèrement incrusté dans une terre assez friable, ne pouvant par sa nature résister à ce frottement de tous les jours ; la fabrication des carreaux émaillés a disparu des tuileries des environs de Troyes.

En 1850, des essais de carrelages en couleur, suivant le système ancien, ont été faits pour les chapelles de pourtour du chœur de la cathédrale de Troyes, et pour une des chapelles latérales de l'église Saint-Martin. Aujourd'hui ces carrelages sont complètement usés, comme s'ils avaient plusieurs siècles de pose. Cette fabrication moderne ne donnait pas des produits d'une valeur comparable aux produits des anciennes fabriques.

Il existe actuellement, dans la commune du Mesnil-Saint-Père, sept tuileries qui fournissent des tuiles et des briques ordinaires très estimées et très renommées par leur qualité.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

MONTAULIN

Cette commune est située à treize kilomètres au sud-est de Troyes, à droite de la ligne du chemin de fer de l'Est et de la route de Chaumont, et à sept kilomètres de Lusigny.

L'église Saint-Martin de Montaulin est disposée en forme de croix latine à double transept, avec pan coupé sur les bas côtés servant de communication au sanctuaire à trois pans.

La façade de cette église est percée d'une petite porte renaissance à linteau droit arrondi à ses extrémités. Elle est encadrée de

filets ornés de cercles. Des roses à palmettes se détachent aux écoinçons.

Cette porte était flanquée de petites colonnes, aujourd'hui disparues, qui portaient l'entablement en saillie. Au-dessus du linteau, à la clef, une console sert de support à cet entablement.

Les ventaux de la porte sont divisés par un couvre-joint en bois taillé en ruban. Au-dessus de la corniche est ménagée une niche très évasée, à fond de coquille ; elle est entourée d'un cadre orné de cercles en forme de médaillon lisse. Plus haut, est percée une petite fenêtre carrée contenant le cadran de l'horloge.

Le mécanisme porte l'inscription suivante.

FAIT PAR CARETTE A TROYES 1788. PIERR-NICOLAS-HOUE
IEAN-TIEBLEMONT MARGUILLER.
RETABLIE A NEUF PAR HUBERT LALMENT A DAUDES.

Un simple auvent en bois, s'appuyant sur les contreforts de la nef, abrite cette porte d'entrée.

Au-dessus des combles de la grande nef s'élève une élégante et jolie flèche, et, à la rencontre des deux piliers de la première travée, un beffroi qui renfermait une cloche datant de 1627, dont voici l'inscription :

IESVS-MARIA-LAN-1627.-IAY ESTE BENISTE PAR M^RE^ IEAN-BAPTISTE HIMPE PB^RE^ & CVRE DE MONTAVLIN.
N. MICHELIN NOVS A FAITE. MICHEL ERARD MARGVILLIER.

Cette cloche a été cassée depuis notre première visite, et son métal a servi à fondre deux nouvelles cloches portant la date de 1872.

Intérieur. — Au-dessus de la porte d'entrée, une Vierge mère, sculptée en bois, de grande dimension mais d'exécution grossière, pouvant dater du XVe siècle ; la place qu'elle occupe ne permet pas d'en préciser l'époque. A droite, est la chapelle des fonts, avec un mauvais tableau représentant saint Jean-Baptiste. Elle est entourée d'une grille en bois et sa cuve baptismale est sans intérêt. A gauche, l'escalier conduisant à la flèche et aux combles.

La nef se compose de trois travées plafonnées, reposant sur deux piliers courts, carrés, avec arêtes en biseau, surmontés d'une simple archivolte sur laquelle portent des arcs en ogive datant de la fin du XIIe siècle, mais remaniés au XVIe siècle. La charpente des bas-côtés s'appuie en appentis contre le mur, au-dessus des arcades ; elle sert en même temps de plafond figuré par des planches clouées sur chevrons. C'est bien la disposition des nefs avec bas-côtés de la fin de l'époque romane.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur et les bas-côtés formant transept, ainsi que le sanctuaire, ont été construits vers le milieu du XVIe siècle. Ce transept comprend deux travées occupées par le chœur, avec passage pour les chapelles latérales. Le chœur est fermé par une grille, par deux stalles et par des bancs. Les voûtes sont à nervures simples, en moellons de remplissage très bien appareillés. Ceux-ci représentent, en projection horizontale, des carrés, des losanges et des lignes de chevrons. Ces voûtes reposent sur des piliers ondés avec bases à talons.

Sur l'arc-doubleau de la voûte du chœur, on lit :

DISCAS A CHRISTO QUEMADMODUM DILIGAS
DOMINUM NOSTRUM IESUM CHRISTUM. S^T^ BER.

Apprends de J.-C. comment tu dois aimer N.-S.-J.-C. (Saint Bernard.)

La chaire à prêcher s'élève contre le premier pilier du chœur. Les panneaux sont décorés du chiffre S. M. (Saint-Martin), se répétant à jour sur les panneaux de la rampe de l'escalier.

La deuxième travée des bas-côtés est occupée par deux autels ; celui de droite est consacré à la Vierge. Cet autel, de construction moderne, se compose d'arcatures appliquées sur le mur et s'élevant jusqu'à une frise gothique du XVIe siècle, très bien exécutée, et surmontée d'une Notre-Dame-de-Pitié du même temps.

Sur le mur occidental, en regard de l'autel, un tableau dit du Saint-Rosaire, représente la Vierge et l'enfant Jésus, celui-ci portant à la main le Rosaire. Autour du sujet principal se distribuent quinze

sujets représentant les joies et les douleurs de Marie, depuis l'Annonciation jusqu'à sa glorification.

Cette chapelle s'éclaire par deux grandes fenêtres que des arcs trilobés divisent en trois parties, mais qui n'ont aucune verrière historiée.

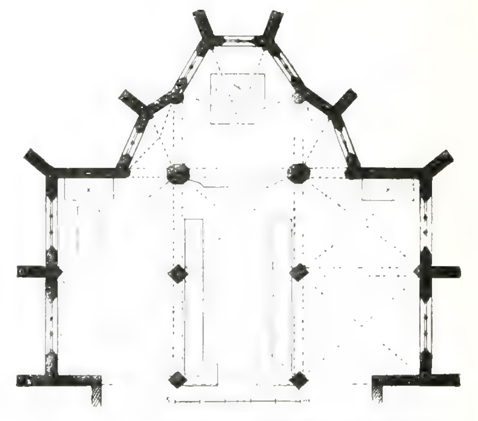
Le bas-côté nord est placé sous l'invocation de saint Joseph; son autel est en bois, dans un style gothique bâtard sans intérêt.

Devant l'autel, une dalle tumulaire sans épitaphe mesurant 2 mètres de longueur sur 95 centimètres de largeur, montre à son centre les armoiries de la famille de Mesgrigny: d'argent, au lion de sable; supports : deux griffons (1).


1.

Nous croyons que cette pierre couvre la sépulture de Gabrielle de Mesgrigny, dame de la Brunellerie, marquise de la Villeneuve de Mesgrigny, morte, sans alliance, le 20 octobre 1741. Deux fenêtres ogivales trilobées, également sans verrières, éclairent cette chapelle.

Les bas-côtés, près de l'abside, ont une disposition toute particulière, c'est un passage à pan coupé se reliant aux trois pans de l'abside et servant de communication au sanctuaire sans passer par le chœur. Nous avons déjà remarqué cette disposition à l'église de Mesnil-Saint-Père. Dans cette dernière église, ce n'est qu'une espèce d'essai assez mal défini; ici c'est la réalisation d'une étude bien conçue et bien réalisée sur un plan remarquable et très intéressant (2).


2. PLAN DU CHŒUR ET DU SANCTUAIRE.

Sanctuaire. — La sacristie est établie dans la travée de passage du sanctuaire, à droite, dans l'angle sud du transept, derrière une fenêtre maintenant murée. Au-dessus de la porte de cette sacristie, un

intéressant tableau de l'école italienne du XVIIe siècle représente une femme en grand costume de l'époque : d'un doigt de la main gauche elle montre le ciel, de la main droite elle tient une plume; un encrier est à ses pieds; devant elle un personnage en costume romain paraît troublé; il tient à la main un écriteau, sur lequel sont écrit ces mots :

INVIA VIRTVTI NVLLA VIA EST.

Il n'y a aucun chemin qui soit impraticable à la vertu.

Au bas du tableau, une autre inscription en deux lignes :

HIC MURUS AHENEUS
NIL CONSCRIRE SIBI, NULLA PALLESCERE CULPA.

Voici le vrai mur d'airain (c'est-à-dire la force invincible), *n'avoir rien à se reprocher : n'avoir rien à rougir d'aucune faute.*

Le maître-autel, de style Louis XV, est placé au niveau de l'entrée des piliers de l'abside; il est sans intérêt. Un tableau, devant la fenêtre de l'abside, représente l'Adoration des Bergers.

Sur les piliers de l'abside, les statues de la Vierge mère et de saint Martin. A droite et à gauche, deux fenêtres éclairent le sanctuaire; sur l'arc ogival des fenêtres se lisent ces deux versets :

MUTET ERGO VITAM-QUI VULT ACCIPERE VITAM
MISIT DEUS FILIUM SUUM-UT VIVAMUS PER EUM.

Qu'il change donc de vie, celui qui veut recevoir la vie } éternelle.
Dieu a envoyé son fils, pour que par lui nous ayons la vie }

Au chevet du transept, dans le cimetière, est la sépulture de famille Paillot de Montabert; et celle de M. Paillot de Loynes, ancien maire de Troyes.



ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

DAUDE

Petit hameau à deux kilomètres de Montaulin, dont il dépend, et à huit kilomètres de Troyes, tout près du petit ruisseau de Rance.

L'église, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, est un pauvre édifice sans caractère et sans intérêt pour les archéologues. Toutefois, vue de quelque distance du village, cette église se présente d'une manière imposante ; une flèche élégante, en se profilant sur le ciel, semble promettre, aux touristes curieux, des surprises architecturales bien vite changées en déception dès que l'on s'approche.

Le plan de cette église est un rectangle pour la nef et un carré pour le chœur, avec abside à trois pans.

La façade se compose d'un mur à pignon percé d'une porte à linteau surbaissé, sans profils ni sculptures.

On pénètre dans l'église, au midi, par une petite porte latérale. La nef, simplement plafonnée, s'éclaire, au nord, par une fenêtre. Dans sa construction se trouvent quelques restes de son origine, remontant au XII[e] siècle.

A gauche en entrant, la cuve baptismale, sans intérêt. Contre le mur occidental de la chapelle des fonts, un mauvais tableau représentant le Festin d'Hérode et la Décollation de saint Jean-Baptiste. La belle Salomé porte sur un plat d'argent la tête du saint précurseur.

A droite et à gauche, deux escaliers fermés par des planches, conduisent dans les combles et à la flèche ; celle-ci est couverte à la base par des bardeaux en bois, et, dans sa plus grande partie, en ardoises. Elle est ajourée par des ouvertures tréflées et repose sur une charpente dont la base s'appuie sur le sol de la nef. Elle contient une cloche fondue en 1802 par Philippe Cochois.

Chœur. — Le chœur, beaucoup plus élevé que la nef, s'ouvre par une arcade cintrée n'ayant que trois mètres d'élévation (hauteur de la nef) ; il est limité par un banc et par la stalle curiale.

Trois entraits, formés par la charpente des combles, divisent le plafond du chœur, lequel est éclairé, à gauche, par un œil-de-bœuf, et à droite, par deux grandes fenêtres ogivales sans meneaux. Au-dessous de l'une de ces fenêtres se trouve la porte d'entrée de la sacristie.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est plafonné à la hauteur du troisième entrait de la charpente du chœur. Il se ferme par la grille de communion se développant en avant de l'abside.

Le maître-autel est en bois, sans aucune décoration, surmonté d'une mauvaise peinture, qui a la prétention de rappeler la composition du tableau de Pierre Mignard, représentant le baptême de Jésus-Christ, dans l'église Saint-Jean de Troyes.

De chaque côté de l'autel, deux statues assez médiocres : la Vierge et saint Jean-Baptiste.

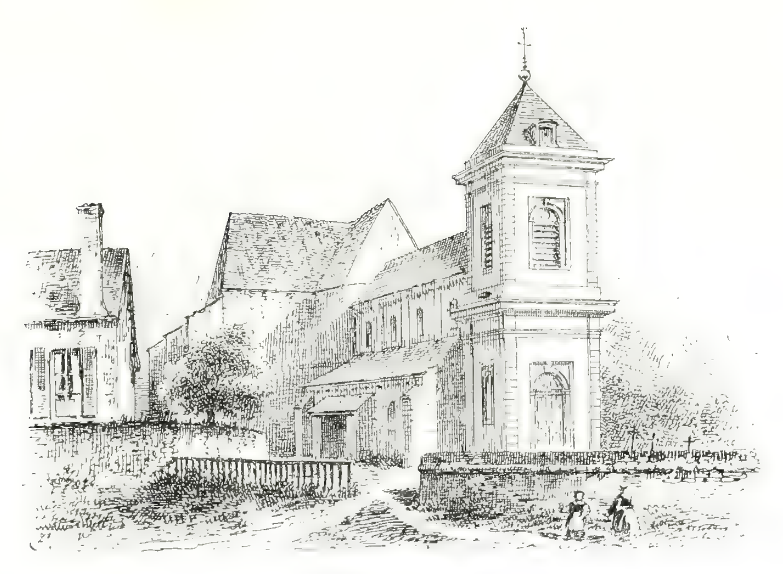
Ce sanctuaire s'éclaire par deux fenêtres cintrées ; celle de la travée centrale est murée depuis longtemps.

MONTABERT

L'ancien château de Montabert, habitation très simple, construite au commencement du XVIIIe siècle, fut démoli il y a une trentaine d'années et remplacé par une importante maison bourgeoise édifiée par son propriétaire actuel, M. Jules Savoye, qui en a fait, avec son parc et ses dépendances, une des habitations les plus agréables des environs de Troyes.

Le dernier seigneur de Montabert s'éteignit en la personne de M. Jacques-Nicolas Paillot de Montabert, membre de la Légion d'honneur, peintre et homme de lettres, auteur du *Traité complet de la peinture*, né à Troyes, le 6 octobre 1770, décédé à Saint-Martin-ès-Vignes, le 3 mai 1849.

Nous nous faisons un devoir de rappeler ici la mémoire d'un homme de talent qui s'est fait un nom dans le monde artistique par d'utiles travaux. La Société des Beaux-Arts de Paris lui a élevé un monument dans le cimetière de l'église Saint-Martin, en témoignage des services nombreux et importants que ses travaux rendirent aux beaux-arts.



ÉGLISE DE L'ASSOMPTION.

MONTIÉRAMEY

Grand et beau village très accidenté, situé sur la pente méridionale d'une colline s'étendant en prairie sur les bords de la Barse, petite rivière qui prend sa source sous le château de Vendeuvre.

Ce village est à douze kilomètres de Troyes, à quatre de Lusigny, et à deux kilomètres à droite de la route nationale de Troyes à Chaumont.

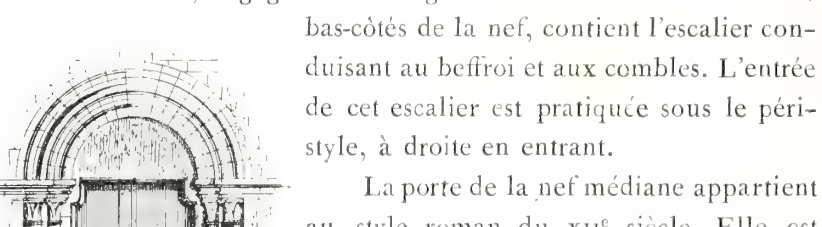
L'église actuelle de Montiéramey est sous le vocable de l'Assomption de la Vierge. Elle était jadis l'église conventuelle de l'abbaye de Montiéramey ; celle-ci, étant devenue très riche par les libéralités des rois de France, celles des comtes de Champagne et par ses propres revenus, les religieux projetèrent de s'établir plus près de la rivière et de construire, sur le nouvel emplacement choisi, leur couvent et une église plus grande. Par suite de cette construction, la vieille église de l'abbaye, abandonnée par les religieux, fut cédée aux habitants du village. Ceux-ci, comme les moines, l'ayant trouvée trop

petite, l'agrandirent en reconstruisant, au XVIe siècle, sur un plan plus large, le transept, le chœur et le sanctuaire.

Le plan de cette église paroissiale est très beau ; il a la forme d'une croix et se compose d'une tour en saillie sur la façade, d'une nef avec bas-côtés, d'un double transept et d'un sanctuaire à trois pans, relié au transept par un rectangle triangulaire.

La tour de la façade est une construction des dernières années du XVIIIe siècle, sans aucun intérêt. Elle se compose d'un rez-de-chaussée servant de péristyle et de l'étage du beffroi divisé par un large entablement. Une porte cintrée s'ouvre sur sa façade ; l'étage supérieur est percé sur ses faces d'une fenêtre plein-cintre avec abat-sons.

Les murs de cette tour se couronnent d'une corniche saillante surmontée d'une toiture en cône, où une petite lucarne encadre et protège le cadran de l'horloge. Le beffroi renferme une cloche portant la date de 1783, époque probable de la construction de cette tour, avec l'inscription suivante :


✠ 1783. LUDOVICO XVI REGNANTE HOC TINTINNABULUM
SUB INVOCATIONE STI JOANNIS BAPTISTÆ BENEDICTUM
MONTIERAMES C. NAUDIN SINDIC C. BROSSEM.
LES BOLLEE PERE ET FILS ET MICHAUT FONDEURS.

Une tourelle, engagée dans l'angle méridional de la tour et des bas-côtés de la nef, contient l'escalier conduisant au beffroi et aux combles. L'entrée de cet escalier est pratiquée sous le péristyle, à droite en entrant.

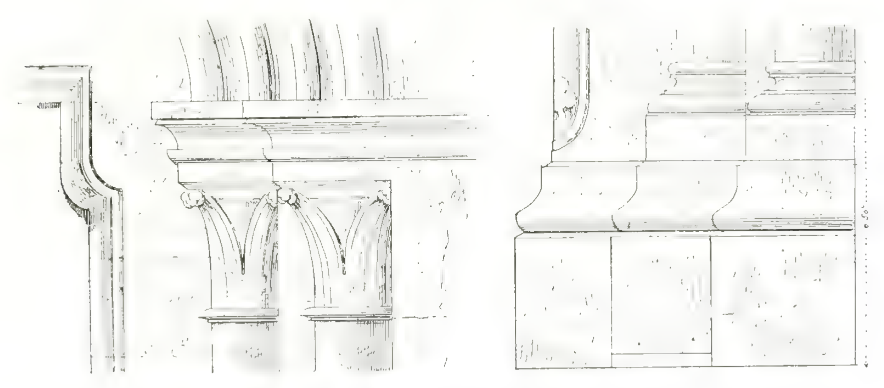

I. ENTRÉE DE LA NEF.

La porte de la nef médiane appartient au style roman du XIIe siècle. Elle est décorée de deux colonnes engagées, au nombre de deux de chaque côté, dans les angles rentrants de la baie (1).

Les colonnettes supportent une archivolte plein-cintre ornée de filets et de boudins de différents diamètres. Les chapiteaux sont à feuilles plates

légèrement courbées à leurs extrémités. Le tailloir est arrondi et forme une imposte par sa prolongation sur les deux côtés du mur (2).

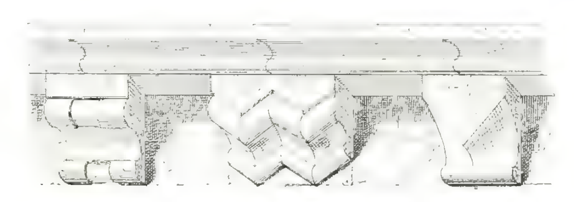
Un double socle, dont la base est formée de deux tores, porte les colonnettes; le linteau ainsi que les pieds-droits se profilent d'un



2. CHAPITEAUX ET EMBASE DES PIEDS-DROITS DE LA PORTE DE LA NEF.

talon sur les arêtes. Le tympan lisse devait être couvert d'une peinture, détruite par des badigeonnages successifs.

Les murs extérieurs des bas-côtés de la nef se terminent par une corniche très saillante soutenue par des modillons variés, ornés de



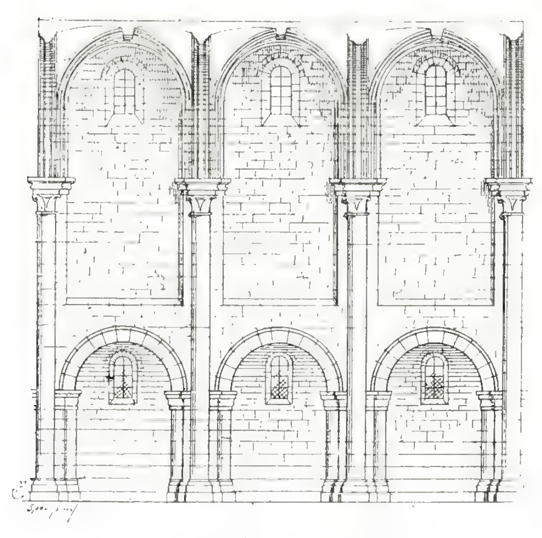
3. MODILLONS DE LA NEF ET DES BAS CÔTÉS.

zigzags, de billettes; d'autres sont profilés de quart de cercle ou en consoles roulées (3).

Nef médiane. — La nef n'a subi aucune transformation. De style sobre et sévère, elle appartient à l'époque romane et se compose de quatre travées avec arcade plein-cintre séparant la nef des collatéraux. Les piliers reposent sur un socle octogonal avec colonnes engagées surs leurs quatre faces. Les chapiteaux de la nef n'ont pas été ter-

minés, excepté les chapiteaux de la colonne des grandes voûtes, qui se composent de quatre feuilles larges à leur naissance, allant en se rétrécissant et légèrement recourbées à leur extrémité. Le tailloir se profile sur l'arête par une doucine et un larmier.

Un peu au-dessus des arcades, le mur de la nef est diminué d'épaisseur par un retrait incliné; l'épaisseur produite par ce retrait forme pilastre. C'est le tailloir du chapiteau de la colonne des arcs-doubleaux de la grande voûte, qui, étant prolongé, se profile en retour sur ce pilastre, et reçoit les nervures de la voûte et les arcs cintrés, taillés en biseau, qui soutiennent l'intrados de la voûte.



4. TRAVÉES DE LA NEF.

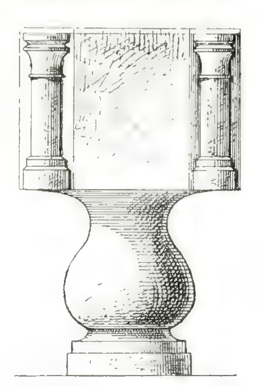
Les fenêtres de la nef sont plein-cintre, évasées en dedans et très peu élevées en raison de leur largeur, et immédiatement ouvertes sous l'arc formeret. Un grand intervalle sépare leur base du sommet des arcades, à cause de la toiture extérieure des bas-côtés, qui s'appuie au mur de la nef. Souvent cet intervalle est dissimulé par une sorte d'arcature ouverte ou bouchée.

Les arcs-doubleaux divisant les travées des voûtes sont plein-cintre, un peu surélevés avec arêtes rabattues en biseau; dans les bas-côtés, ils sont en ogives avec profils légers (4).

Les travées des collatéraux sont percées de fenêtres de même forme que celle de la nef, sauf la dernière et quatrième travée dont les ouvertures ont été supprimées au XVIe siècle, et la deuxième à gauche qui sert de petite porte latérale au presbytère. A la deuxième travée de la grande nef, au-dessus des arcades, deux portes donnent passage pour monter aux combles des bas-côtés.

Une grande régularité et une grande simplicité se remarquent dans la construction de la nef de l'église de Montiéramey, qui rappelle l'architecture claustrale dont saint Bernard, abbé de Clairvaux, fut le rénovateur.

La cuve baptismale occupe la première travée du bas-côté méridional ; cette cuve en pierre appartient au style de l'église ; elle est de forme carrée; les angles à vives arêtes sont abattus et remplacés par des colonnettes pour faciliter la circulation autour du petit monument, qui se trouve placé dans un bas-côté très étroit.



5. CUVE BAPTISMALE.

Le pied de cette cuve est une mauvaise reproduction du siècle dernier, qu'un maçon peu expérimenté a posé dans le sens inverse. Nous l'avons rétabli comme il devrait être (5).

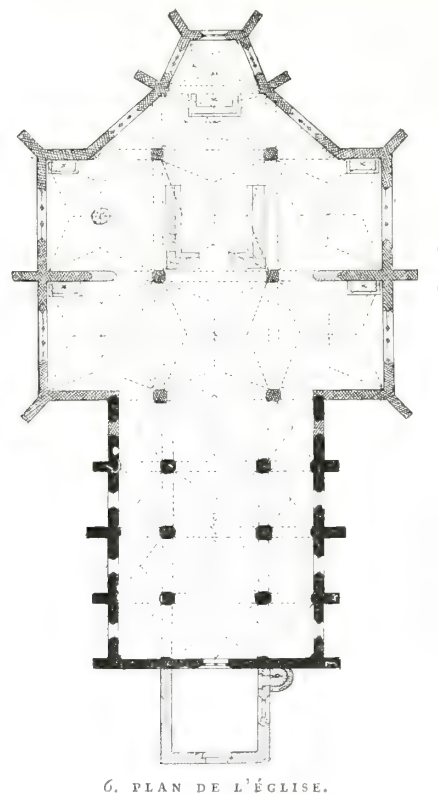
Chœur et transept. — Le chœur et le transept, rebâtis au milieu du XVI[e] siècle, sont remarquables de hardiesse et de légèreté. L'architecte, pour soutenir une étendue de vingt mètres de construction, s'est contenté d'établir deux piliers cylindriques d'un mètre quatre-vingts de diamètre entre la vieille nef et le sanctuaire. Malgré la hauteur et la force des contreforts extérieurs, ceux-ci n'ont pu résister à la poussée des arceaux des voûtes, ni empêcher les piliers de se déjeter.

L'un, celui du chœur, s'est déplacé sur son axe de plus d'un mètre, et ce mouvement a ébranlé toutes les voûtes qui ont perdu leur forme ogivale et ne présentent plus qu'un arc surbaissé et déformé ; elles ont cependant conservé leurs moulures multiples, et les tiercerons forment, par leurs intersections, des compartiments et des étoiles d'un effet agréable.

En 1695, afin d'éviter un désastre certain, on réduisit le passage des bas-côtés du transept et on établit un arc ogival contre le pilier à la hauteur de la poussée du grand arc du chœur. Plus tard, en 1832, ce moyen de consolidation ne suffisant plus, on reprit les contreforts et on construisit au-dessous de cette ogive une section de cercle s'ap-

puyant sur le mur de refend des chapelles latérales, et on refit le joints des arceaux des voûtes.

La commune de Montiéramey manquant de ressources, ces travaux de consolidation durèrent une vingtaine d'années; ils furent conduits avec une grande habileté par les soins de M. Lerouge-Courtin, qui fut maire de Montiéramey pendant vingt-cinq ans; il était aussi membre de la Société académique de l'Aube. On ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de crainte en voyant les effets qu'a produits, et que peut encore produire la témérité de ce système de construction.



6. PLAN DE L'ÉGLISE.

Le nouveau plan étant plus large que la nef, le constructeur, pour masquer la difficulté, a pris le parti d'obliquer la dernière arcade de la nef et de la briser à son sommet, afin de rejoindre le pilier du transept qu'il avait construit plus en arrière. Cet habile moyen l'a forcé de refaire le dernier arc-doubleau des bas-côtés, puis de reconstruire le mur en supprimant la fenêtre. (Voir le plan) (6).

Contre le pilier d'angle du transept, à droite, est adossée la chaire à prêcher provenant de l'église abbatiale. Le garde-corps, de forme octogonale, est formé de simples panneaux, dont les angles sont soutenus par des saillies en contre-courbes, reposant sur la base de la cuve et sur une console serpentant sous le garde-corps pour se réunir à un cul-de-lampe profilé et portant un vase.

L'escalier se développe et s'appuie sur une autre console portant elle-même un espèce de palier précédant l'entrée de la chaire. Le panneau qui sert d'appui à ce palier est décoré d'enroulements et d'un

cœur surmonté d'une palmette. Au bas sont les initiales L. D. et la date de 1629. L'abat-voix est surmonté de contre-courbes se groupant et se réunissant sur un socle qui porte un vase présentant les formes les plus bizarres. Grossière dans son ensemble et dans ses détails, cette chaire ne peut être que l'œuvre d'un bûcheron sachant couper le bois à coups de serpe, mais n'ayant aucune notion du dessin ni de l'architecture.

Le transept se compose de deux travées dont les bas-côtés sont séparés par des murs de refend. Ces travées s'éclairent par de grandes fenêtres ogivales avec meneaux établis en 1832; pour les deux premières fenêtres ces meneaux sont en fer et en bois. Les travées sont occupées par quatre autels : le premier, à droite, consacré à saint Nicolas, se compose d'un autel en bois des plus simples, surmonté d'une statue moderne de saint Joseph et d'un retable également en bois; deux colonnes d'ordre corinthien portent un entablement avec un médiocre tableau de saint Nicolas ressuscitant les trois enfants. Un petit saint Éloi est placé sur une console à gauche de l'autel.

L'autel à gauche, sous le vocable de sainte Anne, est décoré d'une statue du Sacré-Cœur; son retable, de l'ordre ionique, répète dans ses dispositions celui de la chapelle Saint-Nicolas. A droite, une statue de sainte Anne datant du XVIe siècle, et à gauche une mauvaise statue de sainte Catherine.

Le tableau de l'autel représente sainte Anne faisant faire la lecture de la Bible à la Vierge enfant, mauvaise peinture nouvellement restaurée. Dans l'ébrasement de la fenêtre, à contre-jour, une Notre-Dame-de-Pitié du XVIe siècle.

Chœur. — Le chœur occupe la deuxième travée du transept; il est fermé par vingt-deux stalles provenant de l'abbaye. Un lutrin, style Louis XV, en occupe le centre et forme ensemble avec les stalles.

Deux passages donnent accès aux deux chapelles de la deuxième travée des bas-côtés du transept. Du côté méridional est la chapelle de la Vierge, décorée de colonnes composites qui soutiennent un entablement à retraits et cintré au centre. Il encadre la niche centrale, surchargée d'ornements qui n'ont aucun rapport avec son ordre architectural. Dans la niche, une statue de la vierge Marie du XVIIe siècle,

un peu maniérée dans sa pose et par la disposition des draperies. Sur l'entablement, deux anges adorateurs maintenant les rayons d'une gloire. Au centre de celle-ci se détache un cœur enflammé percé d'une épée, entouré de nuages contenant la partie circulaire de la corniche.

La chapelle septentrionale est consacrée à saint Victor ; son autel, restauré et défiguré depuis quelques années, est constitué par des pilastres et des colonnes composites portant un entablement ondé. Dans une niche se dresse la statue de saint Victor, assez mauvaise d'exécution. A gauche de l'autel, à terre, deux peintures sur bois de la fin du XVIIe siècle, l'une représentant saint Augustin. Ce tableau occupait jadis le centre du retable de l'autel. Le deuxième tableau représente l'enfant Jésus tenant une croix et le globe du monde ; et la Vierge enfant ayant les bras croisés sur la poitrine et la tête inclinée en signe de recueillement.

Cette peinture porte la signature du peintre qui l'a restaurée. Contre le mur de refend, à l'occident, sur une console, une châsse en bois, dite de saint Victor, prêtre de Troyes, qui vivait dans le Ve siècle et dont saint Bernard fit le panégyrique et composa l'office tel qu'il se chante encore aujourd'hui. Cette châsse restaurée, c'est-à-dire, profanée et sacrifiée, renferme aujourd'hui divers ossements de saints et de saintes et quelques restes de saint Victor. Elle se compose, sur sa face principale, de quatre travées divisées par des colonnes corinthiennes isolées, surélevées d'un socle et portant un entablement qui la couronne. L'intervalle des colonnes est couvert de feuilles de cuivre estampées et dorées qui datent du XIIIe siècle, et sont divisées en lignes diagonales dans lesquelles s'inscrivent des fleurs de lis.

Elles ont été évidées au cintre de manière à recevoir des statuettes en argent repoussé. Ces statuettes ont disparu. La châsse se termine en forme de pignon couvert de peintures représentant plusieurs épisodes de la vie de saint Victor.

Sanctuaire. — Le sanctuaire se compose d'une abside à trois pans, avec un dégagement en pan coupé sur les côtés. Cette disposition, toute particulière aux églises des environs de Montiéramey, permet

de supposer que c'est à l'abbaye même qu'elle prit naissance : peut-être fut-elle exécutée par un architecte moine du couvent.

Cette partie de l'édifice est percée de fenêtres ogivales longues et étroites qui se divisent en trois parties par des meneaux, et se terminent en trilobes plus ou moins riches de contours.

La fenêtre, à droite, encadre une peinture sur verre en grisaille, d'une belle facture; malheureusement on a eu la pensée de remplacer les vides par des panneaux de verres coloriés pris dans d'autres verrières, manière peu intelligente de faire ce qu'on appelle de la restauration; il en résulte que ces panneaux en couleur font tache sur l'ensemble et nuisent de la manière la plus regrettable à l'harmonie du sujet principal.

Le panneau inférieur de la fenêtre à droite représente les donateurs, un homme et une femme, accompagnés d'un prêtre tenant un calice, symbole sacré qui ne se rencontre jamais entre les mains d'un prêtre donateur, ce qui donnerait à penser qu'il y a eu transposition, et qu'au lieu et place de ce prêtre, il y avait là un saint Jean l'Évangéliste, patron du mari ou de la femme représentés sur cette verrière. Au-dessus des portraits des donateurs, se trouve un second prêtre qui devait faire partie de la même famille. Saint Pierre, qui figure près de lui, doit être son patron. En suivant : une Vierge mère, au milieu d'une gloire rayonnante et le croissant sous les pieds. De l'autre côté, un saint Pierre. Plus haut, sur un panneau colorié provenant d'une autre fenêtre, un petit personnage qui paraît être un jeune homme, est sur un bûcher au milieu des flammes, les mains jointes; comme coiffure, sa tête est couverte d'un mouchoir; un bourreau attise le feu avec une fourche en fer; des spectateurs à cheval assistent au supplice.

Au second plan la scène change ; le même enfant, vêtu et coiffé de même, les jambes nues, est entouré et embrassé par des pèlerins. Le bourreau, monté sur une échelle, le saisit au collet et se dispose à le suspendre à une potence. Au bas de la fenêtre, des pèlerins provenant sans doute du panneau précédent.

A côté de ces derniers, des personnages agenouillés, les mains jointes, ont pris place sur une galerie; à droite, le jeune martyr, toujours la tête couverte, tient un objet ressemblant à un charbon ardent.

Il est agenouillé les mains jointes et rien ne caractérise sa sainteté. Il y a là évidemment la représentation d'une légende, mais cette représentation est si incomplète que le sens en échappe complètement.

La deuxième partie de cette fenêtre montre Jésus-Christ sur le Mont-Thabor se transfigurant aux yeux de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean. Au-dessus du Sauveur, Dieu le Père, portant la tiare et la chape papales, a dans sa main le globe du monde.

Dans les lobes, des anges sur des nuages jouent de divers instruments. Puis un autre panneau, représentant l'Assomption de la Vierge, porte la date de 1559 tracée sur un fragment de verre.

La fenêtre à gauche encadre différents panneaux rapportés et réunis au hasard, sans ordre et sans suite; c'est encore ce que l'on appelle une restauration.

Sur l'un de ces panneaux on lit : **dauge. Étienne Emery et Marguerite sa femme.** Cette inscription appartient au XVIe siècle et fait partie du sujet que nous allons décrire. Les figures des donateurs ont disparu, mais on voit encore leurs deux patrons, saint Étienne et sainte Marguerite. Les trois panneaux au-dessus représentent le martyre de saint Étienne. De sa bouche sort une banderole avec ces mots : **Domine Jesu accipe spiritum meum** (saint Étienne eut une vision du Christ pendant son supplice).

Dans la troisième partie, saint Sébastien est arquebusé devant l'empereur Dioclétien.

La première fenêtre de l'abside a été reconstruite vers la fin du XVIe siècle; elle se divise également en trois parties avec plate-bande dans le haut, portant des meneaux disposés en trois arcatures que surmonte un fronton triangulaire. Il ne reste plus, comme verrière ancienne, qu'un Christ en croix, une Vierge avec les attributs de ses litanies et le Père Éternel bénissant. Au bas du panneau on lit : **Vous qui parsy devant passe prier Dieu pour les trespasses.** La travée centrale a été murée dans toute sa hauteur en 1674; seul, un œil-de-bœuf est ménagé dans le massif de la maçonnerie.

Le maître-autel est surmonté d'un splendide retable en chêne sculpté, assez lourd d'exécution, provenant, comme tout le mobilier de cette église, de l'abbaye démolie pendant la Révolution. Il est

composé de colonnes torses d'ordre corinthien, couvert de pampres dans lesquels des oiseaux les plus divers, tels que pies, corbeaux, coqs, aigles, puis aussi des escargots, becquetant ou rongeant les raisins.

Ces colonnes reposant sur des socles élevés à la hauteur de l'autel portent un entablement surmonté d'un fronton circulaire, rompu au centre, et dont les deux extrémités se terminent par une rosace d'où s'échappent des guirlandes de fruits. De la coupure du tympan s'élève un amortissement en ligne courbe avec corniche portant un vase enguirlandé de feuilles et de fruits sur le pourtour de la corbeille. De son ouverture s'échappent des fruits et une palmette en forme de flamme. Deux vases semblables, mais plus grands, sont placés à l'aplomb des colonnes. C'est un travail du XVIIe siècle portant sur les panneaux de clôture de sa face postérieure le millésime de 1674.

Ce retable est décoré d'une peinture représentant l'Assomption de la Vierge exécutée par Nicot en 1674[1]. La composition n'est pas sans mérite, sauf cependant quelques duretés dans l'exécution, probablement le fait d'un restaurateur inhabile.

Des boiseries décorées de pilastres forment la clôture de la sacristie établie derrière l'autel, et qui occupe toute l'abside de l'église.

Au dessus de cette clôture, se dressent les statues de saint Benoît et de sainte Scholastique.

Comme unique curiorité, la sacristie possède une vieille croix processionnelle de la fin du XVIe siècle, en cuivre repoussé et argenté, toute oxydée et délabrée.

1. Jean Nicot, peintre d'histoire, l'un des bons élèves du Poussin, naquit à Troyes le 8 février 1629, et mourut dans cette ville le 5 juin 1697.

ABBAYE DE MONTIÉRAMEY

L'abbaye de Montiéramey fut fondée au IXe siècle par un prêtre des environs de Troyes, nommé Adremare, sous le vocable de saint Pierre et de saint Paul apôtres. Aledran, comte de Troyes, lui vint en aide en lui concédant une partie de ses biens situés près de la Barse, à l'entrée de la forêt du Der. La date de cette concession est de 837.

Favorisé par ces largesses et autorisé par Adalbert, évêque de Troyes, Adremare construisit son monastère qui reçut le nom de Nouvelle-Celle-en-Der, pour le distinguer de Montier-la-Celle.

Les bâtiments de cette abbaye et l'église conventuelle reconstruite au XIIe siècle furent abandonnés au XIIIe siècle, sous l'administration de l'abbé Robert, qui fit déplacer et réédifier ce couvent sur les bords de la Barse, dans des proportions plus grandioses.

Au XVIIe siècle, cette abbaye fut entièrement reconstruite; nos recherches n'ont pu nous en faire connaître le motif.

Une grande partie de ces dernières constructions existent encore sous forme de ruines imposantes et des plus pittoresques.

La maison abbatiale n'est plus qu'une habitation bourgeoise, recrépie et remaniée pour les besoins journaliers d'une exploitation agricole. Vendue, à la Révolution, à M. Jeanson, elle passa ensuite à M. Lerouge-Jeanson, son gendre, puis à M. Lerouge-Courtin, fils de ce dernier.

Les bâtiments de l'abbaye appartenaient alors à Mlle Lafosse, qui l'habita jusqu'à sa mort.

A l'époque où fut vendue la maison abbatiale, l'acquéreur, M. Verry, médecin, acheta aussi la maison Lafosse (l'abbaye) et réunit les deux propriétés en une seule qui fut revendue peu de temps après à M. Saviniat, lequel en fit un fermage qu'il habite et dirige lui-même.

La maison conventuelle a conservé son caratcère, malgré quel-

ques modifications. Ce bâtiment mesure quarante mètres de façade et douze mètres de hauteur. La façade méridionale n'a subi aucun changement, sauf quelques ouvertures bouchées. Elle se compose d'un soubassement surélevé de deux étages construits en briques appareillées avec assises de pierres taillées en bossages aux angles du monument et aux baies des portes et fenêtres; cet ensemble est d'un ton vigoureux et d'un aspect sévère. Un avant-corps fait saillie au centre de la façade et se termine par un pignon aigu au-dessus de la corniche des combles. Sur la face de ce pignon on lit la date de 1669, et au-dessus du bandeau divisant les deux étages se voit encore le blason de l'abbé qui ordonna cette nouvelle construction. C'est un écu portant un lion rampant surmonté d'une mitre et accosté d'une crosse, armes de Rémond Renouard, cinquantième abbé de Montiéramey. Il unit son abbaye à la congrégation de Saint-Hydulphe et Saint-Vannes (près de Verdun), en 1665. Deux ans après, fut faite une nouvelle translation des reliques de saint Victor.

Il mourut le 1er janvier 1679 et fut enterré dans l'église[1].

La façade septentrionale, quoique en partie dénaturée, permet cependant de se rendre compte des dispositions primitives de cette construction qui porte l'empreinte des pilastres et des pleins cintres de l'ancien cloître.

L'église occupait l'extrémité orientale du monastère; il n'en reste guère que quelques moulures, pilastres et consoles qui caractérisent l'époque rocaille de la fin du XVIIe siècle.

Une partie du grand corps de bâtiments s'appuie à une vaste terrasse dominant d'immenses prairies et le jardin de la maison abbatiale. Elle est traversée par la Barse qui, suivant son cours entre la façade du couvent et le jardin de l'abbé, coupe la cour d'honneur pour aller se perdre dans les dépendances de l'ancien moulin. Sous la terrasse et le soubassement des bâtiments claustraux, sont des galeries mi-souterraines construites en berceaux, destinées à recevoir les redevances de toute nature; on y descend par des pentes en talus.

Sur la place de l'abbaye, à droite de l'entrée principale, on voit

1 *Gallia Christiana*, t. XII, col. 561. E.

suspendu, sous la saillie du toit d'une maison particulière, un curieux et intéressant tableau peint sur ardoise ou sur marbre, ayant tout le caractère de l'école italienne du XVIe siècle. Ce tableau représente Jésus-Christ donnant à saint Pierre, en présence de ses apôtres, les clefs de son Église.

Cette curieuse peinture porte, à droite, au bas du sujet, le blason de François II de Dinteville, qui fut évêque d'Auxerre et abbé de Montiéramey, au XVIe siècle.

La peinture est malheureusement très altérée par le temps, mais elle est encore assez visible pour qu'on puisse la sauver d'une ruine complète, si on la place dans un endroit favorable à sa conservation.



BLASON DE RÉMOND RENOUARD,
Cinquantième abbé de Montiéramey.



ÉGLISE SAINT-GILLES.

MONTREUIL

Ce village est situé dans une prairie parcourue par la Barse, à laquelle se joint la Baudronne; à vingt kilomètres de Troyes et à cinq kilomètres de Lusigny. Hameau : les Bures, ancienne paroisse sous le vocable de saint Michel.

Le plan de l'église Saint-Gilles de Montreuil est un parallélogramme; cet édifice se compose de trois nefs précédées d'une travée appartenant à l'ancienne église, d'un porche en saillie sur la façade et d'une abside à trois pans, également en saillie et reliée aux bas-côtés par un triangle équilatéral.

Cette disposition rappelle complètement celle de l'église de Montiéramey, sauf que les travées des bas-côtés ne sont pas séparées

par des murs de refend ; comme cette église, elle fut reconstruite au milieu du XVIe siècle.

Sur la façade, un vieux porche de l'époque romane s'adosse au pignon de la première travée de la vieille nef, qui date aussi du XIIe siècle. L'épaisseur de ses murs, qui n'est pas moins de soixante-quinze centimètres, s'augmente encore à leur base pour former à l'intérieur un banc occupant tout le pourtour. La porte d'entrée est plein-cintre avec simple listel arrondi ; elle est accompagnée de deux petites ouvertures de même forme et percée sur ses deux faces latérales d'une fenêtre jumelle plein-cintre.



1.

L'entrée de la nef est flanquée de deux jambages sans moulures, avec linteau droit surmonté d'un arc de cercle en saillie dont les arêtes sont taillées en dent de scie (1). Au-dessus de la porte un *Ecce homo* est posé sur un des entraits de la charpente du porche.

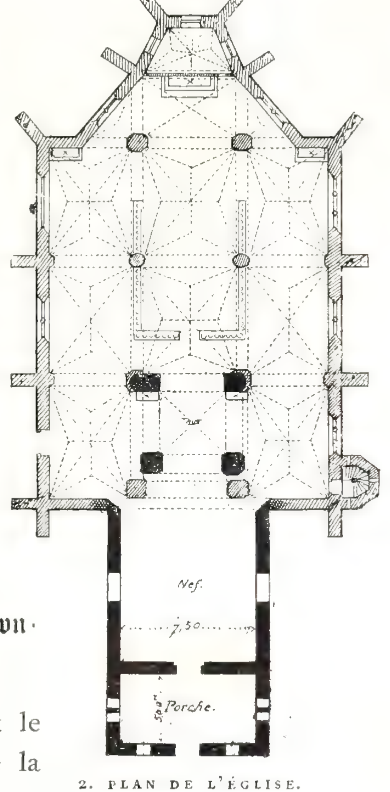
On descend trois marches pour pénétrer dans la nef qui se compose de deux travées ; la première, reste de l'ancienne église, est simplement plafonnée ; elle s'éclaire, à droite, par une fenêtre ogivale en lancette du XIIIe siècle et, à gauche, par une petite fenêtre plein-cintre en meurtrière, évasée à l'intérieur, du XIIe siècle.

A droite, en entrant, est la cuve baptismale, posée sur un pied balustre et portant la date de 1731 ; cette cuve se ferme avec un couvercle en cuivre repoussé. Contre le mur, un mauvais tableau représentant le baptême de Jésus-Christ ; du côté opposé, un autre tableau : le Bon Pasteur, peinture assez médiocre du siècle dernier.

C'est à partir de la deuxième travée que commence la construction de l'église au XVIe siècle. Le maître maçon, par une bizarrerie qui ne se rencontre pas souvent, a su conserver dans cette nouvelle construction, sans qu'elle l'ait dérangé, ni embarrassé dans l'exécution de son œuvre, la vieille tour romane de la primitive église. Cette tour repose sur quatre piliers massifs, arrondis aux angles, avec imposte recevant les arcs ogives en fer à cheval. La voûte a été refaite au XVIe siècle.

La grande nef étant plus large que la travée de la vieille tour, il en résulte que les deux premiers piliers de celle-ci se trouvent

complètement dégagés, tandis que les deux piliers du côté du chœur sont au contraire engagés dans ceux de la nouvelle construction. Ces successions de pilastres ont forcé le maître de l'œuvre de pratiquer des pans coupés sur les angles des piliers de la vieille nef, afin de laisser un libre passage aux bas-côtés. (Voyez le plan.) (2).



2. PLAN DE L'ÉGLISE.

En somme, le résultat obtenu est plutôt nuisible à l'ensemble, conçu dans d'assez belles proportions.

L'étage du beffroi s'élève au-dessus de la toiture du monument, à la rencontre des combles des deux premières travées. Il renferme deux cloches : l'une fondue en 1882, l'autre en 1577, portant cette inscription :

claude de la Fille escuyer et
damoiselle alienor de germigny
sa femme lont nommee claude·m·v[c]lxxvii·
i·heurtier et d·tor marguiller

Au-dessous de l'inscription est le blason aux armes du parrain et de la marraine, que voici (3).

Plus bas, de l'autre côté, est la marque du fondeur que nous avons déjà rencontrée à Montgueux et à Torvilliers.

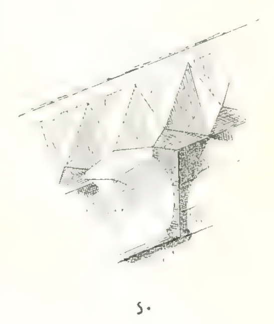
3.

Les quatre faces de la tour sont percées de deux ouvertures plein cintre, séparées par des pieds-droits; dans l'ébrasement, une colonnette porte une archivolte composée d'un boudin et d'une imposte en dent de scie (4). Les chapiteaux sont à feuilles plates et leur tailloir forme une imposte qui se prolonge sur les quatres faces de la tour. Les baies se divisent par une petite colonne avec base et chapiteaux portant un linteau à double cintre. La tour se couronne par une jolie

corniche taillée en dent de scie et supportée par une ceinture de corbeaux épannelés. Au-dessus se dresse une flèche en bois, couverte d'ardoises, d'un effet imposant et des plus gracieux.

4.

A l'angle de la saillie des bas-côtés sud, s'élève la petite tourelle de l'escalier, conduisant à la tour; celle-ci et les murs des deux travées qui font suite à la tourelle ont été depuis quelques années restaurés en pierre et en brique par M. Boulanger, architecte à Troyes. Ces murs sont surmontés de jolis modillons en quart de cercle (5), et les meneaux des fenêtres sont exécutés dans le style flamboyant du XVIe siècle.



5.

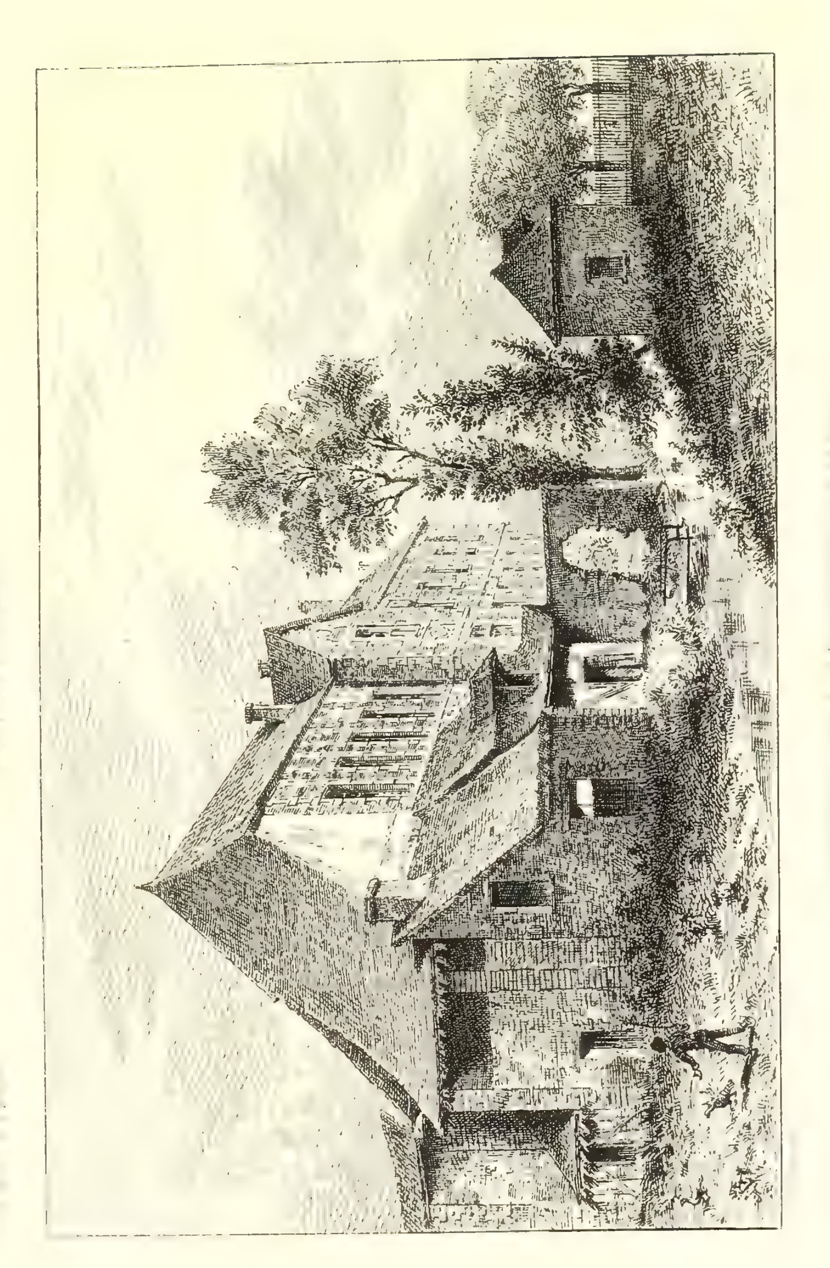
Chœur. — Le chœur s'ouvre au tiers de la deuxième travée de la nef moderne. Il est fermé par des bancs environnés d'une clôture qui se prolonge des deux côtés jusqu'au centre de la troisième travée.

A droite et à gauche, en regard du chœur, s'adossent contre les piliers de la tour deux autels en bois surmontés de mauvais tableaux représentant saint Nicolas et saint Éloi.

A droite, contre le même pilier, est la chaire à prêcher, sans intérêt.

Les voûtes des trois nefs sont toutes à liernes et tiercerons en forme d'étoile à quatre branches; deux de ces voûtes, plus simples, présentent la figure d'une étoile tronquée. Ces nervures, ainsi que les arcs-doubleaux, viennent se confondre dans la masse des piliers cylindriques doublés de colonnes engagées pour les piliers des deux extrémités de la nef et simplement cylindriques pour les deux piliers du chœur. La voûte centrale a conservé les restes d'une peinture murale représentant le Père éternel entouré d'esprits célestes, au milieu de nuages et d'une gloire lumineuse. Aux côtés du Créateur, la sainte Vierge et saint Gilles, patron de l'église.

Les bas-côtés. — Les bas-côtés, à peu près de même largeur et de même hauteur que la nef centrale, sont éclairés par des fenêtres



ogivales de différentes dimensions et divisées par des meneaux de formes variées (6).

Dans la première travée du bas-côté méridional et dans l'angle occidental est pratiquée la petite porte de la tourelle qui renferme l'escalier conduisant aux combles de l'édifice. La fenêtre qui éclaire



6. TOURELLE DE L'ESCALIER DE LA TOUR ET TRAVÉES DU BAS-COTÉ (SUD).

cette travée se divise en trois parties et montre quelques panneaux de l'arbre de Jessé, couronné par la Vierge Marie portant l'enfant Jésus. Sous les bancs, la tombe de Jeanne, fille de Jean Bonnet, marchand, demeurant à Montreuil, et de Tristande, sa femme. Cette pierre n'a pour tout ornement qu'une bordure de filets encadrant l'épitaphe des défunts et une croix tréflée, gravée en creux au centre de la pierre, avec un cœur à la base. Les angles inférieurs de cette tombe ont été abattus pour former la base du monument et la place des pieds.

Voici son inscription :

CY · GIST · IEANNE · FILLE · DE · IEAN · BONNET · MARCHANT · DEM·
A MONTEREVL · ET · TRISTANDE · SA · FEMME · LAQVELLE · DECEDA ·
LE · XXV · AOVST · 1617 · PRIEZ · DIEV · POVR · ELLE ·

Cette pierre mesure 0m,70 sur 1m,68.

La fenêtre de la deuxième travée se divise en deux parties avec meneaux flamboyants. Les restes de la verrière représentent la Messe de saint Gilles en présence du roi Clotaire.

Le saint est à l'autel au moment de l'élévation; un jeune acolyte, un cierge à la main droite, soulève la chasuble de la main gauche. Le roi, les mains jointes, est agenouillé au pied de l'autel, derrière l'officiant. La légende nous apprend qu'une pierre précieuse tomba du ciel dans le calice, pendant que le saint abbé disait la messe en présence du roi Clotaire; celui-ci voulut l'avoir pour la conserver comme relique. Aussi voit-on souvent le saint se retourner et tendre la main pour remettre la précieuse pierre au roi.

A droite de l'autel est placée la crosse de l'abbé et, à gauche, sa biche légendaire. Blessée, dit-on, pendant une chasse du roi Charles Martel, cet animal vint se réfugier aux pieds du saint ermite et partager sa solitude sur les bords du Rhône.

Dans cette travée, toujours sous les bancs, se trouvent les épitaphes funéraires de Pierre Julliot, prévost du bailliage de Marolles et de sa femme, Jeanne Roze; voici le fac-similé de ces deux inscriptions :

CY GISSENT FEV MAITRE
PIERRE IVLLIOT VIVANT
PREVOST DV BAILLAGE
DE MAROLLE DECEDE
LE 28 NOVEMBRE 1627
ET HONNESTE FEMME
IANNE·ROZE VIVANTE
FEMME DVDIT SIEVR
IVLLIOT DECEDEE LE
20 AOVST 1687

Hauteur 2m,015, largeur 0m,95.

CY·GIST·IEHANNE·ROZE·
EN·SON·VIVANT·FEMME·
DE·PIERRE·IVLLIOT·IVGE·
EN·GVARDE·DE·MAROLLE·
CHAVFOVR·ET·AVLTRE·LIEVX·
LAQVELLE DECEDA·LE·
20 AOVST·1667·AGEE·DE·
-8 ANS·PRIEZ·DIEV·
POVR SON AME

Hauteur 1m,70, largeur 0m,90.

Au bas de ces deux tombes est gravé en creux le blason de Pierre Julliot : un chevron, accompagné en chef à dextre d'une rose, à senestre d'une étoile, et en pointe d'un lion. Cet écu est entouré de deux branches de laurier (7).


7.

La troisième travée est occupée par une fenêtre divisée en trois jours, sans verrières de couleur. Au bas de cette fenêtre, la dalle tumulaire de Louis Devault, écuyer seigneur de la Routelle, fief relevant de Vendeuvre.

Cette épitaphe, engagée sous les bancs, est très difficile à lire, d'autant plus que le frottement des pieds en a usé une partie.

Nous la reproduisons ici avec ses lacunes :

CY GIST SOVS CETTE
TOMBE LOVIS DEVAVLT
ESCVYER SIEVR DE LA
ROVTELLE LE QVEL
DECEDA LE I..IVILLET
1679 AAGE DE..ANS
PRIEZ DIEV POVR SON AME

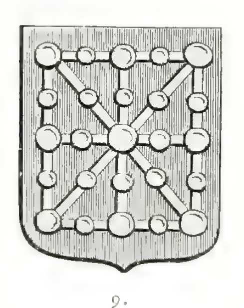
REQUIESCANT
IN PACE

Ce seigneur de la Routelle portait : d'azur à deux licornes saillantes et affrontées d'argent, posées sur un tertre et supportant un chevron alaisé de même. Heaume à lambrequins, taré de face (8).


8.

La première travée septentrionale est occupée par la petite porte latérale et une grande fenêtre ogivale divisée en trois parties et se terminant par des trilobes flamboyants; ceux-ci ont conservé leurs grisailles avec de riches pinacles de la Renaissance et des médaillons ren-

fermant des profils d'empereurs romains, surmontés de jolies frises en contre-courbes avec frontons, sur lesquels se dressent de petits anges jouant de la trompe. Aux écoinçons des lobes, des anges en adoration devant Dieu le Père figurent dans la pointe de l'ogive. Dans la décoration de cette peinture sur verre, on remarque le blason de Navarre, qui devait être accompagné de celui de France. Il se décrit : de gueule à une chaîne d'or (9).



9.

La deuxième travée est ajourée par une fenêtre moins grande, composée de deux jours tréflés, avec deux panneaux seulement. Le premier représente la mort de la Vierge en présence des Apôtres réunis. Saint Pierre asperge d'eau bénite la Vierge expirante au moyen d'un goupillon ; saint Jean met le rameau d'or dans les mains de la Mère de Dieu. Jésus-Christ assiste à cette agonie. Vêtu d'une chappe, il bénit et porte sur son bras gauche l'image de l'âme de Marie, représentée par une petite figure de jeune fille vêtue d'une robe rouge. Les Apôtres, au chevet de la mourante, prient et chantent les prières des agonisants.

Le deuxième panneau représente l'Assomption de la Vierge portée au ciel par des anges, au milieu d'une légion d'esprits célestes. Dans les lobes, le couronnement de la Vierge par Dieu le Père.

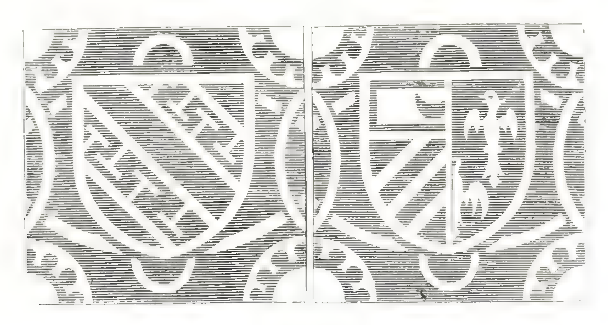
La troisième travée comporte une grande fenêtre cintrée divisée en trois jours. Beaucoup plus grande que les autres fenêtres, elle a été refaite et agrandie au commencement du XVIIe siècle. Presque entièrement vitrée en blanc, elle contient quelques figures de saints représentées par sainte Anne, saint Gilles, sainte Barbe, saint Nicolas. Dieu le Père, bénissant, occupe le haut de la verrière. Une bordure à rosace entoure les jours de toute la fenêtre. Quoique relativement modernes, ces verrières sont d'une belle exécution.

C'est dans ces deux grands et larges bas-côtés que nous avons vu, autrefois, un carrelage en carreaux émaillés presque complet. Tous ces carreaux étaient en partie descellés et le touriste amateur n'avait qu'à se baisser pour en prendre.

Cette décoration était d'autant plus intéressante à conserver, qu'il

y avait sous les bancs, parmi les dalles tumulaires, des tapis représentant le drap mortuaire recouvrant la sépulture des défunts, avec épitaphe en bordure, comme à l'église du Mesnil-Saint-Père. Sur la planche que nous publions en regard du texte, nous lisons la date tronquée de 16.. avec le mot **dusac**, nom d'une famille qui existe encore aujourd'hui, et qui signe *Dusacq*.

Les fermiers du XVIe siècle et du XVIIe siècle se faisaient représenter sur des tombes émaillées avec le costume de l'époque, la tête nue, les mains jointes, vêtus de leur houppelande à larges manches,



10. CARREAUX ÉMAILLÉS.

d'un haut-de-chausses et de souliers arrondis. Telle était la tombe émaillée que nous avons vue jadis dans le bas-côté sud de l'église de Pont-Sainte-Marie, près Troyes, et qui a complètement disparu.

Nous publions ici quelques carreaux qui, rapprochés les uns des autres, représentaient un tapis semé de blasons, les uns aux armes de Champagne, les autres parti : au 1, à 3 chevrons, et un chef chargé d'un croissant; au 2, à 3 aiglons; ce dernier parti est aux armes de la famille Lemercier, seigneur de Saint-Parre les Tertres et du hameau de Baire (10).

Chapelles des bas-côtés. — Le bas-côté septentrional est consacré à la Vierge Marie. L'autel en bois est surmonté et entouré de boiseries du siècle dernier; une médiocre peinture représente l'Assomption de la Vierge. Sur le gradin, une statue moderne de la de Dieu.

Près de la fenêtre, à gauche, un petit tableau représente, d'un

côté, trois prêtres agenouillés en costume de chœur et, de l'autre, trois religieuses dans la même attitude : l'une d'elles porte le voile blanc.

Ces trois personnages paraissent en extase devant Dieu le Père, Dieu le Fils et la Vierge qui apparaissent au milieu d'un ciel lumineux. On lit, au bas de cette peinture : DONNÉ PAR MADAME MARTIN, A MADEMOISELLE MARTIN, SA FILLE ET PROFESSE, LE 12 AOUT 1767. Ajoutons que la novice donataire est celle qui, sur cet *ex-voto*, est représentée en voile blanc.

Le bas-côté méridional, consacré à la chapelle de la communion, est orné de la même manière que la chapelle précédente. Les boiseries du retable encadrent une peinture moderne sur toile, représentant le Christ tenant un calice au-dessus duquel il soulève la sainte hostie. Sur le gradin, la statue de saint Joseph qui montre l'enfant Jésus bénissant.

A droite de l'autel, un tableau assez médiocre représente saint Augustin.

Sanctuaire. — Le sanctuaire comprend aujourd'hui la travée du cancel et les deux passages de dégagement des bas-côtés. Il est fermé par la grille de communion, qui se développe circulairement pour appuyer ses extrémités aux deux piliers isolés de la première travée.

Le sanctuaire est décoré d'un autel en bois du XVIIIe siècle, style Louis XV, et d'un retable composé de deux colonnes ioniques portant un entablement du même ordre. Au-dessus, un amortissement en forme de fronton circulaire, maintenu par des consoles et surmonté de vases flambants, montre un petit tableau de saint Gilles dans son ermitage au milieu des bois.

L'ancien tableau du retable représente le saint abbé rencontré en forêt par le roi Clotaire. Il est remplacé aujourd'hui par la statue du Sacré-Cœur, qui aurait pu trouver une place plus avantageuse dans une des chapelles latérales. Quant au tableau représentant un des faits curieux de la légende du saint patron du village, il est actuellement accroché à gauche de l'autel, comme un accessoire sans intérêt.

La pierre sacrée de l'autel porte le monogramme du Christ, I-H-S, avec le millésime de 1598, époque de la reconstruction d'une partie du sanctuaire.

Le retable de l'autel, très élevé, se prolonge sur les côtés d'une clôture qui ferme l'abside à trois pans. Cette abside disparaît complètement à l'intérieur de l'église, entièrement occupée qu'elle est par la sacristie ménagée derrière le maître-autel.

Le sanctuaire, y compris le cancel, nous a paru une construction de la fin du XVIIe siècle et il semblerait être un complément ou un agrandissement de l'église.

Les bordures des vitraux des fenêtres sont toutes de cette époque et on remarque, dans ces ouvertures irrégulièrement placées et ajourées, quelques fragments de panneaux représentant le Père éternel et l'Assomption de la Vierge.



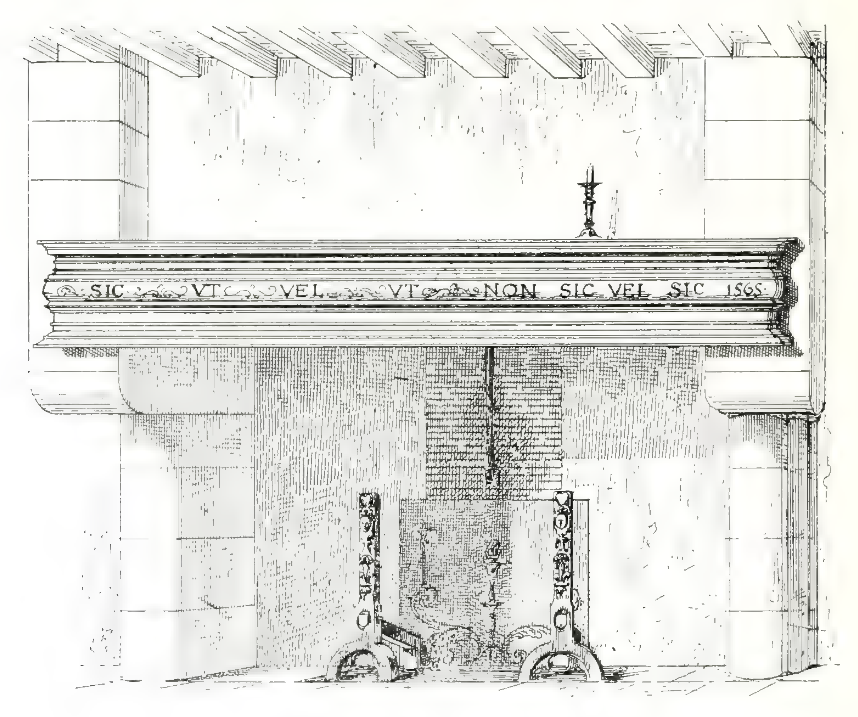
MAISON DU XVIe SIÈCLE.

Au milieu du village de Montreuil, dans la rue principale, ancienne route de Troyes à Bar-sur-Aube, une maison particulière, dominant toutes les autres, se fait remarquer par sa tourelle, par l'appareil de sa construction et par le caractère architectural de ses portes et fenêtres.

La construction est en brique et en craie, dont l'appareil est com-

biné en chevron de brique rouge pour former des zigzags du haut en bas sur la façade et sur l'un des côtés de la face latérale.

La porte d'entrée, en arc surbaissé, est profilée jusqu'à sa base; quatre fenêtres à meneaux croisés, moulurés de gorges et de filets, divisent la façade en deux parties formant un rez-de-chaussée et un



CHEMINÉE DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

premier étage. Ces fenêtres du rez-de-chaussée sont fortement protégées par des grilles en fer. Près de l'imposte de l'une des fenêtres, à droite, on lit :

1630. CEANS DINE LA PRINCESSE DE LORRAINE. LE 16 ET 17 AVRIL.

Le rez-de-chaussée se compose de deux grandes pièces sur la rue; l'une d'elles, à droite, est meublée d'une vaste cheminée dont les jambages, en forme de colonne tronquée, portent des corbeaux en pierre

très saillants ; dans leur massif s'engage un chambranle en bois chargé de différents profils et portant cette inscription énigmatique :

SIC VT VEL VT NON SIC VEL SIC 1565·

La façade sur la cour est la partie la plus pittoresque de cette maison. A droite se trouve la tourelle de l'escalier, à pans coupés, desservant la galerie en bois faisant saillie sur la façade et conduisant aux appartements du premier étage. Au sommet de cette tourelle, on a ménagé des compartiments ajourés en briques sur champ, destinés à servir de colombier.

Les portes et fenêtres sont surbaissées, ainsi que les ouvertures croisées et profilées. Les cheminées, comme celles du rez-de-chaussée, sont taillées en colonnes et le chambranle porte des inscriptions.

La première est cette maxime :

ASEZ TOST VA QVI FORTVNE PASSE-1565-

Sur la seconde cheminée, cette sentence latine, rappelant celle qui entoure les armes de François de Dinteville, évêque d'Auxerre :

VIRTVTI FORTVNA COMES-1565-

Dans toutes les pièces, un carrelage émaillé a laissé de nombreux vestiges, et un grand nombre de signatures du XVIe siècle couvrent les murs extérieurs de ce vieux manoir, avec cette joyeuse acclamation :

W–LE ROY ET LA CHASSE–1585-

Cette maison appartient à M. Émile-Henri Rebours, maire de Montreuil.



ÉGLISE SAINT-DONAT.

ROUILLY-SAINT-LOUP

Rouilly-Saint-Loup est un village situé à neuf kilomètres de Troyes et à onze kilomètres de Lusigny. Ce surnom de Saint-Loup, donné à Rouilly, a pour origine le fait que la seigneurie de ce village appartenait à l'abbaye de Saint-Loup de Troyes. Hameaux : Menois et Rouillerot.

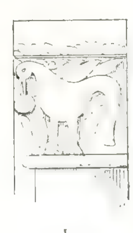
L'église, sous le vocable de saint Donat, martyrisé en Étrurie (Italie), forme une croix latine à double transept avec chevet en saillie.

La porte principale est un rare spécimen de l'architecture des dernières années du XI[e] siècle. Elle se compose d'un linteau cintré, orné de palmettes courantes, sur pieds-droits, accompagnés de deux colonnes engagées dans les angles rentrants du mur de la façade. A gauche, le chapiteau de la colonne est décoré sur ses faces de deux

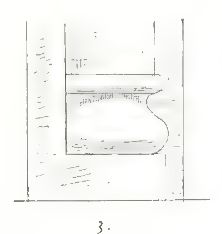
oiseaux affrontés becquetant une pomme de pin (1). Le chapiteau de droite a pour ornements deux couleuvres s'enroulant sur elles-mêmes pour se rejoindre; elles mordent la tête d'une feuille légèrement courbée sur la face du chapiteau (2).

Les bases de ces deux colonnes sont consti-

2.



1.



3.

tuées par un simple disque avec fort boudin sans évidement pour la scotie (3).



4. PORTE PRINCIPALE.

Ces colonnes portent une archivolte cintrée composée de quatre rangs de billettes. Le tympan, qui devait être orné de peinture, a dis-

paru pour donner plus de jour à l'entrée de la nef. Il est remplacé par un panneau simple en verre de couleur (4).

La porte est abritée par un porche en bois recrépi, s'ouvrant sur la façade occidentale, par une porte cintrée. Quatre fenêtres sont percées de chaque côté sur les deux faces latérales, et la charpente s'appuie sur le mur du pignon de façade. Sous le porche est la sépulture de Pierre-Jean-René Pictory, baron de Sormery (Yonne), ancien seigneur de Rouillerot en partie, décédé en 1819. L'épitaphe est gravée sur une dalle de marbre noir surmontée de ce blason : d'or à un arbre de sinople, et un chef de gueules chargé de trois étoiles d'or, surmonté d'une couronne de comte ; support ; deux lions (5).



5.

A côté de cette tombe est celle de l'abbé Caulin[1], ancien curé de Rouilly, décédé en 1872. Les murs de la façade sont encore soutenus par les vieux contreforts de l'époque romane.

Au-dessus des combles de la nef et à la rencontre de la toiture de la première travée du transept, s'élève une élégante flèche en bois couverte d'ardoises. La base octogonale de son beffroi est ajourée par des ouvertures tréflées munies d'abat-sons. Il renferme une cloche de 1556, portant cette inscription :

lan mil v^c lvi fut fai par iehan damoseau marilier.

Les deux travées du transept ont été construites au commencement du XVIe siècle ; elles se terminent extérieurement, au nord et au midi, par deux pignons.

Le mur du premier pignon, au midi, est percé d'une porte latérale se composant d'un linteau qui, arrondi à ses extrémités, repose sur des pieds-droits profilés de moulures et d'une gorge profonde dans laquelle se développe un cep de vigne. A gauche, une branche de chêne. Au point de départ de la vigne, une petite figure brisée ; plus haut, une

1. Auteur de *Quelques seigneuries au Vallage et en Champagne propre*, 1867

chimère ; puis, à la courbe du linteau, un jeune vigneron se disposant à cueillir le raisin (6). La branche de chêne suit les mêmes ondulations. A sa base, la figure d'une folie s'arque sur les branches, puis un oiseau ; enfin, un singe croquant des glands de chêne.



6.

Le claveau central du linteau porte une console profilée et chargée de choux frisés sur laquelle se détache un écusson lisse. Les pieds-droits sont renforcés par des pilastres à aiguilles qui flanquent les deux côtés de l'ébrasement de la fenêtre ogivale. Sur ces pilastres s'appuyait un arc en contre-courbe orné de crochets et d'animaux fantastiques se détachant en silhouette sur le vide de la fenêtre. Ce sujet décoratif a été supprimé pour dégager la fenêtre.

Intérieur. — On descend trois marches pour pénétrer dans la nef, simplement plafonnée ; à droite, en entrant, un bénitier timbré d'un blason lisse.

La nef, dont les murs font partie de la construction primitive, s'éclaire par deux petites fenêtres ogivales ; dans celle de gauche, un médaillon représente saint Donat ; au-dessus, un blason du XVIIe siècle, aux armes de la famille Paillot, dont l'un des membres fut seigneur de Rouillerot. Peinture sur émail du XVIIe siècle : d'azur, à un chevron d'argent surmonté d'une couronne de marquis d'or, et accompagné de trois feuilles d'orme du même (7).

7.

A droite, un autel en bois, sur lequel se dressent une Notre-Dame de Pitié et un *Ecce Homo*, exécutés au commencement du XVIe siècle.

A gauche, la cuve baptismale, portant la date de 1768, et un autel en bois, très simple, avec peinture sur toile représentant saint Nicolas. Sur les gradins, deux bustes de saint Pierre et de saint Paul.

Transept. — Sa construction, du XVIe siècle, comprend le double transept resté inachevé et qui devait se prolonger par une nef avec bas-

côtés. Les piliers de la première travée sont isolés de la vieille nef et en arrachement à la naissance des arcs-doubleaux et des nervures des travées projetées.

Le pilier, à gauche, est décoré d'une console soutenue par un ange portant une banderole.

Cette console est surmontée d'une statue de sainte Marguerite, abritée par un joli pinacle finement fouillé et ciselé. De même, le pilier, à droite, porte aussi sa console, mais plus simple et plus moderne d'un siècle ; elle sert de base et d'appui à une médiocre statue en plâtre.

Chœur. — La seconde travée ferme le chœur par des stalles et des bancs. Sa voûte ogivale se divise, comme la précédente, en liernes et tiercerons réunis par une clef centrale aux armes de France. Ces nervures se perdent avec les arcs doubleaux sur les piliers cylindriques, très courts, n'ayant que 2 mètres 70 centimètres de hauteur, à la naissance des nervures ; leur base à talon n'a plus qu'un mètre d'élévation sur plan octogonal.

Le premier pilier du chœur, à gauche, porte une console du dernier siècle, surmontée d'un *Ecce Homo.* A droite, contre le pilier, la chaire à prêcher se compose de panneaux sculptés de rosaces et d'entrelacs marqués au millésime de 1683. En retour du garde-corps, sur ses faces latérales, deux peintures représentent la Vierge et saint Donat, patron de l'église.

Chapelles des bas côtés du transept. — Les deux travées du bas-côté septentrional sont consacrées à saint Nicolas, évêque de Myre. L'autel, en bois, est réduit à sa plus simple expression et décoré d'une peinture représentant le saint évêque. A gauche de l'autel, un saint Michel terrassant le démon.

Au chevet de cette chapelle, derrière l'autel, la fenêtre a conservé ses verrières du XVIe siècle, représentant une famille de donateurs, composée du père avec ses cinq garçons, de la mère avec ses deux filles.

Le père est assisté de saint Jean l'Évangéliste, tenant un calice d'où s'échappent trois petits serpents verts. Ces figures rappellent que saint Jean fut exposé au poison pour prouver la vérité de sa doctrine. Les panneaux légendaires de cette fenêtre représentent la naissance de

saint Jean-Baptiste; sainte Élisabeth est couchée dans un lit: l'enfant est reçu par une servante; à côté de cette dernière, au pied du lit de l'accouchée, un vieillard debout indique l'enfant de la main; Zacharie écrit sur un phylactère, ce nom : Johānes. A côté de ce premier panneau, une table dressée devant laquelle est assis Hérode; près de lui, à sa gauche, la belle Hérodiade, tous deux en habits royaux; devant la table, des musiciens jouant de la flûte et du tambourin, puis Salomé, richement parée, dansant.

La donatrice et ses deux filles sont protégées par sainte Madeleine, tenant un vase de parfum. Au-dessus, saint Jean le précurseur instruisant les Juifs et les Pharisiens sur le bord du Jourdain; Jésus-Christ apparaît au milieu de la foule, on le reconnaît à son nimbe crucifère. Dans les lobes, saint Jean-Baptiste dans le désert, au milieu d'un groupe d'animaux féroces qu'il semble subjuguer par le charme de sa vertu.

Au bas de cette verrière on lit :

honorable discrete persōne Jhā chenu et Madelaine sa fēme ont dōne
ceste verriere · M · V^e · xxx · prie dieu po^r eulx

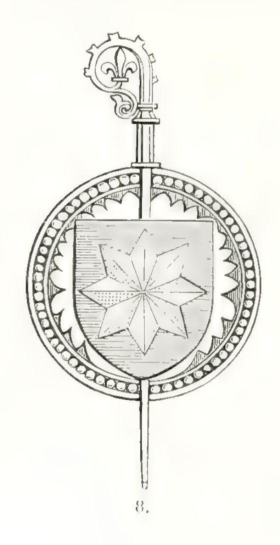
La voûte de cette chapelle est à simples nervures, la fenêtre a été murée depuis l'établissement de la sacristie ménagée en arrière de la chapelle occupant toute la largeur de cette travée. Au-dessous de cette fenêtre s'ouvre la porte de la sacristie.

Les arcs-doubleaux et les nervures des voûtes prennent naissance sur des colonnes engagées dans les murs de clôture. A l'occident un escalier en bois dessert les combles et la flèche.

La chapelle méridionale occupe aussi les deux travées collatérales du transept. Elle est consacrée à la Vierge. L'autel en bois est surmonté d'une niche abritant une Vierge-Mère du XVIe siècle; de la main droite l'enfant Jésus caresse le menton de sa mère. La Vierge lui offre une poire à laquelle l'enfant s'empresse de porter la main.

A droite de l'autel, une sainte Barbe, à gauche, une sainte Catherine, et au-dessus de la piscine de l'autel, une petite sainte Anne. Toutes ces statues sont du XVIe siècle.

La fenêtre occupant le fond du chevet, derrière l'autel, se divise en trois jours avec meneaux flamboyants. La verrière représente saint Loup, saint Nicolas et la Vierge portant l'enfant Jésus. Dans les lobes, est, brochant sur une crosse d'abbé, le blason du donateur : d'azur à une étoile d'or à huit pointes (8). Au bas de cette verrière, on lit cette inscription :

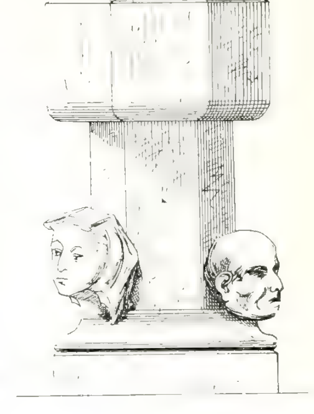

8.

L'an · mil · cinq · cens · et · dix · neuf ·
Nicolas · prunel · abbe · de · saint · loup ·
de · troyes · a · fait · faire · ceste · grace ·
verriere · en · l'honneur · de ....
sainct · donna · priez · dieu · pour · luy

Nicolas Prunel, abbé de saint Loup, fut prieur de Laines-aux-Bois et profès de l'abbaye de Saint-Loup. En 1513, il succéda en qualité d'abbé à Nicolas Forjot.

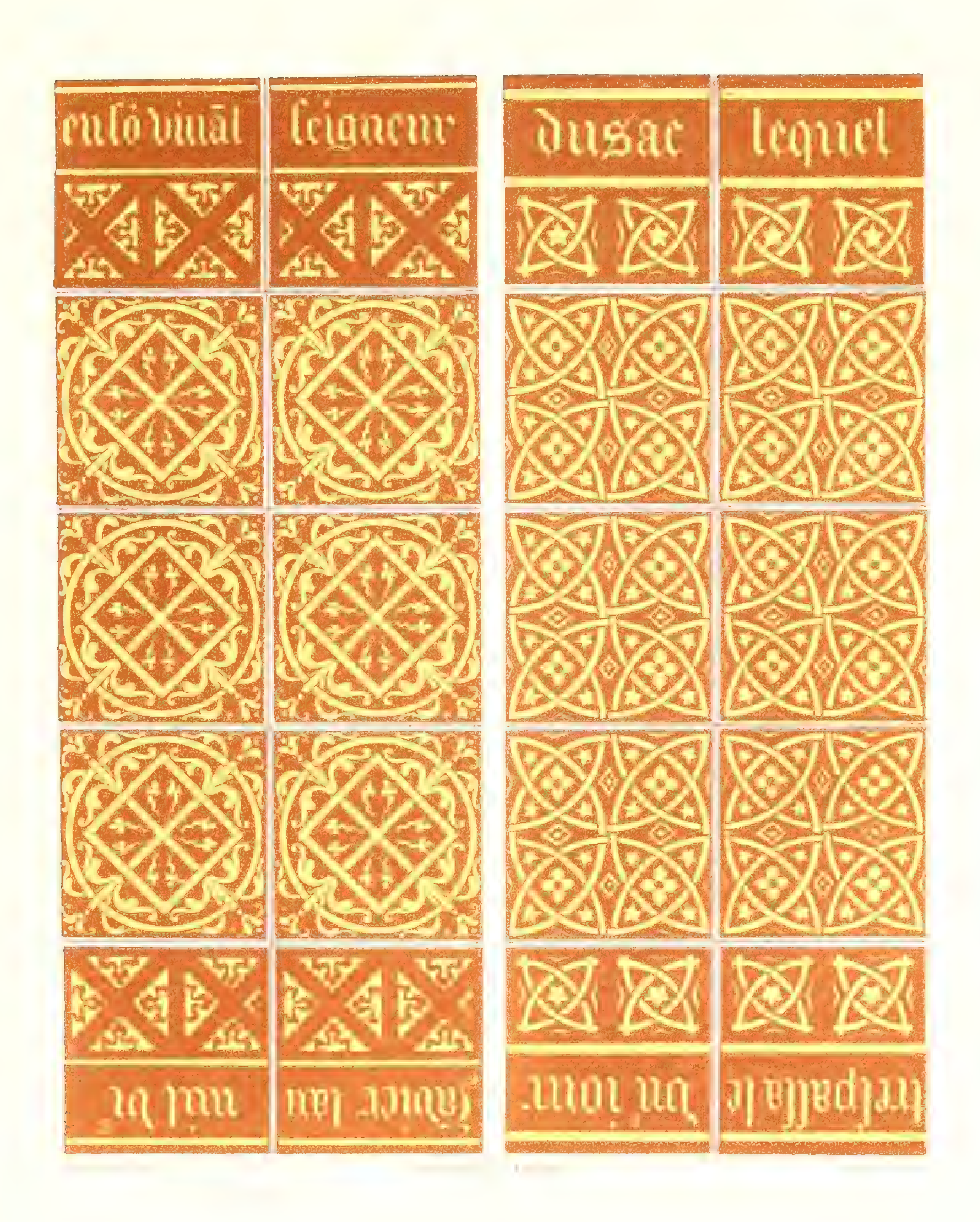
Nicolas Prunel mourut en 1533.

La fenêtre méridionale, divisée de la même manière, n'a plus du XVI[e] siècle qu'un seul panneau qui représente l'Assomption de la Vierge enlevée au ciel par des anges. La voûte, à cause de ses nervures, présente la forme d'une étoile à quatre branches. La clé centrale offre un bas-relief représentant Jésus-Christ sortant de son tombeau, et les quatre clés des tiercerons sont occupés par des anges portant les attributs de la Passion. Ces médaillons sont suspendus à la voûte par des agrafes en fer.


9. BÉNITIER.

La première travée est éclairée par une petite fenêtre percée au-dessus de la porte latérale dont nous avons parlé plus haut.

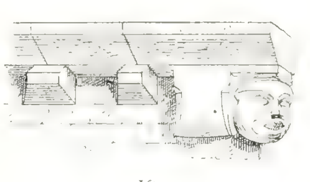
Près de cette porte est un bénitier en pierre, du XVI[e] siècle, portant à sa base, sur chacune de ses quatre faces, une tête de vieillard, celle d'une jeune femme et deux têtes de


seigneur
dusac
lequel

morts sculptées en haut relief; saillies servant d'assiette à la base de la cuve. Est-ce une allégorie de la vie, commençant par les joies de la jeunesse et finissant par les vicissitudes de l'âge mûr? (9).

Sanctuaire. — Le sanctuaire se ferme au levant par un mur droit percé d'une fenêtre ogivale du XVIe siècle, celle-ci divisée en deux jours par des meneaux trilobés. Les verrières représentent saint Jean-Baptiste portant l'Agneau triomphateur sur le livre des Évangiles, saint Nicolas ressuscitant les enfants. Au-dessus, saint Sébastien arquebusé à gauche, les donateurs, le mari et la femme. De la bouche du donateur s'échappe une banderole portant cette invocation : **glorieux faict dona confesseur soyez po^r^ nous intercesseur.**

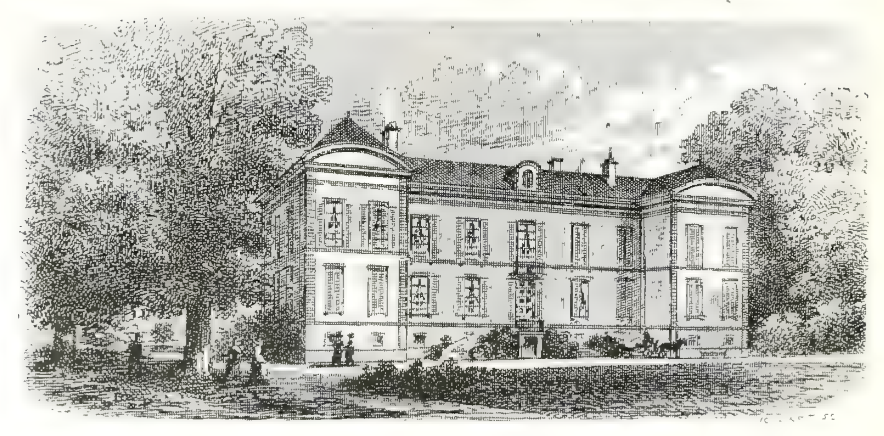
Les faces latérales du sanctuaire ont conservé leurs anciennes fenêtres en lancettes ogivales, et les murs extérieurs, leurs corniches à modillons, avec figures grimaçantes à l'angle du chevet (10).



10.

La fenêtre à droite du sanctuaire représente saint Loup, évêque de Troyes, fascinant le dragon par sa parole et lui portant un coup d'épée dans la gueule. A côté, un fragment de panneau représentant un abbé agenouillé devant un évêque (saint Donat) dont on ne voit plus que le bas de la chasuble et la crosse munie de son *velum.* On lit au bas de la verrière des fragments d'inscription sans suite sur lesquels on remarque cependant ces noms : .....**damoy**.....**rossey**.....**de Jeh de brion**. Jean de Brinon est probablement le nom d'un abbé de Saint-Loup, autre donateur. Toutes ces verrières sont du commencement du XVIe siècle.

Des deux côtés de la fenêtre du chevet, se dressent les statues de saint Donat et de saint Loup. La voûte est à simple nervure croisée.



CHATEAU DE MENOIS.

MENOIS

Menois est à six kilomètres de Troyes et a deux kilomètres de Rouilly-Saint-Loup, sur le chemin de Montaulin à Troyes.

La propriété du château de Menois a environ 130 hectares, le parc, d'une lieue de tour, est bordé au nord par la Barse; il est traversé par un cours d'eau alimenté par les sources de Menois qui se jettent dans la Barse.

Le vieux château, qui tombait en ruines, fut reconstruit en 1825 par Charles Doé, né en 1799, procureur du roi à Troyes, puis chevalier de la Légion d'honneur et président du Conseil général de l'Aube.

Il mourut à Paris, le 8 avril 1863, et fut inhumé à Rouilly, près de son épouse; celle-ci décédée au château de Menois le 27 novembre 1834.

Il laissait deux enfants : Anatole Doe, baron napolitain, et Marie, qui épousa Amédée Bourlon de Rouvre.

Les armes de la maison Doé sont : d'azur, au chevron d'or, à trois roses de même, taillées et ombrées. Elles sont surmontées d'une couronne de comte.

La terre et le château de Menois, achetés en 1633 par Louis de la Ferté, n'ont pas été vendus depuis cette époque. Par suite d'un mariage, ils arrivèrent à la famille Aval du Plessis; la fille de Paul-Aval du Plessis, héritière de Menois, épousa en 1786 Nicolas Arson, dont la petite-fille est la mère du propriétaire actuel du château de Menois, M. le baron Anatole de Doé.



ÉGLISE DE L'ASSOMPTION.

RUVIGNY

Ce petit village est situé entre la Barse et la route de Bar-sur-Aube, à neuf kilomètres sud-est de Troyes et à la même distance de Lusigny. Hameaux : la Guillotière et la ferme de la Folie.

Église sans importance, bâtie sur le plan d'une croix, avec abside à trois pans, et placée sous le vocable de l'Assomption de la Vierge Marie.

La façade est occupée par un porche à claire-voie, s'appuyant sur le mur du pignon de la nef. L'entrée est une porte cintrée, surmontée d'une petite niche abritant une Vierge Mère.

Le mur de façade est maintenu aux angles par deux contreforts montant jusqu'à la corniche sur laquelle repose la toiture fuyante des combles de la nef; au-dessus s'élève un petit clocher couvert en ardoise contenant deux cloches fondues en 1806.

Intérieur. — Pour entrer dans la nef, on descend deux marches. A droite, est la cuve baptismale, sans intérêt, et à gauche, l'escalier des combles.

Au mur occidental, au-dessus de la porte d'entrée, un christ en bois, assez bien exécuté.

La nef, à simple plafond, s'éclaire par deux grandes fenêtres ogivales percées au siècle dernier, sans meneaux, ni verrières de couleur.

Entre les deux fenêtres, au sud, une statue de la Vierge Mère de la fin du XVII[e] siècle et, au nord, une sainte Madeleine du milieu du XVI[e] siècle. Sur la bordure de ses vêtements on lit cette prière : **Sancta Magdelena orate pro nobis deo,** en caractères composés de cette époque.

Les bras de la sainte ont été affreusement restaurés. Ces statues reposent sur deux consoles modernes que des anges supportent.

La nef est bordée des deux côtés par des bancs; sur l'un d'eux, à gauche, on lit : BANC DE LA FERME DES ANTES, FAIT LE 20 OCTOBRE 1736. Ce banc forme la clôture du chœur et deux stalles à droite.

Transept, chœur et chapelles latérales. — Le transept comprend le chœur et les chapelles latérales. La voûte centrale à nervures simples repose sur les quatre piliers ondés engagés dans les angles des murs du sanctuaire et de la nef. Une insignifiante chaire à prêcher est adossée au pilier d'angle du transept; à droite, le panneau central du grand-corps est orné d'une petite Vierge Immaculée.

La chapelle méridionale du transept est consacrée à la Vierge Marie. Sur l'autel en bois se dresse un petit retable en pierre, composé de deux pilastres portant une corniche saillante surmontée d'une statue de la Vierge Mère, du XIV[e] siècle. L'enfant Jésus joue avec un petit oiseau qui becquète les fleurs d'un bouquet tenu par la Vierge.

Au-dessus de l'autel, au centre du retable, deux anges portent la *Sancta Casa* surmontée d'une Vierge en plâtre. Au-dessous de la sainte Maison, un navire en détresse, monté par deux marins.

Aux deux extrémités, dans des compartiments séparés, étaient représentés les quatre Évangélistes ; il ne reste plus que saint Jean et saint Matthieu. Ce retable nous a semblé remonter au commencement du XVII[e] siècle.

La chapelle est éclairée par deux fenêtres ogivales sans verrière, sauf la fenêtre du chevet, c'est-à-dire, celle de derrière l'autel, qui a

conservé dans ses trilobes un petit panneau représentant saint Sébastien. A côté de la fenêtre, une console Renaissance porte une jolie statue de sainte Catherine écrasant Maximin sous ses pieds.

Au-dessous de cette fenêtre, une piscine près de laquelle se trouve un fragment de tombe du XIVe siècle.

L'autel septentrional est sous le vocable de saint Nicolas ; c'est un autel en bois très simple sur lequel se dresse un triptyque, peinture de la fin du XVIe siècle. Le premier panneau représente DAVLPHEMVS (Alphée), (ces noms sont écrits comme ils le sont sur le tableau), époux de Cléophas, tenant par la main son fils Joseph le Juste, et Marie Cléophé, faisant la lecture de la Bible à saint Jacques le Mineur ; puis Cléophas et Joseph. Dans le panneau du milieu, la Vierge Marie, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux ; à côté de la Vierge, sainte Anne, sa mère ; plus bas, saint Simon et saint Jude s'embrassant. Dans le troisième compartiment, Marie Salomé et saint Jacques le Grand, enfin Joachim, Salomas et Zébédée ; près de ce dernier, saint Jean l'Évangéliste.

Cette peinture n'est pas un chef-d'œuvre, mais, ce qu'elle perd sous le rapport de l'art, elle le gagne par l'intérêt du sujet.

Au-dessus de l'autel, une remarquable statue, de saint Nicolas évêque, exécutée au XVIe siècle, portant une chape, dont la riche bordure représente les apôtres. Ces figures, travaillées avec finesse et reposant sur des culs-de-lampe, sont abritées par un petit dais. Tout cet ensemble est conçu dans le style gothique fleuri de cette époque.

Contre le mur du nord, une autre statue d'évêque : sculpture au mouvement doux et charmant, de la même date.

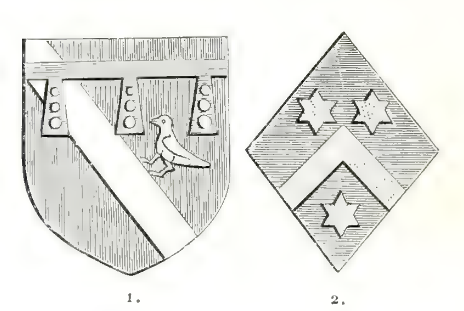
Les verrières de la fenêtre au-dessus de l'autel montrent saint Thibault assistant un donateur accompagné de ses trois fils. En regard de ceux-ci, la donatrice et ses deux filles. Elle est assistée par saint Claude, évêque, portant la croix. Au-dessus de ce panneau, saint Jauran et saint Nicolas. Les fenêtres du nord n'ont rien à signaler, elles semblent avoir été refaites au XVIIe siècle.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est fermé par une galerie à balustre, formant demi-cercle appuyé et scellé dans les deux premiers piliers.

Ceux-ci sont décorés de deux statues, sainte Anne instruisant la Vierge et sainte Catherine, du XVIe siècle l'une et l'autre.

Les deux premières travées sont percées de fenêtres ogivales trilobées. Dans celle de droite, de petite dimension, deux anges aux écoinçons de la partie flamboyante de l'ogive. Dans celle de gauche, une petite Vierge Mère enveloppée d'une gloire lumineuse.

Dans l'angle des pans de l'abside, deux statues d'évêques, sans attributs particuliers qui puissent permettre de leur attribuer un nom. Celui qui occupe le côté gauche date du XIIIe siècle, et celui de droite du XVIe siècle.



1. 2.

La deuxième fenêtre septentrionale raconte l'histoire de la Vierge, sa Naissance, la Présentation au temple, la Visite à sainte Élisabeth, l'Annonciation, la Crèche, l'Annonce aux bergers, les Rois mages et la Mort de Marie. Les dimensions réduites de ces neuf panneaux n'enlèvent rien au mérite de leur exécution. Dans les écoinçons des lobes, on remarque le blason des donateurs ; ces armes se rapportent à un cadet de la famille Cochot, seigneur de Villacerf, portant : de gueule à une bande d'argent soutenant un oiseau d'or; et un lambel d'azur en chef à trois pendants chargés chacun de trois besans d'argent (Cochot) (1). Accompagné du blason de sa femme : d'azur, à un chevron, accompagné de trois étoiles, le tout d'or (Dufour) (2).

Il ne reste rien à signaler dans la deuxième fenêtre, au sud.

La fenêtre centrale de l'abside est murée depuis longtemps. Dans la partie flamboyante des lobes on voit le Calvaire; Jésus-Christ crucifié, la Vierge, sa mère, saint Jean et Dieu le Père entouré d'une banderole avec ces mots : **Tota pulcra mea-macula non est in te** et des petits anges dans les encoignures.

Le tombeau de l'Autel, placé en avant de l'abside, se divise en sept arcatures sous lesquelles se dressent les statuettes de Jésus-Christ et de six apôtres, trois de chaque côté. Le tabernacle est éga–

lement décoré des statuettes de la Vierge et de saint Joseph. Il est surmonté d'une exposition avec colonnes, portant un dôme terminé par une croix. Sur le retable, deux médaillons de la Vierge et de saint Bernard. Toute la décoration de cet autel n'est que carton-pierre et n'a rien d'intéressant au point de vue de l'art.

La voûte du sanctuaire a été réparée depuis peu de temps ; ses nervures reposent sur des colonnes toscanes, rappelant certaines décorations de la fin du XVIIe siècle, époque du bas-relief de la chapelle de la Vierge et de la reconstruction de la nef. Le transept et le chœur sont du XVIe siècle.

Par elle-même, cette église n'offre donc rien de bien intéressant, à l'exception toutefois de ses nombreuses statues, dont quelques-unes sont très remarquables.

La position de ces statues ne permettant pas de les copier, nous avons dû renoncer à les mettre sous les yeux du lecteur.



EGLISE SAINT-LÉON III.

THENNELIÈRES

Thennelières, situé à huit kilomètres de Troyes et à neuf kilomètres de Lusigny, est arrosé par un ruisseau appelé le Rupt, décharge des étangs de la fontaine Saint-Léon.

L'eglise de Thennelières, placée sous le vocable de saint Léon III, pape, se compose d'une nef, d'un transept et d'un sanctuaire à trois pans ; son plan forme la croix latine.

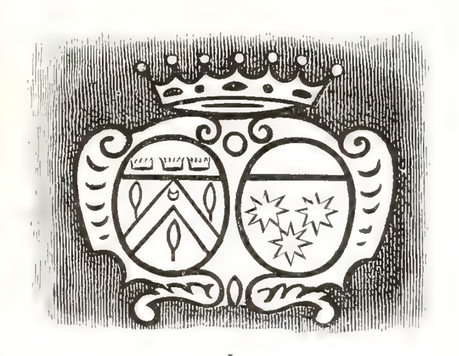
La façade, d'une grande simplicité, est constituée par un mur à pignon, autrefois protégé par une charpente en ogive sur blochets ; elle a été supprimée lors de la restauration de l'église en 1881.

Sa porte d'entrée en arc surbaissé sur pieds-droits, ne montre aucune sculpture intéressante ; au-dessus de son linteau est pratiquée une ouverture mi-circulaire. Le pignon est percé de deux fenêtres jumelles destinées à aérer les combles. Les murs extérieurs de la nef

ont encore au midi leurs vieilles corniches avec modillons du XIIe siècle. Une petite porte latérale, s'ouvrant du même côté, donne entrée à la nef. A côté de cette porte, à gauche, une petite fenêtre ogivale a conservé son caractère ancien.

Au-dessus de la toiture de la nef, s'élève une élégante flèche en bois, couverte en ardoises. Les ouvertures du beffroi ont été diminuées de moitié, ce qui produit un effet disgracieux et peu favorable aux sons des cloches, dont les vibrations se perdent dans la base du clocher et dans les combles de l'église.

Ce beffroi renferme deux cloches : une fondue en 1821, par Philippe Cochois et la plus grosse fondue en 1849. Derrière ce clocher, le pignon de la toiture du transept dépasse un peu les combles de la nef.



I.
BLASON DE LA LITRE SEIGNEURIALE.

Plusieurs contreforts portent encore les traces d'une litre seigneuriale, aux armes de Nicolas Paillot et de Marie Le Noble (1).

Intérieur. — La nef du XIIe siècle est plafonnée ; elle s'éclaire par cinq fenêtres ; la première à droite et les deux premières à gauche sont ogivales, évasées à l'intérieur en forme de meurtrière ; les autres fenêtres, plus larges, ont été agrandies au siècle dernier pour donner plus de jour à la nef.

La chaire à prêcher est établie à gauche, contre le premier pilier du transept.

Chœur et chapelles du transept. — Le chœur occupe la travée centrale du transept ; il est fermé par des stalles et par un arc en fer surmonté d'une croix ; la voûte, à simple nervure, repose sur quatre piliers cylindriques engagés dans les murs de la nef et du sanctuaire.

La chapelle méridionale du transept est dédiée à la Vierge ; l'autel est simplement décoré d'une boiserie à pilastres surmontée d'un fronton triangulaire, au centre duquel se détache une tête de chérubin. Le tabernacle est surmonté d'une Vierge en plâtre. Cette cha-

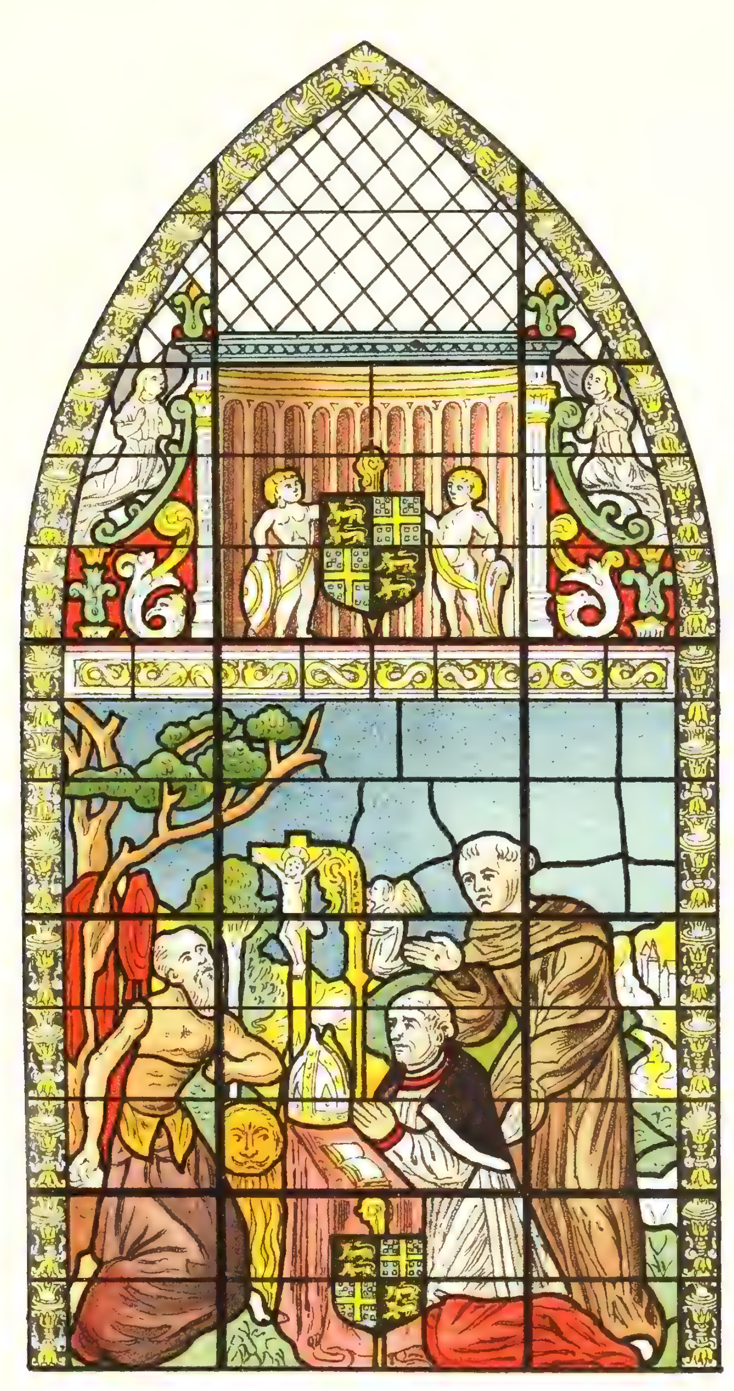
pelle s'éclaire par une fenêtre ogivale dont la verrière représente François I de Dinteville, évêque d'Auxerre, aumônier ordinaire de Louis XII et de François Ier. Il était le dernier des quatorze enfants de Claude de Dinteville, seigneur de Commartin en Bourgogne, d'Eschenetz, Polizy, etc., surintendant des finances du duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué en 1497, à la bataille de Nancy. Sa mère était Jeanne de la Baume, morte en 1510, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

François de Dinteville fut préconisé évêque d'Auxerre le 6 mars 1514, à l'âge de quarante-neuf ans. Au moment de sa promotion à l'épiscopat, il était curé des Riceys, prieur de Choisy au diocèse de Meaux, chanoine d'Autun, de Beaune et de Dijon, abbé de Châtillon-sur-Seine et de Montier-en-Der. Il mourut à l'âge de soixante-six ans, le 29 avril 1530.

L'évêque d'Auxerre est représenté agenouillé, les mains jointes devant un prie-Dieu dont la draperie violette est timbrée de ses armes. Sur ce prie-Dieu sont posés son livre d'heures et sa mitre ; la croix et la crosse sont à l'extrémité. Le prélat est vêtu d'une aube et d'une soutane rouge ; les épaules sont couvertes de l'aumusse. Il est accompagné de son patron, saint François d'Assise. De la main droite, ce dernier le présente à saint Jérôme, docteur et solitaire, agenouillé devant lui, l'un des quatre docteurs de l'Église latine. Saint Jérôme est représenté nu jusqu'à la ceinture, tenant dans sa main droite un caillou avec lequel il se frappe la poitrine par esprit de pénitence; près de lui un lion, symbole du désert, où il passa une partie de sa vie.

Derrière, sur un arbre, sont suspendus sa soutane et son chapeau de cardinal, dignité qui lui fut attribuée comme secrétaire du pape saint Damase.

Le vitrail se divise en deux parties par une plate-bande ornée d'ornements courants ; sur cette plate-bande s'élève une niche circulaire dont le centre est marqué par le blason écartelé du donateur : aux 1 et 4 de sable à deux léopards d'or l'un sur l'autre (Dinteville) ; aux 2 et 3 d'azur, à une croix d'or cantonnée de dix-huit billettes d'or posées en sautoir, cinq et quatre dans chaque canton (Choi-



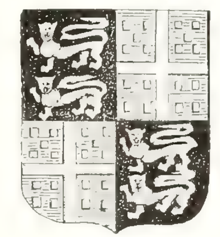
CH. FICHOT DEL.   LEMOINE LITH.

FRANÇOIS DE DINTEVILLE, ÉVÊQUE D'AUXERRE

Verrière du transept méridional

Imp. Lemercier & Cie Paris

seul) (2) : support deux anges[1]. Cette niche est maintenue par des contre-courbes où l'on voit deux anges adorateurs.



D'après Courtalon, cette verrière aurait été donnée à l'église de Thennelières par François II de Dinteville, abbé de Montiéramey et Montier-la-Celle, neveu du précédent lui aussi, évêque d'Auxerre et ambassadeur à Rome en 1531 et 1532, mort en 1554. Il avait été nommé par son oncle, chanoine d'Auxerre. Après avoir étudié la grammaire à Troyes, on l'envoya à Paris au collège de Navarre, plus tard, à Poitiers et à Padoue pour y apprendre le droit civil et canonique. De retour en France, il fut choisi par Louise de Savoie, mère de François Ier, pour être son chapelain et son aumônier. Il eut, en même temps que ce poste honorable, la cure du Riceys et le prieuré de Choisy, qu'avait possédés son oncle[2]. Au bas de la verrière on lisait cette inscription :

CESTE VERRIERE FVT FAICTE SANS RIENS RABATRE
LAN·MIL·CINQ·CENS·VINGT·QUATRE PRIEZ POVR LVY[3].

Cette verrière du plus haut intérêt historique fut restaurée, il y a une vingtaine d'années, par un vitrier, qui n'avait aucune notion du dessin ni de l'iconographie chrétienne : rien de plus mauvais que l'ajustement et les plis des vêtements de ses personnages; l'aumusse couvrant les épaules de l'évêque est complètement dénaturée; les deux saints représentés sur ce vitrail ont perdu leurs nimbes; saint Françàis d'Assise, tout en assistant le prélat, devrait avoir la tête levée, en portant le regard vers le ciel pour marquer son extase devant Jésus-Christ crucifié, qui lui apparaît entre les ailes de Séraphins, ceux-ci se détachant par leur couleur de sang d'une auréole lumineuse tom-

1. Le blason de la verrière de l'église de Villemoiron, sur laquelle est représenté Gaucher de Dinteville, porte vingt billettes. T. 1, p. 349.

2. *La France pontificale*, par M. H. Fisquet.

3. *Notes manuscrites* de A.-F. Arnaud, auteur du *Voyage archéologique dans le département de l'Aube.*

bée du ciel. Ce sujet devait occuper le haut de la fenêtre resté en verre blanc.

Les têtes ont été refaites d'une manière grossière. Le blason de la niche centrale est mal composé : en un mot, cette prétendue restauration est des plus malheureuses.

Quand on fait restaurer une peinture aussi sérieuse par ses attaches à l'histoire de notre Champagne, on devrait au moins se renseigner près du comité des monuments historiques, au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Ce comité aurait ainsi appris au restaurateur que, dans l'église de Montmorency, à la porte de Paris, il existe un magnifique vitrail donné en 1524 par François de Dinteville, sur lequel l'évêque d'Auxerre s'est fait représenter, en grand costume épiscopal, assisté, comme à Thennelières, de son patron saint François d'Assise.

Au moyen de ce document mis devant ses yeux, le restaurateur de la verrière n'aurait pas représenté le dignitaire de l'église sous les traits d'un vieillard, puisque la verrière de Montmorency porte la même date que celle de Thennelières.

Les dessins de ce vitrail de Montmorency viennent d'être publiés dans le splendide ouvrage : *l'Œuvre des peintres verriers,* par M. Lucien Magne, architecte du gouvernement, et imprimé par la maison Firmin Didot et Cie.

Comprenant toute l'importance qu'il y avait de mettre en parallèle la verrière de Montmorency avec celle de Thennelières en ce qui concerne la pose de saint François et la figure du prélat, M. Magne a bien voulu nous autoriser à faire reproduire par l'héliogravure pour notre publication et dans un plus petit format, la belle planche de son ouvrage, représentant François de Dinteville, accompagné de son patron, avec passage du texte donnant la description de cette verrière.

Le vitrail est placé dans le bas côté nord de l'église collégiale de Saint-Martin de Montmorency, première travée à gauche en entrant par la porte latérale. Il se divise en trois jours, le premier est occupé par François de Dinteville (3) et son patron, saint François d'Assise; celui du milieu, par saint Christophe, portant son puissant et

suprême fardeau; dans le troisième jour, est représenté saint Etienne, patron de la cathédrale d'Auxerre. Au bas de la verrière, les armoiries du donateur avec sa sentence familière VIRTVTIS-FORTVNA-



3. FRANÇOIS I DE DINTEVILLE, ÉVÊQUE D'AUXERRE.

COMES. Dans la partie des lobes de l'ogive : le Christ ailé de la légende, au milieu d'esprits célestes en adoration et en contemplation.

Cette verrière est un chef-d'œuvre de dessin et de richesses architecturales. On sent que le peintre verrier s'est attaché à reproduire les traits du donateur qui respirent un grand sentiment de douceur et de noblesse, comme il l'a fait pour les ducs de Montmorency qui sont représentés dans d'autres verrières avec une ressemblance parfaite.



4. STATUE EN MARBRE DE LOUISE DE COLIGNY.

« L'évêque est agenouillé devant un prie-Dieu, dont la draperie verte d'un ton doux est rehaussée d'ornements. La chape jaune, modelée avec une grisaille rouge, a des reflets dorés d'une puissante coloration : le dessin, d'une grande richesse, est formé par l'application au pinceau d'une grisaille brune, couchée à plat et ornée ensuite à la pointe.

« Sur la bordure bleue de la chape, des rinceaux de feuillage sont dessinés en gris à l'intérieur et couchés extérieurement de jaune d'argent. Les revers sont violets avec des ornements noirs ; l'ouverture de la chape laisse voir une robe rouge dont le collet est tissé de fils d'or.

« Un fermoir enrichi de pierres précieuses est posé sur une large bande brodée qui réunit les deux bords de la chape. La mitre et la crosse de l'évêque sont en or et l'exécution en est admirable. Les pierres qui ornent la mitre et



FRANÇOIS DE DINTEVILLE ÉVÊQUE D'AUXERRE
Vitrail de l'église de Montmorency (Seine et Oise)

les gants, faites simplement en grisaille rouge, ont un jeu d'ombre et de lumière vraiment extraordinaire.

« L'abbé Lebœuf nous apprend que l'évêque d'Auxerre, pendant les trois ou quatre mois qu'il passait à la cour, avait un train superbe... C'est avec raison, dit-il, qu'on a vanté les ornements que François de Dinteville donna à son église cathédrale. Ils éclataient en or et en pierreries, et certainement aucune église de France n'en avait alors de plus beaux.

« Il est certain que le donateur du vitrail de Montmorency fut un des premiers de ceux qui, en 1527, assistèrent au mariage d'Anne de Montmorency avec Madeleine de Savoie. »

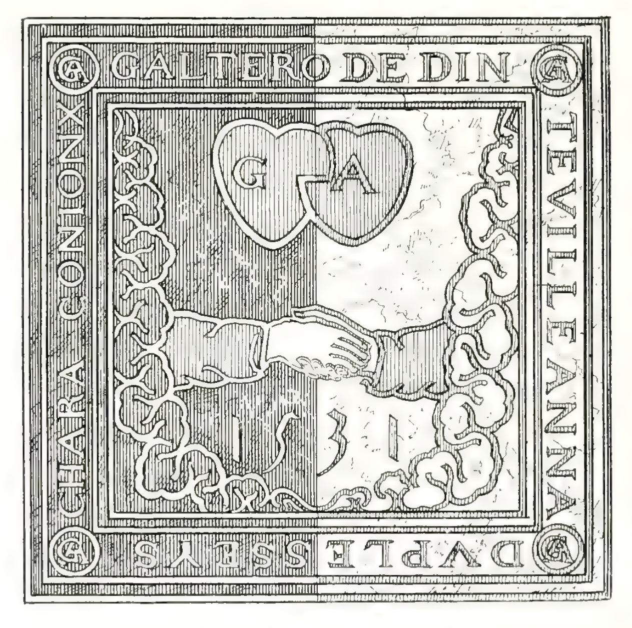
La chapelle septentrionale du transept est consacré à Saint-Nicolas. Elle est décorée de boiseries d'un style gothique de convention ; il en est de même pour l'autel et le tabernacle. A droite, la statue en plâtre de saint Nicolas, posée sur une console de même matière, est maintenue par deux anges. A gauche, contre le mur du nord, est dressée la statue en marbre de Louise de Coligny, veuve de Gaucher de Dinteville, né le 2 août 1509, fils puîné de Gaucher de Dinteville et d'Anne du Plessy (4). Il fut seigneur de Vanlay, capitaine de Bar-sur-Seine, et mourut le 20 mars 1550. Il épousa, le 13 février 1544, Louise de Coligny, fille de Philibert, seigneur de Crécia et de Jeanne de Châteauvieux.

Cette figure était représentée couchée sur une table de marbre noir, soutenue par deux pilastres, qui portait, taillée en biseau sur sa tranche, l'inscription suivante dont une bien faible partie sert actuellement de socle à la statue.

CY GIST DAME LOVISE DE COLIGNY..... SSO VEVFVE
DE FEV MESSIRE GAVLCHER DE DINTEVILLE CHEVA-
LIER GETIL HOME ORDINAIRE DE LA CHABRE DV ROY
SEIGNEVR DVDT VALAY THENELIERE ET D'AV... NS &C.
LAQUELLE DECEDA LE 4me IOVR DAVOST 1589[1].

1. *Notes manuscrites* de A.-P. Arnaud. Moreri, dans son Dictionnaire, indique la date du 25 août 1580; c'est une erreur, car la date du 4 août 1589 est encore visible sur le socle de la statue.

Ce monument occupait le milieu de la chapelle seigneuriale de Saint-Nicolas. Vers 1860, on fit démolir ce tombeau, parce que les enfants du village s'amusaient, en attendant la leçon du cathéchisme, à jouer à saute-mouton sur la statue couchée sur la plateforme du sarcophage; profanation facile à réprimer sans frapper d'un marteau destructeur ce monument funèbre. Une vive entaille pratiquée sur le côté droit de la robe ferait supposer que cette statue portait, à la ceinture, une escarcelle de métal enrichie de pierreries.



5. MOSAIQUE AVEC INCRUSTATION DE CUIVRE.

Après cette démolition la statue fut placée là où nous la voyons aujourd'hui.

Le mur contre lequel s'adosse l'autel de cette chapelle funéraire renfermait dans une boîte de plomb les cœurs de Gaucher de Dinteville, bailly de Troyes, et d'Anne du Plessy, père et mère de François II, de Dinteville, évêque d'Auxerre; la place occupée par ce précieux dépôt était scellée par un carreau de marbre, moitié noir, moitié blanc, où sont incrustés deux cœurs unis, en marbre brun rouge, sur l'un desquels est un A et sur l'autre un G; au-dessous, une

bonne foi, sortant d'un entourage nuageux. Les mains de la bonne foi sont en marbre couleur de chair et les bras drapés avec un marbre de couleur semblable à celle des cœurs.

Au-dessous des mains le millésime de 1531.

L'inscription suivante encadre le marbre sur tout son pourtour :

GALTERO DE DINTEVILLE·ANNA DVPLESSEYS CHARA CONIONX·

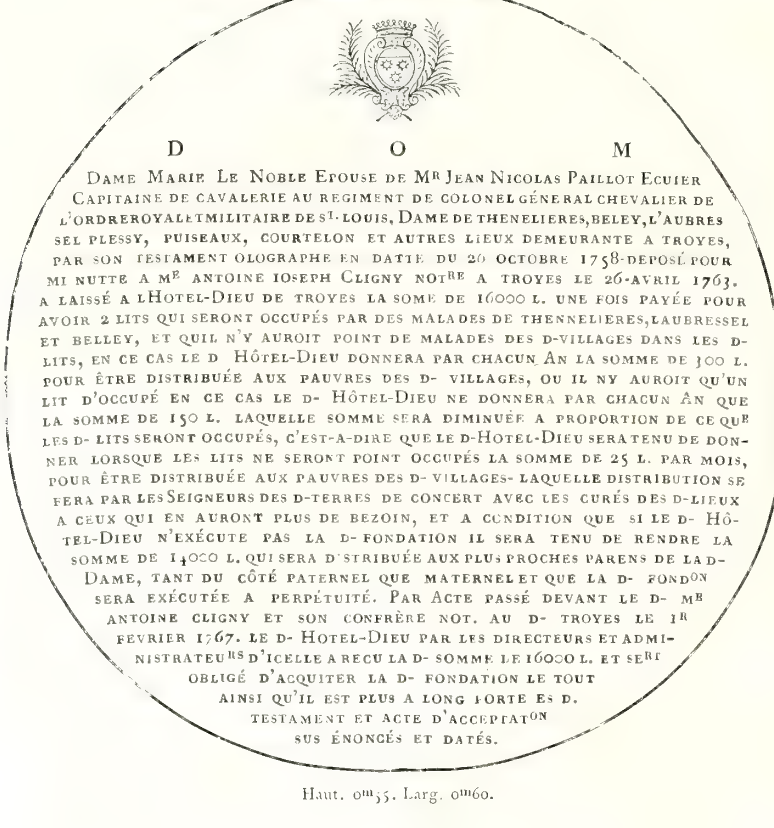
Les angles du cadre portent les initiales G. A. Toute l'ornementation de ce marbre est entourée de filets de cuivre dorés à la manière des émaux cloisonnés du moyen âge. A cause des difficultés du travail, cette plaque est un objet de curiosité vraiment intéressant (5).

Ce marbre mosaïque a été enlevé du mur sur lequel il était scellé; la boîte renfermant les cœurs de Gaucher de Dinteville et d'Anne du Plessis, sa femme, a subi le même sort; la boîte de plomb avec les deux cœurs a été enfouie dans le sol de la chapelle, à deux pas du marchepied de l'autel, et la plaque de marbre en indique aujourd'hui la place.

Toute cette transformation s'est faite pour placer les mauvaises boiseries décorant actuellement l'autel Saint-Nicolas.

A droite de l'autel, fixée au mur, est une lame de cuivre de forme ovoïde, aux armes de la famille Le Noble (d'azur à trois molettes d'or; au chef d'or), entourées de deux palmes et surmontées d'une couronne de comte. C'est la fondation de Marie Le Noble, dame de Thennelières, épouse de Nicolas Paillot, écuyer. Cette dame laisse par son testament la somme de 6,000 livres à l'Hôtel-Dieu de Troyes, pour avoir deux lits qui seront occupés par des malades de Thennelières, suivant des conditions énoncées dans un acte passé par-devant Me Cligny, notaire à Troyes, le 1er février 1767. Acte que nous reproduisons ici, *in extenso*, d'après le texte et la gravure de cette plaque de cuivre (6).

La fondation de Marie Le Noble est encore en vigueur; chaque année, l'économat de l'hospice de Troyes met à la disposition des maires des communes mentionnées dans son testament, la somme de 300 francs qui doit être répartie entre les pauvres gens de ces différents villages.



D O M

Dame Marie Le Noble Epouse de Mr Jean Nicolas Paillot Ecuier
Capitaine de cavalerie au regiment de colonel géneral chevalier de
l'ordreroyaletmilitaire de St. Louis, Dame de thenelieres, beley, l'aubres
sel plessy, puiseaux, courtelon et autres lieux demeurante a troyes,
par son testament olographe en datte du 20 octobre 1758-deposé pour
mi nutte a Me antoine ioseph Cligny notre a troyes le 26-avril 1763.
a laissé a lHotel-Dieu de troyes la some de 16000 l. une fois payée pour
avoir 2 lits qui seront occupés par des malades de thennelieres, laubressel
et belley, et quil n'y auroit point de malades des d-villages dans les d-
lits, en ce cas le d Hôtel-Dieu donnera par chacun An la somme de 300 l.
pour être distribuée aux pauvres des d- villages, ou il ny auroit qu'un
lit d'occupé en ce cas le d- Hôtel-Dieu ne donnera par chacun An que
la somme de 150 l. laquelle somme sera diminuée a proportion de ce que
les d- lits seront occupés, c'est-a-dire que le d-Hotel-Dieu sera tenu de don-
ner lorsque les lits ne seront point occupés la somme de 25 l. par mois,
pour être distribuée aux pauvres des d- villages- laquelle distribution se
fera par les Seigneurs des d-terres de concert avec les curés des d-lieux
a ceux qui en auront plus de bezoin, et a condition que si le d- Hô-
tel-Dieu n'exécute pas la d- fondation il sera tenu de rendre la
somme de 14000 l. qui sera distribuée aux plus proches parens de la d-
Dame, tant du côté paternel que maternel et que la d- fondon
sera exécutée a perpétuité. Par Acte passé devant le d- me
antoine cligny et son confrère not. au d- troyes le 1r
fevrier 1767. le d- Hotel-Dieu par les directeurs et admi-
nistrateurs d'icelle a recu la d- somme le 16000 l. et sert
obligé d'acquiter la d- fondation le tout
ainsi qu'il est plus a long forte es d.
testament et acte d'acceptaton
sus énoncés et datés.

Haut. 0m55. Larg. 0m60.

6. FONDATION MARIE LE NOBLE.

La fenêtre ogivale de cette chapelle est sans meneaux ni verrières de couleur ; et la voûte est à tiercerons.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est fermé par la grille de communion, servant en même temps de support à quatre bâtons de confrérie consacrés à la Vierge, à sainte Barbe, à saint Nicolas et à saint Léon; celui-ci, du dernier siècle, est surmonté d'une couronne royale.

Le maître-autel, de forme ballonnée, style Louis XV, est décoré de palmettes sur ses angles. Au centre du tombeau, saint Léon, pape, patron de l'église; auprès de lui, la couronne et la palme des martyrs. Cet autel est surmonté d'un retable mi-circulaire, avec tabernacle au centre, le tout décoré d'attributs des cultes de l'ancienne et de la nouvelle loi. Aux extrémités deux anges sont en adoration.


Cy gist honorable et discrete persone
priez dieu po' luy et p' tous les trespassez Amen

Le sanctuaire s'éclaire aujourd'hui par les deux fenêtres des pans coupés latéraux. Celle de gauche contient deux panneaux, peinture sur verre de la belle époque du XVIe siècle (1510 à 1530).

Ils représentent la Vierge entourée des symboles de sa virginité. Au-dessus Jésus-Christ portant sa croix, suivi de sa mère et de saint Jean. Dans l'ébrasement de cette fenêtre, une statue de la Vierge, du dernier siècle.

Sa fenêtre de droite est ornée d'un joli vitrail représentant saint Léon III, vêtu du grand costume papal, assis sur le trône pontifical: dans sa main gauche une triple croix d'or; il bénit de la main droite. En présence du pape, à distance, est agenouillé un personnage, les mains jointes, à terre devant lui, un large couteau.

En 799, au milieu d'une procession, saint Léon fut attaqué et renversé par des malfaiteurs; aidé par ses complices, l'un d'eux lui creva les yeux et lui coupa la langue. En se relevant, le pape recouvra immédiatement la vue et l'usage de la parole. Effrayé d'un semblable miracle, l'assassin fut pris d'une extrême frayeur, jeta son couteau et se prosterna aux pieds de saint Léon en demandant grâce. Le pape pardonna, mais l'histoire nous apprend que Charlemagne fit exécuter le meurtrier ainsi que ses complices[1].

C'est ce passage de la vie de saint Léon que le peintre verrier a représenté sur cette verrière; celle-ci fut remise en plomb en même temps que la restauration de la verrière de François de Dinteville. Le vitrier, ne comprenant pas le sujet et trouvant un personnage sans tête, ne trouva rien de mieux que de mettre une tête de femme sur les épaules du scélérat, si bien qu'à première vue on peut prendre ce criminel pour une donatrice en prière devant saint Léon.

Le deuxième panneau représente Jésus crucifié entre les deux larrons: au pied de la croix, sainte Madeleine, la Vierge, saint Jean et les saintes femmes. Un des bourreaux, ainsi qu'on le voit sur la verrière de Creney, tient dans sa main droite un large couperet.

Dans l'ébrasement de cette fenêtre, une statue de saint Léon III, assez grossière d'exécution, mais très ancienne : le pape assis tient

1. Le P. Cahier. *Caractéristiques des saints*, t. I, p. 105 et 695.

de la main droite la croix papale, et, de la main gauche, un large couteau, instrument avec lequel les malfaiteurs le mutilèrent.

La fenêtre centrale de l'abside, qui était murée depuis longtemps, vient de recevoir un nouveau vitrail représentant saint Léon II, accompagné de deux cardinaux ; le pape tient sa bourse dans sa main et fait l'aumône à trois pauvres agenouillés devant lui. Dans le haut de la fenêtre, les armes de Léon XIII, le pape actuel.

Cette verrière a été posée pour la glorification de saint Léon II, pape, comme étant le patron de l'église de Thennelières. C'est une erreur grave que la vérité nous fait un devoir de signaler. Ce n'est pas saint Léon II, qui est le patron de l'église, mais saint Léon III, auquel l'église est consacrée depuis des siècles.

Il fut élu pape en 789, rétablit l'empire d'Occident en couronnant Charlemagne en 800. C'est sans doute pour perpétuer le souvenir de ce grand acte, que l'Église de Troyes le prit pour patron d'une des églises de son diocèse.

La statue de saint Léon, dont nous parlons plus haut, tenant d'une main l'instrument de son martyre, et la légende de la verrière du chœur, qui ne peut s'attribuer qu'à lui seul, nous confirment dans notre opinion qui nous semble en tout point indiscutable.

La sacristie, construite en 1880, est établie dans l'angle sud-est du transept et de la première travée du chœur.

Une grande partie de la nef et du transept renfermait un nombre considérable de carreaux émaillés ; il en reste encore une assez grande quantité, mais leurs dispositions primitives ont été tellement bouleversées qu'il est impossible de retrouver un ensemble décoratif rappelant ce que nous avons déjà vu, c'est-à-dire des dispositions figurant un tapis funéraire avec croix centrale, têtes de mort et riche bordure portant sur le pourtour l'inscription du défunt.

Dans nos recherches particulières sur la céramique d'art des environs de Troyes, nous avons remarqué que les carreaux brisés ou usés étaient souvent remplacés par d'autres carreaux nullement en rapport avec le motif d'ornement qu'on devait compléter.



ÉGLISE SAINT-PIERRE.

VERRIERES

Ce village est à 12 kilomètres de Troyes et à la même distance de Lusigny, près la rive droite de la Seine, à l'est du chemin de fer de Troyes à Dijon et du chemin de grande communication des Maisons-Blanches à la route nationale de Paris à Bâle. Hameau : Saint-Aventin, qui fut une paroisse jusqu'à la Révolution.

L'église de Verrières, sous le vocable de saint Pierre, forme une croix latine, avec une abside à cinq pans. En 1862, une tour a été construite sur la façade.

Cette église remonte aux premières années du XVIe siècle ; ayant été saccagée pendant les guerres civiles, elle fut réparée, mais non pas, comme dit Courtalon, reconstruite en 1677, par les religieux de Montier-la-Celle.

Avant la construction de la tour, l'église était précédée d'un porche en maçonnerie appuyé par deux contreforts sur ses angles.

L'entrée était une porte en arc surbaissé sans aucune décoration ;

sur le côté méridional existait une petite porte latérale surmontée d'une fenêtre à meneaux qui se répétait de l'autre côté. Ces deux ouvertures avaient été pratiquées pour éclairer la sculpture du riche portail.

Le rez-de-chaussée de la tour sert de porche à l'église. L'entrée est une simple porte ogivale appuyée de doubles contreforts à retraits montant jusqu'à l'étage du beffroi; celui-ci forme le deuxième et dernier étage de la tour, dont l'intérieur est éclairé sur les quatre faces de l'édifice par deux fenêtres jumelles en lancette. Deux petites fenêtres meurtrières ajourent le premier étage.

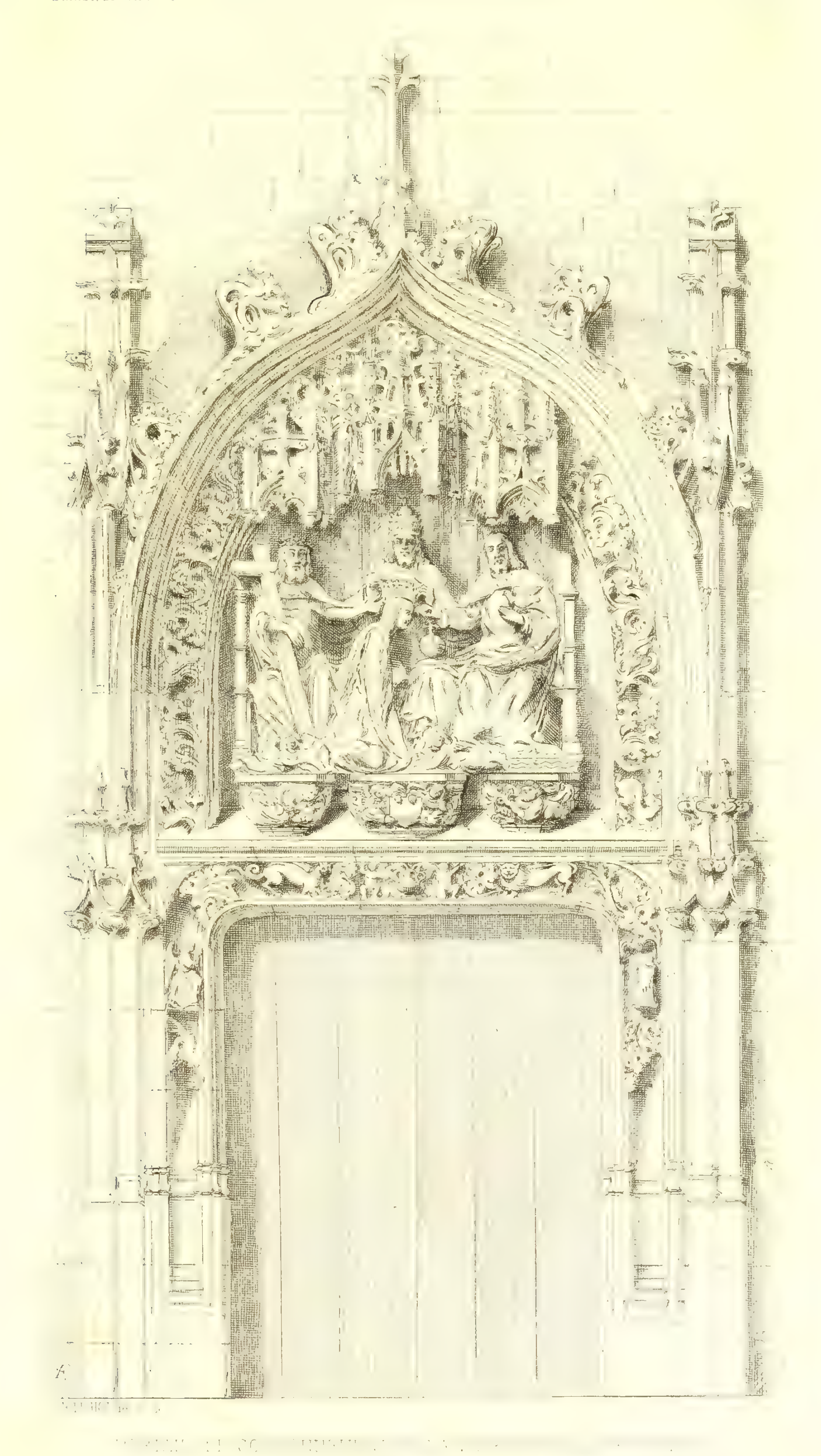
Cette tour est couronnée par une corniche à modillon en quart de cercle au-dessus de laquelle s'élève une flèche de hauteur moyenne en bois; elle est couverte en ardoise.

Dans l'angle sud-ouest est la tourelle de l'escalier conduisant au beffroi, lequel renferme deux cloches fondues, l'une en 1803, l'autre en 1815, par Jean-Baptiste Cochois, aïeul de M. Cochois, maire de la commune et propriétaire des moulins de Verrières.

Portail. — En entrant sous le porche de la tour, on est surpris et émerveillé de la richesse sculpturale du portail servant d'entrée à la nef. La porte se compose d'un linteau droit arrondi à ses extrémités. Il est porté sur pieds-droits ornés de moulures prismatiques avec bases à talons et gorge profonde dans laquelle se déroule un cep de vigne brisé à son point de départ. Dans les feuillages est représentée l'Annonciation à la Vierge par l'archange Gabriel. L'ange occupe le côté gauche, la Vierge est à droite; les lis, symbole de la virginité, décorent le claveau central de la porte, protégée par deux petits anges prêts à combattre l'astuce et la force, représentées par un dragon et un lion.

Le tympan est occupé par une remarquable sculpture représentant le couronnement de la Vierge par la Sainte-Trinité, fin suprême de la vie historique de la Vierge. Dieu le Père est en costume de pape, la tête couverte de la tiare; à sa droite, Jésus-Christ couronné d'épines et portant sa croix, et, à sa gauche, le Saint-Esprit sous la figure d'un jeune homme portant sur la main une colombe, figure symbolique de l'Esprit-Saint.

Ces trois personnes divines ne font qu'une: elles sont assises sur



un seul trône, une chape les enveloppe toutes ensemble; leurs visages présentent la même mansuétude et les mêmes traits, c'est l'unité en trois personnes formant un seul Dieu. Les trois personnes divines posent la couronne sur la tête de la Vierge agenouillée, recueillie, et les mains jointes devant Dieu le Père. Deux anges maintiennent les plis de son manteau; ce sont les séraphins de son Assomption, chargés de la transporter dans le royaume céleste.

Le globe terrestre, surmonté d'une croix, est posé sur les genoux de l'Etre suprême.

Ce bas-relief est porté par trois consoles; la première représente Samson endormi sur les genoux de la courtisane Dalila; celle-ci lui



1. 2.

coupe les cheveux (1). La seconde porte un écusson lisse que supportent deux anges; sur la troisième console, Samson déchire la gueule d'un lion (2). Samson, comme Moïse et Gédéon, est ici une figure de Jésus-Christ. Samson déchire la gueule de ce lion, parce que le Christ brisa la gueule de l'enfer, en fit sauter les portes pour en retirer Adam et Ève et tous les élus qui attendaient sa résurrection. Les trois figures de la Trinité sont abritées par de riches dais à jour, celui du milieu terminé en pinacle dans la pointe de l'ogive servant d'encadrement au tympan.

Cette ogive, de forme peu gracieuse, se termine en contre-courbe ornée sur les rampants de jolis crochets frisés qui se distribuent régulièrement de trois en trois pour garnir la base de l'aiguille finale de l'arc en ogive. La gorge de l'arc est occupée par une branche de chêne qui se développe en une spirale au sein de laquelle se jouent des oiseaux et des animaux fantaisistes.

Tout cet ensemble s'appuie de chaque côté sur deux contreforts qui se renforcent à la rencontre de la poussée du linteau par des pinacles à crochets ; ceux-ci, surélevés d'une aiguille posée sur l'angle, se terminent en clochetons fleuronnés à la hauteur de la pointe de l'ogive d'encadrement.

Le porche ayant été établi sans ouverture pour éclairer ce splendide portail, il en résulte que, pour y voir, il faut ouvrir la porte sur la rue ; on ne peut juger alors de toute la beauté de ce travail sculp-



3. LE PORCHE DE L'ÉGLISE DE VERRIÈRES AVANT LA CONSTRUCTION DE LA TOUR.

tural parce que la lumière arrivant de face détruit l'effet de relief et nuit à l'aspect général de l'œuvre. Le maître maçon qui avait construit l'ancien porche avait au moins compris que la sculpture ne devait pas s'éclairer de cette manière, puisqu'il avait pratiqué des ouvertures sur les faces latérales du porche (3). Nous ne comprenons pas comment les architectes modernes ont commis une pareille faute.

Avant la construction de la tour, ce joli portail était accompagné de deux niches décorées dans le même goût avec la même richesse, portant les armes de la Champagne et celles de la famille de Pierre Le Clerget et d'Edmée de Mauroy, son épouse, qui contribuèrent à la construction de l'édifice. Ces deux niches sont actuellement enfouies dans l'épaisseur des murs des faces latérales de cette tour.

Intérieur : la nef. — La nef se compose de deux travées voûtées avec nervures simples ; ces voûtes reposent sur des piliers cylindriques avec bases à talons, engagées dans l'épaisseur des murs de clôture. Ce fait indique l'existence des bas côtés qui furent supprimés en 1677. Les travées sont percées de quatre fenêtres ogivales, divisées en deux jours par un meneau à deux cintres; elles sont surmontées d'un arc cintré-trilobé, sauf les fenêtres du nord, dépourvues de division ; la deuxième du côté nord a conservé quelques panneaux de ses verrières, représentant le crucifiement de saint Pierre; saint Pierre ressuscitant un jeune Romain d'une grande famille, en présence de Simon le Magicien; saint Pierre dans sa prison délivré par l'ange.

Cette verrière devait former un bel ensemble, car l'exécution de ces trois panneaux est très remarquable.

Une porte latérale ouverte au sud, dans la première travée, fut construite en 1863. A côté, à droite, est un bénitier en marbre de forme renflée à bossages, reposant sur un socle en pierre; il se profile avec balustres. Sur ses angles et sur les faces latérales se détachent des blasons mutilés, dont un aux armes de François Ier. La cuve, en marbre, pourrait bien être un reste de l'ancienne cuve baptismale.

Au-dessus de la porte d'entrée est un tableau de l'école italienne affreusement restauré; il représente la pêche miraculeuse.

A la seconde travée, à droite, on remarque une jolie piscine sculptée à jour, surmontée d'un dais gothique; elle est divisée en trois parties par des arcatures trilobées, couronnées par des gâbles à crochets frisés et variés s'appliquant sur un fond de fenestrage ; l'ébrasement est formé de pilastres portant le dais et les extrémités de la voussure de cette riche et coquette piscine.

On ne comprend pas l'existence d'une piscine dans une nef, surtout quand manque la place pour l'établissement d'un autel.

Les verrières datant du commencement du XVIe siècle, ainsi que la piscine, il est à supposer que les verrières et la piscine furent conservées et sauvées des désastres dont parle Courtalon et utilisées dans la construction de la nef en 1677.

Une chaire à prêcher de la fin du XVIIe siècle est adossée au pilier d'angle de la nef et du transept. Le garde-corps, de forme hexagonale,

est décoré des attributs du culte. Sur le panneau central, la tiare avec l'ostensoir. Sur celui de droite, les deux clefs de saint Pierre groupées avec les burettes et, sur le panneau de gauche, le livre des Évangiles soutenu par une étole. En suivant, un calice et la croix à double branche.

Les angles sont maintenus par des consoles et des contre-courbes feuillagées. Cette belle chaire, qui ne manque pas d'une certaine ampleur d'exécution, se termine par une console à renflement dont les courbes, gracieuses avec tors et gorge sculptés de rosaces et de moulures, viennent se concentrer au cul-de-lampe final.

Sur le dossier de la chaire est représenté saint Pierre, patron de l'église; des enroulements à feuillages supportent l'abat-voix sous le plafond duquel est un Saint-Esprit.

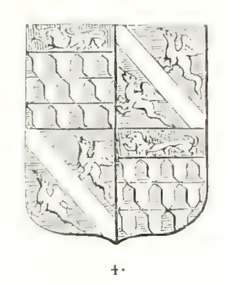
Sur le pilier faisant face à la chaire, une console à mufle de lion supporte une jolie petite sculpture du XVIe siècle, de l'école de Troyes, représentant un *Ecce homo*.

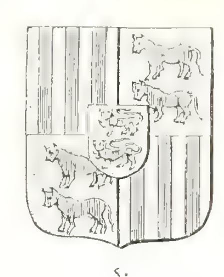
Chœur et chapelles latérales. — Le chœur est fermé sur la nef par deux stalles et, sur les côtés du transept, par des bancs avec passage réservé pour se rendre aux chapelles collatérales. La voûte est composée de liernes et de tiercerons à quatre rayons. Au milieu du chœur se dresse un lutrin en fer, en forme de chevalet, orné, au centre du pupitre, de deux clefs en sautoir.

La chapelle méridionale est consacrée à la Vierge; son autel en bois est adossé au chevet du transept contre un retable en pierre du XVIIe siècle comprenant deux pilastres avec corniches à fronton rompu dans lequel le groupe d'une Notre-Dame-de-Pitié. C'est une sculpture du XVIe siècle, remarquable malgré la raideur du corps du Christ couché sur les genoux de sa mère; cette image est accompagnée d'une statue de sainte Catherine et d'une autre, petit chef-d'œuvre de grâce et de souplesse dans l'ajustement de vêtements. C'est probablement une sainte Syre.

Le style du tabernacle répond à celui de la chaire à prêcher. Une jolie statue de la Vierge, provenant des ateliers de Vendeuvre, la surmonte. Deux fenêtres ogivales éclairent cette chapelle; celle de l'Occident, divisée en deux parties, se compose de trilobes dans les-

quels brillent les armes de la famille d'Odard Hennequin, évêque de Troyes, vairé d'or et d'azur; au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent, écartelé avec les armes de sa mère Catherine Baillet, qui sont : d'azur à la bande d'argent accosté de deux amphictères ou dragons ailés d'or (4); et celle d'Odet de Foix, vicomte de Lautrec, qui épousa Charlotte, troisième fille de Jean d'Albert, sire d'Orval, gouverneur de Champagne et de Brie, et de Charlotte de Bourgogne, comtesse de Nevers et de Rethel. Ce blason écartelé aux 1 et 4 d'or à 3 pals de gueules (de Foix), aux 2 et 3 d'or à 2 vaches de gueules (Béarn), sur le tout d'or à 2 léopards de gueules (Bigorre) (5).


4.


5.

La fenêtre du sud se divise en trois parties avec trilobes variés, sans verrière de couleur. Au-dessous de cette fenêtre, la piscine ciselée et fouillée avec délicatesse, mais un peu lourde dans son ensemble. Notre dessin nous dispense de la décrire dans tous ses détails (6).

Le sol de cette chapelle est pavé en carreaux fleurdelisés, imitation mosaïque.

La chapelle septentrionale est consacrée à saint Nicolas. Autel en bois, très simple, sans tabernacle, retable semblable à celui de la chapelle de la Vierge, mais surmonté des figures d'une Notre-Dame-de-Douleur, d'un évêque et d'un abbé; ces deux derniers ont perdu leur insigne de pasteur et d'abbé crossé et mitré. Dans le retable, une peinture assez médiocre représente saint Nicolas avec les trois petits enfants légendaires à ses pieds.

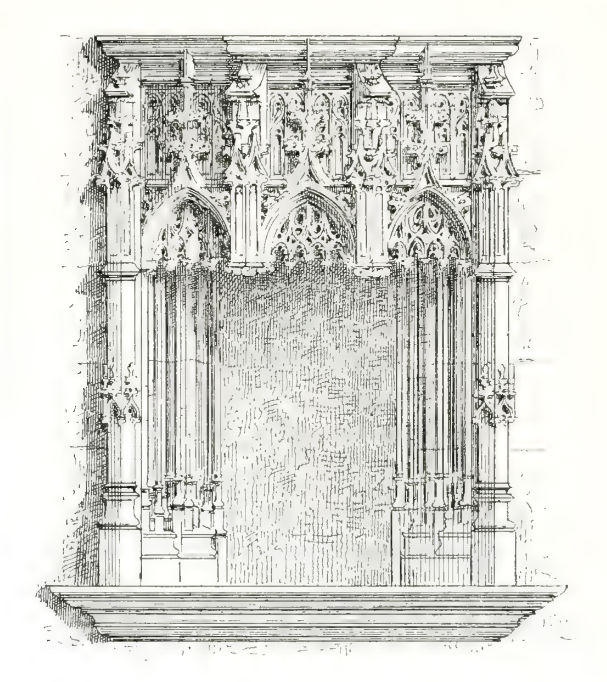
Derrière l'autel, une fenêtre ogivale à trilobes flamboyants, divisée en deux jours. Un panneau de la verrière représente la Vierge au centre d'un rayon lumineux; au-dessus de sa tête brille l'étoile mystique, les pieds posent sur un croissant; elle tient dans ses bras l'enfant Jésus entièrement nu.

Dans les trilobes, on remarque le blason de la Champagne.

La fenêtre du côté nord, portant les mêmes divisions, se termine

par des meneaux flamboyants qui se développent sur une grande surface. Les verrières de ces trilobes représentent des anges portant les attributs de la Passion, d'autres chantent ou jouent de divers instruments.

La piscine, à droite de l'autel, ne présente aucun intérêt; il en



6. PISCINE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE.

est de même de la cuve des fonts baptismaux qui se dresse également à gauche de l'autel.

Sanctuaire. — Les deux premiers piliers du sanctuaire sont décorés, à droite, d'une Vierge en plâtre, et à gauche d'un saint Éloi en pierre, du XIIIe siècle; auprès de cette ancienne statue est l'épitaphe sur marbre noir de Pierre Le Clerget, seigneur du Buchères, Bochot, Verrières, Courgerennes, Villetard et Saint-Martin, hommes d'armes de la compagnie de M. de Dinteville. Il est souvent cité parmi ceux qui défendirent la cause d'Henri IV [1] et d'Edmée de

1. Généalogie historique de la famille de Mauroy, par Albert de Mauroy.

Mauroy, son épouse. Elle épousa en premières noces Odard de Villemort, seigneur de Mont, avocat à Troyes; nous reproduisons cette épitaphe ici dans son entier.

CY GISENT LES CORPS DE FEV PIERRE
LECLERGET ESCVIER EN SON VIVANT
SEIGNEVR DE BVCHERES ET DV BOCHET
CONSEIGNEVR DES TERRES ET SEIGNEVRIE
DE CORIVRAINES ET VILLETART. ET
DAMOISELLE EDMÉE DE MAVROY SON
ESPOVZE EN SEGONDE NOPCES ET EN
PREMIERE DE FEV MAITRE OVDART DE
VILLEMORT ADVOCAT DV ROY AV SIEGE
PRESIDIAL DE TROYES-LESQVELZ
DECEDERENT SAVOIR LAD^{TE} DAMOISELLE
DE MAVROY LE iiii^{E} SEPTEMBRE MIL
V^{C}iiii^{XX}XVII. ET LED^{T} SIEVR LECLERGET
LE XXVE DECEMBRE MIL VI^{C} XIIII

Priez Dieu pour leurs Ames.

0,55

Marbre noir, 0,49.

L'arc-doubleau du sanctuaire porte la date de 1778, époque d'une nouvelle restauration.

Ce sanctuaire, à cinq pans, voûté à tiercerons et liernes à six branches, est éclairé par cinq fenêtres ogivales de différentes grandeurs. La première fenêtre à gauche, en forme de lancette, se divise en deux parties verticales et en trois parties horizontales représentant les diverses circonstances de la vie de Jésus-Christ, les douleurs de la Vierge Marie. Contre l'usage, les sujets commencent par le haut. Le premier panneau représente la Nativité du Christ, en suivant l'Adoration des Mages.

Dans la seconde partie, le Massacre des enfants mâles devant Hérode, sur son trône en costume d'apparat, puis la fuite en Égypte. Un ange accompagne Joseph et la Mère de Dieu; l'ange cueille un fruit sur un arbre qui borde la route et le présente à Joseph. Au passage de Jésus, les idoles se brisent et tombent. Dans le haut de la fenêtre, l'Annonce aux Bergers, surpris par l'apparition de l'étoile merveilleuse. La troisième rangée, au bas de la fenêtre, représente la

Circoncision, et Jésus assis au milieu des docteurs. Dans le premier panneau, on lit cette inscription :

Meſſire Jehan gaume a dōne cette
veriere prie dieu pʳ luy ; pʳ les treſ
paſce

La deuxième fenêtre, beaucoup plus grande, se partage en trois jours avec lobes flamboyants. Elle comprend six panneaux divisés en deux parties. De même qu'à la fenêtre précédente, les sujets légendaires commencent par le haut de la verrière.

La trahison de Judas, saint Pierre venant de couper l'oreille à Malchus, remet son sabre dans le fourreau. Pilate, assis sur son trône et se lavant les mains, juge le Sauveur; puis, Jésus chargé de sa croix.

La seconde rangée, au bas de la fenêtre, montre dans le premier panneau toute la famille du donateur. Le père devant un prie-Dieu, les mains jointes, accompagné de saint Pierre son patron; derrière lui, sa femme et ses enfants, garçons et filles; viennent ensuite : la Cène, Judas à gauche tient une bourse; puis, pour troisième et dernier panneau, la prière de Jésus au Jardin des oliviers ; la place qu'occupe ce dernier panneau prouve que tous les autres sujets ont été déplacés et mal reposés.

Au bas de ce riche vitrail, on lit l'inscription d'un simple laboureur dont les noms propres ont malheureusement disparu. La voici :

. . .ualerme laboureulx demorāt ē ceſte p̄oiſſe
. . . . . .iſe ſa fēme ōt dōne ce. . . . lan· Mil· V· .
Et feu ſelulx et pʳ leurs amis treſpaſſez dieu poʳ e.

La fenêtre de l'abside est décorée dans toute son étendue par un crucifiement de Jésus-Christ. Les personnages sont représentés dans des dimensions beaucoup plus grandes que nature. Sur la montagne

du Calvaire, Jésus est crucifié entre deux larrons. A droite, *Cachan* ou *Channa* le bon larron, dont l'âme est portée au ciel par un ange; à gauche, *Gesinas* ou *Gestas*[1], le mauvais larron, dont un diable emporte l'âme aux enfers. Au-dessus de la tête du Christ, le pélican se déchirant les entrailles pour nourrir ses petits, image symbolique de Jésus-Christ répandant son sang pour sauver les hommes. Au pied de la croix, des soldats, des scribes et des pharisiens; dans la foule, Longin le centurion tient la lance, et Stephanon, l'éponge au bout d'un bâton. Plus bas, saint Jean, la Vierge et les saintes femmes pleurant. Aujourd'hui ce sujet est transporté dans la fenêtre à droite de celle-ci. Enfin sur la gauche, le donateur et ses trois fils, et, sur la droite, la donatrice et ses trois filles. Aucune inscription ne nous fait connaître les noms de cette famille. Dans les trilobes, des anges dans une gloire céleste accompagnent Dieu le Père bénissant et le Saint-Esprit assistant au dernier soupir du Christ.

La fenêtre qui suit, c'est-à-dire la deuxième à droite, devait faire suite à la mort du Christ, par sa résurrection et les scènes qui se sont passées avant son Ascension. Les panneaux de cette verrière subirent une transformation complète par suite d'un accident; on combla les vides de cette fenêtre en prenant divers panneaux dans les fenêtres du transept. Voici ce que représentent ces panneaux:

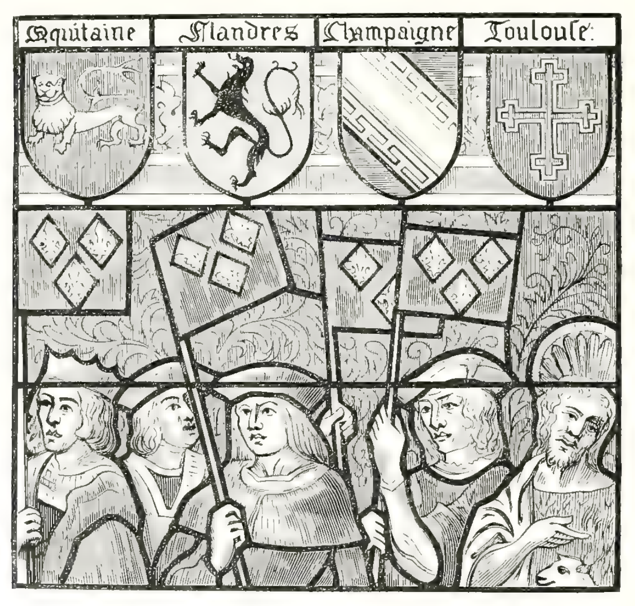
Le premier, qui devait appartenir à un sujet du plus haut intérêt historique, représente quatre pairs laïques assistant à la cérémonie du sacre d'un roi de France. Est-ce le sacre de Louis le Bègue, comme il est représenté à la verrière de la nef de l'église Saint-Jean de Troyes, ou bien celui de saint Louis, puisqu'il existe un panneau dans cette même fenêtre représentant le saint roi en grand costume de cour?

Les pairs laïques sont: le duc d'Aquitaine, le comte de Flandre, le comte de Champagne et le comte de Toulouse, portant des guidons de France à trois fleurs de lis d'or; ces personnages sont reconnaissables à leurs blasons placés au-dessus de leurs têtes. A l'angle, à droite, saint Jean-Baptiste, figurant ici comme patron du donateur

1 R. de Lasteyrie, *Gazette archéologique* de 1884-1885.

de ce vitrail qui n'existe plus (7). Il est infiniment regrettable que toutes ces transpositions ne nous permettent pas de nous prononcer sur la représentation d'un sujet aussi intéressant.

A côté du panneau que nous venons de décrire, un saint Michel et un saint Étienne; plus haut, saint Louis tenant le sceptre de la justice dans le bâton duquel est une couronne d'épines; puis une Vierge mère. Au-dessus, les saintes femmes au tombeau du Christ. La des



7. LES PAIRS LAIQUES.

cente de Jésus aux enfers, et sa visite chez sa mère. Dans les lobes, le Christ à Emmaüs, à table entre les deux pèlerins Luc et Cléophas.

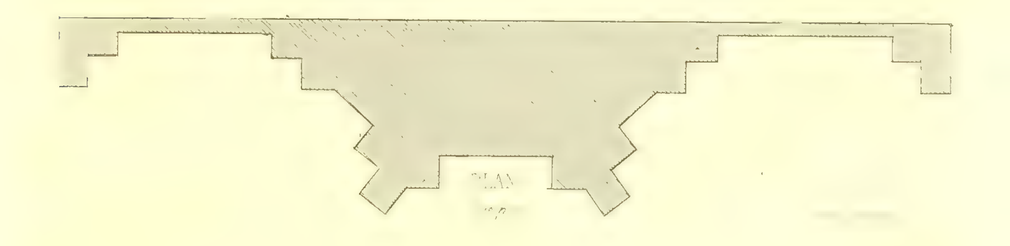
Ces quatre derniers sujets viennent confirmer notre première appréciation sur l'état de l'ancienne verrière, puisqu'ils appartiennent à la résurrection de Jésus-Christ.

Malgré tout ce désordre, on reconnaît une donatrice accompagnée de sa fille.

La fenêtre de la première travée, à droite, est divisée en deux jours par un meneau avec trilobes, sans verrière de couleur. La

VERRIERES-EGLISE SAINT-PIERRE

TABERNACLE DU MAÎTRE-AUTEL



sacristie est ménagée derrière, dans l'angle de cette travée et du transept.

Le Maître-Autel.— L'autel du sanctuaire est surmonté d'un tabernacle, élevé sur un plan mi-hexagonal, appuyé sur ses angles par un groupe de colonnes en spirale. Ces colonnes sont couvertes de branches de laurier; leurs chapiteaux composites supportent une corniche dont la frise est sculptée à jours. Elles étaient destinées à porter des vases qui ont été supprimés. Sur la porte centrale, dans une petite niche, une statuette de Jésus-Christ portant le globe terrestre et bénissant. Sur les faces latérales, dans deux niches, les statuettes de saint Pierre et de saint Paul. Ce tabernacle se prolonge sur les deux côtés par des panneaux peints représentant à droite, le corps de Jésus-Christ descendu de la croix, et, à gauche, la Résurrection. Sur la corniche au-dessus de ces panneaux, deux anges à demi couchés devaient soutenir des guirlandes de fleurs se reliant aux vases qui ont disparu. Aux extrémités de ces panneaux on a coupé par un trait de scie les faisceaux de colonnes formant la limite de ce petit édicule, parce qu'ils ne laissaient pas assez de place au passage, derrière le maître-autel. Encore une mutilation inutile et regrettable. Nous avons restitué le sujet complet sur le plan figuré au bas de notre planche.

Au-dessus de la porte du tabernacle, une petite plaque de marbre noir porte cette inscription :

O SACRVM
CONVIVIVM IN QVO
CHRISTVS SVMITVR

Ce tabernacle est surélevé d'un étage de même forme destiné à recevoir les reliquaires; ses angles sont soutenus par des consoles à jours et en contre-courbes feuillagées avec têtes de chérubins. Il est surmonté d'un campanile sous lequel est disposé un Christ ressuscitant. Les trois faces du dôme sont décorées de panneaux sculptés représentant, sur la face principale, l'institution de l'Eucharistie pendant la Cne; sur la face de droite, Moïse conduisant son peuple à la manne du désert et à l'eau du rocher; sur celle de gauche, Élie se nourrissant d'un pain miraculeux qu'un ange lui apporte.

Ce tabernacle monumental en bois doré, très décoratif dans son ensemble, ne manque pas d'une certaine grandeur. Malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pu trouver le nom de son auteur ni la date de son exécution. Toutefois, nous croyons devoir faire remonter à la dernière moitié du XVIIe siècle l'exécution de cette œuvre.



ÉGLISE SAINT-AVENTIN.

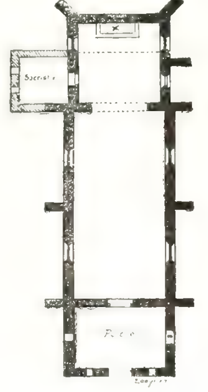
SAINT-AVENTIN

Le hameau de Saint-Aventin est situé sur le chemin vicinal de Clérey, à deux kilomètres de Verrières dont il dépend.

Le plan de la petite église de Saint-Aventin forme avec son porche un simple rectangle; une sacristie est en saillie au nord du sanctuaire (1).

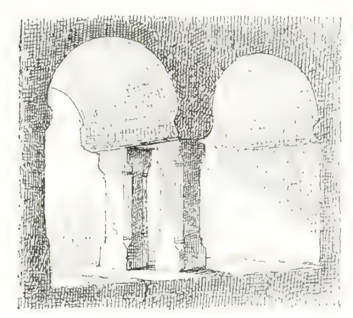
Cette ancienne chapelle est précédée d'un vieux porche du XIIe siècle,

contemporain de celui de l'église de Moussey, construite en cailloux et en pierre dure pour l'ébrasement des baies, des portes et fenêtres.


1. PLAN.

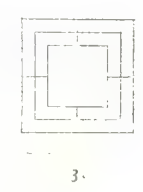
Une porte cintrée s'ouvre sur la face principale de ce vestibule percé de deux ouvertures plein cintre, sans la moindre décoration. La face latérale sud, d'une fenêtre à double plein cintre, est soutenue par deux pilastres aux angles abattus en biseau, et posée sur l'appui de la fenêtre (2). Toutes les pierres de l'appui de fenêtre portent cette figure géométrique tracée au ciseau, figurant une espèce de damier (3). La fenêtre du nord, beaucoup plus simple, répète celle de la façade principale.

Ce porche est couvert par une toiture en bois et en appentis posée sur des corbeaux engagés dans le mur occidental de la nef dont il occupe toute la largeur. Au-dessus des combles de la nef s'élève un petit clocher en bois couvert d'ardoises, renfermant une cloche fondue en 1810 par Jean-Baptiste Cochois.


2. FENÊTRE DU PORCHE.

Pour pénétrer dans le vestibule, on descend une marche, qui est une moitié de tombe coupée dans toute sa longueur et portant une partie de l'épitaphe d'un ancien procureur fiscal du lieu. Les mots restés visibles ne nous apprennent rien.

L'entrée de la vieille nef est à linteau droit porté par deux fortes consoles. A droite en entrant, une cuve baptismale moderne posée sur un faisceau de colonnettes dans le style du XIIIe siècle. Cette nef est éclairée par quatre fenêtres ogivales reprises et restaurées d'abord au XVIIe siècle, puis de nos jours. Du côté septentrional, entre les deux fenêtres, est placé, sur une console, un assez joli groupe de Notre-Dame de Pitié. La deuxième fenêtre à droite montre encore un panneau d'une belle exécution représentant l'Annonciation. Au-des-


3.

sous de cette fenêtre, une petite piscine du XVI[e] siècle indique que vers cette époque existait là un petit autel de la Vierge.

La fenêtre faisant face à cette deuxième fenêtre représente la mort de la Vierge ; son agonie en présence des apôtres réunis ; saint Pierre met un cierge allumé entre les mains de la Vierge, saint Jean porte une branche de palmier envoyée du ciel. Suivant la légende, ce rameau, quand la Vierge rendit le dernier soupir, répandait une vive clarté ; ses feuilles scintillaient comme les étoiles du matin. Les apôtres sont en prière ; l'un d'eux, agenouillé, tient son rosaire ; un autre, assis à terre, lit les saintes Écritures. La Vierge mourante vient de rendre l'âme qui, sous la forme d'une petite figure nue, monte au ciel emportée par les séraphins jusqu'au trône céleste. Dieu le Père apparaît dans le ciel et la bénit.

Au bas de cette scène sont représentés les donateurs, le père et le fils, peut-être les deux frères, Pierre et Guillaume Millon ; tous deux en prière devant leur prie-Dieu sur lequel est placé leur livre d'heures.

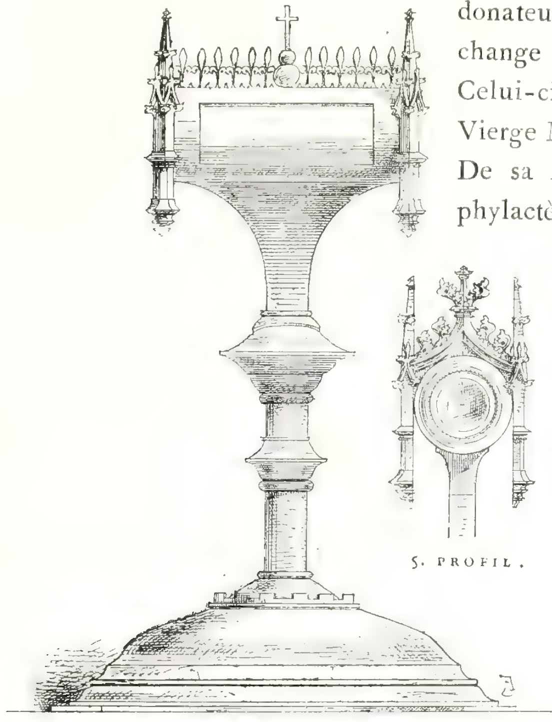
Un cadre cintré, porté par des colonnes balustres et une draperie ouvrée, encadre et termine le fond du tableau. Au bas de ce panneau, on lit :

lan mil cinq cinquante sept pierre millon·
Et guillaume millon ont donne cette veriere·
priez po[r] eulx·

Près de cette fenêtre se trouve la chaire à prêcher, modeste menuiserie représentant, sur le panneau central, la petite figure de saint Aventin accompagné de son ours légendaire.

Chœur. — Le chœur s'ouvre sous un grand plein cintre du XII[e] siècle. Dans l'angle des piliers de cet arc, du côté du chœur, on remarque une colonnette du XVI[e] siècle, avec reste de nervure. Ce détail d'architecture donne à penser qu'à une certaine époque, le chœur et le sanctuaire étaient voûtés ; aujourd'hui toute cette partie du monument est simplement plafonnée comme la nef. Une voûte en charpente très bien conservée existe encore au-dessus du plafond.

Une seule fenêtre au sud éclaire le chœur ; celle du nord a été murée depuis l'établissement de la sacristie ménagée derrière cette travée. Cette fenêtre, reconstruite au XVIe siècle, est fermée par une verrière en grisaille qui représente un personnage vêtu du costume de chœur et portant l'aumusse sur le bras gauche : c'est un prêtre donateur accompagné de l'archange saint Michel, son patron. Celui-ci montre l'image de la Vierge Mère placée devant lui. De sa bouche se déroule un phylactère portant la prière de l'*Ave Maria*.



5. PROFIL.

4. RELIQUAIRE DE SAINT-AVENTIN.

Dans l'ogive de cette fenêtre, des anges environnés de nuages.

Au milieu du chœur, un petit lutrin en forme de chevalet, portant sur son pupitre les initiales S. A. (saint Aventin).

La sacristie possède une remonstrance, petit reliquaire en cuivre doré du XVIe siècle, renfermant une partie d'os de la clavicule de saint Aventin et un morceau de son suaire (4 et 5).

Sanctuaire. — Le sanctuaire est séparé de la nef par une grille de communion. Au-dessus, contre le mur à droite, une statue de saint Sébastien; à gauche, une Vierge mère du XVIe siècle. Celui-ci s'éclaire, au midi, par une large fenêtre ogivale à meneaux trilobés, qui la divise en deux jours. Cette fenêtre est fermée par une verrière représentant Jésus crucifié accompagné de la Vierge et de saint Jean. Au bas du vitrail, le blason de la famille Péricard : d'or au chevron d'azur accompagné en

pointe d'une ancre de sable, au chef aussi d'azur chargé de trois molettes d'or (6).

6.

Au-dessous de la fenêtre, une simple piscine carrée. En face, au nord, la porte de la sacristie et, à côté, une ancienne fenêtre du XIIe siècle. Le maître-autel est en bois avec pilastres et gloire centrale au centre de laquelle est le signe trinitaire. Cet autel est surmonté d'un tabernacle sur la porte duquel se détache un calice. A droite, en retour, un saint Jean-Baptiste et un saint André.

Le retable se compose d'une boiserie à quatre pilastres ioniques portant un fronton triangulaire au centre duquel est le globe terrestre entouré de rayons. La peinture de ce retable représente saint Aventin distribuant des secours aux malheureux. C'est une peinture assez médiocre du XVIIIe siècle.



7. SAINT AVENTIN.

A droite de l'autel, une statue de saint Aventin du XIIIe siècle, remarquable par la belle simplicité de son exécution. Le saint est vêtu d'un costume de diacre avec le manipule passé dans le bras gauche; près de lui l'ours auquel il tira une épine du pied. De la main gauche, il tient son évangéliaire (7).

Saint Aventin, né dans le Berri, se mit à la disposition de saint Loup, évêque de Troyes. On raconte que le disciple de saint Loup rassemblait autour de lui les animaux les plus féroces sans aucune crainte. On place près de lui un ours et des oiseaux pour exprimer son empire sur les êtres vivants. Il mourut dans un ermitage.

A gauche de l'autel, une Vierge mère, fine et gracieuse sculpture du XVIe siècle. Elle porte l'enfant Jésus sur le bras gauche et ses pieds sont posés sur un croissant.

ARRONDISSEMENT

DE TROYES

Canton de Piney



ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

ASSENCIÈRES

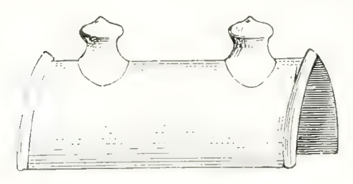
Le village d'Assencières est situé à quatorze kilomètres est-nord-est de Troyes et à onze kilomètres de Lusigny, entre la route d'Arcis et celle de Brienne.

L'église, dédiée à saint Pierre et à saint Paul, est une nef à quatre travées, sans transept, avec sanctuaire à cinq pans. La nef est flanquée, au sud, d'un bas côté à trois travées.

Sa façade principale, sans aucune décoration, présente un pignon maintenu par deux contreforts à retrait. Elle est percée et profilée en quart de cercle.

Une petite porte latérale s'ouvre au midi à la première travée du bas côté. Les trois travées se terminent par des pignons, caractérisant

les églises champenoises. Sur la couverture des pignons sont conservées intactes les tuiles faîtières en terre cuite émaillée et vernissée à l'extérieur, munies de boutons qui ont facilité leur pose et forment la décoration continue ou la crête du faîtage avec les bords légèrement relevés pour éloigner l'eau de la pluie du joint, lequel est garni de mortier (1).



I. FAITIÈRE ÉMAILLÉE.

Sur la toiture centrale de la grande nef, s'élève une petite tour carrée, surmontée d'une couverture en forme de flèche. Cette tour abrite une cloche fondue en 1679 par Nicolas et Jean le Maréchal, portant la présente inscription :

IESUS-MARIA. FAICT LAN 1679. BENITE PAR M^RE SIMEON GVBELIN CVRE DE CE LIEV. POVR PARAIN M^RE PIERRE BRIEL SEIGNEVR DE FONTAINE LES MONTAVLAIN DEM^T. A TROYES, POVR MARAINE DAMOISEL ANNE MARIE IAILLANT FEMME DE NOBLE HOMME M^RE CLAVDE LAVRENT ADVOCAT EN PARLEMENT DEM^T A TROYES. M^RE NICOLAS GILLEBERT & NICOLAS CONGNASSE MARGVILLIERS·
NICOLAS & IEAN LES MARESCHAL MONT FAIT.

Intérieur. — La grande nef est voûtée avec simples nervures; celles-ci et les arcs-doubleaux, de forme cintrée, reposent, du côté nord, sur des colonnes engagées dans les murs de refends; du côté du bas côté sud, sur deux piliers dont les bases sont à faces épannelées en biseaux sans profils ni moulures.

La nef s'éclaire à gauche par deux petites fenêtres, un vieux reste du XIIIe siècle.

Au mur occidental, au-dessus de la porte d'entrée, un christ en bois, assez mal exécuté, est accompagné de deux anges qui ont perdu leurs ailes et portent les attributs de la Passion, la colonne de la Flagellation et la croix du Crucifiement. Ces deux petites figures, assez bien rendues, sont du XVIe siècle.

En entrant dans la nef à gauche, l'échelle de service des combles et du clocher.

Bas côté. — Les arcs-doubleaux de ce bas côté avec les nervures de forme ogivale reposent sur des colonnes engagées dans les murs de clôture et sur les piliers de la nef. Ces travées s'éclairent par trois fenêtres ogivales à meneaux trilobés, remontant aux premières années du XVIe siècle.

Dans la première travée, tout près de la porte méridionale, la cuve baptismale à huit pans avec biseau en retrait, reposant sur un bloc de maçonnerie.

La fenêtre de la troisième travée a conservé sa principale verrière, qui a subi quelques réparations maladroites. Elle représente la mort de la Vierge. Les apôtres reçoivent le dernier soupir de la mourante que son fils bénit. Le Sauveur tient sur son sein l'âme de la Vierge, sous la figure d'une jeune fille vêtue de sa robe virginale. Saint Pierre bénit la Vierge avec un aspersoir; il préside la cérémonie de l'absoute, saint Jean lui présente le rameau d'or; puis les apôtres entourent le chevet de la Vierge, pleurent, prient et chantent les psaumes des saintes Écritures. Un des apôtres remplit le rôle d'acolyte; il souffle le feu d'un encensoir, qu'il tient à la hauteur de sa bouche. Au bas de la verrière, on lit la date et les noms des donateurs, toute une famille composée de trois frères avec leurs femmes. Voici cette inscription :

> Lan mil cinq' et dix Jaquim gilbert et thevenon sa femme pierre gilbert et denisete sa feme simo gilbert et tienette sa femme ont done ceste verriere. priez dieu pour eulx.

Dans les lobes de l'ogive, quelques parcelles de grisailles, comme remplissage, et au milieu une sainte Marguerite assise sur son dragon légendaire.

L'autel de cette travée est consacré à saint Fiacre, patron du pays. Le retable montre une peinture représentant saint Fiacre, par Bodier, habile peintre d'enseignes, né à Troyes, mort à Paris. Sur la droite

de l'autel, une assez médiocre statue du même saint, remontant au XVIe siècle.

La fenêtre du chevet de ce bas côté, derrière l'autel, se divise en deux jours et, dans ses lobes contournés, on voit un petit saint Hubert; sujet déplacé et rapporté dans cette fenêtre.

Chœur. — Le chœur occupe la deuxième et la troisième travée de la nef centrale; il est fermé sur celle-ci par deux stalles et sur les côtés par des bancs. Sa première travée est occupée par la chaire à prêcher établie au nord, dans l'encoignure du mur de refend. Sur ce contrefort, une statue de sainte Anne du XVIe siècle. En face, contre le deuxième pilier du chœur, une console moderne supporte une châsse surmontée d'un buste, dont la tête rasée représente saint Fiacre, patron des jardiniers.

Dans l'angle du mur de refend de la deuxième travée, une petite chapelle dédiée à la Vierge.

Dans la niche de son mauvais retable, une jolie statue de la Vierge mère, du commencement du XVIe siècle. L'enfant Jésus porte la main droite sur un bouquet de marguerites que sa mère lui présente; de sa main gauche, il tient un sceptre en forme de masse d'armes, symbole de sa toute-puissance. La fenêtre du nord se divise en deux jours avec trilobes renfermant un saint Vincent et une sainte Elisabeth. Au-dessus, un rayon lumineux s'échappe du ciel.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est limité par la grille de communion portant les bâtons des confréries de la Vierge et de saint Fiacre.

Les pans de l'abside sont percés d'une fenêtre divisée en deux jours, ornée de trilobes flamboyants.

Dans les trilobes de la première fenêtre, à droite, un calvaire; la première fenêtre à gauche était consacrée à la vie de saint Pierre. Dans la partie ogivale, le prince des Apôtres est représenté crucifié la tête en bas; des Anges sèment des fleurs autour de lui; Jésus-Christ lui apparaît, en lui montrant le texte des évangiles; saint Pierre regarde et semble prendre lecture d'un passage de ces saintes écritures avant de rendre le dernier soupir.

Les trois fenêtres de l'abside sont ornées et forment un ensemble régulier qui n'est pas sans intérêt.

Le maître-autel, d'une grande simplicité, supporte un retable en menuiserie formant le cadre d'une peinture qui représente saint Pierre et saint Paul, patrons de l'Église. Ce cadre est surmonté d'une gloire rayonnante entourée de têtes de chérubins.

Placé en avant sous l'arc-doubleau de la première travée, l'autel se prolonge par des boiseries, formant la clôture de la sacristie; celle-ci occupe toute l'abside.

Les voûtes de ce sanctuaire ont été reconstruites ou remaniées depuis peu de temps.

Un seul carreau émaillé se perd dans le pavage de l'église. Il est intéressant parce qu'il porte la date de 1623, les initiales P. L. (2) et qu'il peut être la marque de fabrique d'un tuilier-carreleur de cette époque.

Le même carreau existe dans la chapelle des fonts de l'église de la Chapelle-Saint-Luc, près Troyes.



2. CARREAU ÉMAILLÉ.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

AUZON

Auzon est situé dans un vallon, sur la rivière de l'Auzon, à vingt-sept kilomètres de Troyes et à six kilomètres de Piney.

L'église, sous le vocable de saint Martin de Tours, est un parallélogramme terminé par une abside à trois pans, avec bas côté à deux travées; au nord-est de l'abside, une sacristie construite en 1858.

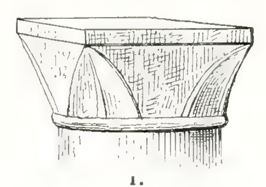
Cette église, vieil édifice du XIe siècle, reconstruit en grande partie au XVIe siècle, remanié au XVIIe siècle, occupe le centre du pays.

La façade est précédée d'un vieux porche en bois, sous lequel reposent les corps des deux derniers curés de la paroisse, Jean-Baptiste-Aventin Souillard, décédé le 6 décembre 1842, et Clément-Joseph Kanden, mort le 2 septembre 1881.

La porte d'entrée, à linteau droit, est en partie murée; sous la maçonnerie, son archivolte se dessine encore. Près de cette porte, sur le

sol, est déposé un chapiteau de la primitive église, simplement épannellé sur ses angles et composé de larges feuilles plates (1).

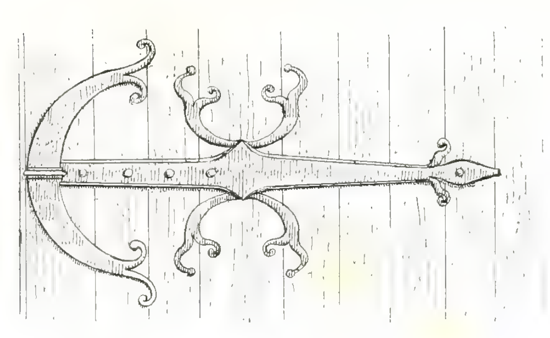
La toiture du porche s'appuie en appentis sur le mur de la façade et monte jusqu'à la naissance de la tour, qui s'élève sur le mur du pignon en prenant son appui sur le sol à l'intérieur de la nef. C'est une construction en bois couverte en bardeaux, percée d'une fenêtre cintrée, avec auvent sur ses quatre faces et toiture en forme de cône, que termine une croix surmontée d'un coq.


1.

Elle contient une cloche fondue en 1721 par Nicolas le Comte et portant l'inscription qui suit :

IAY ESTE BENITE PAR VENERABLE ET DISCRETE PERSONNE
M^RE VINCENT DE LA HVPROYS PRESTRE PRIEVR D'AVZON
AGE DE 60 ANS ET MESSIRE LOVIS DE CHRISTON CHEVALIER
SEIGNEVR DAVZON & DV PRELLAY LIEVTENANT DE DRAGON
DANS LE REGIMENT DE PINAY MONT PARAIN & MA MARAINE
DAMOYSELLE JVLLIE DE RICHEBOVRG LAN 1721.
L. HENRY BIETRIX PROCV^R FISCAL.
N. COVTVRIER & C. VASSAVX MARGVILIERS.
NICOLAS LECOMTE FONDEVR.

Cette tour fut construite en 1789, par délibération en date du 3 mai. Elle remplace un clocher octogonal, qui s'élevait en flèche au-dessus du chœur.


2. PENTURE DE LA PETITE PORTE MÉRIDIONALE.

Les contreforts d'angles de la façade sont du XIe siècle, ainsi que le contrefort qui occupe la face latérale près de la petite porte méridionale. Celle-ci, refaite au XVIe siècle, a cependant conservé les

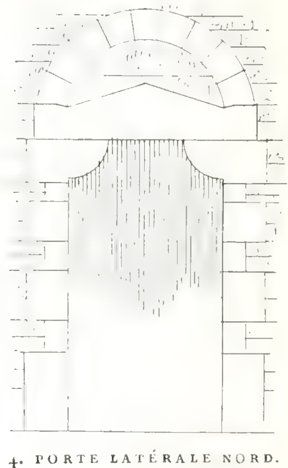
vieilles ferrures de son vantail (2). Les murs sont épais, construits en petit appareil et moellon de craie du pays; mais les soubassements sont en pierre dure; ils ont conservé leur ancienne corniche à modillons en quart de cercle forme de corniche qui s'est perpétuée sur nos monuments civils et religieux depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIe siècle (3).



3.

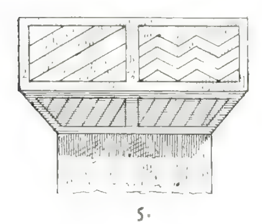
Cette corniche contourne les murs de l'abside et du bas côté nord et se termine, sur l'angle nord-est, par un point d'appui en forme de tête grotesque, coiffée d'un chaperon.

La petite porte latérale, au nord, murée et condamnée depuis longtemps, accuse bien, par son appareil et la simplicité de sa construction, l'architecture du XIe siècle. Elle se compose de deux jambages sans aucune moulure, avec linteau renforcé au milieu par deux consoles et protégé par un arc de décharge (4).



4. PORTE LATÉRALE NORD.

Intérieur. — A droite, en entrant dans la nef, dans la chapelle des fonts contre le mur occidental, est placé l'ancien autel du sanctuaire; son retable sert d'encadrement à une peinture représentant saint Martin à la porte d'Amiens, coupant une partie de son manteau pour en revêtir un pauvre. Ce tableau ne porte ni signature ni millésime. Sur l'autel un fût de colonne cannelée servait de tabernacle et devait porter un christ ou une statue; à droite et à gauche, les attributs du culte.



5.

La cuve baptismale, de forme carrée avec biseaux en retrait, repose simplement sur deux assises en pierre (5). Les faces de cette cuve sont décorées de lignes transversales et de chevrons, grossiers linéaments rappelant la décoration de l'époque romane. A gauche de la porte d'entrée, une peinture représente *saint Nicolas*, patron des jeunes garçons.

Au bas du tableau on lit :

G. C. HVIVS ECCL RECTOR DEDIT. ANN. 1642.
Grégoire Collesson, prieur, curé de cette église, l'a donné, année 1642.

Contre le mur méridional, un grand christ en bois de la fin du XVIe siècle.

Du même côté, contre le mur, l'escalier conduisant à la tour.

Comme toutes les nefs des églises romanes, la charpente des combles de l'église d'Auzon était autrefois apparente. Actuellement, elle disparaît sous un plafond que soutiennent deux solives. Cette nef est entièrement garnie de bancs sur toute sa longueur. Elle s'éclaire par quatre fenêtres plein cintre, dont deux très étroites, affectant la forme de meurtrières, s'évasent à l'intérieur dans un mur de 0m,75 d'épaisseur. A cette époque, on ne recherchait pas la grande lumière, par la raison bien simple qu'on ne se servait pas de livre pour suivre les prières du prêtre ; celui-ci disait sa messe à haute voix, les fidèles répondaient au prêtre et chantaient avec lui. Ce demi-jour portait au recueillement. On songeait aussi à sa sûreté personnelle : même pour les édifices religieux, on avait le soin de percer de petites fenêtres, assez étroites pour qu'un homme n'y pût passer [1].

Près de la porte latérale sud, une base de colonne du XIe siècle (6) fait l'office d'un socle, sur lequel est posé un bénitier en fonte du XVIe siècle, fortement envahi par l'oxyde.

6.

A l'extrémité du mur septentrional, on a ménagé un passage de dégagement, pour conduire à la chapelle de la Vierge.

Chœur. — Le chœur se ferme par une grille en bois et s'ouvre sur la nef par un arc surbaissé, couronné de contre-courbes et de rinceaux, au centre desquels est posée une mitre. Au-dessus du cintre, le chiffre S. M. (Saint Martin) enlacé et surmonté d'une croix. Cette clôture s'appuie aux deux extrémités sur les piliers de l'arc-doubleau reconstruit en 1865. Contre le pilier, du côté gauche, la chaire à prêcher, d'un style simple, du dernier siècle.

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture.*

Le chœur se compose de deux travées voûtées en ogive, éclairées par deux grandes fenêtres occupant toute la largeur de la travée, en suivant par sa forme les contours de l'arc-formeret.

Ces deux fenêtres sont décorées de verrières toutes modernes, représentant, la première : la Résurrection. Jésus-Christ sortant de son tombeau, tenant le signe de la rédemption avec oriflamme portant ces mots : *Resurrexit sicut dixit.* Un des soldats, gardien du sépulcre, est endormi; un autre effrayé s'enfuit, un troisième tombe à la renverse.

La deuxième, disposée comme la précédente, représente sur un fond de grisaille l'Ascension, renfermée dans un riche médaillon.

Le Christ s'élève dans les cieux au milieu d'une gloire céleste, en présence de ses apôtres et de la Vierge Marie, sa mère.

Une inscription latine placée au bas de celle-ci nous apprend qu'elle a été donnée en 1880 par Louis-Lucien Moniot et Élisabeth-Justine Vouriot, sa femme; Henri-Simon Bordet et Marthe-Sophie Moniot, sa femme et leur enfant, Pierre-Louis Bordet. Une inscription analogue, placée au bas de la première fenêtre, nous révèle qu'elle est due à la générosité des RR. PP. Chartreux, d'A. Collin, prêtre, d'A. de Riancey, de F. Picard-Vinot et de Claire Alexandrine de Troyes. Elles ont été exécutées en 1879 par MM. Erdmann et Kremer, peintres verriers à Paris.

Des arcs-doubleaux du côté sud, engagés dans le mur de clôture, indiqueraient qu'il y avait projet d'un transept collatéral. L'insuffisance des ressources n'a pas permis de réaliser cette construction; mais les fondations existent, car, en creusant dans le cimetière la sépulture des morts, on les retrouve parfaitement établies.

Au milieu du chœur, sous la lampe, sont deux tombes. La première à droite porte l'épitaphe de Jean Petitpain, prêtre, décédé le 14 juin 1670.

Sur la seconde pierre, à gauche, on lit celle de Grégoire Colesson, curé, mort la même année.

Cette simple et touchante épitaphe a été modifiée par M. l'abbé Kanden, depuis 1859.

Plus tard, on se servit de ce tombeau pour y placer les restes d'un curé d'Auxon nommé Reizer, et on y grava une seconde épitaphe. En voici les fac-similés :

EXPECTO DONEC
VOCET ME XP̄S
VTINAM BENE
EXOPTAT
GREGORIVS COLESSON. P.
CVRATVS AVZONENSIS 1670

~~~~~~~~~~

ICI REPOSE LE CORPS DE FEV M. LOVIS
REIZER CVRE DAVZON MORT LE NEVF
AVRIL 1774 AGE DE 61 ANS

Hauteur, 2m,00 ; largeur, 0m,98.

CY GIST LE CORPS DE
VENERABLE ET
DISCRETTE PERSONNE
MAISTRE JEAN
PETITPAIN PRESTRE
QUI MOVRVT
LE 11 IVIN 1670
AGE DE 30 ANS
REQVIESCAT
IN PACE

Hauteur, 2m,02 ; largeur, 0m,91.

Chapelle de la Vierge. — La chapelle de la Vierge occupe tout le bas côté nord et se compose de deux travées à simple nervure, offrant deux arcs qui se croisent diagonalement. Au croisement, ces deux voûtes ont conservé leurs peintures décoratives. Les travées sont éclairées par deux fenêtres ogivales tréflées. La fenêtre de la première travée se divise en deux jours et en trois lignes horizontales pour la distribution de ces verrières. Le premier panneau, à gauche, montre un donateur et ses trois fils assistés de saint Simon, patron du père. Le deuxième panneau représente un prêtre en costume de chœur, portant l'aumusse sur le bras droit ; un homme et sa femme, avec un blason aux initiales de Chevillot et de Catherine, sa femme (7). Au bas de ce panneau on lit :

7.

Eſtienne chevillot et catherine ſa femme
òt dōnee ceſte vriere lan M. V iiii^{xx} et xix

Le premier sujet de la deuxième partie nous offre encore une famille de donateurs, le mari avec trois fils, la femme avec deux filles, se recommandant aux prières du bienheureux saint Martin,
~~~~~~~~~~

sous la protection de saint François d'Assise. En suivant, saint Étienne, lapidé par deux bourreaux.

Le premier panneau de la troisième partie représente saint Martin coupant son manteau pour en couvrir les épaules d'un malheureux, puis saint Nicolas.

Dans les trilobes, saint Sébastien et saint Éloi. Dans la pointe de l'ogive, le trilobe renferme un taureau de bronze rougi par le feu attisé par deux vigoureux bourreaux, dans lequel sont la mère et les trois jeunes Hébreux de la fournaise (Ananie, Misaïl et Azarias, ou suivant un autre texte, Sidrach, Misach et Abdénago), cruellement brûlés par ordre d'Antiochus. Mais une lumière éclatante se répandit au milieu d'eux comme un refuge de fraîcheur où les jeunes Hébreux se trouvèrent à l'abri du feu.

Dans la pointe du panneau, deux anges portant les âmes des martyrs environnées d'une gloire lumineuse, et dans les écoinçons des trilobes, cette inscription :

fut fait en lan m·v·xxii·

C'est la date d'une partie de l'exécution de cette verrière et de la reconstruction de cette église.

La réunion au hasard de tous ces sujets épars et sans suite démontre que cette verrière est un composé de panneaux provenant de différentes fenêtres.

La deuxième fenêtre, près de l'autel, se divise et se distribue de la même manière, mais avec une légende presque complète. Sur le premier panneau à gauche, Dieu le Père, bénissant et portant le monde, est représenté à mi-corps et portant une couronne d'or. En suivant, la Nativité de la Vierge et la Nativité de Jésus. Ces panneaux sont rapportés.

La troisième division représente l'Annonciation et une Vierge-Mère au milieu d'une gloire rayonnante. Dans les lobes, la Sainte Trinité et une *Mater Dolorosa*. A la pointe de l'ogive, l'Assomption.

Au bas de la fenêtre on lit une inscription latine relatant que Marie Lamarange, nièce de feu M. Souillard, curé, l'a réparée de son argent en 1876.

L'autel de la Vierge est surmonté d'une statue de la Mère de Dieu, se dressant dans une niche pratiquée dans le champ de la fenêtre du chevet, aujourd'hui complètement murée.

Le caveau des anciens seigneurs d'Auzon occupe la partie centrale de cette chapelle; il est recouvert d'une dalle tumulaire sur laquelle sont inscrits tous les noms de cette famille depuis 1680 jusqu'à 1812. L'épitaphe fut composée et renouvelée par M. l'abbé Kanden, dernier curé de cette paroisse. La voici :

HIC JACET
1650. PETR FR MERCATOR DE CHRISTON
1641. BONA DE S. PRIVE VXOR
1680. FR MERCATOR DE CHRISTON
1652. ANNA DE LA SALLE VXOR 1ª
1663. FRANCISCA DE VERNEVIL VXOR 2ª
1703. ELIS LEFOVIN VXOR IOHAN LVD
MARCHANT DE CHRISTON IN PRELAY DE.F.
1731. LVD. MARCHANT DE CHRISTON
1777. EDM. MARCHANT DE CHRISTON
1775. LVD. RENATA DE MERTRVS VXOR

IN COEMETERIO
1790. PETR MARCHANT DE CHRISTON
CVI. VXOR IVLIA CAMVSAT DE RIANCEY
1856. CAROL. FR MARCHANT DE CHRISTON
1812. FLORA FRANCISCA DELIGNY VXOR

REQVIESCANT IN PACE
✠
HVNC LAPIDEM POSVERVNT PRONEPOTES
1881.

Dans cette même chapelle, à gauche sous les bancs, est une pierre tumulaire d'Elisabeth Le Fouin, épouse de feu messire Louis de Christon, chevalier, seigneur d'Auzon, décédée le 20 décembre 1703.

Cette dalle recouvre en même temps le corps de Louis Marchant

de Christon, chevalier, seigneur d'Auzon, décédé le 30 janvier 1731, fils du précédent et qui fut parrain de la cloche en 1721.

Nous reproduisons cette épitaphe telle qu'elle est conçue :

CY GISTE ELIZABETH·LE
FOVIN EPOVSE DE FEV
MESSIRE LOVIS DE CHRISTON
CHEVALLIER SEIGNEVR·DAVZON
NVISEMENT MONTAVLAIN ET
AVTRES LIEVX QVI EST
DECEDEE LE VINGT DE·DECENBRE
MIL SEPT CENT TROIS·AGEE·DE 30
ANS
REQVIESCANT IN PACE

CY GIST MR LOVIS MARCHANT
DE CHRISTON CHEVALIER SEIGNIE
VR DAVZON ET DV PRELAY LEQVEL
APREZ AVOIR SERVI LE ROY DE
SA PLVS TENDRE IEVNESSE A
LIMITATION DE SES ANCESTRES
AYANS ETE CORNETE ENSVITE
LIEVTENAN DE DRAGONS DANS
LE REGIMENT DE PINAY PANDANT
PLVS DE VINT DEVX ANS EST
MORT DANS CET EMPLOY EN
BON CHRETIEN LE 30 JANVIER
1731 ET A ETE INHUME SOUS
CETTE TOMBE QVI AVOIT
SERVY A LA DAME SA MERE
REQVIESCANT IN PACE.
IN NOMINE DOMINI

Cette tombe mesure 2^{m},11 sur 0,99 cent.

Le 22 février 1689, Elisabeth Le Fouin, fille de Guillaume Le Fouin, écuyer, seigneur de Saint-Germain, capitaine et écuyer du duché de Piney-Luxembourg, et de Charlotte de Corail, épousa, à Piney, Jean-Louis Marchant de Christon, seigneur d'Auzon, Nuisement, Montaulin et Branvillier, né le 2 novembre 1657. Il avait eu pour parrain Jean-Louis de Lac Vivier, seigneur de Baleau, et pour marraine Louise de Tour...

Après la mort de son père, Jean-Louis d'Auzon, qui servait en qualité de cornette de M. d'Auzon depuis l'âge de quatorze ans, fut pourvu de sa compagnie.

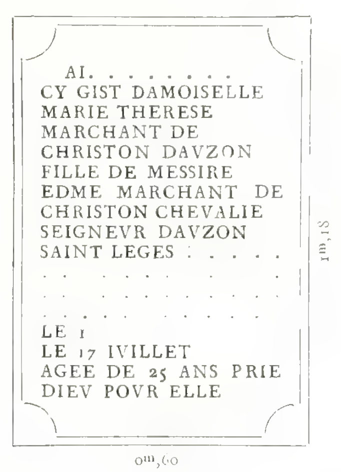
En 1681, son père fut reçu chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Alors capitaine de cavalerie au régiment de Saint-Aignan, il fut réformé au régiment de

Rohan. En 1688, Jean-Louis d'Auzon fit la campagne au régiment de Phélyppeaux; à la bataille de Fleurus, il était 1er capitaine commandant le 3e escadron; il y perdit beaucoup d'hommes et de chevaux. M. de Courlandon ayant été pourvu de ce régiment, M. d'Auzon commanda un escadron à la Marsaille, aux batailles en Catalogne, à Barcelone jusqu'à la paix.

Quand la guerre reprit, M. d'Auzon fit beaucoup de dépenses pour mettre sa compagnie sur le pied de dix reîtres. Il suivit son régiment en Italie; il y fut tué[1].

Sous les bancs de cette chapelle, une seconde pierre à gauche porte l'épitaphe de Marie-Thérèse Marchant de Christon d'Auzon, née le 8 août 1743, décédée le 17 juillet 1767, fille d'Edme Marchant de Christon, chevalier, seigneur d'Auzon, Montaulin, Saint-Léger-sous-Margerie, Montbrost et autres lieux, et de Louise de Mertrus.

Une partie de son épitaphe a disparu par suite du frottement des pieds. Nous la donnons ici avec ses lacunes et telle qu'elle se présente actuellement.



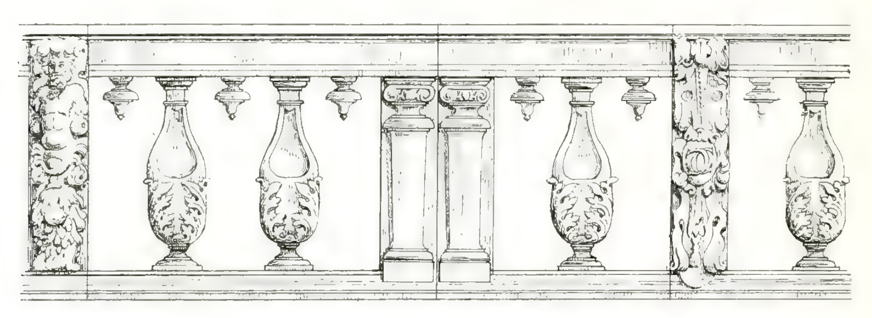
Cette pierre mesure 1m,18 de hauteur sur 0m,60 de largeur.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est fermé par une grille de communion. Elle sert en même temps d'appui aux bâtons des confréries de la Vierge, de saint Martin et de saint Nicolas. Cette clôture, sans intérêt, remplace une balustrade en bois sculpté de la fin de

1 Note manuscrite laissée par M. l'abbé Kanden.

la Renaissance, portant sur l'un de ses pilastres le chiffre de la famille de Christon d'Auzon. Elle se compose de balustres couverts de feuilles d'acanthes, de cariatides et de pilastres doriques supportant la corniche qui sert d'appui de communion. Ces sculptures ont été composées et exécutées de main de maître; mais, par ses détails, l'œuvre était loin de répondre aux sentiments religieux que comporte la décoration d'un sanctuaire (8).

Depuis plusieurs années cette balustrade est reléguée dans le grenier du presbytère, attendant que l'on puisse l'utiliser avec avan-



8. CLOTURE DU SANCTUAIRE (XVIe SIÈCLE).

tage à la chapelle des fonts, ou bien comme clôture du porche, sur sa face principale.

Le sanctuaire à trois pans est voûté; les deux arcs se croisent diagonalement; c'est la voûte gothique dans toute sa simplicité; voûte entièrement reconstruite en 1849. Au croisement de ces diagonales, la clef centrale porte le blason de France.

Les trois fenêtres de l'abside se divisent en deux jours avec trilobes. Les verrières présentent toute la légende de saint Martin de Tours.

Dans la fenêtre à gauche, saint Martin à la porte d'Amiens; vision de saint Martin; son baptême; sa première ordination. Au bas de cette fenêtre, une inscription latine nous fait connaître que cette verrière a été donnée par Ernest et Eugène Marchant de Christon d'Auzon en 1858.

Dans la seconde fenêtre à droite, saint Martin est arrêté par des voleurs; saint Martin convertit sa mère au christianisme. Enlèvement de saint Martin, son ordination épiscopale.

Au bas de la verrière, une inscription indique qu'elle a été donnée par Charles-François Marchant de Christon d'Auzon, ancien seigneur de cette paroisse, ancien juge de paix de Piney, conseiller général de ce canton, décédé à Auzon le 15 août 1856 et enterré dans le caveau de sa femme, Flore-Françoise de Deligny, morte en 1812.

Dans la fenêtre absidale, la légende de saint Martin se continue par la messe de saint Martin; l'évêque renverse les idoles ; sa mort : sa glorification. Cette verrière a été donnée par Eugène Marchant de Christon d'Auzon et Kanden, curé d'Auzon, et par MM. Picard-Soulot, Foisel-Biétrix, Moniot-Vouriot et Doré-Biétrix, membres du conseil de fabrique le 4 juillet 1859.

Ces trois verrières ont été exécutées la même année par les Dames carmélites du Mans.

Le maître-autel en bois sculpté, dans un style gothique moderne, est surmonté d'un retable représentant saint Martin à la table de l'empereur Maximin. Puis le même saint donnant la communion à deux personnages. Sur la porte du tabernacle, Jésus-Christ bénissant.

Œuvre de M. Valtat, sculpteur troyen, retiré à Paris.

Depuis 1856, les restes de l'antique manoir des seigneurs d'Auzon appartenaient à M. Louis Moniot-Vouriot, né à Jaucourt, élève de l'école nationale d'agriculture de Grignon, décédé le 1er octobre 1886.

M. Moniot était juge suppléant de la justice de paix de Piney et l'un des agriculteurs les plus distingués du département.

Dans le cimetière, au midi, une petite chapelle funéraire renferme les corps de M. François Vouriot, décédé à Auzon, le 7 août 1879, et celui de M. Louis-Lucien Moniot, mort dans la même commune le 1er octobre 1886.



ÉGLISE SAINT-LOUP.

BOUY-LUXEMBOURG

Le village de Bouy est situé à dix-neuf kilomètres de Troyes et à huit kilomètres de Piney, sur le chemin de Troyes à Lesmont, et à gauche de celui de Piney. Il doit son nom à la famille de Luxembourg, dont le chef, le duc de Luxembourg, en était le seigneur haut-justicier.

L'église, sous le vocable de saint Loup, autrefois succursale d'Onjon, fut érigée en cure en 1717. Elle fut construite au XVIe siècle. Quelques détails de sculpture indiqueraient que l'ancienne église était du XIIIe siècle.

Celle que nous allons décrire se compose de trois nefs de forme rectangulaire, avec abside à trois pans et passage équilatéral sur les bas côtés, disposition rappelant celle des églises de Montreuil et de Montiéramey.

La porte principale, sur la façade, se compose d'un linteau droit

arrondi aux extrémités et formé de moulures prismatiques, se prolongeant sur les pieds-droits et sur l'archivolte ogivale du tympan. A la clef du linteau et occupant une partie du tympan, une console profilée sert de support à une jolie statuette de la Vierge Marie, du XIVe siècle. La Vierge est assise sur un trône et tient l'enfant Jésus debout sur ses genoux; le bras droit et la tête de l'enfant sont brisés.

A droite de cette porte est la tourelle, sur plan carré, qui dessert les combles.

Au sud, à la première travée, une porte latérale condamnée.

La charpente des combles couvre la nef et ses bas côtés jusqu'à la troisième travée. A partir de celle-ci, la toiture est plus élevée que sur les bas côtés et forme, sur les faces latérales de l'édifice, des pignons aigus à chacune des travées; c'est le point de départ de la partie de l'édifice construite vers la fin du XVIe siècle, et qui comprend le chœur, ses bas côtés et le sanctuaire.

Aux pignons des dernières travées, au nord et au midi, s'encastrent dans la muraille plusieurs statuettes paraissant remonter au XIIIe siècle. Leurs petites dimensions et la hauteur à laquelle elles sont posées ne permettent pas d'en déterminer le sujet. Il se pourrait qu'elles fussent les restes de quelques bas-reliefs de l'ancien portail de l'église et qu'elles eussent été placées là suivant la fantaisie des maçons du XVIe siècle.

Sur la troisième travée s'élève une flèche en bois, couverte en ardoises, abritant une cloche de 1740, fondue par Jean-Baptiste Godard avec cette inscription :

LAN 1740 IAY EV POVR PAREN TRES HAVT ET PVISANT
SGVR MON SGVR FRANCOIS FREDERIQVE DE MONT MORANCY
LVXEMBOVRG DVC DE LVXEMBOVRG SGVR DE PINET BOVY
& POVR MARENE HAVTE ET TRES PVISANTE DAME MADAME
MARIE MAGDELEINE DE SIGNELY DECHESSE SON EPOVSSE
J. B. GODARD MA FAI.

Intérieur. — La nef comprend les deux premières travées avec bas côtés d'égale hauteur. Les voûtes sont à simples nervures et repo-

sent sur des colonnes engagées dans la masse des piliers pour la première travée et simplement cylindriques pour la seconde.

La clef de voûte de la première travée du bas côté septentrional est décorée des attributs de la Passion, celle de la seconde représente Jésus-Christ sortant triomphant de son tombeau.

La première travée du bas côté méridional porte à sa clef de voûte les armes de la Champagne, et la deuxième, un blason de convention composé des astres du firmament (1).

1.

Les fenêtres de ces bas côtés sont ogivales, à deux jours, avec meneaux trilobés.

La chapelle des fonts, dont la cuve baptismale n'offre aucun intérêt, occupe la première travée du bas côté sud.

Une chaire à prêcher bien simple est adossée au deuxième pilier de la nef à gauche.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur occupe la troisième travée ; il est fermé par des bancs et une clôture s'appuyant au deuxième pilier. Les nervures de la voûte s'établissent en liernes et tiercerons et présentent des étoiles à quatre branches. C'est à partir de cette travée que les voûtes sont plus élevées que celles de la nef, ce qui explique la hauteur des combles et des pignons extérieurs. Cette voûte repose sur des piliers ondés avec bases à talons et sur des colonnes qui s'appuient sur les murs des bas côtés.

La quatrième travée est complètement libre ; elle sert de communication aux chapelles latérales adossées aux murs de refend de la quatrième et dernière travée.

Les nervures de cette travée centrale présentent les mêmes dispositions que celles de la précédente travée, et les voûtes des bas côtés sont ornées de carrés divisés par des diagonales.

La chapelle de la Vierge occupe le bas côté méridional ; son retable, adossé au mur de refend, est en pierre et se compose de deux colonnes ioniques portant un riche entablement que surmonte un fronton triangulaire avec les sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Les socles des colonnes sont chargés de mascarons à guirlandes de fruits. La niche centrale est occupée par une Vierge en plâtre. Le tombeau de

l'autel est décoré de plusieurs cartouches. Cet ensemble d'architecture remonte aux premières années du XVIIe siècle.

La chapelle septentrionale, consacrée à saint Nicolas, est dans son ensemble une répétition de la chapelle de la Vierge, avec décoration plus sobre.

Les murs de refend qui forment la clôture des bas côtés n'occupent que la moitié de la travée, pour laisser un passage dans la partie triangulaire précédant le sanctuaire.

Les chapiteaux des colonnes engagées dans ces murs sont d'une bizarrerie sans exemple. Un chapiteau, dans la chapelle de la Vierge, présente deux dragons, monstrueux de forme, luttant vigoureusement l'un contre l'autre. Dans la chapelle Saint-Nicolas, c'est le buste d'une jeune femme qui occupe toute la corbeille du chapiteau : le corps est en avant, les deux mains reposent sur l'astragale de la colonne, comme si cette jeune femme était appuyée sur la balustrade d'un balcon. La figure est assez jolie, mais les bras et les mains sont d'une exécution enfantine (2).

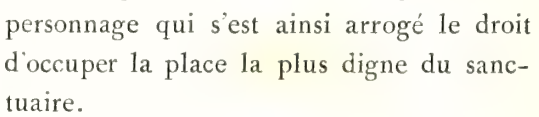


2.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est à trois pans ; les nervures de la voûte figurent une étoile à six branches, reposant sur des colonnes engagées dans les angles. Les chapiteaux sont décorés à droite d'un saint Loup terrassant un dragon, celui-ci symbole des fléaux ; on sait que saint Loup protégea la ville de Troyes contre l'armée d'Attila. Des deux côtés du saint évêque, un homme et une femme sont agenouillés : ce sont les donateurs. Au deuxième pilier, du même côté, sur le chapiteau, un ange sans attribut.

Le chapiteau du premier pilier à gauche présente deux anges portant un écusson dont les fleurs de lis ont été grattées ; sur le deuxième pilier en suivant, un buste d'homme dont la tête, aux pro-

portions énormes, porte la barbe en pointe, avec moustaches retroussées; les oreilles sont démesurément grandes. Ce personnage, d'aspect farouche, est représenté en buste comme la jeune femme et, comme elle, appuie ses deux mains sur l'astragale du chapiteau. Il porte le costume de l'époque de François II. Le développement considérable de son relief et la place qu'il occupe lui donnent un aspect à la fois étrange et d'intention terrifiante (3). On se demande quel est ce personnage qui s'est ainsi arrogé le droit d'occuper la place la plus digne du sanctuaire.



3.

La construction de cette partie de l'église était autrefois à la charge du seigneur du lieu. Serait-ce le portrait d'un des ducs de Luxembourg et celui de sa femme, qu'un sculpteur inhabile a voulu représenter dans le but de flatter la vanité de son maître? Peut-être, car on a souvent de ces exemples. Ces deux figures ont trop d'importance pour ne pas supposer une telle origine.

On doit faire observer à cet effet que, suivant les usages catholiques et la discipline ecclésiastique, aucune figure de femme ne peut être présentée, peinte ou sculptée, dans le sanctuaire d'une église. Pour cette raison, la figure de femme décrite plus haut est représentée, en regard de l'image de son mari, sur le chapiteau d'une colonne des murs de refend précédant le sanctuaire.

Les fenêtres de l'abside sont composées de meneaux en forme de portique, ainsi que celles des bas côtés correspondant à la nouvelle construction. Quelques fragments de verrières indiquent que toutes les fenêtres étaient décorées de peintures sur verre.

Les fenêtres des passages du bas côté au sanctuaire ont conservé le style gothique comme celles de la nef basse.

La voûte du sanctuaire est dans un état de dégradation déplorable et même elle menace ruine. Cette situation a motivé le transport du maître-autel entre les deux premiers piliers du sanctuaire; ceux-ci sont décorés de deux anciennes statues, celui de droite, d'une statue

de la Vierge mère, du XIVe siècle, et le pilier de gauche, d'une statue de saint Loup, patron de l'église, sculpture du XVIe siècle.

Une piscine sur pieds-droits portant un dais ajouré, et grossièrement exécutée, occupe la première travée du sanctuaire, à droite, près de la sacristie; celle-ci, toute moderne, est établie au sud, entre les deux contreforts du passage du sanctuaire; c'est là que se trouve son entrée. Quelques carreaux émaillés se perdent dans le pavage du monument; un, entre autres, porte ce blason : parti au 1er d'un sautoir, au 2e d'une bande chargée de trois fleurs de lys, qui est certainement celui de Jean d'Amoncourt, seigneur de Montigny-sur-Aube, époux en 1575 de Claire-Alexis-Marguerite du Chastelet.

Les armes de d'Amoncourt étaient : de gueules à un sautoir d'or; celles des Du Chastelet : d'or à une bande de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'argent dans le sens de la bande.





ÉGLISE SAINT-CLÉMENT.

BREVONNES

Brevonnes est situé dans une plaine très fertile, à 27 kilomètres de Troyes, à 6 kilomètres de Piney et à 3 kilomètres sur la droite de la route de Brienne.

L'église est actuellement sous le vocable de saint Clément, pape, qui a été subrogé à l'apôtre saint Barthélemy. Son plan est un parallélogramme irrégulier, composé de deux nefs et, au midi, d'une travée, reste d'un bas côté qui fut supprimé au dernier siècle; une abside circulaire à sept pans et une tour en saillie sur la façade complètent l'édifice.

En 1788, suivant l'ordonnance de l'intendant de Champagne, il fut procédé par-devant le subdélégué à l'adjudication des réparations de l'église et du presbytère. A cet effet, la commune de Brevonnes fut imposée pour la somme de 4,800 livres, montant des travaux à exécuter.

Le duc de Luxembourg forma opposition aux rôles d'imposition de la somme de 7,560 livres, montant de l'adjudication de la recon-

struction de la tour, de deux piliers butants et des murs du cimetière. Un arrêt du Conseil d'État du Roi débouta le duc de Luxembourg de son opposition [1].

Cette tour est complètement construite en brique avec pierre dure pour les soubassements de la façade et des faces latérales, les baies et les corniches. La porte d'entrée, en plein cintre, sur pieds-droits, est un peu en retraite sur le nu du mur de la tour; celle-ci se divise en deux parties par un large entablement, au-dessus duquel s'ouvre une fenêtre plein cintre, fermée d'auvents et décorée d'un cadran. Elle se termine par une répétition de l'entablement du premier étage augmentée de modillons sur lequel porte une toiture peu élevée. Elle renferme trois cloches : la plus grosse fondue en 1813 par Jean-Baptiste Cochois, la moyenne en 1835 et la plus petite en 1848 par les frères Paintendre de Vitry-le-François.

Le péristyle du rez-de-chaussée est voûté en berceau percé d'un œil-de-bœuf au centre pour la montée des cloches.

Sur le mur à droite en entrant, l'épitaphe en marbre blanc d'Édouard-Michel Maucorps, décédé en 1828, après avoir été curé de la commune pendant trente-sept ans. Une dalle tumulaire au milieu du porche indique la sépulture de ce vénérable pasteur.

A droite, s'ouvre la porte de la tourelle qui renferme l'escalier et se développe extérieurement dans l'angle sud-ouest de la tour.

Intérieur. — La nef se compose de deux travées voûtées avec simples nervures; celles-ci et les arcs-doubleaux reposent au nord sur les piliers isolés du bas côté; ces supports se composent de quatre colonnes engagées dans la masse du pilier cylindrique, et au sud sur les colonnes comprises dans le mur de clôture. Certaines bases attiques des piliers avec leur soubassement en saillie indiqueraient une reconstruction de la nef dans les premières années du XVIIe siècle.

La clef de voûte de la deuxième travée est ornée d'un Christ en croix, accompagné du soleil et de la lune. Sur les nervures, à peu de distance de la clef, sont sculptés de petits anges portant des phylactères sans inscription. Ils se détachent en relief aux profils des nervures et

1. *Archives du département de l'Aube* (Série C. liasse 1273).

se relient avec celles-ci par de petits arcs trilobés qui semblent leur servir d'attache; cette décoration produit un bon effet.

1.

Du côté du chœur, des ouvriers ont encastré, dans la deuxième section de la voûte, une ancienne console représentant des lions et des chimères se disputant avec rage la tête d'un damné (1).

Au deuxième pilier, à gauche, un petit autel de sainte Reine se compose d'un retable en menuiserie, avec pilastres cannelés de l'ordre composite, portant une corniche cintrée au centre, surmontée d'une croix et de vases flambés. La niche centrale abrite une statue de sainte Reine. La saillie de la plinthe carrée de ce pilier est renforcée par des têtes de chérubins.

A droite, contre le pilier d'angle de la nef, une console profilée portant une statue moderne de saint Éloi, patron des cultivateurs de la contrée.

La première travée du bas côté est occupée par la chapelle des Fonts, que ferme une grille en forme de balustrade. La cuve baptismale, du XVII[e] siècle, n'offre rien d'intéressant. Une peinture sur panneau, non sans mérite, représente le baptême de Jésus par saint Jean le Précurseur.



2. STATUE DITE DE SAINTE BARBE.

Près du deuxième pilier, au nord, sur une console est posée une jolie statue dite de sainte Barbe, du XVI[e] siècle, tenant une palme de la main gauche, et de la droite un livre fermé. A ses pieds est agenouillé le curé donateur, en aube, portant l'aumusse sur le bras droit.

Nous pensons que cette statue ne représente pas sainte Barbe, parce que cette figure est toujours accompagnée d'une tour placée à son côté, détail indispensable qui la caractérise et rappelle les persécutions qu'elle endura de la part de son père. Il l'enferma dans une tour pour dérober les charmes de sa jeunesse aux recherches des prétendants, comme aussi pour lui interdire tout rapport avec les chrétiens qui lui avaient fait connaître les premiers éléments de la foi.

Toutefois, c'est une statue intéressante à laquelle il est bien difficile d'assigner un nom, car il n'est pas possible de découvrir l'intention et le vœu du donateur, cette statue ne portant qu'une simple palme, attribut des martyrs (2).

Chœur et chapelles latérales. — L'entrée du chœur est fermée par des stalles et des bancs. Les bas côtés ont aujourd'hui la forme d'un transept occupé par les deux chapelles latérales.

Dans le chœur, plusieurs pierres tombales d'anciens curés de la commune, dont les épitaphes latines sont usées par le frottement des pieds. Ce sont celles de Claude Regnard, décédé en 1760, âgé de 68 ans; de Nicolas Rousselot, mort en 1675; de Paul Mallon, qui décéda en 1685. Une cinquième, au milieu du chœur, assez bien conservée, porte cette inscription :

IOAN · BAPT · BOUILLEROT
IACET · HIC ·
DONEC · AMORTVIS · RESVRCAT
OBIIT · ANNO · DNI · 1706 ·
ETATIS SVE
BREVONNENSI · PRAFVITE · ECCLESIA
ANNIS · 2
REP^{E} SAL^{IS} · ERA
ROZARIVM · INSTITIVIT
1687
REQVIESCAT · IN · PACE
AMEN

Enfin, près du lutrin, à gauche, une sixième tombe présente

l'épitaphe de Jacques Gadovot, écuyer, seigneur de Saint-Georges, ainsi conçue :

HIC · IACET · PVLVIS · CINIS · ET · NIHIL ·
ICI · GIST · IACQVES DE · GADOVOT ·
ESCVYER · SR · DE · SAINT · GEORGE ·
PLANFORT · EN · SON · VIVANT · GOVVER
NEVR · DES · PAGES · DE · LA · REYNE · MERE
GENTIL · HOMME · INTENDANT · DE · LA ·
CHAMBRE · DV · ROY · CAPITAINE · ET ·
MAIOR · DES · REGIMENTS · DE · CAVALE-
RIE · ET · GOVVERNEVR · DES · PAGES ·
DE · LA · GRANDE · ESCVRIE DE · SA ·
MAIESTE · QVI · DECEDA · LE · NEVIEME
DOCTOBRE · 1672
PRIEZ · DIEV · POVR · LE · REPOS · DE
SON · AME ·

PRO · CRVCE · PRO · CŒLO · BINBINES ·
CERTABIMVS · ARMIS ·

Jacques Gadovot avait fondé en 1664, dans le hameau de Planfort, une chapelle sous le vocable de saint Paul et de saint Georges. Elle fut instituée en 1672 et mise à la présentation du seigneur du lieu. Cette chapelle n'existe plus. Le curé Bouillerot, qui institua la confrérie du saint Rosaire, a légué à la Fabrique de l'église, pour la subsistance des pauvres, plusieurs pièces de terres dont le produit forme encore aujourd'hui la principale ressource du Bureau de bienfaisance de la commune. De son côté, le curé Maucorps a laissé à la même fabrique le presbytère qu'il avait acheté à la Révolution et quelques parcelles de terre.

Contre le pilier d'angle de la nef et du transept se dresse la chaire à prêcher sans intérêt. Les deux piliers isolés du chœur diffèrent

par la forme et par l'époque de leur construction. Celui de droite est cylindrique avec un bandeau pour chapiteau; sa base rappelle les profils de la fin du XVI[e] siècle. Quant à celui de gauche, il répète ceux de la nef qui datent du milieu du XVI[e] siècle.

Le transept septentrional est consacré à la Vierge. L'autel, appuyé contre le mur de refend, est simple, mais richement doré. Les boiseries du retable, appartenant à l'ordre ionique, se composent de colonnes cannelées soutenant une corniche sur laquelle repose une niche d'amortissement ornée de moulures soutenues par des consoles et surmontée d'une croix; elle abrite une statue de la Vierge provenant des ateliers de Vendeuvre. Ces boiseries encadrent une médiocre peinture sur toile représentant l'Assomption de la Vierge, signée De Ryché, 1843.

Le transept méridional est occupé par la chapelle Saint-Nicolas; cette chapelle, décorée suivant le même style, ne diffère de la précédente que par la simplicité de sa peinture. Le tableau du retable représente le saint évêque de Myre, ressuscitant les enfants dans la cuve du saloir.

Dans les angles de cette chapelle, les nervures de la voûte reposent sur des chapiteaux à figures nues: un enfant tirant la queue d'un dragon ailé et deux figures des deux sexes agenouillées se tenant par le bras. Ce sont des fantaisies artistiques de l'époque. La chapelle est éclairée par une fenêtre divisée en forme de portique.

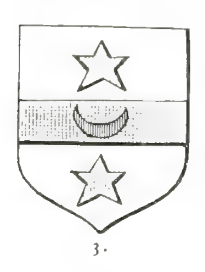
Au-dessous se trouve une piscine non moins bizarre dans sa décoration. Elle est de forme carrée, avec entourage de filets et de branches de chêne à feuilles contournées, dans lesquelles sont des anges portant des burettes. Sur les jambages à droite, une figure allégorique de la Foi tenant un calice, et à gauche une figure nue, dont la tête et les bras sont brisés.

Sanctuaire. — Toute cette partie de l'église nous a semblé remaniée et reconstruite au siècle dernier; son plan circulaire rappelle la disposition des sanctuaires en hémicycle des premiers siècles chrétiens. Il se divise en sept pans séparés par des murs de refend se reliant aux contreforts extérieurs. La voûte, d'un grand développement, repose, par ses nervures, sur ces divisions circulaires qui se raccordent par leurs

extrémités aux murs de refend du transept; ceux-ci, peu saillants, laissent, comme dans toutes les églises de ce canton, un passage libre au sanctuaire.

Derrière le deuxième pilier du chœur, à gauche, on remarque qu'une partie de ce pilier est beaucoup plus élevée et d'un ordre différent; son chapiteau, engagé dans une portion de la voûte du sanctuaire, représente des griffons et des lions se mordant mutuellement. Cette bizarrerie de style, qui diffère entièrement de la face antérieure de ce pilier, indiquerait que primitivement la voûte du sanctuaire était plus élevée et que cette construction appartenait aux premières années du XVIe siècle.

Les murs de refend, en forme de pilastres, sont ornés de statues : à droite, saint Paul et saint Barthélemy, ce dernier portant un livre ouvert devant lui ; de la main droite, il tient un couteau, instrument de son martyre, parce qu'il passe pour avoir été écorché; très jolie sculpture du XIVe siècle. A gauche, une statue du XVIe siècle représente saint Clément, pape, tenant une triple croix et une ancre de la main gauche. Envoyé, sous Trajan, dans la Chersonèse (Crimée) pour avoir refusé de sacrifier aux idoles, il y trouva quantité de chrétiens condamnés aux travaux des carrières et comme il les encourageait à persister dans la foi, il fut jeté à la mer avec une corde au cou. Sur le socle de la statue, le blason que voici : d'argent à la fasce d'or chargée d'un croissant de gueules, accompagné de deux étoiles d'or. (Les émaux de ce blason ne sont pas conformes aux règles héraldiques. Ils devraient être d'azur à la fasce d'or, etc.) (3). Puis l'apôtre saint Pierre et saint Paul, de l'atelier artistique de Vendeuvre.


3.

Le sanctuaire, élevé de deux marches, se ferme par une grille de communion.

Le maître-autel est à colonnes corinthiennes cannelées, portant un entablement surmonté d'une croix. Le tableau de ce retable, qui s'arrondit par le haut, représente une scène allégorique de la nouvelle et de l'ancienne loi. L'Église, sous la figure d'une femme, le front levé, son expression est fière; elle porte un flambeau de la main

droite : c'est la lumière qui éclaire le monde. De la main gauche, elle soulève le voile noir couvrant la figure de la Synagogue agenouillée devant elle ; celle-ci, dans une humble attitude, semble effrayée et soumise. Elle indique de la main droite deux tables sur lesquelles se lisent les dix commandements de Dieu.

EGO
SVM
DOMINVS
DEVS
TVVS
I
NON HABEBIS
DEOS ALIENOS
NON FACIES
TIBIS CULPTILE
NON ASSUMES
OMEN DEI

TUI IN UANUM
III
MEMENTO UT
DIEM SABBATI
SANCTIFICES

IV
HONORA
PATREM TVV
ET MERMATREMEM
TUAM
V
NON OCCIDES
VI
NON MOECA

BERIS
VII
NON FURTU
FACIES
VIII
NON
LOQVERIS
FALSOM
TESTIMONIU
IX NON X
CONCUPICES
EXOD XX

A gauche de la Religion chrétienne, l'aigle de saint Jean l'Évangéliste tenant un livre ouvert portant ce passage de l'Écriture.

DILIGES
DOMINUM DEUM
TVVM EX TOTO
CORDE TUO [1]
DILIGES
PROXIMVM TVVM
SICUT
TEIPSUM [2]
UNIUERSA LEX
ET PROPHETÆ [3]

Dans le ciel, l'Esprit-Saint au milieu d'une gloire céleste. Au bas du tableau, à droite, une croix papale et deux clefs ; à gauche, un

1. Saint Luc, chap. X, v. 27. Saint Mathieu, chap. XXII, v. 37. Saint Marc, chap. XII ; v. 30.
2. Saint Matthieu, chap. XXII, v. 39. Saint Marc, chap. XII, v. 31.
3. Saint Matthieu, chap. XXII, v. 40.

temple en ruines. Cette peinture n'est pas signée et ne brille pas par son mérite artistique.

Des deux côtés de l'autel, deux petits retables à colonnes corinthiennes sont décorés de peintures représentant : à droite, saint Barthélemy écorché vivant par deux bourreaux; à gauche, une galerie circulaire sous laquelle apparaît saint Clément couché sur son tombeau.

Une petite sacristie est établie dans l'angle du transept, au sud.

A un kilomètre du pays, sur le chemin des Tuileries, est une chapelle dite du Marmoret, insignifiante comme construction, mais qui renferme cependant une Notre-Dame-de-Pitié du XVIe siècle. Vers 1815, la terre du Marmoret appartenait ainsi que celle de Planfort à M. Georges Lebrun de Troyes, qui fit construire la chapelle du Marmoret et y transporta la statue qui s'y voit encore. Cette sculpture, ainsi quelques autres recueillies par lui dans sa propriété de Chicherey, près Sainte-Savine, provenait de l'ancien couvent de Montier-la-Celle, près Troyes.



ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

DOSCHES

Dosches est situé à seize kilomètres de Troyes et à dix kilomètres de Piney, près de la source de deux ruisseaux qui arrosent le territoire. Hameau : Rosson.

L'église Saint-Jean-Baptiste, de la forme d'une croix latine, se compose d'une nef, d'un transept et d'une abside à cinq pans ; elle s'élève sur un mamelon dominant tout le village et même l'ancien château qui se trouve à ses pieds.

La façade est abritée par un petit porche en bois, construit en appentis, dont la toiture se confond avec celle de la nef. Celle-ci est en pente et surmontée d'un cadran faisant face au village.

Derrière ce cadran et sur les combles de la nef, s'élève une petite tour carrée en bois, couverte en ardoises, terminée par une toiture en pointe que surmonte une croix. Les faces de la tour sont percées d'ou-

vertures carrées avec abat-sons. Elle abrite une cloche fondue en 1820, par Philippe Cochois, et qui porte en outre le cachet de Jean-Baptiste Cochois, père de Philippe Cochois.

Une petite porte latérale, au midi, ne présente rien d'intéressant.

Intérieur. — On entre dans l'église par une porte cintrée, d'une très grande simplicité. Sa nef est plafonnée et entièrement garnie de bancs. A droite, la cuve baptismale en pierre, oblongue, avec un pied balustre cannelé de la fin du dernier siècle.

Reconstruite au commencement du siècle, cette nef est éclairée par quatre fenêtres irrégulièrement percées et n'ayant aucun vestige de verrières coloriées.

La chaire se trouve placée entre la deuxième fenêtre à gauche et le pilier d'angle du transept. En face, une petite Notre-Dame de Pitié du XVI[e] siècle, posée sur une console toute moderne.

Chœur et chapelles latérales du transept. — Le chœur a pour clôture quatre stalles curiales et les bancs du transept, point de départ de la reconstruction d'une partie de l'église au XVI[e] siècle. Il s'ouvre sur la nef par un arc cintré qui, ainsi que les nervures de la voûte, se croise en forme d'étoiles et s'appuie sur d'énormes piliers cylindriques à peine engagés dans les angles des murs de clôture, sans bases ni chapiteaux.

Le transept septentrional comprend la chapelle Saint-Nicolas. Autel simple, boiseries encadrant une peinture représentant le patron des jeunes garçons. De chaque côté de l'autel, une statue de saint Fiacre du XVII[e] siècle et un saint Nicolas du XVI[e] siècle.

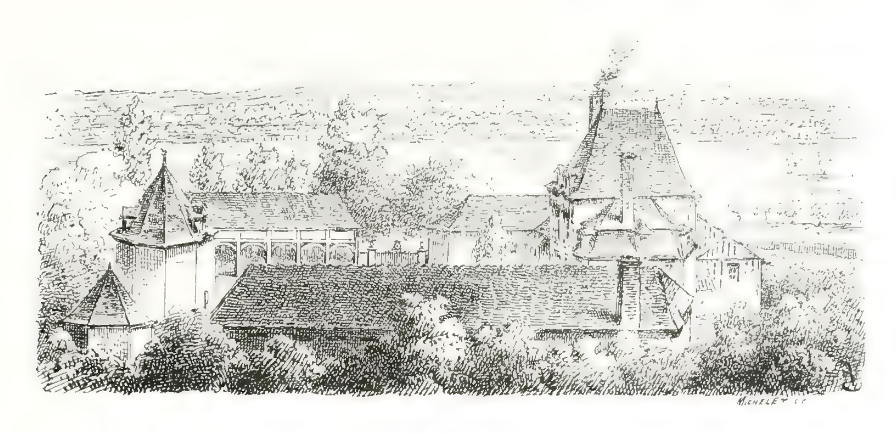
Même arrangement pour la chapelle de la Vierge, occupant le transept méridional, à l'exception du tableau indispensable à sa consécration : l'Assomption de la Vierge. Des deux côtés de l'autel, deux statues en plâtre, sainte Anne et saint Joseph. Ces deux chapelles sont éclairées par des fenêtres refaites au commencement du siècle.

Sanctuaire. — La grille de communion ferme le sanctuaire et sert d'appui à deux bâtons de confrérie consacrés à saint Nicolas et à saint Jean-Baptiste. Reconstruites depuis peu d'années, les voûtes en plâtre reposent sur des colonnettes appuyées dans les angles de cha-

cune des travées. Les chapiteaux, également en plâtre, ont la forme et le style du XIIIe siècle, mais sont d'une exécution médiocre; leurs tailloirs en bois sont profilés de tors et de moulures concaves.

Le maître-autel, des plus ordinaires, est accompagné, à droite, par une statue en bois de la Vierge mère de la fin du XIVe siècle, et, à gauche, d'un saint Jean-Baptiste des ateliers de Vendeuvre.

Les fenêtres absidales, au nombre de deux (celles du chevet et des deux premières travées ayant été murées), n'ont pas de verrières



CHATEAU DE DOSCHES.

anciennes; cependant, sur un fragment, on remarque le millésime de 1533, époque certaine de la reconstruction du transept et du sanctuaire.

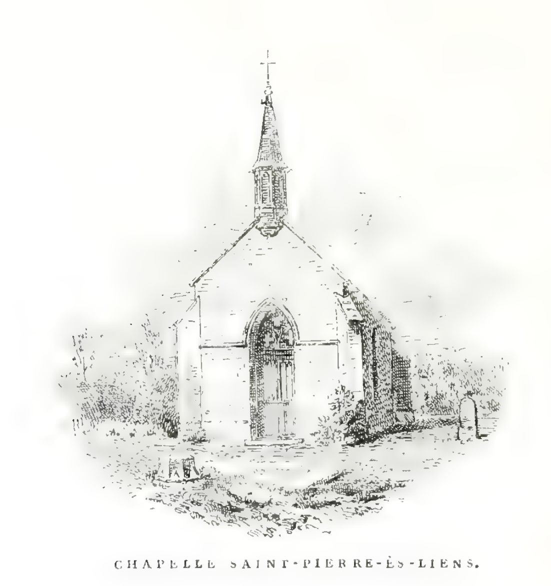
La travée centrale de l'abside est occupée par une peinture représentant le Baptême du Christ par saint Jean-Baptiste, infime copie du célèbre tableau de Mignard.

Une petite sacristie est à l'angle sud-est du transept.

Château de Dosches. — Dosches eut son château féodal qui fut entièrement reconstruit au XVIIe siècle. Il est situé au pied du mamelon sur lequel s'élève l'église. Du cimetière on a une vue charmante du village et du vieux château que l'on domine dans son ensemble. Sa construction toute moderne n'en a pas moins conservé l'apparence d'un château féodal, par l'élévation de son donjon (au-

jourd'hui transformé en maison bourgeoise), son colombier seigneurial et ses larges fossés qui l'entourent de tous côtés.

Avant la Révolution, la seigneurie de Dosches appartenait à MM. de Saint-Étienne, ensuite à la famille de Veillart, originaire de Normandie. Puis elle passa à la famille de Navelet, à celle de Chavaudon, originaire de Troyes, et à M. Chevaudon de Sainte-Maure, président à la Chambre des comptes de Paris. Au commencement du siècle, ce domaine fut acheté par M. Jean-Nicolas Tallon, au comte de Chavaudon. En 1829, il fut donné à René-Alexandre Tallon, et, en 1874, à Ernest Tallon, propriétaire actuel du château.



CHAPELLE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS.

ROSSON

Ce hameau était autrefois indépendant de la paroisse de Doches, car les seigneurs y firent construire une chapelle qui fut érigée en succursale par un acte de violence du sieur Le Tanneur, seigneur du lieu.

La nouvelle chapelle est située derrière les dépendances de l'ancien domaine de Rosson; elle fut construite, en 1852, avec les res-

sources d'une souscription volontaire des habitants de la commune. Elle remplace une ancienne chapelle qui tombait en ruine.

La nouvelle chapelle, dédiée à saint Pierre, présente une forme rectangulaire et se termine par une abside à trois pans. Sa façade se compose d'un arc ogival, à retrait, et son entrée à linteau droit est surmontée d'un tympan percé de trois roses superposées.

Au-dessus du pignon s'élève un petit clocher en bois.

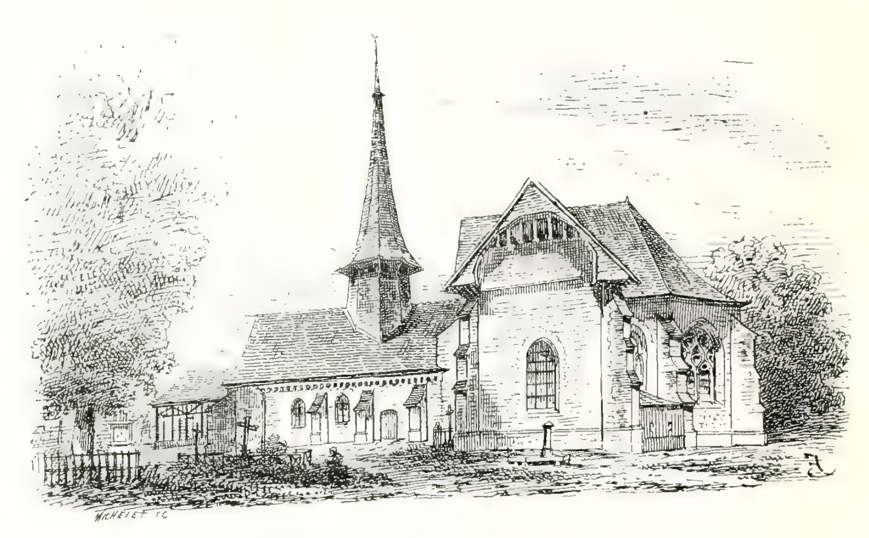
Intérieur. — En entrant, à gauche, un petit bénitier de la Renaissance, ancien dais qui recouvrait jadis une statue. Sa nef, simplement plafonnée, meublée de bancs et décorée de tableaux médiocres représentant saint Pierre sortant de la prison hérodienne et délivré par l'ange, une Annonciation, un saint Nicolas, un chemin de croix et diverses statues en plâtre.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est séparé de la nef par une grille de communion portant les bâtons de confrérie de saint Pierre et de saint Vincent; comme la nef, il est couvert d'un simple plafond.

Le maître-autel se réduit à la plus grande simplicité. A gauche du sanctuaire, une jolie statue de la Vierge Mère, du XIVe siècle; l'enfant bénit porte le globe terrestre. Le corsage de la Vierge laisse le sein à découvert. A droite, en face, une statue de saint Pierre, de grande dimension, sculpture de la fin du XVIe siècle, d'une exécution énergique; la beauté de la figure, d'une grande expression de mansuétude sereine, la noblesse de la pose et la richesse des draperies en font un chef-d'œuvre des plus remarquables.

A la fenêtre centrale du chevet, un petit saint Pierre de la Renaissance, peinture sur verre provenant de l'ancienne chapelle, ainsi qu'une piscine de même style placée à droite de l'autel.

Il ne reste plus rien de l'ancien château de Rosson qu'une agréable maison bourgeoise et ses dépendances, vendues, en 1834, par M. le comte de Chavaudon de Sainte-Maure à M. Dheurle-Tallon, manufacturier, fabricant de draps à Troyes, et aujourd'hui la propriété de son fils, M. Victor Dheurle, ancien avocat, sous-préfet de Beaune (Côte-d'Or).



ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

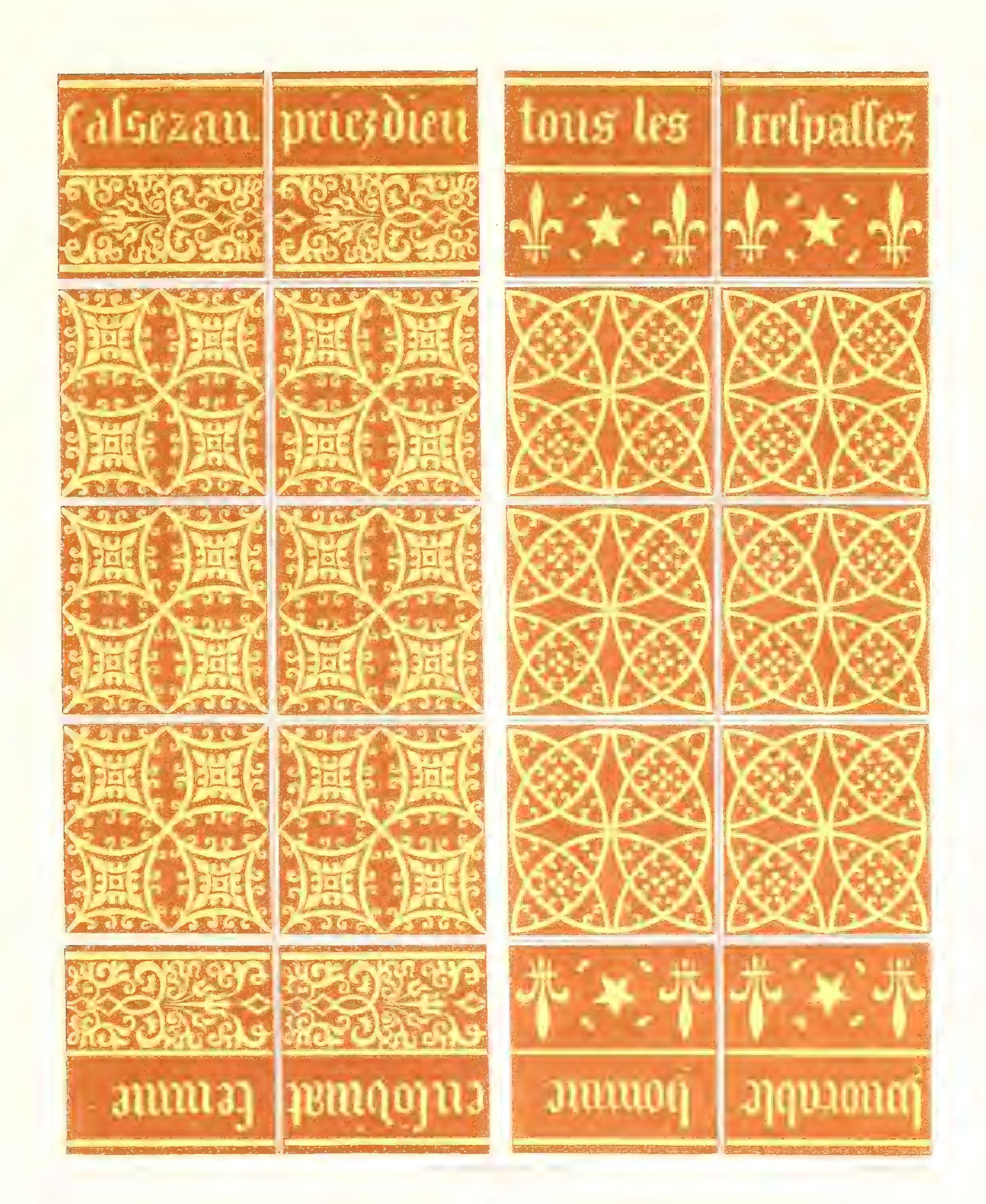
GÉROSDOT

Ce village s'appelait autrefois Aillefol; des lettres patentes de 1790 lui donnèrent le nom de Gérosdot, qui était celui de la seigneurie. Il est situé entre Piney et la partie occidentale de la forêt d'Orient, à vingt-trois kilomètres de Troyes et à sept kilomètres de Piney.

L'église, placée sous le vocable de saint Pierre et saint Paul, présente la forme d'une croix latine ; elle est composée d'une nef du XIIe siècle, d'un transept et d'un sanctuaire avec abside à trois pans construit au XVIe siècle.

La façade est précédée d'un porche en bois construit en appentis, s'appliquant sur le mur du pignon de la nef; celui-ci est couvert d'ardoises jusqu'à la hauteur des combles.

Les faces latérales de la nef appartiennent au XIIe siècle. Les murs sont maintenus par trois petits contreforts avec deux autres aux angles de la façade. Ils sont couronnés par une jolie corniche en parfait état de conservation et composée de modillons en quart de cercle.


priez dieu
tous les
trespassez
homme
honnorable

Une petite porte moderne pratiquée à la troisième travée sur la face méridionale donne entrée dans la nef.

Sur les combles de celle-ci, au centre de la toiture, s'élève une flèche en bois couverte d'ardoises, d'assez belle proportion, contenant une cloche fondue en 1656, par Jean de la Paix, et portant cette inscription :

IHS MA PARAIN NOBLE PERSONNE PIERRE MARCEAV CON[ER]
ET SECRETAIRE DV ROY MAIRE DE LA VILLE DE TROYES
MARAINE DAME MARIE DE CORBERON VEFVE DE FEV MES-
SIRE LOVIS DE VIENNE VIVANT ESCVYER SEIGNEVR DAILLIEF
OV DESGIAVDOT ET DES MINOT CONSEILIER DV ROY EN
SES CONSEILS D'ESTAT ET PRIVE.
M[RE] IEAN REBALLE BACHELIER EN THEOLOGIE PERE CVRE
M[RE] PHILIPPES CAILLOT ET CLAVDE CORDIER, MARGVIL-
LIER. LVC LAMBERT 1656. P. VERPY.
IEAN DE LA PAIX MA FAICT.

Le transept et le sanctuaire, entièrement reconstruits vers le milieu du XVI[e] siècle dans de plus larges proportions, s'élèvent de beaucoup au-dessus des combles de la nef. Sur le pignon du transept nord, une petite tour en bois, en saillie sur le mur et couverte d'ardoises, renferme le mouvement de l'horloge ; les deux faces de cette tour, en regard du village, portent chacune un cadran.

La plupart des contreforts de cette nouvelle construction ont été réparés et rejointoyés en brique.

L'église, située au milieu du village, est entourée par le cimetière qu'abritent de beaux arbres s'élevant jusqu'à la hauteur du clocher. La croix du cimetière, en fer forgé, repose sur un socle du XVI[e] siècle, de proportions monumentales ; les quatre faces étaient décorées de blasons qui ont été mutilés pendant la Révolution, la croix de pierre qui en faisait le complément a été renversée.

Intérieur. — La nef se compose de quatre travées entièrement garnies de bancs ; elle est couverte d'une charpente ogivale reposant sur des poteaux qui portent les poutres transversales, et aussi la charge

du clocher. Une partie de ses supports remplace les entraits de la charpente qui ont été coupés pour dégager la vue du sanctuaire.

Cette nef s'éclaire par quatre petites fenêtres cintrées en lancettes meublées de quelques restes de verrières du XVIe siècle. Dans la première fenêtre à droite, le vitrail représente Jésus apparaissant à Marie-Madeleine, après sa résurrection. Au-dessus de ce sujet, un blason en partie mutilé.

Dans la seconde fenêtre, un saint François d'Assise mitré. Puis, dans la première fenêtre à gauche, un petit calvaire et une Vierge mère couronnée par des anges.

En entrant dans la nef à droite, la cuve baptismale, sans intérêt, et à gauche l'escalier conduisant dans les combles et à la flèche.

Chœur et chapelles latérales du transept. — Le chœur occupe la travée centrale du transept; il se ferme par deux stalles et des bancs se prolongeant de la nef aux collatéraux. Quatre piliers monocylindriques énormes, engagés dans les angles des murs de clôture, reçoivent les arcs-doubleaux et les nervures de la voûte qui forme une étoile à quatre pointes. Les clefs de voûtes, historiées de diagonales, de liernes et de tiercerons, ont été supprimées depuis longtemps par mesure de sécurité ; elles étaient suspendues à la voûte par de simples agrafes en fer.

Contre le pilier d'angle du transept et de la nef est placée la chaire à prêcher ; sur le panneau de face du garde-corps, une peinture représente saint Etienne, diacre ; sur le pilier faisant face à la chaire, une peinture sur toile, d'une bonne exécution, représente le Christ en croix. Ce tableau est encadré dans une bordure sculptée de l'époque Louis XV.

Le chœur communique aux deux chapelles latérales par un passage ménagé au centre de la travée. Le collatéral méridional est réservé à la chapelle dite du Saint-Rosaire.

La décoration de l'autel est une simple boiserie avec une peinture montrant saint Dominique et sainte Thérèse recevant le saint rosaire des mains de l'enfant Jésus, que la Vierge tient debout sur ses genoux.

Les panneaux qui se prolongent de chaque côté de l'autel sont

décorés de vases chargés de fleurs, peintures du dernier siècle. Des deux côtés de l'autel, une statue de sainte Anne, du XVIIe siècle, et un saint Nicolas, du XVIe siècle.



1. TOMBE DE MARGUERITE DE MOUSTIER.

Cette chapelle est éclairée par une fenêtre ogivale, sans meneaux ni verrières coloriées; au-dessous et encastrée dans la muraille, la dalle tumulaire de Marguerite du Moustier, dame d'Aillefol, décédée le 17 janvier 1604. La défunte est représentée debout, les mains jointes, vêtue d'une robe à corsage en pointe, avec manches à bourrelets et tournure en panier. A sa droite, sa petite fille dans la même attitude et vêtue de la même manière; près de la tête les initiales R. L. M. se rapportant aux noms et prénoms de cette jeune fille, laquelle n'a pas d'épitaphe; sous les pieds de la mère et de la fille, un verset des chapitres de Job est circonscrit dans un carré :

Spoliavit me gloria mea
et abstulit coronam de
capite meo.
Job. 19.

De chaque côté de ce cadre étaient gravés les blasons des défunts;

la Révolution les a fait disparaître. Sur le pourtour de la pierre, entre deux lignes déterminant le cadre de l'épitaphe, on lit ce qui suit :

> Toi qui vois ce tombeau ne desdaigne sa grace mais
> prie dieu devotement pour lame de laquelle le corps.
> Cy dessous gist et repose cest la tres noble margueritte
> du moustier dit saragosse dame Daillesol femme de
> messire edme de sainct estienne seigneur de turgy marechal
> general de la cavalerie legere en france laquelle deceda
> Le dixseptiesme janvier Mil six cent quatre Requiescant
> in pace.

Cette tombe, grossièrement exécutée, occupait le milieu de la chapelle et fermait la sépulture du caveau de cette famille.

Elle mesure $1^{m},80$ de hauteur sur 1 mètre de largeur (1).

Le collatéral septentrional est sous le vocable de la Vierge Marie. La décoration de l'autel répète celle de la chapelle du Rosaire et le tableau central représente la Nativité de Jésus (les bergers en adoration devant le nouveau-né).

Le tombeau de l'autel a conservé sa peinture représentant le Cénacle. Une petite statuette de sainte Barbe, du XVIe siècle, placée à droite de l'autel, ne manque pas d'un certain intérêt ; sa petite tour légendaire, curieuse par sa forme, est intéressante à étudier.

Cette chapelle, moins profonde que celle du midi, est éclairée de la même maniere. Jadis ces deux chapelles avaient chacune une fenêtre au levant. Les deux fenêtres ont été complètement murées depuis la décoration de ces autels, vers les premières années du XVIIe siècle.

Sanctuaire. — Le sanctuaire se limite par un appui de communion qui s'incline à droite pour le passage de la nouvelle sacristie. Il supporte deux bâtons de confrérie de la Vierge et de saint Nicolas, avec deux croix processionnelles.

Le maître-autel, placé un peu en avant des deux premières travées de l'abside, est surmonté d'un magnifique retable, en pierre sculptée au XVIe siècle (vers 1540). Il se divise en trois portiques séparés par

RETABLE DU MAITRE AUTEL

des colonnes accouplées de l'ordre composite; sa base s'élève un peu au-dessus de l'autel, elle est décorée d'une suite de figures à mi-corps représentant Jésus-Christ et ses douze apôtres, portant tous leurs attributs distinctifs.

Le compartiment central dépasse de deux tiers par ses dimensions la hauteur des deux autres compartiments. Des pilastres surélevés et décorés de niches abritent à gauche l'évangéliste saint Jean et, à droite, saint Luc. Ce portique central est surmonté, comme aussi les deux portiques latéraux, de deux frises formant entablement.

Les sujets représentés sont les principaux mystères de la Passion; ils sont placés dans des niches très profondes, donnant un puissant relief aux innombrables figures de la composition.

Scène du portement de croix. — Le premier bas-relief à gauche représente des soldats armés de glaives et de bâtons frappant Jésus-Christ. Le Sauveur a la tête couronnée d'épines et est courbé sous le poids de sa croix; d'un côté, il est secouru par Simon le Cyrénéen et de l'autre, sainte Véronique portant sur un linge l'empreinte sanglante de la face de Jésus. Le fond du tableau représente les murs de Jérusalem. Près de la porte de cette enceinte, on voit les saintes femmes, avec des vases de parfums, prendre un petit sentier pour se rendre au tombeau du Christ.

Scène du crucifiement. — Dans le haut de la niche centrale, se détachent complètement dans le vide les trois croix qui s'élèvent au sommet du calvaire; celle du Rédempteur domine les deux autres, elle apparaît comme un symbole de régénération. Le Christ agonisant incline la tête, à droite, du côté du bon larron et lui assure le pardon et une place dans le paradis, tandis qu'à sa gauche le mauvais larron se tord dans les convulsions de l'agonie et du désespoir. En bas, la foule, les Scribes et les Pharisiens précédés par Ponce-Pilate. La tête ceinte de son diadème, le sceptre en main, le gouverneur est accompagné d'Anne et de Caïphe, tous les trois vêtus de brillants et riches costumes et montés sur d'élégants coursiers caparaçonnés d'étoffes précieuses. Plus haut nous voyons Longin porter un coup de lance au côté gauche du supplicié et Stéphanon présenter l'éponge aux lèvres brûlantes du Sauveur. Au pied de la croix, la grande pécheresse Marie-

Madeleine enlace de ses bras et de sa longue chevelure l'arbre sacré dont elle ne peut plus se séparer.

Au bas du tableau, à gauche, la mère de Dieu, au milieu d'affreuses tortures morales qui lui déchirent le cœur, tombe anéantie par la douleur entre les bras de saint Jean et des saintes femmes.

Au pied du calvaire et au dernier plan, des voleurs, le couteau à la main, se disputent les vêtements de la victime. A l'horizon, le panorama de Jérusalem avec ses palais, ses synagogues, ses tours qui surgissent au-dessus des murs crénelés de cette vaste enceinte.

Scène de la résurrection. — Jésus sortant de son tombeau semble flotter dans l'espace ; de la main droite, il tient le signe de la rédemption qui a disparu ; de l'autre, il rejette en arrière son linceul. Autour du tombeau, des soldats endormis, d'autres terrifiés, glacés d'effroi, regardant le Christ s'élever dans les airs. Dans le fond, au bas de la montagne, les trois Marie arrivant au saint sépulcre, gardé par un ange.

Tel est ce grand drame de la Passion sculpté dans ce bloc de pierre, avec autant de délicatesse que de goût, merveilleuse sculpture française à laquelle nous ne pouvons donner un nom d'auteur ni une date précise d'exécution qui nous permette de rendre un juste tribut d'éloges à celui qui conçut cette œuvre magistrale[1].

Au-dessus du retable s'élève un élégant pinacle de forme carrée posé sur la diagonale ; il se divise en deux étages destinés à servir de réserve aux vases sacrés et d'exposition à l'ostensoir, le jour des grandes fêtes. Sur l'angle de la face principale du premier étage, une figure de Jésus-Christ bénissant et portant le monde, les pieds posés sur trois petites têtes de séraphins. Dans les niches des faces fuyantes, deux anges portent les attributs de la Passion, la couronne d'épines et la colonne de la Flagellation.

Le second étage, ajouré par des meneaux sculptés, s'élève avec une grande délicatesse ; il est constitué par la claire-voie consacrée à l'exposition publique du saint sacrement, comme l'indique cette inscription tracée sur la frise de la corniche : O SALVTARIS HOSTIA.

1. Voir la notice de M. l'abbé E. Carrez, curé de Gérosdot, 1866.

Cet entablement est surmonté de frontons ornés de têtes d'anges, entre lesquels des contreforts contrebutent le petit édicule du couronnement que surmonte une croix.

Sur la plate-forme des bas-reliefs collatéraux sont placées deux statues plus anciennes que le retable, et qui n'ont pas été faites pour la place qu'elles occupent. A gauche, la Vierge mère, sculpture de la fin du XIV[e] siècle. L'enfant Jésus est représenté debout sur la main droite de sa mère. Il joue avec une petite colombe perchée sur le bras gauche de la Vierge. Le volatile répond aux jeux de l'enfant Dieu en lui pinçant le doigt.

De l'autre côté, saint Pierre, statue du XV[e] siècle, superbe de pose et de mansuétude, portant les deux clefs et le livre des Évangiles, emblème de sa toute-puissance spirituelle.

Le retable est relié à une clôture en pierre construite en même temps, servant de limite à l'ancienne sacristie qui occupe encore toute la partie absidale du sanctuaire. Ce mur de clôture est couronné d'une frise à feuilles courantes. Des deux côtés du retable sont percées deux portes profilées à linteau droit. Les clefs de ceux-ci portent à gauche l'écu de France et à droite l'écu d'un prêtre : au calice d'or. Ils sont suspendus par un fil à la bouche de têtes de chérubins. Ce dernier blason, ayant pour support deux anges, est évidemment l'écu du donateur, simple curé du village, qui dota son église de cette merveilleuse sculpture.

Deux petites niches sont pratiquées dans l'épaisseur des murs entre la porte et le retable ; elles abritent les statuettes assises des évangélistes saint Marc et saint Mathieu, qui n'ont pu trouver place dans l'intéressante composition du retable.

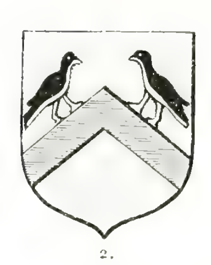
La clôture de la sacristie est encore surmontée de plusieurs panneaux de l'époque Louis XV, sur lesquels on a fixé deux peintures sur toile représentant deux *Ecce homo*.

Le tombeau de l'autel est décoré d'une peinture du XVIII[e] siècle représentant saint Pierre recevant des mains de Jésus-Christ les clefs de son église. Deux autres peintures de la même époque ornent la face des deux socles destinés à recevoir les chandeliers des acolytes. Ces médaillons encadrent les bustes des apôtres saint Pierre et saint Paul.

La voûte du sanctuaire précédant celle de l'abside est composée de liernes et de tiercerons en forme d'étoiles ; la suivante est réduite à sa plus simple expression par la figure d'un triangle équilatéral.

Tout ce sanctuaire est éclairé par quatre fenêtres seulement, celle du chevet ayant été murée depuis longtemps. Elles ont conservé une partie de leurs verrières dignes encore de quelque intérêt pour les visiteurs.

La deuxième fenêtre à gauche se divise en trois jours surmontés de trilobes tréflés. Un panneau du XVIe siècle nous présente un bon bourgeois accompagné de ses deux fils, tous les trois agenouillés les mains jointes devant un prie-Dieu, où se voit ce blason (2) : d'or à un chevron d'azur, soutenant en chef deux oiseaux au naturel affrontés. Cet écu appartiendrait à Edmée Cochot, femme de Pierre Martin, citée plus bas.

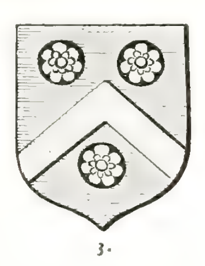

2.

Le deuxième panneau montre Adam et Ève en présence de Dieu qui leur défend de manger le fruit de l'arbre sous lequel ils sont abrités. Le troisième panneau contient un fragment d'inscription que voici : **Bons et charitables abitans et Claude..... à la diligeance de messir Mil.....** Il nous apprend que, sur la demande de leur curé, quelques bons et charitables habitants de Gérosdot offrirent la verrière de cette fenêtre à l'église. Dans cette même fenêtre se lit une autre inscription qui devait appartenir à la fenêtre représentant la légende de saint Pierre ; elle est conçue en ces termes :

En l'an mil cinq cens et quarēte
sans nul diffame par pierre mar
tin marchāt demorant a troys et
edmee cuchot sa fēme ont donne ceste

La première fenêtre tenant au chevet est occupée par un vitrail presque complet représentant Jésus-Christ crucifié entre deux larrons. C'est sans contredit une répétition de la scène émouvante du retable du maître-autel. Il est intéressant de faire remarquer une particularité que nous n'avons pas rencontrée souvent. Un ange aux ailes

d'or, au-dessus du bon larron, semble le prendre par-dessous les bras pour le faire monter au ciel, tandis qu'au-dessus du mauvais larron, un diable vert aux ailes de chauve-souris paraît attendre son dernier soupir pour l'entraîner avec lui dans les abîmes infernaux. Au bas du vitrail, à droite, le curé donateur agenouillé, l'aumusse sur le bras. L'inscription de la donation est en partie détruite, elle apprend seulement que le donateur était le curé de **ceans**. Il portait pour blason : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses de même.



3.

La première fenêtre, à droite, au-dessus de la porte de la sacristie, se compose de six panneaux tirés de la légende de saint Pierre; cette verrière se divise en trois parties horizontales. Le premier sujet, à gauche au bas de la fenêtre, représente saint Pierre assis sur son trône, la tête ceinte de la tiare à triples couronnes, revêtu de la chape en drap d'or et de l'étole pastorale. Au bas, devant lui les donateurs à genoux dans l'attitude de la prière, les mains jointes.

Le deuxième panneau, en suivant, nous montre le prince des Apôtres guérissant les malades et les infirmes au milieu d'une foule d'hommes et de femmes qui semblent implorer sa compassion. Le premier sujet de la seconde partie représente saint Pierre ressuscitant un jeune romain, d'une illustre famille, en présence de Simon le magicien et des grands dignitaires de la cour de Néron. Dans le deuxième panneau en suivant, saint Pierre est conduit par des soldats en présence de son juge et de son bourreau. Néron est assis sur son trône, revêtu de son costume impérial, le sceptre de l'autorité en main.

Le premier sujet de la troisième partie en haut nous met en présence de l'apparition de Jésus-Christ à saint Pierre quand il lui ordonna d'aller à Rome pour annoncer son évangile. A côté, le dernier panneau nous donne la seconde apparition de Jésus-Christ. Saint Pierre, sortant de la ville de Rome par la voie Appienne pour éviter la persécution, rencontra sur la route le fils de Dieu portant sa croix; se jetant à ses pieds, il lui dit : « Seigneur, où allez-vous? — Je vais à Rome pour y être crucifié de nouveau à ta place. » Alors Pierre comprit

qu'il devait retourner à Rome, donner sa vie pour son divin maître; il revint sur ses pas pour y attendre l'arrêt de Néron.

La deuxième fenêtre, à droite, se compose de plusieurs panneaux de la création. Dieu crée les animaux. La création de la femme. Ève, séduite par le serpent, présente le fruit défendu à Adam. Enfin un panneau représentant la mort de la Vierge. Au centre du vitrail, Dieu le Père bénissant. Il se détache d'une gloire céleste et est entouré d'anges portant les instruments de la Passion. Au bas de la création de l'homme et de la désobéissance d'Ève, on voit une partie de panneau représentant saint Pierre délivré par un ange de sa prison hérodienne à Jérusalem. Ce panneau devait faire suite à l'histoire de la vie de saint Pierre et occupait sans doute la fenêtre centrale de l'abside, aujourd'hui complètement murée. Ce vitrail fut probablement donné à l'église en 1540 par Pierre Martin et Edmée Cochot sa femme, dont l'inscription, citée plus haut et déplacée depuis longtemps, se trouve actuellement dans la fenêtre qui fait face à celle-ci. Malgré cet assemblage de transposition regrettable, toutes ces peintures sur verre sont très remarquables et pleines d'une brillante fraîcheur.

L'ancienne sacristie, établie derrière le maître-autel du sanctuaire, possède plusieurs boiseries peintes; ce sont les anciens volets du retable qui depuis grand nombre d'années servent de lambris au mur du chevet. L'humidité des murs a ravagé toutes les peintures à un degré tel, qu'il est difficile à première vue d'en préciser les sujets. Ce n'est qu'avec une grande persévérance que l'on peut s'en rendre compte et arriver à reconnaître que l'on se trouve en présence de la légende de saint Pierre et de saint Paul, patrons de l'église. Saint Pierre guérissant le fils de la veuve en présence de Simon le magicien; saint Pierre crucifié la tête en bas; saint Paul foudroyé sur le chemin de Damas; sa décapitation, etc.

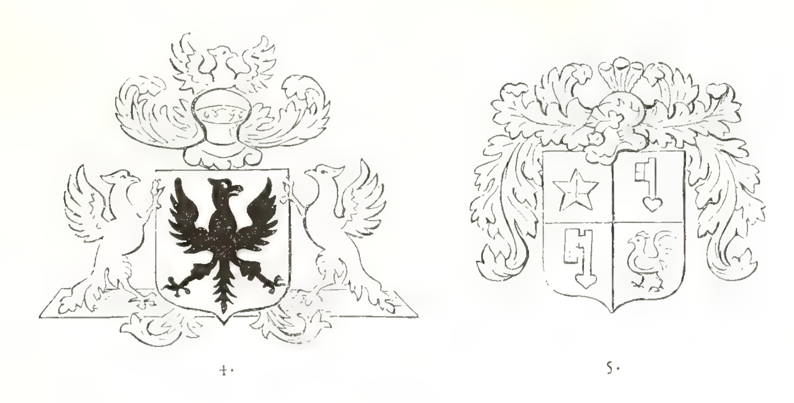
Signalons aussi un petit tableau sur bois représentant saint Jérôme méditant sur la mort, curieuse peinture du XVIIe siècle. Il faut encore citer deux peintures placées dans l'embrasure des fenêtres du sanctuaire : le Cénacle et la Sainte Famille.

Une nouvelle sacristie, parfaitement établie, occupe l'angle sud-

est du transept; elle a son entrée particulière à la première travée du sanctuaire, à droite.

L'église de Gérosdot a conservé quelques vêtements sacerdotaux dont les étoffes sont assez appréciées. Ils témoignent de la générosité et surtout de l'orgueilleuse vanité des seigneurs d'autrefois.

Il ne se célébrait pas de cérémonie religieuse dans les grandes familles sans que les vêtements du culte ne fussent changés, surtout si on s'en était servi pour d'autres familles. Le seigneur du lieu s'empressait de renouveler à ses frais la chasuble que le prêtre devait por-



4. 5.

ter à la messe de son mariage ou à toute autre cérémonie. Mais il n'oubliait pas de marquer son cadeau en le timbrant de son blason brodé d'or et d'argent avec couleurs éclatantes. Il avait le soin de le rendre visible en le faisant placer sur un endroit bien apparent de l'ornement sacré. Toutes les fois qu'un membre de la famille assistait à une cérémonie religieuse, même à une simple messe, le curé ne pouvait se vêtir d'ornements autres que ceux qui portaient les armes du seigneur. C'est une coutume qui subsiste encore dans quelques contrées de la France.

Deux chasubles conservées dans le chapier de l'église sont timbrées; l'une aux armes de la famille de Vienne : d'argent à une aigle de sable, l'écu surmonté d'un casque taré de face (4); l'autre aux armes la famille de..... porte d'azur, écartelé, au 1, à une étoile d'or, au 2 et 3, à une clef d'argent, et au 4, de même au coq d'or, l'écu surmonté d'un casque, de profil (5).

Une petite cloche d'autel porte cette inscription :

IA PARTIENS A LA FABRIQVE DE GERAUDOT. 1718.

L'église de Gérosdot contenait jadis un grand nombre de carreaux émaillés qui, par leur réunion géométrique, ont permis de reconstituer un ensemble de l'un de ces tapis mortuaires, tels qu'ils existaient au XVI[e] et au XVII[e] siècle. Le mot *Passezau*, douteux pour nous, qui se trouve en tête de notre planche spécimen, existe encore aujourd'hui sur l'un des carreaux du pavage de l'ancienne sacristie. Il doit se rapporter à un nom propre, ou de personne, ou de lieu, qu'il serait très utile de reconstituer.

Château de Gérosdot. — A la fin du XVI[e] siècle, la seigneurie d'Aillefol (Gérosdot), appartenant à Edme de Saint-Étienne, maréchal général, dont la femme avait sa sépulture dans la chapelle de la Vierge de l'église de Gérosdot. En 1609, M. de Luxembourg est propriétaire des droits royaux à Aillefol, c'est-à-dire de la justice sur les bourgeois du Roy. En 1649, vente par Charles-Henri de Luxembourg à M. Louis De Vienne de la terre et seigneurie d'Aillefol; elle passa ensuite par alliance entre les mains du comte de Fleurian-Morville, ensuite également par alliance à la famille de Crusol d'Uzès, qui la posséda jusqu'à la Révolution. A cette époque, une partie de l'ancien domaine fut vendu et acheté par M. Henri Clément, notaire à Lusigny, père de M. Clément-Mulet, savant géologue et orientaliste. Celui-ci l'habita pendant quelques années et mourut à Paris en 1863.

Elle devint, en 1851, la propriété de M. Anatole Chanoine, ancien maire de Gérosdot, membre de la Société académique de l'Aube.

Cette demeure n'est plus aujourd'hui qu'une maison de plaisance, portion des bâtiments seigneuriaux; on y rencontre encore çà et là quelques restes de sculptures de la Renaissance française.

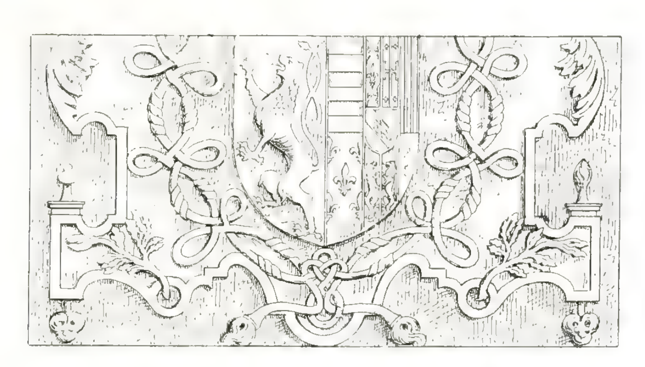
Elle est située à un kilomètre, au sud-ouest du village, sur la route vicinale de Piney à Lusigny. Les jolies charmilles qui rayonnent aux quatre coins cardinaux en font un séjour des plus agréables.

Au-dessus de la porte d'un passage conduisant aux communs et servant de linteau est une frise au centre de laquelle se détache une tête circonscrite dans un cadre ovale. Le souffle sorti de la bouche de cette figure fait surgir de deux cornes disposées à chaque coin des lèvres des rameaux de lierre venant se développer et s'enrouler au-



1. MANTEAU DE CHEMINÉE.

tour d'un enrubannement formant des cercles, au centre desquels sont de petites roses (1). Est-ce une figure allégorique de la terre, produisant la plus vigoureuse et la plus envahissante des plantes terrestres?...



2. BLASON DE FRANÇOIS DE LUXEMBOURG.

Nous pensons que cette frise devait faire partie d'un manteau de cheminée; la coupe des deux extrémités de la pierre le prouve suffisamment. Celle-ci reposait sur les deux consoles des pieds droits de la cheminée.

Au sud de la maison, un détail non moins intéressant, complétant la décoration du manteau de cette cheminée, est encastré dans le mur de clôture; il représente le blason d'une veuve; entouré suivant

l'usage du XVIe siècle, du cordon de saint François d'Assise, écu, parti : au 1er Luxembourg, au 2e de Lorraine (2). Or nous savons que François de Luxembourg, duc de Piney, prince de Tingry, mort le 20 septembre 1613, épousa deux princesses de la maison de Lorraine, la première de la branche d'Aumale, la seconde, de celle de Vaudemont et Mercœur; c'est donc à l'une ou à l'autre qu'il faut attribuer le blason. Les motifs de l'ornementation nous font pencher pour la seconde femme, Marguerite, fille de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, et veuve d'Anne de Joyeuse.

Ces détails de sculpture semblent provenir des démolitions de l'ancien château de Piney.

Dans la ferme dépendant de cette ancienne seigneurie, on voit une curieuse plaque en fonte de fer, posée debout devant le contre-cœur d'une cheminée, portant les armes de la famille de Vienne, ancien seigneur de Gérosdot, à l'aigle éployée, accompagnée de quatre aiglons aux angles, surmontée d'un casque à lambrequins ayant deux griffons pour support.

Ferme de la tuilerie du Gaty. — Au commencement du XVIIe siècle, la tuilerie du Gaty appartenait à la famille de Vienne, comme le constate un nombre assez répandu de tuiles plates et de faîtières portant les noms et les armoiries de François de Vienne, seigneur de la Tuilerie et des Petits Viages de Piney.

Plusieurs tuiles faîtières, aux armes de la même famille, existent encore sur les couvertures des bâtiments d'exploitation de la ferme du château de Gérosdot; elles portent pour devise cette sage pensée :

Tout bien a Vienne.

Au commencement du siècle, cette tuilerie éteignit son émaillerie pour ne plus fabriquer que de la tuile ordinaire.

Cette ancienne et importante industrie appartient aujourd'hui à M. Auguste Masson, ancien conseiller général du canton de Piney.



ÉGLISE SAINT-JULIEN.

LUYÈRES

Ce village est situé à gauche du chemin de fer de Châlons, à quatorze kilomètres de Troyes et à la même distance de Piney. L'église paroissiale de Saint-Julien est une construction régulière et bien établie, à trois nefs en plan rectangulaire, avec saillie de l'abside à trois pans.

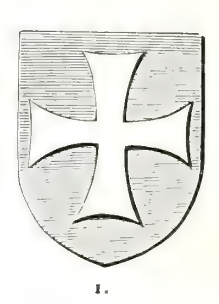
La porte principale est un segment de cercle reposant sur des pieds droits profilés de gorges et de moulures avec bases à talons. A la naissance de la partie cintrée, deux petites figures tiennent un cep de vigne rompu dans certaines parties. A la clef, une autre figure brisée sert de point de jonction à cette décoration. Au-dessus de la clef, une console porte la statue de sainte Barbe, sous un petit pinacle. Les pieds droits de la porte sont renforcés par deux pilastres en saillie, ornés de losanges et de palmettes au centre desquelles est un médaillon lisse. A la rencontre des sommiers de l'arc, une console,

à gauche, porte un saint Bernard, tenant son livre d'heures de la main droite; le bras gauche est brisé. La console à droite ne porte pas de statue; ces figures de saints étaient posées sous deux pinacles à clochetons qui se réunissent par une plate-bande. Au-dessus de celle-ci, un œil-de-bœuf; et, sur le mur, les traces de la charpente d'un porche supprimé depuis longtemps.

Cette façade se termine par un pignon sur lequel est peint le cadran de l'horloge, protégé par la saillie des combles de la nef; son mouvement porte cette inscription : CAMUT A ARCIS. 1770.

A droite de la porte d'entrée, s'élève la tourelle de l'escalier des combles; devant cette porte, et au milieu du cimetière, une croix monumentale érigée par les soins de M. Jean-Baptiste Villain, curé et bienfaiteur de cette paroisse.

On communique plus particulièrement dans l'église par une petite porte latérale pratiquée à la première travée au sud. Dans la fenêtre, au-dessus de cette porte, deux blasons : l'un d'azur, à une croix pattée d'argent (1), l'autre d'azur au chef dentelé de gueules, à une aigle à deux têtes de sable (2). La charpente à double versant du pignon se réunit à celle de la nef centrale. La toiture de la quatrième travée n'a qu'un seul versant.



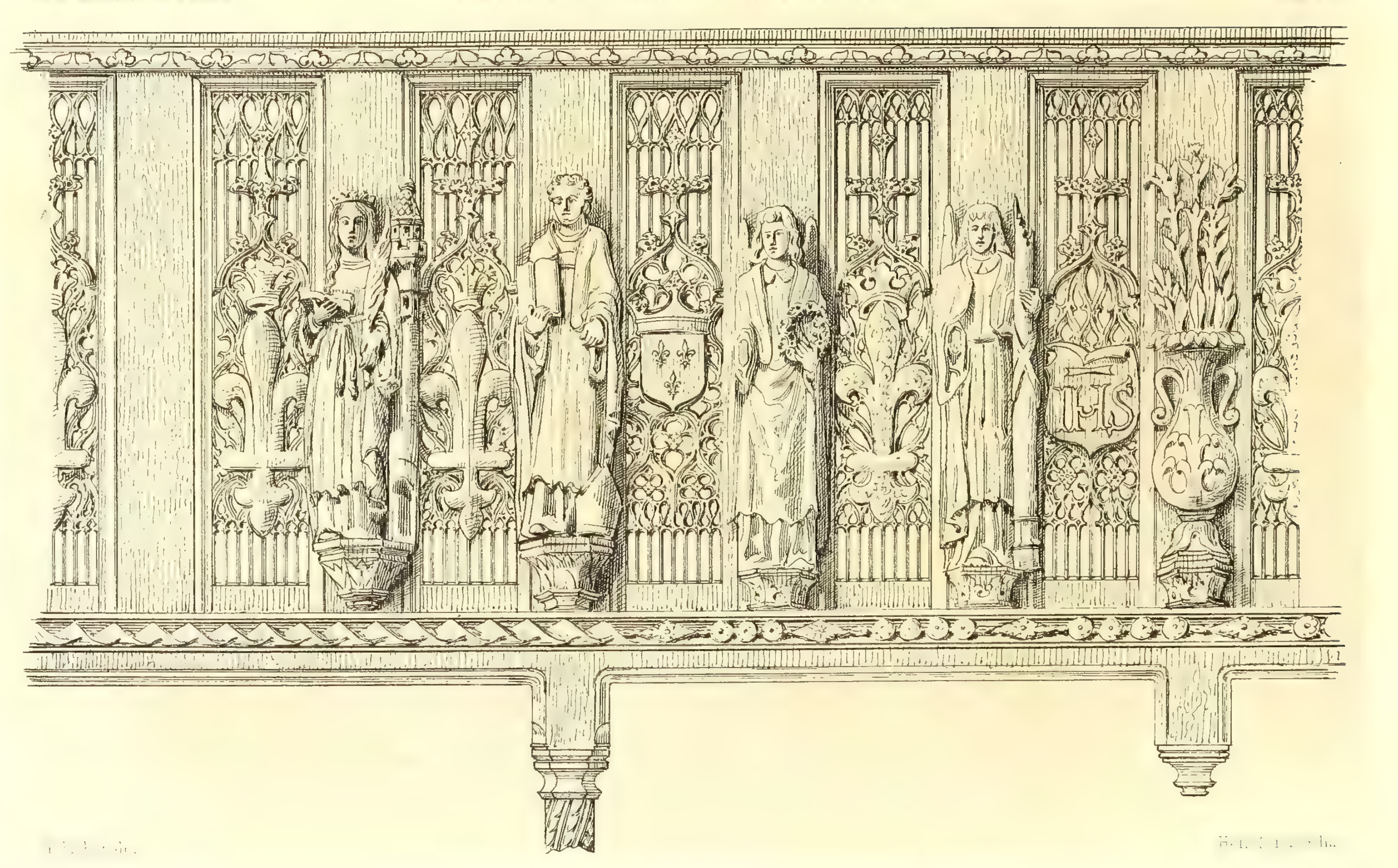
1.



2.

Au-dessus de cette travée, s'élève une petite tour en bois qui n'a pas assez d'importance pour le monument; elle contient une seule cloche, fondue en 1851.

Intérieur. — L'église se divise en quatre travées avec bas côtés. La première travée, en entrant, est occupée aujourd'hui par l'ancien jubé, sculpture en bois du milieu du XVIe siècle; sa longueur est de cinq mètres et sa largeur de deux mètres; il est adossé intérieurement au portail occidental pour servir de tribune. La balustrade se compose de quarante-six panneaux sculptés, seize sur chacune des faces principales, sept sur les faces latérales. Ces panneaux en fenestrages ajourés, sont décorés de fleurs de lis couronnées, de blasons aux



DÉTAIL DE LA CLÔTURE DU JUBÉ

armes de France, et au monogramme du Christ. Dans l'intervalle des panneaux, se dressent des statuettes en bois, debout sur des consoles, qui elles-mêmes trouvent leur point d'appui sur la corniche du jube. Un calvaire représenté par le Christ, la Vierge et saint Jean le bien-aimé, s'élevait sur la rampe de la balustrade; les mortaises qui servaient à maintenir les statues sont encore visibles.

Sur la face antérieure de la tribune, au centre et au-dessous de cette représentation, étaient placés quatre anges portant les attributs de la passion : ils étaient suivis, à droite et à gauche, par les patrons des généreux donateurs qui contribuèrent à l'édification de ce monument.

La face postérieure était sans doute consacrée à quelques sujets de la vie de la Vierge; le lis symbolique de l'Annonciation a échappé à ce désastreux déplacement.

Cinq de ces statuettes, qui n'ont pas été remises en place lors du transfèrement du jubé, pourrissent dans un réduit près de la petite porte latérale.

Ce jubé était autrefois placé à l'entrée du chœur, adossé à la deuxième travée de la nef. Il repose sur six colonnes ou poteaux rubanés et écaillés avec chapiteaux à facettes et bases à talons.

Sa première voûte, du bas côté méridional, présente à la cler l'inscription suivante :

HANRI·DE·VALLOIS·PAR·LA·GRACE·DE·D·R·DE·FRANCE.

Elle porte, au centre, trois croissants enlacés, trois H et le millésime de 1552, dernière année du règne de Henri II. Ces chiffres sont distribués de telle façon qu'ils forment en même temps avec deux H le monogramme du christ répété deux fois (3).



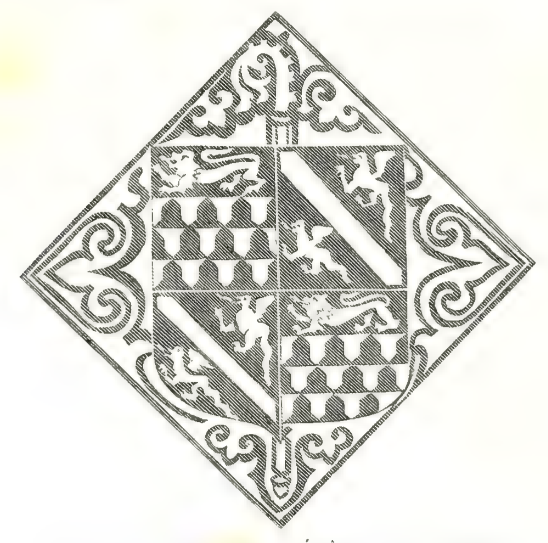
3.

A l'angle sud-ouest, une des nervures de cette voûte repose sur une console représentant une figure courbée, tenant son bâton de voyage de la main gauche, son bonnet de la main droite et son sac sur la hanche; elle est vêtue d'une jaquette et d'un haut-de-chausse.

C'est probablement la représentation d'un pèlerin, apportant son obole pour l'achèvement de l'église.

La voûte de la première travée de la nef est ornée d'une clef en pendentif, reliée aux claveaux des nervures de la voûte par des arcs de cercle.

Au nord, la première travée de ce bas côté est occupée par la chapelle des fonts : cuve baptismale en marbre, sans intérêt. Autel simple, formé de boiseries avec pilastres cannelés de l'ordre ionique,



4. ODARD HENNEQUIN, ÉVÊQUE DE TROYES.

statue de saint Julien, du XVIe siècle, et figure de saint Augustin, du dernier siècle. Contre le mur de cette travée, sont placées les statues de saint Roch, du XVIe siècle, et celle de saint Michel terrassant un monstrueux dragon; cette dernière œuvre appartient au XVIIe siècle. Le sol de cette chapelle est couvert d'un grand nombre de carreaux émaillés qui, lors de la restauration de l'église, ont été rassemblés et disposés sans ordre; portant la devise des sirs de Montmorency : VIVE LE ROI. C'EST MON PLAISIR, et diverses armoiries de plusieurs familles troyennes, telles que celles de Villeprouvée, d'Aubeterre, de Dinteville et de Hennequin (4). Sur le sol, une statue de saint Nicolas de la fin du XVIe siècle.

Les voûtes de la grande nef sont de hauteur égale à celle des bas-côtés; les arcs-doubleaux et les nervures reposent sur des colonnes en demi-relief sur la masse du pilier cylindrique. Sur la clef de voûte de la deuxième travée, et sur le pourtour d'un blason chargé d'un calice, on lit : IN DOMINO·CONFIDO·N·P·C̄·PBRE 1554. *Au seigneur je me confie.* Armes symboliques d'un curé de l'époque avec les initiales de ses nom et prénoms, N. P. C. (5).



5.

L'église est éclairée par huit fenêtres percées dans chacune des travées des bas-côtés, et se divisant en deux par des meneaux de style flamboyant. L'une d'elles a la forme d'une fleur de lis et les quatre premières sont à portiques du style Renaissance, ce qui indique l'époque de leur construction, de 1551 à 1554.

La chaire à prêcher est adossée au deuxième pilier de la nef. A gauche, son garde-corps se divise par des pilastres ioniques cannelés et les panneaux sont décorés de rosaces. L'ensemble rappelle le style de la fin du règne de Louis XIII dans sa plus grande simplicité.

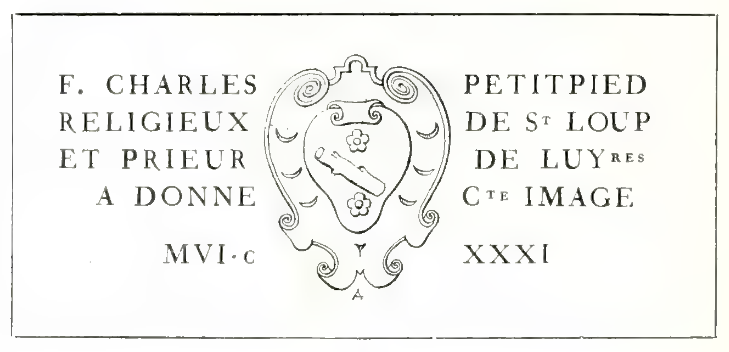
Chœur et chapelles latérales. — Le chœur se ferme sur la nef et les bas côtés par des bancs; il comprend la troisième travée avec une partie de la quatrième; l'autre moitié de celle-ci sert de passage et de communication avec deux chapelles latérales. C'est à partir de cette troisième travée que l'édifice prend un caractère tout différent et appartient aux premières années du XVI[e] siècle.

La chapelle septentrionale est consacrée au Sacré-Cœur de Jésus; son autel très simple comprend deux colonnes ioniques cannelées, avec entablement surélevé d'un fronton triangulaire. Le tableau représente le Sacré-Cœur de Jésus. Dans l'ébrasement de la fenêtre, percée derrière l'autel, un saint Joseph, sculpture de notre époque.

La chapelle méridionale, sous le vocable de la Vierge, comprend un autel qui correspond exactement à celui du Sacré-Cœur. Son tableau nous montre l'Assomption de la Vierge Marie. Entre la fenêtre du chevet et le retable de l'autel, une jolie statue de la Vierge, perdue pour les visiteurs par la défectueuse manière dont elle est

éclairée. Cette fenêtre, coupée par l'autel, est garnie d'une ancienne verrière tout oxydée ; elle représente l'arbre de Jessé, avec une nomenclature réduite des rois de Juda. A droite de l'autel, se trouve la porte de la sacristie, qui occupe extérieurement l'angle sud-est, formé par ce bas côté avec la première travée du sanctuaire.

Sanctuaire. — La grille de communion sert de clôture au sanctuaire et en même temps d'appui à plusieurs bâtons de confrérie. Ce sont ceux de sainte Catherine, de saint Nicolas, de saint Éloi et de l'Immaculée Conception. De ces quatre bâtons, deux sont antérieurs au XVIIIe siècle, mais on les a maladroitement restaurés. Les deux premiers piliers portent deux statues : à droite, celle de saint Julien, mauvaise sculpture du XVIe siècle, et à gauche, une Vierge Mère du XVIIe siècle. Sous cette statue, se trouve une petite plaque de marbre noir portant l'écu et l'inscription suivante en lettres gravées et dorées :



6.

Comme nous l'avons fait remarquer, l'abside du sanctuaire est à trois pans, percée de fenêtres ogivales; celle du chevet a perdu ses verrières de couleur.

La première, à gauche, représente Jésus-Christ ressuscitant la fille unique de Jaïre, âgée de douze ans, en présence du père, de la mère et des apôtres réunis. A côté de ce panneau, saint Loup, évêque de Troyes, et, dans les trilobes, la Résurrection de Lazare. Dans cette fenêtre on lit le lambeau d'une ancienne inscription :

Chambertin prieur de..... neuf priez Dieu.....

Puis elle nous montre deux blasons et un monogramme : le premier blason d'azur au chevron d'or, accompagné de trois couronnes de même, deux en chef, une en pointe; celle-ci surmontée d'une étoile, aussi d'or (de Mauroy) (7). Le deuxième blason, au 1 et 4 de Mauroy, au 2 et 3 d'azur à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules, avec un chef d'or comme brisure (Léguisé), (8). Ces deux blasons, et le monogramme (9), appartiennent à Odard de Mauroy, fils de Jacques de Mauroy, écuyer, seigneur de Plyvot et



7. 9. 8.

de Buchères, échevin de Troyes en 1560, et conseiller de ville, époux de Marie Léguisey. En 1581, par testament du 9 mars, Claudine Girardin, lègue à Anne et Marie, filles de noble homme Odard de Mauroy, 10 écus chacune *pour l'aider à marier*. Le mariage de leurs parents doit remonter vers 1567. C'est vers cette époque que la verrière a été posée[1].

La première fenêtre, à droite, a conservé quelques restes de grisailles représentant le Baptême de Jésus-Christ et sa Transfiguration sur le mont Thabor. Dans la partie basse du vitrail, on distingue parfaitement la silhouette du donateur, malgré l'interception de la lumière. Ce personnage en prière, les mains jointes, porte l'aumusse. Sur la lisière de la verrière, on remarque une ligne de texte que l'on ne peut plus lire, indiquant les noms et les qualités de ce prêtre.

Un blason de la même époque se voit encore dans ce vitrail, il porte d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, ainsi des lettres N. T. G. toutes trois d'argent, et en pointe

1. Communication de M. Albert de Mauroy.

d'une oie d'argent becquée et membrée d'or et posée sur une terrasse du même (10).

La figure de ce prêtre pourrait bien être celle d'un prieur de Luyères et les armoiries appartenir à ce dernier. Cette fenêtre est en partie masquée par la toiture d'une sacristie. Celle-ci, construite depuis peu d'années, vient s'adosser et prendre son appui contre la verrière elle-même; il était pourtant bien facile de remédier à cet inconvénient avec une toiture à double versant.



10.

Les murs du sanctuaire sont complètement couverts de boiseries se reliant au retable. Ce dernier est à colonnes, avec chapiteaux composites; il porte sur sa saillie un entablement en ressaut, se prolonge et se courbe en arc de cercle pour encadrer le tableau représentant saint Julien décapité en présence de Dioclétien; entre le sommet du cadre et la brisure de la corniche, des têtes de chérubins.

Cet entablement est surmonté d'une espèce de crête à trilobe gothique, et d'un pinacle ajouré, terminé par une croix; le tout forme un singulier amalgame d'architecture.

Le tombeau de l'autel, le tabernacle et les quatre évangélistes qui l'accompagnent, sont décorés dans le même goût. La face du tombeau est vitrée pour laisser voir plusieurs châsses en bois doré du siècle dernier et un buste renfermant une partie du chef de saint Julien.

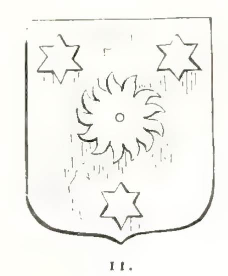
Les voûtes du sanctuaire et celles des chapelles latérales sont peintes en bleu, constellées d'étoiles d'or, et dans les sections triangulaires sont représentés les attributs du culte.

La clef centrale de la voûte du sanctuaire porte les armes de France; celle de la chapelle de la Vierge, le blason de la Champagne, et celle du Sacré-Cœur, un écu de gueules au soleil d'or, accompagné de trois étoiles, aussi d'or, deux en chef et une en pointe dont les émaux nous semblent douteux (11).

Ces armoiries pourraient bien être celles d'un abbé de Saint-Loup. Ce même blason existe dans l'église de Molins, prieuré qui

était comme celui de Luyères une dépendance de l'abbaye de Saint-Loup.

Extérieurement, au chevet de l'église, est la sépulture de Louis Döé, né à Troyes, le 10 juillet 1730; décédé au dit lieu le 18 février 1810, et de Marie-Rosalie Paillot, son épouse, née dans la même ville le 28 juillet 1742 et décédée le 17 juillet 1810.


11.

Louis Döé, écuyer, seigneur de Luyères, secrétaire du roi, receveur des impositions royales, comparut à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Troyes pour l'élection des députés de la noblesse aux États-Généraux de 1789. Il fut le père de Jacques, châtelain de Luyères; de ce dernier est né Charles Döé, père de M. le baron Anatole Döé de Menois.

De cette paroisse dépendait le hameau de Fontaines, situé à la source de la Barbuise. Il y avait en ce lieu une chapelle annexe de Luyères qui fut érigée en succursale en 1782. Le fief de Luyères désigné quelquefois sous le nom de fief des Pérignons, nom d'une famille troyenne[1] était mouvant, en fief de Villehardouin, et en arrière-fief de Piney. En 1836, il appartenait à Claude Coquin, président en l'élection de Troyes; il eut ensuite pour possesseurs MM. de Mauroy; M. Hennequin; De la Palun; De Maizières; De la Hupproye; Jeannard et Camusal-Noël. Le château était environné de fossés et fortifié; en 1723, il était encore appelé la forte maison de Fontaines[2].

1. *Arch. de l'Aube*. E. 817.
2. *Ibid.*, E. 450, liasse.



ÉGLISE SAINT-LAURENT.

MESNIL-SELLIÈRES

Le village de Mesnil est situé à treize kilomètres de Troyes et à onze kilomètres de Piney.

Le village de Sellières a été complètement abandonné et détruit vers la fin du XVIe siècle.

L'église Saint-Laurent de Mesnil-Sellières est située au sud-ouest, à 600 mètres du village : complètement isolée au milieu des champs, elle est bâtie au centre d'un vaste cimetière planté d'arbres; avec sa petite tour et les pignons aigus de toutes ses travées, elle présente, à distance, un aspect très pittoresque. Son plan est un rectangle régulier, sauf celui de l'abside, qui est à cinq pans et en saillie sur le corps de l'édifice.

La façade se compose d'un vieux porche en pierre, qui peut être l'amorce d'une tour restée inachevée. En saillie, sur la nef mé-

diane, elle est maintenue aux angles de la face principale par quatre contreforts.

Une porte d'entrée très simple, à linteau, légèrement cintrée, correspond à celle de la nef; celle-ci, à plein cintre, est accompagnée de trois niches abritant une Vierge et deux anges.

Sur la toiture du porche s'élève une petite tour en bois surmontée d'une couverture en ardoise. Elle est aiguë, en forme de clocher et percée sur ses quatre faces par des ouvertures trilobées, en partie masquées par des abat-sons formant saillie sur la construction.

Dans cette tour, est suspendue une seule cloche, fondue en 1825 par Philippe Cochois.

Une petite porte latérale s'ouvre à la deuxième travée méridionale; les murs de celle-ci se terminent par des pignons que protège la charpente du comble; ils sont construits en saillie sur des blochets et se relient avec la nef centrale.

Les combles du sanctuaire sont plus élevés et dominent toute la nef : ils s'appuient sur une corniche ornée de modillons en quart de cercle.

Intérieur. — L'intérieur comprend quatre travées d'égale hauteur, deux pour la nef, une pour le chœur ; la quatrième sert de passage aux chapelles latérales. Les piliers forment des groupes de quatre colonnes ondées avec bases à talons élevées d'un mètre vingt-cinq centimètres au-dessus du sol. Il en est de même pour la naissance des arcs-doubleaux, c'est-à-dire que le point de départ de la voûte n'est qu'à deux mètres cinquante centimètres du pavé, ce qui, avec l'ampleur de son plan, lui donne l'apparence d'une crypte d'un aspect triste. Les bases des piliers sont irrégulières et les arcs-doubleaux plus ou moins aigus; en un mot, c'est une construction mal définie.

Quelques statues anciennes décorent les quatre piliers de la nef; en entrant, à droite, saint Bruno et saint Laurent; à gauche, sainte Barbe et sainte Anne. La plus intéressante, au point de vue de l'exécution, est celle de sainte Barbe. Ces diverses images sont posées sur des consoles modernes.

Chœur et chapelles latérales. — Au premier pilier du chœur, à

droite, est un bénitier encastré dans sa base et maintenu, du côté du chœur, par deux masques hideux; de ce côté, le chœur est fermé par quatre stalles et des bancs.

Devant le deuxième pilier, à droite, s'adosse un petit autel consacré à saint Laurent. Une statuette du saint martyr le surmonte. A l'opposé, en face, une chaire sans mérite.

La chapelle du bas côté septentrional est consacrée à la Vierge Marie, et celle du midi à saint Nicolas. Ces deux chapelles ne présentent rien d'absolument intéressant; elles s'éclairent, comme toutes les travées des bas côtés de la nef, par des fenêtres ogivales de dimensions différentes, divisées par plus ou moins de meneaux et garnies de fragments de verre de couleur.

Les fenêtres du chevet des deux bas côtés ont été murées pour l'établissement d'une sacristie, à l'angle sud-est du sanctuaire, et pour l'application de mauvaises boiseries qui font partie de la décoration des deux autels.

Le sol est encore couvert de carreaux émaillés.

Sanctuaire. — Le sanctuaire comprend une travée, et la partie absidale est à trois pans; les nervures de cette dernière reposent sur des consoles.

Sur l'une de ces consoles, à droite, un homme coiffé d'un bonnet de Folie, vêtu d'un pourpoint serré à la taille par un ceinturon, et d'un haut-de-chausse, est armé d'un cep de vigne et d'une espèce de bouclier; il paraît disposé à combattre et grimace à plaisir. De l'autre côté, en face, la console ne présente qu'un simple écusson lisse.

La clef de la voûte porte l'écusson de France et le gril, symbole du martyre de saint Laurent.

L'abside s'éclaire par quatre fenêtres en ogive à meneaux, du style flamboyant de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Une de ces fenêtres a été remaniée au siècle dernier. La première, à gauche, conserve encore, parmi des restes de verrières, un saint Laurent et un saint Étienne, tous deux glorifiés et bénis par Dieu le Père.

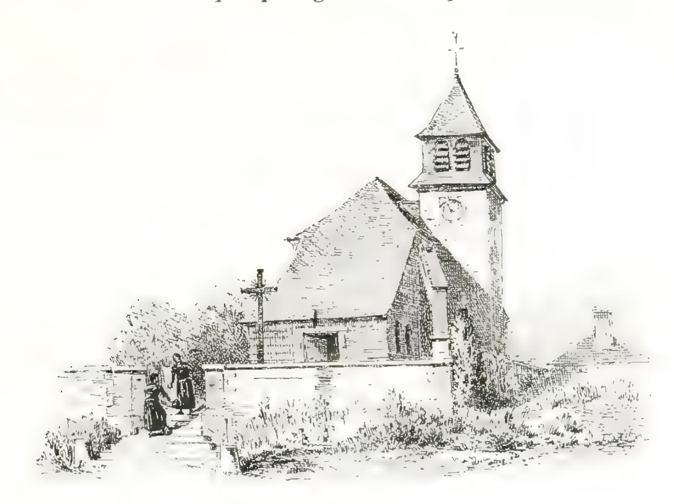
Le maître-autel, placé en avant de l'abside, est à retable à quatre colonnes corinthiennes, portant un entablement en quart de

cercle sur lequel s'élèvent des contre-courbes surmontées d'une croix. Le centre de ce retable est occupé par un tableau peint sur toile représentant le martyre de saint Laurent. Cette peinture, assez médiocre, est signée P. Cossard, peintre, 1764. Pierre Cossard, fils de Guillaume II et d'Anne Chabouillet, naquit à Troyes le 20 juin 1720 et mourut dans la même ville, le 20 mai 1784. Il fut l'un des fondateurs de l'école de dessin qui s'ouvrit pour la jeunesse troyenne le 13 novembre 1773.

Deux autres tableaux du même artiste sont relégués derrière le maître-autel; ils sont perdus par l'humidité.

A droite, se trouve la piscine de l'ancien autel qui s'adossait contre le mur du chevet.

A la porte latérale sud, une dalle tumulaire du XVIe siècle, dont l'usure a rendu l'épitaphe gravée complètement illisible.



CHAPELLE SAINTE-CROIX.

Chapelle Sainte-Croix. — Les habitants de Sellières ayant abandonné la plaine, se réfugièrent sur la partie haute de la montagne et se réunirent à ceux du Mesnil pour former le village appelé aujourd'hui Mesnil-Sellières.

Pour éviter les mauvais chemins et la distance à parcourir de leur village à l'église qu'ils avaient délaissée, ils construisirent une chapelle et la consacrèrent sous le vocable de la Sainte-Croix. Son

plan est rectangulaire, à deux travées, et son sanctuaire forme trois pans.

Cette chapelle, située dans la grande rue, au centre du village, est construite sur le haut de la côte et précédée d'un mur de clôture. On monte six marches pour arriver sur la plate-forme, où se dresse une grande croix de fonte. Le porche s'ouvre par une simple baie carrée et se divise en trois parties, la plus importante servant de vestibule; à droite, la sacristie, et, à gauche, l'escalier des combles. En entrant, on se trouve devant la porte cintrée donnant sur la nef. Des bases de pilastres qui flanquent les deux côtés de la porte, démontrent qu'avant la construction du porche, on avait eu l'intention d'élever une façade qui a été sacrifiée.

Une tour carrée s'élève au midi, à droite de la première travée; elle porte un cadran et l'étage du beffroi construit en bois est surmonté d'une toiture à quatre versants. Ouverte sur toutes ses faces par des fenêtres jumelles plein cintre, munies d'abat-sons, cette tour renferme trois cloches, la plus grosse fondue en 1850, les deux autres en 1826 et 1877.

Intérieur. — A droite en entrant se trouve la cuve baptismale en marbre noir, posée sur une colonne de même matière. Les deux travées de la nef sont garnies de bancs. Les arcs-doubleaux et les nervures des voûtes posent sur des colonnes engagées dans les murs de clôture, à l'exception de deux nervures des voûtes du chœur qui s'appuient sur des consoles disposées à la hauteur des fenêtres. Celles-ci, au nombre de quatre, éclairent tout l'intérieur de la chapelle.

L'autel est porté par trois colonnes de style gothique moderne du XIIIe siècle avec tabernacle dans le même genre. Au-dessus, une croix avec les attributs de la passion; à droite et à gauche, la Vierge Marie et saint Jean, le disciple bien-aimé.

Au premier pilier du chœur, une petite statuette de sainte Catherine qui paraît une reproduction du XVIe siècle.

L'ensemble de ce monument, œuvre du XVIme siècle, ne présente pas un grand intérêt.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

MONTANGON

Montangon est situé dans le vallon d'Auzon, à l'est de la route de Brienne, à vingt-six kilomètres de Troyes et à six kilomètres de Piney.

L'église est agréablement située. En arrivant au village, elle présente toute sa façade méridionale ; le cimetière et la clôture qui l'environnent sont très soignés ; le chevet de l'église est ombragé par un bouquet d'arbres très heureusement placé. Le plan de l'édifice est un rectangle comprenant une nef médiane, deux bas-côtés et une abside à cinq pans.

L'église Saint-Martin, construite au XVI[e] siècle, fut restaurée en 1868-69, par M. Boulanger, architecte à Troyes, M. Veslot étant maire.

La façade principale est percée d'une porte en arc surbaissé, aux profils concaves; au-dessus, une archivolte ogivale dont les moulures se prolongent sur les pieds-droits; le tympan est ajouré par un quatre-feuilles. Au milieu du mur, au-dessus de l'archivolte, un œil de bœuf éclaire la nef.

A droite de la porte, en saillie, la tourelle de l'escalier conduit dans les combles et au clocher. La tour s'élève au-dessus du pignon tronqué de la façade; c'est simplement une tour de bois couverte en ardoises et percée de trois ouvertures trilobées sur les quatre faces. Sur cette tour s'élève une flèche élégante, abritant trois nouvelles cloches fondues en 1869, par les frères Paintandre de Vitry-le-François. L'ancienne cloche, qui servit à la fonte de celles-ci, portait cette inscription.

1680. D.O.M. JAV ETE BENITE PAR R.P.P. LENORMAND
P. DE LABAYE S. LOUP ET NOMMEE GEORGES PERRETTE
PAR M^RE GEORGES DAMBUSSON[1] ARCHEVESQUE DEMBRUN
EVESQUE DE METZ ET ABE DE LA D^E ABAYE
PERRETTE MICHELIN EPOUSE ET DAME DE M^RE EUSTACHE
LENOBLE DE THENNELIERES PROCUREUR GN^AL AU
PARLEMENT DE METZ ET PRESENTEE PAR M^RE TAILLANDIER
RECEVEUR GNAL DE LA D^E ABAYE.

Extérieurement, le pignon couvrant la troisième et la quatrième travées, accuse un transept qui n'existe pas.

Une petite porte latérale occupe la deuxième travée, au midi; c'est la principale entrée pour les habitants du village.

Les contreforts de l'abside sont à pinacles ornés de crochets; celui qui est au levant porte, sur le talus de son larmier, un groupe d'hommes nus luttant et se prenant par les cheveux; l'un tient un broc et l'autre un verre, ce qui dispense d'expliquer le motif de la querelle.

Intérieur. — La première travée, en entrant, est de moitié plus étroite que celles qui suivent; elle est sous le clocher, et, sa voûte est percée d'un œil-de-bœuf pour la montée des cloches.

La première travée du bas-côté méridional présente une cuve baptismale octogonale sans intérêt.

1. Georges d'Aubusson de la Feuillade, abbé de Saint-Loup.

Tout l'intérieur de l'édifice est voûté en bois depuis sa restauration; l'église reçoit sa lumière par des fenêtres percées dans chaque travée des bas-côtés; ces ouvertures sont divisées par des meneaux trilobés quelque peu variés.

Toute la nef et les bas-côtés sont garnis de bancs de chêne très bien établis, et le sol est complètement bitumé.

Les arcs doubleaux des arcades de la nef sont à puissants profils prismatiques et reposent sur de gros piliers, aux formes ondées, avec bases octogonales à facettes et à talons; du milieu de chaque pilier s'élève un pilastre arrondi qui monte jusqu'à la pointe de l'ogive des arcs doubleaux. A cette hauteur, ce pilastre, simple bandeau, reçoit la retombée de l'arc formeret et des nervures de la voûte. Un mur plein, surélevé au-dessus des arcades, ferme toutes les travées de la nef.

La chaire à prêcher, toute moderne, est adossée au premier pilier du chœur, à gauche; son garde-corps, octogonal, est composé de panneaux en forme de feuilles de parchemin repliées; la chaire pose sur une colonne à face écaillée. La disposition et les détails de la sculpture rappellent bien l'ameublement religieux du XVIe siècle.

Chœur. — Le chœur se détermine par quatre bancs qui sont le prolongement de ceux de la nef; sur les côtés, il se referme par une boiserie se continuant vers la moitié de la quatrième travée pour laisser le passage aux chapelles latérales. Aux extrémités, la boiserie sert d'appui à deux bâtons de confrérie consacrés à saint Éloi et à saint Nicolas.

Une stalle curiale du style gothique du XVIe siècle occupe le milieu du chœur devant la banquette des chantres. Le lutrin est posé sur un pied en forme de balustre, de style Louis XV, dressé lui-même sur un socle décoré de divers instruments de musique; il se termine par une couronne royale sur laquelle est un aigle aux ailes éployées.

Chapelles latérales. — Au chevet du bas-côté méridional est l'autel consacré à la Vierge, exécuté dans le style du XVIe siècle. Sur ses gradins, une Notre-Dame de Pitié, un peu maniérée. Des deux

côtés de l'autel s'élèvent des pinacles avec consoles et petits anges tenant des phylactères.

La fenêtre du chevet de cette travée a conservé une partie de ses anciennes verrières; le sujet central devait représenter la scène de la mort de la Vierge; on voit encore, dans le premier panneau, la Vierge mourante couchée sur son lit. Saint Pierre, en chape, la bénit; le Christ, près de lui, assiste aux derniers moments de sa mère.

Le deuxième panneau n'appartient pas à cette fenêtre; il nous montre une donatrice agenouillée suivie d'une personne debout, sur la tête de laquelle saint Jean-Baptiste, son patron, porte la main en signe de protection. Ces deux figures sont accompagnées de quatre jeunes filles. Au bas du premier panneau, qui représentait le mari et ses fils, on lit : **Jehan Royer laye et Jhāc sa fāe ont donne....** Dans le haut du trilobe central, l'Assomption de la Vierge entourée de chérubins et d'une gloire lumineuse. Dans les écoinçons, des anges jouent de divers instruments.

A droite de l'autel, sous la fenêtre, une jolie piscine surmontée d'une galerie trilobée, ajourée, maintenue par des contreforts à pinacle. A gauche de l'autel, la porte de la sacristie établie extérieurement à l'angle sud-est du sanctuaire.

La chapelle Saint-Nicolas, du bas-côté septentrional, a conservé son autel style Louis XV, surmonté d'un tabernacle, sur lequel est posée une statue de saint Nicolas, sculpture moderne; à droite de la chapelle, une piscine en accolade.





1. 2.

La verrière de la fenêtre du chevet, divisée en deux jours, représente un donateur assisté de saint Jacques, son patron; le prie-dieu devant lequel il est en prière porte un blason d'or au chevron d'azur, chargé d'une coquille d'argent et accompagné de trois têtes de paon d'azur, deux en chef et une en pointe. (1) La deuxième verrière nous montre la femme du donateur dans la même attitude de prière, assistée de sainte Catherine; son blason au 1 de son mari, au 2 de gueules à un écureuil d'argent

dans une bordure engrelée de même. (2) Dans la seconde partie du vitrail, l'Annonciation et la Nativité de Jésus. Dans les lobes du cintre, le Calvaire, et dans les écoinçons, un cep de vigne en fleur avec cette devise :

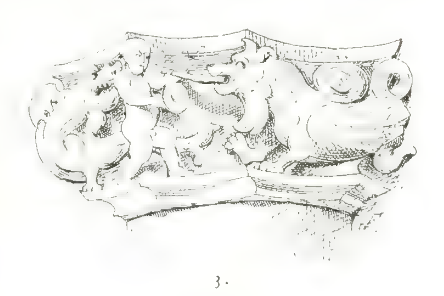
Il n'est fleurs point de promesse
que de promesse il nest fleur.

Suivant le premier blason que nous venons de décrire, cette verrière aurait été donnée par Jacques Le Mairat, appartenant à une famille bourgeoise qui prit part aux affaires publiques dès le règne de Charles VIII; l'un d'eux, Louis Le Mérat, seigneur de Droupt-Saint-Bâle, fut élu maire de Troyes en 1578 et, pour la seconde fois, en 1594.

Sanctuaire. — Le sanctuaire se ferme par une grille de communion, sur laquelle s'appuient les bâtons de confrérie de la Vierge et de saint Nicolas.

Sur les deux premiers piliers du sanctuaire, à gauche du côté de l'Évangile, une statue de la Vierge mère, du XVIe siècle, et à droite, celle de saint Martin.

L'abside, de belles proportions architecturales; les voûtes, aujourd'hui en bois, reposent sur des colonnes ondées qui se perdent dans les murs de clôture; ces colonnes sont à chapiteaux de forme ondée, ornés et composés de groupes de feuilles de ronces, de vigne, de chêne, parmi lesquels des enfants nus luttent contre de monstrueux dragons.


3.

Un chapiteau à gauche semble représenter la lutte de l'innocence contre le vice. Un jeune enfant, muni d'un bouclier et armé d'une épée, frappe dans la gueule du monstre, pendant qu'un second dragon accourt par derrière, menaçant de dévorer le jeune guerrier (3).

Des tailloirs surélevés à larges profils, ne portant pas sur la corbeille du chapiteau, sont destinés à recevoir les arcs et les nervures

de la voûte. C'est, croyons-nous, une addition moderne nécessitée pour la régularité à observer dans la construction de la voûte en bois.

Toutes les fenêtres de l'abside se divisent en deux jours et se terminent par des trilobes flamboyants; la plupart sont garnies de verrières intéressantes. Nous allons en donner la description avec tout le soin que comporte leur situation et la difficulté de voir distinctement les sujets représentés.

La première fenêtre à gauche se divise, suivant la hauteur, en trois jours, et, suivant sa largeur en trois parties; les panneaux se distribuent de trois en trois. Cette verrière représente la légende du moine Théophile, légende venue d'Orient et répandue dans nos églises du moyen âge. Elle occupe une place importante à la porte du cloître de l'église Notre-Dame de Paris, et dans les hautes verrières du chœur de la cathédrale de Troyes.

Théophile, économe d'Adana en Cilicie, d'autres disent d'un monastère, avait, à la mort de son évêque, sur l'offre du clergé et du peuple, refusé de le remplacer. Un autre fut élu à sa place, mais Théophile fut bientôt calomnié auprès de lui et déplacé de ses fonctions. Désespéré, il eut recours à un juif qui lui promit vengeance contre ses calomniateurs et sa réintégration, s'il voulait signer un pacte avec le diable. Le malheureux s'engagerait à renier Jésus-Christ et sa mère, et le démon lui promettait d'accomplir ses désirs. L'acte fut consenti. Bientôt Théophile recouvra sa charge, vit ses ennemis à ses pieds, mais quelque temps après, touché de repentir, il se convertit, et par l'entremise de la Vierge Marie, il rentra en possession de son écrit. Il mourut en vrai pénitent. Toutes les péripéties de cette légende sont exactement représentées dans la verrière.

Le premier panneau de la première partie, en commençant par le bas, à gauche, représente Théophile agenouillé devant son évêque et recevant les pouvoirs de sa charge. Il est vêtu d'une aube et d'une soutane rouge, l'aumusse sur le bras gauche; il tient un livre ouvert sur lequel l'évêque a posé le sceau du chapitre. En tête du sujet, on lit cette inscription :

En lan cinq cens trente en ciliey
Apres levesque surtoute levesche
Fut Theophile vice gerent et propice
bon omosnier : Nul bienfaict nest cache

Au-dessus des panneaux, des inscriptions en vers français suivent, comme celle-ci, la description de chacun des sujets représentés.

Deuxième panneau. — Le Métropolitain, à la tête de son clergé, offre la mître et la crosse à Théophile; celui-ci refuse avec humilité.

Levesque mort chaqun fut empesche
Clergie cuider sublimer Theophile
mais luy tres humble sen est bien despesche
Instance on doibt reputer Inutile

Troisième panneau. — Théophile, tombé dans la disgrâce de son évêque, est chassé de son église. Il s'enfuit après avoir rendu le livre et le sceau que l'évêque tient dans sa main.

Devers leslu il est Calomnie
qui le demeist aussitot de la charge
Dans sa maison pac luy est renvoie
Office honneurs tout est party au large

Deuxième partie, premier panneau. — Théophile, prosterné aux pieds du diable, renie sa foi chrétienne; il est accompagné du juif, son entremetteur. Le démon, richement vêtu, se reconnaît par deux petites cornes blanches sortant de sa toque rouge (4).

Chersant moyen destre remps dessus
Vers ung hebrieu Invocateur de dyables
Sest adresse : plusieurs se sont deceus
pour bien mondains perdre les perdurables

Deuxième panneau. — Le repentir ayant saisi le malheureux diacre, il se jette aux pieds de son évêque, qui le rétablit dans son ancienne dignité. Le diable et le juif, placés derrière l'évêque,



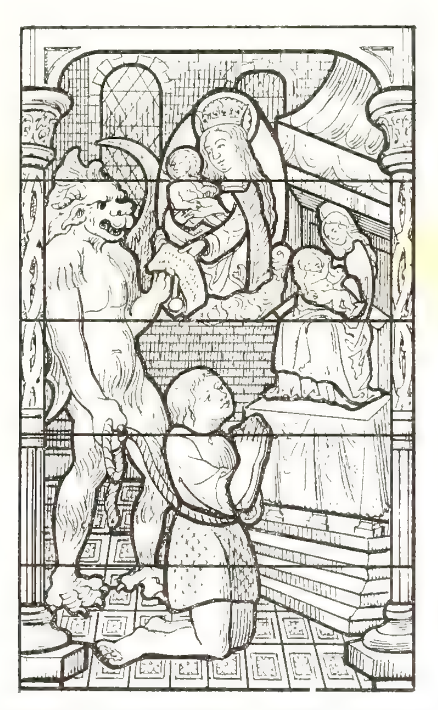
4. THÉOPHILE PROSTERNÉ AUX PIEDS DU DIABLE.

sont présents à cette renonciation pour ne pas lui laisser oublier le pacte fatal.

En ſes premieres offices honorables
fut Reſtably moyennant ſon paraphe
Quil feiſt au dyable par promeſſe damnables
Ceſt grand dangier que dung fol chirographe

Troisième panneau. — Le diable, monstrueuse créature nue et velue, tient Théophile avec une corde ; ce dernier, qui regrette son crime, se prosterne et prie devant l'autel de la Vierge pour obtenir

la restitution de son contrat, Il est vêtu d'une simple tunique de peau de mouton, les bras et les jambes nus. La Vierge apparait à Théophile et retire l'écrit de la main du démon (5).



5. THÉOPHILE PRIANT DEVANT L'AUTEL DE LA VIERGE.

par loblige quon miſe en euidence
Cas Theophile eſtoyt par trop greve
Qui longtemps eut en marie confidence
Par bien ſervir maint homme eſt releue

Troisième partie, premier panneau. — Le diacre, suivi du diable, prie avec ferveur devant une chapelle dont l'autel est surmonté d'une Vierge assise et portant son fils dans les bras. La Vierge exauce Théophile ; elle lui apparaît sur un nuage environnée d'une gloire lumineuse ; elle donne à Théophile le contrat que ce dernier avait écrit de son sang et scellé de son anneau.

Lorde contract en fin repris au dyable
Sitot marie rend leſcript au pecheur
a qui ſe fut en fin un grand bonheur
Ne plus ſervir ung maiſtre deteſtable

Deuxième panneau. — Théophile, qui a reçu son contrat des mains de la Vierge, le jette au feu en présence de son évêque et du clergé réuni.

Puis apres devers leveſque eſt venu
Et raconta q̄e marie luy a loblige rendu
Dont le dyable long temps lavoit detenu
Sy commenda leveſque ſa lettre gette au feu

Troisième et dernier panneau. — Complètement rentré en grâce, le diacre Théophile reçoit la communion des mains de son évêque.

Puis leveſque et tout le clarge
Luy bailla le ſacrement de lautel
Et en le recevant ſa face
Devint auſſi belle que le ſoleil

Au bas de la verrière, comprenant toute la largeur de la fenêtre, on lit cette inscription :

En lan de grace mil cinq cens et trente
Gens de bien incogneus ont faict meſtre ceſt Verriē
Ne leurs chault dy nōmez les noms : mais Dieu les ſcait·

Cette verrière a été restaurée et remise en plomb en 1881, par M. Erdmann, peintre verrier à Paris.

La deuxième fenêtre à gauche, en suivant, se compose de divers panneaux provenant de fenêtres différentes. Le premier sujet représente un donateur et ses deux fils; derrière lui saint Simon,

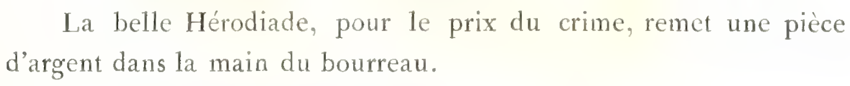
son patron, puis la donatrice, sa femme, assistée de saint Martin. Elle tient un phylactère portant cette invocatiou : **Sancte Martine ora pronobis.** Sur le prie-dieu, un blason : au 1 d'azur à la croix engrelée d'argent, cantonnée de deux besants d'or; au 2 d'azur au pot naturel accompagné de trois besants d'argent (6).

6.

Le troisième panneau nous montre saint Martin faisant couper son manteau par un pauvre. Dans ceux qui suivent : la Circoncision, saint Sébastien et la décollation de saint Jean-Baptiste.

La belle Hérodiade, pour le prix du crime, remet une pièce d'argent dans la main du bourreau.

Au bas de ce panneau, on lit :



Nicole sa feme Nicolas picard laisne et martine
sa fēme on dōnez ceste vriere priez dieu por eulx·

La première fenêtre à droite se divise de la même manière que celle qui lui fait face. Le panneau du bas de la verrière, à droite, représente un prêtre en surplis, agenouillé et les mains jointes. Un phylactère, qui s'élève au-dessus de sa tête, porte cette inscription, suivie d'une date incomplète; probablement celle 1529.

... **sacris Christi amor renovatr aquis anno restitute salutis.** 152.
... *L'amour du Christ est renouvelé dans les eaux saintes.*

Dans le panneau suivant, occupant le milieu de la fenêtre, un évêque en grand costume épiscopal embrasse un lépreux qui agite ses cliquettes de la main droite. Serait-ce saint Gaugerg, évêque de Cambrai, qui guérit un païen lépreux, le convertit et l'ordonna prêtre. Ce lépreux est vètu d'une houppelande grise avec collet bleu, son haut-de-chausses jaune, percé et déchiré, laisse voir ses plaies. Au-dessus un phylactère avec ces mots :

Pāce leproso dans viro
sordes fugavit ulcerum

A gauche, le panneau est occupé par le donateur et sa femme.

Une banderolle se développant au-dessus de leurs têtes porte ces inscriptions :

Deus misereatur nostri et benedicat nobis. (Ps. 66.)
Que Dieu ait pitié de nous et nous bénisse.

Dans la deuxième partie, au-dessous des donateurs, le prophète Jérémie, richement vêtu, tenant une banderolle avec ce verset :

Videte si est dolor sicut dolor meus. Tr. 1° (Jérémie) Thren. 1. 12.
Voyez s'il est une douleur comme ma douleur.

Le troisième panneau montre le prophète Isaïe non moins richement vêtu; sur un prophylactère qui se déroule devant lui, on lit :

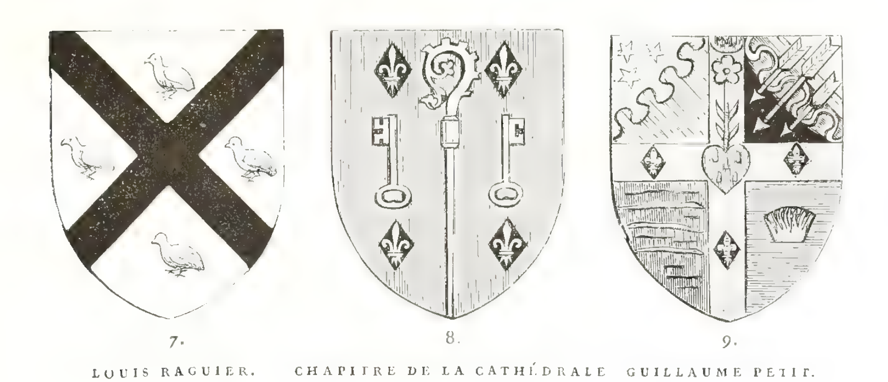
Nos putavim eum quasi leprosu. Esa. 53. (Isaïe 53.)
Nous l'avons regardé comme un lépreux.

Dans la troisième division, le premier panneau présente, brochant sur une crosse d'or, le blason de Louis Raguier, évêque de Troyes, de 1483 à 1518 : Il est entouré d'une couronne de sinople, et porte : d'argent à un sautoir de sable cantonné de quatre perdrix au naturel (7). Devise : **gratitudinis Insignia** (*insigne de gratitude*).

Le deuxième panneau nous offre le blason du chapitre de la cathédrale de Troyes ; de gueules, à une crosse accostée de deux clefs adossées et de quatre fleurs de lys, deux en chef et deux en pointe, le tout d'argent (8). Enfin, le troisième panneau nous montre un blason de Guillaume Parvi (ou Petit), évêque de Troyes, successeur de Louis Raguier (1518 à 1527). Ce blason représente les quatre éléments : l'eau, l'air, la terre, le feu. « Écartelé : au 1, taillé ondé d'or et d'argent ; l'or chargé de trois étoiles d'argent, l'argent chargé d'or posé en bande et mouvant du taillé. Au 2, tranché ondé d'argent et de sable, l'argent chargé d'un arc-en-ciel d'or et d'azur posé en bande, et trois flèches de l'un en l'autre posées en bandes brochantes. Au 3, de terre au naturel à trois vers d'argent l'un sur l'autre. Au 4, d'azur à une gerbe de flammes d'or. Une croix d'or brochant sur l'écartelé,

d'un cœur de gueules, chargé de cinq larmes d'argent posées 2, 1, 2, sommé d'un myosotis d'azur et d'un ?... de gueules tigé de sinople, et accompagné de trois fleurs de lys d'azur posées deux au flanc et une en pointe. » (9.)

L'écusson, surmonté d'une crosse d'or, est placé au milieu d'une couronne d'épines de sinople, enlacée d'un phylactère portant comme le blason de Louis Raguier **gratitudinis Insignia**.



7. LOUIS RAGUIER. 8. CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TROYES. 9. GUILLAUME PETIT.

Au bas de la fenêtre, sur une seule ligne en partie brisée et cachée par la sacristie construite derrière la fenêtre, on lit :

Salvator noster pie rex misere felicis Paridis succentoris eq3.

Notre sauveur, roi très bon, ayez pitié de Félix Paris, chantre.

Ce fragment d'inscription nous apprend que cette verrière fut posée pendant le cours des années 1520 à 1529, sous l'épiscopat de l'évêque Guillaume Petit; elle vient à l'appui de la devise *insigne de gratitude*, pour nous confirmer que Félix Paris, reconnaissant envers ses deux évêques, fit poser ces deux blasons avec celui du chapitre de l'église de Troyes, où il remplissait les fonctions de chantre.

« Le chantre, par son titre, était dès le XIIIe siècle la troisième personne du chœur, après le doyen et le grand-archidiacre; son titre lui donnait la juridiction sur les clercs ou les vicaires du chœur et sur quelques maîtres d'écoles. Le chantre devait être prêtre dans l'an.

Par un arrêt de 1665, cette dignité n'était pas sujette aux grades ni aux stages; mais il devait assister perpétuellement au chœur. » (*Courtalon.*)

Au-dessus, le milieu de la fenêtre, c'est-à-dire le second panneau, est occupé par un *Ecce homo*, entouré d'un phylactère sur lequel sont ces mots en caractères grecs : ΙΗΣΟΥΣ ΘΕΟΣ (*Jésus-Dieu*). Dans les lobes, la Résurrection, avec une banderolle portant ces mots : Ο ΝΥΜΦΙΟΣ ΤΗΣ ΕΚΚΛΗΣΙΑΣ (*l'époux de l'église*). Plus haut, un concert céleste composé d'anges chantant et jouant de divers instruments avec ces textes.

Dominus regnavit decorem indutus est (Ps. 92.)
Le seigneur a régné; il s'est revêtu de gloire.

Iste formosus in stola sua (Ps. 63.)
Il éclate dans toute la beauté de ses vêtements.

Félix Paris, chantre de l'église de Troyes, fut sans doute témoin des ravages de la peste qui sévit à Troyes et dans ses environs, vers la fin du xve siècle. C'est pour apporter quelques soulagements aux habitants, qu'il fit représenter sur cette verrière des passages légendaires de cette cruelle maladie, pour les encourager à éviter cette contagion par la prière, la propreté et la régularité de leurs mœurs.

La deuxième fenêtre se divise en deux jours, et les sujets en trois parties horizontales. Elle se compose de deux légendes : 1° celle d'un jeune homme recevant de l'argent de son père pour faire un long voyage; comme dans la parabole de l'Enfant prodigue, ce jeune homme dissipe son argent et se livre à la débauche; 2° la légende de sainte Marguerite d'Antioche, qui fut persécutée, incarcérée, puis dévorée par un dragon.

Le premier panneau représente le jeune prodigue sous le costume d'un brillant archer, la hallebarde en main, recevant des mains de son père une petite bourse garnie d'argent. Le père porte le costume des grands seigneurs de l'époque.

Le deuxième panneau montre le jeune homme à table avec une

femme élégante, lui passant la main sous le menton. Ils sont servis par deux jeunes servantes.

Dans le troisième panneau, le jeune homme rentre dans sa famille, n'ayant pour tout vêtement qu'une chemise en lambeaux. Il est conduit par une femme en présence d'une autre, à qui elle montre une plaie hideuse que le jeune homme porte au bras. Ce dernier semble quitter ces deux femmes et se réfugier dans une léproserie.

Les sujets que nous venons de décrire se rapportent évidemment à ceux de la fenêtre précédente, et ceux qui suivent en diffèrent complétement.

Nous croyons qu'il y a eu substitution.

Le premier panneau de la seconde partie représente sainte Marguerite, vierge et martyre, conduite sous bonne escorte en présence de son juge. Dans le second qui suit, on la voit emmenée en prison. Enfin, dans le troisième, elle sort triomphante du dos d'un dragon qui venait de l'avaler.

Le maître-autel est en bois sculpté dans le style fleuri du XVIe siècle ; il a été exécuté par M. Valtat. Le tabernacle se termine par une exposition surmontée d'un riche pinacle ajouré. Sur la porte du tabernacle, le Christ tient un calice et bénit. Sur les panneaux du retable, saint Pierre et saint Paul sont placés sous une arcature trilobée avec archivolte, terminée par une console portant des anges qui tiennent des banderolles. L'ensemble de cette composition architecturale est très bien exécuté.

10.

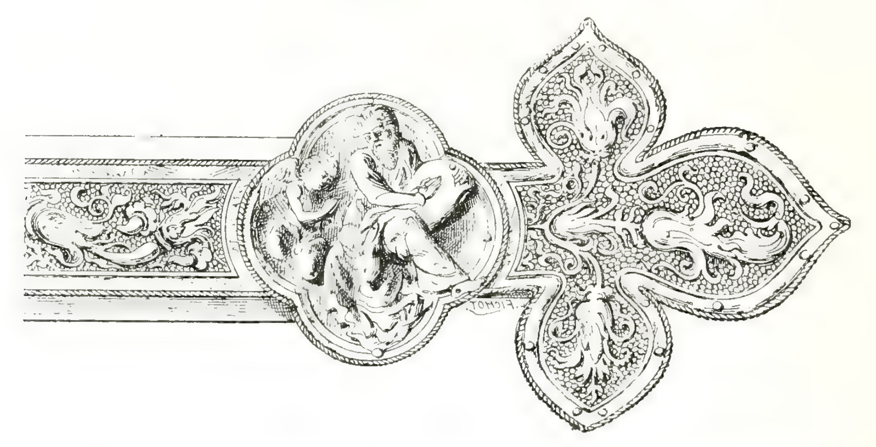
Les fenêtres de l'abside ont perdu toutes les anciennes verrières ; dans quelques restes insignifiants, on remarque un blason d'azur à un cœur d'argent, bordé d'une engrelure, posé sur une plume d'or mise en pal (10).

Tout le sol du sanctuaire est couvert d'une jolie mosaïque moderne.

Sacristie. — La sacristie possède une ancienne croix processionnelle de la seconde moitié du XVIe siècle ; c'est une croix en bois de chêne recouverte de feuilles de cuivre, estampées et décorées de branches de jacinthe fleurie (11).

Les ornements en quatre feuilles des extrémités de la hampe et des bras de la croix sont ornés des figures des évangélistes avec leurs attributs symboliques. Ces figures, ainsi que celle du Christ en croix, sont en cuivre fondu et ciselé. Toute cette décoration est fixée au bois de la croix par de simples pointes.

En somme, cette orfèvrerie est loin de répondre à la finesse et à la pureté d'exécution de la croix de l'église de Villemaur. Son état de délabrement ne permet pas de s'en servir pour les cérémonies du



11. DÉTAIL DU BRAS DE LA CROIX (SAINT MATHIEU L'ÉVANGÉLISTE).

culte. M. Virey, curé de la commune d'Auzon et desservant de Montangon, qui s'intéresse beaucoup aux arts, espère la faire restaurer prochainement.

La famille Montangon a donné les branches des seigneurs de Rouvray et de Crépy qui ont possédé les terres de Béard, Epagne, Millière, Longchamp, Ormoy, etc. Ses armes étaient primitivement gironnées d'or et d'azur de douze pièces, elles furent modifiées depuis et ne portent plus que six girons.

Il ne reste plus rien de l'ancien château des seigneurs de Montangon qu'une agréable maison bourgeoise, sise dans les dépendances du domaine, appartenant aujourd'hui à M. Estienne, maire de la commune.



ÉGLISE SAINT-PARRES.

ONJON

Onjon est situé à vingt et un kilomètres de Troyes et à cinq kilomètres de Piney, dans une petite vallée sujette aux inondations par le grossissement d'un ruisseau, souvent à sec, mais torrentueux en temps de pluie.

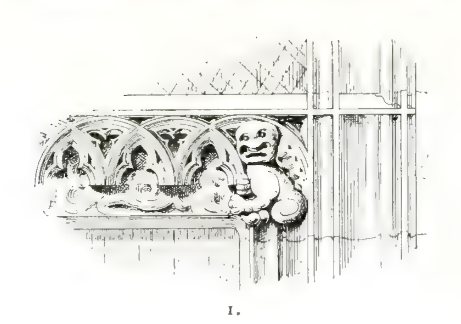
Ce village, dit Courtalon, était autrefois plus considérable qu'aujourd'hui. Le 17 avril 1693, une femme qui avait chauffé son four déposa dans sa grange le reste du bois. Bientôt un incendie se déclara; un grand nombre de maisons, l'église et le presbytère furent la proie des flammes, et plusieurs habitants abandonnèrent le village pour aller s'établir dans d'autres pays.

L'église d'Onjon ne fut pas complètement détruite par l'incendie de 1693, puisqu'elle montre encore dans l'ensemble de sa construction le style architectural du XVIe siècle. Cependant les dégâts furent assez considérables, et les malheureux habitants ne purent terminer les réparations qu'en 1740, c'est-à-dire quarante-sept ans après l'incendie.

Le sanctuaire a été construit sur l'emplacement d'une quatrième travée qui fut supprimée, et l'on se servit des matériaux de l'ancien sanctuaire, qui se prolongeait jusqu'au mur du cimetière. Les fouilles pratiquées lors de sa récente construction mirent à nu les fondations de l'ancienne église conservées intactes.

Cette église avait été consacrée en 1535 sous le vocable de saint Parres, citoyen de Troyes, martyrisé en l'an 275.

Le portail se compose d'une porte à linteau droit, séparée en deux parties par un trumeau, dont la base profilée portait une statue; ce linteau est décoré de petites arcatures tréflées, flanquées à leurs extrémités de deux monstres tenant des pampres qui se prolongent et se développent sous les arcatures et sur toute la longueur du linteau. Celui-ci est profilé de moulures prismatiques se continuant sur les pieds droits (1).


1.

Le trumeau, en pénétrant dans le linteau, se prolonge et s'élève pour se confondre avec la décoration des deux fenêtres ogivales percées au-dessus de la porte. Ces deux ouvertures sont réunies par une niche vide surmontée d'un dais et terminée à sa base par une console chargée d'un écusson lisse; elle devait abriter une statue.

Une tourelle carrée, à droite du portail, prend, à trois ou quatre mètres, la forme octogonale; elle contient l'escalier des combles couvrant les trois nefs et qui furent rétablis après l'incendie.

Sur le pignon du mur de la façade est placé un cadran.

Deux petites portes latérales, percées à la hauteur de la seconde travée et se faisant face, donnent entrée dans l'église.

Sur la toiture, au-dessus de la première travée de la nef, un petit clocher en charpente couvert d'ardoises, avec ouvertures jumelles sur ses quatre faces, abrite deux cloches fondues le 8 septembre 1816 par Jean-Baptiste Cochois.

Intérieur. — L'église est construite sur un terrain bas, aussi les murs intérieurs sont-ils rongés par l'humidité, et cela malgré les tra-

vaux d'assainissement exécutés depuis plusieurs années; son plan rectangulaire se termine par une abside à trois pans ouverte sur les trois nefs.

Les voûtes, d'égale hauteur et à peu près de même largeur, sont à nervures simples pour la nef, avec clefs à rosaces feuillagées pour les bas côtés. Nous en exceptons la première travée de la nef percée d'un œil-de-bœuf pour la montée des cloches et deux travées du bas côté nord portant les monogrammes du Christ et de la Vierge. Seule, la construction du nouveau sanctuaire n'a pas de clefs de voûte.

Les arcs doubleaux et les nervures posent sur des piliers cylindriques isolés et sur des piliers engagés dans les murs de clôture.

Cet édifice reçoit son jour par les fenêtres des travées des bas côtés, fenêtres divisées par des meneaux dans le style flamboyant du XVI[e] siècle. Une de ces ouvertures, au nord, près de la chapelle, a conservé quelques fragments de verrières où se remarquent deux blasons d'or à trois têtes de Maures bandées d'argent (2), et dans ses lobes, la Vierge portant l'enfant Jésus couché sur ses genoux ; les écoinçons renferment des textes des Évangiles selon saint Jean, ayant trait à la nécessité pour le chrétien de se nourrir de l'Eucharistie, et par cela même ils indiquent que le sujet avait pour but de faire connaître le dogme du saint sacrement. Voici le texte tel qu'il est partagé entre les deux écoinçons.



2.

Nisi manducaveritis carnem filii hominis et biberitis ejus Sanguinem, non habebitis vitam in vobis. Saint Jean, chap. VI, v. 54.

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

Ce qui explique la présence dans les deux lobes de saint Jean et de saint Thomas d'Aquin, en mémoire de l'office si remarquable que celui-ci composa pour la fête du saint sacrement.

A droite, en entrant dans l'église, la cuve baptismale de forme octogonale, sans intérêt.

La fenêtre de cette travée est garnie d'un panneau représentant le Père et le Fils, dans une gloire lumineuse, dernier vestige d'une peinture sur verre.

Chœur. — Le chœur commence à la seconde travée où il se ferme par six stalles, et, sur les côtés, par des boiseries qui se prolongent jusqu'au chevet du sanctuaire. Contre le premier pilier du chœur s'adosse la chaire à prêcher.

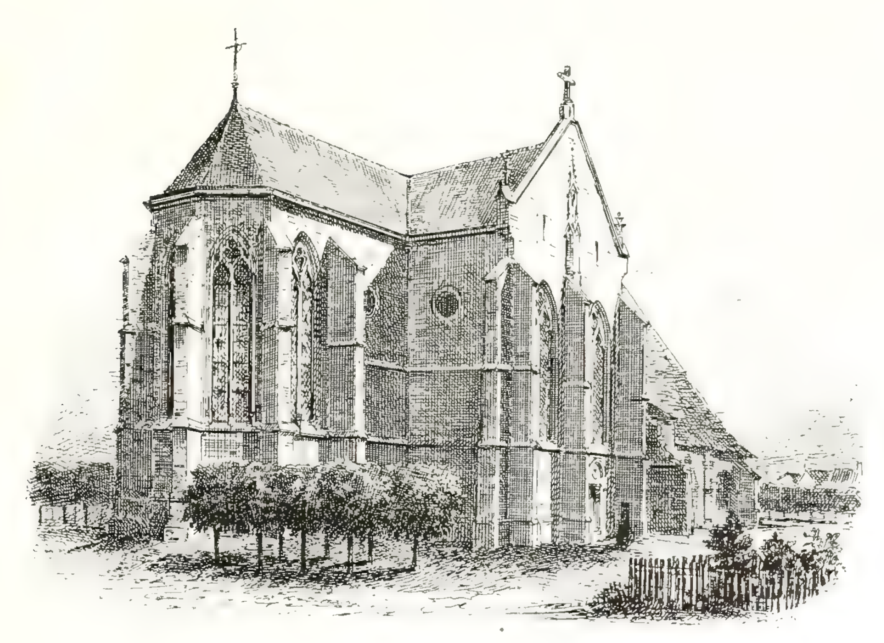
Chapelles latérales. — Aux extrémités de la troisième travée des bas côtés sont établis deux autels empiètant sur le passage de ces bas côtés au sanctuaire. Celui qui occupe le côté méridional est consacré à la Vierge; son retable, très simple, est accompagné de deux colonnes ioniques portant un fronton. De même pour l'autel septentrional, avec cette différence qu'au milieu du retable existe une peinture sur toile représentant l'Assomption de la Vierge.

Sanctuaire. — Toutes les nervures des voûtes du sanctuaire, ainsi que celles des passages des bas côtés, sont disposées en liernes et tiercerons, et la voûte centrale présente les formes d'une étoile à quatre branches.

Le maître-autel est adossé au mur du chevet, rétabli en partie à la suite des désastres de l'incendie. Son retable est composé de colonnes portant un fronton sur lequel s'élève un amortissement cintré. A l'aplomb des colonnes, deux pots à feu. Le tableau représente saint Parres en présence d'Aurélien, son juge et son bourreau, signé *P. Cossard invenit*, sans date. De chaque côté de l'autel, deux niches abritent : l'une, la Vierge mère, l'autre, saint Parres, cette dernière statue du XIIIe siècle, mais d'une médiocre exécution.

Cette petite église est d'un aspect très pittoresque. Extérieurement, le chevet du sanctuaire est défiguré par la sacristie établie contre la fenêtre éclairant le passage du sanctuaire.

093.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

PINEY

Piney, chef-lieu du canton de ce nom, est situé sur la route nationale d'Orléans à Nancy, à gauche de la ligne du chemin de fer de Troyes à Saint-Dizier et à vingt kilomètres de Troyes; sa population est de 1,561 habitants, y compris celle des hameaux de Brantigny, Villevoque et Villiers-le-Brûlé.

Ce pays, ancienne baronnie, fut érigé en duché en 1566, puis en pairie, en faveur de François de Luxembourg, en 1581. C'est pourquoi cette petite ville portait, avant la Révolution, le nom de Piney-Luxembourg.

Au centre du pays, cette illustre famille avait sa demeure seigneuriale sur la place de la Halle, où on voit encore d'importantes constructions en pierre et en bois qui dépendaient des communs. Ces bâtiments sont aujourd'hui divisés en propriétés particulières et n'offrent plus d'intérêt.

L'église Saint-Martin de Piney occupe le centre d'une grande place, jadis cimetière de la commune ; une partie est entourée d'arbres. Cet édifice menaçant ruine et par suite étant devenu dangereux pour la sécurité publique, on fut obligé, en 1877, de démolir le chœur et le transept, qui furent immédiatement reconstruits au moyen d'une imposition communale. L'État lui vint en aide pour une somme de 27,000 francs.

Faute de ressources suffisantes, la nef fut conservée, malgré son mauvais état.



1. FAÇADE DE L'ÉGLISE.

Tel qu'il est actuellement, le plan de l'église est un rectangle avec chœur et abside à cinq pans. Une tour se détache sur la façade ; elle est composée d'un rez-de-chaussée servant de porche ; celui-ci est surélevé d'un étage en charpente, couvert en bardeaux et surmonté d'une toiture conique qui ne dépasse pas la hauteur des combles de la nef; ceux-ci se prolongent jusque sur les murs des bas côtés.

La porte principale, légèrement cintrée, est à pilastres portant une simple plate-bande. Au-dessus, une niche vide, carrée, dont la clef porte le millésime de 1754, date de la construction de la tour restée inachevée (1). A droite et à gauche de cette niche, le blason des ducs de Luxembourg, au lion couronné et à la queue fourchée. Cette porte était autrefois couverte d'un porche en charpente, tombé en ruine depuis quelques années.

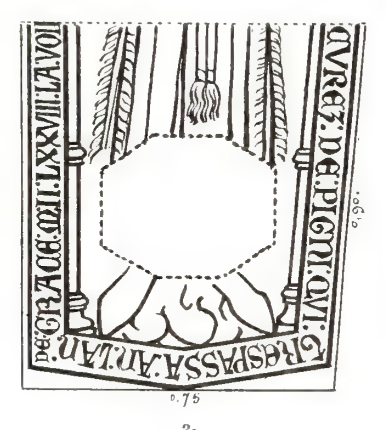
Le beffroi en charpente renferme deux cloches : l'une fondue

en 1852, par Goussel frères, de Metz, et la plus grosse en 1832, par Cochois, Liébaux et Breton. Elles remplacent une ancienne cloche qui portait la date de 1544. Celle de 1832 porte l'inscription suivante, en relief près de la bordure des saussures : 1544. MARIA . NATA SUOQUE RENATA . 1749. *Marie née et renée de son métal.* La date de 1749 inscrite à la suite de cette singulière inscription établit que la première cloche de 1544 s'appelait Marie et que la dernière, sous le même nom, a été fondue pour la troisième fois.

En pénétrant sous le porche de la tour, on a à sa droite la porte de l'escalier de la tourelle des combles, formant saillie à l'extérieur dans l'angle sud-ouest de la tour. En face, l'entrée principale de la nef, simple porte cintrée sans aucune décoration.

Intérieur. — La nef est dans un état de délabrement pitoyable; elle se compose de deux travées avec bas côtés complètement plafonnés, construction abandonnée dès le début de la mise en œuvre; cependant il est bon de faire remarquer qu'une reprise des travaux eut lieu dans le courant du XVIIIe siècle, époque de la construction de la tour. Un pilier cylindrique de la nef porte des arcs-doubleaux et aux points de départ de la courbe sont les amorces des arcs diagonaux restés inachevés.

La première travée du bas côté méridional est voûtée en charpente et occupée par la chapelle des Fonts. La cuve baptismale n'offre aucun intérêt; mais elle est posée sur un fragment de dalle tumulaire de la fin du XIIe siècle. C'est le bas de la tombe d'un curé de Piney; on peut y lire très distinctement une partie de l'ancienne inscription (2).



2.
RESTE D'UNE TOMBE D'UN CURÉ DE PINEY, MORT EN 1278.

Le curé de Piney, mort en 1278, était représenté debout sur un tertre; il était vêtu d'une dalmatique fendue sur les côtés et garnie de fourrures; on aperçoit les extrémités du manipule que le défunt portait au bras gauche. Il nous est impossible d'aller plus loin dans la

description du costume de ce prêtre, le socle de la cuve en couvrant toute la partie inférieure.

C'est un fragment fort intéressant qu'il serait bon de conserver.

Sur le retable de l'autel de cette chapelle, on remarque une petite Vierge du XIVe siècle et un saint Joseph, celui-ci d'exécution très grossière.

Les nervures en arrachement de ce bas côté reposent sur de jolies consoles de la Renaissance avec chapiteau et tête de fou.

A la deuxième travée des bas côtés sont percées deux portes latérales de la belle époque de la Renaissance, c'est-à-dire de la fin du règne de François Ier. Elles sont composées et décorées simplement, mais aussi avec le goût remarquable d'un architecte de talent et de savante conception (voyez la planche).

La porte du nord, œuvre du même architecte, mais sans fronton triangulaire, à cause de l'ouverture ménagée au-dessus de la corniche, n'en est pas moins intéressante[1].

En suivant notre description, nous nous trouvons en présence de deux murs isolés séparant l'ancienne construction du nouveau transept.

Cette nouvelle construction comprend le transept, le chœur et le sanctuaire. Elle fut commencée, en 1877, par M. Demerley, entrepreneur à Épernay, sur les plans et devis de M. Roussel, architecte du département. La dépense s'éleva à la somme de 120,000 francs, non compris les vitraux neufs, offrandes de quelques personnes pieuses, et la décoration des chapelles latérales érigées aux frais des confrères du Saint-Rosaire.

La première pierre de cette partie de l'église a été posée par Mgr Pierre-Louis-Marie Cortet, évêque de Troyes, assisté de Mgr Robin, vicaire général; de MM. Morlot, doyen de Saint-Jean de Troyes; Payn, doyen de Piney; Philippon, doyen de Saint-Jean de Bonneval; Jossier, doyen de Ricey-Bas; Coqueret, curé de Saint-Martin-ès-Vignes, et de plusieurs ecclésiastiques du canton de Piney. En

1. Nous avons vu avec peine des ouvriers, en démolissant les vieux murs de la nef, qui menaçaient la sécurité des passants, jeter ces débris sur la corniche du fronton de la porte du midi et la briser. Il eût été si facile d'en tirer parti en utilisant ces deux portes, par exemple comme entrée de la mairie ou d'une maison d'école.



présence de MM. Naudet, maire de Piney; Sureau, adjoint, de tous les conseillers municipaux et de tous les membres de la fabrique.

Ce n'est que le dimanche de la Trinité de l'année 1882 que cette première partie de l'église fut livrée au culte, ayant été consacrée ce même jour par M[gr] Robin, vicaire général, en présence de MM. les membres du conseil de fabrique.

Le transept actuel, point de départ de cette construction neuve, se compose de deux travées; ses voûtes, ainsi que celles des deux chapelles latérales, se contrebutent entre elles et reposent sur deux piliers isolés d'une grande légèreté. Ce transept est éclairé par deux grandes fenêtres ogivales divisées en trois jours que réunissent des trilobes flamboyants. A l'extérieur, elles sont séparées par un contrefort à aiguilles de toute la hauteur du pignon. Celui-ci est surmonté d'une croix.

Contre la clôture provisoire du transept et de la vieille nef, on a suspendu un tableau peint sur toile, de grande dimension, représentant le vœu de Charles Henry de Clermont-Tonnerre, duc de Luxembourg et de Piney, pair de France, et de sa femme, Marguerite-Charlotte, duchesse de Luxembourg, princesse de Tingry, comtesse de Ligny et de Brienne, etc...

Au bas du tableau, le duc est agenouillé les mains jointes, couvert de son manteau ducal brodé à ses armes : de gueules à deux clefs d'argent, en sautoir, et à celles de sa femme : d'argent, au lion de gueules à la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, armé et couronné d'or, lampassé d'azur; pèlerine et doublure d'hermine.

Derrière le duc de Luxembourg, son patron saint Charlemagne, la tête ceinte de la couronne impériale, portant le glaive de la justice et le globe terrestre. A droite, Marguerite de Luxembourg, dans l'attitude de la prière, les mains jointes, les épaules couvertes d'un manteau de duchesse brodé à ses armes et d'une pèlerine et doublure d'hermine. Elle est assistée par sainte Marguerite de Hongrie. Cette sainte tient une palme et porte sur la tête une couronne d'or.

Derrière la duchesse, sa fille unique issue de son second mariage, également en prière, Marie-Magdeleine-Bonne-Charlotte-Claire de Clermont-Tonnerre, duchesse héritière de Luxembourg et de Piney,

mariée le 17 mars 1661, à Charles-Henri de Montmorency, comte de Boutteville, devenu par son mariage, duc de Luxembourg, plus tard, maréchal de France. Les victoires de Steinkerque et de Nerwinden ont immortalisé son nom [1].

Dans le haut du sujet apparaît la Reine des cieux assise sur des nuages sous lesquels se groupent des têtes de chérubins. La Vierge tient dans les bras l'enfant Jésus qui porte le globe du monde et bénit. La Vierge a la tête ceinte de la couronne royale et elle tient un sceptre dans la main droite.

Avant la démolition du vieux sanctuaire, ce tableau occupait le retable du maître-autel. Ce retable avait une grande importance décorative ; il ne fut pas remis en place parce qu'il nuisait par son élévation aux lignes architecturales de l'édifice, à l'ensemble et à l'effet général des vitraux. C'est là une résolution que l'on n'aurait pu admettre qu'en présence d'un monument hors ligne et de verrières passables.

Au-dessus de cette intéressante peinture, un quatre-feuilles, qui décorait l'amortissement du retable, représente, dans une lumière céleste Dieu le père entouré de nuages et de têtes de chérubins ; il porte le monde et bénit.

Chapelles latérales. — L'autel méridional, porté par trois colonnes conçues dans le style fleuri du XVI[e] siècle, est flanqué de trois colonnettes annelées partant du sol et s'élevant sur le nu du mur à la hauteur des grandes fenêtres.

Elles servent de point d'appui à des consoles feuillagées portant de grandes statues posées sous des pinacles du même style : la Vierge, sainte Barbe et sainte Catherine, sculptures en pierre exécutées par M. Boulin-Godot, d'Arcis-sur-Aube.

Il en est de même pour la chapelle Saint-Joseph, du bas côté

1. Marguerite Charlotte, duchesse de Luxembourg, mourut à Ligny le 26 novembre 1680. Elle avait épousé en secondes noces à Jouy-en-Josas, près de Versailles, le 17 juillet 1631, Charles-Henry de Clermont-Tonnerre, mort à Ligny, le 8 juillet 1674. Leur fille, Marie-Magdeleine-Bonne-Charlotte-Claire, née à Ligny le 1[er] mars 1635, mourut à Précy-sur-Oise, le 22 août 1701. Son mari, le maréchal duc de Luxembourg, mourut à Versailles, le 4 janvier 1695. (*Archives* du prince de Beaufremont-Courtenay, duc d'Atrisco.)

septentrional, et pour la décoration des niches dans lesquelles sont : saint Joseph, saint Pierre et saint Nicolas, statues en terre cuite des ateliers artistiques de Vendeuvre, dirigés par son habile statuaire, M. Léon Moynet.

Le mur du chevet de ces deux chapelles ainsi que les deux premières travées du chœur sont simplement percés d'un œil-de-bœuf, et la première travée de deux portes latérales.

A l'angle du chœur et du transept est placée une petite chaire roulante du XVIIe siècle, sur les panneaux de laquelle sont peints les évangélistes avec leurs attributs symboliques.

Chœur. — Le chœur occupe la première travée du sanctuaire. A droite, la porte de la sacristie, construite à l'est dans l'encoignure du transept.

Le pavage de l'ancien chœur renfermait plusieurs tombes de personnages historiques; elles ont disparu depuis la démolition. La plus ancienne portait dans la bordure de son cadre l'inscription suivante, en caractères gothiques du XVIe siècle :

Cy gist noble hôme Jehan de vyenne escuyer en son vivant
Gruyer de pin.. (Piney).
.....de Mars mil cinq cens trente et six priez Dieu pour luy.

La seconde pierre appartenait, comme la première, à la famille de Vienne et portait cette épitaphe, en partie usée par le frottement des pieds :

CY GIST·LES·CORPS..... DEVIENNE..... DE BVGNE·SA·FEMME
QVI·DECEDERENT·ASSAVOIR·LED·DEVYENNE·LE 4^E^ IOVR·D'AOVST·15..
ET LA DICTE·DE·BVGNE·LE·18^E^ IOVR·DOCTOBRE·1611
PRIEZ·DIEV·POVR·LEVRS·AMES

La troisième rappelle le souvenir d'un bailli de Piney. Nous la transcrivons ici textuellement :

CY·GIST·PIERRE·DE·PIGNIE·ESCVIER·BAILLY·DV·DVCHE·DE.... 1631
PRIEZ·DIEV·POVR·SON·AME·

Enfin, une quatrième tombe, qui était placée sous le lutrin, portait cette épitaphe :

GIST·SOVBZ·CE·TOMBEAV
HONNESTE·FEMME·FRANCOISE.
LE·MAISTRE·VIVANTE·FAMME·DE
MAISTRE·ANTHOYNE·DE·CREVIL
LIER·LIEVTENENT·ES·BAILLIAGE
GRVRYES·ET·CAPITAINNERIE·DV
DVCHE·DE·PIGNEY·PAIRYE·DE
FRANCE·DECEDEE·LE·VINGTIEME
IANVIER·1682·AGEB·DE·SOIXANTE
ET·TROIS·ANS·PRIER·DIEV·POVR
ELLE·ET·POVR·LES·TREPASSEE[1].

1m,13

Les bas côtés de l'ancien chœur se dégageaient obliquement sur le sanctuaire, disposition qui permettait de voir l'officiant de toutes les parties de l'église, ainsi que cela se présente à l'église de Montiéramey et dans la plupart des églises du canton de Lusigny. Voyez le plan de l'église de Montiéramey, page 348, et la vue extérieure de l'abside de l'église de Piney (3).

Sanctuaire. — La première travée du sanctuaire est éclairée par deux fenêtres ogivales en lancettes et en deux jours reliés par des trilobes. La première, à gauche, renferme d'anciennes verrières d'un beau style, distribuées sans choix bien judicieux. La plus grande partie est occupée par des fragments desquels, dans ce chaos désordonné, rien ne se dégage ; la vue s'arrête enfin sur l'Annonciation, la Résurrection, la Descente aux Enfers, l'Apparition de Jésus à Marie-Madeleine et Jésus à table avec les deux disciples d'Emmaüs.

La première fenêtre à droite est occupée par des verrières de même style, représentant les grandes scènes de la création du monde, celle de l'homme et de la femme, et les suites de leur désobéissance. Les sujets se développent du haut en bas, mais en se disposant irré-

1. Nous apprenons que toutes ces pierres tumulaires ont été débitées et enfouies dans les fondations de l'église.

gulièrement. Nous allons les énoncer suivant la place qu'ils devraient occuper. Dans les trilobes : Dieu sépare la lumière des ténèbres; Ève est formée de la côte d'Adam. Dans les lancettes de la fenêtre : Dieu crée le soleil, la lune et les étoiles; la terre est séparée des eaux; création des animaux; création de l'homme; Dieu défend à Adam et à Ève de manger du fruit de l'arbre: Ève est séduite par le serpent; Adam et Ève mangent la pomme; Dieu foudroie le démon tentateur; Adam et Ève sont chassés du Paradis; le sacrifice d'Abel et celui de Caïn.



3. CHEVET DE L'ANCIENNE ÉGLISE.

Les trois fenêtres de l'abside sont divisées de manière à répéter absolument celles du chœur. Les verrières modernes ont été exécutées par M. Vincent Feste, en 1878. Ce sont de grandes figures représentées sous des pinacles, et personnifiant : dans la fenêtre centrale, le sacré Cœur de Jésus et celui de la vierge Marie; dans celle de droite, saint Louis et saint Martin; dans la fenêtre de gauche, saint François de Sales et sainte Justine, toutes figures d'un dessin indécis et d'une coloration sans harmonie. Elles sont loin de répondre à leur brillante exposition.

Le maître-autel, très simple, isolé de l'abside, est surmonté d'un tabernacle à colonnes torses, dimunitif des plus complets des tabernacles à retables du XVIIe siècle répandus dans la plupart des églises des

environs de Troyes. Sur les côtés, dans les panneaux en retour, deux petites statuettes : saint Pierre et saint Paul. Aux extrémités du retable on lit, à gauche : REFECTA HŒC SANCTA . AN. 1756, *cet édifice a été restauré en l'an* 1756, et à droite : D.O.M. OBTULIT.M.GRATIANUS LAURENTUS RECTOR 1650. M. Gratien Laurent, recteur, l'a consacré à Dieu Très bon et Très Grand 1650.

Sur les voûtes de l'ancien sanctuaire on lisait cette inscription en vers :

LAN M.V.C. XXXIV
IL FALLVT TOVT CE CHŒVR ABATTRE
DONT LE 1ER FONDEMENT
FVT MIS PAR MOI GRATIEN LAVRENT

Gratien Laurent, curé de Piney, fut pasteur de la maison du Seigneur durant plus de cinquante ans. Vénérable par son mérite et par son âge, il mourut âgé de 87 ans, le 23e jour de septembre 1693.

Le vénéré pasteur avait son caveau au milieu du sanctuaire ; une dalle tumulaire fermait sa sépulture et portait cette épitaphe latine :

HIC IACET QVI STETIT
IN HAC·DOMO DOMINI
E·E·GRATIANVS LAVRENT
PASTOR QVINQVAGINTA
PER·ANNOS·ET·AMPLIVS
MERITIS ET ÆTATE
VENERABILIS·OCTOGINTA
SEPTEM·ANNOS·NATVS
OBDORMIVIT IN·DOMINO
DIE XXIII SEPTEMBRIS
. . . . ANNO CHRISTI
. . . . M·DCLXXXXIII

REQVIESCAT IN PACE

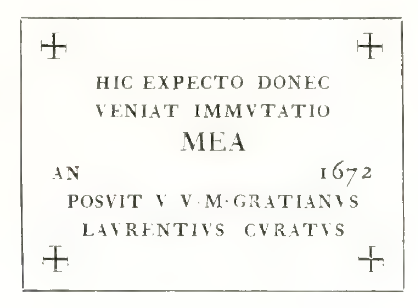
FEVRIER 1693

1,30

0,92.

Au bas de l'épitaphe on avait rectifié, plus tard, le mois du décès par ce mot et cette date : FEVRIER 1693.

Puis on voyait une pierre de consécration marquée de petites croix, portant un passage de Job; chap. XIV, verset 14. *Ici j'attends que vienne ma transformation.* Voici quelle était la disposition de cette inscription : *posée par le V. V. M. Gratien Laurent, curé; an* 1672.


HIC EXPECTO DONEC
VENIAT IMMVTATIO
MEA
AN 1672
POSVIT V V·M·GRATIANVS
LAVRENTIVS CVRATVS

La nouvelle église est construite d'une manière remarquable, le plan est simple. L'intérieur de l'édifice, grand, imposant, et les dégagements bien compris. C'est une œuvre qui fait honneur à l'architecte et à l'entrepreneur des travaux.


NOTRE-DAME DES ORMES.

Chapelle Notre-Dame-des-Ormes. — La chapelle est située à l'entrée de Piney, à l'angle de la route nationale d'Orléans à Nancy

et du chemin vicinal de Piney à Onjon. Elle doit son nom à une plantation d'ormes qui jadis l'entourait. Aujourd'hui ses dépendances sont devenues la sépulture des habitants de Piney et l'ancienne chapelle est convertie en monument funéraire. Sans doute au moment de sa fondation, fut-elle un lieu de pèlerinage, comme aujourd'hui.

Cette chapelle, bien construite et d'aspect élégant, date des premières années du XVIe siècle, son plan est un carré avec abside à trois pans.

La façade se compose d'une porte à linteau légèrement cintré, surmontée d'un arc à contre-courbes ornées de crochets; elle se termine par une console.

Les moulures de l'arc cintré se prolongent sur les pieds droits qui s'appuient sur deux pilastres décorés de chapiteaux et s'élèvent jusqu'au bandeau du couronnement. Ces pilastres semblent être une restauration moderne qui se rapporterait à l'époque de l'inscription suivante, gravée à la pointe, à droite de la porte d'entrée :

Mre Claude
pertuiseau a dict
la première messe
après quelle a esté
abbastue restaurer
en l'annee 1616
Gabriel...........
....

Cette porte est accompagnée de deux petites fenêtres carrées et grillées, percées à hauteur d'homme pour faciliter la vue de l'intérieur de la chapelle; ces ouvertures étaient destinées aux pèlerins de passage qui pouvaient voir l'intérieur de l'édifice quand ils venaient prier.

La charpente du pignon de cette façade était encore, il y a quelques années, très saillante sur le nu du mur. Elle était soutenue par un arc ogival aux fins profils reposant sur des blochets et des potences en bois appuyées sur des consoles en pierre.

Cette charpente protégeait les murs en craie de la façade contre les pluies et la gelée et jetait par la saillie de ses bois, un jeu d'ombre et de lumière qui donnait de la gaieté à l'ensemble.

Ce pignon a été supprimé, nous a-t-on dit, parce que les bois commençaient à se pourrir.

Une porte fermée à la hauteur du pignon sert de passage au service des combles et à une flèche élégante qui s'élève au centre de la toiture du monument.

Intérieur. — La net comprend une seule travée éclairée par deux fenêtres en lancette. Dans la fenêtre, à droite, en entrant, est représentée l'Impression des stigmates de saint François d'Assise et la mort de saint Joseph. Dans celle de gauche, la Résurrection d'un mort par saint François Xavier.

Voûte simple avec arc-doubleau et nervures à doubles cavités, reposant sur des piliers ondés et bases à talon.

L'abside à trois pans est éclairée sur les côtés par deux fenêtres garnies de verrières modernes représentant, à droite, le Purgatoire, le sacrifice de la Messe et le couronnement de la Vierge. A gauche, l'Annonciation, la Descente de croix et le Couronnement de la Vierge. On lit cette inscription : A NOTRE DAME DES ORMES, RECONNAISSANCE, 1886.

Toutes ces verrières ont été exécutées en 1852 et 1886 par M. Claudius Lavergne, peintre verrier à Paris, décédé le 31 décembre 1887.

Les nervures de la voûte reposent, dans l'angle des travées, sur un point d'appui décoré de figures d'anges, aujourd'hui mutilées.

Le maître-autel du sanctuaire est de construction moderne dans le style du XIII[e] siècle. Sous la table d'autel, le Christ mis au tombeau, son ensevelissement par Nicodème, saint Jean et les saintes femmes. Sur l'autel, un tabernacle du même style; au-dessus une console portant une Notre-Dame de Pitié, abritée par un petit dais à pignon surmonté d'un pinacle à crochets.

Cet ensemble décoratif fait bon effet; mais il ferait beaucoup mieux s'il était en rapport avec le style de la chapelle.



ÉGLISE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

BRANTIGNY

Ce hameau, dépendant de Piney dont il est une succursale, est à trois kilomètres, à droite de la route de Troyes à Brienne, au bas d'une côte et sur un ruisseau qui va se jeter dans l'Auzon.

L'église, sous le vocable de l'Assomption de la Vierge, est située à l'extrémité du hameau, près de l'entrée du château de Brantigny. Son plan est une croix latine avec abside à trois pans. Une sacristie a été construite depuis quelques années à l'angle sud-ouest.

La façade de cette construction du XVIe siècle est masquée par un vaste porche en bois adossé au mur occidental, qui se termine par un pignon en charpente couverte de volige.

Un clocher, dont la base de sonnerie est complètement fermée par

un abri, s'élève au centre des combles de la nef. Il renferme une cloche fondue en 1772, et portant cette inscription :

LAN 1772 IAY ETE BENITE PAR M[RE] L. M. BIART CURE DE PINEY
ET DE BRANTIGNY ET NOMMEE A. F. LOUISE PAR HAUT ET
PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE LOUIS COMTE DES REAUX
CHEVALIER SEIG[R] CHATELAIN DE CANNES LES BORDES LES
ORMEAUX GRISY BRANTIGNY ET AUTRES LYEVX ET PAR HAUTE
ET PUISSANTE DAME MADAME ANNE FRANCOISE LOUISE DE
MESGRIGNY EPOUSE DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE
FRANCOIS LOUIS MARQUIS DES REAULX CH[ER] DE LORDRE MILITAIRE
DE S[T] LOUIS COLONEL DU REGIMENT PROVINCIAL DE TROYES
SEIG[R] DE COCLOIS AVANT NOGENT ORTILLON VERICOUR
BRILLECOUR IASSEINNE SAINTE TUISE BUCE ET AUTRES LIEUX
I.B. BOLLEE MA FAITE. I. ROBIN MARGUILLER. C. CHARLES M.

L'entrée de l'église est une simple petite porte sans décoration. La nef comprend deux travées. La première, beaucoup plus étroite que la seconde, sert de passage à la tourelle de l'escalier des combles, établie à droite.

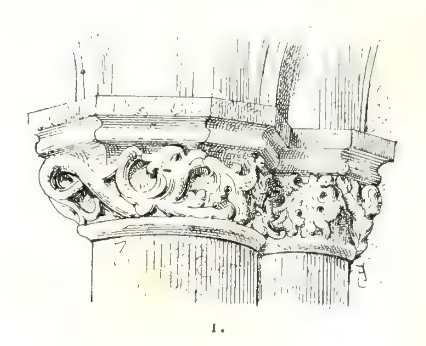
La seconde travée est éclairée par deux fenêtres agrandies au XVII[e] siècle; les nervures de la voûte sont disposées en liernes et tiercerons et forment une étoile à quatre branches. Près des fenêtres, deux tableaux sur toile représentent à mi-corps, saint Pierre et saint Paul.

Contre le mur occidental, au-dessus de la porte d'entrée, une grande toile encadrée représente une Assomption de la Vierge, sans signature et sans date ; ce tableau provient de l'ancien retable du maître-autel.

Près du pilier d'angle du transept une chaire à prêcher, moderne, conçue dans un mauvais style du XVI[e] siècle, porte sur les panneaux de son garde-corps les figures des quatre évangélistes écrivant.

Chœur et chapelles latérales. — Le chœur a son entrée fermée par une grille et des stalles. Il comprend la travée centrale du transept. Sa voûte repose sur des piliers à trois colonnes accouplées et engagées dans les quatre angles des murs de clôture. Ces piliers por-

tent des chapiteaux ornés de feuillages dont les branches de pampres épineux sont capricieusement tordues pour se mêler à des figures d'animaux, d'oiseaux et même d'êtres humains (1). Sur ces chapiteaux grotesques reposent les arcs-doubleaux et les nervures croisées en points d'étoile.


1.

Le transept méridional est sous le vocable de la Vierge. L'autel en pierre, avec retable, est à deux pilastres cannelés de l'ordre dorique portant un entablement de même style. Sur cet entablement repose un amortissement, composé d'un fronton en accolade rompu au centre pour recevoir un saint Joseph placé sur un socle. Deux autres petits socles à l'appui des pilastres portent, l'un un saint Antoine, l'autre saint Roch. Au centre du retable l'Immaculée Conception.

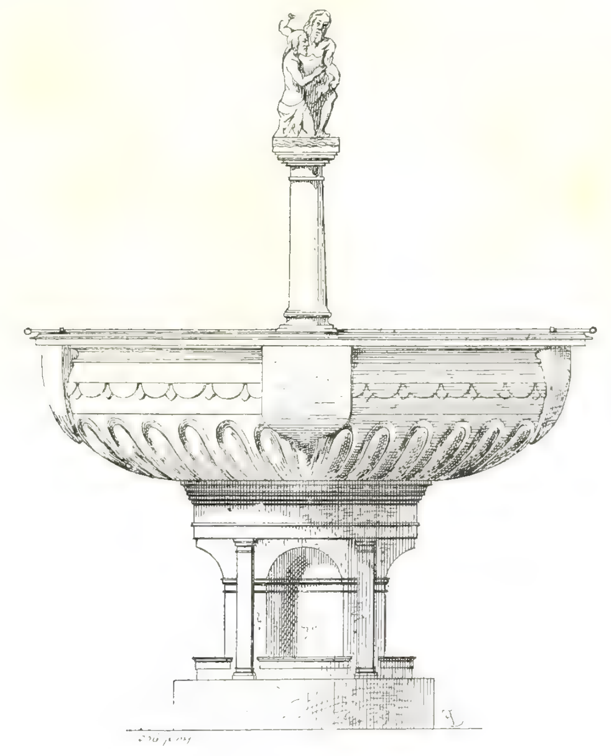
A droite de l'autel, sur le sol, une *Mater dolorosa* du XVI[e] siècle, demanderait une place plus convenable.

Cette chapelle reçoit sa lumière par une fenêtre percée derrière l'autel et par une seconde fenêtre ouverte au sud du transept, toutes deux divisées par des meneaux flamboyants et vitrées en verre blanc.

Fonts baptismaux. — Une cuve baptismale de la fin du XVI[e] siècle est placée dans la chapelle de la Vierge, non au milieu, mais un peu plus rapprochée du mur occidental. Cette cuve, de forme oblongue, décorée d'oves en pointes, porte sur ses faces quatre blasons lisses qui devaient recevoir les couleurs héraldiques des donateurs, seigneurs du lieu. L'intérieur du bassin est divisé en deux parties, l'une pour la réserve des eaux du baptême et l'autre destinée à la cérémonie du sacrement. Le socle de la cuve, également oblong, est composé de quatre niches séparées par des pilastres portant la corniche de son entablement. Ces niches étaient préparées pour recevoir les quatre évangélistes distingués par leurs attributs respectifs, assis, écrivant les Évangiles.

Sur la clôture en pierre divisant la cuve, se dresse une colonne portant sur son chapiteau un petit groupe qui représente Jésus-Christ

baptisé par saint Jean le précurseur. Chacun des compartiments ayant son couvercle séparé, il leur fallait un point d'appui commun que l'artiste a dû établir d'une manière ingénieuse ; les couvercles étant relevés, ils viennent s'appuyer des deux côtés sur le tailloir du chapiteau de la colonne (2).



2. CUVE BAPTISMALE.

Chapelle seigneuriale. — La chapelle qui occupe le côté septentrional du transept, est dédiée au Sacré-Cœur de Jésus et au Sacré-Cœur de Marie. L'autel en bois, d'un style conventionnel du XIIIe siècle, est composé de trois arcatures trilobées, dont les fonds sont décorés d'ornements dorés sur champ d'azur. De chaque côté de l'autel des gradins superposés portent des flambeaux. Le tabernacle se compose de deux colonnes d'angle sur lesquelles repose un plein-cintre surmonté d'une archivolte ogivale et d'un pignon à gradin en étagère. Une croix surmonte l'ensemble.

La fenêtre, à l'est, derrière l'autel, se divise en deux parties, celles-ci occupées par des verrières représentant Jésus-Christ découvrant sa poitrine et montrant son cœur, et la Mère de Douleur dans la même attitude. Au bas de la verrière, deux blasons surmontés d'une couronne comtale. Le premier blason est écartelé : aux 1 et 4 des Reaulx : d'or, au lion de sable à la tête humaine de carnation posée de face; aux 2 et 3 de Marin : d'argent, à 3 bandes ondées de sable, armes du comte des Réaulx de Marin, qui fut adopté par le vicomte de Marin son oncle, à la condition qu'il joindrait son nom et ses armes aux siens. Le deuxième blason : d'azur, à trois têtes de léopards, appartient à Mme la comtesse des Réaulx de Marin, née Emma Raillardy de Prautois.

Cette chapelle est depuis le XVIIIe siècle la sépulture de la famille des Réaulx. Les murs sont couverts de tables de marbre noir portant diverses épitaphes se rapportant à cette ancienne et noble famille. Nous les transcrivons ici par extrait et par ordre de dates :

1° Ci gist le corps de h^{t} et P^{t} Sr Mre René François Des reaulx, C^{er} Mis des Reaulx, S^{eur} de Grisy, Brantigny, Ortillon, &c., décédé en 1751. Près de lui repose le cœur de h^{te} & P^{te} D^{me} Mme Marguerite Helène de Meuves, son épouse, décédée le 26 janvier 1781, à Paris, son corps a été inhumé dans l'église St Paul, par son testament elle a légué une rente de 8,000 ^{lt} pour le service de deux messes basses et libera les dimanches et Fêtes qui deveront se dire dans la chapelle du château.

Par le même testament elle a légué aux pauvres de cette paroisse et d'une partie du Doyer 300 ^{lt} pour habiller tous les ans six pauvres femmes en bauge et deux chemises de toile à chacune.

Passé à Paris devant Jourdain, notaire à Paris, le 29 mai 1781.

2° Louis Des reaulx C^{er} Cte Des raulx Mis de Coclois, Sr de Brantigny né à Paris, 20 juillet 1701, décédé à Brantigny le 10 Avril 1779.

Marie Anne de Meuves Ctesse Des reaulx, décédée dans les prisons de la Conciergerie à Paris en 1794.

3° Cette chapelle renferme les restes des corps d'Anne Louis

Maximilien, vicomte des Réaulx, chevalier de Malte et de St Louis, page du roi Louis XVI, décédé à Troyes le 22 juillet 1806.

Victoire-Armande de Laguarigue de Rocourt, son épouse, décédée à Troyes le 25 fevrier 1853.

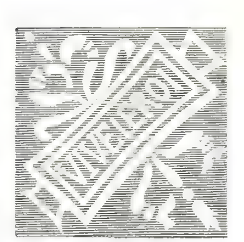
4° Adolphe Charles Maximillien, Mis des Reaulx, décédé à Brantigny le 24 juin 1859.

Elisabeth Clementine de la Pierre de Fremeur, sa femme, décédée à Paris le 20 mai 1860.

Contre le mur occidental, nous lisons :

5° Charles François Marie René, Comte des Reaulx de Marin, né à Brantigny le 18 décembre 1818, décédé à Paris le 4 mars 1879.

Les nervures simples de la voûte des deux chapelles reposent





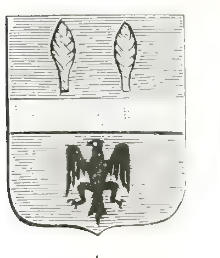
3.

sur des consoles Renaissance, et le sol est encore couvert de carreaux émaillés, sans ordre dans leurs dispositions, portant des fleurs de lis, des animaux héraldiques et cette devise : « Vive le roi, c'est mon plaisir. » voici les mieux conservés : (3)

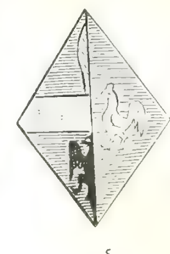
La fenètre septentrionale a perdu toutes ses verrières, il ne reste plus que deux blasons qui nous rappellent les anciens seigneurs de Brantigny au XVIe siècle. Le premier blason, d'azur à la face d'or, accompagné en chef de deux feuilles d'ormes de sinople, et en pointe d'une aigle de sinople, aux ailes abaissées, (4) appartient à Nicolas Le Muet ; le second blason, accollé à celui de son mari, est celui de Catherine Boucherat, sa femme, seigneurs de Brantigny et de Pâlis-lez Villemaur (5).

La verrière qui fut l'objet de leur donation n'existe plus depuis longtemps.

Le Muet et sa femme avaient donné à l'église Sainte-Madeleine de Troyes une magnifique verrière. Elle représente toutes les scènes de la Passion de Jésus-Christ. Les deux donateurs se sont fait peindre dans le bas de la verrière, dans une attitude de recueillement, suivis de leur fils et de leurs deux filles.



4.



5.

Il est bon de faire remarquer que le blason du mari est contraire aux règles héraldiques qui ne veulent pas qu'on emploie émail sur émail, pas plus que métal sur métal. Ce qu'il y a de particulier, c'est que la verrière de Sainte-Madeleine reproduit la même faute.

Le Muet et Catherine Boucherat avaient leur sépulture dans cette même église, où ils furent inhumés dans la chapelle Saint-Pierre. Leur tombe existe encore ; elle était d'une grande richesse architecturale, malheureusement elle est en partie usée par le frottement ; cependant, elle a conservé son épitaphe, où Nicolas Le Muet est qualifié d'*honorable homme, et sage maître licencier-es-lois,* qui décéda le 8 avril 1494, et sa femme le 29 août 1508.

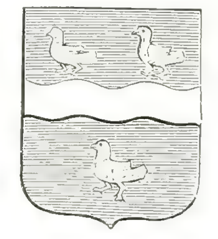
Sanctuaire. — Le sanctuaire est fermé par une grille de communion à balustre. Il présente une abside à cinq pans, éclairée par des fenêtres ogivales dont une partie a conservé ses vitraux historiés.

La première fenêtre, à droite, est garnie de verrières datant du milieu du XVIe siècle. Elles représentent un abbé nimbé ; une crosse et une mitre d'or posées sur un riche coussin sont à ses pieds ; c'est l'emblème d'une sainte humilité. Cette image représente probablement saint Phale, abbé de l'ancien monastère d'Ile-Aumont. Viennent ensuite saint Roch, saint Pierre et saint Michel terrassant le diable. Plus bas, d'autres sujets : l'Annonciation et les Rois mages.

Au-dessous de cette fenêtre, une piscine de médiocre aspect a été restaurée dans le goût du XVIe siècle.

La seconde fenêtre, en suivant, se compose de huit sujets de la

Passion de Jésus-Christ; ils ont subi des transpositions irrégulières. Nous les présentons suivant la place qu'ils devraient occuper; Jésus lavant les pieds de ses apôtres; Jésus au jardin des Oliviers; il est lié avec des cordes et conduit chez Anne, beau-père de Caïphe; Jésus attaché à la colonne et flagellé; puis les bourreaux lui posant une couronne d'épines et lui mettant un roseau à la main; il est revêtu d'un manteau d'écarlate et, dans cet état, montré au peuple.


6.

Dans le bas de la fenêtre, Adam et Ève séduits par le serpent. Plus bas, ce blason : d'azur à une face ondée d'argent accompagnée de trois perdrix au naturel (6).

Dans les lobes, la Sainte Trinité ; Dieu, sous la figure d'un pape, porte son Fils crucifié, et le Saint-Esprit, sur le sommet de la croix, procède du Père et du Fils. Enfin, le Calvaire ou Jésus crucifié.

La fenêtre centrale de l'abside, divisée en deux jours, est composée de sujets modernes. En commençant par le bas de la verrière, à gauche, nous voyons : la Descente de Croix ; Jésus chez Marie-Magdeleine ; la Résurrection ; le Cénacle ; une sainte reçevant la communion ; les Apôtres au tombeau de la Vierge.

Ces verrières ont été exécutées par les sœurs du Mans et données par M. le marquis des Réaulx et par Mme la marquise Clémentine de Fremeur, sa femme, dont les blasons figurent dans les trilobes flamboyants de la partie ogivale de la fenêtre. Le premier blason : d'or, au lion de sable à la tête humaine posée de face ; le deuxième : d'or, à deux fasces de gueules.

Même division pour la première fenêtre à gauche, simplement garnie de verres blancs. Dans la partie ogivale des trilobes, un petit calvaire.

La deuxième fenêtre, du même côté, montre des verrières modernes exécutées par la même maison religieuse du Mans (Sarthe). Elle se compose de : la Naissance de Jésus ; la Présentation au temple ; les Rois mages ; le Massacre des innocents ; l'Atelier de saint Joseph et Jésus enfant sciant du bois ; Jésus devant les docteurs de la loi ; le Baptême de Jésus-Christ sur les bords du Jourdain ; le

Miracle du vin aux noces de Cana. Dans les trilobes : Dieu le Père bénissant.

On lit au bas de la verrière : *Cette verrière a été posée pour rappeler les nobles et bons seigneurs Charles Adolphe Maximillien Des Réaux, marquis, et Pierrette Clémentine de Fremeur son épouse, décédés l'un à Brantigny le 24 juin 1859, l'autre à Paris le 20 mai 1860; tous deux donateurs de cette verrière.*

Une inscription sur marbre noir, placée près du premier pilier du sanctuaire, à gauche, rappelle le ministère du desservant de Brantigny, Jacob-Félix Darce, décédé le 11 mai 1869.



7. CHAPITEAU.



BASE.

Les nervures des voûtes du sanctuaire reposent sur de petites colonnes engagées dans les angles des travées. Leurs chapiteaux sont chargés de ronces, de pampres, et de figures de dragons et de taureaux à face humaine (7).

Le maître-autel en bois sculpté est décoré d'un tabernacle à deux étages, de style Louis XV, avec colonnes torses; des panneaux enguirlandés et profilés de moulures servent de cadre à différentes statues dont quelques-unes sont modernes : Jésus-Christ, les Pères de l'Église et saint Joseph.

Le second étage se complète par des galeries et des pinacles surmontés d'anges et de petits saints, avec palmes formant une couronne royale soutenue par des rinceaux.

Ce monument est très lourd, mal restauré et couvert d'une peinture vieux chêne qui nuit singulièrement à l'ensemble et aux détails de cette architecture Pompadour.

Château de Brantigny. — Au XVIe siècle la seigneurie de Brantigny appartenait à M. de Luxembourg, comte de Brienne.

En 1621, cette terre fut adjugée au duc de Lavieuville, pour ce qui était en fief, moyennant 92,000 livres. La prise de possession eut lieu une année après la vente.

En l'année 1654, M. Molé, maître d'hôtel du roi, se rendit acquéreur du domaine de Brantigny, appartenant à Mme la duchesse

de Lavieuville; en échange de la terre de Brantigny, au comte Des Marets, puis il céda celle de Villemenveuil. Ce dernier vendit Brantigny à René Des Réaulx moyennant la somme de 83,500 livres.

L'architecture du château paraît remonter à la dernière moitié du XVIIIe siècle. Il fut probablement reconstruit par Louis, comte Des Réaulx, marquis de Coclois, seigneur de Brantigny, frère de René Des Réaulx, marquis Des Réaulx, seigneur de Grisy, Brantigny, Ortillon, etc., qui avaient épousé tous les deux Mlles de Meuves, filles d'un riche financier, anobli par Louis XIV en 1715, pour des services rendus à la Royauté.



CHATEAU DE BRANTIGNY

Ce château est agréablement situé, au milieu de dépendances soigneusement plantées et cultivées. C'est une construction très simple, composée d'un seul étage avec avant-corps au centre, surmonté d'un fronton triangulaire, aux armes des Des Réaulx : au lion passant à la face humaine; deux hommes sauvages pour supports; couronne de marquis sur l'écu avec cette devise : **Humanus ut fortis**, *Aussi fort qu'humain.*

A gauche de l'entrée du parc s'élèvent les bâtiments d'une grande exploitation agricole.

La terre de Brantigny appartient aujourd'hui à la fille unique du comte Des Réaulx de Marin, Mme Mathilde Des Réaulx de Marin, par son mariage comtesse de Bardon de Segonzac.



ÉGLISE SAINT-GERMAIN.

VILLEVOQUE

Hameau à trois kilomètres de Piney, dont il dépend. Ancienne sucursale de Villiers-le-Brûlé, situé en terrain bas sur le bord d'un ruisseau qui se jette dans l'Auzon, entre Piney et Montangon.

La petite église, placée sous le vocable de Saint-Germain remonte au XIIe siècle, mais elle a été remaniée au XVIe siècle. Son plan rectangulaire est composé d'une seule nef, avec abside mi-circulaire à trois pans et sacristie, au chevet, nouvellement construite. Petite porte latérale, au midi.

Sa façade comprend une simple porte cintrée abritée par un petit auvent. Une flèche couverte en ardoise s'élève au-dessus des combles de la nef, près de la jonction de celui-ci avec la toiture du chœur qui est un peu plus élevée.

Cette flèche renferme dans son beffroi deux petites cloches fondues au XVIe siècle.

La plus grosse porte l'inscription suivante :

✠ nicolas dalichamp ſieur de villevauque et damoyſelle marguerite ſa ſeur mont nommee marguerite lan mil Vᶜ lxiiii

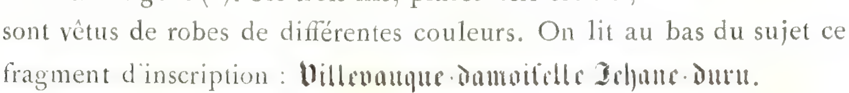
Sur la plus petite on lit celle-ci :

✠ ihs·ma·lan mil Vᶜ lxi·sancte martine ora pro nobis· baſtien pillon parain de ceſt cloche annefemme de nicolas tonnelot maraine[1]

Intérieur. — Toute l'église est plafonnée. Une échelle, à gauche en entrant, sert de communication aux combles et à la flèche. A droite, une cuve baptismale sans intérêt. Près des bancs, un bénitier en fonte posé sur un fût de colonne cannelée.

La nef est éclairée par deux fenêtres ogivales et les murs sont d'une grande épaisseur.

Chœur. — Le chœur est séparé de la nef par des bancs et éclairé par trois fenêtres. Dans la première, à gauche, est une petite verrière représentant un calvaire et une famille de donateurs agenouillés, le père en tête, couvert de son armure de guerre et de son surcot. Il est en prière devant un prie-Dieu timbré de son blason : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent (1). Ses trois fils, placés derrière lui, sont vêtus de robes de différentes couleurs. On lit au bas du sujet ce fragment d'inscription :



Villevauque·damoiſelle Jehane·duru.

Le panneau représentant la femme du chevalier, Jeanne Duru, n'existe plus. Sur un phylactère, qui était placé au-dessus de sa tête, on lit : **Deus miſerere nobis**, et sur celui du mari : **adoram' te xpe et benedicim' tibi.**

Sanctuaire. — Dans la première fenêtre du sanctuaire, cette autre inscription, en partie brisée :

Lan de grace mil Vᶜ et xxix... Jehā... royer et Jacobte la fāme mō dōne

1. Cette dernière cloche n'existe plus.

Le maître-autel, sans intérêt, est accompagné à droite d'une statue de saint Germain, du XVIe siècle, et à gauche d'une Vierge mère, du XVIe siècle, peu intéressante.

Trois statues décorent le chœur ; ce sont celles de saint Jean, de saint Nicolas et de saint Didier.



ÉGLISE SAINT-DIDIER.

VILLIERS-LE-BRULÉ

Hameau de Piney, Villiers est situé à deux kilomètres de son chef-lieu. Au bord du village passe un ruisseau qui vient de la fontaine de Rosson et forme plus tard la petite rivière d'Auzon.

L'église Saint-Didier de Villiers date du XVIe siècle. Elle s'élève à l'extrémité du village, à droite du chemin de Brevonnes. Plan rectangulaire avec chapelle de même forme en saillie, au nord de la nef, et sanctuaire à trois pans.

L'entrée de l'église comprend une simple porte à deux vantaux. En pénétrant dans la nef, à droite, l'escalier des combles.

La nef est plafonnée en bois avec solives et poutres apparentes maintenues par de fort poteaux ayant leur point d'appui sur le sol. Elle est meublée de bancs et éclairée par une fenêtre au nord.

Porte latérale au sud; à côté, une fenêtre jumelle. Le premier jour est garni d'une petite verrière du XVI[e] siècle représentant saint Germain, évêque.

Près de cette porte, un petit bénitier formé du fragment d'un ancien pilier. Sur les combles de la nef s'élève un petit clocher en bois ayant la forme de ruche, renfermant une cloche fondue en 1859 et bénite le 23 juillet 1860.

Chœur. — Le chœur est limité par des lambris contre lesquels se trouvent des bancs qui se prolongent jusqu'au sanctuaire. A l'angle de cette clôture est placé un intéressant bâton de confrérie, en forme de pinacle dans le style fleuri du XVI[e] siècle; ce pinacle abrite une statuette du patron de l'église, saint Didier. Ce troisième évêque de Langres fut décapité par Crous, chef d'une des bandes de barbares qui envahirent les Gaules[1]. Le saint évêque est représenté portant sa tête dans ses mains (1).

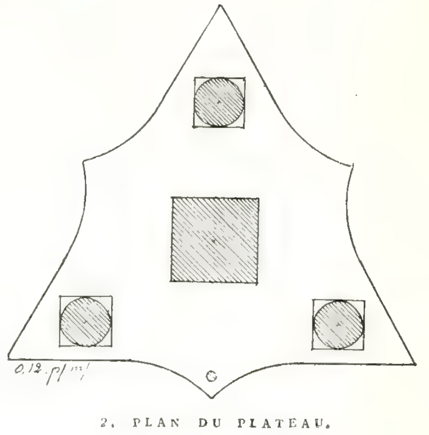


1. BATON DE CONFRÉRIE.

La hampe s'ajuste dans un cul-de-lampe aux rinceaux en feuilles de choux frisées établi sous un plateau triangulaire (2); au-dessus s'élèvent des colonnes à balustres surmontées d'aiguilles à

1. Les *Evêques de Langres*, par Arthur Daguin, 1880-1883.

fleurons; elles servent de point d'appui à des pendentifs ajourés et à un petit dôme en accolade d'où se dresse une tige à crochets portant une croix. Sur le fût des colonnes de ce petit édicule sont sculptés en relief des ciseaux, des couteaux, des lancettes, des scalpels, des grattoirs et des peignes, objets propres à la médecine et à la chirurgie. Si ce bâton rappelle le souvenir d'une fabrique qui aurait existé dans le pays, cette dernière serait éteinte depuis longtemps.



2. PLAN DU PLATEAU.

A ce point de vue, ce monument, ancien bâton de la corporation des couteliers de Villiers, serait pour l'histoire et l'archéologie une curiosité rare; il réclame donc un soin de conservation tout particulier.

Sanctuaire. — Le sanctuaire, comme toute la partie qui précède, est fermé par un plafond. Il est éclairé par trois fenêtres; une à gauche, en lancette, et deux à droite avec meneaux en forme de cœur dans lesquels on voit quelques fragments de vitraux qui représentent un saint distribuant des aumônes aux malheureux; et divers sujets de la création, tels que Dieu créant le ciel et la terre, la création de l'homme et de la femme et leur désobéissance.

Près de la fenêtre en lancette, à gauche, l'épitaphe sur marbre noir de messire Pierre d'Avanne, seigneur de Villiers, originaire de la Franche-Comté. Il était fils de Gabriel d'Avanne, seigneur de Villiers-le-Brûlé et de Villevoque, et de d^lle Louise de Nevelet, fille de Pierre de Nevelet, seigneur de Doches, et de Françoise de Lagrange. La mort vint le frapper au château de Villiers-le-Brûlé où il faisait sa résidence, et les héritiers furent François de Bermondes et Anne Turnebule, sa femme. Louis de la Baume, J.-B^te Le Moine et Louis de La Lagrange-Trianon. Il semble que Pierre d'Avanne ait été le dernier représentant de cette famille, dont le chef, Étienne d'Avanne passa en Champagne sous le règne de Louis XII, et épousa Philippe de

Chastenay, fille de Jean, seigneur de Villiers et de Bétignicourt. Voici cette épitaphe dans tout son contenu :

A la memoire de mre pierre Dauanne
Cheuallier Seigr de Villiers Villeuoque
et autres lieux est Décedde A Troyes
le 9e octobre 1673. Et enterré en L'église
St nicier dans la caue de mrs Deneuel et ses
predecesseurs maternels, et mis icy Le present monumnt
pour mention de la fondation qua faict Led. Seigneur
Devillier par son testament du 8e octobre 1673 Receu
par Cligny et fleuriot nores aud. Troyes de la cure Dud,
Villeuocque deppendant de cette parroisse Deuillers pour
paruenir alaqlle fondation il a légué ausr curé Deuilliers.
La quantité de 4 vingts, 12 arpens de terres 20, ou 26 arpens
de pré ou enuiron sittués au finage de Breuonne pour estre vnis
au Domaine de la cure de ce lieu a condition que le d. curé se
départiroit au proffict du curé estably en leglise dud. Villeuocque
des grosses et menues dixmes dud. Lieu ensemble des terres et prez
qui y sont scituez faisant lors partie du domaine de Ladte cure
de Villiers et en outre a donné le d. seigr Deuilliers pour la construon
du presbitaire dud. Villeuoque La some de mil livres. Le tout à la
charge que led. curé de Villeuoque sera obligé de dire par chascunne
semaine et a perpetuité. Vne messe basse pour le repos de Lame dud.
Seigr Deuilliers Dauanne, de Dame françoise Delagrange Trianon
son ayeule maternelle en considération de laquelle fondation et de la
récompense donnée par led. Seigr Deuilliers au sr curé décet lieu
de Villiers qui demeure deschargé alauenir de dire tous les dimanches
et fêtes une messe aud. lieu de Villeuocque et de touttes autres
fonctions Curialle, et ne sera tenu que de dire par Luy et ses successeur
en lad. cure de Villiers. 3 messes basses par chascunne semainne
a perpétuité pour le repos de lame aud. Sr Deuilliers et de Lad. Dame
De la grange son ayeule et célébrer laueille de son deceds
arrivé le d. iour. 9. octo. 1673. Vigilles des morts et led.
Jour de son decedz vne messe haulte de requiem
aussy a perpétuité. L'éablissement de la qlle
Le curé de Villiers a esté faicte
par les soins avec le président de
Lagrange Trianon exécuteur testamenre et
Légataire vniversel.

Marbre noir. haut. 0,95, larg. 0,61.

Le maître-autel, très ordinaire, est accompagné de boiseries renfermant un tableau représentant la décollation de saint Didier, peinture sans importance, signé *G. Cossard en 1780*, et donnée par Antoine Royer et Marguerite Congeard, sa femme. Les boiseries de l'autel se prolongent et couvrent complètement tous les murs du sanctuaire. Au-dessus de celles-ci sont placés une jolie Vierge et un saint Didier du XVIe siècle.

Chapelle des fonts. — Cette chapelle est construite en bois et en appentis sur le mur extérieur de la nef. Petit autel en bois avec peinture représentant la sainte famille. Cuve baptismale sans intérêt.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

ROUILLY-SACEY

Ce village est situé à seize kilomètres de Troyes et à six kilomètres de Piney. Il est assis sur le sommet et sur le flanc d'une colline crayeuse. Hameau : Sacey.

L'église, sous le vocable de saint Martin, présente un plan rectangulaire avec une aile de transept au nord et une abside à trois pans.

La façade est occupée par un porche en bois dont la toiture se réunit et se confond avec celle de la nef. Au-dessus de cette dernière s'élève une tour en bois, formant clocher, pour contenir trois cloches, l'une fondue en 1820 et les deux autres en 1865.

Les combles du chœur et du sanctuaire, plus élevés que ceux de

la nef, ont conservé leur vieille corniche avec modillons en quart de cercle, accompagnés, dans l'angle, d'une figure plus ou moins grotesque.

Intérieur. — L'entrée de la nef se compose d'un arc surbaissé s'appuyant sur deux massifs en brique, le tout surmonté d'un simple bandeau de pierre.

La nef date du XIIe siècle ; elle a été remaniée au XVIe et au XVIIe ; elle est simplement plafonnée et éclairée par quatre fenêtres. Dix poteaux dressés contre les murs de cette nef portent la charpente des combles et du clocher.

En entrant, à droite, se trouve la tourelle de l'escalier qui conduit à la tour et, à gauche, la petite chapelle des fonts avec sa cuve baptismale sans intérêt. Contre le mur occidental de cette chapelle est un vieux triptique ; c'est une peinture sur bois du XVIe siècle, représentant un portique avec des niches abritant saint Martin et saint Claude. Dans le haut du panneau central, Dieu le Père environné d'anges et de chérubins. Cette peinture, qui devait avoir un certain mérite, a été lavée, grattée et barbouillée par des mains ignorantes. Elle est aujourd'hui complètement perdue.

Chœur et chapelle latérale. — Le chœur s'ouvre par une petite grille appuyée contre deux stalles curiales. Sur le sol, une tombe de la fin du XIIIe siècle, sans inscription, portant simplement une croix processionnelle gravée.

La chaire est adossée au pilier d'angle engagé dans le mur de la nef, embryon de transept qui a disparu ou qui n'a pas été terminé. La travée centrale se compose de deux arcs diagonaux. Elle est éclairée au midi par une petite fenêtre ogivale.

Au milieu du chœur, une dalle tumulaire retournée et encadrée de marbre noir.

Le croisillon septentrional est réservé à la chapelle de la Vierge. L'autel est en bois et d'une grande simplicité ; le retable est accompagné de deux pilastres doriques cannelés portant un entablement sur lequel sont deux anges en adoration. Une cavité ménagée au centre de ce retable renferme une splendide Vierge mère de la fin du XIVe siècle, de grandeur naturelle.

A cette époque, la vierge Marie est honorée comme mère de Jésus; elle tient son fils comme toutes les mères, elle lui sourit, elle joue avec son enfant, lui présente des fruits, des fleurs et des oiseaux de toutes espèces. De son côté, l'enfant Jésus ne bénit plus, il ne porte plus le globe du monde, il se consacre aux joies de sa mère, il la caresse, lui sourit, lui passe la main sous le menton et dans les cheveux, joue avec sa longue chevelure, détourne son voile, et ouvre son corsage pour prendre le sein.

C'est la mère et l'enfant que les artistes du XIVe au XVe siècle présentent aux prières des jeunes filles et des jeunes femmes.

Elles sont superbes ces statues avec leurs coiffures élégantes, avec leurs couronnes ornées de fleurons d'or, de perles et de rubis. Ces vierges mères ont fière tournure; elles sont pleines de noblesse, et se cambrent avec grâce ; leurs vêtements sont d'une grande richesse de couleurs et de broderies. Ces broderies sont : le dragon ailé rampant dans un quatre-feuilles, des croix fichées et la rose héraldique. Les agrafes de leurs manteaux sont chargées de pierres précieuses et leurs poignets cerclés de bracelets d'or et émaillés de pierreries. En un mot, c'est la nature prise sur le fait. Belle quand l'artiste choisit son modèle, vulgaire quand la donatrice lui impose la représentation de sa personne et celle de son fils. Telle est la Vierge de Rouilly, un chef-d'œuvre de *réalisme* poussé à sa plus haute perfection. Examinons bien la pose de l'enfant, sa tête, ses mains; voyons comme cet habile statuaire a rendu le jeu de sa physionomie et la souplesse de son corps; jetons un regard sur les traits de la mère, sur la délicatesse de ses belles mains. Celle qui tient le bouquet nous paraît un peu forte; c'est là un résultat de la photographie grossissant tous les objets placés plus près de son foyer.

Cette jolie statue est réellemet une œuvre remarquable. C'est une femme, il est vrai; c'est une mère plutôt que la vierge Marie; elle n'en est pas moins belle par ses proportions et par le fini de son exécution.

Les arcs diagonaux de la voûte de cette chapelle sont accompagnés de liernes et de tiercerons établissant, suivant les dispositions, une étoile à quatre branches. Ces nervures reposent, aux angles de la cha-

pelle, sur des consoles chargées de ceps de vigne. Elle s'éclaire par une seule fenêtre modifiée au XVIIe siècle.

Passage de la chapelle au sanctuaire. — Un mur de refend laisse un passage libre de cette chapelle au sanctuaire, comme dans la plupart des églises de ce canton. Il en résulte que, de ce côté, le premier pilier du sanctuaire est complètement isolé. C'est un pilastre carré doublé de colonnes sur ses quatre faces pour recevoir les nervures de la voûte centrale et de la chapelle. Une petite colonne correspondant à ce dernier pilier et recevant comme lui l'arc-doubleau des passages, porte sur son chapiteau un homme tenant une faux, dont la hampe est brisée; mais le mouvement du corps indique bien que c'est un faucheur figurant ici le mois de la fenaison. Les arcs de la voûte de ce passage reposent sur des consoles ornées de jolies petites figures sortant de leurs cadres circulaires. Dans l'angle de cette travée, un autel de saint Nicolas. Au-dessus, adossé au mur, un tableau représente saint Nicolas, en habits pontificaux, et les enfants qu'il sauva de la mort.

Sanctuaire. — La première travée du sanctuaire, à droite, est occupée par la porte et le passage de la sacristie, au sud de cette travée. Le mur est percé d'une grande fenêtre en lancette qui pourrait bien appartenir à la construction primitive. Adossé au deuxième pilier, s'élève un piédestal évidé en forme de niche sur lequel se dresse une statue équestre de saint Martin, assez grossièrement exécutée. Le saint porte le costume des riches seigneurs du règne de Louis XII; la tête est couverte d'une toque avec plumes au vent. Le saint vient de saisir son épée et coupe une partie de son manteau pour couvrir les épaules d'un pauvre estropié, à demi nu, placé derrière la croupe de son cheval.

Dans la niche du socle on voit saint Martin, évêque, portant sa crosse et bénissant. Le corps de cette statue date du XIIIe siecle, mais la tête et les mains sont dues à une restauration moderne. C'est une ancienne statue du patron de l'église qui a été mutilée à la Révolution.

La voûte du sanctuaire forme avec la disposition de ses arcs en ogives une étoile à six pointes se réunissant aux deux premiers piliers et à ceux des pans de l'abside.

La première fenêtre, à droite, se divise en deux jours et se termine par des formes trilobées. Les deux premiers panneaux de la fenêtre présentent toute une famille de donateurs précédés d'un personnage que sa coiffure et la nuance de ses vêtements font supposer être un cardinal; il est suivi par d'autres figures représentant des chevaliers et des bourgeois accompagnés de leurs femmes, tous les mains jointes et agenouillés devant des prie-Dieu timbrés de leurs armes. Dans le second panneau, à droite, on remarque un prêtre dans la même attitude de recueillement; il est vêtu de son costume de chœur en aube et l'aumusse sur le bras gauche; seul de toute cette famille, il est accompagné de saint François d'Assise, son patron, la main sur son épaule en signe de protection. Devant lui, le Christ de feu de la légende et deux banderoles portant le passage de l'Écriture, psaume 84, verset 8 : **Ostande domine misericordiam tuam et salutare tuum da nobis.**

(*Montrez-nous, seigneur, votre miséricorde et accordez-nous votre assistance salutaire*).

Une restauration maladroite a fait disparaître le blason du prie-Dieu du prêtre; mais nous l'avons trouvé, reproduit pour la seconde fois, et suspendu aux rinceaux qui encadrent le premier panneau : d'or à un sautoir d'azur, chargé de cinq perles d'argent, et une bordure de gueules.

La présence d'un prêtre accompagné de son patron marque suffisamment que cet ecclésiastique est le donateur de cette verrière, qu'il y a fait représenter toute sa famille avec un cardinal en tête, comme le plus important par sa dignité ecclésiastique.

Surpris de rencontrer un haut dignitaire de l'Église romaine dans une petite église de village, nous nous sommes empressé de faire des recherches restées malheureusement sans résultat. Mais lors d'une seconde visite à Rouilly, un examen plus attentif du costume et des accessoires du blason nous a donné à penser que la personne figurée sur le vitrail n'avait pas droit aux insignes du cardinalat, et que l'on se trouvait probablement en présence d'un protonotaire apostolique, que le peintre verrier aura gratifié d'un chapeau et d'un manteau de cardinal, à l'exception de sa soutane qui est de couleur violette, cou-

leur passant inaperçue par la disposition des plis du manteau.

Le blason de son prie-Dieu : d'argent au chevron de sable, chargé de trois fleurs de lis d'or et accompagné de trois besants de gueules, 2, 1, est sommé d'un chapeau de gueules d'où sortent deux cordons ne portant aucun rang de houpes, tandis que le chapeau cardinal doit en porter quatre rangs. En outre, ce blason est posé sur une croix simple, alors que celui d'un cardinal doit être placé sur une croix à double traverse. Tous ces détails, qui ont leur importance relative, viennent confirmer et établir que l'on est en présence d'un simple officier en matière d'actes bénéficiaux et spirituels de l'Église catholique.

Malheureusement, l'inscription en caractères gothiques, disposée en quatre lignes et qui donnait les noms et les qualités des personnages, est en grande partie détruite; plusieurs morceaux se trouvent transportés dans les bordures de la fenêtre, nous les avons calqués avec soin et remis en place autant qu'il nous était possible de le faire. Ceci établi, nous y voyons que le chevalier Philippe X... avait une fonction quelconque près de la personne du roi **Loys** (Louis XII); que François Brunel, prêtre, maître ès arts, était le donateur de la verrière; que Jacques X... devait être curé de Rouilly et attaché à la famille de *Rohan*, comme chapelain.

Donc le premier panneau représente le protonotaire apostolique Jacques X... suivi de ses deux frères accompagnés de leurs femmes. Le deuxième panneau: François Brunel, prêtre, et par alliance neveu de Jacques. Il est précédé de ses père et mère et sa sœur, et suivi de son oncle et de sa tante.

Au-dessus du premier panneau, dans la seconde partie de cette fenêtre, un saint Christophe et une sainte Geneviève; dans les lobes, la vierge Marie entourée des attributs de sa virginité.

La fenêtre centrale de l'abside, de même disposition, renferme des grisailles modernes dans le style du XIVe siècle.

La première fenêtre, à gauche, se compose de quelques panneaux de la vie de saint Martin. Le premier sujet: saint Martin à la porte d'Amiens donnant une partie de son manteau à un malheureux. En suivant : saint Martin sacré évêque.

Deuxième division : la messe de saint Martin au moment de l'élévation de l'hostie; puis le thaumaturge ressuscitant un mort. Celui-ci est couché à terre, ayant les mains et les pieds enchaînés. On lit dans les lobes, **Ceste verière fu faicte en trente deux** (1532).

Le maître-autel, très ordinaire, renferme dans son tombeau plusieurs reliquaires exposés à la vénération des fidèles les jours de grandes fêtes. Au-dessus du tabernacle, une statue du Sacré-Cœur; à droite de l'autel, une figure du grand saint Éloi, patron des laboureurs, et à gauche, celle de sainte Agathe. La main gauche de la sainte est couverte du voile qui, après sa mort, servit à faire cesser un incendie menaçant la ville de Catane à la suite d'une éruption de l'Etna; ce miracle, dit le P. Cahier, convertit un grand nombre de païens.

Contre le premier pilier du sanctuaire, à gauche, une gracieuse statue de la Vierge mère, du XVIIe siècle, portant son fils sur le bras gauche et tenant, de la main droite, un ciboire que l'enfant bénit, symbole eucharistique qui ne se rencontre pas souvent entre les mains de la mère de Dieu.

L'église de Rouilly possède les quatorze stations de la Passion de Jésus-Christ, peintures retouchées avec talent par l'un des principaux élèves de Léon Cognet, membre de l'Institut, le peintre Émile Vaudé, né à Troyes en 1819, le 18 août, et décédé dans cette ville le 16 mai 1884.





ÉGLISE SAINT-GENGOUL.

SACEY

Le hameau de Sacey, dépendance de la commune de Rouilly, situé sur le même coteau, à droite de la route de Troyes à Piney.

Sur le territoire de Sacey se trouvait autrefois le château d'Orient, ancien rendez-vous des comtes de Champagne quand ils venaient chasser dans la forêt de ce nom, et un ancien fief, appelé La Potolle (improprement pour l'Apostole ou fief du pape), qui avait été acheté par le pape Urbain IV pour doter le chapitre Saint-Urbain qui en conserva la jouissance jusqu'à la Révolution. Aujourd'hui ce fief est une ferme appartenant à M. le docteur Léonce Martinet, conseiller général du canton de Piney.

L'église, sous le patronage de saint Gengoul, s'élève au centre du village; son plan est une croix latine avec transept et abside à trois pans. Elle est plafonnée sur toute sa longueur, excepté les deux chapelles du transept qui sont voûtées avec arcs diagonaux simples.

La façade se compose uniquement d'une porte d'entrée à linteau surbaissé que surmonte une archivolte ogivale du XIII[e] siècle, époque de la construction de l'église primitive.

La couverture des combles de la nef et celle du clocher furent refaites à neuf en 1716 par Jean Adam, curé de Sacey, natif de Leschère, ancien diocèse de Toul, qui établit en même temps le pignon et les murs du côté du château ; de celui-ci il ne reste rien.

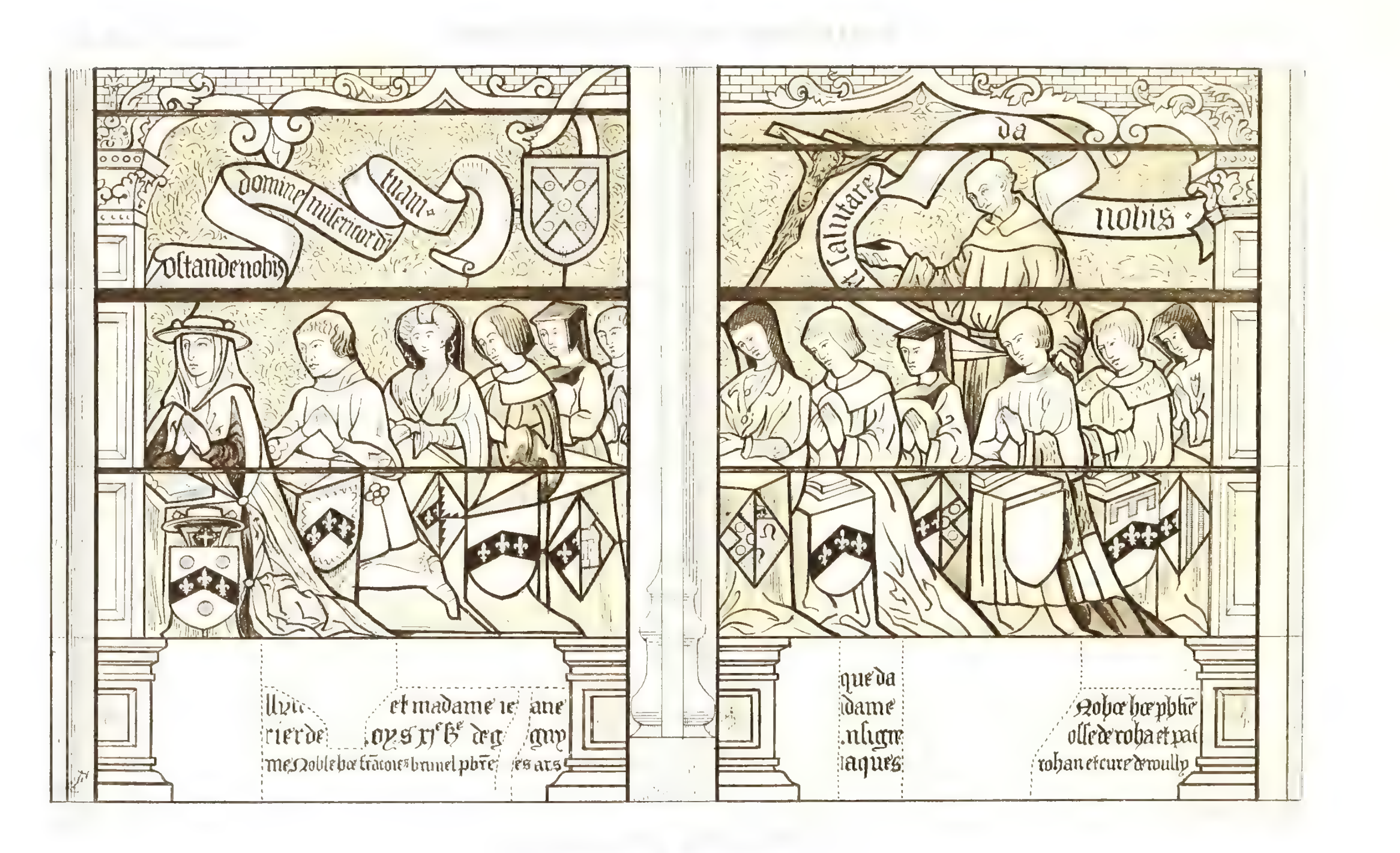
Sur la toiture correspondant au chœur se dresse un petit clocher de forme carrée surmonté d'un toit aigu. Il repose sur une charpente dont les poteaux prennent leurs appuis sur le sol dans le chœur. La cloche porte la date de 1832 ; elle remplace une grosse cloche fondue en 1738 par Jean-Baptiste Godard et donnée à l'église par le curé Adam.

Intérieur. — En entrant dans l'église à droite, la cuve baptismale ; contre le mur occidental, un tableau signé P. Cossard, 1781, peinture à la détrempe représentant Jésus-Christ sortant de son tombeau. Cette peinture, suivant une inscription placée au bas du tableau, a été donnée par Simon, curé de Sacey.

La nef se divise en deux parties, dont une consacrée au chœur ; elle est éclairée par quatre fenêtres en lancette plein-cintre. La première, à droite, est garnie d'une verrière du XVI[e] siècle ; la Vierge mère dans une gloire lumineuse. Un petit ange lui pose une couronne royale sur la tête.

Chœur. — Le chœur fait suite au prolongement de la nef pour s'arrêter à l'entrée du transept. Il est éclairé à droite par deux fenêtres en lancette datant de la construction primitive. Ces fenêtres montrent quelques restes insignifiants de vitraux ; la figure d'un prêtre agenouillé, les mains jointes, facture dans le style du XVI[e] siècle et digne de remarque.

A gauche, à une certaine hauteur, une inscription de donation faite par Gratien Laurent, prêtre curé de Sacey, décédé en 1688, et probablement le frère de Gratien Laurent, curé de Piney. Cette inscription peinte et dorée, contenue dans un cadre en bois, est surmontée d'un fronton triangulaire portant le blason du donateur : à un arbre arraché. La place occupée par cette inscription en rend la


ostande nobis
domine misericordi
tuam
t salutare
da
nobis
que da
dame
nligne
laques
Noble hoe pbre
olle de roha et pat
rohan et cure de milly
et madame le
ane
rier de
oys xie be de g
gny
me Noble hoe frācois brunel pbre
es ars

lecture bien difficile ; nous la reproduisons en entier, moins quelques mots que l'humidité a effacés.



CY GIST VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE
MRE GRATIEN LAVRENT VIVANT PRESTRE CVRE
DE LEGLISE DE CEANS..... ET LIEV
DE SA SEPVLTVRE LEQVEL A FONDE APRES AVOIR
EXERCÉ LES FONCTIONS PASTORALLES
PENDANT VINGT QVATRE ANNEES PAR PIETE
ET DEVOTION A LEGVE A LA FABRIQVE DE LA DTE
EGLISE DE CEANS LA SOMME DE SEPT LIVRES
DIX SOLZ DE RENTE CONSTITVE ANNVELLEMET
ET PERPETVELLEMENT A PRENDRE ET PERCEVOIR
SUR LA VENTE DVNE MAISON SCIZE AU BOVRG
DE PIGNY PROCHE LEGLISE DV DIT LIEV, SVR
LA VEFVE ET HERITIERS DE FEV MICHEL DE BAIRE
AV NOM DVQVEL LA DICTE CONSTITVTION A ESTE
FAITE PAR CONTRACT PASSE PARDEVANT IANSIEN
ET BOVRGOING NOTAIRES AV BAILLAGE ET
DVCHE DV DIT PIGNEY LE 27E OCTOBRE 1624
SVIVANT ET AV DE SIY DV TESTAMENT PASSE
PARDEVANT PARIS NOTAIRE AV DIT BALIAGE
LE VNZIEME FEVRIER MIL SIX CENS QVATRE
VINGT QVATRE ; AVX CHARGES DE PAR
LA DITE FABRIQVE FAIRE DIRE ET CELEBRER
POVR LE REPOS DE LAME DV DIT TESTATEVR VNE
MESSE HAVTE DE REQVIEM AVEC LES VIGILES
ET COMMANDISES ACCOVTVMÉES AVSSI
ANNVELLEMENT ET PERPETVELLEMT A PARTIL
IOVR DE SON DECEDS QVI FVT LE 13E DV DIT
MOIS DE FEBVRIER-1864-AAGE DE 55 ANS

Priez Dieu Pour son Ame.

Chapelles du transept. — Les deux chapelles collatérales s'ouvrent sous deux arcs plein cintre reposant sur des colonnes engagées dans les angles des murs de la nef et dans ceux du sanctuaire. Ces murs appartiennent au XVIe siècle.

Le transept méridional, consacré à la chapelle du Sacré-Cœur, est décoré d'un autel sans intérêt. Dans une retraite pratiquée dans le mur occidental, diverses statues assez médiocres ; sur leurs socles, des inscriptions en caractère gothique devenues illisibles.

Une note manuscrite des registres de la fabrique nous apprend que cette chapelle a été construite en 1622, à la diligence de messire Edme de Saint-Étienne, seigneur de Turgy (ancien diocèse de Sens),

et de Sacey, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. La première pierre en fut posée le 29 août 1622, en présence de Léger Charpentier, curé de Sacey. La clef de voûte portait les armoiries de messire de Saint-Étienne : de gueules à trois coquilles d'or superposées, soutenues par deux lions; en tête une face humaine sous un casque. Tel était ce blason qui fut détruit pendant la Révolution et ainsi décrit par l'abbé Hermé, curé de Sacey en 1749.

Cette chapelle est éclairée par une grande fenêtre blasonnée jadis aux armes du fondateur.

Le transept septentrional, dédié à la Vierge Marie, est éclairé par une fenêtre du XIIIe siècle dont l'existence témoigne l'ancienneté de la construction.

Sanctuaire. — Le sanctuaire, voûté en berceau, est éclairé par cinq fenêtres, trois du XIIIe siècle; celles des deux premières travées agrandies et remaniées au XVIe siècle.

La première fenêtre, à droite, contient quelques fragments de vitraux avec cette inscription :

Marc champy efcuyer et fa femme f^r et dame
De foul·cy notre dame et de....faire cefte veriere
En lan v^c.....iii..........................pour eulx.

Dans l'angle absidial, à droite, s'élève sur un piédestal une curieuse et intéressante statue de saint Gengoul, datée de 1533.

Nous avons déjà rencontré saint Gengoul dans l'église de Courmononcle, hameau de Saint-Benoît-sur-Vanne, canton d'Aix-en-Othe. Le saint y est représenté à cheval sur son coursier, le faucon au poing, comme étant comte de Bourgogne. La statue de Sacey le montre debout, en grand costume des seigneurs du temps, l'épée au côté, et cette épée a joué un grand rôle dans la légende de saint Gengoul. Les épaules sont couvertes d'un petit manteau à pèlerine ; dans la main droite il porte le bassin d'une fontaine, parce qu'il passe pour avoir fait surgir de terre, et d'un coup de pointe de son épée, une source d'eau vive. Comme à Courmononcle, une fontaine, située dans un ravin, près de l'église, lui est attribuée.

Sur sa main gauche, un petit faucon; derrière lui, à ses pieds, un chien : ce sont là des emblèmes de sa haute noblesse et de ses droits de chasse sur les terres de ses vassaux.

Au bas de la statue, à gauche, est agenouillé un prêtre donateur, les mains jointes, en costume de chœur; devant lui un prie-Dieu timbré de ses armoiries : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même, au chef de gueules à une étoile d'or et deux glands de chêne naturel.



I. SAINT-GENGOUL.

La tête de saint Gengoul est belle, inclinée, un peu renversée en arrière; sa chevelure abondante et frisée entoure son visage, et son chapeau à plumes complète le charme de sa physionomie et la grâce de sa pose.

Cette statue, remarquable par son allure et par l'ajustement de son costume, rappelle la sculpture flamande de l'époque ; elle est cependant défectueuse par les jambes qui ne correspondent pas assez au mouvement du corps (1).

En face, et parallèlement à cette dernière statue, une Vierge mère, du XIIIe siècle, de grandeur naturelle. Œuvre d'une exécution médiocre.

Le maître-autel, vitré sur sa façade principale, renferme plusieurs reliquaires en forme de sarcophages contenant les ossements de saint Gengoul et principalement ceux de sainte Maxime, vierge et martyre. Ceux-ci, donnés à l'église de Sacey par Mlle Marie-Élisabeth de Lagrange de Villedonné, dame de Sacey. Cette châsse fut reçue à l'église avec le cérémonial d'usage, le 17 juillet 1780.

En suivant les notes manuscrites déjà citées plus haut, tirées des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Sacey, nous voyons que le curé Jean Adam, depuis le 12 mai 1712., date de son entrée à la cure, et pendant toute la durée de son ministère, fit exécuter dans son église de grands travaux de restauration.

Il répare en 1725 les deux autels de la Vierge et de saint Nicolas, et fait refaire le retable du grand autel avec les parements. En 1730, il restaure la chapelle Saint-Nicolas, depuis les fondations jusqu'aux pignons. En 1739, il fait poser un tronc à la balustrade du *Sanctum Sanctorum*. Pour le bon ordre et avec les seules ressources de l'église, il met le crucifix en état et, à la même date, il donne à l'église un soleil et un ciboire, et fait faire le tableau du grand autel par Clément, peintre à Troyes, pour le prix de 60 livres; de tout cela, tableau et objets du culte, il ne reste plus rien. Enfin, il répare le presbytère et exécute la terrasse, c'est-à-dire le mur du cimetière[1].

Dans le chœur, on remarque une grande dalle sans inscription servant de couvercle au caveau seigneurial ou curial, et, dans une grande partie de l'église, des carreaux émaillés répètent par leur décoration ceux que nous avons déjà publiés.

1. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Francisque André, archiviste du département de l'Aube.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

VILLEHARDOUIN

Villehardouin est un village situé à vingt-cinq kilomètres de Troyes et à six kilomètres de Piney, sur la pente d'un coteau couronné de vignes.

Villehardouin rappelle deux hommes illustres de l'histoire de France. C'est celui de deux héros de la quatrième croisade. Geoffroy Villehardouin, l'ancien maréchal de Champagne, plus tard grand maréchal de Roumanie, a pris une part active à la conquête de Constantinople et, ce qui est plus glorieux encore, l'a racontée dans un livre que l'on considère comme le premier monument de la prose française. Son neveu, Geoffroy Villehardouin, *le jeune,* se mit à la tête de quelques centaines de chevaliers français pour soumettre le Péloponnèse ; il est devenu la souche d'une maison princière qui, plus tard, s'est alliée à la maison royale de Naples.

Sauf l'histoire de la conquête de Constantinople, qui vivra autant que la littérature française, il ne reste plus rien de tant de gloire. Le

village de Villehardouin est l'une des plus modestes localités du département de l'Aube.

Quant au château des anciens maréchaux de Champagne, il a depuis longtemps disparu, brouetté en pierres et en poussière. On peut toutefois suivre assez nettement sur le terrain son emplacement; les fossés n'ont pas été entièrement comblés et une importante maison de culture paraît occuper la place de l'ancien donjon seigneurial[1].

L'église paroissiale de Saint-Martin nous témoigne encore moins de la gloire des anciens seigneurs du pays.

Son plan présente la forme d'une croix latine avec nef, transept et sanctuaire à trois pans. Cette configuration rappelle sa construction primitive remontant au XIIIe siècle, mais reprise au XVIe et au XVIIIe siècle. Bien entretenue, elle n'offre cependant rien à signaler, que la cloche portant la date de 1561.

La façade de l'église se compose d'une simple porte surbaissée, précédée d'un vieux porche en bois, ouvert à l'occident par trois arcades trilobées et fermé sur les côtés par des cloisons en maçonnerie.

La couverture de ce porche se confond avec celle de la nef. Au-dessus de celle-ci s'élève un petit clocher en bois couvert d'ardoises, avec deux ouvertures cintrées sur les quatre faces; il est surmonté d'une toiture en pointe.

Cette petite tour renferme une belle cloche portant cette simple inscription :

Ihs·mā·lan mil v^{c} lxi sancte martine ora pro nobis bastien pillon parain de cette cloche anne femme de nicolas tonnelot marraine.

Bastien Pillon et Anne, femme de Nicolas Tonnelot, sont les mêmes parrain et marraine que nous avons déjà rencontrés sur l'une des cloches de l'église de Villevoque.

Intérieur. — La nef est simplement plafonnée et éclairée par quatre fenêtres dont trois en lancette sont des restes de l'architecture du XIIIe siècle et la quatrième, au-dessus de la petite porte latérale

1. Gustave Carré. *Histoire populaire de Troyes et du département de l'Aube.*

communiquant au presbytère, a été ouverte en 1757, date inscrite sur le linteau de la porte de cette entrée.

Contre le mur occidental, au-dessus de la porte principale, à l'intérieur, est suspendu un grand tableau provenant du maître-autel et représentant la mort glorieuse de saint Martin, sans millésime ni nom d'auteur. A droite et à gauche, deux statues en pierre, du XVIe siècle : saint Martin donnant une partie de son manteau au pauvre, et une *Mater dolorosa ;* puis, à la suite, en remontant la nef, de chaque côté, saint Jean-Baptiste, sainte Philomène, saint Antoine, saint Sébastien, sainte Marguerite et saint Augustin, toutes statues en plâtre.

A gauche de l'entrée principale une cuve baptismale, sans importance, édifiée en 1852.

Chœur. — Le chœur occupe la partie centrale du transept et est séparé de la nef par deux stalles de chaque côté. C'est le point de départ de la construction du XVIe siècle, la voûte repose sur les quatre piliers d'angles engagés dans les murs de clôture.

Près de la chapelle septentrionale est pratiquée la petite porte de l'escalier des combles et du clocher, dont la tourelle est située dans l'angle du transept et de la nef, au nord.

Du chœur, on communique dans les chapelles latérales : à droite, la chapelle dédiée à la Vierge Marie, éclairée par une fenêtre ogivale avec un meneau qui la partage en deux parties, aux deux tiers de sa hauteur, pour donner place aux trois trèfles de la partie supérieure. Cette fenêtre est garnie d'une verrière en grisaille exécutée en 1882 par M. Ch. Hugot, peintre verrier à Troyes, aux frais de l'Association du Rosaire, et par les soins de M. l'abbé Mazoyer, curé de la commune. L'autel, de construction récente, est décoré de figures d'anges et des statues de sainte Catherine et de sainte Barbe ; sur le tabernacle de l'autel, une Vierge Mère ; toutes ces statues sont en terre cuite et sortent des ateliers de Vendeuvre.

A gauche du chœur se trouve la chapelle dédiée au Sacré-Cœur en 1883, autrefois sous le vocable de saint Éloi, patron des laboureurs. Elle est éclairée par une fenêtre ogivale, sans meneau ni verrière de couleur. L'autel, avec retable triangulaire à sa partie

supérieure, est terminé par une statue du Sacré-Cœur, également en terre cuite et de la même provenance.

La voûte en bois de cette chapelle est sans nervures; celle de la chapelle de la Vierge, en craie, est à nervures simples, de même que la voûte centrale du transept; les fenêtres des deux chapelles à l'est ont été murées pour recevoir le retable des deux autels.

Sanctuaire. — Le sanctuaire est voûté en bois, avec lattes et planchettes se reliant à une arête centrale; il se ferme par une grille de communion servant d'appui à une croix processionnelle et à un bâton de confrérie avec petite statuette de saint Martin.

Cette partie de l'église s'éclaire par trois fenêtres; deux ont été murées. Dans la première travée à droite, on remarque, parmi des fragments provenant d'anciennes verrières, un petit blason d'argent au P gothique, accompagné d'une croix reliée par un fil à cette initiale.

Cet écu est sans doute celui du donateur de la verrière et semble se rapporter à Bastien Pillon qui fit fondre la cloche.

Dans l'ébrasement de la seconde fenêtre, en suivant, on lit la date : 1640, époque d'une sérieuse réparation de l'église.

Le maître autel est adossé au mur de l'abside, dont la fenêtre a été bouchée; il se compose d'un retable en bois avec colonnes ioniques portant un entablement surmonté d'un fronton en arc de cercle surbaissé et terminé par une croix accompagnée de deux anges adorateurs. Le centre du retable est occupé par un tableau représentant la mort du bienheureux saint Martin, peint en 1882 par Charles Hugot. De chaque côté de l'autel sont les statues de saint Nicolas et de saint Eloi.

A gauche, en entrant dans le sanctuaire, dans la première travée est percée la porte de la sacristie, construite en appentis dans l'angle extérieur de la chapelle septentrionale et du sanctuaire.

Dans cette église si simple, nous n'avons trouvé aucune inscription ni dalle tumulaire rappelant les noms illustres des Villehardouin.

Extérieurement, l'abside a conservé sa vieille corniche du XIIIe siècle avec ses modillons en quart de cercle dont les reliefs, sous les rayons du soleil levant, sont d'un effet puissant.



ÉGLISE SAINT-GERMAIN.

MAROLLES-SOUS-LIGNIÈRES

Marolles, qui appartenait autrefois au canton de Chaource, arrondissement de Bar-sur-Seine, était éloigné du chef-lieu de canton de vingt-quatre kilomètres. Cette grande distance étant préjudiciable aux habitants, ceux-ci adressèrent par les soins de M. Alépée, maire de la commune de Marolles, au président de la Chambre des députés, une demande pour obtenir leur transfert du canton de Chaource à celui d'Ervy, dont le chef-lieu est beaucoup plus rapproché de leur commune. La Chambre ayant accueilli favorablement leur demande, une loi fut votée en la forme ordinaire, le 25 février 1886, et le 30 juin suivant par le Sénat; alors la commune de Marolles passa au canton d'Ervy dont elle n'est éloignée que de onze kilomètres. Sa distance de Troyes est de quarante six kilomètres.

Les habitants de Marolles ont obtenu cette satisfaction après plus de soixante années d'instance.

L'église, sous le vocable de saint Germain de Paris, est d'une grande étendue; son plan très régulier présente en longueur vingt-quatre mètres et forme une croix latine à double transept, avec nef sans bas-côtés et abside à trois pans.

Sur la façade s'élève une tour carrée en saillie, construite et terminée avec sa charpente en 1779.

La porte d'entrée de cette tour se compose d'un arc surbaissé sur pieds droits, accompagnés de deux pilastres avec bases et chapiteaux corinthiens portant un entablement dont la frise, à la rencontre des chapiteaux, est décorée de palmettes. Au centre de la frise, une tête de chérubin.

Au-dessus de cet entablement, trois niches complètent la décoration de cette façade.

La tour n'est pas construite dans l'axe de l'entrée de la nef; elle est reportée un peu sur la droite, sans qu'on puisse se rendre compte de la bizarrerie de ce mode de construction.

La plate-bande divisant le rez-de-chaussée du premier étage est coupée par un cadran nouvellement établi. L'étage du beffroi est percé sur les quatre faces de deux petites ouvertures cintrées, et la tour se couronne par une corniche saillante surmontée d'une toiture à quatre versants[1]. Le beffroi contient trois cloches modernes, fondues par MM. Cochois et Frébault, fondeurs dans la Haute-Marne. Une petite tourelle des combles est construite sur le côté occidental du transept près du contrefort d'angle. Celui-ci est décoré d'une niche à coquille surmontée d'une archivolte sur laquelle était gravé un texte sacré que le temps a effacé. Cette archivolte sert de base à un Christ dont la croix s'élève jusqu'au larmier du contrefort. Au bas et des deux côtés de la croix on lit cette espèce de logogriphe, sorte d'énigme très répandue au XVIe siècle : PHYSANTIB DAT GRAꝫ (Per Hoc Y crucis Signum Amtibus Dat Gratiam). *Par ce signe (de la Y croix) il (Dieu) donne la grâce à ceux qui l'aiment.* La console qui sert de

1. Sur cette toiture s'élevait un petit clocher qui n'existe plus.

base à la niche de ce calvaire porte cette inscription : EX. VNA. OMNIA. 1840. *D'elle seule, tout.* C'est-à-dire : de la croix nous viennent tous les biens.

Un écusson martelé, suspendu par une courroie aux profils de la console, divise celle-ci en deux parties.

L'archivolte qui encadre cette niche était supportée par des pilastres aujourd'hui détruits; des deux côtés de l'arc cintré deux bustes représentent Adam et Ève, rachetés par la mort du Christ. Plus haut sont disposées deux consoles à figures, qui portaient des statuettes de la Vierge et de saint Jean en pleurs devant le Christ expirant. Ces figures ont été brisées, mais le Christ en croix a été respecté.

Au-dessus de ce calvaire, à environ trois ou quatre mètres d'élévation, se trouvent deux inscriptions en vers français, gravées en caractères gothiques du XVIe siècle; elles sont disposées en six lignes sur les deux faces sud-ouest du contrefort. La pierre rugueuse affreusement rongée par la pluie ne nous a pas permis de les transcrire exactement et d'en déchiffrer tous les mots, mais nous en avons recueilli le sens. *C'est une invocation à la gloire de Dieu, régnant sur les cieux et une autre sur le jugement dernier.*

Nous donnons ici le premier sixain, tel que nous avons pu le lire; le second nous échappe complètement.

O dieu gloireulx
regnant sus les cyeux
eternel et gracieux
faites nous en tous lieux
tant ieune que vieux
avoir la fin glorieulx

Cet ensemble d'inscriptions, de statuettes et d'ornements faisant face au cimetière avait un caractère religieux fort intéressant qui s'efface tous les jours par le fait de l'ignorance et de la brutalité des hommes et aussi à cause de l'intempérie des saisons.

La partie absidale du sanctuaire est parfaitement conservée. Sur

l'un de ses contreforts, à l'est, on lit très distinctement l'inscription de la fondation de l'église, ainsi conçue :

lan : de : la : mort : de : ieſuchriſt :
quon : dict : mille : v : c : quarante (1540)
Fut : commẽce : Ce premier : dapvril :
ceſte : egliſe : cy : preſente
et : la : premiere : pierre : aſſiſe
Priez : pour : celui : qui : la : miſe

Sous le passage de la tour servant de vestibule se trouve l'entrée de la nef, composée d'une porte à linteau droit, mais arrondie aux angles, ornée de moulures et d'une gorge profonde, complètement vide de sculpture. Aux angles, pour renforcer les extrémités de l'arc, on a sculpté dans la gorge, à droite, un cochon mangeant des glands de chêne, et à gauche un petit oiseau becquetant un raisin. Devons-nous voir dans ces deux natures si différentes un symbole sacré? Nous ne le pensons pas. Ce n'est qu'une simple allégorie des produits du pays; peut-être les mois de septembre et d'octobre : époque de la maturité de la vigne et celle où l'on engraisse les porcs.

Les pieds droits de la porte d'entrée se profilent de même et la gorge complètement lisse repose sur des bases à talons et à facettes.

Ces pieds droits sont flanqués des deux côtés par des contreforts aiguillés reposant sur des consoles ornées de blasons martelés et suspendus à des branches de ronces et de choux frisés.

Ces consoles reçoivent en même temps le point de départ d'une archivolte en contre-courbe chargée sur ses rampants de crochets frisés. A gauche, un monstre rampant; à droite, un homme nu aux formes herculéennes est dans la même position, il guette l'animal. Est-ce Samson cherchant à lutter avec le lion dont il déchira la gueule? Nous n'insisterons pas sur ces allégories, car la sculpture en est si grossière qu'elle ne permet pas de préciser tous les détails.

L'archivolte se termine en pointe par une console destinée à recevoir une statue. Au-dessus, un pinacle brisé devait l'abriter.

Le tympan était décoré d'une statue posée sur une console ayant comme support le buste d'une figure grotesque en partie brisée.

De chaque côté de la base des aiguilles, c'est-à-dire à la hauteur du linteau de la porte, sont deux autres consoles supportées par des anges ; l'ange de celle de droite tenant un écusson lisse et celui de gauche ayant les bras croisés sur la poitrine.

Ce qui reste de la sculpture de ce portail, assez grossière cependant, fait regretter la perte des figures qui l'ornaient. Toutes ces consoles, toutes ces niches aujourd'hui vides de leurs statues, donnaient, quand elles étaient garnies, à l'ensemble de ce portail, une certaine richesse décorative, que les événements de la fin du dernier siècle ont fait disparaître.

Intérieur. — En 1778, on construisit la nef mais on conserva l'ancien portail. Cette nef se compose de quatre travées, voûtées en berceaux, dont les arcs doubleaux reposent sur un groupe de pilastres engagés dans les murs de clôture. Les travées sont percées de fenêtres cintrées. A la seconde travée, au nord et au midi, s'ouvrent deux portes latérales.

En entrant dans la nef, à gauche, la cuve baptismale protégée par une balustrade à claire-voie. Des bancs établis des deux côtés de la nef se prolongent jusqu'à l'entrée du chœur.

Au-dessus de la porte d'entrée, un tableau représentant saint Germain, patron de l'église.

Une chaire à prêcher de forme hexagonale, sans intérêt, occupe l'angle nord-est de la nef et du transept.

Chœur. — Le chœur est limité par une grille en bois de forme cintrée, surmontée d'un Christ ; elle s'appuie sur les côtés à deux pilastres que surmontent des vases flambés, et aux stalles curiales qui l'accompagnent ; le chœur se ferme par des bancs, tout en laissant un passage libre pour les chapelles latérales.

Le transept occupé par le chœur comprend deux travées. Les voûtes composées de liernes et de tiercerons forment des étoiles à quatre pointes. Ces nervures et les arcs doubleaux reposent sur deux piliers ondés avec bases à talons, mais sans chapiteaux.

Ces piliers isolés sont décorés de consoles portant : celui de

gauche, une sainte Barbe, une sainte Catherine, et un buste reliquaire de saint Worle, second patron de l'église, ce buste provenant de l'ancienne chapelle de l'ermitage de ce même nom. La console de ce reliquaire porte un blason de gueules à trois marteaux dont la seconde partie a été brisée.

La décoration du pilier de droite, dans le même genre, porte les statues de saint Nicolas et de saint Éloi, ainsi que le buste de saint Léger avec reliquaire dans le socle qui lui sert de base.

Dans le pavage du chœur se retrouvent plusieurs dalles tumulaires qui ont été retournées en 1820, parce que certaines parties de leurs inscriptions étaient devenues illisibles.

Chapelles du transept. — Les voûtes des deux chapelles sont à simples nervures diagonales. Les chapelles sont éclairées par deux fenêtres ogivales que divisent des meneaux aux formes ovoïdes, sans verrières coloriées. Cependant quelques fragments constatent qu'au début de la construction, ces chapelles possédaient, comme toutes nos églises de campagne, de riches verrières historiées.

La chapelle du transept septentrional est consacrée à la Vierge; son retable en pierre, du XVIIIe siècle, se compose de deux colonnes torses couvertes de ceps de vigne avec chapiteaux corinthiens, portant un entablement décoré de rinceaux et de têtes de chérubins. Au-dessus de la plate-forme et à la rencontre des colonnes, des vases fleuris, et au centre une petite statue de saint Sébastien, sans liaison avec l'ordonnance de cette décoration.

Au milieu du retable, dans une niche, une statue de la Vierge que ne distingue guère son exécution. Cette niche est à pilastres ioniques portant une archivolte avec ces mots : *Autel privilégié.* Dans les écoinçons, deux anges détournent avec la main une draperie qui se développe sur le côté de la niche centrale. Les colonnes du retable reposent sur des socles en saillie des deux côtés de l'autel; celui-ci moderne ainsi que le tabernacle.

Dans l'ébrasement de la base des fenêtres est placée à faux jour la statue de sainte Marthe, tenant de la main gauche une croix, et de la main droite un animal en laisse ; symbole de la délivrance des Provençaux par son entremise : elle se rendit maîtresse

d'un monstre appelé la Carrasque qui désolait le pays. Sainte Syre, son bâton de pèlerin à la main et portant son livre d'heures, puis sainte Geneviève tenant son livre et un cierge, sur lequel, suivant la légende, le diable s'efforçait en vain de souffler. Une nuit qu'elle conduisait ses compagnes à la prière, le flambeau que portait l'une d'elles s'éteignit tout à coup au milieu de la nuit; la sainte, le prenant en main, le ralluma sans que le vent parvînt à l'éteindre.

Le transept méridional, sous le vocable du saint nom de Jésus, se compose d'un retable de même style; il ne diffère que par la simplicité des colonnes d'ordre dorique, et la frise de l'entablement portant le monogramme du Christ, avec guirlandes de fleurs et de fruits qui débordent sur les deux côtés du tableau; celui-ci représente l'enfant Jésus en maillot au milieu d'une gloire céleste et de chérubins.

Comme la sculpture du retable, ce tableau appartient au XVIIIe siècle et ne porte aucun nom d'auteur.

Sur l'entablement de l'autel, les statues de saint Roch, de saint Fiacre et sainte Anne.

Dans l'ébrasement des deux fenêtres de cette chapelle, les statues de saint Worle qui sauva miraculeusement un enfant d'un incendie; de saint Gengoul, le patron des fontaines et des lavoirs publics; et de sainte Marguerite, sortant glorieuse des entrailles d'un dragon qui l'avait dévorée.

A droite, sous la première fenêtre, près de l'autel, la porte de la sacristie, construite depuis peu entre les deux contreforts extérieurs, au midi.

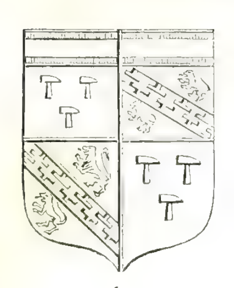
Au mur occidental de cette chapelle, la porte de la tourelle contenant l'escalier des combles; cette tourelle est située à l'ouest en saillie dans l'angle extérieur du transept.

Sanctuaire. — Le sanctuaire, de belles proportions, se divise en cinq travées; sa voûte forme avec ses nervures multiples une étoile à six branches dont les arcs reposent sur de petites colonnes engagées dans les angles des travées. Ces divisions de liernes et de tiercerons se croisent avec les diagonaux et convergent à la clef centrale de la voûte.

La première travée à gauche est complètement fermée par un mur; une porte pratiquée dans l'épaisseur de ce mur donne accès dans l'ancienne sacristie voûtée en ogive; cette sacristie se détache extérieurement au nord-est du transept. Elle possède le bahut des archives remontant au XVI[e] siècle. La sculpture des panneaux de ce meuble simule des parchemins repliés.

Au-dessus de la porte de la sacristie, sur le mur de clôture, un tableau représentant, à gauche, sainte Syre agenouillée et sous le charme d'une apparition de la Vierge portant l'enfant Jésus; à droite, saint Worle accompagné de l'enfant qu'il sauva des flammes d'une maison incendiée. Cette peinture est signée : I. Maupinot fecit 1678; peintre absolument inconnu.

La première travée à droite est réservée à la piscine du maître autel, sculpture dans le style de la Renaissance un peu avancée. Elle se développe en deux sections de cercle légèrement en accolade et surmontées de deux blasons entourés de couronnes fleuronnées. Le premier blason est lisse, le deuxième écartelé au 1 et 4, à 3 marteaux, accompagné d'une fasce en chef, au 2 et 3 à une bande à potences accompagnée de deux lions passants (1. sic).



1.

Ces blasons sont divisés par des flambeaux en forme de balustre, qui limitent deux panneaux surmontés de frontons circulaires dans l'un desquels est un dauphin héraldique.

A l'intérieur de la piscine, une console destinée à recevoir les burettes du servant.

Au-dessus, un deuxième tableau représentant la Résurrection. Cette peinture, non signée, rappelle la facture du peintre troyen Pierre Cossard.

Le sanctuaire s'éclaire par trois fenêtres ogivales, divisées en trois parties verticales. Les meneaux se terminent par des formes ovoïdales et circulaires. La fenêtre centrale est décorée d'une gloire lumineuse comprenant toute la surface de la verrière, au centre de laquelle brille le triangle trinitaire.

Dans l'ébrasement des deux premières fenêtres, deux jolies

statues : saint Edme et saint Worle, les seules intéressantes de toutes celles qui décorent cette église. La crosse de saint Edme est munie de son *velum* ou bande d'étoffe destinée à garantir la main du froid métallique du bâton de la crosse. Le velum a disparu depuis le XVIIIe siècle.

Le maître autel n'a rien d'intéressant, si ce n'est son tabernacle posé en 1715 et béni le 1er septembre de la même année. Des anges, les mains jointes sur la poitrine, forment cariatides pour servir de supports à l'entablement sur lequel deux autres anges portent une couronne royale. De chaque côté du tabernacle, ce retable se complète par des panneaux au centre desquels sont représentés les évêques saint Remi et saint Worle; sur la corniche deux châsses de la même époque renfermant des reliques de saints.

Plusieurs tombes figurent dans le pavage de l'église. Elles proviennent du cimetière et ne présentent aucun intérêt historique.

FIN DE L'ARRONDISSEMENT DE TROYES

ADDITIONS

Page 9, ligne 6, *au lieu* du XIIIe siècle, *lire :* XVe siècle, *ajouter :* L'enfant Jésus tient un phylactère où sont gravés ces mots en caractères gothiques : **Ego sum lux mundi** (*Je suis la lumière du monde*).

Page 11, ligne 24, *après* le mot accompagne, *ajouter :* Cette verrière se complète par divers sujets de la vie de la Vierge.

Page 82, ligne 10, *après* (Voy. tome Ier, page 125) *ajouter :* A la planche représentant la tombe de Nicolas Riglet, seigneur de Montgueux, nous avons indiqué par erreur trois têtes d'oiseaux sur le chef du blason de Colette Le Goix, sa femme.

Suivant un nouvel estampage de la tombe, communiqué par M. Le Clert, conservateur du musée archéologique de Troyes, nous y voyons très distinctement trois têtes de boucs dont nous donnons ici le fac-similé à l'appui de notre correction (1). Selon M. de Barthélemy (*Armorial de la ville de Châlons*), les armes des Legoix, seigneurs de Marais, etc., seraient d'azur à trois têtes de *béliers* d'argent. Il est probable que Collette Le Goix appartenait à cette famille dont elle porte les armes en chef, avec cette différence que ce sont des têtes de boucs.



1.

Nous ajoutons à cette note celle que nous communique M. Arthur Daguin sur la famille Riglet, originaire de Bourges.

Nicolas Riglet, époux d'Anne Stillas, testa en 1521, à Bourges. Il eut pour enfants : *Françoise*, qui épousa Claudin Chaumeau; *Andrée*, femme de Guillaume L'huillier; *Simonne*, femme de Charles Charlemagne; *Cécile*, femme de Jacques Piat; *Françoise*, femme de Pierre Audot; *Marguerite*, femme : 1° d'Antoine La Perrière; 2° de Jean Misery; *Marie*, femme de Maximilien Sautereau; et enfin *Nicolas*, auteur de la *Branche de Champagne*, ancien maire de Troyes.

Page 116, ligne 19, *lire :* IIIe panneau à gauche, c'est la *Renommée*, sur son char triomphal, écrasant la *Mort*. La divinité a la tête couverte d'une coiffure ondée ayant la forme d'un nuage; elle est vêtue d'une robe rouge et d'un corsage en fourrure de mouton appelée toison. Sur cette fourrure sont représentés les organes des sens : les yeux, les oreilles, le nez et une bouche tirant la langue. C'est que la Renommée triomphe de la Mort par ouïe, par bouche, par yeux, c'est-à-dire qu'elle entend tout, dit tout et voit tout.

CORRECTIONS

Page 23, ligne 31, *au lieu* d'argent à la croix de sable (7) appartenant à la famille de la Roère, *mettre :* (7) parti, au premier de la Roère, au 2 de Raguier.

— 52, — 6 de la note, dernière ligne, *lire :* en pointe.

— 62, — 14, *après* M. Boulanger, architecte à Troyes, *ajouter :* d'après les plans et devis de M. Amé, architecte à Avallon (Yonne).

— 80, — 3 et 4, *au lieu de :* **ΦΙΛΟΙΤΟΙΣ ΘΕΟΙΖΟΙ** *lire :* **ΦΙΛΟΙ ΤΟΙΣ ΘΕΟΙΣ ΟΙ.**

— 82, — 4, *après :* Homme sauvage, *ajouter :* représentant la Force.

— 89, — 10, — Les, *lire :* Ces.

— 97, — 8, — avec, *lire :* accompagné de.

— 97, — 14, pauperata, *lire :* paupercula.

— 97, — 20, *lire* ainsi le texte d'Isaïe : afin prefepe dni fui. I, v. 3.

— 97, — 25, *après :* ab itegro, *ajouter :* sclrm ; *après :* virgo, *ajouter :* redeunt, *après :* pgnies, *ajouter :* celo.

— 98, — 1, *au lieu de :* igeff', *lire :* ingreff' fu. Ps. 25, v. 1.

— 98, — 13, — gentin, *lire :* gremiu.

— 98, — 16, — fiet, *lire :* fieret.

— 98, — 18, — ch. II, *lire :* ch. 1er.

— 99, — 1, miceba, *lire :* mifceba.

— 99, — 8, esc pt, *lire :* escrpt.

— 99, — 6, — bienheureux, *lire :* bienheureuses.

— 99, — 22, — hoie, *lire :* hote.

— 99, — 27, — eteremet, *lire :* cleremet.

— 100, — 2, — otipi, *lire :* olipi.

— 100, — 8, — fili, *lire :* fili.

— 100, — 12, — Pour l'enfant, *lire :* Prenez l'enfant.

— 100, — 17, Fili dei noce, *lire :* Fili' dei none.

— 100, — 19, — Apprenez à connaître le fils de Dieu, Jésus-Christ. Il a été livré. *lire :* Le fils de Dieu, nommé Jésus-Christ, a été livré.

— 100, — 28, — Ps. XXXV, *lire :* Ps. XXXVII.

— 108, — 29, — Tenant, *lire :* supports.

— 108, — 30, — QUEM ELECTERE, *lire :* QVAM FLECTERE, mieux vaut souffrir que fléchir.

Page 112, ligne 29, *après :* filie, *ajouter :* ſyon ; *après :* beatiſſimam, *ajouter :* predicaverunt ; *au lieu de :* Del cu qentabis, *lire :* Vel cũ conculcabis leonem et draconem.

— 114, — 2, *au lieu de :* Spa, *lire :* Spũ.

— 115, — 5, — à toute, *lire :* en toute.

— 115, — 6, — Ragraz, *lire :* Ragẽaz.

— 115, — 8, — Veniet, *lire :* Veinct (vient).

— 115, — 11, — eſſere, *lire :* eſſẽce.

— 116, — 5, — Satutu, *lire :* Statutũ.

— 116, — 8, — Clotos, *lire :* Clotho.

— 117, — 8, *lire ainsi :* Isti fũt potẽtes a sclo viri famosi, GEN., VI, v. 4.

— 118, — 2, *au lieu de :* Eum, *lire:* Cum.

— 118, — 16, — Cac, *lire :* Car.

— 118, — 20, *supprimer :* figurent la Trinité.

— 118, — 27, *au lieu de :* ſedes, *lire :* ſedet.

— 119, — 10, — Renumere, *lire :* Remunere..

— 119, — 25, — exceſſi, *lire :* excelſi.

— 126, — 9, *apres :* corbeau, *ajouter :* et une bordure engrelée.

— 127, — 32, *lire :* ET MEDELAM FERRET INDE HOSTIS VNDE LESERAT.

— 128, — 1, *au lieu de :* NONIALIS, *lire :* NOXIALIS.

— 128, — 2, — CORINI, *lire :* MORIEMINI.

— 128, 20, *après :* face d'or, *ajouter :* chargée de.

— 128, — 24 à 26, *supprimer et mettre :* « La femme portait d'azur à 2 têtes de corbeau arrachées de sable, accompagnées de 3 roses d'argent. Supports : deux. »

— 131, — 1, *après :* roses, *mettre :* en chef.

— 138, — 10, nũs (sic) lire : venu.

— 169, — 29 à 32, *supprimer et mettre :* « beaux, presente un blason parti, au 1 de Vaudrey, au 2 coupé au 1 de . . . . à 3 marteaux de . . . ., au 2 de . . . . à un chef chargé de 2 toupies (8). »

— 209, — 2, *avant :* d'argent, *mettre :* Fascé.

297, — 5, *après :* gelée de, *lire :* 1879-1880.

— 305, — 22, *après :* de la, *ajouter :* Mère.

378, — 22, — Anatole, *supprimer :* de.

386, — 35, *supprimer la ligne et mettre :* d'or 5, 5, 4 et 4 posées en sautoir.

— 387, — 24, *lire :* Saint François d'Assise.

— 409, — 31, *au lieu de :* la Cne, *lire :* la Cène.

446, — 15, *après :* ainsi, *ajouter :* que.

— 451, — 30 et 32, *lire :* Deheurle-Tallon et Victor Deheurle.

TABLE

DES COMMUNES, HAMEAUX, CHATEAUX

ET ANCIENS FIEFS QUI EN DÉPENDENT

CONTENUS DANS LE DEUXIÈME VOLUME

ARRONDISSEMENT DE TROYES

(SUITE)

CANTON D'ERVY.

CANTON D'ESTISSAC.

CANTON DE LUSIGNY.

PLANCHES

TIRÉES HORS DU TEXTE


Maison Quantin imprimeur
r. S. Benoit, 7. à Paris